This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

WIDENER LIBRARY
HX GFFF P

AH 3659.8

Harvard College Library

FROM

THE FUND OF

MRS. HARRIET J. G. DENNY,

OF BOSTON.

Gift of $5000 from the children of Mrs. Denny, at her request, "for the purchase of books for the public library of the College."

9 July, 1900.

MÉMOIRES
SUR
DIVERSES ANTIQUITÉS
DE LA PERSE.

Cet Ouvrage étoit achevé d'imprimer dès le mois de juillet 1792, à l'exception des deux dernières feuilles, qui contiennent les Textes Arabes & Persans. L'auteur ayant désiré que ces Textes & plusieurs Inscriptions fussent imprimés en caractère Arabe, les travaux préliminaires auxquels il a fallu se livrer pour mettre ce caractère en état d'être employé, en ont retardé la publication jusqu'à ce moment.

MÉMOIRES

SUR

DIVERSES ANTIQUITÉS DE LA PERSE,

ET SUR LES MÉDAILLES DES ROIS DE LA DYNASTIE DES SASSANIDES;

SUIVIS

De l'Hiſtoire de cette Dynaſtie, traduite du Perſan de MIRKHOND.

Par A. I. SILVESTRE DE SACY, de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE EXÉCUTIVE DU LOUVRE.

M. DCC. XCIII.

AH 3659.8
~~[illegible] 750.5~~

HARVARD COLLEGE
JUL 9 1900
LIBRARY.

Denny Fund

AVERTISSEMENT.

LES quatre Mémoires qui composent ce recueil, ont été lûs dans les séances de l'Académie des Inscriptions & belles-lettres, dans les années 1787, 1788, 1790 & 1791, & ils sont placés suivant l'ordre dans lequel ils ont été présentés à l'Académie. Des raisons particulières m'ayant engagé à ne pas attendre, pour les rendre publics, l'époque à laquelle ils pourront être imprimés dans les Mémoires de l'Académie, j'ai cru devoir les réunir en un seul volume. Le premier, le troisième & le quatrième n'ont pour ainsi dire qu'un même objet. Les monumens que j'y explique appartiennent tous au même pays, sont écrits dans la même langue, avec les mêmes caractères, & se rapportent à des époques peu éloignées l'une de l'autre, puisqu'ils sont tous relatifs à des princes de la dynastie des Sassanides. Cette dynastie qui prit la place des Parthes ou Arsacides, occupa le trône de Perse jusqu'à la conquête de ce royaume par les Musulmans, c'est-à-dire, pendant environ quatre cent vingt ans, depuis l'an 223 de notre ère

jusque vers le milieu du septième siècle. Le Mémoire qui tient la seconde place dans ce recueil, a pour objet plusieurs inscriptions dont l'époque est beaucoup moins éloignée : les unes écrites en ancien caractère Arabe, remontent au quatrième siècle de l'hégire; les autres, écrites en langue Arabe ou Persane, & en caractère moderne, sont du neuvième siècle de la même ère : les unes & les autres appartiennent à des princes Musulmans. Si l'on ne considère que l'objet de ces inscriptions, leur âge, la langue & le caractère dans lesquels elles sont écrites, elles n'offrent aucun rapport avec les monumens qui sont le sujet des trois autres Mémoires. Mais elles se trouvent gravées sur les ruines des mêmes édifices où se voient les inscriptions expliquées dans le premier Mémoire, & c'est ce qui m'a déterminé à leur donner place dans ce recueil.

L'histoire des rois de Perse de la dynastie des Sassanides, est généralement peu connue. J'ai cru, par cette raison, que les amateurs des lettres, & sur tout ceux qui attachent quelque prix à la littérature Orientale, me sauroient gré de joindre aux Mémoires que je publie dans ce recueil, une traduction de la partie du grand ouvrage historique de Mirkhond, qui contient

l'hiſtoire des princes de cette dynaſtie. J'aurois pu me contenter d'en donner un extrait, & peut-être l'hiſtorien Perſan auroit-il paru avec plus d'avantage aux yeux des critiques, ſi j'euſſe retranché de ſon récit tous les détails qui portent avec eux un caractère d'invraiſemblance, & qui ne peuvent ſoutenir un examen impartial & réfléchi. J'ai préféré traduire fidèlement le texte de mon auteur, & laiſſer aux lecteurs inſtruits le ſoin de diſtinguer les récits hiſtoriques de ce qu'une imagination peu réglée & l'amour du merveilleux peuvent y avoir mêlé de choquant & de fabuleux. Je ſais que les hiſtoriens Orientaux admettent facilement les récits les moins ſuſceptibles d'obtenir l'approbation d'une critique même ſuperficielle; mais rien n'eſt plus difficile que de déterminer avec préciſion ce qui doit être placé au nombre des faits dont l'hiſtoire a conſervé la mémoire, & ce qui n'a ſa ſource que dans des traditions altérées & incertaines. D'ailleurs, c'eſt à l'époque de la dynaſtie des Saſſanides que commence véritablement l'hiſtoire pour les écrivains Arabes & Perſans, & il n'en eſt pas de cette époque comme des précédentes, où un petit nombre de faits qui peuvent ſe concilier avec

les vraiſemblances hiſtoriques, ſont confondus parmi une foule de récits extravagans & abſurdes. L'hiſtoire avant cette époque, dans les écrivains Muſulmans, ne préſente que les ruines d'un édifice magnifique, mais depuis long-temps expoſé aux ravages du temps deſtructeur.

Mon intention n'étoit point de compoſer une hiſtoire raiſonnée de la dynaſtie des Saſſanides, en comparant le récit des hiſtoriens Arabes & Perſans avec ce que nous fourniſſent les écrivains Syriens, ainſi que les hiſtoriens eccléſiaſtiques, & ceux de l'empire Romain & de Conſtantinople. Le morceau que je publie pourra ſervir à augmenter les matériaux qu'un travail de cette nature exigeroit.

Teixeira, dans l'hiſtoire de Perſe qu'il a donnée ſous le titre de *Relaciones de Pedro Teixeira, del origen, deſcendencia y ſucceſſion de los reyes de Perſia,* a pris principalement pour guide, s'il faut l'en croire, l'hiſtoire de Mirkhond : mais ſi on compare l'écrivain Perſan avec le récit de Teixeira, on aura peine à croire qu'il l'ait conſulté, au moins pour ce qui concerne la dynaſtie des Saſſanides.

J'ai accompagné le texte de Mirkhond de quelques notes : la plupart de ces notes ſont relatives à la

géographie, & je les ai extraites d'un ouvrage Persan intitulé *Nozhat-alcoloub*, dont l'auteur est Hamdullah ben-Aboubecr alcazvini, mort en l'année 750 de l'hégire (1449 de J. C.). Cet ouvrage est celui que l'auteur de la Bibliothèque Orientale cite souvent sous le nom de *Géographe Persan*. J'ai cru qu'il méritoit d'être connu, & c'est ce qui m'a engagé à en donner quelques extraits dans ces notes. Je n'en ai fait usage cependant que pour les lieux les moins célèbres. Peut-être aurai-je quelque jour occasion de faire mieux connoître la partie géographique du Nozhat-alcoloub.

Je placerai à la suite de cette préface une courte notice sur Mirkhond, & sur l'émir Ali-schir auquel Mirkhond a dédié l'ouvrage dont j'ai extrait cette histoire des Sassanides.

Dans le cours des Mémoires dont ce recueil est formé, j'ai eu occasion de citer un assez grand nombre de textes d'écrivains Persans. Des circonstances particulières ne m'ayant pas permis de les faire imprimer dans les notes en caractères Persans, j'ai cru que les amateurs de la littérature Orientale seroient bien aises de les trouver réunis par forme d'appendix à la fin de ce recueil. J'y ai joint toutes les inscriptions

Arabes ou Perſanes qui ſont le ſujet du ſecond Mémoire. Je ſuis redevable de cette partie de mon ouvrage, à l'amitié de M. Langlès, auteur d'une traduction juſtement eſtimée, des Inſtituts politiques & militaires de Tamerlan, & éditeur du Dictionnaire Tartare - Mantchou. Il a bien voulu ſe charger de tous les détails typographiques, dans leſquels il a fallu entrer pour parvenir à employer les caractères Arabes de l'Imprimerie du Louvre ; & M. Aniſſon Duperon s'étant empreſſé de lui procurer toutes les facilités dont il avoit beſoin pour ce travail, il y a lieu d'eſpérer aujourd'hui que la littérature Orientale pourra ſe ſervir avec avantage d'un ſecours ſi précieux.

NOTICE *sur* MIRKHOND *&* *sur l'Émir* ALI-SCHIR.

L'OUVRAGE d'où est tirée l'histoire des rois de Perse de la dynastie des Sassanides que je donne à la fin de ce recueil, est intitulé: *Rouzat alsafa fi sirat alanbia oualmolouc oualkholafa*, c'est-à-dire, le jardin de la pureté, ou histoire des prophètes, des rois & des khalifes. « Cet ouvrage, dit Hadji-khalfa, est écrit en persan, & » a pour auteur Mirkhond l'historien; il commence par ces mots: » *Zëib fihrist noskhat méfakhir alanbia âli mékian*, &c. c'est-à-dire, » l'ornement qui convient au commencement d'un livre où est » renfermé le récit des actions glorieuses des illustres prophètes, & » ce qui doit décorer la préface d'un recueil où est contenue l'histoire » des souverains les plus puissans, c'est le tribut de reconnoissance & » d'action de grâces dû au Tout-puissant qui a donné l'être à » toutes les créatures, &c. Le nom de l'auteur est Mohammed, fils » de Khavend-schah, fils de Mahmoud. Il dit dans sa préface, que » plusieurs de ses frères ont désiré qu'il composât un livre abrégé, » dans lequel se trouvassent réunis les principaux événemens de la » vie des prophètes, des rois & des khalifes; qu'étant ensuite entré » à la cour de l'émir Ali-schir, il a entrepris par son ordre cet » ouvrage, qui contient une introduction, sept livres & un appendix, » mais dont chaque livre peut être considéré comme un ouvrage » séparé; que lorsqu'il l'a composé il demeuroit dans le monastère » nommé *Salahiah* (dans Mirkond il est nommé *Khalassiah*), que » cet émir avoit fait construire dans la ville d'Hérat, sur le bord de » la rivière de Hila (dans Mirkhond elle est nommée *Alkhalil*) ».

Cette courte notice donnée par Hadji-khalfa, est conforme à ce que dit Mirkhond lui-même dans la préface de son ouvrage; & peut-être ne sera-t-on pas fâché de trouver ici un extrait de cette préface.

« Voici ce que dit l'auteur de cet ouvrage, Mohammed, fils de » Khavend-schah, fils de Mahmoud. Dès le temps de ma jeunesse, » & au printemps de ma vie, mon inclination naturelle me porta » à la lecture des livres d'histoire, où l'on apprend tout ce qui s'est » passé parmi les hommes, & la succession des événemens qui ont » eu lieu chez les différens peuples du monde; & à l'époque où les

» hommes, chacun ſuivant le rang qu'il tient dans la ſociété, ſe » livrent aux affaires publiques ou à leurs occupations particulières, » mes regards ſe portèrent ſur l'hiſtoire des ſiècles paſſés. Je conçus » pour ce genre d'étude une paſſion violente, & je m'y livrai tout » entier, juſqu'à ce que j'en euſſe acquis une connoiſſance intime » & approfondie. Je commençai, quand l'occaſion s'en préſentoit, » dans la ſociété des gens inſtruits & des hommes de lettres, à citer » les traits d'hiſtoire les plus remarquables, & je le faiſois de manière » à mériter leur approbation. Il arriva delà que pluſieurs hommes » vertueux & diſtingués, de ceux que je comptois au nombre de » mes frères & de mes amis, me ſollicitèrent en différentes occaſions » avec inſtances, & exigèrent même en quelque ſorte de moi, que je » m'occupaſſe à compoſer un ouvrage hiſtorique qui contînt tout ce » qu'il y a d'utile, dégagé des longueurs ſuperflues, & où l'on trouvât » réunis les événemens les plus importans de l'hiſtoire des prophètes » & des envoyés de Dieu, des rois & des khalifes. Mais quelque » diſpoſé que je fuſſe à ſatisfaire aux déſirs de ces hommes reſpectables, » auxquels j'étois uni par une ſincère amitié, cependant l'exécution » de ce projet fut long-temps ſuſpendue, parce que la monnoie du » vrai talent n'avoit point alors cours parmi les hommes, & qu'il » ne ſe trouvoit point dans le monde de gens puiſſans qui ſuſſent » honorer le mérite. Ce deſſein demeura donc ſans effet; car la » compoſition d'un ouvrage exige une main & un cœur tranquilles; » on ne peut l'entreprendre quand on a la main uſée à force de la » poſer ſous le menton en attendant quelque aſſiſtance, & quand » le cœur eſt flétri par les ſoupirs qu'il pouſſe dans le déſir de voir » la fin de ſes inquiétudes. Dans le temps paſſé, les gens ſavans » qui ſe ſont livrés à ce genre de travail, & qui ont exercé leurs » talens à écrire l'hiſtoire, ont été ſoutenus par des princes & des » hommes riches & fortunés, qui leur ont procuré les moyens » d'exécuter les travaux qu'ils avoient entrepris, & la protection » de ces bienfaiteurs généreux a fait réuſſir leurs projets.

» La plus grande partie de ma vie ſe paſſa ainſi ſans aucun fruit, » comme le vent qui paſſe ſur une plaine déſerte. Je voyois avec » peine le déſir de mes amis demeurer ſans exécution, & je » n'appercevois aucun moyen de procurer l'accompliſſement de mon

» projet, lorſque tout-à-coup le vent de la faveur divine vint à » ſouffler pour moi; un temps plus heureux prit la place de ces » jours d'infortune, & le jour du plaiſir s'élevant ſur l'horizon de » l'eſpérance, ſuccéda à la nuit de l'anxiété.

» L'émir Ali-ſchir, en qui ſe trouvent réunis toutes les vertus » & les talens, qui eſt le confident du ſultan, & qui jouit de » toute la confiance du monarque, ayant été élevé au rang diſtingué » qu'il occupe, le ſort des gens de lettres changea tout d'un coup, » leur eſpoir ſe ranima, & ils éprouvèrent les effets de ſa généroſité » & de ſa bienfaiſance. Cependant, par un effet de ma malheureuſe » étoile, après avoir paſſé tant de nuits à ſoupirer après le lever » d'un aſtre favorable, je demeurai encore long-temps privé des » bienfaits qu'il prodiguoit à tous ceux qui l'approchoient. J'attendois » qu'un zéphire ſecourable ſe chargeât de lui porter mes vœux, » convaincu que je ne devois attribuer qu'à moi-même, & non à lui, » le malheur que j'éprouvois d'être privé des effets de ſes libéralités.

» Enfin, le jour heureux arriva où j'eus le bonheur, par une » protection du ciel, de me préſenter devant lui, de lui faire ma » cour, & d'admirer ſes vertus & les rares qualités qui le diſtinguent.

» Après avoir reçu des témoignages de ſa faveur, & avoir obtenu » la permiſſion de me retirer, lorſque je fus rentré dans le ſéjour » de mes peines & de mes ſoucis, je m'occupai à penſer par quel » moyen je pourrois parvenir à obtenir une place parmi ceux qui » fréquentoient la porte de ſon palais, & à participer à ſes bienfaits.

» Ayant paſſé pluſieurs jours & pluſieurs nuits occupé de cette » penſée, je la communiquai à un homme plein de prudence, qui eſt » le conſeil & le guide des petits & des grands; je lui expoſai ce » dont il s'agiſſoit, & j'en délibérai avec lui. Alors celui qui dirige » la raiſon des hommes, & dont les jeunes gens & les vieillards ont » également beſoin pour réuſſir dans leurs projets, me ſuggéra cette » penſée, que puiſque cet émir dont je déſirois obtenir la faveur, » avoit un goût particulier & une inclination décidée pour la lecture » des écrivains qui ont conſacré leur plume à l'hiſtoire des temps » anciens & modernes, & prenoit un plaiſir ſingulier à entendre le » récit des événemens paſſés, je devois m'occcuper à compoſer un » ouvrage qui contînt l'hiſtoire des envoyés de Dieu, des prophètes,

» des khalifes & des sultans, & les circonstances les plus remarquables
» de la vie des princes & des grands hommes de tous les pays.

» Après avoir imploré la protection du ciel pour le succès de
» mon entreprise, je fis part de mon projet à l'émir. Il lui plut
» beaucoup, se trouvant conforme à son goût naturel, & il me
» conseilla de mettre promptement la main à l'ouvrage, de composer
» un corps d'histoire dont le style fût simple & sans allégories,
» exempt de plagiat, débarrassé de toute obscurité, facile à entendre,
» & tînt le milieu entre une trop grande abondance & une excessive
» concision; de le diviser en sept livres, précédés d'une introduction
» & suivis d'un appendix, de manière néanmoins que chaque partie
» pût être considérée comme un ouvrage séparé & complet. Je
» reçus ces ordres avec toute la soumission convenable, & je
» m'occupai sans délai de l'exécution de ce plan. Je mis sous les
» yeux de l'émir tout ce qui m'étoit nécessaire pour effectuer cette
» importante entreprise, & je lui demandai les livres d'histoire dont
» j'avois besoin, une demeure où je pusse, dans une parfaite
» tranquillité d'esprit, me livrer à sa composition, & les autres
» secours que ce travail exigeoit. Mes demandes me furent accordées
» par l'émir, & il me donna une maison qui avoit été honorée de sa
» présence, dans le monastère nommé *Khankah Khalassiah*, qui est
» situé sur le bord de la rivière d'Alkhalil, en face du collége nommé
» aussi *Khalassiah*, qui est un des monumens de sa magnificence.

» Je vais donc commencer cet ouvrage, auquel j'ai donné le titre
» de *Jardin de la pureté*, ou *Histoire des prophètes, des rois & des*
» *khalifes*, & qui comprendra une introduction, sept parties & un
» appendix.

» L'introduction traitera des avantages de l'histoire, du besoin
» que ceux qui exercent l'autorité ont de s'en instruire, & des
» qualités nécessaires pour l'écrire.

» La première partie comprendra l'histoire du premier des êtres
» créés, celle de Djan, & des prophètes, leur nombre, & enfin
» l'histoire des rois de Perse & des anciens philosophes.

» La seconde partie contiendra la vie de Mahomet, ses conquêtes
» & l'histoire des quatre premiers khalifes.

» La troisième, celle des khalifes Ommiades & Abbassides.

» La quatrième, celle des fouverains qui ont régné en diverfes » contrées, du temps des Abbaffides.

» La cinquième, le récit des conquêtes de Genghizkhan, & » l'hiftoire du gouvernement de fes defcendans en Iran & en Touran.

» La fixième, l'hiftoire de Timour, de fes conquêtes, & du » gouvernement de plufieurs de fes defcendans.

» La feptième, celle du fultan Aboulgazi Béhadurkhan (que » Dieu lui accorde une fuite non interrompue de victoires, & lui » foumette tous fes ennemis).

» Enfin, l'appendix contiendra le récit de plufieurs événemens » détachés, arrivés en différentes parties du monde, & quelques-unes » des œuvres les plus merveilleufes du créateur de l'univers ».

Telle eft en fubftance la préface que Mirkhond a mife à la tête du *Rouzat alfafa*.

L'auteur de la Bibliothèque Orientale femble n'avoir pas toujours affez foigneufement diftingué Mirkhond de Khondémir, quoique dans plufieurs endroits il faffe connoître que ce font deux écrivains différens. Il a fait un ufage très-fréquent de l'ouvrage de Khondémir, & on voit que cet écrivain a fouvent cité Mirkhond. L'ouvrage de Khondémir porte le titre de *Khalaffat alakhbar fi ahwal alakhyar*, c'eft-à-dire, la crême la plus fine de l'hiftoire, ou Vies des grands hommes. « Cet » ouvrage, dit Hadji-khalfa, a pour auteur Gayatheddin Mohammed, » fils de Hamameddin, furnommé *Khondémir*. Il l'a compofé pour » l'émir Ali-fchir, vers l'an 900, & l'a divifé en une introduction, » dix livres & un appendix. L'introduction contient l'hiftoire de la » création, & les dix livres renferment celle, 1.° des prophètes, » 2.° des philofophes, 3.° des rois de Perfe, 4.° de Mahomet, » 5.° des premiers khalifes, 6.° des Ommiades, 7.° des Abbaffides, » 8.° des rois contemporains de ces khalifes, 9.° de la famille de » Genghizkhan, 10.° de la famille de Timour. L'appendix eft confacré » à la defcription de la ville de Hérat, & contient des remarques fur » fes habitans. Khondémir a réduit en abrégé dans cet ouvrage, le » Rouzat alfafa, compofé par fon père. »

Il paroît par ce texte de Hadji-khalfa, que Khondémir étoit fils de Khavend-fchah, connu, ainfi que le remarque le même écrivain, fous le nom de Mirkhond. C'eft donc à tort que l'auteur de la

Bibliothèque Orientale, aux mots *Khondémir* & *Khélaſſat alakhbar*, ne fait qu'un ſeul écrivain de Mirkhond & de Khondémir. On peut au reſte, conſulter la notice qu'il donne de l'ouvrage de ce dernier, au mot *Khélaſſat alakhbar.*

L'ouvrage de Mirkhond & celui de Khondémir, furent compoſés l'un & l'autre pour l'émir Ali-ſchir. Il eſt peu de noms auſſi fameux que celui de cet émir, parmi les écrivains Perſans de la fin du neuvième ſiècle de l'hégire. Ali-ſchir, homme d'état & poëte célèbre, amateur de tous les genres de littérature, protecteur des lettres & de ceux qui les cultivoient, mérite une place diſtinguée dans l'hiſtoire littéraire de l'Orient, & comme l'auteur de la Bibliothèque Orientale n'en a preſque fait connoître que le nom, il ne ſera pas hors de propos de tracer ici une eſquiſſe de ſon hiſtoire (1).

Ali-ſchir deſcendoit d'une des familles les plus illuſtres de la tribu de Djagataï. Son père, nommé *Béhadur*, avoit occupé une des premières places du gouvernement ſous le règne du ſultan Aboulcaſſem Babour Béhadur, arrière petit-fils de Tamerlan, par ſon fils aîné Schahrokh. Ali-ſchir fut élevé avec grand ſoin, & ſon père qui connoiſſoit le prix de l'étude, ne négligea rien pour le faire inſtruire dans les ſciences & les lettres. Ses ſoins ne furent pas inutiles : Ali-ſchir conçut de bonne heure pour les belles connoiſſances, un goût qu'il ne ceſſa de cultiver dans la carrière politique à laquelle ſa naiſſance & ſes talens l'appelèrent. Le ſultan Hoſſaïn-mirza (2), qui fut nommé dans la ſuite *Aboulgazi Hoſſaïn Béhadurkhan*, étudioit dans ſon enfance dans la même école où le jeune Ali-ſchir recevoit les premiers élémens des ſciences, & cette circonſtance forma entr'eux une liaiſon qui dura toute leur vie. Ali-ſchir s'attacha d'abord au

---

(1) Les détails ſuivans ſont extraits du *Tezkirat alſchoara*, ou Hiſtoire des poëtes Perſans de Douletſchah algazi alſamarcandi, qui écrivoit en l'année 892 de l'hégire (1487 de J. C.), & d'une autre hiſtoire poëtique intitulée : *Tohfaï ſami*, ou *Tezkirat alſchoara*, dont l'auteur eſt Sam-mirza, l'un des fils de Schah Iſmaël, premier roi de Perſe de la dynaſtie des Sofis, qui vivoit encore en l'année 957 de l'hégire (1550 de J. C.). L'ouvrage de Douletſchah eſt dédié à l'émir Ali-ſchir. Il ſe trouve dans la Bibliothèque du roi parmi les manuſcrits Perſans, n.os 246, 248, 249 & 250. Celui de Sam-mirza s'y trouve pareillement ſous le n.° 247.

(2) Autre deſcendant de Tamerlan. Son père nommé *Manſour*, étoit fils de Baïkra, & petit-fils d'Omar-ſcheïkh, l'un des fils de Tamerlan.

ſervice du ſultan Aboulcaſſem Babour, & il occupa une place importante à ſa cour. Ce prince conçut pour lui un ſi grand attachement, qu'il l'appeloit ſon fils. Le ſultan qui aimoit les lettres, ſe plaiſoit à entendre lire les poëſies qu'Ali-ſchir compoſoit en turc & en perſan, & il lui en témoignoit ſa ſatisfaction en le comblant de faveurs & de bienfaits. Babour étant mort, Ali-ſchir ſe retira à Meſchhed, & ſe livra tout entier à l'étude. Les troubles qui s'élevèrent dans le Khoraſſan, l'obligèrent à paſſer dans le Mavaralnahr, & il fixa ſon ſéjour à Samarcande. Dans la ſuite, le ſultan Hoſſain-mirza étant devenu maître du Khoraſſan, fit prier Ahmed-mirza, qui régnoit dans le Mavaralnahr, de lui envoyer Ali-ſchir. Quoique le ſultan Ahmed fût alors dans la plus grande détreſſe, il n'épargna pas la dépenſe pour donner à Ali-ſchir un cortége brillant en l'envoyant dans le Khoraſſan. Arrivé à Hérat, l'émir fut reçu du ſultan & de toute ſa cour, avec les diſtinctions les plus flatteuſes. Il fut d'abord chargé du ſcel royal, devint peu après chef du Divan, & fut enfin nommé grand viſir. Lorſqu'il eut exercé pendant quelque temps les fonctions importantes de cette place, il renonça à tout emploi pour vivre dans la retraite. Il accepta dans la ſuite le gouvernement de la ville & du département d'Eſtérabad; mais il ne tarda pas à ſe démettre de ce gouvernement, & il paſſa le reſte de ſes jours dans le repos, loin du tumulte du monde & des affaires.

La conſidération dont il jouiſſoit ne fit qu'augmenter, & il n'y avoit point de marques de reſpect & de diſtinction qu'il ne reçût chaque jour du ſultan : pluſieurs princes recherchoient ſon amitié, & ſe faiſoient honneur de le fréquenter. Le trait ſuivant eſt propre à faire connoître combien étoit grande la faveur dont jouiſſoit Ali-ſchir auprès du ſultan.

Le vizir Khodja Medjdeddin avoit reçu le ſultan chez lui, & ce prince avoit été ſi content de la réception qu'il lui avoit faite, qu'il l'avoit comblé de préſens, & lui avoit même accordé l'honneur de la khalaat (3), quoique la coutume de ce temps fût de ne point honorer de cette faveur ceux qui étoient Perſans d'origine. Medjdeddin ſe

(3) Ce préſent conſiſtoit en une robe de deſſous, une de deſſus plus longue & plus ample, une ceinture & un turban.

présenta à l'audience du sultan revêtu de l'habit dont il lui avoit fait présent, & mit neuf fois le genou en terre devant lui, suivant l'usage. Un instant après Ali-schir envoya à ce même vizir son manteau; le vizir le mit par-dessus les habits qu'il avoit reçus du sultan, & revêtu de ce manteau, il vint faire sa cour à Ali-schir, & mit neuf fois le genou en terre devant l'émir. On peut juger par-là de quelle considération jouissoit Ali-schir.

Ce grand homme, après avoir renoncé aux affaires, ne demeura pas dans l'oisiveté. Livré entièrement à l'étude, il composa plusieurs ouvrages, tant en langue Turque qu'en langue Persane. Il se distingua aussi par la protection qu'il accordoit aux gens de lettres & aux savans, & on lui dédia un grand nombre d'ouvrages.

Il employa ses richesses à l'établissement ou à la construction d'un grand nombre d'édifices consacrés à la religion ou à l'humanité, parmi lesquels on comptoit quatre-vingt-dix caravanseraïs, des hospices, des mosquées & des ponts. Un des principaux édifices qu'il fit construire, & qui étoit situé dans la ville de Hérat, sur le bord de la rivière qui l'arrose, renfermoit une grande mosquée, un collége, un monastère (4), un hôpital & des bains, & faisoit l'admiration de tous les étrangers.

Ali-schir possédoit plusieurs talens agréables, & réussissoit dans différens arts, tels que la sculpture, la dorure, les diverses sortes d'écriture & la peinture. Il mourut au mois de djoumadiloula de l'année 906 (décembre 1500).

Le sultan Aboulgazi Hossaïn Béhadurkhan ne lui survécut que de quelques années; il mourut en l'année 911, laissant ses états à son fils Bédiezzéman, qui fut dans la suite vaincu par Schaïbec, khan des Uzbeks, & se réfugia auprès de Schah Ismaël Sofi, roi de Perse. Ismaël lui donna la ville de Tauris. Sélim, empereur Othoman, ayant pris cette ville, Bédiezzéman fut fait prisonnier, & conduit à Constantinople, où il mourut.

---

(4) Ce monastère est certainement celui dont parle Mirkhond, & dans lequel Ali-schir lui avoit donné un logement.

MÉMOIRE

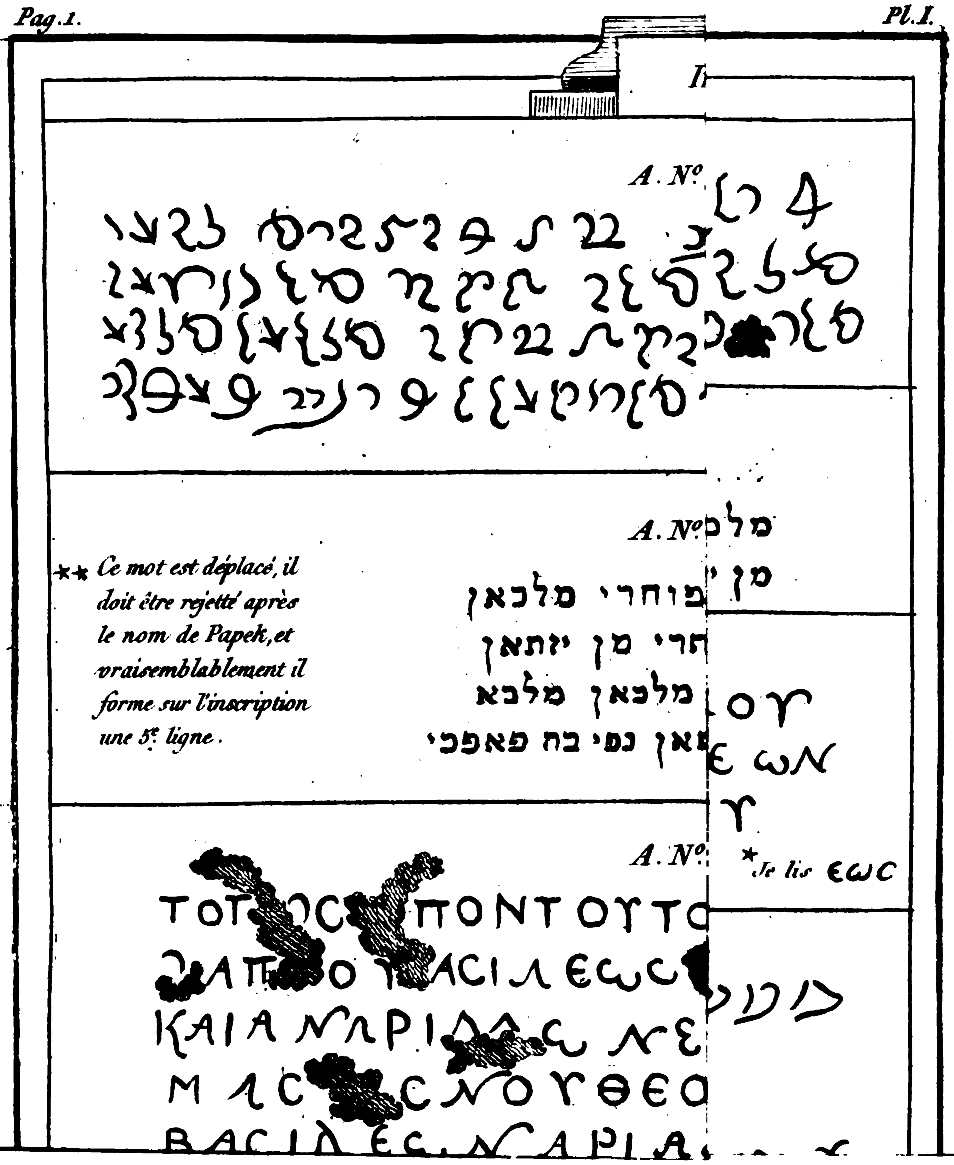
A. N°
A. N°
** Ce mot est déplacé, il doit être rejetté après le nom de Papek, et vraisemblablement il forme sur l'inscription une 5e ligne.
מן ׳פוחרי מלכאן
חרי מן יזתאן
מלכאן מלכא
אן נפי בח פאפכי
A. N°
*Je lis ΕΩC

MÉMOIRE
SUR
LES INSCRIPTIONS
ET
LES MONUMENS
DE NAKSCHI-ROUSTAM.

PARMI les monumens échappés aux ravages du temps, il en eſt peu qui ſoient auſſi dignes de fixer les regards des voyageurs & l'attention des ſavans, que ces ruines fameuſes, connues dans l'Orient, ſous le nom de *Tchéhel-minar*, c'eſt-à-dire, les quarante colonnes, & que l'on regarde généralement comme les reſtes de l'ancienne Perſépolis (1). Quelle

(1) On les nomme auſſi *Hazar-Sutoun*, c'eſt-à-dire, mille colonnes. Voyez ſur ces ruines, Kœmpfer, Amœnit. exotic. *faſcic. II. relat. V, pag. 325 & ſeq.* Chardin, Voyages en Perſe, *tome IX, édition de 1711, pag. 49 & ſuiv.* Lebrun, Voyage en Perſe & aux Indes Orientales, *pages 261 & ſuiv.* Voyages de Mandelſlo, *page 19;* Voyage de Perſe & des Indes, de Th. Herbert, *trad. Françoiſe, pages 238 & ſuiv.* Voyage de J. Struys, *édit. de 1681, in-4.° pag. 316;* Thevenot, Voyage au Levant, *édit. de 1727, tome IV, page 501;* Voyages de Niebuhr, *Amſterdam, 1780, tome II, pages 99 & ſuiv.* On peut auſſi couſulter la deſcription des ruines de Perſépolis, nouvellement publiée dans un ouvrage

A

a été la destination de ces magnifiques édifices qui ont dû coûter des travaux immenses? à quelle époque faut-il en rapporter la construction? quels hommes ont réuni en ce lieu leurs efforts pour immortaliser leurs noms par ces ouvrages dignes de l'admiration de tous les siècles? ces questions & une multitude d'autres que peut faire naître la vue de ces ruines, n'ont point encore été décidées d'une manière entièrement satisfaisante, malgré les travaux des savans qui s'en sont occupés. Si quelque rapport entre le goût qui règne dans ces édifices & celui des monumens Égyptiens, a fait soupçonner qu'ils étoient l'ouvrage d'artistes de cette nation (2), on pourroit aussi réunir un grand nombre de traits défavorables à cette opinion.

Les caractères gravés sur les murs de Tchéhel-minar ne sont pas enveloppés d'une moindre obscurité. Quelques savans les ont regardés comme des caractères magiques ou talismaniques (3). D'autres, comme Cuper, n'ont pas fait difficulté d'y reconnoître des lettres & les élémens d'une écriture très-ancienne (4). Lacroze, dont le nom est si juste-

---

Anglois, intitulé: Observations made on a tour from Bengal to Persia, in the years 1786—7; with a short account of the remains of the celebrated palace of Persepolis, &c. by William Francklin. *London, 1790, pages 201 & suiv.*

(2) Voyez le Mémoire de M. le comte de Caylus, sur les ruines de Persépolis, dans le tome XXIX des Mémoires de l'Académie des inscriptions & belles-lettres, *Histoire de l'Académie, pages 118 & suiv.*

(3) Voyez les Lettres de Cuper, *page 222;* Philosophical transact. *tome XVII, n.° 201;* Hyde, Hist. relig. veterum Persar. *édit. de 1700, p. 518.*

(4) Lettres de Cuper, *loc. cit. & p. 226.* « Les caractères, dit ce savant, » dont les inscriptions de Persépolis sont composées, causeront bien de la » peine à ceux qui tâcheront de les expliquer; & quoiqu'ils soient fort simples » & presque d'une même façon, je ne doute pas néanmoins, n'en déplaise à

ment célèbre dans les faſtes de la littérature, les regarde comme une écriture hiéroglyphique aſſez ſemblable à celle des Égyptiens & des Chinois (5). Le docteur Hyde, au contraire, veut que ces caractères ne ſoient que le jeu d'un ſculpteur, qui pour charger d'ornemens les murs de Perſépolis, a imaginé d'eſſayer combien de différentes formes pourroit produire une ſeule figure élémentaire combinée avec elle-même. Ce ne ſont, ſuivant lui, ni des lettres, ni des figures deſtinées à exprimer chacune des mots entiers, comme dans l'écriture Chinoiſe (6). Hyde n'auroit pas ſans doute adopté cette opinion, s'il avoit eu ſous les yeux une copie des inſcriptions de Perſépolis, plus étendue & plus exacte que celle qui ſe trouve dans le tome XVII des Tranſactions philoſophiques. Et en effet, elle eſt ſuffiſamment détruite par la raiſon même ſur laquelle il l'appuie.

» ceux qui ſont d'un ſentiment contraire, que ce ne ſoient de vraies lettres, » dont on ſe ſervoit dans le temps que ce grand ouvrage a été bâti.

Cuper dit que c'étoit auſſi l'opinion de Leibnitz, qui croyoit même que la conformité des caractères de ces inſcriptions, étoit la marque d'une écriture très-ancienne. (Ibid. *pages 27 & 32.)* Wahl's allgemeine Geſchichte der morgenländiſchen Sprachen und Litteratur, *Leipzig, 1784, pag. 618.*

(5) *Ex Syriacis derivatas cenſeo Perſarum litteras veteres, quarum ſpecimina quædam exſtant in nummis...... Ne verò ſint, qui Perſepolitanas inſcriptiones hìc objiciant: hoc vetuſtiſſimum litterarum genus hieroglyphicum eſſe ab Ægyptiis derivatum, & Sinenſibus affine ſuſpicor, ut pote in quo id mihi videor obſervaſſe, quod Sinenſibus familiare eſt, pro multiplicatione nempè ductuum & apicum in unoquoque charactere ſignificationem variari.* (Theſaur. epiſtol. Lacrozian. *tom. III, pag. 8.*) C'eſt auſſi le ſentiment de Kœmpfer. Amœnit. exot. *faſc. II. relat. V, pag. 331.*

(6) *Sunt qui putant neceſſe eſſe ut hiſce pyramidalibus figuris exprimantur litteræ, ex quibus aliquæ voces conflatæ. Me autem judice, non ſunt litteræ, nec pro litteris intendebantur, ſed fuerunt ſolius ornatûs cauſâ, in primâ palatii exſtructione merus luſus primi architecti, qui ludendo tentavit quot*

« Si ces caractères, dit-il, exprimoient des lettres » ou des mots, la même figure y paroîtroit plusieurs fois : » que le lecteur examine donc si le même caractère se trouve » répété ; dans ce cas, notre conjecture tombe entièrement. » Si le savant Anglois avoit pu consulter les inscriptions qui ont été publiées depuis par Corneille Lebrun, & d'autres voyageurs, il y auroit reconnu la répétition fréquente des mêmes figures, & par conséquent la réfutation de son opinion.

Chardin ne pense pas que l'on puisse regarder les caractères de Persépolis comme des hiéroglyphes. « D'autres » croient, dit-il, cette écriture de purs hiéroglyphes; mais

---

figurationes à se invicem diversæ à vario talium ductulorum seu scriptulorum situ & diversâ eorumdem positione & compositione oriri possent, ita ut ne duæ harum inter se convenirent : quæ quidem figurationes inter se invicem distinguuntur, & sigillatim dignoscuntur per interpunctionem, sine quâ sciri non possent. Architectus itaque, ejusve sculptor proposuit figuram cunei seu gladioli, tentando quotuplicìter diverso situ variari potuit, scilicet ex vario eorum situ & diversâ eorumdem positurâ quotuplices figurationes exurgerent, quasve exhibere posset pro phantasiæ suæ exercitio. Hi enim ductuli scriptulive dispescuntur in tot figurationes inter se discrepantes & distinctas, ubi omnis figuratio (sive uno scriptulo, sive plurium scriptulorum complexu constet) interpunctione ab aliâ distinguitur; quæ quidem inter singulas configurationes interpunctio indicat eas non posse esse litteras, easque à vocum compositione absolvit. Nec sunt simplices vocum characteres, quippè qui mos in linguâ Persicâ nunquàm obtinuit. Non itaque sunt litteræ vocem componentes, nec simplices integrarum vocum characteres : nam sive hoc, sive illo modo accipiantur, certè vel eadem littera, vel idem character in hisce lineis aliquoties recurreret & repeteretur ; quod non fit. Lector itaque diligenter perpendat, an eadem figuratio aut idem character bis occurrat, necne ; aliàs enim nostrum augurium nil valet...... Cùm itaque in linguâ Persicâ non sint aliqui simplices vocum characteres, & dictæ figurationes non sint tales quæ vocem aliquam componant, ergo hi characteres seu figurationes non possunt esse voces nec litteræ legendæ, nec tali usui serviunt ; sed tantùm ornatûs & lusûs gratiâ adhibentur. (Hist. relig. vet. Persar. *pag.* 527.)

» il n'y a point d'apparence, & je tiens pour certain que » c'eſt une véritable écriture comme la nôtre, d'autant plus, » qu'autour de ces caractères il y a quantité de points dont » on ſait que les caractères hiéroglyphiques n'ont pas » beſoin....... Figueroa, dit encore Chardin, ſe peine » fort à chercher ſi elle ſe faiſoit de gauche à droite comme » la nôtre, ou de droite à gauche comme l'écriture Orien- » tale, & il conclut qu'elle ſe faiſoit de gauche à droite. » J'ajouterai qu'elle ſe faiſoit auſſi de haut en bas comme la » Chinoiſe, &c. (7) ».

Il n'y a pas long-temps qu'un ſavant écrivain Allemand, M. Wahl, dans un ouvrage qui a pour titre : *Hiſtoire générale des Langues & de la Littérature Orientale*, a annoncé qu'il s'étoit occupé avec ſuccès de l'étude des anciens caractères de Tchéhel-minar, & qu'il eſpéroit pouſſer ſes découvertes aſſez loin pour en donner bientôt une explication complette. Il s'eſt contenté d'offrir dans cet ouvrage les réſultats ſuivans : 1.° c'eſt une véritable écriture. 2.° C'eſt une écriture du genre le plus ancien, car les caractères dont elle eſt compoſée ne ſont pas des lettres proprement dites ; ce ſont des figures qui repréſentent des mots, & on pourroit avec quelque reſtriction appeler cette écriture une écriture ſyllabique. 3.° La direction de cette écriture n'eſt pas uniforme ; tantôt elle procède de gauche à droite, tantôt elle paroît ſuivre la marche de l'écriture nommée par les Grecs *bouſtrophédon*. 4.° Toutes les inſcriptions de ce genre qui ont été publiées, ne préſentent qu'une même eſpèce d'écriture, & non trois ſortes d'écritures différentes, comme l'a penſé Niebuhr. 5.° Des lignes entières de différentes inſcriptions

(7) Voyages de Chardin, *tome IX, pages 108 & 109.*

offrent, trait pour trait, la même férie de caractères, ce qui donne lieu de penfer que le contenu de ces infcriptions eft peu varié (8).

M. Wahl rendra affurément un grand fervice à la littérature s'il parvient à déchiffrer les infcriptions de Perfépolis; mais il me femble que plufieurs de fes réfultats fe trouvent contredits par les copies de ces infcriptions qui ont été publiées par Lebrun & par Niebuhr.

Toutes les infcriptions compofées de ces caractères que l'on nomme *écriture à clous*, paroiffent d'une égale antiquité & auffi anciennes que l'édifice. On peut même juger que les parties de l'édifice fur lefquelles elles font gravées, ont été deftinées à les recevoir par celui même qui conduifoit les travaux; car c'eft fans doute à ce deffein qu'il les a laiffées vides & fans ornemens (9). Cependant, fi l'on compare

---

(8) Meine eignen Unterfuchungen, die ich bereits über diefe Schrift angeftellt habe und fortfezze, find zwar noch lange nicht reif, aber laffen mich hoffen, fie bald entziffert liefern zu können. Ich will zur Probe einige kurze Bemerkungen mittheilen. — Wirkliche Schrift, und keine Verzierung. — Die Schrift ift nicht Buchftaben —, aber Character — und zugleich gewiffermafen Silben-Schrift — daher ungezweifelt die ältefte — Ihre Richtung fcheint fich nicht immer gleich — hie mag fie vielleicht von der Linken zur Rechten laufen; dort fcheint fie buftrophädifch zu gehen und aus E *lin. 2, 3,* vergl. mit C. *lin. 1.* (bei Niebuhr) erhellet mir ihr Lauf von der Rechten zur Linken — Die Niebuhrifche Hypothefe von drei Alphabeten ift nichts, da alle dergleichen Infchriften offenbar eine Schriftweife haben — Ganze Zeilen auf den verfchiednen Tafeln find Zeichen für Zeichen, eine Folge von Figuren, woraus man deutlich wahrnimmt, dafs der Inhalt aller Perfepolitanifchen Infchriften dieser Art wenig verfchieden feyn mufs. (Allgemeine Gefchichte der morgenländ. Sprachen, *pag. 618.*)

(9) Hyde, Hift. rel. vet. Perf. *pag. 526. Hæc fculptura (qualifcumque fit) videtur valdè antiqua, cum ipfo palatio coeva*, &c. Cuper, lettre à M. Lacroze, *pag. 31.* Voyages de Niebuhr, *tom. II, pag. 129, lig. pénult.*

trois de ces inſcriptions gravées l'une auprès de l'autre ſur la même muraille, & dont les caractères ſont formés des mêmes élémens, & ſuivant les mêmes principes de combinaiſon, on reconnoîtra que dans l'une les figures ſont plus variées, & que dans l'autre elles préſentent un moins grand nombre de combinaiſons : ici on les trouvera plus ſimples, là elles paroîtront généralement plus compoſées ; dans l'une elles affectent la poſition perpendiculaire ou horizontale, dans l'autre, la plupart ſont placées obliquement : le même caractère qui dans l'une revient très-fréquemment, ne ſe trouve pas une ſeule fois dans les autres : ici les traits perpendiculaires ſont coupés par des figures horizontales, là on ne voit rien de ſemblable (10), Ces différences pourroient conduire à penſer contre le quatrième réſultat de M. Wahl, que toutes ces inſcriptions ne préſentent pas le même genre d'écriture.

Il paroît en ſecond lieu indubitable, que la marche de ces caractères eſt de gauche à droite. La vérité de cette obſervation, qui au rapport de Chardin avoit déjà été faite par Figueroa (11), me ſemble démontrée par Niebuhr. Ce voyageur a remarqué que dans une de ces inſcriptions qui ſe trouve gravée en deux endroits de l'édifice, deux lettres qui dans un endroit terminent la troiſième ligne du côté droit, commencent dans l'autre le côté gauche de la

---

(10) Voyages de Niebuhr, *tome II, page 112, lig. 35, & planche XXIV.* Ibid. *page 130, lig. 2.* Voyez auſſi *la planche XXIII.*

(11) Je dis au rapport de Chardin, parce que je ne trouve point cette obſervation dans la relation de l'ambaſſade de don Garcias de Sylva Figueroa.

quatrième ligne (12). Chardin dit, il eſt vrai, que ces caractères paroiſſent auſſi être écrits par colonnes de haut en bas, à la manière des caractères Chinois. Cette opinion n'eſt fondée que ſur ce que la même inſcription paroît occuper quelquefois le deſſus & les deux côtés d'une fenêtre (13), ce qui eſt plus aiſé à concevoir en ſuppoſant une écriture dont les caractères ſoient diſpoſés par colonnes & placés perpendiculairement l'un au-deſſus de l'autre comme dans l'écriture Chinoiſe. Mais il ſuffit de jeter les yeux ſur les deſſins de Corneille Lebrun, de Kœmpfer & de Niebuhr, pour ſe convaincre que dans les inſcriptions de Tchéhelminar, les lettres ou caractères ne ſont point placés perpendiculairement l'un au-deſſus de l'autre, de manière à former des colonnes diſtinctes. Quant aux inſcriptions qui entourent les fenêtres, comme celle qui a été copiée par Chardin, il me ſemble que la direction de l'écriture ſuit celle du contour de la fenêtre, de la même manière que la légende d'une médaille.

Quoi qu'il en ſoit de ces obſervations & des divers jugemens que les ſavans ont portés de ces caractères, mon intention n'eſt point de me livrer à un plus grand détail ſur ce ſujet, ni d'ajouter de nouvelles conjectures à celles

(12) « Dans ces inſcriptions, dit-il, je fis cette remarque, que deux lettres » que l'on trouve à une des portes, à la fin de la troiſième ligne, ſe trouvent » à l'autre au commencement de la quatrième. Les ſavans qui veulent prendre » la peine de les déchiffrer, peuvent donc être aſſurés qu'elles ſont écrites » de la gauche à la droite, de même que les écritures Européennes. » (Voyages de Niebuhr, *tome II, page 117, note (a)*.)

(13) Voyez Kœmpfer, Amœnit. exot. *faſc. II, relat, V, page 347*; Voyages de Chardin, *tome IX, planche LXIX;* Voyages de Niebuhr, *tome II, page 113, fig. 14*.

qu'on

qu'on a déjà formées sur les monumens de Tchéhel-minar, & les inscriptions aussi anciennes que ces monumens. L'objet que je me propose dans ce Mémoire, est de présenter l'explication de quelques inscriptions Grecques qui se trouvent sur certaines ruines comprises quelquefois parmi celles de Tchéhel-minar, quoiqu'elles soient à une assez grande distance de l'édifice auquel appartient proprement ce nom. Ces inscriptions Grecques sont accompagnées d'autres inscriptions dont les caractères ont été jusqu'ici entièrement inconnus, & sur lesquelles je proposerai mes conjectures; ce qui divise naturellement mon travail en deux parties. J'expliquerai dans un autre Mémoire les inscriptions Arabes & Persanes postérieures à l'établissement du Mahométisme, qui se trouvent aussi sur ces ruines & qui ont été copiées par les voyageurs.

Je dois commencer par faire connoître la situation des lieux où se trouvent les inscriptions Grecques dont je vais m'occuper.

PREMIÈRE PARTIE.

TOUS les voyageurs qui ont visité les ruines de Tchéhel-minar & qui nous en ont donné la description, parlent aussi de celles de Nakschi-Roustam, qui ne sont éloignées des premières que de deux lieues ou environ (14). Nakschi-

(14) Voyage au Levant, par Thevenot, *tome IV, pages 513 & suiv.* Kœmpfer, Amœn. exot. *fasc. II, relat. IV, pag. 305 & seq.* Corneille Lebrun, Voyage en Perse, *tome II, page 281.* Voyages de Chardin, *tome IX, pages 116 & suiv.* Voyages de Niebuhr, *tome II, page 128.* W. Francklin's observations made on a tour from Bengal to Persia, *pages 232 & suivantes.* Thomas Herbert nomme ces monumens *Nocta Rustam.* Voyez le Voyage de Perse & des Indes de Th. Herbert, *trad. Franç. page 241.*

Rouſtam eſt encore appelé par les Perſans *Takht-Rouſtam*, & *Kabreſtan Ghiauran;* ce dernier nom ſignifie le cimetière des Guèbres. *Takht-Rouſtam* veut dire le trône de Rouſtam; & *Nakſchi-Rouſtam,* le tableau de Rouſtam (15). Si les habitans de cette contrée ont donné ces noms aux ruines dont il eſt ici queſtion, c'eſt qu'ils ont imaginé que les bas-reliefs gravés ſur les murs des édifices anciens que l'on y voit encore aujourd'hui, & dont plusieurs paroiſſent offrir l'image de combats ſinguliers, n'étoient autre choſe que la repréſentation des proueſſes ou des hauts faits d'armes de Rouſtam, cet ancien héros de la Perſe, qui a été chanté par les poëtes les plus fameux, & dont le nom ſemble être devenu celui de la bravoure & de l'intrépidité.

On ne trouve nulle part un détail plus exact ſur la poſition reſpective des différens édifices dont les ruines ſont compriſes ſous les noms de Tchéhel-minar & de Nakſchi-Rouſtam, que dans la relation des voyages de Niebuhr. Ce voyageur auſſi exact que fidèle, y diſtingue quatre parties différentes. La première renferme cette maſſe d'édifices contigus les uns aux autres, qui portent ſpécialement le nom de Tchéhel-minar. A la diſtance d'un mille & demi d'Allemagne, de Tchéhel-minar, ſont d'autres ruines que les habitans nomment les ruines d'*Iſtakhr*, & que Niebuhr regarde comme les reſtes du palais que la reine Homaï fit bâtir dans la ville de Perſépolis (16): Entre Tchéhel-minar

(15) Voyage de Chardin, *loc. cit.*

(16) Voyages de Niebuhr, *tome II, page 126.* Homaï eſt le nom d'une princeſſe que les hiſtoriens Orientaux comptent parmi les rois de Perſe, de la ſeconde dynaſtie, nommée des Kéaniens. Elle étoit fille de Bahman, auquel elle ſuccéda. Il paroît que quelques hiſtoriens Orientaux

& Istakhr, on trouve les ruines d'un édifice qui porte le nom de *Nakschi-Radjab*, c'est-à-dire, tableau de Radjab : « C'est une chambre entière taillée dans le rocher, mais qui » paroît n'avoir point été couverte, & n'avoir point eu de » muraille au-devant ; les trois autres murailles sont cou- » vertes de figures d'une grandeur extraordinaire, & elles » sont en relief comme toutes les figures de Tchéhel-minar, » mais taillées dans un goût tout différent. Les figures que » l'on trouve sur la muraille au nord, sont représentées sur » la planche XXXII, lettre *A* ». La figure principale de ce bas-relief étoit nommée *Radjab* par un homme du pays qui accompagnoit le voyageur Danois. Les figures de la muraille à l'est se trouvent aussi sur la même planche, lettre *B*. Quant à celles de la muraille qui est du côté du sud, ce sont, dit Niebuhr, deux figures à cheval qui se battent pour un anneau. Il ajoute qu'il ne les a pas dessinées, parce qu'elles ont beaucoup souffert par l'injure du temps, & qu'elles diffèrent peu de celles que l'on voit sur la planche

lui attribuent la construction du palais dont les ruines portent aujourd'hui le nom de *Tchéhel-minar* : au moins l'auteur du *Lubb-altarikh*, assure-t-il que c'est l'opinion de plusieurs Orientaux. « Plusieurs personnes, dit-il, » mettent au nombre des ouvrages de la reine Homaï l'édifice nommé les » *quarante colonnes*, & un autre qui se voyoit au milieu d'Estakhar, & » dont les Musulmans ont fait une mosquée, mais qui est aujourd'hui » détruit ». Büsching's Magazin für die neue Historie und Geographie; *tome XVII, page 50*. Manuscrits Persans de la bibliothèque du roi, *n.os 64, 93 & 94*. Mirkhond dit que la reine Homaï fonda la ville de Djerbadekan, dans le voisinage d'Ispahan, & que l'édifice nommé *Hazar-Sutoun* (c'est-à-dire, les mille colonnes), fut aussi construit par son ordre. C'est, ajoute-t-il, Estakhar que détruisit Alexandre. (*Manuscrits Persans de la bibliothèque du roi, n.° 55, page 245.*)

XXXIII, lettre C (17). C'eſt ſur la muraille qui eſt au nord que ſe trouvent l'inſcription Grecque que j'ai fait graver planche I.re *A, n.° 3*, & les deux inſcriptions *A, n.° 1*, & *A, n.° 4*. L'inſcription *A, n.° 1*, eſt gravée devant le cheval de la principale figure : l'inſcription Grecque & l'inſcription *A, n.° 4*, ſont gravées ſur le cheval même. Enfin, les ruines auxquelles appartient le nom de Nakſchi-Rouſtam, ſont au nord de Tchéhel-minar, à la diſtance d'environ un mille d'Allemagne en ligne directe (18); c'eſt-là que ſe trouvent les tombeaux dont les deſſins ont été publiés par Corneille Lebrun, Kœmpfer & Chardin, & que l'on peut juger par le goût qui y règne, auſſi anciens que les monumens de Tchéhel-minar (19). « Près de ces ſuperbes » mauſolées, on trouve, dit encore Niebuhr, pluſieurs » figures extraordinairement grandes, taillées ſur des tables » à part dans le rocher, & qui doivent repréſenter les » exploits de l'ancien héros de la Perſe, Rouſtam. On les « nomme delà *Nakſchi* (c'eſt-à-dire) la repréſentation de » *Rouſtam*. A en juger par l'ouvrage, il y en a quelques-» unes qui pourroient bien avoir une même antiquité que » la repréſentation de Radjab, mais les façades des tombeaux » ſont beaucoup plus anciennes; car les figures ſont habil-» lées, deſſinées & taillées exactement dans le même goût

(17) Voyages de Niebuhr, *tome II, pages 125 & 126.*

(18) Ibid. *tome II, page 127.*

(19) Chardin remarque que l'on voit ſur un de ces tombeaux des inſcriptions, dont les caractères ſont les mêmes que ceux de Tchéhel-minar. « A ſoixante pas, dit-il, du (premier) tombeau, il y en a un » autre; à trente pas un autre encore, & à cent pas un quatrième qui eſt » le dernier. Ils ſont tous quatre ſemblables, à deux inſcriptions près que » l'on voit ſur le troiſième, dont l'une qui comprend quinze lignes & qui » ſe découvre tout au haut de la façade, eſt du caractère commun de

» que celles de Tchéhel-minar (20) ». On voit ſur la planche XXXIII du tome II des voyages de Niebuhr, deux de ces bas-reliefs qui doivent, ſuivant ce voyageur, repréſenter les exploits de Rouſtam. L'un offre une eſpèce de combat ſingulier ou de joute entre deux cavaliers qui tiennent un anneau, que chacun d'eux paroît vouloir enlever à ſon adverſaire. L'autre repréſente un cavalier dont le coſtume eſt pareil à celui de l'un des deux perſonnages du bas-relief précédent; il ſaiſit de la main droite un homme qui eſt à pied & debout devant lui: un autre perſonnage armé eſt à genoux devant ce même cavalier & paroît implorer ſa clémence en lui tendant les mains. A ce dernier bas-relief appartient une grande inſcription fort endommagée, & dont Niebuhr a copié une partie que l'on voit ſur la planche XXXIV de ce même volume. Des deux cavaliers que l'on voit ſur le premier de ces bas-reliefs, l'un étoit nommé par les payſans de Tchul, village peu éloigné de ces ruines, *Rouſtam Sal*, & l'autre *Rouſtam Koladas* (21). Kœmpfer qui en a auſſi donné le deſſin (22), nomme l'un *Rouſtami Saal*, c'eſt-à-dire, ajoute-t-il, Rouſtam, fils de Saal; & l'autre *Rouſtami Koledeh*. On trouve encore à ce rocher, ſuivant Niebuhr, pluſieurs autres repréſentations de Rouſtam & d'autres perſonnes.

» temple dont j'ai donné des ectypes...... l'autre qui n'eſt pas ſi longue, » ſe voit contre la corniche & la porte ». (Voyages de Chardin, *tome IX, » page 123.)* C'eſt ſans doute auſſi ce qu'a voulu exprimer Kœmpfer dans la deſcription d'un des tombeaux de Nakſchi-Rouſtam, par ces mots: « *Suprema ſive tertia compages....... hieroglyphicis notis & emblema» tibus diſtinguitur.* » (Amœnit. exot. *faſc. II. relat. IV, pag. 315.)*

(20) Voyages de Niebuhr, *tome II, page 128.*

(21) Ibid. *page 129.* Voyages de Thevenot, *tome IV, pages 518 & 519.*

(22) Kœmpfer, Amœnit. exot. *faſc. II, relat. IV, pages 308 & 309.*

« Je ne les ai pas dessinées, ajoute-t-il, en partie parce » que l'ouvrage n'est que mauvais, & en partie parce que » je languissois de retourner à Schiraz (23) ». C'est parmi ces bas-reliefs que se trouvent les inscriptions *B, n.° 1* & *n.° 4; C, n.° 1* & *n.° 4:* & les inscriptions Grecques *B, n.° 3* & *C, n. 3* de la planche I, jointe à ce Mémoire.

C'est des mêmes bas-reliefs dont il est ici question que parle Chardin lorsqu'il dit : « On ne sait pas juger à la con- » tenance de ces cavaliers s'ils sont la guerre, ou s'ils se » battent en duel. Les gens du pays qui expliquent tout » ceci par les contes de leurs poëtes, disent que ces deux » personnages sont un roi des Indes & un roi de Perse, » tous deux héros célèbres, le premier nommé Rustam, fils » de Zal le blanc, fils de Sam, fils de Noraymon, Indien; » le second Rustam, fils de Tahmour, lesquels après une » longue & sanglante guerre, convinrent de la terminer par » un combat singulier; que ce combat consistoit à empoigner » un anneau de fer & à l'arracher à son adversaire; que » celui à la main duquel il restoit, étoit réputé vain- » queur & donnoit la loi à l'autre, & que le roi de Perse » qui est celui qui a la barbe longue, vainquit le roi des » Indes (24) ».

Corneille Lebrun qui a donné une description très-détaillée des ruines de Tchéhel-minar & de Nakschi-Roustam, dit que celles-ci éloignées des premières de deux lieues ou environ, tirent leur nom de Roustam, dont on voit la figure qu'on y a gravée pour en conserver à jamais la mémoire. On dit, ajoute-t-il, que c'étoit un puissant

(23) Voyages de Niebuhr, *loc. cit.*

(24) Voyages de Chardin, *tome IX, page 120.*

prince d'une grandeur démesurée, qui avoit quarante coudées de haut, & qui a vécu onze cent treize années (25). Il parle ensuite d'une manière plus particulière de ce bas-relief qui représente un combat singulier entre deux hommes à cheval, & il dit que de ces deux cavaliers, l'un tient fortement un cercle que l'autre laisse aller; que l'on prétend que le premier est Alexandre, & l'autre Darius qui lui cède l'empire par cette action (26).

Lebrun n'est pas le seul qui ait fait mention de cette tradition, qui rapporte à Alexandre le Grand & à ses conquêtes les bas-reliefs de Nakschi-Roustam : on trouve quelque chose de semblable dans les observations d'un voyageur Anglois, rapportées dans les Transactions philosophiques. Une copie de quelques inscriptions de Persépolis, trouvée dans les papiers d'un négociant Anglois, établi dans l'Orient, nommé Samuel Flower, ayant été envoyée à l'éditeur des Transactions philosophiques, il jugea à propos de la faire graver & de la rendre publique. Dans la lettre qui accompagnoit ces inscriptions, on annonçoit que cette copie avoit été prise sur les lieux par ce négociant, dans un voyage qu'il avoit fait en Perse en l'année 1667. Une note de Sam. Flower jointe à ces inscriptions, apprenoit que quelques-uns de ces caractères étoient gravés sur le poitrail de deux chevaux taillés dans la montagne de marbre noir, au lieu nommé *Nocta Rustam*, éloigné de trois lieues de Tchéhel-minar; que de ces deux l'un étoit, disoit-on, le cheval d'Alexandre,

---

(25) Voyage en Perse & aux Indes Orientales, *tome II, page 281, & planches 168, 169 & 170.*

(26) *Ibid.* page 282.

& l'autre celui de Rouſtam, célèbre héros Perſan, qui vivoit vers le temps de Cambyſe (27).

J'inſiſte ſur cette aſſertion, parce que c'eſt ſans doute pour l'avoir adoptée avec trop de confiance, que le docteur Hyde a été induit en erreur, & a cru pouvoir appliquer les inſcriptions qui accompagnent ce bas-relief, à Alexandre; quoique pour appuyer ſa conjecture, il ait été contraint d'y faire une multitude de corrections trop hardies.

Chardin a rejeté avec raiſon la conjecture du docteur Hyde (28); mais étoit-il plus fondé à regarder ces bas-reliefs comme la repréſentation des plus mémorables actions des rois ou princes enſevelis dans les tombeaux de Nakſchi-Rouſtam, & à dire, comme il le fait : « Il eſt à croire que » les hommes ſont ici des emblèmes de royaumes, diſtingués » & connus chacun par des marques que nous n'enten- » dons point pour être trop anciennes & trop éloignées » des uſages de nos jours (29) ». La différence du goût qui règne dans les tombeaux de Nakſchi-Rouſtam, & de celui qu'on remarque dans ces bas-reliefs, auroit dû l'empêcher d'adopter cette opinion.

D'autres ſavans entraînés par une nouvelle conjecture ſur le nom du prince mentionné dans l'inſcription Grecque qui

(27) « Theſe two characters (ce ſont les inſcriptions *B, n.° 3* & *n.° 4. » pl. I*) are engraven on the breaſt of two horſes cut out of the mountain » of black marble at Noctu-reſtand, diſtant a league from Chahelmanare, » or the ancient Perſepolis, one whereof is ſaid to be Alexander's, the » other Ruſtram's, a famous hero ſuppoſed to have lived about the time of » Cambyſes ». (Philoſoph. tranſact. *tom. XVII, num. 201, pag. 776.*) Hyde en rapportant cette note, ſubſtitue *Nocta Ruſtam* à *Noctu reſtand*, & *tribus leucis* à l'anglois *a league*.

(28) Voyages de Chardin, *tome IX, page 111.*

(29) Ibid. *page 125.*

accompagne

accompagne un de ces bas-reliefs, ont pensé qu'ils étoient l'ouvrage de quelque roi du nombre de ceux qui ont porté le nom d'Arsace. Le savant Cuper propose cette conjecture dans plusieurs de ses lettres (30), & il paroît que Lacroze étoit du même sentiment (31). Cette opinion a été pareillement adoptée par M. l'abbé Barthelemy, dans un Mémoire imprimé dans le Recueil de l'Académie des inscriptions & belles-lettres (32). Ce savant propose en même temps une autre conjecture, sur laquelle je reviendrai dans la suite de ce Mémoire.

Je ne m'arrêterai point ici à prouver que les bas-reliefs dont je viens de parler, sont beaucoup plus modernes que les tombeaux que l'on voit à Nakschi-Roustam. Cette opinion qui est celle du plus grand nombre des voyageurs, a été adoptée par M. le comte de Caylus (33), & ne paroît pas pouvoir être sérieusement contestée. Je me bornerai à expliquer les inscriptions qui accompagnent ces bas-reliefs, & cette explication me conduira à hasarder quelques conjectures nouvelles sur la signification des figures qui y sont représentées.

J'ai fait graver les inscriptions qui sont le sujet de ce Mémoire, d'après les dessins publiés par Niebuhr, dans le

---

(30) Lettres de Cuper, *pages 26, 29, 54 & 223.*

(31) *Ibid.* page 40. « Je suis confus, écrit Cuper à Lacroze, de ce que » vous louez tant...... ce que j'ai dit sur les monumens Persans, & sur » les explications de M Hyde, & je ne ferai pas difficulté de communiquer » à M. Lebrun tout cela, s'il le désire, parce que vous voulez bien hono- » rer mes considérations du nom de riches découvertes ».

(32) Mémoires de l'Académie des Inscriptions & belles-lettres, *tome XXVI, page 595.*

(33) Ibid. *tome XXIX, Histoire, page 136.*

deuxième tome de la relation de ses voyages, *planche XXVII.* Des trois inscriptions Grecques que l'on voit sur cette planche, celle qui y est désignée par la lettre *G*, & que l'on voit ici, *planche I.re, A, n.o 3*, ne se trouve point ailleurs que dans le voyage de Niebuhr ; les deux autres qui dans la planche citée de son voyage, sont partie des inscriptions placées sous la lettre *I*, & que l'on voit ici, *planche I.re B, n.o 3*, & *C, n.o 3*, ont été copiées plusieurs fois & ont fait le sujet des recherches de divers savans. La plus ancienne de ces copies est celle qui se trouve dans les Transactions philosophiques (34), d'où le docteur Hyde l'a tirée pour la faire graver dans son Traité de la religion des anciens Perses (35). Chardin a aussi publié ces deux dernières inscriptions dans la relation de ses voyages (36) ; elles se trouvent encore dans l'ouvrage de Kœmpfer, intitulé : *Amœnitates exoticæ* (37). Enfin, elles ont été copiées de nouveau sur les lieux par Niebuhr. En comparant les diverses copies de ces deux dernières inscriptions, on y remarque des différences essentielles ; mais malgré ces différences, on ne peut s'empêcher de reconnoître que toutes ces copies ne sont que des représentations plus ou moins fidèles du même original.

Je vais plus loin, & je pense qu'il n'existe véritablement que deux copies de ces inscriptions, celle de Chardin & celle de Niebuhr. Kœmpfer les a fait graver, il est vrai, sur la première planche qui accompagne sa description des monumens de Nakschi-Roustam ; mais il ne dit pas un mot

(34) Philosoph. transact. *tom. XVII, num. 201.*

(35) Histor. rel. vet. Persar. *pag. 517, tab. XIV, fig. 1 & 4.*

(36) Voyages de Chardin, *tom. IX, pl. LXXIII, Y.*

(37) *Fasc. II, relat. IV, p. 307.*

qui puiſſe faire préſumer qu'il les ait lui-même copiées ſur les lieux, tandis qu'il entre dans des détails particuliers ſur chacun des autres monumens. Il parle au contraire d'une autre inſcription qui fait partie d'un bas-relief repréſenté dans ſon ouvrage *(figure IX)*, & il obſerve à ce ſujet que cette inſcription dont il n'a pu copier que quelques lettres au haſard, eſt fort différente de celle que Hyde a publiée d'après la copie de Samuel Flower; puis il ajoute que dans tous les monumens de Nakſchi-Rouſtam, on ne trouve aucun autre veſtige d'inſcription (38). Kœmpfer ſe trompe aſſurément; mais il réſulte de ces paroles qu'il n'a ni copié, ni vu dans toute l'étendue des ruines de Nakſchi-Rouſtam, d'autre inſcription que celle qui appartient au bas-relief dont il a donné le deſſin ſous le *n.° IX*. Il eſt donc plus que vraiſemblable qu'il n'a fait graver les inſcriptions que l'on voit ſur la première des planches jointes à ſa deſcription de Nakſchi-Rouſtam, que d'après la copie de Hyde ou celle de Chardin.

Quant à la copie de Samuel Flower, publiée dans les Tranſactions philoſophiques, je crois pouvoir aſſurer qu'elle n'a point été faite ſur les lieux par ce négociant Anglois, comme les éditeurs l'ont penſé (39), & je ſoupçonne

(38) *Tabula compreſſam viginti linearum inſcriptionem continet, non eam profectò, quam Dn. Sam. Flowerus Angliæ intulit; à clariſſimo Hydeo in appendice laudati operis citatam, ſed prorsùs aliam; neque enim ullibi in hâc figurarum Ruſtamicâ univerſitate aliud inſcriptionis veſtigium conſpicitur.* Amænit. exot. *faſc. II, relat. IV, pag. 319.*

(39) Je crois devoir rapporter ici la lettre adreſſée à l'éditeur des Tranſactions philoſophiques, & qui accompagnoit les inſcriptions trouvées dans les papiers de Samuel Flower.

« Sir, I here ſend you ſome fragments of papers put into my hands » by a very good friend, relating to antique and obſcure inſcriptions,

qu'elle vient originairement de Chardin lui-même. La grande conformité qui se trouve entre les dessins de Chardin & ceux de Samuel Flower, dans les endroits même où ils sont le plus certainement fautifs, dépose en faveur de cette identité. Voici les raisons sur lesquelles je fonde cette conjecture.

1.° Les inscriptions en caractères Orientaux (*planche I.re, B, n.° 1, & C, n.° 1*) qui accompagnent les inscriptions Grecques (*ibid. B, n.° 3, & C, n.° 3*) tant dans la copie de Chardin que dans celle de Samuel Flower, sont représentées dans ces deux copies avec une ressemblance parfaite dans tous leurs traits. Cependant ces copies ne rendent que d'une manière très-infidèle les traits de l'original, si l'on en juge par les dessins de Niebuhr, & on verra par la suite de

---

» wich were retrieved after the death of M. Flower, agent in Persia for
» our East-India company; who while he was a merchant at Aleppo,
» had taken up a resolution to procure some draught or representation of
» the admired ruines at Chilmenar, pursuant to the third enquiry for Persia,
» mentioned in the Philosophical transactions, *pag. 420*, viz. Whether
» there being already good descriptions in words of the excellent pictures and
» basse-relieves that are about Persepolis at Chilmenar, yet none very
» particular, some may not be found sufficiently skilled in those parts,
» that might be engaged to make a draught of the place, and the stories
» their pictur'd and carved. This desire of the royal Society, as I believe,
» it hinted at a summary delineation, wich might be performed by a man
» qualify'd in a few days, taking his own opportunity for avoiding much
» expence (wich you now they are never able to bear): so I cannot but
» think, M. Flower conceived it to be a businesf much easier to perform
» then he found it upon the place, where he spent a great deal of time
» and money, and dying suddainly after, left his draughts and papers
» dispersed in several hands, one part whereof you have there, the rests its
» hoped may in some time be recovered, if sir John Chardin's exact and
» accurate publication of the entire work do not put a period to all further
» curiosity, wich I heartily wish. (Philos. transact. *tom. XVII, num. 201,*
» *page 775.*)

ce Mémoire, que les dessins de ce voyageur méritent incontestablement la préférence, puisque par leur moyen je suis parvenu à déchiffrer & à lire ces inscriptions, tandis que ceux de Chardin & de Flower n'offrent que des traits informes & confus. Les dessins de Chardin & de Flower sont donc très-inexacts. Or, s'il est facile de commettre des fautes en copiant des caractères que l'on n'entend pas, il est moralement impossible que deux copies faites par deux personnes différentes, s'écartent de l'original précisément dans les mêmes traits, & se rencontrent soit pour joindre des caractères qui doivent être séparés, soit pour séparer des traits qui ne doivent former qu'un seul caractère.

2.° Le dessin de Niebuhr nous apprend qu'il y a dans ces inscriptions des parties entièrement effacées. Ces vides disparoissent également & dans la copie de Chardin & dans celle qui est insérée dans les Transactions philosophiques: les caractères qui suivent les parties effacées sont dans l'une & dans l'autre immédiatement joints à ceux qui précèdent ces vides, sans que l'on y aperçoive aucune indication des intervalles où les traits ne sont plus visibles. Une telle inexactitude seroit-elle échappée à deux dessinateurs? n'en résulte-t-il pas ainsi que de l'observation précédente, que les copies de ces inscriptions en caractères Orientaux que l'on voit dans les Transactions philosophiques & dans le voyage de Chardin, ne sont qu'une seule & même copie; & cette conséquence ne doit-elle pas évidemment s'étendre aux inscriptions Grecques qui font partie des mêmes dessins?

3.° Et ceci change presque ma conjecture en une démonstration complette; on a gravé sur la même planche dans les Transactions philosophiques, & d'après les dessins trouvés

dans les papiers de Samuel Flower, une partie d'une inscription Arabe écrite en caractères Cufiques. Le docteur Hyde ayant comparé cette inscription dont les caractères lui étoient inconnus, avec une autre qui lui avoit été communiquée par Chardin, reconnut que c'étoit précisément la même, avec cette seule différence, que dans les Transactions philosophiques on n'en avoit gravé qu'une partie, & que le graveur avoit bouleversé l'ordre des lignes & les avoit confondues ensemble, ne faisant que deux lignes de ce qui en formoit effectivement un plus grand nombre dans l'original. En conséquence, au lieu de faire copier cette inscription d'après la gravure insérée dans les Transactions philosophiques, il fit graver la copie qu'il tenoit de Chardin (40). Si l'on compare en effet la copie de Chardin, telle qu'on la voit, soit dans le recueil de ses voyages, soit dans le Traité de l'ancienne religion des Perses, avec les deux lignes publiées dans les Transactions philosophiques d'après les papiers de Samuel Flower, on retrouvera tous les caractères

(40) Cette inscription Arabe est placée dans la planche des Transactions philosophiques & dans celle du traité de Hyde, sous le n.° 6. Voici comment le docteur Hyde s'exprime à ce sujet : *Ad ejus numerum 6 dico, quòd ea inscriptio ex aliquibus characteribus & quibusdam vocibus videatur esse Arabica......... Integra autem ista inscriptio ibi in marmore eisdem characteribus extans, constat 13 aut 14 lineis, quarum apographum habeo à singulari amico D.* Chardin, *undè eas recto ordine dabo, loco earum quæ in dictâ transactione dantur inverso ordine : ubi sculptor suopte ingenio sex lineas breviores in duas longiores transposuit & commiscuit atque confudit, incipiendo à sinistrâ more Europeo, & totius lectionis ordinem invertendo, ubi (ut præsumendum est) ἄζυγα canjunxit, σύζυγα diremit, εὔζυγα malè disjunxit, & ἀσύστατα fecit.............. exceptis verò vocum transpositionibus, simplices characteres exactè congruunt cum eis D.* Chardin, *& cum eis qui cernuntur in* les beautés de la Perse. (Hist. rel. vet. Pers. *pag. 519.)*

de ces dernières dans le dessin de Chardin. Cependant il est constant que rien ne ressemble moins aux vrais caractères de l'inscription que toutes ces copies, malgré leur uniformité; elle y est si mal représentée, que l'on ne seroit jamais parvenu sans d'autres secours, je ne dis pas à la lire, mais à deviner en quelle langue elle est écrite. Cette même inscription a été copiée depuis par Niebuhr, que l'on ne soupçonnera pas d'en avoir changé ou corrigé les traits à dessein & d'une manière arbitraire, puisqu'il n'a pu la déchiffrer, ni trouver personne qui la lui expliquât; & cependant sa copie très-différente de celles de Chardin & de Flower, est certainement beaucoup plus exacte, puisqu'elle m'a suffi, malgré la grossièreté des caractères, pour lire & expliquer cette inscription qui est en langue & en écriture Arabe: elle sera avec plusieurs inscriptions semblables, le sujet d'un autre Mémoire. Comment expliquer cette grande conformité entre deux copies remplies d'inexactitudes & de confusion, si ce n'est en avouant qu'elles n'en sont véritablement qu'une seule, & ne sont pas l'ouvrage de deux dessinateurs différens, mais deux exemplaires d'une même copie?

4.° Enfin, les inscriptions Grecques rapportées dans les Transactions philosophiques & dans les Voyages de Chardin, offrent elles-mêmes de semblables conformités d'erreurs. Dans ces deux copies on lit à la première ligne de l'inscription *B, n.° 3*, le mot PROCUYON qui ne signifie rien, & n'est autre chose que les vestiges mal lûs du mot ΠΡΟΣΩΠΟΝ, vestiges que le temps a sans doute encore plus effacés depuis la fin du siècle dernier, puisque Niebuhr n'a pu en distinguer aucuns traits. On lit aussi dans Chardin & dans les Transactions philosophiques APZA à l'endroit

où Niebuhr lit APT *(pl. I, B, n.° 3, lig. 2)*. C'eſt d'après les copies de Chardin & de Flower, qu'on a cru trouver ici le nom d'un Arſace. La copie de Niebuhr fait ſoupçonner un Artaxerce, & on verra dans la ſuite que c'eſt véritablement ce que portoit l'inſcription. Flower & Chardin ſe ſeroient donc encore également trompés en liſant APZA au lieu d'APTA : n'eſt-il pas plus vraiſemblable que l'un des deux n'eſt que le copiſte de l'autre ?

Je ſais qu'il y a quelques différences entre la copie des inſcriptions Grecques inſérée dans les Tranſactions philoſophiques & celle qui ſe trouve dans les Voyages de Chardin. La principale de ces différences eſt que dans Chardin on lit à la dernière de ces inſcriptions *(Plan. I., C, n.° 3)*, ΔΙΟϹ ΘΕΟΥ, tandis que dans les Tranſactions philoſophiques on trouve au lieu de l'*iota* du mot ΔΙΟϹ, la figure d'une L majuſcule. Cette différence & toutes les autres qu'on peut y remarquer ne proviennent vraiſemblablement que de quelques corrections faites par Chardin ſur ſes deſſins, d'après les conjectures qu'il formoit ſur le ſens de ces inſcriptions. Il étoit bien facile de reconnoître qu'il falloit reſtituer en cet endroit le mot ΔΙΟϹ, & Cuper nous apprend qu'on liſoit très-diſtinctement ΔΙΟϹ ſur une copie de ces mêmes inſcriptions qui lui avoit été communiquée par un ſavant (41).

Je me crois donc fondé à ne regarder les deſſins trouvés dans les papiers de Samuel Flower, & ceux qui ont été publiés par Chardin, que comme une ſeule & même copie, & à ſuppoſer que le négociant Anglois les tenoit de Chardin. Celui-ci put dans la ſuite y faire quelques corrections.

(41) Lettres de Cuper, *page 29*.

Suivant

Suivant les Transactions philosophiques, Samuel Flower avoit copié ces inscriptions dans un voyage fait en Perse en 1667 (42). Chardin nous apprend qu'il vint pour la première fois à Persépolis en 1666, ayant avec lui un peintre dont les dessins ne le satisfirent pas. Il y retourna ensuite plusieurs fois, & notamment en 1674, & fit lever des dessins plus exacts. Il me paroît naturel de penser que les copies de ces inscriptions furent faites dans un premier voyage, & que Samuel Flower put prendre en 1667 une copie des dessins de Chardin; à moins qu'on n'aime mieux croire que Chardin tenoit cette copie de Flower.

Cette discussion m'a paru nécessaire, pour que l'on n'opposât pas l'autorité de deux témoins & la conformité des copies de Chardin & de Flower, aux dessins de Niebuhr, & à l'interprétation que je donnerai des inscriptions d'après la copie de ce voyageur. Je passe maintenant à examiner le sujet de ces inscriptions & ce qu'elles contiennent.

J'ai déjà dit que les inscriptions Grecques que l'on voit ici sous les lettres *B, n.° 3* & *C, n.° 3*, se trouvent dans les Transactions philosophiques, dans le Traité de la religion des anciens Perses, & dans la relation des voyages de Chardin, jointes à plusieurs autres inscriptions tirées des ruines de Tchéhel-minar & de Nakschi-Roustam. Le docteur Hyde qui a fait sur cet objet une assez longue dissertation, s'exprime ainsi en parlant des inscriptions Grecques. « Je

(42) C'est ce qu'on lit dans le titre mis à la tête de la copie insérée dans les Transactions philosophiques. « An exact draught or copy » of the several characters engraven in marble at the mountains of Noctu- » restand and Chahelminar in Persia, as they ware taken in November » 1667: by M. S. Flower. (Philos. transact. *tom. XVII, pag. 776.*)

» commencerai, dit-il, par l'explication des inſcriptions » Grecques, qui paroiſſent avoir été gravées ici pour ſervir » d'interprétation à celles dont les caractères nous ſont in- » connus. L'on ne peut douter de l'ignorance du ſculpteur » qui les a gravées, & qui dans ſon travail a mal-adroite- » ment défiguré & corrompu les mots Grecs. Mais les fautes » groſſières qu'il a commiſes, n'empêchent pas qu'on ne » puiſſe deviner ce qu'il a voulu graver. Il n'y a aucun » doute qu'au lieu d'ΑΡΖΑΝΔΡΟΥ ou ΑΛΖΑΝΔΡΟΥ, » qui n'eſt qu'une prononciation vicieuſe, il devoit écrire » ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ. Je penſe donc que cette inſcription » *(pl. I.^re B, n.^o 3)* qui eſt corrompue, doit être rétablie » & lue ainſi : ΤΟΥΤΟ ΤΟ ΠΡΟϹѠΠΟΝ ΜЄΓΑΛΟΥ » ΘЄΟΥ ΑΛЄΞΑΝΔΡΟΥ ΒΑϹΙΛЄѠϹ ΒΑϹΙΛЄѠΝ » ΑϹΙΑΝѠΝ ΑΓΑϹΘЄΝѠΝ ΥΙΟΥ ΦΙΛΙΠΠΟΥ » ΒΑϹΙΛЄѠΣ. Peut-être au lieu d'ἀγαϑενῶν, faut-il lire » ἀπάνͳων. Quant à l'autre inſcription Grecque *(ibid.* » *C, n.^o 3)*........ il paroît qu'il la faut rétablir ainſi : » ΤΟΥΤΟ ΤΟ ΠΡΟϹѠΠΟΝ ΔΙΟϹ ΘЄΟΥ, & que » l'intention du ſculpteur a été de flatter Alexandre en » lui donnant le nom même de Jupiter, adulation plus » outrée que celle des prêtres d'Ammon, qui s'étoient » contentés de le décorer du titre de fils de ce dieu (43) ».

---

(43) *In noſtrâ de his diſſertatione, primò (quia paucis id fieri poteſt) expediam inſcriptiones græcas quæ, interpretationum loco, juxtà alias exoticas apponuntur. Et ſanè in his conſtat ſculptorem valdè ignarum fuiſſe, dicta græca falsè & imperitè in marmore ſculpendo. Quamvis verò tam malè id fecerit, quid tamen voluerit, hariolari liceat : nam pro corruptâ pronuntiatione* ΑΡΖΑΝΔΡΟΥ *ſeu* ΑΛΖΑΝΔΡΟΥ, *procul dubio voluit* ΑΛЄΞΑΝΔΡΟΥ. *Ea itaque quæ ad num. 2 corrupta cernuntur, ſecundùm ſculptoris primam intentionem reſtituenda & rectiùs legenda cenſeo ſequenti modo, videlicet,* ΤΟΥΤΟ ΤΟ ΠΡΟϹѠΠΟΝ ΜЄΓΑΛΟΥ ΘЄΟΥ ΑΛЄΞΑΝΔΡΟΥ ΒΑϹΙΛЄѠϹ

Il n'y a pas lieu de douter que la dernière de ces inscriptions, ne doive être lue de la manière proposée par le savant Anglois, quoique l'application qu'il en fait à Alexandre soit dénuée de tout fondement.

Quant à la première, son explication a été jugée avec raison, forcée & trop hardie par Chardin & Cuper. « Des » gens fort doctes, dit le premier, qui ont tâché de déchiffrer » ces inscriptions, ont cru qu'on pouvoit donner ce sens à » la première inscription Grecque : *C'est le visage du divin » Alexandre, roi des rois de toutes les nations Asiatiques, » fils du divin Philippe, roi.* Mais je ne crois pas ce sens » vrai, étant persuadé au contraire qu'il ne reste au monde » ni statue, ni figure d'Alexandre tirée de son vivant (44) ». Cuper s'explique d'une manière plus étendue sur l'opinion du docteur Hyde, dans une de ses lettres adressée à Lacroze. « M. Rhenferd me mande, dit-il, qu'il n'y voit goutte, & » que les caractères lui sont tout-à-fait inconnus (ce sont » ceux de l'inscription *B, n.° 4)*; il croit avec cela que l'on » y a ajouté le grec, dont le commencement a été, à ce que » j'en puis juger, de cette manière:

ΤΟΥΤΟ ΤΟ ΠΡΟϹΩΠΟΝ..............
ΘЄΟΥ ΑΡΖΑΚΟΥ ΒΑϹΙΛЄΩϹ ΒΑϹΙΛЄΩΝ
ΑΡϹΑΝΩΝ ΘЄΩΝ ΥΙΟΥ
ΘЄΟΥ ΠΑΠΑΙΟΥ ΒΑϹΙΛЄΩϹ.

ΒΑϹΙΛεωΝ ΑϹΙΑΝωΝ ΑΓΑϹΘεΝωΝ ΥΙΟΥ ΦΙΛΙΠΠΟΥ ΒΑϹΙΛεωϹ, *nisi pro ἀγαθεινῶν legeris ἁπάντων. Et quoad alteram inscriptionem græcam.... sic restituenda videtur pars græca secundùm mentem sculptoris,* ΤΟΥΤΟ ΤΟ ΠΡΟϹωΠΟΝ ΔΙΟϹ ΘεΟΥ, *adulando Alexandrum sub nomine Jovis, plusquàm sacerdotes Ammonii, qui eum tantùm filii nomine compellarunt.* (Hist. relig. vet. Pers. *pag. 519.)*

(44) Voyages de Chardin, *tome IX, page 111.*

» & l'autre doit être aussi corrigée ΤΟΥΤΟ ΤΟ
» ΠΡΟϹΩΠΟΝ ΔΙΟϹ ΘΕΟΥ. Car dans l'exemplaire
» de M. Witzen, il y a très-distinctement ΔΙΟϹ. Celui
» qui a consacré ce monument, témoigne que la tête qui s'y
» voyoit étoit de Jupiter, *Jovis dei*, & l'autre d'Arsaces,
» qui a été peut-être appelé aussi *Maclasnus* (45).
» L'ΑΡϹΑΝΩΝ m'est inconnu, & Hérodote témoigne
» que *Papæus* est le nom de Jupiter parmi les Scythes;
» & c'est pour cela que je l'y crois trouver............
» J'ai remarqué que M. Hyde la change fort (cette inscrip-
» tion), & qu'il y trouve Alexandre-le-Grand au lieu d'un
» Arsaces; car il en fait ΤΟΥΤΟ ΤΟ ΠΡΟϹΩΠΟΝ
» ΜΕΓΑΛΟΥ ΘΕΟΥ ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ ΒΑϹΙΛΕΩϹ
» ΒΑϹΙΛΕΩΝ ΑϹΙΑΝΩΝ ΑΓΑϹΘΕΝΩΝ ΥΙΟΥ
» ΦΙΛΙΠΠΟΥ ΒΑϹΙΛΕΩϹ. C'est, à ce que j'en puis
» juger, une entreprise trop violente & trop hardie, & je
» ne crois pas qu'Alexandre ait jamais été appelé *rex regum*,
» & ce titre seul défend un Arsaces, qui me plaît plus que
» l'Alexandre de M. Hyde. Et il faut bien considérer que
» cette inscription ne s'est pas trouvée à Persépolis, mais à
» Nocta-Rustam, qui sont des ruines à trois lieues de
» Chelminar; & c'est par-là & par le moyen d'Arsaces,
» que je suis confirmé dans ma conjecture, que les ruines
» de Persépolis, ou plutôt ce palais doit son origine aux
» Perses, & celui de Rustam aux Parthes ou aux Arsa-
» cides, & que c'est de-là qu'on y trouve le grec, cette

(45) Cuper a sans doute écrit ceci légèrement; il a pris pour un *lambda* le *delta* du mot ΜΑϹΔΑϹΝΟΥ; mais ce qui est plus étonnant, c'est qu'il paroît avoir pris le premier *sigma* pour un *kappa*, apparemment à cause de sa forme qui ressemble à celle du ϲ.

» langue étant commune par toute l'Asie, où il y avoit » quantité de gens de cette nation, & de qui les Arsacides » s'appeloient ΦΙΛΕΛΛΗΝΕΣ, comme il paroît par » leurs médailles (46) ».

Si la conjecture du docteur Hyde a contre elle son invraisemblance & la multitude des changemens arbitraires qu'il fait dans cette inscription, celle de Cuper, outre qu'elle est insuffisante pour en donner une explication complette, n'est pas d'ailleurs mieux fondée. Je ne réfuterai pas son opinion d'une manière particulière; elle le sera suffisamment par l'explication même que je proposerai. Je ne dois pas négliger de rappeler ici ce que M. l'abbé Barthélemy dit au sujet de ces inscriptions, dans le Mémoire que j'ai déjà cité. Il adopte l'opinion de Cuper, & se fonde pour attribuer cette inscription à quelqu'un des rois de la dynastie des Arsacides, 1.° sur ce que l'on y remarque les mêmes fautes que sur les médailles des rois Parthes; 2.° sur les titres de *dieu* & de *roi des rois* donnés à ces souverains; 3.° sur les lettres APZA qu'il prend pour le commencement du nom d'Arsaces. Il observe qu'on pourroit lui objecter que la Perse eut toujours ses souverains particuliers, du temps même de la dynastie

(46) Lettres de Cuper, *pages 29 & 30.* M. Swinton croit aussi que le nom propre qu'on lit dans cette inscription est celui d'Arsaces « The » Greek letters, dit-il, ΑΡΖΑ...... CΙΛωC ΒΑCΙΛεωΝ....... » clearly present to our view, in Parthian Greek, such as sometimes occurs » upon the Parthian coins, the words ΑΡCΑΚΟΥ ΒΑCΙΛεωC ΒΑCΙΛεωΝ, » viz. *Arsacis regis regum*, of Arsaces the king of kings : and consequently » give us sufficiently to understand, as they are inscribed on the breast of » a horse of stone, cut out of the mountain of black marble at Naxi-» Rustan, or, as others says, on the garment of his rider, that they » belonged to an equestrian statue of one of the Parthian kings ». (Philos. transact. *tom. XLIX, p. * 597 & * 598.)*

des Parthes, & répond à cela que de l'aveu de Strabon, ces rois Perses dépendoient des Parthes, en sorte qu'on pourroit croire que c'étoient moins des rois que des satrapes ou des gouverneurs de provinces. « Si cette réponse, ajoute-t-il, » ne satisfait pas, j'irai plus loin, & j'ajouterai que les » inscriptions ont été faites pour les rois de la dynastie des » Sassanides. On sait que ces princes avoient adopté ces » titres fastueux qui rendoient les rois Parthes respectables » à leurs sujets, & que plusieurs d'entr'eux ont porté le » nom d'Artaxerce, que l'ouvrier peut avoir mal figuré dans » cette occasion (47). » On verra tout à l'heure combien la conjecture de ce savant Académicien étoit conforme à la vérité.

Voici de quelle manière je lis l'inscription dont il vient d'être parlé, d'après la copie de Niebuhr *(pl. I, B, n.° 3)*. J'indiquerai les lettres que je supplée dans cette inscription & dans les suivantes, en employant pour ces lettres le caractère cursif.

ΤΟΥΤΟ ΤΟ *προσωπ*ΟΝ ΜΑCΔΑCΝΟΥ
ΘЄΟΥ ΑΡΤ*αξαρου* *βασιλε*ωC ΒΑCΙΛЄωΝ
ΑΡΙΑΝωΝ *εκ* *γενου*C ΘЄωΝ ΥΙΟΥ
ΘЄΟΥ ΠΑΠΑ*κου* ΒΑ*σιλ*Єω C.

J'y joins l'inscription *A, n.° 3*, qui n'a été copiée que par Niebuhr. Comme ces deux inscriptions ont beaucoup de rapport l'une avec l'autre, elles se prêtent un secours mutuel pour rétablir les caractères qui dans chacune d'elles ont été effacés ou altérés, & les remarques que j'aurai lieu

(47) Mémoires de l'Académie des Inscript. & belles-lettres, *tome XXVI, page 595.*

de faire fur leur contenu, font communes à toutes les deux. Voici donc ce que je lis dans cette autre infcription :

ΤΟ ΠρΟϹωΠΟΝ ΤΟΥΤΟ ΜΑϹδαϹΝΟΥ ΘΕΟΥ
ϹΑΠορΟΥ ΒΑϹΙΛΕΩϹ ΒΑϹΙΛΕΩν αριαΝΩΝ
ΚΑΙ ΑΝΑΡΙΑνΩΝ Εκ γεΝΟΥϹ ΘΕΩν υιου
ΜΑϹδαϹΝΟΥ ΘΕΟΥ ΑΡΤαξΑΡΟΥ βασιλεως
ΒΑϹΙΛΕΩΝ ΑΡΙΑΝΩΝ ΕΚ ΓΕΝΟυς θεων
ΕΚΓΟΝΟΥ ΘΕΟΥ ΠΑΠΑΚΟΥ ΒΑϹΙΛεως.

On ne doit pas être étonné que je fupplée à la fin de la troifième ligne de cette infcription le mot υιου, ainfi que les mots βασιλεως & θεων à la fin des deux lignes fuivantes. Il eft certain que les extrémités de ces lignes font effacées, comme on le voit fur le deffin de Niebuhr, & le fens prouve très-certainement qu'il faut reftituer le mot βασιλεως à la fin de la quatrième ligne. Cette reftitution eft en outre appuyée par la comparaifon de cette infcription avec la précédente. Cette comparaifon prouve également qu'il faut rétablir le mot θεων à la fin de la cinquième ligne. Quant à la reftitution du mot υιου que je crois devoir lire à la fin de la troifième ligne, non feulement elle eft établie fur la néceffité de fuppléer quelque chofe en cet endroit pour rendre cette ligne égale aux autres, & pour lier le commencement de l'infcription avec la fin ; elle eft encore confirmée par la troifième ligne de l'infcription *B, n.° 3*, & par les infcriptions Orientales, qui font, comme je me propofe de le démontrer, l'original des infcriptions Grecques.

Pour le nom propre ΑΡΤΑΞΑΡΟΥ qui eft le même qu'Artaxerce ou Ardefchir, & que je lis ici, les trois premières lettres ΑΡΤ font bien confervées dans l'une & l'autre

inscription, suivant la copie de Niebuhr. Les quatre dernières lettres ΑΡΟΥ sont également bien conservées dans l'inscription *A, n.° 3.* Il ne pourroit donc rester d'incertitude que sur les deux lettres ΑΞ que je rétablis par conjecture au milieu du mot; encore la première de ces deux lettres se retrouve-t-elle dans la copie de Chardin. Au reste, il est aisé de prouver que ce n'est pas ici une supposition gratuite, mais une conjecture bien fondée.

Le prince dont il est ici question est désigné sous la qualité de fils de Papac dans l'inscription *A, n.° 3*, & le nom de *Papac*, se retrouve aussi presque entier dans l'inscription *B, n.° 3.* Or, parmi les princes qui ont porté le nom d'Artaxare ou Artaxerce, que les Orientaux prononcent aujourd'hui Ardeschir, nous en trouvons un, & c'est le premier de la dynastie des Sassanides, dont le père se nommoit Babac ou Babec, & qui est appelé communément par les historiens Orientaux *Ardeschir, fils de Babec*, ou *Ardeschir Babégan* (48).

(48) Dans les annales d'Eutychius, ce prince est nommé *Azdaschir, fils de Babec, fils de Sassan, de la ville d'Istakhr.* (*Azdaschir*, au lieu d'Ardeschir, est une faute de copiste causée par la ressemblance du *za* & du *ra*. Ces deux lettres ne diffèrent que par l'addition d'un point qui distingue le *za*.) Beïdhavi, auteur du *Nizam altéwarikh*, le nomme *Ardeschir Babec.* (Manuscrits Persans de la bibliothèque du roi, *n.os 92 & 117.*) L'auteur du *Lubb altarikh* dit qu'Ardeschir Babégan étoit ainsi nommé de Babec son aïeul maternel, qui étoit gouverneur de la province de Fars, pour Ardévan & qui avoit donné son nom à Babeca, ville située sur les limites de cette province & du Kirman. Sassan père d'Ardeschir, dont l'origine remontoit à Sassan fils de Bahman, étoit au service de Babec, en qualité de berger. Babec l'ayant interrogé sur son origine, en conséquence d'un songe qu'il avoit eu, & ayant appris de lui qu'il descendoit de cette illustre race, le combla d'honneurs, & lui donna sa fille en mariage : de ce mariage naquit Ardeschir. (Büsching's Magazin für die neue Historie und Geographie, *tom. XVII, p. 35.* Manuscrits Persans de la bibliothèque du roi, *n.os 64, 93*

On

On ne m'objectera pas ſans doute la différence qu'il y a entre la prononciation grecque ΠΑΠΑΚΟΥ & celle des Orientaux, *Babec.* On ſait que les Orientaux confondent ſouvent le ſon du *B* & du *P;* que dans pluſieurs langues de l'Aſie, il n'y a point de caractère pour exprimer ce dernier ſon, & que ces deux lettres dans l'écriture moderne des Perſans, ne diffèrent que par les points qu'on y ajoute. D'ailleurs Agathias parlant du père d'Ardeſchir I, ou du moins de celui qui paſſoit pour être ſon père, le nomme Παϐέκος (49), &

& 94.) Moyſe de Chorène, dans ſon hiſtoire d'Arménie, nomme ce prince Artaſchir de Stakhr, fils de Saſſan *(liv. 2, chap. 66).* Abulfarage, en indiquant l'époque du commencement de la dynaſtie des Saſſanides, ne nomme point Ardeſchir (Hiſt. dynaſt. *tom. I, pag. 126);* mais dans la chronique Syriaque de Grégoire Bar-hebræus, il eſt nommé Ardeſchir, fils de Pabec. (Bar-hebræi chron. Syriac. Leipſiæ, 1789, *text. Syr. p. 61.)* Dans l'hiſtoire des rois de Perſe, de Texeira, *Ardeſchir Babakhon* eſt placé après Sapor: on y lit auſſi que ce prince fut nommé par ſes ſujets *Baba,* c'eſt-à-dire père, à cauſe de la douceur de ſon gouvernement, & que Jéſus-Chriſt naquit ſous ſon règne (Relaciones de Pedro Teixeira del origen, deſcendencia y ſucceſſion de los reyes de Perſia. En Amberes, *1610. p. 117);* ce ſont autant d'erreurs que de mots. *Voyez* auſſi la Bibliothèque Orientale, aux mots *Ardſchir-babégan* & *Baba-khan.*

(49) Suivant Agathias, la mère d'Ardeſchir, qu'il nomme Artaxare, avoit pour mari un homme d'une naiſſance obſcure, nommé Pabec, qui exerçoit la profeſſion de corroyeur. Cet homme qui demeuroit dans le pays des Caduſiens, étoit très-habile dans l'aſtrologie & dans l'art de prédire l'avenir. Un officier nommé Saſſan, paſſant par le pays des Caduſiens, Pabec le reçut chez lui; & ayant connu par le moyen de ſon art que cet officier devoit avoir un fils que le ſort deſtinoit aux plus grandes choſes, il auroit bien ſouhaité avoir une fille, une ſœur ou quelqu'autre parente, pour l'offrir à cet étranger. Enfin, il ſe réſolut à lui abandonner ſa propre femme, & de ce commerce illégitime naquit Artaxare, qui fut élevé par Pabec. Lorſqu'Artaxare fut parvenu à la royauté, Saſſan & Pabec ſe diſputèrent ouvertement l'honneur de lui avoir donné la naiſſance, & chacun d'eux déſirant le faire reconnoître pour ſon fils, ils convinrent enfin qu'on

Grégoire Bar-hebræus dans ſa chronique Syriaque, l'appelle pareillement Pabec. On pourroit m'oppoſer avec plus de raiſon que Babec, père d'Ardeſchir, n'a jamais occupé le trône, & qu'il eſt ſurprenant de le trouver ici décoré du titre de roi ΠΑΠΑΚΟΥ ΒΑCΙΛЄѠC. A cela je réponds 1.° qu'on a pu lui donner ce titre quoiqu'il n'eût jamais régné, pour flatter l'orgueil des princes ſortis de ſon ſang; 2.° que ces princes prétendoient tirer leur origine des anciens rois de Perſe, de la dynaſtie des Kéaniens par Saſſan, ce qui peut ſuffire pour juſtifier le titre de roi donné à Babec; 3.° que, ſelon quelques hiſtoriens, Babec avoit eu le gouvernement d'une province ſous le règne d'Ardévan, en qui finit la dynaſtie des Arſacides (50). Enfin, j'obſerve que ſi, comme le dit Strabon, les Perſes ont continué à être gouvernés par des rois particuliers, mais obſcurs, ſous l'empire des Parthes (51), on peut croire que Babec, père d'Ardeſchir, fut un de ces rois & porta effectivement la couronne.

On ne doit pas être ſurpris que nos inſcriptions donnent à un prince de la dynaſtie des Saſſanides, les titres de roi des rois, dieu, deſcendant des dieux. Il étoit naturel qu'un

l'appelleroit fils de Pabec, de la race de Saſſan. Agathias ajoute que les Perſes aſſuroient que cette hiſtoire étoit conſignée dans les annales du royaume. Ce récit a bien l'air d'une fable, mais il prouve qu'Ardeſchir étoit connu des Perſes du temps d'Agathias, ſous le nom de fils de Pabec. Quant à cette addition de *la race de Saſſan,* elle ſignifioit, à ce que je penſe, que ce prince tiroit ſon origine de Saſſan, fils de Bahman, de la dynaſtie des Kéaniens. (Agath. *l. II, pag. 64 & 65, edit. reg.)*

(50) C'eſt ce que dit l'auteur du *Lubb altarikh*, ſi ce n'eſt qu'il fait Ardeſchir petit-fils de Babec par ſa mère.

(51) *Καὶ γὰρ εἰ βασιλεύονται μέχρι νῦν ἴδιον βασιλέα ἔχοντες οἱ Πέρσαι, τῇγε δυνάμει ἀπολείπονται, καί τῷ Παρθυαίων προσέχονται βασιλεῖ.* Strab. *lib. XV, pag. 708, édit. de 1707.*

prince qui venoit d'enlever l'empire aux Arſacides, s'appropriât les titres d'honneur qu'avoient coutume de porter les rois de cette race. Or, il n'y a aucun de ces titres qui n'ait été en uſage parmi les Parthes. Nous ſavons par les médailles de ces princes, que pluſieurs d'entr'eux ont porté le ſurnom de *dieu*, θεός. Cette épithete ſe lit ſur une médaille rapportée par Vaillant, dont la légende eſt conçue en ces termes : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΣΑΚΟΥ ΘΕΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ (52). Vaillant conjecture que cette médaille appartient à un prince nommé Mithridate, à qui il donne la ſixième place dans la ſucceſſion des rois Arſacides. Il croit que c'eſt le même dont parle Juſtin, ou plutôt l'auteur des Prologues ſur l'hiſtoire de Trogue-Pompée (53), lorſqu'il dit : *Succeſſores deindè ejus Artabanus, & Tigranes cognomine Deus, à quo ſubacta eſt Media & Meſopotamia ;* & il ſubſtitue au nom de Tigrane celui de Mithridate. Cette correction paroît très-vraiſemblable, & appuyée ſur de bonnes raiſons. Il n'en eſt pas de même de ce qu'ajoute cet auteur, que ce prince eſt le ſeul des Arſacides qui ait été ſurnommé θεός. Cette aſſertion eſt contredite par une autre médaille que Vaillant lui-même attribue à un prince nommé Phrahate, & dont la légende eſt conçue en ces termes : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΒΑΣΙΛΕΩΝ ΑΡΣΑΚΟΥ ΜΕΓΑΛΟΥ ΔΙΚΑΙΟΥ ΕΠΙΦΑΝΟΥΣ ΘΕΟΥ ΕΥΠΑΤΟΡΟΣ ΦΙΛΕΛΛΗΝΟΣ ; & par un paſſage de Phlégon tiré de Photius, que Vaillant cite au même endroit, & qui porte qu'après la mort de Sinatruces, roi

(52) *Voyez* Arſacidarum imperium, ſive regum Parth. hiſt. *pag. 48.*

(53) Prolog. in Trog. hiſtor. *lib. XLI.*

des Parthes, *Phrahate, ſurnommé Dieu,* lui ſucceda (54). Vaillant conjecture que Mithridate prit ce ſurnom à l'imitation des Seleucides (55); & il paroît par les autorités que j'ai citées, que quelques princes Arſacides ont porté ce titre d'une manière ſpéciale. On pourroit néanmoins ſoupçonner que ſur la fin de la dynaſtie des Arſacides, & ſous celle des Saſſanides, la flatterie en avoit fait un titre d'honneur commun à tous les ſouverains de cet empire. Les Actes des martyrs de Perſe nous fourniſſent une preuve que les ſujets des Saſſanides ne faiſoient aucune difficulté de les regarder comme des dieux, quoique les plus ſages d'entre ces princes fuſſent peut-être bien éloignés de donner à ce terme d'adulation toute l'étendue de ſa ſignification propre. On y voit un officier reprocher très-ſérieuſement aux Chrétiens le refus qu'ils font de reconnoître la divinité de Sapor, & leur entêtement à ſoutenir que le roi eſt d'une nature ſemblable à celle des autres hommes (56). Nous trouvons encore une

(54) Arſacid. imper. *pag, 96.*

(55) Ibid. *pag. 49.*

(56) Acta martyr. Orient. *t. Syr. pag. 156; trad. pag. 160, 161.* J'obſerverai que l'officier dont il s'agit ici, eſt déſigné dans le texte Syriaque par le titre de *moufotto.* M. Anquetil (Mém. de l'Acad. des Inſcript. & belles-lettres, *tom. XXXVII, pag. 688, not. [b]*) remarque que ſi ce mot eſt Perſan, comme le croit M. Joſeph Aſſémani, il doit répondre au mot Arabe *moufattiſch*, qui déſigne proprement un commiſſaire, un examinateur, un inquiſiteur. Il ajoute qu'on peut encore le faire venir de l'Arabe *fata*, qui à la quatrième conjugaiſon, ſignifie *inſtruire en portant un jugement*, & qu'alors ce ſera le mot *moufti.* Je crois que la vraie origine de ce mot eſt le perſan *mobed*, qui eſt le titre des prêtres des Parſes. M. Aſſémani, en rapportant le martyre d'une vierge de Perſe nommée *Tarba*, obſerve que Siméon Métaphraſte la nomme *Thermes*, & qu'au lieu du mot Perſan *moufotto*, qui ſignifie, dit-il, *præfectus*, cet auteur écrit *maupta*, *chef des mages.* (Bibl. Or. Clement. Vatic. *tom. I.er*

preuve que l'uſage d'honorer les rois du nom de la divinité, s'étoit conſervé parmi les Perſes ſous le règne d'Ardeſchir I, & de ſes ſucceſſeurs, dans une lettre adreſſée par un prince de la race des Saſſanides, à un roi d'Arménie, qui eſt rapportée par Théophilacte Simocatta. On y lit ces mots : « Choſroès, roi des rois, maître des potentats, ſeigneur » des nations, prince de la paix, ſauveur des hommes, » qui par rapport aux dieux n'eſt qu'un homme bon & » éternel, mais par rapport aux hommes eſt un dieu très- » illuſtre, dont la gloire eſt ſans bornes, vainqueur, qui » ſe lève avec le ſoleil, & à qui la nuit doit ſes feux » éclatans (57) ». On verra par la ſuite comment il faut entendre ici l'épithète de dieu.

Quant au titre de *roi des rois*, il ſe lit ſur toutes les médailles des rois Parthes. Ce titre très-ancien dans l'Orient, y eſt encore en uſage aujourd'hui. On le trouve dans le paſſage de Théophilacte Simocatta que je viens de citer, dans une lettre de Sapor, prince Saſſanide, adreſſée à l'empereur Conſtance, qui nous a été conſervée par Ammien Marcellin (58), & dans deux autres lettres de ce même prince,

---

pag. 188.) Métaphraſte a bien rendu la ſignification du mot Perſan, ſi, comme je le crois, *mouſotto* ou *moupotto* eſt le perſan *mobed.* Ce mot ſignifie, ſuivant M. Anquetil, *chef des Parſes* (Zend-av. *tom. II, pag. 555),* & la ſyllabe *bed* y repréſente, ainſi que dans le mot *herbed,* le mot Zend *peteſch,* qui ſe change dans le pehlvi en *pad* ou *vad,* & ſignifie chef. (Ibid. *pag. 437, & 468.)*

(57) Χοσρόης βασιλεὺς βασιλέων, δυναστευόντων δεσπότης, κύριος ἐθνῶν, εἰρηνάρχης, τοῖς ἀνθρώποις σωτήριος, ἐν θεοῖς μὲν ἄνθρωπος ἀγαθὸς καὶ αἰώνιος, ἐν δὲ τοῖς ἀνθρώποις θεὸς ἐπιφανέστατος, ὑπερένδοξος, νικητὴς, ἡλίῳ συνανατέλλων καὶ τῇ νυκτὶ χαριζόμενος ὄμματα. Theoph. Simocat. *lib. IV, cap. VIII, edit. reg. pag. 101.*

(58) *Rex regum Sapor, particeps ſyderum, frater ſolis & lunæ,*

rapportées par Moyſe de Chorène (59). Ammien Marcellin nous apprend encore que les ſoldats de Sapor l'appeloient *Saanſaa*, ce qui ſignifie, dit-il, roi des rois (60).

Cette autre épithète ЄK ΓЄNOYC ΘЄΩN, de *la race des dieux*, répond à celle de ΘΕΟΠΑΤΩΡ, qui ſe trouve ſur pluſieurs médailles des rois Parthes (61). Sapor ſe donne lui-même ce titre lorſqu'il adreſſe ces paroles remarquables aux Chrétiens qui refuſoient de l'adorer : *Ne ſavez-vous pas que je ſuis de la race des dieux* (62)*!* Dans la lettre rapportée par Ammien Marcellin, & que j'ai déjà citée, il ſe dit lui-même participant à la nature des aſtres, frère du Soleil & de la Lune, aſſocié à la nature des êtres les plus parfaits, des dieux ſubalternes, objets immédiats du culte du vulgaire chez les Perſes. Et c'eſt ſans doute par une imitation de ce ſot orgueil, que Julien écrivant à un roi d'Arménie, prend au commencement de ſa lettre rapportée par Moyſe de Chorène, la qualité de fils d'Ormuſd (63).

Après avoir prouvé qu'il n'eſt aucun de ces titres qui ne puiſſe très-bien convenir à un roi de Perſe de la race des Saſſanides, je vais propoſer mes conjectures ſur la ſignification du mot MACΔACNOY, & ſur celle des noms propres APIANΩN & ANAPIANΩN qu'on lit dans les deux inſcriptions Grecques *A n.° 3*, & *B n.° 3*.

Conſtantio Cæſari, fratri meo ſalutem plurimam dico. (Amm. Marcel. *lib. XVII, ex edit. Erneſti, Lipſiæ 1773, pag. 110.*)

(59) Moſ. Chor. hiſtor. Arm. *pag. 248 & 283.*

(60) *Perſis Saporem & Saanſaan appellantibus & Pyroſen, quod rex regibus imperans & bellorum victor interpretatur.* (Lib. XIX, pag. 158.) On reconnoît ici les mots Perſans *ſchahin-ſchah* & *firouz*.

(61) Arſacid. imper. *pag 58, 82, 145.*

(62) Act. mart. Orient. *pag. 227 & 228.*

(63) Moſ. Chor. hiſt. Arm. *pag. 246.*

On pourroit s'imaginer au premier coup-d'œil que le mot ΜΑCΔΑCΝΟΥ étant suivi du mot ΘΕΟΥ, c'est le nom de quelque divinité particulière à la Perse ; mais pour peu que l'on fasse réflexion au sens que présente l'ensemble de ces inscriptions, on reconnoîtra bientôt que ces deux mots ΜΑCΔΑCΝΟΥ & ΘΕΟΥ sont deux épithètes qui ont pour sujet les mêmes princes auxquels se rapportent ces autres attributs ΒΑCΙΛΕΩC ΒΑCΙΛΕΩΝ & ΕΚ ΓΕΝΟΥC ΘΕΩΝ. Quant au mot ΜΑCΔΑCΝΟΥ dont on chercheroit inutilement la signification dans la langue Grecque, je crois y retrouver le titre de *mazdiesnan* (64), c'est-à-dire, serviteur ou adorateur d'Ormusd, ce titre si usité parmi les disciples de Zoroastre. C'est ainsi que les fidèles sectateurs de la doctrine de ce législateur, sont appelés dans les livres des Parses, dont nous devons la traduction à M. Anquetil. Il ne peut y avoir aucun doute sur la véritable signification de ce mot. Le docteur Hyde a cru, il est vrai, qu'il signifie la parole révélée, les livres sacrés (65) ; mais à cet égard

(64) Dans le mot *mazdiesnan*, *mazd* signifie Ormusd, & *iesnan* celui qui prie, qui adore. La terminaison de ce mot *iesnan*, est celle du pluriel dans le pehlvi & le parsi, mais je crois qu'ici elle indique le participe. En zend on écrit *mazdéiesnoësch*, de *mazdé* Ormusd, & *iesnoesch* celui qui prie (Zend-av. *tom. I.er, 2.e part. pag. 88, not. [2]*), ou *mazdeiesno* (Ibid. *tom. II, pag. 453*).

(65) *Mazdiyasenan*, dit-il, *est eorum (Persarum) codex sacer verbi Dei, scilicet, Zeratushti scripta ; ut quandò nos scripturam sacram aut Bibliorum codicem nominamus.* (Hist. rel. vet. Pers. *pag. 18.*) *Hi omnes*, dit-il ailleurs en parlant des livres attribués à Zoroastre, *& si qui sunt alii, & quidquid ex eis citatur habentur mazdiyasenan, quod verbum Dei est ut in Sad-der cap. XII.* (*Ibid.* pag. 340.) Le passage du Sad-der dont il cite ici les termes dans la langue originale, se trouve dans le X.e chap. & non dans le XII.e M. Anquetil a déjà remarqué cette erreur du docteur Hyde (Zend-av. *tom. I.er 1.re part.*

l'erreur de ce ſavant eſt certaine. Il l'auroit évitée, s'il avoit pu connoître ce que contiennent les livres ſacrés des Parſes. Il auroit ſu que ce mot eſt formé du nom d'Ormuſd & d'un autre mot qui ſignifie adorateur, ou celui qui prie. Il auroit entendu le légiſlateur des Parſes décrire les qualités du corps, de l'eſprit & du cœur qui conſtituent le véritable mazdïeſnan (66). Il auroit vu les *dewïeſnans*, c'eſt-à-dire, les adorateurs des *dews* ou mauvais génies, oppoſés aux *mazdïeſnans* (67). Enfin, il auroit reconnu que ce mot exprime toujours le fidèle ſerviteur d'Ormuſd, & qu'il a la même ſignification que les Parſes rendent aujourd'hui par

pag. CCCCLXXXXIII); mais il n'a pas expliqué le paſſage du Sad-der ſur lequel ce ſavant Anglois fondoit ſon opinion. Voici le texte du Sad-der que j'ai copié ſur un manuſcrit de la Bibliothèque du roi. Ce manuſcrit eſt du nombre de ceux qui ont été apportés de l'Inde par M. Anquetil, & eſt rangé parmi ces manuſcrits ſous le n.° 13. On en trouve la notice à la tête de la 2.ᵉ partie du tome I.ᵉʳ du Zend-aveſta, *pag. XXXII & ſuiv.* On lit dans ce manuſcrit *(pag. 236, l. dern.)*

Duwum az ghirih ham ghiuwahi daham
bahaſti din beh aï mohtaram
kih az mazdïeſan kih kawli khodaſt
ſchakk o ſchubeh in aſt hakk hamghiou aſt.

Ces vers ſont ainſi traduits par Hyde (Hiſt. rel. vet. Perſ. *pag. 442*): *Secundus nodus teſtatur exiſtentiam bonæ religionis, de quâ ex Mazdiyaſenan non eſt ſcrupulus nec dubium, quin vera ſit.* Cette traduction eſt fort inexacte, & les mots *kih kawli khodaſt*, *quod eſt verbum Dei*, y ſont entièrement omis; mais elle donne lieu de croire que Hyde liſoit dans ſon manuſcrit *mazdïeſnan* au lieu de *mazdïeſan*, ce qui eſt aſſez indifférent, & *niſt* au lieu de *in aſt*. Je crois néceſſaire d'adopter cette dernière leçon. On pourra alors traduire ainſi à la lettre le texte Perſan: *Per ſecundum nodum teſtor, vir optime, exiſtentiam bonæ religionis, de quâ inter Ormuſdi cultores dubium non eſt, quin ex ore Dei ſit profecta, & quæ veritati conſentanea loquitur.*

(66) Zend-av. *tom. I.ᵉʳ 2.ᵉ part. pag. 177.*

(67) Ibid. *pag. 322, not. [1].*

le mot

le mot *behdin* (c'eſt-à-dire, diſciple de la religion excellente), & les ſectateurs de Mahomet par le titre de *muſulman*.

On pourroit être ſurpris de trouver l'épithète de dieu jointe à celle d'adorateur d'Ormuſd; mais dans la manière de parler d'un diſciple de Zoroaſtre, cette expreſſion n'a rien d'impie ni de choquant, & cet attribut peut être donné à des créatures plus parfaites que les autres, ſans porter atteinte au dogme de l'unité du premier être. Le mot *Ized* qui exprime encore aujourd'hui dans la langue Perſane le nom de Dieu, & qui ſuivant la force de ſa racine primitive, déſigne un être digne de recevoir les prières & le culte des mortels, eſt auſſi le nom que les livres des Parſes donnent aux bons génies, & à tout ce qui contribue à la victoire d'Ormuſd ſur le mauvais principe & ſur ſes productions. Ce ne ſont pas ſeulement les eſprits céleſtes, miniſtres des volontés & des opérations du dieu ſuprême qui participent au nom de la divinité & aux hommages qui lui appartiennent; les élémens même & toutes les créatures corporelles qui paroiſſent ſupérieures aux autres en mérite, en puiſſance ou en dignité, quoique d'une nature ſemblable à la leur, partagent la reconnoiſſance & la vénération des diſciples de Zoroaſtre : mais le culte qu'un Parſe bien inſtruit des notions eſſentielles de ſa religion, rend à toutes ces ſubſtances ſpirituelles ou corporelles, n'eſt point un culte direct, il ne les honore que comme les miniſtres de l'Être des êtres, & les diſpenſateurs de ſes bienfaits. Or, il n'eſt pas douteux que ſous ce point de vue le monarque, & ſur-tout un monarque religieux, peut ſans impiété participer au nom auguſte de la divinité. Sapor nous apprend lui-même comment on doit entendre l'épithète de dieu, puiſ-

que si, d'un côté, il dit aux Chrétiens qui refusoient de l'adorer, *ne savez-vous pas que je suis de la race des dieux* (68)*!* ainsi que je l'ai déjà observé; de l'autre, il reconnoît que les Chrétiens n'ont rien dit que de raisonnable en soutenant que le roi n'étoit point d'une nature différente de celle des autres hommes, & se moque de la sotte crédulité d'un de ses officiers qui leur en faisoit un crime (69). La réunion de ces deux titres *dieu* & *serviteur d'Ormusd*, n'a donc rien de contradictoire; elle est au contraire très-conforme aux idées théologiques des anciens Perses: j'ajoute que ces titres conviennent parfaitement aux princes dont il est ici question.

On sait en effet qu'Ardeschir, après avoir arraché la couronne au dernier des Arsacides, & avoir solidement établi la nouvelle domination des Perses, s'occupa sérieusement à remettre en vigueur la religion de Zoroastre. On peut voir dans le traité de Hyde, ce que les Parses racontent des soins que ce prince se donna pour rétablir dans sa pureté primitive la doctrine & les loix de ce législateur (70). Dans une de leurs prières ou liturgies, Ardeschir est mis au nombre de

(68) *Vide supra*, note (62).

(69) Acta mart. Orient. *texte Syr. pag. 156.* « Je suis, dit Sapor, » de l'espèce des hommes, & non pas un dieu, & je mourrai comme » l'un d'entre les hommes ».

(70) Hist. rel. vet. Pers. *pag. 276 & seq.* Le poëme intitulé *Erdaviraf-nameh*, dont le docteur Hyde cite quelques vers en cet endroit, se trouve dans le manuscrit *n.° 13*, déposé par M. Anquetil à la Bibliothèque du roi. On y lit un récit fort circonstancié de ce que fit Ardeschir pour le rétablissement de sa religion de Zoroastre. En dépouillant ce récit de ce qu'il présente de fabuleux, on ne peut s'empêcher d'y reconnoître un témoignage du zèle de ce prince pour l'ancien culte des Perses.

ceux qui ont fait revivre la loi & qui ont veillé à sa conservation (71). Les historiens Grecs représentent aussi ce prince comme le protecteur déclaré des mages, & plusieurs disent qu'il étoit mage lui-même. Je ne citerai que les témoignages d'Agathias & de Nicéphore. Le premier s'exprime ainsi : « Artaxerce, dit-il, étoit fort adonné à la magie, & il exerçoit » lui-même les fonctions sacrées dans la célébration des mys- » tères ; c'est ce qui contribua à augmenter le crédit & la » puissance des mages. Ils existoient bien avant ce prince, & » portoient le même nom depuis très-long-temps ; mais ils » n'avoient jamais joui d'une liberté & d'une considération » aussi grandes : les magistrats affectoient même de les traiter » avec une sorte de mépris...... Aujourd'hui les mages » jouissent d'un respect & d'une vénération universelles : toutes » les affaires publiques se décident par leurs conseils & d'après » leurs prédictions..... & rien ne paroît juste & légitime » aux Perses, s'il n'a été autorisé & approuvé par les mages » (72) ». Agathias paroît confondre ici la magie avec la religion des mages : cette erreur lui est commune avec plusieurs autres écrivains. Nicéphore confirme le récit d'Agathias,

---

(71) Zend-av. *tom. II, pag. 71*, dans la prière nommée *Afrin-Rapitan.* La mémoire de ce prince est encore rappelée dans la prière intitulée *Doup-néreng.* (Ibid. *pag. 53.*)

(72) Ἦν δέ γε οὗτος (Ἀρταξάρης) τῇ μαγικῇ κάτοχος ἱερουργίᾳ, καὶ αὐτουργὸς τῶν ἀπορρήτων. Ταῦτά τοι καὶ τὸ Μαγικὸν φῦλον ἐγκρατὲς ἐξ ἐκείνου γέγονε καὶ ἀγέρωχον, ὃν μὲν ἤδη καὶ πρότερον, καὶ ἐκ παλαιοῦ τήν δε τὴν ἐπίκλησιν ἀποσῶζον, οὔπω δὲ ἐς τοῦτο τιμῆς τε καὶ παῤῥησίας ἠρμένον, ἀλλ᾽ ὁποῖον ὑπὸ τῶν ἐν τέλει ἐστὶν ᾗ καὶ περιορᾶσθαι.... Νῦν δὲ τιμῶσιν αὐτοὺς ἅπαντες καὶ ὑπεράγανται, καὶ τά τε κοινὰ ταῖς τούτων βουλαῖς καὶ προσαγορεύσεσι διατάττεται, καὶ ἰδίᾳ ἑκάστῳ τῶν συμβαλλόντων εἰς δίκην λαγχάνοντι ἐφεστῶτες διασκοποῦντες τὰ ποιούμενα, καὶ ἐπικρίνοντες, καὶ οὐδὲν ὁτιοῦν παρὰ Πέρσαις δόξειεν ἂν ἔννομόν τε εἶναι καὶ δίκαιον, ὅγε μὴ ὑπὸ Μάγου ἐμπεδωθείη. Agath. *lib. II, pag. 64 & 65, edit. reg.*

il va même plus loin; il donne à Artaxerce le nom de mage; & il dit que ce prince fut le premier qui porta la thiare, & qui mit les mages en honneur parmi les Perſes (73).

Le zèle pour la religion de Zoroaſtre ne fut pas particulier à Ardeſchir; pluſieurs de ſes ſucceſſeurs ſignalèrent leur attachement pour cette religion, par les perſécutions violentes qu'ils firent éprouver aux Chrétiens. Avant eux & ſous la domination des Arſacides, le chriſtianiſme s'étoit étendu dans l'empire des Parthes, & peut-être des raiſons de politique avoient-elles engagé ces ſouverains à une tolérance qui pouvoit faire de leurs états le refuge des Chrétiens perſécutés par les empereurs Romains. Sous l'empire de la nouvelle dynaſtie tout change de face; les Chrétiens accablés par le crédit des mages, ſont attaqués de toute part, & ces ennemis puiſſans diſpoſent à leur gré de toute l'autorité des ſouverains, pour détruire une religion qu'ils regardoient comme la plus dangereuſe rivale du magiſme.

Enfin, à ces témoignages de l'hiſtoire ſe joint celui des médailles. Les rois Parthes plus portés à favoriſer les opinions & les uſages des Grecs, que la doctrine & les dogmes de Zoroaſtre, & qui peut-être même avoient dégradé la religion des Perſes en introduiſant dans leurs états le culte de quelques divinités étrangères, ont laiſſé ſur leurs médailles des preuves de leur penchant pour les Grecs : les légendes de ces médailles ſont en langue Grecque, & ces princes

(73) Οἱ μὲν τοι (Ἀρσακίδαι) ἀπὸ Ἀρσάκου ἀρξάμενοι, ἄχρι δὴ καὶ ἐς Ἀρτάβανον ἧκον· ἔτη ἑβδομήκοντά τε καὶ διακόσια παραμείναντες τῇ ἀρχῇ· μετὰ δὲ τὸν εἰρημένον Ἀρτάβανον, τὸ Χοσρόου γένος τῶν Περσῶν βασιλεύειν κατήρχετο. Ἀρταξάρης γὰρ ὁ τοῦ Χοσρόου πατὴρ Μάγος ὤν, δόλῳ τὸν Ἀρτάβανον κτείνει· κίδαριν πρῶτος Περσῶν περιθέμενος· ἐξ οὗ καὶ παρὰ Πέρσαις οἱ Μάγοι ἐπίδοξοι. Niceph. hiſt. eccleſ. *lib. I, tom. I, pag. 55, edit. Par. 1630.*

y portent ordinairement entre leurs autres titres, celui de ΦΙΛΕΛΛΗΝ ou *ami des Grecs.* Les médailles que les antiquaires attribuent aux Saſſanides, offrent au contraire les ſymboles de la religion des Perſes, l'autel ſur lequel brûle le feu ſacré ; & les légendes ſont écrites dans un caractère que perſonne juſqu'ici n'a pu déchiffrer, mais qui n'a rien de commun avec celui des Grecs (74). Ces médailles ne ſont-elles pas encore une preuve de l'attachement de ces princes à l'ancienne religion des Perſes, & de leur zèle pour ſa reſtauration ?

Si donc il eſt indubitable que la religion des Perſes opprimée ſous l'empire des Arſacides, tombée dans le mépris, & altérée par un mélange de ſuperſtitions étrangères, recouvra ſon ancien éclat ſous le gouvernement & par la protection des Saſſanides, quel titre dut être plus agréable à ces ſouverains que celui de *ſerviteur d'Ormuſd !* Il avoit encore une application plus directe à l'égard d'Ardeſchir & de Sapor ſon fils & ſon ſucceſſeur, puiſque retraçant à chaque inſtant dans le ſouvenir des Perſes ce que ces princes avoient fait en faveur de la religion, il ſembloit légitimer leur révolte & leurs conquêtes aux yeux des diſciples de Zoroaſtre.

On auroit tort d'objecter que le nom de ſerviteur d'Ormuſd n'exprime qu'imparfaitement la croyance d'un vrai diſciple de Zoroaſtre, & que dans le ſyſtème théologique de ce légiſlateur, Ormuſd n'eſt point le dernier objet auquel doivent ſe rapporter les reſpects & les hommages des mortels. Sans entrer ici dans la diſcuſſion des preuves ſur leſquelles

(74) On trouvera dans ce recueil, un Mémoire où je donne l'explication des légendes de ces médailles.

eſt fondée cette opinion (75), je conviendrai volontiers que dans le ſyſtème de Zoroaſtre, Ormuſd n'eſt qu'un eſprit céleſte, créé par l'Être ſuprême, unique auteur & maître ſouverain des génies & de tous les êtres, & qu'il ne diffère point eſſentiellement des autres *amſchaſpands*, c'eſt-à-dire, des bons génies du premier ordre. Cependant c'eſt toujours Ormuſd que l'on voit agir d'une manière plus immédiate, par les ordres & au nom de l'Être ſuprême. Il eſt le premier miniſtre du dieu dont l'action eſt cachée ſous celle des êtres intermédiaires, & tout ce qu'il y a de ſaint, de bon & d'agréable à la divinité, eſt attribué aux opérations, à l'action ou à l'influence d'Ormuſd, comme tout le mal phyſique & moral eſt produit par Ahriman le chef des mauvais génies. Reſpecter & aimer Ormuſd, l'aider & favoriſer ſes deſſeins, avoir ſoin de ſes productions, détruire & exterminer tout ce qui lui eſt contraire ou qui peut favoriſer les entrepriſes dangereuſes de ſon rival, telles ſont les obligations eſſentielles que le Parſe lit, pour ainſi dire, à toutes les pages des livres qui ſont l'objet de ſa vénération & la règle de ſa conduite. Ce génie ſemble avoir dérobé à l'Être ſuprême ſes attributs les plus ſacrés; & comme ſi le légiſlateur des Perſes eût penſé que le dogme ſublime de l'unité d'un Dieu, éternel, incréé, ſource de tous les êtres, & créateur d'Ormuſd lui-même, étoit trop relevé pour le vulgaire livré à l'empire des ſens & de la matière, il paroît avoir à deſſein ſubſtitué par-tout un génie créé à l'auteur de la nature, & lui avoir tranſporté le culte & les hommages dûs au Créateur. Auſſi

(75) Voyez le Mémoire de M. Anquetil ſur le ſyſtème théologique des Parſes, dans le tome XXXVII des Mém. de l'Acad. des Inſcript. & belles-lettres, *pag. 571 & ſuiv.*

les écrivains anciens les plus inſtruits ont à peine aperçu dans le ſyſtème théologique des Perſes, les vraies idées de leur légiſlateur ſur l'unité & l'éternité de Dieu, & ce n'eſt, pour ainſi dire, qu'à travers un voile que l'on découvre ce dogme important dans les livres que les Parſes ont conſervés, ou dans l'enſeignement de leurs prêtres. En un mot, Ormuſd auteur du bien, Ahriman auteur du mal, voilà les deux points eſſentiels de la doctrine des anciens Perſes: ſervir le premier de ces génies & combattre ſon rival, voilà l'abrégé de la morale & des préceptes de leur légiſlateur.

Concluons donc que le titre de *mazdieſnan*, de ſerviteur ou adorateur d'Ormuſd, exprime parfaitement le caractère de diſciple de la loi de Zoroaſtre, & qu'il ne pouvoit mieux convenir à aucun prince qu'au reſtaurateur de cette religion & à ſes ſucceſſeurs, héritiers de ſon empire & de ſon zèle pour le culte d'Ormuſd.

Après avoir ainſi juſtifié l'explication que je donne du mot ΜΑCΔΑCΝΟΥ, je paſſe au mot ΑΡΙΑΝΩΝ, qui ſe trouve dans les inſcriptions *A, n.° 3* & *B, n.° 3*, & qui ne peut être qu'un nom de peuple ou de pays. Quelques ſavans, comme je l'ai déjà dit, ont voulu y ſubſtituer ΑCΙΑΝΩΝ; mais les caractères des inſcriptions ne laiſſant aucune incertitude ſur la vraie leçon, il faut s'en tenir à ce qu'on y lit. Les géographes Orientaux donnent le nom d'Arran à une petite province, ſituée entre l'Aderbidjan & la Géorgie; cette province a à l'orient le Schirvan & la mer Caſpienne, & à l'occident les frontières de l'Arménie, dans laquelle elle eſt même compriſe par pluſieurs géographes. La ville de Berdaa, ainſi que la ville & le canton de Mougan, appartiennent à cette même province dans laquelle l'Araxe mêle ſes eaux à

celles du Cyrus (76). Je crois que ce pays eſt le même qu'Étienne de Byzance nomme Ἀριάνια, & qui, ſuivant cet écrivain, eſt limitrophe du pays des Cadûſiens (77). Ce même auteur place le pays des Caduſiens entre le Pont-Euxin & la mer Caſpienne (78); mais cette expreſſion vague ne détermine pas d'une manière aſſez préciſe la ſituation du pays des Caduſiens, de laquelle dépend celle de la province nommée Ἀριάνια. Les Caduſiens occupoient, ſuivant Ptolémée, la partie de la Médie qui avoiſine la mer Caſpienne (79). Strabon décrivant les limites de la Médie Atropatène, dit qu'elle eſt à l'orient de l'Arménie & de la Matiane, au couchant de la grande Médie, au nord de ces mêmes provinces, & au midi de ceux qui habitent le fond du golfe de la mer d'Hyrcanie (80). La partie ſeptentrionale de cette province, ajoute-t-il, eſt montagneuſe, inégale & froide; c'eſt la demeure des Caduſiens montagnards, des

(76) Biblioth. Orient. au mot *Arran*. Abulfedæ. Geogr. apud Büſching's Magazin für die neue Hiſtorie und Geographie, *tom. V, pag. 305. Tab. XVIII, exhib. Armeniam, Arran & Azerbeïgan.* Tab. geogr. Naſſir ettuſæi, *pag. 99, apud Geogr. vet. ſcript. Græc. minor. vol. III.* Tab. geogr. Ulug-beig, *pag. 131. Ibid.*

(77) Ἀριάνια ἔθνος προσεχὲς τοῖς Καδουσίοις. Il ne faut pas confondre cette province avec celle que Strabon, liv. XV, nomme Ἀριάνη & qui paroit répondre à-peu-près au Khoraſſan. (V. D'Anville, Geog. ancienne abrégée, *tom. II, pag. 285.*)

(78) Καδούσιοι ἔθνος μεταξὺ τῆς Κασπίας θαλάσσης καὶ τοῦ Πόντου.

(79) Κατέχουσι δὲ τῆς Μηδίας τὰ μὲν δυτικὰ παρὰ τὴν Ἀρμενίαν Κασπίοι... τὰ δ' ἐπὶ θαλάσσῃ κατέχουσιν οἱ Καίλιγοι καὶ Καδούσιοι καὶ Γῆλοι. Ptol. geogr. *lib. VI, cap. II, edit. Ber., pag. 170.*

(80) Ἡ Ἀτροπάτιος Μηδία κεῖται.... τῇ μὲν Ἀρμενίᾳ καὶ τῇ Ματιανῇ πρὸς ἕω, τῇ δὲ μεγάλῃ Μηδίᾳ πρὸς δύσιν· πρὸς δ' ἄρκτον ἀμφοτέραις, τοῖς δὲ περὶ τὸν μυχὸν τῆς Ὑρκανίας θαλάττης καὶ τῆς Ματιανῆς ἀπό νότου παράκειται. Strab. *lib. XI, pag. 794, edit. de 1707.*

Amardes

Amardes & des Tapyres (81). Ailleurs, il dit que les Caduſiens touchent aux habitans de la Médie & de la Matiane (82). Dans la deſcription des montagnes de Médie & d'Arménie, il obſerve qu'elles forment une demi-lune & ſe terminent à la mer, & que cette côte montagneuſe eſt habitée, en commençant de la mer dans un petit eſpace, par les Albaniens & les Arméniens, & en plus grande partie par les Gèles, les Caduſiens, les Amardes, &c. (83). Enfin, Strabon compte les Caduſiens au nombre des peuples qui habitent les bords de la mer Caſpienne, & témoigne que leur pays étoit preſque limitrophe de l'Albanie, lorſqu'il dit qu'au rapport d'Eratoſthène, le rivage de cette mer connu des Grecs, a 5400 ſtades d'étendue dans la partie de l'Albanie & du pays des Caduſiens, & 4800 dans la partie occupée par les Anariaces, les Mardes & les Hyrcaniens, juſqu'à l'embouchure de l'Oxus (84). Pline joint auſſi le

---

(81) Ἡ δὲ προσάρκτιος ὀρεινὴ καὶ τραχεῖα καὶ ψυχρὰ, Καδουσίων κατοικία τῶν ὀρεινῶν καὶ Ἀμάρδων καὶ Ταπύρων. Ibid.

(82) Τοὺς δὲ Καδουσίους συμψαύειν Μήδων καὶ Ματιανῶν. (Ibid. *pag. 782.*) Strabon nomme encore les Caduſiens au nombre des peuples qui habitent les bords de la mer Caſpienne : Φησὶ δ' Ἐρατοσθένης . . . . μεταξὺ Ὑρκανῶν καὶ Ἀρίων Ταπύρους οἰκεῖν· κύκλῳ δὲ περὶ τὴν θάλατταν μετὰ τοὺς Ὑρκανοὺς, Ἀμάρδους τε, καὶ Ἀναριάκας, καὶ Καδουσίους, καὶ Ἀλβανοὺς, καὶ Κασπίους. Ibid.

(83) Τούτων δὲ (il parle des montagnes d'Arménie) ἐστὶ μηνοειδὲς τὸ σχῆμα κατὰ τὰς ὑπωρείας, αἳ τελευτῶσαι πρὸς θάλατταν, ποιοῦσι τὸν μυχὸν τοῦ κόλπου. Οἰκεῖ δὲ τὴν παρωρείαν ταύτην μέχρι τῶν ἄκρων ἀπὸ θαλάττης ἀρξαμένοις ἐπὶ μικρὸν μὲν τῶν Ἀλβανῶν τὸ μέρος, καὶ τῶν Ἀρμενίων· τὸ δὲ πλέον Γέλαι, καὶ Καδούσιοι, καὶ Ἄμαρδοι, καὶ Κουΐντοι, καὶ Ἀναριάκαι. Au lieu de Καδούσιοι, on lit dans le texte Δοκουσῖνοι, mais Caſaubon a démontré qu'il falloit lire Καδούσιοι. (Strab. *ibid. pag. 775.*)

(84) Φησὶ δ' Ἐρατοσθένης τὸν ὑπὸ τῶν Ἑλλήνων γνώριμον περίπλουν τῆς θαλάττης ταύτης, τὸν μὲν παρὰ τοὺς Ἀλβανοὺς, καὶ τοὺς Καδουσίους, εἶναι πεντακισχιλίων, καὶ τετρακοσίων· τὸν δὲ παρὰ τὴν Ἀναριάκων, καὶ Μάρδων, καὶ Ὑρκανῶν, μέχρι τοῦ στόματος τοῦ Ὤξου ποταμοῦ τετρακισχιλίων, καὶ ὀκτακοσίων. Strab. *ibid. pag. 773.*

pays des Caduſiens à l'Albanie, dans le chapitre quinzième du ſixième livre, où il donne la meſure des bords de la mer Caſpienne, d'après Eratoſthène, dans les mêmes termes que Strabon (85). Polybe place pareillement les Caduſiens ſur les confins de la Médie, vers le ſeptentrion

(85) *Eratoſthenes ponit & menſuram (Caſpii maris) ab exortu & meridie, per Caduſiæ & Albaniæ oram quinquies mille CCCC ſtad. indè per Anariacas, Amardos, Hyrcanos ad oſtium Oxi fluminis quater mille DCCC ſtad.* (Plin. natur. hiſtor. *lib. VI. cap. XV. pag. 310, edit. Hard.)* Il eſt aſſez étonnant que Pline ne diſe plus rien des Caduſiens, & qu'il ait omis ces peuples dans les endroits où il parle des habitans des bords de la mer Caſpienne. Dans le même chapitre que j'ai déjà cité, il dit que la mer Caſpienne porte le nom de mer d'*Albanie* juſqu'à l'embouchure du fleuve Cyrus, & que cette partie du contour de cette mer eſt habitée par les Albaniens; que depuis l'embouchure du Cyrus elle prend le nom de mer Caſpienne, & que ſes bords ſont habités par les Caſpiens. *Ab introitu dextrâ, mucronem ipſum faucium tenent Udini, Scytharum populus; dein per oram Albani..... antè quos mare quod eſt, Albanum nominatur. Hæc gens ſuperfuſa montibus Caucaſiis, ad Cyrum amnem, Armeniæ confinium atque Iberiæ, deſcendit........ A Cyro Caſpium mare vocari incipit: accolunt Caſpii.* Ailleurs il dit, *egreſſos portis (Caſpiis) excipit protinùs gens Caſpia, ad littora uſque, quæ nomen portis & mari dedit. Læva, montuoſa. Ab eâ gente retrorsùs ad Cyrum amnem produntur CXXV millia paſſuum.* (Ibid. *cap. XVII, pag. 312.)* Enfin dans le chap. XVIII, il continue ainſi à décrire les pays ſitués à l'entour de la mer Caſpienne: *A Caſpiis ad orientem verſùs regio eſt Apavortene dicta........ mox gentes Tapyri, Anariacæ, Stauri, Hyrcani, &c.* (Ibid. *cap. XVIII pag. 313.)* Il eſt ſingulier que dans aucun de ces textes, on ne trouve les Caduſiens nommés entre l'Albanie & l'Hyrcanie. On eſt encore plus étonné de retrouver le nom des Caduſiens parmi ceux des peuples qui habitent le rivage oppoſé au pays des Caſpiens, & qui fait partie de la Margiane. *Ab hujus (regionis Margianæ) excelſis per juga Caucaſi protenditur ad Bactros uſque gens Mardorum, fera, ſui juris. Ab eo tractu gentes, Ochani, Chomari, Berdrygæi, Harmatotrophi..... ultràque Choraſmii, ... Parrhaſini, Maratiani, Naſotiani, Aorſi, Gelæ, quos Græci Caduſios appellavêre, Matiani, oppidum Heraclea...... Derbyces, quorum medios fines ſecat*

(86), & il joint encore les Caduſiens aux Mèdes & à d'autres nations dont le pays étoit compris dans la Médie, ou voiſin de cette province (87). Enfin, Ammien Marcellin décrivant les limites de l'empire des Perſes, dit que vers le nord il s'étend juſqu'aux portes Caſpiennes, & que cette frontière eſt limitrophe du pays des Caduſiens & de pluſieurs nations Scythes; qu'à l'occident il a pour bornes l'Arménie, le mont Niphates & les Albaniens d'Aſie (88).

Oxus amnis. (Ibid. *cap. XVIII, pag. 314.)* Le P. Hardouin obſerve que ces Caduſiens ſont différens du peuple de ce nom, dont le pays eſt limitrophe de l'Albanie : mais le texte de Pline m'eſt fort ſuſpect, & je le crois tranſpoſé. Aucun géographe ne place dans ce pays des peuples nommés *Gelæ, Caduſii, Matiani;* ces trois noms, au contraire, ſe retrouvent parmi les habitans du rivage oppoſé de la mer Caſpienne. Nous avons vu dans les textes cités, que Ptolémée joint les Gèles aux Caduſiens, & que Strabon place les Caduſiens dans le voiſinage des Mèdes & des habitans de la Matiane. Il dit auſſi en pluſieurs endroits, que la Matiane eſt limitrophe de la Médie Atropatène, Polybe place pareillement les Matiens dans cette même contrée, lorſqu'il dit que la partie ſeptentrionale de la Médie eſt bornée par les Élyméens, les Ariaraces, les Caduſiens & les Matiens. *Τὰ δ' ἐπὶ τὰς ἄρκτους αὐτῆς (τῆς Μηδείας) τετραμμένα μέρη, περιέχεται μὲν Ἐλυμαίοις καὶ τοῖς Ἀριαράκαις, ἔτι δὲ Καδδουσίοις καὶ Ματιανοῖς.* (Polyb. *liv. V, pag. 389, édit. de Paris 1609.)* Les Gèles, les Caduſiens & les Matiens, ſont donc inconteſtablement des peuples établis entre la partie ſeptentrionale de la Médie & la mer Caſpienne. Or il n'eſt pas vraiſemblable que l'on retrouve dans la Margiane trois autres peuples qui portent ces mêmes noms C'eſt ce qui me porte à penſer que le texte de Pline eſt altéré, & que ces mots, *Gelæ, quos Græci Caduſios appellavêre, Matiani,* doivent être placés dans l'énumération des peuples qui habitent les bords de la mer Caſpienne, entre le Cyrus & les portes Caſpiennes.

(86) Voyez le paſſage cité dans la note précédente.

(87) *Ὑπῆρχον δὲ καὶ Μήδων καὶ Κισίων, καὶ Καδδουσίων, καὶ Καρμανίων, οἱ πάντες εἰς πεντακισχιλίους.* Polyb. *liv. V, pag. 421.*

(88) *Ab arctoo cardine ad uſque Caſpias portas Caduſiis conterminat*

Ce pays des Caduſiens dont la poſition eſt ainſi déterminée par les écrivains Grecs & Latins, ne peut être autre que le Ghilan, ainſi que l'a penſé M. d'Anville (89) : & ſi le pays des Caduſiens répond à ce qu'on appelle aujourd'hui le Ghilan, & peut-être à une partie du Schirvan, il eſt très-probable que la province nommée Ἀριάνια dans Étienne de Byzance, & qu'il dit être limitrophe du pays des Caduſiens, n'eſt autre que celle que les géographes Orientaux nomment Arran.

Je ne penſe pas cependant que ce ſoit des habitans de cette province qu'il faille entendre le mot ΑΡΙΑΝΩΝ de nos inſcriptions; je penſe au contraire que ce nom eſt celui des peuples de l'Iran. Sous le nom d'*Iran*, les écrivains Orientaux comprennent toute l'étendue de pays qui eſt renfermée entre l'Eufrate, le golfe Perſique, le Gihon & l'Indus comme ils déſignent par le nom de Touran, toute la partie de l'Aſie qui eſt au-delà du Gihon. Cette diviſion remonte, ſuivant le récit de ces écrivains, à Féridoun, l'un des plus anciens monarques de la Perſe, dont la domination n'avoit d'autres bornes que celles de l'univers. Ce prince qui avoit trois fils, voulant leur partager ſon empire, donna à Salem tout le pays des Grecs, avec les provinces du Magreb & le pays des Francs, c'eſt-à-dire, l'Aſie mineure, l'Afrique & l'Europe. Touran eut pour ſa part le Turkeſtan & le vaſte empire de la Chine, ce qui comprend tous les pays ſitués à l'orient du Gihon. Iredj, celui des trois fils de Féridoun, qui étoit le plus cher à ce prince, tant à cauſe de ſes belles

---

& Scytharum gentibus multis.... ab occiduâ plagâ contingit Armenios & Niphatem, & in Aſiâ ſitos Albanos. Amm. Marc, *lib. III pag. 291.*

(89) D'Anville, Géogr. anc. abreg. *tom. II, pag. 240.* Le nom des Gèles, Γῆλαι, ſe retrouve dans celui de cette province.

qualités, que parce qu'il avoit reçu le jour d'Irandokht, qui étoit native de Perse, au lieu que Salem & Touran étoient nés d'une fille du tyran Dhohak, reçut de son père la souveraineté de l'Iran, pays délicieux, terminé vers l'orient par les eaux du Gihon, & borné à l'occident par le cours de l'Eufrate (90). Ce partage, qui ne nous sembleroit pas égal est analogue aux connoissances des Orientaux, qui sur-tout dans les temps anciens n'avoient aucune idée de la géographie de l'Europe & de l'Afrique. Au reste, ce récit n'est pas plus surprenant que celui de quelques écrivains célébres, qui n'ont pas fait difficulté de rapporter comme un fait authentique le partage de l'univers divisé en trois portions par Sem, Cham & Japhet, réglé par le sort dans la ville de Rhinocolure, & confirmé par le testament de Noé (91).

On ne sera pas étonné que je préfère cette explication du mot ΑΡΙΑΝΩΝ, si l'on fait attention que le nom d'une province aussi resserrée que l'Arran, répondroit bien mal à ces titres fastueux de roi des rois & descendant des dieux, que nos inscriptions donnent aux princes qu'elles ont pour objet. D'ailleurs il faut observer que la première lettre du mot *Iran* est un *alef*, quoique le son ne s'en fasse pas sentir dans la prononciation, & qu'il se peut faire qu'on l'ait prononcé autrefois d'une manière qui approche plus du Grec ΑΡΙΑΝΩΝ. Enfin, il est important de remarquer

(90) Voyez le Lubb altarikh, dans le Magazin histor. & géogr. de Büsching, *tom. XVII, pag. 25;* The Poems of Ferdosi, translated from the Persian, &c. London 1788, *tom. I.er pag. 215;* Biblioth. Orient. aux mots *Féridoun, Touran & Iran.*

(91) Epiphan. hæres. *66. S. 83.* Voyez Bochart, geogr. sacr. *liv. I. chap. XVI, édit. de 1712, col. 62;* & Michaelis, Mosaïsches Recht, S. *29, tom. I.er pag. 134 & suiv. édit. de 1775.*

que dans les livres des Parſes, l'Iran eſt appelé *Eeriéné* (92), nom dont la prononciation reſſemble beaucoup à celle du mot Grec; & qui écrit en caractères Orientaux, n'en diffère en rien.

Ces mots BACIΛЄωC BACIΛЄωN APIANωN, ſignifient donc *roi des rois de l'Iran.* Ce titre convient parfaitement à un roi de Perſe, & les ſouverains de cet empire ne le déſavoueroient pas même aujourd'hui. Je ne crains point de dire que cette interprétation eſt auſſi certaine qu'elle eſt ſimple & naturelle.

Dans l'inſcription *A, n.° 3*, après le mot APIANωN qui termine la ſeconde ligne & qui eſt en grande partie effacé, on lit au commencement de la troiſième ligne un autre nom de pays ou de peuple, dont quelques lettres ſont auſſi un peu altérées. Je lis ainſi le commencement de cette ligne : KAI ANAPIANωN. La troiſième lettre du mot ANAPIANωN reſſemble plutôt à un *lambda* qu'à un *alpha*, parce que l'on n'y voit point le trait horizontal qui caractériſe cette dernière lettre. Mais comme elle eſt précédée d'un *nu* & ſuivie d'un *rho*, la prononciation ne permet pas de la prendre pour un *lambda*. On pourroit encore ſuppoſer que c'eſt un *delta* en partie effacé, & lire ANΔPIANωN; mais ſi l'on compare cette lettre avec le *delta* du mot MACΔACNOY dans l'inſcription *B, n.° 3*, on verra que

(92) Zend-av. *tom. II, pag. 282, not. (1).* Le mot *Eeriéné* ſignifie 1.° tout ce que les Orientaux comprennent ſous le nom d'Iran ; 2.° la province nommée *Arran* dont j'ai parlé; mais dans cette ſeconde acception, on y ajoute ordinairement le mot *veedjo*, c'eſt-à-dire, *Iran pur*. Voyez encore Zend-av. *tom. I.er 2.e part. not. pag. XXX;* Ibid. Vie de Zoroaſt. *pag. 20;* Ibid. *pag. 263. not. (2)*, & la Table, aux mots *Eeriéné-veedjo*, *Iran* & *Iran-vedj*.

la forme du *delta* eſt bien différente de celle-ci. Il eſt donc certain que la troiſième lettre de ce mot eſt un *alpha*, & ce n'eſt pas le ſeul de ces inſcriptions dont le trait horizontal ſoit effacé. Il y a plus de difficulté à l'égard de la ſixième & de la ſeptième lettre de ce mot. Que la première de ces deux lettres ſoit un *alpha*, c'eſt, je crois, ce dont on conviendra aiſément. Quant à la ſeconde que je prends pour un *nu*, elle eſt peu reconnoiſſable, & cette incertitude pourroit donner lieu à une autre conjecture. Les anciens géographes parlent d'un peuple qu'ils nomment *Anariaces*, dont le pays & la ville capitale appelée *Anariacé*, n'étoient pas éloignés de la mer Caſpienne, & ont certainement fait partie de l'empire des Parthes. Strabon en parle en pluſieurs endroits dans les textes que j'ai déjà cités, & nous apprend qu'ils habitoient ſur les bords de la mer Caſpienne. « Suivant Eratoſthène, dit cet auteur, la partie du » contour de cette mer connue des Grecs, a 5400 ſtades » d'étendue du côté de l'Albanie & du pays des Caduſiens, » & 4800 le long du pays des Anariaces, des Mardes & » des Hyrcaniens, juſqu'à l'embouchure de l'Oxus (93) ». Ailleurs il s'exprime ainſi : « Eratoſthène dit que les Tapyres » occupent le pays qui eſt entre l'Hyrcanie & l'Arie, & que » les Hyrcaniens, les Amardes, les Anariaces, les Cadu- » ſiens, les Albaniens & les Caſpiens forment un cercle » autour de la mer (94) ». On retrouve encore les Anariaces dans un autre texte de ce géographe : « Ces

(93) *Vide ſuprà*, not. 84.

(94) Φησὶ δ' Ἐρατοσθένης . . . . μεταξὺ Ὑρκανῶν καὶ Ἀρίων, Ταπύρους οἰκεῖν, κύκλῳ δὲ περὶ τὴν θάλατταν μετὰ τοὺς Ὑρκανοὺς, Ἀμαρδούς τε καὶ Ἀναριάκας, καὶ Καδουσίους, καὶ Ἀλβανοὺς, καὶ Κασπίους. Strab. geog. *lib. XI, pag. 782.*

» montagnes, dit-il en parlant des montagnes de Médie & » d'Arménie, ſont habitées dans un petit eſpace par quel- » ques Albaniens & Arméniens, mais en plus grande » partie par les Gèles, les Caduſiens, les Amardes, les » Quintiens & les Anariaces (95). On dit, ajoute-t-il, que » quelques Parrhaſiens ayant établi leur demeure parmi les » Anariaces, ces derniers portent aujourd'hui le nom de » Parrhaſiens : là eſt auſſi la ville nommée Anariacé (96)». Étienne de Byzance parle auſſi de cette ville. « Anariacé, » dit-il, eſt le nom d'une ville ſituée près de la mer » Caſpienne (97)». Ptolémée nomme ces peuples *Amariaces*, & dit qu'ils habitent le rivage de la mer Caſpienne, & s'étendent juſqu'au milieu des terres (98). Pline qui décrit

(95) *Vide ſuprà*, not. 83.

(96) Φασὶ δὲ Παῤῥασίων τινὰς συνοικῆσαι τοῖς Ἀναριάκαις, οὓς καλεῖσθαι νῦν Παῤῥασίους . . . ἐνταῦθα δὲ καὶ πόλιν Ἀναριάκην. (Strab. geog. *lib. XI, pag. 775.*) Il y a dans le texte Ναβάρκην. Caſaubon penſe avec beaucoup de vraiſemblance qu'il faut lire Ἀναριάκην. Cette correction eſt confirmée par Étienne de Byzance, qui au mot Ἀναριάκη cite Strabon.

(97) Ἀναριάκη, πόλις πρὸς τῇ Κασπίᾳ θαλάσσῃ. Steph. de Urb.

(98) Voici le paſſage de Ptolémée que je cite tout entier, afin d'indiquer une correction qui me ſemble néceſſaire. Κατέχουσι δὲ της Μηδίας τὰ μὲν δυτικὰ παρὰ τὴν Ἀρμενίαν Κασπίοι, οἷς ὑπόκειται ἡ Μαργιανὴ παρ' ὅλην τὴν πλευρὰν τῆς Ἀσσυρίας. Τὰ δὲ ἐπὶ θαλάσσῃ κατέχουσιν οἱ Καίλιγοι, καὶ Καδούσιοι, καὶ Γῆλοι ἡ Δρίβυκες, μεθ' οὓς διατείνοντες μέχρι τῆς μεσογαίας Ἀμαριάκαι, καὶ Μάρδοι. Κατέχουσι δὲ καὶ τὰ μὲν ἐντὸς πρὸς τῶν Καδουσίων χώραν Καρδοῦχοι καὶ Μαροῦνδαι μέχρι τῆς Μαρτιανῆς λίμνης· τὰ δὲ ἐντὸς τῶν Γηλῶν Μάργασοι· Μεθ' οὓς ἡ Τροπατηνὴ· διατείνει δὲ μέχρι τῶν Ἀμαριάκων. (Ptol. geogr. *lib. VI, cap. II, pag. 170.*) M. d'Anville a déjà obſervé qu'au lieu de Μαρτιανῆς λίμνης, il falloit lire Ματιανῆς. (Géog. anc. abrég., *tom. II, pag. 235.*) On a auſſi obſervé que les peuples nommés dans Ptolémée Ἀμαριάκαι, étoient les mêmes que Strabon & d'autres écrivains nomment Ἀναριάκαι; mais on n'a pas fait attention que dans le commencement de ce texte, il falloit ſubſtituer à

les côtes de la mer Caſpienne, d'après l'autorité d'Eratoſthène, dans les mêmes termes que Strabon, dit auſſi : « Eratoſthène donne pour la meſure de la côte, du levant au midi, » dans la partie habitée par les Caduſiens & les Albaniens, » 5400 ſtades. Delà en ſuivant le pays des Anariaces, des » Amardes, des Hyrcaniens, juſqu'à l'embouchure de l'Oxus, » il compte 4800 ſtades (99) ». Il dit encore ailleurs : « A l'o- » rient du pays habité par les Caſpiens eſt la province nommée » Apavortène, dans laquelle ſe trouve une contrée célèbre » pour la fertilité extraordinaire des terres & que l'on appelle » *Darieum :* on trouve enſuite les Tapyres, les Anariaces, » les Staures & les Hyrcaniens ; & c'eſt à commencer de la » partie du rivage qu'ils occupent, que cette mer porte le nom » de mer d'Hyrcanie (100) ». Solin a copié les expreſſions mêmes de Pline, & cette conformité prouve que dans le texte de Solin, il faut lire *Anariaci,* comme l'a penſé Saumaiſe, au lieu de *Naricli,* qui ne peut être qu'une faute de copiſte (101).

Μαργιανὴ le nom de la Matiane ἡ Ματιανὴ. La province dont il eſt ici queſtion étant limitrophe de l'Arménie & de l'Aſſyrie, on reconnoîtra aiſément qu'il ne peut y être queſtion de la Margiane, province qui étoit voiſine de la Bactriane. (D'Anv. Géogr. anc. abrég. *tome II, pag. 296.)* Cette poſition convient au contraire très-bien à la Matiane, comme on peut s'en aſſurer par les différens textes que j'ai cités, & notamment par un paſſage de Strabon rapporté dans la note (80) : j'y ajoute le témoignage d'Étienne de Byzance, qui cite Strabon. Ματιανὴ, dit-il, *μοῖρα τῆς Μηδίας· Στράβων δυοκαιδεκάτῃ· τοῦτο δὲ γίνεται καὶ τῆς Μηδίας ἐν τῇ Ματιανῇ.*

(99) Voyez le texte de Pline ci-devant, *note (85).*

(100) *A Caſpiis ad orientem verſùs regio eſt Apavortene dicta, & in eâ fertilitatis inclytæ locus Darieum : mox gentes Tapyri, Anariacæ, Stauri, Hyrcani, à quorum littoribus idem mare Hyrcanum vocari incipit.* (Plin. hiſt. nat. *lib. VI, cap. XVIII, pag. 313.)*

(101) Solin. Polyhiſt. *cap. XLVIII,* Salmaſ. exercit. Plin. in Solin. *pag. 690.*

Ces autorités établissent d'une manière si précise l'existence d'un peuple nommé *Anariaces*, dont le pays est voisin de la mer Caspienne, & paroît être compris aujourd'hui au moins en partie dans le Ghilan, que je ne serois pas étonné que l'on fût tenté de lire dans l'inscription dont je parle en ce moment ΚΑΙ ΑΝΑΡΙΑΚΩΝ; & si l'on admettoit cette conjecture, il seroit assez naturel de ne voir dans le mot ΑΡΙΑΝΩΝ que l'*Ariania* d'Étienne de Byzance, la province d'Arran, voisine & limitrophe du Ghilan.

Quelque spécieuse que semble d'abord cette conjecture, je suis convaincu qu'elle doit être rejetée, & voici les raisons qui me déterminent à ne pas l'admettre.

1.° Les traits qui subsistent encore de la lettre qui donne lieu à cette incertitude, ne peuvent convenir à un *kappa*.

2.° L'espace qu'il y a entre ces traits & l'*oméga* suivant, indique plutôt un *nu* dont le dernier jambage est effacé.

3.° Le pays des Anariaces a bien dû faire partie de l'empire des rois Arsacides, & des Sassanides qui leur ont succédé; mais ce n'a jamais été qu'une petite province de leurs vastes états, & la même raison qui m'a déterminé à chercher dans le mot ΑΡΙΑΝΩΝ quelque chose de plus que le nom d'une province resserrée dans des bornes étroites & presque ignorée, s'oppose à ce que l'on admette ici le nom des Anariaces.

4.° Il paroît par le témoignage de Strabon, que de son temps le nom des Anariaces étoit déjà presque tombé dans l'oubli, & que ces peuples avoient pris le nom de Parrhasiens (102). D'ailleurs le nom des Anariaces est absolument inconnu aux géographes Orientaux, & il seroit surprenant

(102) *Vide suprà*, not. (96).

qu'on n'en trouvât aucune trace dans leurs ouvrages, si ce nom eût encore été en usage au temps de l'établissement du nouveau royaume des Perses.

Si l'on admet l'explication que j'ai donnée du mot ΑΡΙΑΝΩΝ, & que l'on entende par-là l'Iran, c'est-à-dire, la réunion de toutes les provinces situées entre le Gihon & l'Eufrate, on doit, ce me semble, s'attendre à trouver ici un autre nom aussi usité dans l'Orient, & toujours opposé au premier, je veux dire le Touran, ce qui comprend tous les états situés au-delà du Gihon. Ce titre de roi des rois de l'Iran & du Touran, qui indique une monarchie universelle, (103) est très-souvent employé par les écrivains Orientaux, & bien propre à flatter l'orgueil d'un monarque Asiatique. Il exprime la même idée que ces titres pompeux que les Turcs donnent à leurs souverains, & que ces princes prennent eux-mêmes dans leurs diplomes, lorsqu'ils se disent rois des rois de l'orient & de l'occident, monarques souverains des quatre parties du monde, sultans des sept climats, princes des terres & des mers, &c. Ces termes de la lettre de Chosroès à un prince d'Arménie, rapportée par Théophylacte Simocatta que j'ai déjà cités, ἡλίῳ συνανατέλλων, καὶ τῇ νυκτὶ χαριζόμενος ὄμματα (104), ne signifient autre chose que maître du levant & du couchant.

Rien ne feroit donc plus naturel & plus conforme au langage des Orientaux, que de trouver dans cette inscription un monarque de la Perse décoré du titre de roi des rois de l'Iran & du Touran, c'est-à-dire, de toute la terre; car les anciens écrivains de la Perse comprenoient sous le nom

(103) Voyez la Biblioth. Orient. au mot *Iran-u-touran.*
(104) *Vide suprà,* not. (57).

de *Touranian* ou habitans du Touran, tous les peuples étrangers à la Perse; de même que les Romains & les Grecs confondoient sous le nom de barbares tous ceux qui avoient une autre origine que la leur, & que les Arabes appellent *'Adjem* tous ceux qui ne sont point Arabes. C'est en effet ce que je crois trouver dans les mots ΑΡΙΑΝΩΝ ΚΑΙ ΑΝΑΡΙΑΝΩΝ. Je pense que dans la langue dans laquelle est conçue l'inscription originale, dont l'inscription Grecque n'est qu'une traduction, l'*a* initial avoit, comme en grec, une signification privative; & ce n'est point une supposition gratuite, elle est fondée sur l'usage des langues Zende & Pehlvie, dans lesquelles sont écrits les livres des Parses. Dans le pehlvi on en trouve un grand nombre d'exemples. De *pétiâré*, mal, se forme *apétiâré* (105), sans mal; de *marg*, mort, *amarg* (106), immortel; de *posan*, enfans, *aposan* (107), sans enfans: la même formation se trouve dans les mots *azerman* (108), non vieux; *apotkar* (109), qui ne parle pas; *apar* (110) & *avam* (111), qui ne passe pas; *azadé* (112), qui n'est pas né; *anhousmandé* (113), qui n'est pas éprouvé. Ce dernier mot offre même un exemple de l'interposition d'une *n* comme dans la langue Grecque. La première lettre de l'alphabeth Zend qui répond à l'*alpha* des Grecs & à l'*élif* des Arabes, & que l'on prononce tantôt

(105) Zend-av. *tom. II, pag. 436, lig. 15.*
(106) Ibid. *pag. 435, lig. 10.* Ibid. *lig. 7.*
(107) Ibid. *pag. 436, lig. 18.*
(108) Ibid. *pag. 434, lig. 6.*
(109) Ibid. *pag. 433, lig. pénult.*
(110) Ibid. *pag. 469, lig. 17.*
(111) Ibid. *pag. 471, lig. 6.*
(112) Ibid. *pag. 474, lig. 3.*
(113) Ibid. *pag. 435, lig. 8.*

comme un *a*, & tantôt comme un *e*, fait aussi la fonction de l'*alpha* privatif. On en voit des exemples dans les mots *épétéréte* (114), sans mal; *épéïanm* (115), sans enfans; *amerschan* (116), immortels; *émesché* (117), immortel; *ézéréso* (118), non vieux; *éfétio* (119), non anéanti; *éméné* (120), non éprouvé; *éréné* (121), qui ne parle pas; *azoëschad* (122), qui n'est pas né. On ne peut nier que l'usage de ces langues ne vienne ici à l'appui de ma conjecture, & elle acquerra une nouvelle force lorsque j'aurai fait voir dans la suite de ce Mémoire, qu'il y a effectivement un grand rapport entre ces langues & celle des inscriptions originales.

Il me reste une observation à faire sur le nom de Sapor, que je restitue au commencement de la seconde ligne de l'inscription Grecque *A, n.° 3*. La plus grande partie des lettres de ce nom est effacée, & il n'en reste plus que la finale ΟΥ qui est la terminaison du génitif Grec, & les deux lettres ΑΠ; mais ces deux lettres suffisent pour justifier la restitution du nom de Sapor, qui est d'ailleurs indiqué par les qualités de fils d'Ardeschir & de petit-fils de Babec. Il n'est pas inutile d'observer que parmi les différens noms des rois de Perse, de la dynastie des Sassanides, celui de Sapor

(114) Zend-av. *tom. II, pag. 436, lig. 15.*
(115) Ibid. *lig. 18.*
(116) Ibid. *pag. 435, lig. 7.*
(117) Ibid. *lig. 10.*
(118) Ibid. *pag. 434, lig. 6.*
(119) Ibid. *pag. 435, lig. 4.*
(120) Ibid. *lig. 8.*
(121) Ibid. *pag. 433, lig. pénult.*
(122) Ibid. *pag. 474, lig. 3.*

eſt le ſeul auquel puiſſent convenir les lettres que le temps a épargnées. Enfin, cette conjecture ſera encore confirmée par la comparaiſon des inſcriptions Grecques avec les inſcriptions originales.

D'après toutes les différentes obſervations que j'ai faites juſqu'ici, il me ſemble que l'on peut donner aux inſcriptions Grecques que j'ai entrepris d'expliquer, l'interprétation ſuivante :

INSCRIPTION *A, n.° 3.*

« C'eſt ici la figure du ſerviteur d'Ormuſd, du dieu Sapor, » roi des rois de l'Iran & du Touran, de la race des dieux; » fils du ſerviteur d'Ormuſd, du dieu Ardeſchir, roi des rois » de l'Iran, de la race des dieux; petit-fils du dieu Babec, » roi ».

INSCRIPTION *B, n.° 3.*

« C'eſt ici la figure du ſerviteur d'Ormuſd, du dieu Ar- » deſchir, roi des rois de l'Iran, de la race des dieux; fils » du dieu Babec, roi ».

L'inſcription Grecque *C, n.° 3*, ſemble d'abord avoir un objet très-différent de celui des deux inſcriptions précédentes. Elle ne contient que ces mots :

ΤΟυτΟ ΤΟ ΠΡΟϹѠΠΟΝ ΔΙΟϹ ΘЄΟΥ

que l'on ne peut traduire autrement que de cette manière :

« C'eſt ici la figure du dieu Jupiter ».

Il eſt ſingulier de trouver ici le nom d'une divinité, tandis que les deux inſcriptions précédentes n'ont pour objet que des rois. D'ailleurs le nom de Jupiter étranger à la religion des Perſes, eſt certainement très-déplacé ſur un monument qui appartient inconteſtablement à cette nation,

Les Grecs accoutumés à donner aux divinités des peuples étrangers les noms des dieux qu'ils adoroient, ont dû appliquer le nom de Jupiter à Ormusd, premier objet de la vénération des Perses; & je ne doute point que celui qui a gravé cette inscription Grecque, n'ait lû le nom d'Ormusd dans l'inscription originale. Mais ce n'est pas seulement en donnant à Ormusd le nom de la principale divinité des Grecs qu'il s'est trompé; il a commis une plus grande méprise, à ce que je crois, en prenant en cet endroit le nom d'Ormusd pour celui d'une divinité: je pense que dans l'inscription originale, Ormusd est le nom d'un roi Sassanide. Plusieurs princes de cette dynastie ont porté ce nom; ce sont ceux que les historiens Grecs & Latins nomment *Hormisdas*, & les écrivains Arabes & Persans *Hormuz*. Quant à l'épithète de *dieu*, elle étoit donnée à ce prince dans l'inscription originale, comme à Ardeschir & à Sapor dans les précédentes inscriptions.

Je crois donc que le vrai sens de l'inscription est celui-ci:

« Cette figure est celle d'Hormuz, dieu ».

Les deux premières inscriptions que je viens d'expliquer, peuvent donner lieu à une question importante, dont la décision pourroit fournir une nouvelle preuve en faveur de l'explication que j'ai proposée. Les bas-reliefs sur lesquels se trouvent ces inscriptions, offrent-ils en effet la représentation de quelques faits qui puissent se rapporter à ce que l'histoire nous apprend d'Ardeschir I.er & de Sapor son fils & son successeur?

Je pourrois d'abord observer que la décision de cette question n'a point une influence nécessaire sur l'explication que je donne des inscriptions de Nakschi-Roustam; que

ces bas-reliefs peuvent être beaucoup plus anciens que les inscriptions & n'avoir aucun rapport avec elles; qu'il se peut faire qu'on ait par la suite des temps fait honneur à Ardeschir & à Sapor, de ces ouvrages antiques qui avoient été originairement destinés à conserver à la postérité le souvenir d'événemens beaucoup plus anciens. Je pourrois employer à l'appui de cette observation la tradition des gens du pays, confirmée par le nom même des lieux, & présenter ces bas-reliefs comme une suite de tableaux des combats de Roustam, de ses victoires, de ses triomphes, de la défaite & de l'humiliation de ses rivaux. Mais je n'ai pas besoin d'avoir recours à cette supposition. Je crois pouvoir dire que plusieurs de ces bas-reliefs ont un rapport direct avec les événemens du règne d'Ardeschir. D'ailleurs, les voyageurs ont remarqué, & des savans éclairés ont adopté cette observation (123), que le travail de ces bas-reliefs ne ressemble nullement à celui des autres monumens de Persépolis, & des tombeaux de Nakschi-Roustam, & que la sculpture en est beaucoup moins achevée & plus superficielle. Quant au nom de ces lieux, je ne pense pas que l'on puisse en tirer aucune induction; il suffisoit que le véritable sujet de ces tableaux fût tombé dans l'oubli, pour que l'on crût y voir Roustam & ses exploits. Aucun héros n'avoit plus de droit à cette usurpation, & l'antiquité des monumens voisins dont l'origine se perd dans les temps héroïques de la Perse, devoit accréditer cette opinion.

Je ne puis dire précisément à quel bas-relief appartient l'inscription Grecque *B, n.° 3.* Chardin & Niebuhr qui la

(123) Mém. de l'Acad. des inscript. & belles-let. *tom. XXIX. Hist. pag. 136, Ibid. tom. XXVI, pag. 596.*

rapportent

rapportent l'un & l'autre, ne s'expriment pas à ce ſujet d'une manière poſitive, & il paroît par la comparaiſon des deſſins que Chardin, Kœmpfer, Corneille Lebrun & Niebuhr, nous ont donnés des bas-reliefs de Nakſchi-Rouſtam, que ces bas-reliefs ſont en grand nombre & peu différens les uns des autres. Niebuhr dit ſeulement que cette inſcription, ainſi que les inſcriptions *B*, *n.° 1* & *n.° 4*, & *C*, *n.°s 1*, *3* & *4*, appartiennent aux ruines de Nakſchi-Rouſtam (124). Ce n'eſt que par le témoignage de Sam. Flower rapporté dans les Tranſactions philoſophiques, & dans le Traité de la religion des anciens Perſes, du docteur Hyde, que l'on peut connoître la poſition de cette inſcription, & ce que repréſente le bas-relief auquel elle appartient. « Ces deux genres de caractères, dit Sam. Flower, en parlant » de l'inſcription Grecque *B*, *n.° 3*, & de l'inſcription *B*, » *n.° 4*, ſont ſculptés ſur le poitrail de deux chevaux taillés » dans une montagne de marbre noir, près de Nocta-Ruſtam, » à une lieue de Tchéhel-minar: on dit que de ces deux » chevaux l'un eſt celui d'Alexandre, l'autre celui de Ruſtam, » célèbre héros Perſan, qui vivoit vers le temps de Cambyſe » (125) ».

Hyde obſerve en citant les paroles de Sam. Flower, qu'un voyageur qui avoit vu ces monumens, lui avoit rapporté que les inſcriptions *B*, *n.° 3* & *n.° 4*, ne ſont point gravées ſur le poitrail des chevaux, mais ſur le pan de la robe des cavaliers, qui deſcend près du poitrail des chevaux (126).

(124) Voyage de Nieb. *tom. II, pag. 129, lig. 30.*

(125) *Vide ſuprà*, not. (27).

(126) *At.... regero, oculatum quemdam teſtem me certiorem feciſſe hoſce characteres non eſſe inſcriptos in equorum pectore, ſed in ſyrmate*

Quoique les expreſſions de Sam. Flower manquent peut-être d'exactitude, elles nous apprennent que l'inſcription Grecque *B, n.° 3*, & les inſcriptions *B, n.° 1* & *n.° 4*, qui l'accompagnent, appartiennent à un de ces bas-reliefs où l'on voit deux cavaliers qui paroiſſent combattre l'un contre l'autre. Cette repréſentation d'un combat ſingulier entre deux cavaliers, eſt très-ſouvent répétée parmi les bas-reliefs de Nakſchi-Rouſtam; & dans pluſieurs de ces bas-reliefs, ces deux cavaliers tiennent un anneau que chacun d'eux tire de ſon côté (127). Ces mêmes perſonnages paroiſſent ailleurs à pied, & combattant de la même manière (128). Enfin, dans un autre bas-relief copié par Chardin, Kœmpfer, Corneille Lebrun & Niebuhr, mais dont le ſujet n'eſt bien reconnoiſſable que dans les deſſins de ces deux derniers voyageurs, on voit un cavalier qui de la main droite ſaiſit le bras d'un homme qui eſt debout devant lui & qui a la tête nue. Un autre perſonnage qui me paroît être le même que le ſecond cavalier des autres bas-reliefs, ſe jette à genoux devant lui, & lui tend les mains comme pour implorer ſa clémence (129).

Maintenant ſi l'on compare tous ces bas-reliefs, on ſera porté à conjecturer qu'ils ne doivent avoir tous qu'un même objet. Dans tous ceux qui repréſentent un combat, on retrouve les mêmes perſonnages. L'un eſt diſtingué par le bâton ou l'épée qu'il tient à la main, l'autre par l'eſclave qui eſt derrière lui, & qui lui tient un paraſol ſur la tête.

---

veſtis inſeſſorum juxtà pectus dependente. (Hiſt. relig. vet. Perſ. *pag. 518.*)

(127) Voyage de Nieb. *tom. II, pl. XXXIII,* C.

(128) Ibid. *pl. XXXII,* B.

(129) Ibid. *pl. XXXIII,* D.

Le premier a la tête couverte d'une thiare, dont le tour a la figure d'une couronne, & le milieu s'élève en forme de globe; l'autre a un bonnet plat & d'une forme très-simple. Quoique leur habillement & sur-tout leur coiffure ne soient pas précisément les mêmes par-tout, les différences sont légères & de peu de conséquence. Le cavalier que l'on voit sur le bas-relief *D* de la *XXXIII.ᵉ planche* de Niebuhr, qui tient l'épée de la main gauche, & qui a la tête couverte d'une thiare surmontée d'un globe, est encore vraisemblablement le même qui dans les autres bas-reliefs est représenté avec ces mêmes attributs. Là il combattoit, ici on le voit victorieux de son rival qui a recours à sa clémence.

Si l'histoire nous offroit quelque éclaircissement sur cette espèce de combat ou de joute que l'on voit représentée sur ces bas-reliefs, ce seroit un moyen de fixer l'époque à laquelle il faut rapporter les événemens qu'ils représentent. Je pense que l'anneau dont les deux combattans paroissent se disputer la possession, n'est autre chose que le diadême ou bandeau royal; & ce qui contribue à me confirmer dans cette opinion, ce sont les bandelettes qui pendent de cet anneau, & qui sont semblables à celles que l'on voit flotter sur les épaules & derrière la tête des combattans. Les autres personnages représentés sur ces bas-reliefs, n'ont point cet ornement; ce qui donne lieu de croire que les combattans sont tous deux rois, ou du moins combattent pour la royauté. En suivant cette indication, il me semble que l'inscription *B, n.° 3*, nous donne l'explication de ces bas-reliefs.

On sait en effet qu'Ardeschir n'avoit point apporté en naissant, un droit à la couronne & au trône de l'empire des Parthes. Si il tiroit son origine de l'ancienne maison des

ſouverains de la Perſe, ce qui même n'eſt pas certain, au moins ne peut-on diſconvenir que depuis pluſieurs ſiècles cette famille avoit perdu tout ſon luſtre, & peut-être juſqu'au ſouvenir de ſon ancienne ſplendeur. Quel que ſoit le motif qui ait inſpiré à Ardeſchir le projet de s'emparer de la couronne, il ne put exécuter ce projet qu'en prenant les armes contre ſon ſouverain, & ce ne fut qu'après s'être formé un parti puiſſant, & avoir triomphé trois fois des troupes d'Ardévan, qu'il parvint à ſe défaire de ſon rival & à établir ſa domination ſur les ruines de celle des Arſacides (130). La thiare que l'un des deux cavaliers de nos bas-reliefs porte ſur la tête, déſigne d'une manière bien préciſe le vainqueur d'Ardévan. En effet, Agathias & Nicéphore nous apprennent que ce fut Ardeſchir qui le premier porta la thiare (131); & d'un autre côté, il eſt certain que le bonnet plat & bas qui caractériſe dans ces bas-reliefs l'autre combattant, reſſemble beaucoup à celui que l'on voit ſur le revers de pluſieurs médailles des Arſacides. Cette reſſemblance eſt ſingulièrement très-remarquable ſur le bas-relief *C* de la *planche XXXIII* de Niebuhr, où ce bonnet eſt fendu au-deſſous des oreilles. On en voit de pareils ſur le revers de pluſieurs médailles des rois Parthes, qui repréſentent un homme aſſis & tenant un arc bandé.

Ces traits me ſemblent bien propres à faire reconnoître le ſujet de ces bas-reliefs. Pourquoi y chercheroit-on autre

---

(130) *Dio. lib. LXXX ex epito. Xiphil.*

(131) Ἀρταξάρης γάρ τις τοὔνομα Πέρσης ἀνὴρ, ἄδοξος μὲν τὰ πρῶτα καὶ ἀφανέστατος.... ξυνωμότας ἀγείρας καὶ ἐπιθέμενος, Ἀρτάβανον μὲν ἀναιρεῖ τὸν βασιλέα· ἑαυτῷ δὲ περιθεὶς τὴν κίδαριν, καὶ τὴν Παρθικὴν δύναμιν καταλύσας, αὖθις τοῖς Πέρσαις τὴν σφετέραν ἀνενεώσατο βασιλείαν. (Agath. *lib. II, pag. 64.*) Voyez le paſſage de Nicéphore ci-deſſus, note (73).

chose qu'un tableau allégorique de l'insurrection d'Ardeschir contre Ardévan, de ses combats, de sa victoire & de la défaite du prince Arsacide ? l'objet du combat entre ces deux rivaux, est représenté par le diadème que chacun d'eux tâche d'arracher à son adversaire ; les combattans sont distingués par des caractères qui indiquent leur origine, & qui ne pouvoient manquer d'être facilement saisis par les gens du pays.

Dans cet autre bas-relief où un homme à genoux implore la clémence d'un cavalier en lui tendant les mains, tandis que celui-ci saisit & tient fermement un autre personnage qui est à pied & debout devant lui, le cavalier est reconnoissable par sa thiare absolument pareille à celle que l'on voit sur la plupart des médailles des Sassanides, par tout le reste de son habillement & par son armure. Ne peut-on pas croire que ce tableau offre l'image d'Ardeschir vainqueur de son rival ? Les autres bas-reliefs représentent ses combats : dans celui-ci il triomphe, & son adversaire vaincu semble lui demander la vie. Tout concourt donc à établir un rapport frappant entre ces bas-reliefs & l'inscription qui offre le nom d'Ardeschir.

Quant à l'inscription *A, n.° 3*, qui applique à Sapor fils & successeur d'Ardeschir, le bas-relief sur lequel elle est gravée, si le rapport entre le sujet de ce tableau & le prince nommé dans l'inscription, n'est pas aussi marqué, au moins n'y voit-on aucun caractère qui s'oppose à ce rapprochement. Le bas-relief paroît représenter une marche solennelle : on y voit un cavalier qui de la main gauche tient la bride de son cheval, & de la droite une arme assez semblable à celle que les Orientaux nomment *khandjar.* Il porte de longs haut-de-chausses qui tombent presque jusqu'à terre, & a sur les

épaules un manteau extrêmement court, qui paroît attaché ſur la poitrine par deux agrafes ou boutons, & voltige au gré du vent. Sa tête eſt couverte d'une couronne ſurmontée d'un globe, de laquelle ſortent par derrière deux bandelettes qui me paroiſſent être les extrémités du diadême, & qui au lieu de pendre ſur les épaules, ſemblent emportées par le vent dans une direction horizonzale. Ce cavalier a la tête entièrement tournée ſur le côté gauche, tandis que le reſte de ſon corps eſt incliné ſur la droite. On voit derrière lui un groupe de figures à pied, qui s'appuient ſur le pommeau de leurs épées dont la pointe poſe ſur la terre. Toutes ces figures ont un coſtume fort ſimple & différent de celui du cavalier. La couronne que porte le cavalier, eſt abſolument pareille à celle que l'on voit ſur la plupart des médailles d'argent des Saſſanides. Il eſt auſſi décoré du diadême : lui ſeul eſt à cheval, tandis que tout ſon cortége eſt à pied. Il eſt donc très-vraiſemblable que ce cavalier eſt un roi de la même dynaſtie qu'Ardeſchir. Et c'eſt en effet ce que nous apprend l'inſcription qui en fait l'application à Sapor fils d'Ardeſchir, ſecond roi de la dynaſtie des Saſſanides. Il ne paroît pas que l'intention du ſculpteur ait été de conſerver le ſouvenir de quelque événement particulier du règne de ce prince. Sans doute il a voulu ſeulement repréſenter ce monarque avec les attributs de la royauté, ou peut-être offrir le tableau de la marche triomphante de Sapor au retour de quelque expédition, dans laquelle ſes armes avoient eu un heureux ſuccès. On ſait combien de fois ce prince triompha des Romains, & à quel point il humilia l'orgueil de ces maîtres du monde. Je crois donc que ce bas-relief repréſente effectivement Sapor, roi, vainqueur & triomphant.

De ce que je viens de dire, il me ſemble que j'ai droit de conclure qu'il y a un rapport très-réel entre les inſcriptions & les bas-reliefs, qu'ils ſont l'ouvrage du même ſiècle, & que les bas-reliefs ont été faits pour repréſenter les princes dont les inſcriptions offrent les noms.

SECONDE PARTIE.

DANS la première partie de ce Mémoire je me ſuis uniquement occupé des inſcriptions Grecques trouvées ſur les édifices & parmi les ruines de Nakſchi-Rouſtam. J'ai rendu compte des conjectures de pluſieurs ſavans qui ont eſſayé avant moi de les expliquer; & en rétabliſſant les mots & les lettres que le temps a effacés, j'ai cru pouvoir indiquer leur véritable objet, déterminer le ſens des expreſſions obſcures qu'elles contiennent, & offrir une explication complette de ces inſcriptions. J'ai fait voir que leur ſtyle eſt conforme à celui des autres monumens du même pays & du même âge, & qu'il n'eſt aucun des titres qu'elles renferment qui ne convienne parfaitement aux ſouverains de la Perſe auxquels je les ai rapportées. Enfin, j'ai montré qu'il y a un rapport véritable entre ces inſcriptions & les bas-reliefs qu'elles accompagnent. Dans cette ſeconde partie, je me propoſe de prouver que les inſcriptions Grecques ne ſont qu'une traduction littérale des inſcriptions en caractères inconnus auprès deſquelles elles ſont gravées; que chaque de ces inſcriptions eſt exprimée deux fois en caractères inconnus, & vraiſemblablement en deux langues différentes, & que les caractères de ces deux langues ſans être ſemblables, ont cependant des rapports très-frappans entr'eux, & avec pluſieurs autres genres d'écriture des peuples de l'Aſie.

J'irai plus loin, j'assignerai à chaque mot des inscriptions Grecques la place qu'il occupe dans ces inscriptions en caractères inconnus, & je hasarderai mes conjectures sur la valeur de plusieurs des caractères qui les composent. Peut-être partagera-t-on avec moi le regret que je sens de n'avoir sous les yeux qu'un si petit nombre de pièces de comparaison. Je ne doute point que la réunion d'un plus grand nombre de monumens du même genre, ne nous procurât bientôt un alphabet complet de cette écriture que l'on a crue jusqu'à présent indéchiffrable. Encore si le temps n'avoit pas effacé une partie de ceux que nous avons sous les yeux, ils suffiroient peut-être pour satisfaire notre curiosité; mais ils sont en partie détruits, & précisément dans les endroits dont la conservation nous seroit le plus nécessaire. La sécheresse des détails dans lesquels je serai obligé d'entrer, trouvera son excuse dans la matière que je traite.

Je dis que les inscriptions Grecques que l'on voit sur les ruines de Nakschi-Roustam ne sont que la traduction des inscriptions en caractères inconnus près desquelles elles sont placées. Cette assertion ne peut être justifiée que par la comparaison des unes avec les autres; mais avant d'entrer dans les détails de ce rapprochement, je dois indiquer la marche qui m'a conduit à la découverte de cette vérité. Je prends pour exemple l'inscription Grecque *A, n.° 3*, & l'inscription en caractères inconnus *A, n.° 4*, à laquelle répond cette inscription Grecque. En consultant la planche, on verra que j'ai placé au-dessous de chaque ligne de l'inscription en caractères inconnus, deux autres lignes. Dans la première tous les caractères inconnus dont j'ai pu déterminer la valeur sont exprimés par les lettres Hébraïques auxquelles ils répondent;

dans

dans la ſeconde, les mots de l'inſcription Grecque ſont placés au-deſſous des mots correſpondans de l'inſcription en caractères inconnus. Comme la marche de cette écriture eſt contraire à celle de l'écriture Grecque, j'ai été obligé d'intervertir l'ordre de cette dernière ; & pour éviter toute confuſion, j'ai diviſé par des points placés perpendiculairement dans chacune des trois lignes, les portions de ces lignes qui ſe correſpondent. Ainſi dans la première ligne de cette inſcription les mots Grecs *το προσωπον τουτο* répondent aux neuf premiers traits de l'inſcription en caractères inconnus. La ligne Hébraïque eſt reſtée vide, parce que je n'ai pu déterminer la valeur de ces caractères. Le mot *μασδασνου* ſéparé des précédens par deux points, répond à la ſeconde portion de la première ligne de l'inſcription en caractères inconnus ſéparée auſſi par deux points, & dont la valeur eſt rendue en caractères Hébreux par ces cinq lettres מַזדסן. Le même ordre eſt obſervé dans la ſuite de cette inſcription, & dans les inſcriptions *B, n.° 4* & *C, n.° 4.*

Comme je ſoupçonnois que l'inſcription Grecque *A, n.° 3,* & l'inſcription en caractères inconnus *A, n.° 4,* gravées ſur le même bas-relief, devoient avoir la même ſignification, je m'attachai d'abord au mot ΜΑCΔΑCΝΟΥ, & aux noms propres ΠΑΠΑΚΟΥ & ΑΡΤΑΞΑΡΟΥ que m'offroit l'inſcription Grecque ; & en comparant le nombre des lignes de celle-ci avec celui des lignes de l'inſcription que j'entreprenois de déchiffrer, j'obſervai à quelles places de l'inſcription en caractères inconnus, devoient correſpondre celles que ces mots occupoient dans l'inſcription Grecque. Cette comparaiſon me procura la certitude que le mot ΜΑCΔΑCΝΟΥ, que je trouvois deux fois dans

l'inſcription Grecque", ſavoir, dans la première ligne & au commencement de la troiſième, répondoit à une ſérie de cinq caractères que je trouvois pareillement deux fois dans l'inſcription *A, n.° 4,* la première vers le tiers de la première ligne, & la ſeconde à la fin de la deuxième. D'ailleurs, la lettre par laquelle commence cette ſérie de caractères, m'avoit toujours paru devoir être un *mem,* à cauſe de ſon analogie avec la figure de cette lettre dans quelques autres alphabets Orientaux. Je reconnus de la même manière & avec encore plus de facilité, la place que devoit occuper le nom propre ΠΑΠΑΚΟΥ, qui eſt l'avant-dernier de l'inſcription Grecque. Un caractère particulier rendoit encore ce mot très-reconnoiſſable, je veux dire la répétition de la figure qui exprime le ſon du Π. La découverte du premier mot m'avoit fait connoître la valeur de cinq lettres; j'appris par cette ſeconde découverte celle de trois autres caractères. Je vis en même temps quelles étoient les figures des lettres correſpondantes au mot ΒΑCΙΛΕΩC qui ſuit le mot ΠΑΠΑΚΟΥ, & qui termine l'inſcription. Aidé de ces premières données, & guidé par la figure de l'*alef* que j'avois devinée d'avance, & que je ne pouvois plus méconnoître depuis que je l'avois trouvée dans le mot ΠΑΠΑΚΟΥ, je découvris aiſément les caractères qui répondent au nom propre ΑΡΤΑΞΑΡΟΥ, quoique les dernières lettres de ce nom ſoient fort embrouillées, & peut-être aſſez inexactement deſſinées. Le nom propre ΑΡΙΑΝΩΝ dans lequel l'*alef* ſe trouve répété deux fois, me ſervit encore de guide, & je le reconnus aiſément. Enfin, comme je connoiſſois les caractères qui répondent au mot ΒΑCΙΛΕΩC, par lequel finit l'inſcription, je n'eus pas de peine à déterminer ceux qui correſpondent aux mots

grecs ΒΑCΙΛΕѠC ΒΑCΙΛΕѠΝ. Je parvins ainſi à diſtinguer avec certitude les caractères des inſcriptions *A*, *n.°* *4*, *B*, *n.°* *4* & *C*, *n.°* *4*, qui répondent à chacun des mots des inſcriptions Grecques *A*, *n.°* *3*, *B*, *n.°* *3* & *C*, *n.°* *3*.

J'avois remarqué dès le commencement de mes recherches, une grande conformité entre les caractères des trois inſcriptions dont je viens de parler; & comme je trouvois des différences eſſentielles entre l'écriture de ces inſcriptions & celle des inſcriptions *A*, *n.°* *1*, *B*, *n.°* *1* & *C*, *n.°* *1*, j'avois entièrement négligé la comparaiſon de ces dernières avec les inſcriptions Grecques. Enhardi par mes premiers ſuccès, j'entrepris cependant ſur ces inſcriptions le même travail que j'avois fait ſur les précédentes, & il me donna les mêmes réſultats. J'y trouvai la confirmation de mes conjectures & plus de certitude: les caractères de ces dernières inſcriptions étant plus diſtincts & moins altérés que ceux des inſcriptions dont je m'étois d'abord occupé. J'aſſignai pareillement la place que tient dans ces inſcriptions chaque mot des inſcriptions Grecques; je fis plus, & en comparant les mots que je liſois dans ces inſcriptions, avec les anciennes langues de la Perſe, je les y retrouvai preſque tous. Je ne puis me diſpenſer de préſenter ici en détail le réſultat de mes recherches. Pour en faciliter l'intelligence, j'ai rendu les inſcriptions *A*, *n.°* *1*, *B*, *n.°* *1* & *C*, *n.°* *1*, en caractères Hébraïques, & je les ai fait graver au-deſſous des inſcriptions originales, ſous les lettres *A*, *n.°* *2*, *B*, *n.°* *2* & *C*, *n.°* *2*. Comme je n'ai pu déterminer avec certitude dans aucune de ces trois inſcriptions, la valeur des lettres qui répondent aux mots Grecs ΤΟ ΠΡΟCѠΠΟΝ ΤΟΥΤΟ, j'ai marqué cette lacune par des points, & une étoile eſt placée dans chacune des

inscriptions originales, auprès du caractère qui répond à la première lettre de la même inscription en caractères Hébreux.

Je commence par l'inscription *A, n.° 1*. Les premiers mots qui répondent aux mots Grecs ΤΟ ΠΡΟCѠΠΟΝ ΤΟΥΤΟ sont en partie effacés : d'ailleurs, comme je l'ai déjà dit, je n'ai pu déterminer ni dans cette inscription, ni dans les deux autres, la valeur des caractères qui les composent. Le mot suivant ΜΑCΔΑCΝΟΥ doit être exprimé ainsi qu'on le lit dans la troisième ligne de cette même inscription, & dans la première de l'inscription *B, n.° 1*, par le mot מזדיסן, *mazdiesn*. On n'en voit ici distinctement que les deux dernières lettres ; avant ces deux lettres on voit un autre caractère qui pourroit être le *daleth*, mais je le crois altéré ou mal rendu. Le *samech* est formé de deux traits séparés l'un de l'autre : ailleurs ces deux traits sont réunis. Cette lettre est formée de la même manière, dans l'alphabet Zend. J'ai déjà expliqué la signification de ce mot, & j'ai indiqué son étymologie. On a vu qu'il signifie *adorateur d'Ormusd*, étant composé de מזד *mazd*, nom d'Ormusd, & de יסן, *iesn*, *prier*, *adorer*, *invoquer*.

Après le mot ΜΑCΔΑCΝΟΥ, on lit dans l'inscription Grecque ΘЄΟΥ. Ici je lis בה *beh* : ce mot revient trois fois dans cette inscription, & deux fois dans l'inscription *B, n.° 1*, & par-tout il correspond au même mot ΘЄΟΥ. Il est composé, à ce que je crois, de deux lettres : la première qui se termine par un trait horizontal prolongé sous les lettres suivantes, est certainement un *beth*. Cette figure se retrouve dans les alphabets Zend & Pehlvi (132). Quant à la seconde

(132) Voyez ces alphabets dans le Zend-av. *tom. II, pag. 424, pl. VIII.*

lettre que je prends pour un *he*, elle eſt formée de deux traits ſéparés, dont le dernier reſſemble beaucoup à la figure de l'*iod*, ce qui m'a d'abord fait douter s'il ne falloit pas lire *behi* בהי. Néanmoins en comparant à cette figure celle du *hé* des alphabets Zend & Pehlvi, je ſuis demeuré convaincu que les deux traits ne forment qu'une ſeule lettre, & qu'il faut lire *beh* בה, mot qui en perſan moderne ſignifie *bon*, *excellent*, & qui ſe retrouve dans la langue Pehlvie, où il ſe prononce *veh*, & au pluriel *vehan*. Le mot Pelhvi *veh* eſt le même que *vengh* dans le Zend, & il ſignifie la même choſe (133). C'eſt une des épithètes que les livres Zends donnent le plus communément à la loi de Zoroaſtre, comme dans ce paſſage du petit *Si-rouzeh*, *deeneïao venghoïao mazdeïeſnoeſch*, qui eſt rendu en Parſi par ces mots *din behe mazdieſnan* (134), c'eſt-à-dire, la loi excellente des adorateurs d'Ormuſd. Il me ſeroit facile d'accumuler un grand nombre d'autorités pour prouver que le mot *beh*, excellent, eſt une des épithètes que l'on donne ordinairement à la loi de Zoroaſtre, & aux fidèles diſciples de cette loi. Je me contenterai d'en rapporter quelques-unes.

Dans le poëme intitulé *Erdaviraf-nameh*, Ardeſchir dit: « S'ils ne font point quelque miracle en faveur de la religion, » la religion *excellente* diſparoîtra certainement de l'univers » (135) ».

---

(133) Zend-av. *tom. II*, dans le Vocabulaire Zend & Pehlvi, *p. 459*, *lig. 22 & 23*.

(134) Ibid. *tom. II*, *pag. 323*, *note [3]*.

(135) *Gher az din hitch nanumayand burhan*
ſchawad din behi biſchakk zaghihan.

Manuſcrit du roi n.° 13, *pag. 80*, *lig. 5*. Ce manuſcrit que j'ai déjà cité & que je citerai encore plus d'une fois, eſt celui dont M. Anquetil

Dans le même poëme, on lit vers la fin : « Revêts-toi » une bonne fois du vêtement de la religion *excellente ;* tra- » vaille sans relâche pour cette *excellente* religion (136) ».

Dans la dixième *porte* ou chapitre du *Sad-der*, on lit au sujet des quatre nœuds que le Parse doit faire à la ceinture nommée *kosti*, les vers suivans : « Par le second » de ces nœuds je rends témoignage, mon cher disciple, » de l'existence de la religion *excellente*, que tout adorateur » d'Ormusd reconnoît sans hésiter pour la parole de dieu » même, & pour conforme à la vérité (137) ». Et un peu plus bas l'auteur ajoute : « Par le quatrième de ces nœuds, » je prends l'engagement sincère de faire le bien de tout » mon pouvoir : je fais le bien, je pense le bien, je m'éloigne » au plus vîte de tout mal : c'est-là la religion *excellente* dont » je fais profession ; je ne m'écarterai point de cette religion » qui est *excellente* & véritable (138) ».

La soixante-cinquième *porte* commence par ces mots :

---

a donné la notice sous le n.° XIII, Zend-av. *tom. I.er 2.e part. not. pag. XXXII.* Je l'indiquerai dorénavant sous le titre de *Manuscrit n.° 13.*

(136) *Libasi dîn beh yekbar darpousch*
zabehri dîn beh hamwar mikiousch.

Manuscrit n.° 13, *pag. 138, lig. 5.*

(137) *Vide suprà* note (64).

(138) *Tchaharum ghirih man paziram badjan*
kih niki kiunam ta kih baschad tuwan
nikiouï kiunam niki andischamasch
man az har badi zoud baghirizamasch
hamin ast din behi kian marast
naghiardam azin din beh ast o rast.

Manuscrit n.° 13, *pag. 237, lig. 4 & suiv.* Hist. rel. vet. Pers. *pag. 442.*

« Jeune homme, apprends que la loi *excellente* eſt un paradis » (139) »; & la ſoixante-ſixième par ceux-ci : « C'eſt afin » que notre ame ſoit à l'abri de l'enfer, ô, cher ami, que » nous ſuivons reſpectueuſement la loi *excellente*, qui par ſa » beauté eſt véritablement un paradis (140) ».

Dans tous ces textes, la religion des Parſes eſt honorée de l'épithète *beh*, excellente. Mais ce n'eſt pas ſeulement à la loi de Zoroaſtre que ſe donne cette épithète ; elle ſe donne auſſi à ſes fidèles diſciples. Je n'en citerai qu'un ſeul exemple tiré du poëme *Erdaviraf-nameh*, & qui ſe trouve vers le commencement ; le voici :

« Ils choiſirent enſuite quarante docteurs : il n'y avoit dans » tout le monde aucun homme plus *excellent* qu'eux ; ils » ſavoient l'*Aveſta* tout entier. De ces quarante, ils en élurent » encore ſept : dans tout le cours de leur vie, ces *excellens*

---

(139) *Dar ſchaſt o pantchum ai new djuwan*
badin beki muzdehiſtan badan.

Manuſcrit n.° 13, *pag.* 278, *lig.* 17. Hiſt. rel. vet. Perſ. *pag.* 468.

(140) *Dar ſchaſt o ſcheſch ankih ma din beh*
kih an muzdehiſtan boud az fereh
az an miparaſtim ai mardikiar
kih baſchad zadouzakh rewan aſchikiar.

Manuſcrit n.° 13, *pag.* 279, *lig.* 10. Hiſt. rel. vet. Perſ. *pag.* 468. Au lieu de *aſchikiar* peut-être faut-il lire *reſteghiar.* Dans ce texte & dans le précédent, Hyde paroît avoir lu *mazdieſnan* au lieu de *muzdehiſtan* qu'on lit dans le Manuſcrit du roi. Cependant la leçon qu'a ſuivie le docteur Hyde ne donne aucun ſens. Il s'eſt conformé dans ſa traduction à l'idée qu'il s'étoit faite du mot *mazdieſnan*, en le prenant pour le nom des livres ſacrés des Parſes : peut-être même aura-t-il cru qu'il y avoit une faute dans le texte, & aura-t-il ſubſtitué par conjecture le mot *mazdieſnan*. Quoi qu'il en ſoit, je penſe que la vraie leçon eſt celle du Manuſcrit du roi, & que *muzdehiſtan* ſignifie *lieu de bonheur, de récompenſe*, & eſt oppoſé à *douzakh* qui ſignifie l'*enfer*.

» ne s'étoient jamais en aucun temps, ni en aucun lieu, » rendus coupables de péché (141) ».

Bien plus, le mot *beh*, semble être quelquefois synonyme d'*ized*, ou du moins un attribut des *izeds* ou bon génie, comme dans ce vers du *Zerdouscht-nameh :* « J'enverrai dans » le Kanguédez, vers Paschoutan, un messager, Sérosch » l'*excellent* (142) ». Sérosch est le nom d'un ized ou bon génie.

On retrouve encore le mot *beh* dans *behdin*, expression composée qui signifie à la lettre *optimus religione*, ou *optimæ religionis cultor*, & qui est employée par les Parses modernes dans le même sens que *mazdïesnan*. Elle signifie un fidèle, un disciple de la vraie religion. Le Sad-der pourroit m'en fournir une multitude d'exemples que je supprime. Je me contente de renvoyer au traité de M. Anquetil sur les usages religieux & civils des Parses ; on y verra que tout Parse doit être *behdin*, c'est-à-dire, faire les cérémonies d'une sorte d'initiation qui le met au rang des fidèles, dès qu'il a atteint l'âge de quinze ans. Tout homme qui n'a point rempli ce devoir & qui n'est point devenu *behdin*, doit être regardé

(141) *Tchehel dana ghiuzin kiardand az an pas*
kih beh zischan naboud andar djihan kias
badanistand ischan djumleh westa
ghiuzin kiardand as ischan haft dana
kih djumlehi umri schan dar hitch ghiahi
nakiardand an behan harghiz ghiunahi.

Manuscrit n.° 13, *pag. 79, lig. 9 & suiv.* Hist. rel. vet. Pers. *pag. 277 & 278.*

(142) *Firistam soui kanghedej aghehi*
banazdi paschoutan serousch behi.

Manuscrit n.° 13, *pag. 73, lig. 19,* au 61.e chap. du Zerdouscht-nameh.

comme

comme un infidèle, il n'a aucun droit à la félicité promise aux fidèles après leur mort. *Behdin* est donc, comme je l'ai dit, synonyme de *mazdïesnan*; ces deux qualités sont souvent jointes ensemble : « Ainsi, dit M. Anquetil, le Parse qui a » fait le *guéti-khérid* (c'est cette espèce d'initiation dont je » viens de parler), est réellement *behdin*, c'est-à-dire, secta- » teur de la loi excellente, *mazdïesnan*, c'est-à-dire, adora- » teur d'Ormusd (143) ».

Dans l'inscription dont il est ici question, le mot *beh* joint au mot *mazdïesn*, a précisément la même signification que le mot *behdin*, parmi les Parses modernes ; il signifie excellent, ou sectateur de la loi excellente. Voici une preuve d'un autre genre, qui confirme que les princes Sassanides prenoient effectivement le titre d'excellent, & qu'ils le joignoient à celui d'adorateur d'Ormusd. Elle est tirée de l'histoire d'Arménie, de Moyse de Chorène.

On trouve dans cet historien deux lettres écrites par Sapor II, neuvième prince de la dynastie des Sassanides, l'une à Tirane, roi d'Arménie, l'autre aux satrapes de ce royaume. On y trouve aussi une lettre d'Ardeschir II, autre prince Sassanide, fils & successeur de Sapor II, adressée à Vram-Sapor, roi d'Arménie.

La première de ces lettres commence par ces mots : *Mazdiezants khatch eu bardsakits ariedjakan Schapouh arkhayits arkhay* ; ce que le traducteur Latin rend ainsi ; *Sapores Aramasde satus, solis sodalis, rex regum* (144). Cette traduction manque d'exactitude, comme l'a déjà

(143) Zend-av. *tom. II. pag.* 553 & 554.

(144) Mos. Choren. histor. Arm. *pag.* 248.

observé M. Anquetil (145). Le premier mot *mazdiezants*, répond certainement au mot *mazdiesn* des inscriptions de Nakschi-Roustam. Le mot suivant *khatch*, qui est omis tout-à-fait dans la traduction Latine, signifie *excellens*, *fortis*, *optimus ;* il répond en plusieurs endroits de la version Arménienne de l'Évangile selon saint Luc, & des Actes des apôtres, au mot Grec κράτιστε (146). La forme du mot *mazdiezants* pouvant désigner un génitif pluriel, ou un nom patronymique, on peut traduire *mazdiesnorum*, c'est-à-dire, *Ormusdi cultorum optimus*, ou bien, ce que je préférerois volontiers, *mazdiesnites*, c'est-à-dire, *ex mazdiesnis oriundus, optimus.* Les mots suivans signifient, *sicut sol elevatus, rex regum.*

La seconde des trois lettres, dont j'ai parlé, commence ainsi : *Divtsazants khatch Schapouh arkhayits arkhay*, c'est-à-dire, suivant la traduction de MM. Whiston, *deorum soboles, fortissimus, Sapores, rex regum* (147), ou plus exactement, *ex deorum genere oriundus, optimus, Sapores, rex regum.*

Enfin, la dernière lettre adressée par Ardeschir II à Vram-Sapor, roi d'Arménie, commence par ces mots : *Mazdiezants khatch Artaschir arkhayits arkhay ;* ce qui est rendu ainsi dans la version Latine : *Artasires, Aramasde satus, fortissimus, rex regum* (148), & que je traduis, *ex mazdiesnis oriundus, optimus, Artasires, rex regum.*

(145) Mém. de l'Acad. des inscript. & belles-lettres, *tom. XXXVII, pag. 688.* Moyse de Chorène rapporte aussi *(p. 246)* une lettre de l'empereur Julien à Tirane ou Tigrane, roi d'Arménie, dans laquelle Julien prend le titre de fils d'Ormusd : mais il ne se sert pas du mot *mazdiezants ;* il emploie les mots *Aramazday ordi,* qui signifient à la lettre *fils d'Ormusd.*

(146) Luc, *cap. I. v. 3.* Act. *cap. XXIV, v. 3.* Ibid. *cap. XXVI, vers. 25.*

(147) Mos. Chor. histor. Arm. *pag. 283.*

(148) Ibid. *pag. 295.*

Dans la seconde lettre, *divtsazants*, tient la place de *maz-diezants ;* du reste, c'est le même style dans les trois lettres & dans nos inscriptions : le mot *mazdïesn* est rendu en Arménien par *mazdiezants ;* au mot *beh*, *optimus* répond le mot Arménien *khatch* qui signifie la même chose ; ensuite vient le nom du prince, suivi du titre de roi des rois *arkhayits arkhay.* On va voir la même chose dans la suite de cette inscription.

Il est vrai que le mot Arménien *khatch* qui répond au mot Persan *beh*, est traduit dans la version de MM. Whiston, par *fortissimus*, & que dans le dictionnaire de Rivola, il est rendu en latin par les mots *fortis*, *validus*, *robustus ;* mais il n'y a aucun doute qu'il ne signifie souvent *optimus*, & en général tout ce qui est parfait & excellent dans son genre.

On peut être surpris que le mot *beh*, excellent, soit rendu dans l'inscription Grecque par le mot ΘΕΟΥ. Cette traduction n'est pas en effet très-exacte ; plus loin on trouve dans l'inscription Grecque le mot ΘΕΩΝ, mais alors il répond effectivement à un mot Persan qui signifie dieu. Je crois que si dans l'endroit dont il s'agit ici, l'inscription Grecque substitue le titre de *dieu* à celui d'*excellent* que porte l'inscription originale, la raison en est que la traduction Grecque n'a pas été faite immédiatement sur l'inscription *A'*, *n.° 1*, mais sur l'inscription *A*, *n.° 4*. Or, dans cette dernière le terme qui répond au grec ΘΕΟΥ est, comme on le verra dans la suite, un mot Pehlvi, qui signifie *ized*, *bon génie*, *demi-dieu.*

Le mot ΘΕΟΥ est suivi dans l'inscription Grecque du nom propre ΣΑΠΟΡΟΥ. Quoique plusieurs lettres de ce nom soient en partie effacées, je crois avoir prouvé qu'on

ne peut pas le lire autrement. Je lis auſſi dans l'inſcription originale, après le mot *beh*, *Schahpouhri* שחפוחרי, qui eſt le nom de Sapor.

La première lettre de ce nom eſt un *ſchin* ; ſa valeur ne peut être douteuſe, parce qu'on la trouve encore tant dans cette inſcription, *ligne 3*, que dans l'inſcription *B*, *n.° 1*, *ligne 1.re* dans le nom d'Ardeſchir.

La ſeconde lettre eſt le *heth*, ou aſpiration forte. Elle ſe retrouve pareillement dans le nom d'Ardeſchir, & dans le nom même de Sapor on la voit encore avant le *reſch*.

La troiſième lettre eſt le *pé* ; ſa valeur eſt bien déterminée par le nom propre de *Papek*, où elle ſe trouve deux fois.

La quatrième lettre eſt un *vav* ; cette lettre qui ſe trouve un grand nombre de fois dans ces inſcriptions, ſe confond avec le *reſch*, & il n'y a que le ſens qui les puiſſe faire diſcerner. Sa valeur eſt bien déterminée par les mots où elle eſt employée, & ſur-tout par la ſignification de la conjonction *&* qu'elle a entre les mots *Iran* & *Aniran* qui répondent, comme on le verra, aux mots grecs ΑΡΙΑΝΩΝ & ΑΝΑΡΙΑΝΩΝ. On ſait que dans preſque toutes les langues de l'Orient le *vav* exprime cette conjonction.

La cinquième lettre eſt encore un *heth*.

La ſixième dont la forme eſt preſque la même que celle du *vav* eſt un *reſch*. Cette lettre ſe retrouve dans le nom d'Ardeſchir, dans les mots *Iran*, *Aniran*, &c. en ſorte que l'on ne peut révoquer en doute la valeur que je lui attribue.

Enfin, la dernière lettre eſt un *iod;* elle eſt pareillement répétée dans pluſieurs mots, ce qui aſſure ſa valeur.

Ces lettres forment, ainſi que je l'ai dit, la prononciation

Schahpouhri, & c'est le nom de Sapor, que les Orientaux prononcent *Schapour* ou *Schabour*. Les aspirations que l'on voit ici dans les deux premières syllabes *schah* & *pouh*, ne doivent pas empêcher d'y reconnoître le nom de Sapor. Il est certain que ce nom signifie *fils de roi;* il est composé des mots Persans *schah*, roi, & *pour*, fils, & par conséquent il devroit conserver à la fin de la première syllabe *scha* une aspiration que l'usage a souvent fait supprimer, mais que l'on y trouve néanmoins dans les manuscrits de plusieurs historiens Orientaux. Quant au mot *pour*, il est encore en usage dans le persan moderne, quoique l'on se serve plus ordinairement du mot *poser* (149). Il paroît que l'aspiration que l'on voit ici entre le *vav* & le *resch* appartenoit originairement à l'orthographe & à la prononciation de ce mot; elle est remplacée dans le zend *pothre* (150), fils, par un *th*, ce qui a produit dans le parsi & le pehlvi *poser*, qui signifie la même chose. On trouve encore dans le zend *posanm* (151) & dans le pehlvi, les

(149) Le mot *pour* est souvent employé dans le *Djamaspi-nazem* ou histoire de Djamasp, en vers. Voyez dans ce poëme la suite des rois de Perse. (Manuscrit n.° 13, *pag. 400.*) Voici la note que je trouve en marge d'un manuscrit Persan de la bibliothèque du roi, n.° 95, qui contient l'histoire des rois de Perse (*f.° 106, recto*). « L'étymologie » du nom propre Schabour est *Schah pour*. On y a supprimé la lettre *hé*, » comme on dit indifféremment *padischah* ou *padischa*. *Pour* signifie *fils*, » & *Schabour* est la même chose que *Schahzadeh*, c'est-à-dire, *fils* » *de roi.* » Mirkhond dit aussi que Schapour signifie *fils du roi*, & il observe que le fils d'Ardeschir fut ainsi nommé par le vizir qui le faisoit élever à l'insu de son père, parce qu'il ne vouloit pas lui donner un nom sans la participation d'Ardeschir. (Manuscrit Persan de la bibliothèque du roi, n.° 55.)

(150) Zend-av. *tom. II, pag. 470, lig. 11.*

(151) Ibid. *lig. 10.*

mots *pos* & au pluriel *posan* (152), qui ont la même signification, & dans lesquels l'*s* a remplacé le *th*, & l'*r* est entièrement disparu. Le mot *pothre* appartient aussi au samskrétan. On dit dans cette langue *Bramapouthren*, c'est-à-dire, fils de Brama (153). Au lieu de *pothre*, dans la prononciation vulgaire des Indiens, on dit *pout*, comme dans le mot *Rajepout*, qui signifie fils de *Raja* (154). Ces variations n'ont rien de surprenant pour quiconque a tant soit peu observé les dégradations du langage. J'ajoute que dans Moyse de Chorène, le nom de Sapor est quelquefois écrit *Schapouh*. L'aspiration a fait disparoître l'*r* du mot *pouhr*, mais cette altération atteste que cette aspiration appartenoit essentiellement à ce mot. On ne peut donc douter que le nom qu'on lit ici ne soit véritablement celui de Sapor.

Après le nom de Sapor, vient dans l'inscription Greeque le titre de roi des rois, ΒΑCΙΛΕѠC ΒΑCΙΛΕѠΝ. Les mots que je lis dans l'inscription originale ont bien certainement la même signification, & le sens ne peut en paroître douteux à ceux qui ont quelque connoissance des langues de l'Orient.

---

(152) Dans le négatif *apos* & *aposan*. V. Zend-av. *tom. I.er 2.e part. pag. 306, not. [2] & [3]*; & le *tom. III, pag. 436, lig. 18.*

(154) Bayer dans son histoire des rois de la Bactriane, dérive le nom *Palibothros* de *Pali*, nom d'un roi Indien, & *pothra*, *descendant*. (Hist. regn. græc. Bactr. *pag. 36.*) Dans la préface du code des Gentoux, on trouve le mot *pootreh*, fils, employé dans une stance de vers Indiens. (Code of Gentoo laws. London 1781, *pag. XXVII.*) On trouve aussi le mot *pootra* plusieurs fois dans le recueil de fables Indiennes intitulé *Heetopades de Vischnou-sarma*, & traduit en Anglois par M. Wilkins, *pages 3, 114 & 209, & notes 10, 149 & 286.*

(154) Ce mot se trouve même écrit ainsi en Persan. *Voyez* The History of Hindostan, during the reigns of Jehangir, &c. by Fr. Gladwin. Calcutta 1788, *tom. I.er pag. 129, lig. 3.*

J'y lis en effet *malcan malca* מלכאן מלכא : le mot *malcan* termine la première ligne, & la seconde commence par *malca*. Il n'y a d'autre différence entre l'inſcription Grecque & l'inſcription originale, ſi ce n'eſt que dans celle-ci le mot *regum* eſt placé avant le mot *regis*, inverſion qui eſt familière à pluſieurs des langues Orientales.

La première lettre des mots *malcan* & *malca* eſt certainement un *mem ;* ſa valeur eſt prouvée par le mot *mazdieſn* rendu dans l'inſcription Grecque par ΜΑϹΔΑϹΝΟΥ.

La figure du *lamed* quoique aſſez mal rendue dans le mot *malca*, eſt preſque la même que dans l'alphabet Hébreu.

La troiſième lettre, qui ſe trouve auſſi dans le nom de *Papek*, ne peut être qu'un *kaf*.

La quatrième lettre eſt la même qui commence les mots correſpondans aux mots ΑΡΤΑΞΑΡΟΥ, ΑΡΙΑΝΩΝ & ΑΝΑΡΙΑΝΩΝ de l'inſcription Grecque ; elle ſe retrouve encore dans le nom de *Papek*, entre les deux *pés*. Ainſi, on ne peut la prendre pour autre choſe que pour un *aleph*.

Enfin, la dernière lettre du mot *malcan* eſt peu formée, mais la valeur des autres étant déterminée, celle-ci ne peut ſouffrir de difficultés ; on y reconnoît le *noun*, qui forme avec l'*aleph* une des terminaiſons du pluriel dans le pehlvi & le parſi.

Ces deux mots *malcan* & *malca* reviennent ſi fréquemment dans les inſcriptions *A*, *n.° 1* & *B*, *n.° 1*, & préciſément aux mêmes places qu'occupent dans les inſcriptions Grecques les mots ΒΑϹΙΛΕΩϹ & ΒΑϹΙΛΕΩΝ, que rien ne prouve mieux l'identité de ces inſcriptions.

Les mots *malcan malca* ſe retrouvent dans la langue

Pehlvie, & répondent au mot Persan *schahinschah*, roi des rois, Dans le petit vocabulaire Pehlvi, publié par M. Anquetil, on trouve les mots *malca* & *malcouta* (155), roi, & dans la note qui termine ce vocabulaire, on lit qu'il a été achevé l'an 1126, du roi des rois Yezdedjerd, *men malcahan malca Yezdedjerd* (156). Ce mot *malca* se lit encore dans un texte Pehlvi du Boundéhesch, rapporté par M. Anquetil (157).

Le mot qui dans l'inscription Grecque suit immédiatement le titre de roi des rois, est ΑΡΙΑΝΩΝ, mais il n'en reste que les trois dernières lettres; le surplus est effacé, & j'ai rétabli ce mot par conjecture, d'après la cinquième ligne de cette même inscription, & la troisième de l'inscription *B, n.° 3*, où il se lit très-distinctement. Je crois avoir démontré dans l'explication que j'ai donnée des inscriptions Grecques, que le mot ΑΡΙΑΝΩΝ n'étoit autre chose que le nom Persan *Iran*, qui désigne l'empire de Perse dans toute son étendue. Cette conjecture se trouve confirmée par les inscriptions originales qui offrent effectivement le mot *Iran* איראן ou des vestiges de ce mot dans les trois endroits où les deux inscriptions Grecques *A, n.° 3* & *B, n.° 3*, présentent le mot ΑΡΙΑΝΩΝ. Ici on ne voit que les deux premières lettres אי & la dernière ן; les deux autres lettres רא sont effacées. Ce qui reste pourroit suffire pour justifier l'explication que j'ai donnée du mot Grec ΑΡΙΑΝΩΝ; mais elle est encore mieux confirmée par la seconde ligne de l'inscription *B, n.° 1*, où le mot *Iran* איראן se trouve en entier & bien conservé.

(155) Zend-av. *tom. II, pag. 516, lig. 19 & 21.* Le mot *malcouta* est rendu en persan par *scheheriar*, & *malca* par *schah* : ces deux mots Persans sont synonymes.

(156) Ibid. *pag. 525, lig. 20.*

(157) Zend-av. *tom. I.er 2.e part. pag. 41, not. [1].*

Les figures de l'*aleph* & de l'*iod* ſont déjà connues par les obſervations qui ont précédé : quant à celle du *noun*, elle eſt ici beaucoup mieux formée que dans le mot *malcan*, & on la trouvera encore un grand nombre de fois dans la ſuite de ces inſcriptions.

Après le mot *Iran*, je lis *veaniran* ואניראן, ce qui répond aux mots KAI ANAPIANΩN de l'inſcription Grecque. La première lettre *vav* eſt la conjonction *&*. La troiſième lettre que je prends pour un *noun*, a une figure un peu différente de celle de la même lettre dans le mot précédent *Iran*, & dans pluſieurs autres de cette même inſcription; mais on la trouve figurée comme ici dans le mot *mazdieſn*, ligne troiſième, & dans le mot *ieztan* à la fin de la ligne ſeconde; & d'ailleurs, ces deux figures ne diffèrent pas aſſez entre elles, pour qu'on ne puiſſe y reconnoître la même lettre. Les autres lettres n'offrent aucune difficulté.

J'ai expoſé précédemment mes conjectures ſur la ſignification du mot ANAPIANΩN. L'explication que j'ai donnée de ce mot eſt confirmée par la manière dont il eſt écrit dans l'inſcription originale; *Aniran* eſt l'oppoſé d'*Iran* : c'eſt le mot *Iran* précédé d'un *aleph* négatif ou privatif & d'un *noun* euphonique.

La troiſième ligne de l'inſcription Grecque, après les mots KAI ANAPIANΩN, contient encore ceux-ci : ЄK ΓЄNOYC ΘЄΩN, dont pluſieurs lettres ſont effacées ou entièrement ou en partie. Je les ai rétablies par conjecture, & j'ai juſtifié cette reſtitution par deux autres endroits, l'un de la même inſcription, l'autre de l'inſcription *B, n.° 1*, où la même expreſſion ſe trouve employée. Dans aucun de ces paſſages des deux inſcriptions, les mots ЄK ΓЄNOYC

ΘЄωN ne ſe trouvent entièrement exempts de toute altération; mais par le ſecours qu'ils ſe prêtent mutuellement, on peut aiſément ſuppléer les lettres qui ſont effacées.

J'ai long-temps été incertain comment il falloit lire les mots des inſcriptions originales qui répondent à ces mots des inſcriptions Grecques. Après pluſieurs combinaiſons qui ne me donnoient aucun mot dont la ſignification convînt au ſens de l'inſcription, j'ai ſaiſi, comme par haſard, celle que je préſente ici, & je ne doute point qu'elle ne ſoit la véritable. Je lis donc ici *mino tchetri men ieztan* מנו גחרי מן יזתאן, ce qui forme quatorze lettres & termine la deuxième ligne de l'inſcription.

Les trois premières lettres qui forment le mot *mino* מנו, ne peuvent plus faire aucune difficulté; leur valeur a déjà été déterminée dans les mots précédens.

La quatrième lettre que je prends pour un *ghimel*, prononcé à la manière du *tchim* Perſan, c'eſt-à-dire comme le *c* Italien devant les voyelles *e* & *i*, ne ſe trouve que dans ce ſeul mot qui eſt répété deux fois dans cette inſcription, & une fois dans l'inſcription *B, n.° 1*. Ce n'eſt donc que par le ſens même du mot *tchetri* qui, comme on le verra, convient parfaitement à cet endroit, que je puis prouver que j'ai eu raiſon de lui aſſigner cette valeur. Je dois ſeulement ajouter qu'il y a une grande reſſemblance entre la figure de cette lettre & celle qui exprime ce même ſon *tch* dans l'alphabet Zend.

La cinquième lettre a une valeur bien déterminée, parce qu'elle ſe trouve deux fois dans le nom d'Ardeſchir qui doit être prononcé, comme on le verra plus loin, *Artahſchetr*. J'avois d'abord reconnu la forme du *tau* dans ce nom

propre, qui m'avoit ſervi de point de rapprochement pour comparer les inſcriptions Grecques & les inſcriptions en caractères inconnus. Je ſuis donc aſſuré de ne me point tromper en prenant cette cinquième lettre pour un *tau.* Il faut cependant remarquer que les deux parties dont cette lettre eſt compoſée, ſont tantôt unies comme ici, tantôt ſéparées, ſi néanmoins ces différences ne ſont pas des inexactitudes du deſſin.

La forme du *tau* diffère peu de celle du *ghimel,* & c'eſt encore un caractère commun à cette écriture & à l'alphabet Zend, dans lequel le *t* & le *tch* ſont figurés preſque de la même manière.

Les deux lettres ſuivantes ſont un *reſch* & un *iod :* elles ſe touchent ici; mais dans la quatrième ligne où ces mêmes mots ſe retrouvent, elles ſont plus diſtinctes & bien ſéparées l'une de l'autre.

La huitième lettre & la neuvième qui forment le mot *men* מן, ne peuvent être ſujettes à aucune incertitude.

La dixième lettre eſt un *iod*, dont la figure eſt à ce que je crois un peu trop alongée dans le deſſin.

La onzième eſt un *zaïn*. J'ai reconnu la valeur de cette lettre par la place qu'elle occupe dans le mot *mazdieſn,* ligne troiſième de cette inſcription; & elle eſt bien confirmée par le mot *ieztan,* car on verra que ce mot répond parfaitement au Grec ΘΕΩΝ.

La douzième lettre eſt un *tau*, dont la première partie eſt vraiſemblablement trop étendue dans le deſſin.

Les deux dernières lettres forment la ſyllabe *an* אן. On connoît déjà leur valeur par tout ce qui a précédé.

Quoique quelques-unes des lettres qui forment ces mots

mino tchetri men ieztan, puiſſent laiſſer quelque incertitude, comme cette phraſe ſe trouve toute entière dans la quatrième ligne de cette même inſcription, & dans l'inſcription *B*, *n.° 1*, *lignes 2* & *3*, on peut s'aſſurer en comparant ces trois endroits enſemble, de la véritable valeur des lettres qui ſont ou mal formées ou peu exactement rendues dans le deſſin. Il me reſte à prouver que ces mots expriment le même ſens que les mots Grecs auxquels ils répondent.

Le premier mot *mino* ſe retrouve dans les langues Zende & Pehlvie, & dans le Perſan moderne. Suivant ſon étymologie tirée du zend, il ſignifie *caché*, *abſorbé* ou *céleſte*. Dans cette langue dont l'écriture eſt chargée d'un grand nombre de voyelles, & dont les formes grammaticales ſont très-multipliées, on le prononce tantôt *meeniou*, *meenieou*, tantôt *meeneouao*, *meenieoſch*, &c. Ainſi on trouve dans les livres Zends ces expreſſions : *meeneouao damann* (158), *&* *meeniou damann* (159), le peuple céleſte, le monde céleſte ; *meeniou rouzgar freoueſch* (160), le ferouër céleſte de celui dont on célèbre l'anniverſaire ; *meenieouo iezeto* (161) les izeds céleſtes, &c. (162). En pehlvi comme en parſi, le mot *mino* ſignifie *ciel:* delà vient dans ces deux langues *mino-rang*, de couleur de ciel (163) ; delà vient encore dans le

(158) Zend-av. *tom. I.er 2.e part. pag. 109, not. [6].*

(159) Ibid. *pag. 227, not. [1].*

(160) Ibid. *tom. III, pag. 74, not. [3].*

(161) Ibid. *pag. 207, not. [5].*

(162) Le nom de l'ized Sapandomad eſt formé des mots Zends *ſepeanta meenieoſch* ou *ſpeanto meenieoue*, qui ſignifient *excellent*, *céleſte*, ou *abſorbé dans l'excellence.* (Zend-av. *tom. I.er 2.e part. pag. 86, not. [2].* Ibid. *pag. 380, not. [1] ; tom. II, pag. 245, not. [1].)*

(163) Zend-av. *tom. II, pag. 407, not. [1].*

pehlvi le nom pluriel *minoan* ou *mineh-vadan*, que l'on donne aux bons génies. Lorſque l'on veut diſtinguer les génies qui ont l'intendance du ciel, de ceux qui ſont chargés du gouvernement de la terre, on donne aux ſeconds le nom de *guétihan*, qui veut dire *mondains, terreſtres*, & le nom de *minoan* ou *mineh-vadan* eſt réſervé aux génies céleſtes : ce dernier mot eſt compoſé de *mino* ou *mineh*, le ciel, & de *vad*, chef (164).

Le ſecond mot *tchetri* eſt encore d'origine Zende, & ſignifie *germe, race, ſemence* (165). Ainſi les mots Zends *tchethrao rateïo*, ſont rendus en perſan par ceux-ci, *tokhm bezorg*, c'eſt-à-dire, germe de chef (166) ; *temeſtchethrenanm*, mot Zend compoſé, ſignifie *germes de ténèbres* (167) ; *ſepeſtchethrenanm*, autre mot compoſé de la même langue, & qui eſt traduit en pehlvi par les mots *kalba tokhmeh*, ſignifie *germes de chiens* (168).

Les deux mots *mino tchetri* réunis, ſignifient donc *germe céleſte*. Ces mots ſont préciſément les mêmes dont la réunion forme le nom d'un prince de la première dynaſtie des rois de Perſe. Ce nom que l'on écrit & prononce communément *Minotchehr*, eſt écrit dans les livres Zends *Ménoſch-tchethréhé* (169). Il arrive aſſez ordinairement que le *th* de la langue Zende ſe change dans le pehlvi & le parſi en une aſpiration;

---

(164) Mém. de l'Acad. des inſcript. & belles-lett. *tom. XXXIV, pag. 406.*

(165) Zend-av. *tom. II, pag. 467, lig. 16.*

(166) Ibid. *pag. 173, not. [1].*

(167) Ibid. *pag. 343, not. [2].*

(168) Ibid. *pag. 380, not. [1].*

(169) Ibid. *pag. 279, lig. 4 & note [2].*

ainsi de *tchethro,* mot Zend qui signifie *quatre* (170), vient le persan *tchehar;* de *pothré* fils, *pouhr* & *pour;* de *tchethréhé,* qui signifie aussi *visage* (171), *tchehreh* qui a la même signification en persan; de *schoethro,* ville (172), *schehr,* &c.

Cette expression *germe de,* pour dire *de la race de,* est très-usitée dans les livres des Parses. Zoroastre y est appelé *germe de Minotchehr* (173), Yezdedjerd, *germe de Sassan* (174), Gustasp, *germe de Kéan* (175), &c.

C'en est assez, je crois, pour justifier la manière dont je lis & interprète ces mots; mais j'ai découvert une preuve encore plus frappante de l'emploi que les Parses font de cette expression. Ceci exige quelques détails.

Les livres des Parses font souvent mention d'un personnage qui doit jouer un grand rôle dans le monde vers la fin du dernier âge. Ce personnage nommé par les Parses *Paschou-tan,* est fils du roi Gustasp, sous l'empire duquel vivoit Zoroastre. Le Zerdouscht-nameh raconte que Zoroastre ayant offert en sacrifice du vin, du lait, des parfums & une grenade, partagea ces offrandes entre Gustasp, ses deux fils & son vizir Djamasp. Elles opérèrent en eux des effets surprenans, & *Paschou-tan,* l'un des fils de Gustasp, à qui Zoroastre avoit fait boire une partie du lait qu'il avoit offert, acquit l'im-

---

(170) Zend-av. *tom. II, pag. 467, lig. 17.*

(171) Ibid. *pag. 493, lig. 16, pag. 266, note [2].*

(172) Ibid. *pag. 449, lig. 11.* Ainsi se forme encore de *Methréhé,* nom Zend de Mithra, *Mehr,* nom Persan du même génie. (Zend-av. *tom. I.er 2.e part. pag. 82, note [10].)*

(173) Ibid. *tom. II, pag. 419.*

(174) Ibid. *pag. 525.*

(175) Ibid. *tom. I.er 2.e part. pag. 55.*

mortalité par la vertu de ce breuvage (176). Dans la ſuite, il fut employé par Zoroaſtre à la propagation de ſa religion, & alla prêcher les dogmes de ce légiſlateur dans la province que les livres des Parſes déſignent ſous le nom de Vardjemguerd (177). Suivant les traditions des Parſes, rapportées dans le Zerdouſcht-nameh & dans le Djamaſpi-nazem, Paſchoutan, l'un des perſonnages deſtinés à faire refleurir la religion de Zoroaſtre & l'empire des Perſes dans les derniers temps, demeure en attendant ce moment, dans le Kanguédez, pays qui paroît répondre en partie au Khoraſſan. Il en ſortira à l'ordre qui lui ſera apporté par un ized nommé Séroſch, & reviendra dans l'Iran. Par l'efficace des paroles ſacrées de l'Aveſta, il mettra en fuite les barbares qui déſoloient ce pays, y rétablira la religion dans toute ſa pureté, & y fera renaître l'abondance, le bonheur & la paix (178). Il eſt auſſi

(176) Manuſcr. n.° 13, *pag. 58,* au 55.^e chap. du Zerdouſcht-nameh. Zend-av. *tom. I.^er 2.^e part. pag. 40.*

(177) Zend-av. *tom. I.^er 2.^e part. pag. 70 & 279.*

(178) Dans le Zerdouſcht-nameh, Dieu inſtruiſant Zoroaſtre de ce qui doit arriver dans le quatrième âge du monde, s'exprime ainſi : « J'enverrai » dans le Kanguédez un meſſager, Séroſch l'excellent, vers Paſchou-tan. » Lorſque Paſchou-tan ſera arrivé dans l'Iran, il prendra la défenſe du » royaume & de la religion. Paſchou-tan viendra armé de ma force ; il » purgera le monde de ceux qui parlent mal de moi. Avec lui viendront » cinquante-trois héros qui rétabliront le culte divin. Ahriman s'avancera » pour ſoutenir le combat, accompagné des dews forts & amis de la » guerre. Quelques-uns des anges de l'armée d'Ahriman s'approcheront » du redoutable Paſchou-tan ; mais lorſqu'ils entendront ces mobeds & » ces docteurs réciter l'Hadokht, l'Aveſta & le Zend, ils fuiront de la » terre d'Iran. Les dews ſeront ſaiſis d'effroi, & plongés dans la triſteſſe. » Alors paroîtra ce roi, dont le nom répandra la joie, que tous appelleront » du nom de Behram. Il prendra poſſeſſion du trône & de la couronne ; » il délivrera le monde des hommes égarés dans une mauvaiſe voie.

parlé de ce perſonnage dans le Boundéheſch, ouvrage écrit en pehlvi, & voici ce qu'on y lit : « Ce keſchvar ou climat » nommé Kounéretz, renferme d'autres lieux, comme le » Kanguédez...... le Vardjemguerd, le Kaſchmir, pays » dans lequel ſont des chefs, des rois. Dans ces contrées eſt » un chef vivant, qui commande avec grandeur, comme il » eſt dit : *Paſchou-tan, fils de Guſtaſp, qui eſt appelé Tchetro-* » *mino, eſt dans le Kanguédez* (179).

Ce mot *Tchetro-mino*, eſt préciſément le même que *Mino-tchetr ;* il n'y a d'autre différence que la tranſpoſition des deux mots qui forment ce compoſé. Ailleurs Paſchou-tan eſt nommé *Tchetro-mian* (180), mot qui a la même origine & ſignifie la même choſe que *Tchetro-mino.*

Les Parſes croient auſſi que Zoroaſtre a laiſſé ſur la terre les germes de trois enfans qui doivent naître à la fin des temps, & que ces germes ſont conſervés dans un fleuve qu'ils nomment *Sched-roud* (181). Ils leur donnent pareillement le nom de germe céleſte, & il paroît qu'on les a confondus

» Aban ſera aſſis devant lui en qualité de mobed des mobeds, avec une » troupe de ſavans & de docteurs : ils rétabliront tous les pyrées, » & leur conſacreront de riches fondations ; ils ſeront aſſis comme un » roi ſur ſon trône. Alors le loup raviſſant deviendra comme une brebis : » Ils extermineront de l'univers la race des méchans. Ces docteurs ſeront » aſſis avec un cœur pleinement ſatisfait. Paſchou-tan procurera des » benédictions ſans nombre à ce roi & au peuple ſoumis à ſon empire : » après avoir accompli tous ſes deſſeins, il retournera dans ſon royaume » & rentrera dans ſon palais. »

Manuſcrit n.° 13, *pag. 73*, au 61.ᵉ chap. du Zerdouſcht-nameh. On trouve à peu-près la même choſe dans le Djamaſpi-nazem, au 20.ᵉ chap. (Ibid. *pag. 414.)*

(179) Zend-av. *tom. II, pag. 409.*

(180) Ibid. *tom. I.ᵉʳ 2.ᵉ part. notic. pag. XIX, lig. 21.*

(181) Ibid. *pag. 445.*

quelquefois

quelquefois avec Paſchou-tan. Il en eſt parlé en deux endroits du Boundéheſch, & ils y ſont déſignés par le mot *Tchetro-meïen*, ou *Tchetro-maïan* (182) qui eſt le même que *Tchetro-mino*. Voilà donc l'uſage de cette expreſſion bien démontré dans la langue pehlvie & dans le langage des Parſes.

Les deux mots *men ieztan* qui ſuivent le mot *tchetri*, ne préſentent pas de grandes difficultés. *Men*, particule qui ſignifie *ex*, eſt uſitée dans un grand nombre de langues de l'Orient, & notamment dans le pehlvi, comme on peut s'en convaincre par pluſieurs paſſages du Boundéheſch, rapportés par M. Anquetil dans les notes qu'il a jointes à la traduction de cet ouvrage. Elle ſe rencontre même deux fois dans la première page du texte du Boundéheſch qu'il a fait graver (183), & on la trouve encore dans le petit vocabulaire Pehlvi, publié dans le même volume du Zend-aveſta (184), & dans les courtes notices qui terminent ce vocabulaire (185).

Ieztan eſt le même mot que l'on écrit & prononce aujourd'hui dans la langue Perſane *iezdan*, & qui ſignifie *dieu*. Le *tau* que l'on voit ici au lieu du *daleth*, ne doit faire aucune difficulté ; le mot *ized*, dont *iezdan* eſt le pluriel, s'écrit & ſe prononce dans la langue Zende *iézété* (186). Quoique *iezdan* ait la terminaiſon du pluriel, les

---

(182) Zend-av. *tom. II, pag. 391, note [2]; & pag. 393, note [4].*

(183) Ibid. *pag. 341, lig. 9 & 11, & pl. VIII.*

(184) Ibid. *pag. 518, lig 23.*

(185) Ibid. *pag. 525, lig. 20; & pag. 526, lig. 5, 8, 17, 18 & 24.* Voyez auſſi les textes ſuivans du Boundéheſch. Zend-av. *tom. II, pag. 403, note [2]; pag. 414, note [1]; pag. 417, note [6], &c.*

(186) Zend-av. *tom. I.^er 2.^e part. pag. 82, note [11].*

Perſans devenus Mahométans, s'en ſervent comme d'un nom ſingulier, pour exprimer l'idée d'un ſeul dieu; mais dans le langage des Perſes, diſciples de Zoroaſtre, *ieztan* devoit ſignifier les dieux inférieurs, les izeds ou bons génies. Il répond donc parfaitement au grec ΘЄѠΝ.

De tout ce que je viens de dire, il réſulte que ces quatre mots *mino tchetri men ieztau*, ſignifient à la lettre *cæleſte germen ex diis*, c'eſt-à-dire, deſcendant de la race céleſte des dieux. Si les mots grecs ЄΚ ΓЄΝΟΥC ΘЄѠΝ, ne ſont pas la traduction littérale de l'expreſſion originale, ils en rendent parfaitement l'idée. Il n'eſt pas étonnant que les princes Saſſanides, qui faiſoient remonter leur origine aux anciens rois de Perſe dont la religion avoit conſacré la mémoire, & que la vénération des peuples avoit placés au rang des génies tutélaires de l'empire, ayent été honorés du titre de deſcendans de la race céleſte des izeds. Ces paroles que Sapor adreſſoit aux chrétiens qui refuſoient de l'adorer, & que j'ai déjà citées: *Ne ſavez-vous pas que je ſuis de la race des dieux* (187)! établiſſent encore l'uſage de cette expreſſion.

Après le mot ΘЄѠΝ, il y a dans l'inſcription Grecque, à l'extrémité de la troiſième ligne, une lacune: j'ai prouvé qu'il falloit y rétablir le mot υιου, qui lie la première partie de l'inſcription avec ce qui ſuit. Cette reſtitution eſt bien confirmée par l'inſcription originale, dans laquelle entre les mots *ieztan* & *mazdieſn*, qui répondent aux deux mots Grecs ΘЄѠΝ & ΜΑCΔΑCΝΟΥ, je lis *boman* בומן, mot qui dans la langue Pehlvie ſignifie *fils* (188). Ce même mot ſe lit auſſi

(187) Act. mart. Orient. *pag. 227 & 228.*

(188) Zend-av. *tom. I.*er *2.*e *part. pag. 306, note [2].* Ibid. *tom. II, pag. 470, lig. 11.* Ibid. *pag. 526, lig. 3. Menſchia Darab, boman Farhamroudj,* c'eſt-à-dire, l'herbed Darab, fils de Farhamroudj.

dans l'inſcription *B, n.° 1, ligne 3.ᵉ* & il y occupe la même place que le mot ΥΙΟΥ dans l'inſcription Grecque *B, n.° 3*.

Le mot *boman* eſt formé de trois caractères, & il occupe le commencement de la troiſième ligne de l'inſcription. Les deux premières lettres qui forment la ſyllabe *bo* בו ſont déjà connues, & leur valeur a été ſuffiſamment déterminée. Il n'en eſt pas de même du troiſième caractère, qui ne ſe rencontre que dans ce ſeul mot. C'eſt en le comparant avec l'écriture Pehlvie que j'en ai deviné la valeur, & que j'y ai reconnu une ligature ou abréviation, compoſée d'un *mem* & d'un *noun* (189); & cette conjecture m'ayant donné le mot *boman* qui ſignifie fils, elle m'a paru par cela même ſuffiſamment autoriſée.

La quatrième ligne de l'inſcription Grecque commence par le mot ΜΑϹΔΑϹΝΟΥ. On voit auſſi ici le mot *mazdieſn* מזדיסן à la ſuite du mot *boman*. J'ai déjà obſervé que le même mot ſe lit dans la première ligne de l'inſcription *B, n.° 1;* c'eſt ce mot qui m'a ſervi à reconnoître d'abord la valeur de quelques lettres de ces inſcriptions.

C'eſt ici le lieu de remarquer que le *zaïn* du mot *mazd*, qui eſt le nom d'Ormuſd, eſt rendu par un *ſigma* dans le grec. La raiſon en eſt ſans doute, que le ſon du *zaïn* approchoit plus de celui du *ſigma* chez les Grecs, que de celui de leur *zéta*, prononcé *dz*.

L'avant-dernière lettre de *mazdieſn* qui eſt un *ſamech*, eſt compoſée, comme je l'ai déjà obſervé, de deux traits demi-circulaires, qui tantôt ſe joignent & tantôt ſont ſéparés; ici les deux traits ſont joints, & je crois que le premier a trop d'étendue ſur le deſſin.

(189) Voyez Zend-av. *tom. II, pl. VII.* On y trouve pluſieurs exemples de cette ligature.

Le mot ſuivant eſt ΘЄΟΥ, & dans l'inſcription originale je lis comme à la ligne première *beh* בה.

Enſuite vient dans l'inſcription Grecque, le nom du prince qui eſt un peu altéré, & que je lis ΑΡΤΑΞΑΡΟΥ. Dans l'inſcription originale je lis *Artahſchetr* ארתחשתר. La valeur de toutes les lettres qui compoſent ce nom, a été déterminée dans tout ce qui a précédé. Les Perſans prononcent aujourd'hui *Ardeſchir*, ce qui s'éloigne encore plus d'*Artahſchetr* que la prononciation des Grecs & des Latins, Artaxerce ou Artaxare. Les hiſtoriens Hébreux écrivent *Artahſchaſta*, & les Arméniens *Artaſchir*: ces différentes orthographes s'accordent à mettre un *t* au lieu du *d* que les Perſans modernes placent dans ce mot. Nous connoiſſons d'ailleurs pluſieurs noms propres des anciens Perſes, qui commencent par les ſyllabes *Arta*. Quant à l'aſpiration qui ſuit le *tau*, on la retrouve dans l'orthographe des écrivains Hébreux, & pluſieurs hiſtoriens Arabes & Perſans écrivent auſſi ce nom avec un *hé* entre le *daleth* & le *ſchin*. Cette aſpiration eſt d'autant mieux placée ici, que la dernière partie de ce nom paroît formée du mot Zend *khſchethro*, roi.

Pour concevoir comment *ſchir* a pu ſe former de *khſchethro*, il faut obſerver que l'aſpiration qui commence ce mot, diſparoît quelquefois dans la langue Zende même; car on trouve dans cette langue le mot *ſchethrao* (190), formé de *khſchethro* & qui ſignifie la même choſe. De *ſchethrao* s'eſt formé enſuite, par le changement du *th* en *h*, le mot *ſchehr*. Ce mot ſe retrouve dans *Schahriver*, nom d'un ized, formé des mots Zends *khſchethraë veeriaë* (191), & on a déjà vu dans le nom

(190) Zend-av. *tom. II, pag. 449, lig. 14.*

(191) Ibid. *tom. I.er 2.e part. pag. 83, note [8].*

de *Minotchehr* & dans plusieurs autres mots que j'ai cités, des exemples de ce changement (192). D'*Artahschetr* a donc dû se former *Artahschehr*, qui a été rendu en grec & en latin par Artaxare & Artaxerce. Par la suite l'aspiration même a disparu, & la voyelle *i* a pris sa place. Ainsi s'est formé Ardeschir.

Le nom d'Ardeschir se lit encore à la fin de la première ligne de l'inscription *B, n.° 1*, & il est écrit comme ici *Artahschetr.*

Après le mot ΑΡΤΑΞΑΡΟΥ, à la fin de la quatrième ligne de l'inscription Grecque, il y a une lacune; & comme la cinquième ligne commence par le mot BACIΛЄѠN, j'ai rétabli à l'endroit où les lettres sont effacées, le mot BACIΛЄѠC, en sorte que j'ai lu ainsi, ΑΡΤΑΞΑΡΟΥ BACIΛЄѠC BACIΛЄѠN. L'inscription originale vient à l'appui de cette restitution; car on y lit après le nom d'*Artahschetr* les mots *malcan malca*, מלכאן מלכא, qui terminent la troisième ligne. Ces mots, comme on l'a déjà vu, signifient *roi des rois.*

On trouve ensuite dans l'inscription Grecque le mot ΑΡΙΑΝѠΝ; mais ici l'inscription originale ne semble pas d'accord avec l'inscription Grecque, car après les mots *malcan malca*, par lesquels finit la ligne troisième, on lit encore au commencement de la quatrième le mot *malca*, & ce n'est qu'après cela qu'on trouve le mot *Iran*, qui répond au grec ΑΡΙΑΝѠΝ.

On pourroit croire d'abord que la répétition du mot *malca* est une faute de celui qui a gravé cette inscription, & qui oubliant qu'il avoit déjà gravé ce mot à la fin de la troisième

(192) Vide suprà, *pag. 93 & 94.*

ligne, l'a encore placé au commencement de la quatrième. Je ſuis porté à croire cependant que la faute ne vient que du deſſin de Niebuhr, ou de celui qui a gravé les planches de ſon ouvrage. Il me paroît que le mot *malca* doit être placé une ligne au-deſſous & former la cinquiéme ligne de l'inſcription, & que la quatrième doit commencer par le mot *Iran :* on verra dans un inſtant ſur quoi je fonde cette conjecture.

Le mot *Iran* n'eſt composé ici que de quatre lettres אראן : peut-être l'*iod* qui devroit être après le premier *aleph*, eſt-il effacé ou omis dans le deſſin. Comme la partie inférieure du *reſch* eſt plus alongée & plus relevée que de coutume, je penſe que Niebuhr a confondu & mal-à-propos réuni les figures du *reſch* & de l'*iod*. Quoi qu'il en ſoit, l'abſence de cette lettre ne peut empêcher de reconnoître ici le nom de l'*Iran*, qui répond au mot Grec ΑΡΙΑΝΩΝ ; cette lettre n'eſt pas même eſſentielle à l'orthographe & à la prononciation du mot *Iran*.

L'inſcription Grecque ajoute ЄΚ ΓЄΝΟΥϹ ΘЄΩΝ, mais le dernier de ces mots qui terminoit la cinquième ligne, eſt effacé, ainſi que les deux dernières lettres du mot ΓЄΝΟΥϹ. Le ſens exige abſolument cette reſtitution, qui eſt autoriſée par un autre paſſage de la même inſcription, & par l'inſcription *B*, *n.° 3*.

On a vu plus haut, que les mots de l'inſcription originale qui répondent à ces mots Grecs, ſont *mino tchetri men ieztan*. On les retrouve encore ici à la ſuite du mot *Iran*; mais il faut obſerver que la première lettre du mot *mino* eſt mal rendue dans le deſſin, ce qui vient ſans doute de ce que ſur le monument, la partie inférieure de cette lettre eſt

effacée. Les autres lettres étant toutes bien conſervées, & n'étant pas ſuſceptibles de difficultés, on peut aſſurer, malgré l'inexactitude du deſſin, qu'il faut reſtituer en cet endroit un *mem*.

La ſixième ligne de l'inſcription Grecque commence par le mot ЄΚΓΟΝΟΥ, *petit-fils*, qui me paroît rendu dans l'inſcription originale par le mot *népi* נפי. Ce mot n'eſt point étranger aux langues vivantes de la Perſe; en langue Curde qui n'eſt preſque qu'un perſan mêlé de quelques mots barbares, *névi* ſignifie petit-fils (193); en perſan moderne *nébireh* a la même ſignification. Il eſt inutile d'obſerver le rapport de ce mot avec le latin *nepos;* mais ce qu'il n'eſt pas inutile d'obſerver, c'eſt que je crois avoir retrouvé le mot *népi* ou *nébi* dans le pehlvi, & que le perſan *nébireh* me paroît formé de deux mots Pehlvis.

Dans le *Nékah* ou prière nuptiale, traduite en françois par M. Anquetil, on trouve cette prière: « Qu'Ormuſd, juſte » juge, vous donne d'avoir beaucoup d'enfans, des mâles, » une nourriture abondante, l'amitié du cœur, &c. (194) ». J'ai conſulté le texte qui, ſuivant l'obſervation de M. Anquetil, eſt en langage Pehlvi mêlé de zend & de parſi (195). On y lit d'abord ces mots: *Dihad tan dadar Hourmizda ferakeſt ferazìandan nar*, c'eſt-à-dire, Qu'Ormuſd, juſte juge, vous donne beaucoup d'enfans, des mâles. Après le mot *nar*, mâles, on trouve les deux mots *nabi rianghan* qui ſont omis

(193) *Voyez* Grammatica e Vocabulario della lingua Kurda, Roma, 1787, *pag. 60*.

(194) Zend-av. *tom. II*, *pag. 95*.

(195) Manuſcrit n.° 3, parmi ceux dont M. Anquetil a donné la notice au commencement de la 2.e partie du tome I.er Zend-aveſta. Ce texte ſe trouve à la page 398 de ce manuſcrit.

dans la traduction de M. Anquetil; ensuite on lit ceux-ci: *ferakhi rouzi vedousti dil*, qui signifient à la lettre, comme on le lit dans la traduction, une nourriture abondante & l'amitié du cœur. Je suis fâché de ne pas trouver dans la version de M. Anquetil, le sens des deux mots *nabi rianghan*, & cette omission vient vraisemblablement de ce que ces mots ne se lisoient point dans le manuscrit sur lequel il a traduit; mais je conjecture que *nabi rianghan* signifie la même chose que le mot persan *nébiréghan*, pluriel de *nébireh*, & qu'il faut traduire les mots *nar nabi rianghan*, par ceux-ci, *des petits-fils, mâles.* Au reste, ceci n'est qu'une conjecture qui pourroit être fausse, sans que le sens que je donne au mot *népi* de l'inscription, en fût moins certain.

Le mot ΘΕΟΥ qui dans l'inscription Grecque suit le mot ΕΚΓΟΝΟΥ, est rendu dans l'inscription originale par le mot *bek*, comme on l'a déjà vu à la première & à la troisième ligne, & je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai dit à ce sujet.

On lit ensuite dans l'inscription Grecque le nom propre ΠΑΠΑΚΟΥ; ce nom est bien reconnoissable dans l'inscription originale. La figure du *pé* que l'on a déjà vue dans le mot *népi*, & dans le nom de Sapor, a une valeur bien certaine, puisqu'elle occupe ici la première & la troisième place, comme le *pi* dans le mot grec ΠΑΠΑΚΟΥ. Elle est d'ailleurs presque absolument semblable à la figure de cette même lettre dans un grand nombre d'alphabets orientaux. La quatrième lettre qui est un *kaf*, a déjà paru un grand nombre de fois dans les mots *malcan malca*. Enfin, la dernière lettre est un *iod ;* ainsi il faut lire *Papeki* פאפכי.

Après le nom de *Papek*, l'inscription Grecque ajoute le titre de roi ΒΑСΙΛЄωС ; l'inscription originale au contraire semble finir à ce mot *Papeki.* Mais il faut se rappeler que l'on

l'on a vu au commencement de la dernière ligne de cette inſcription le mot *malca* מלכא, roi, qui y eſt entièrement déplacé & interrompt le ſens de l'inſcription. J'ai dit que je ſoupçonnois que ce mot devoit être deſcendu plus bas, & former une cinquième ligne; de cette ſorte, il ſe trouve placé après le mot *Papeki*, & préciſément à la fin de l'inſcription, comme le mot BACIΛЄωC de l'inſcription Grecque auquel il répond.

J'ai comparé l'inſcription *A*, *n.° 1*, mot par mot, à l'inſcription Grecque *A*, *n.° 3*, à l'exception des premières lettres qui répondent aux mots Grecs TO ΠΡΟCωΠΟΝ ΤΟΥΤΟ, dont pluſieurs ſont effacées, & dont je n'ai pas oſé déterminer la valeur : j'ai fixé la manière de lire chaque caractère, & le ſens de chaque mot, & je crois avoir prouvé juſqu'à l'évidence, que ces deux inſcriptions ne ſont que la même en deux langues différentes.

Je vais préſenter ici de ſuite la lecture de toute cette inſcription, en commençant à l'endroit marqué d'une * ſur la planche. J'indiquerai par des lettres plus petites les voyelles qui ne ſe trouvent point dans cette écriture, & qu'il faut ſuppléer comme dans la plupart des langues Orientales.

.... * SN BeH SCHaHPOUHRI MaLCAN MaLCA AI...N VeANIRAN MiNOTCHeTRI MeN IeZTAN BOMaN MaZDIeSN BeH ARTaHSCHeTR MaLCAN MaLCA AiRAN MINOTCHeTRI MeN IeZTAN NePI BeH PAPeKI MaLCA (196).

L'inſcription *B*, *n.° 1*, ne répond pas moins exactement que la précédente à l'inſcription Grecque qui l'accompagne.

(196) Dans le mot AIRAN, l'A ne ſe prononce pas; on prononce IRAN.

Je ne m'y arrêterai qu'un inſtant, parce qu'elle ne contient aucun mot qui n'ait déjà été expliqué dans ce qui a précédé. Voici de quelle manière je la lis.

* MAZDIESN BEH ARTAHSCHETR MALCAN MALCA AIRAN MINOTCHETRI MEN IE...TAN BOMAN BEH PA...KI MALCA.

J'obſerverai 1.° qu'il faut rétablir dans le mot *ieztan* le *zaïn*, & dans le nom propre *Papeki*, le ſecond *pé*, qui ſont effacés.

2.° Que la dernière lettre du mot *mino-tchetri* qui finit la ſeconde ligne, eſt certainement mal rendue ſur le deſſin. Ce mot ſe trouve deux fois dans l'inſcription *A*, *n.° 1*, & chaque fois il eſt terminé par un *iod;* il eſt donc indubitable qu'il doit auſſi ſe terminer ici par la même lettre.

3.° Que dans cette inſcription, les deux traits qui forment le *tau* ſont beaucoup plus ſéparés que dans la précédente.

Il feroit inutile de comparer chaque mot de cette inſcription avec ceux de l'inſcription Grecque; le réſultat feroit abſolument le même que celui de la comparaiſon que j'ai faite de l'inſcription *A*, *n.° 1*, avec l'inſcription Grecque *A*, *n.° 3*, & chacun peut s'aſſurer par ſoi-même de la vérité de cette aſſertion.

L'inſcription Grecque *C*, *n.° 3*, commence comme les précédentes par les mots ΤΟΥΤΟ ΤΟ ΠΡΟΣΩΠΟΝ, & l'on voit auſſi dans l'inſcription *C*, *n.° 1*, une ſuite de caractères pareils à ceux qui dans l'inſcription *B*, *n.° 1*, répondent à ces mots Grecs. Quoique j'aie dit que je n'oſois en déterminer la valeur, je crois devoir haſarder une conjecture. Il me ſemble, en comparant les caractères de ces deux inſcriptions, qu'il faut lire פתכלי זנג *petkeli zanatch*. Ce qui m'arrête, c'eſt que je ne trouve ces mots dans aucune des langues de la Perſe; mais comme je ne connois le zend

& le pehlvi que par les ouvrages de M. Anquetil, il peut ſe faire que ces mots, quoique je l'ignore, s'expliquent par l'une ou l'autre de ces langues. *Put,* en perſan, ſignifie *idole, ſimulacre,* & peut-être entre-t-il dans la compoſition du mot que je lis ici. Au lieu de *zanatch* ou *zanadj,* on pourroit encore lire *zakedj* זכג, en ſuppoſant une petite inexactitude dans le deſſin, & alors on auroit ici le pronom démonſtratif de la langue Pehlvie qui répondroit au grec TOYTO (197). Quoique ces conjectures ſoient peut-être un peu haſardées, elles pourront ſervir à mettre ſur la voie quelque ſavant plus familiariſé avec les langues dans leſquelles ſont écrits les livres des Parſes.

On lit enſuite dans l'inſcription Grecque le mot ΔΙΟC. Il eſt ſans doute aſſez ſingulier de trouver ici le nom de Jupiter, tandis que les autres inſcriptions ſont conſacrées à des rois. J'ai déjà obſervé qu'il eſt vraiſemblable que celui qui a gravé l'inſcription Grecque, a ſubſtitué le nom de Jupiter à celui d'Ormuſd qu'il liſoit dans l'inſcription originale, & qu'il s'eſt trompé en prenant ici le nom d'Ormuſd pour celui d'une divinité, tandis qu'il n'eſt, en cet endroit, que le nom d'un roi (198).

L'inſcription *C, n.° 1,* vient à l'appui de cette conjecture: j'y trouve les lettres *aleph, vav, heth, reſch* & *mem* אוחרמ; la dernière eſt un peu altérée, & le reſte de l'inſcription eſt effacé; mais ces cinq lettres ſont certainement le commencement du nom d'Ormuſd. Ce nom ſe prononce & s'écrit en zend *Ahoro-mezdao* (199), & les lettres que l'on voit ici forment la

(197) Zend-aveſta, *tom. II, pag. 440, lig. 23.* Ibid. *pag. 348, note [2].*

(198) Vide ſuprà, *pag. 63.*

(199) Ou *Ehoro-mezdao.* C'eſt la même lettre à laquelle on peut donner le ſon de l'*a* ou de l'*é.* (Zend-av. *tom. II, pag. 435, lig. 24.* Ibid. *tom. I.er 2.e part. pag. 80, note [8].)*

prononciation *aouhrm*... La ſeule différence entre cette manière d'écrire le nom d'Ormuſd & celle du zend, c'eſt que l'aſpiration eſt après le *vav*, au lieu que dans le mot Zend elle le précède. Il eſt fâcheux que cette inſcription ne ſoit pas mieux conſervée, on ſeroit plus à portée de juger du mérite de cette conjecture.

Après avoir comparé les inſcriptions *A, n.° 1*, *B, n.° 1* & *C, n.° 1*, avec les inſcriptions Grecques qui les accompagnent, & en avoir prouvé l'identité, je dois auſſi ajouter quelques détails ſur la comparaiſon des mêmes inſcriptions Grecques avec les autres inſcriptions en caractères inconnus, *A, n.° 4*, *B, n.° 4* & *C, n.° 4*.

Les caractères de ces inſcriptions ſont bien plus groſſiers, & bien moins régulièrement formés que ceux des précédentes. Néanmoins ces inſcriptions offrent encore aſſez de points de comparaiſon, pour ne laiſſer aucun doute qu'elles ne ſoient auſſi une répétition des précédentes.

Dans les trois inſcriptions, la même ſérie de caractères répond aux mots Grecs ΤΟ ΠΡΟϹΩΠΟΝ ΤΟΥΤΟ; la ſeule différence eſſentielle, c'eſt que dans l'inſcription *A, n.° 4*, le dernier caractère de cette ſérie eſt effacé.

Les lettres qui répondent au mot ΜΑϹΔΑϹΝΟΥ, ſont bien conſervées dans la première ligne, & à la fin de la ſeconde ligne de l'inſcription *A, n.° 4*, ce qui donne un point de rapprochement fixe. J'y lis *mazdaſn* מזדסן, & les lettres qui compoſent ce mot, ont un grand rapport avec la figure des mêmes lettres dans les inſcriptions précédentes. Il eſt bon d'obſerver qu'au lieu que dans les inſcriptions de la première claſſe on lit *mazdieſn*, ce qui eſt plus régulier & plus conforme à l'étymologie de ce mot, ici on lit *mazdaſn* ou *mazdeſn*, ſans *iod:* cette orthographe eſt plus analogue à

la manière dont ce mot eſt rendu dans l'inſcription Grecque, & c'eſt pour moi une raiſon de penſer que l'inſcription Grecque eſt la traduction immédiate de l'inſcription *A, n.° 4*, & non de l'inſcription *A, n.° 1*.

Le mot qui répond au grec ΘΕΟΥ, dans la première ligne de l'inſcription *A, n.° 4*, eſt compoſé de trois lettres; la première eſt un *aleph*, la ſeconde, un *heth*, la troiſième eſt encore un *aleph*, quoique ſa figure ſoit un peu altérée. La valeur de l'*aleph* eſt ſuffiſamment prouvée par ſa reſſemblance avec l'*aleph* des inſcriptions de la première claſſe, & par la place qu'il occupe ici dans les noms Iran, Aniran, Artahſchetr & Papek. Quant au *heth*, j'ai reconnu ſa valeur par les noms de Sapor & d'Artahſchetr, où il tient la même place que dans les précédentes inſcriptions.

Ce mot ſe retrouve dans l'inſcription *C, n.° 4*, & il y eſt écrit comme ici : il ſe trouve encore dans la troiſième & la quatrième ligne de l'inſcription *A, n.° 4*, & dans la troiſième de l'inſcription *B, n.° 4*; & par-tout il répond au grec ΘΕΟΥ. Mais dans ces trois derniers endroits, entre le premier *aleph* & le *heth*, il y a une lettre que je crois être un *iod*.

Si ma conjecture eſt bien fondée, le mot qui répond ici au Grec ΘΕΟΥ eſt *iha* אחיא ou אחא, mot Pehlvi, qui ſignifie la même choſe qu'*ized*, c'eſt-à-dire, *bon génie, dieu d'un ordre inférieur*. Dans le vocabulaire Pehlvi, publié par M. Anquetil, *ihan* eſt rendu en parſi par *iezdan* (200). Dans un texte Pehlvi, cité ailleurs dans la traduction du Zend-aveſta, on trouve ces mots : *vepouzandan pavan din ihan djeknemounad houmenad*, qui ſont ainſi traduits, *& ſes*

---

(200) Zend-av. *tom. II, pag. 523, lig. 2.* M. Anquetil le rend par ces mots : *Dieu, les génies céleſtes.*

enfans suivirent la loi de Dieu (201). *Ihan* est donc le pluriel d'*iha*, comme *iezdan* d'*ized*, & il a la même signification.

Cette remarque est importante : elle nous apprend pourquoi dans les inscriptions Grecques on lit le mot *dieu*, tandis que dans les inscriptions de la première classe, on trouve le mot *bèh*, qui signifie excellent; c'est que, comme je l'ai déjà dit, les inscriptions Grecques dérivent immédiatement des inscriptions que j'examine en ce moment. Elle nous apprend aussi que l'idée attachée au mot *excellent*, étoit presque la même que celle qu'offroit le titre d'ized, puisque cette épithète est rendue ici par *iha*, mot qui signifie *un bon génie*, un être intermédiaire entre la divinité & les hommes.

Les mots qui répondent aux mots Grecs BACIΛЄωC & BACIΛЄωN, sont faciles à reconnoître par les places qu'ils occupent. Leur première lettre est incontestablement un *mem*; la figure de cette lettre est connue par le mot *mazdasn*. La troisième lettre est un *kaf*, comme on le reconnoît dans le nom de Papek. Je pense donc que le titre de roi est encore rendu ici par le mot *malc* ou *malca*, & que la lettre qui est placée entre le *mem* & le *kaf*, quoique sa forme soit peu constante, doit être prise pour un *lamed*.

Le mot *Iran* איראן qui répond au Grec APIANωN est très-aisé à reconnoître dans la troisième ligne de l'inscription *A, n.° 4*; premièrement par la place qu'il occupe après les caractères qui répondent aux mots Grecs BACIΛЄωC BACIΛЄωN; secondement, parce qu'il est composé de cinq lettres, dont la première & la quatrième sont des *alephs*. Ce mot sert aussi à déterminer la figure de l'*iod* & du *resch*.

Dans la seconde ligne de l'inscription *B, n.° 4*, on recon-

(201) Zend-av. *tom. I.*er *2.*e *part. pag. 41, note [1].*

noît encore le mot *Iran*, par la position respective des deux *alephs;* mais le *resch* est formé comme un *o*, ce qui est sans doute une faute du dessin.

Dans l'inscription *B*, *n.° 4*, le mot *Iran* est totalement effacé, à l'exception de la première lettre.

On reconnoît encore dans l'inscription *B*, *n.° 4*, le mot *Aniran* אנראן, qui répond au grec ANAPIANΩN : il est écrit sans *iod* après le *noun*, & la conjonction qui devoit le précéder est effacée.

Les lettres dont est composé le nom propre qui répond au grec APTAΞAPOY, sont les mêmes que dans les inscriptions de la première classe. Ce nom se lit bien distinctement dans l'inscription *B*, *n.° 4*, *ligne 1.re*; on y apprend la figure du *tau*, du *heth* & du *schin*, & par ce moyen on parvient aussi à le reconnoître dans l'inscription *A*, *n.° 4*, *ligne 3.e* quoique les lettres y soient moins distinctes.

Il est bon de faire observer que dans l'inscription *A*, *n.° 4*, le *tau* est formé d'un trait courbe & d'un trait perpendiculaire, séparés l'un de l'autre, au lieu que dans l'inscription *B*, *n.° 4*, ces deux traits sont unis & n'en forment qu'un seul, à peu-près semblable à un *U* renversé.

Dans l'une & dans l'autre inscriptions, le *schin* est formé de deux traits séparés, le premier semblable à une virgule plus ou moins alongée, le second plus grand & qui s'élève au-dessus du premier, mais repose sur la même base. Dans l'inscription *A*, *n.° 4*, le dernier trait du *schin* est lié par le bas avec la première partie du *tau* qui le suit, & la seconde partie du *tau* est presque unie avec le *resch*, ce qui rend ces dernières lettres fort confuses.

Ces observations sur les lettres dont est composé le nom propre *Artahschetr*, peuvent servir à faire reconnoître plus

aisément dans la première ligne de l'inscription *A, n.° 4*, le nom de Sapor, qui y est écrit *Schahpouhr* שחפוהר.

Dans ce nom le *schin* est formé, comme je l'ai déjà observé, d'une espèce de virgule, & d'un autre trait beaucoup plus élevé. La dernière lettre du nom est un *resch*, & l'avant-dernière un *heth*, ce qui est sans difficulté. Avant le *heth*, il y a un caractère dont la figure est assez indéterminée; je crois que c'est un *vav*. La lettre qui le précède est certainement un *pé*: sa valeur est déterminée par le nom de Papek où elle se trouve deux fois; elle y est un peu plus élégamment formée, mais les deux traits dont elle est composée se retrouvent dans le nom de Sapor. Entre le *pé* & le *schin*, il y a deux figures qui me paroissent mal-à-propos séparées; je crois qu'il faut restituer en cet endroit un *heth*, ce qui me donne, comme dans l'inscription *A, n.° 1*, *Schahpouhr*, pour le nom de Sapor.

Les caractères du nom propre Papek sont bien déterminés par leur position, & par la répétition de celui qui répond au *pi* du Grec ΠΑΠΑΚΟΥ; aussi est-ce par ce mot que j'ai reconnu la forme du *pé* & du *kaf*.

La série de caractères qui répond aux trois mots Grecs ЄΚ ΓЄΝΟΥC ΘЄωΝ est très-nombreuse : elle commence par un *mem*; mais je n'ai pu déterminer la valeur des autres lettres, qui d'ailleurs sont en grande partie effacées dans la troisième ligne de l'inscription *A, n.° 4*, & dans l'inscription *B, n.° 4*.

Les caractères qui répondent au mot Grec ΥΙΟΥ, semblent être deux *kafs* & un *vav*, & former le mot *kakou* ככו; ils se trouvent dans l'inscription *A, n.° 4*, 1.° au commencement de la seconde ligne; 2.° dans la même ligne immédiatement avant le mot *mazdasn*; 3.° dans la quatrième ligne au nombre des

des lettres qui répondent au mot ЄΚΓΟΝΟΥ. Ils ſe trouvent auſſi dans l'inſcription *B, n.° 4,* au commencement de la troiſième ligne.

J'ai dit que les lettres qui répondent au mot ΥΙΟΥ, ſe trouvent au commencement de la ſeconde ligne de l'inſcription *A, n.° 4:* je dois obſerver que la première ligne de cette inſcription finiſſant par les mots qui correſpondent au grec ΒΑϹΙΛЄѠϹ ΒΑϹΙΛЄѠΝ, la ſeconde ligne devroit commencer par le mot *Iran*, pour répondre au mot ΑΡΙΑΝѠΝ de l'inſcription Grecque. C'eſt donc mal-à-propos que l'on trouve ici intercalé le mot *fils* qui interrompt le ſens : j'ignore ſi c'eſt la faute du deſſin, ou de celui qui a gravé l'inſcription ſur le monument. Je ſoupçonne que ce mot a paru mal formé ſoit à celui qui a gravé l'inſcription, ſoit à quelqu'autre, dans la même ligne avant le mot *mazdaſn*, & qu'il l'a écrit ici comme par renvoi & pour corriger le texte de l'inſcription.

Il eſt aſſez remarquable que les trois lettres כנו qui ſignifient inconteſtablement ΥΙΟΥ *fils*, ſe retrouvent dans le mot qui répond au Grec ЄΚΓΟΝΟΥ *petit-fils.* Sans doute ce dernier mot eſt un dérivé ou un compoſé du premier. Je ſoupçonne qu'il faut lire *kakouïkah* ככויכה.

Je trouve des traces du mot *kakou*, dans quelques langues Orientales. Suivant Caſtel, dans ſon dictionnaire Perſan, *kak* ſignifie dans la langue du Mawaralnahr, *enfant, jeune enfant.* Dans le langage des Circaſſiens qui habitent le *Caberda*, *ko* & *koukva*, ſignifient *fils* (202). Ce dernier mot

(202) *Voyez* Memoir of a map of the countries comprehended between the Black Sea and the Caſpian, with an account of the Caucaſian nations, and Vocabularies of their languages. London, 1788, *pag. 61, ligne 5.*

pourroit s'écrire avec les mêmes lettres que je crois trouver ici. Suivant Abulféda, *kakoüia* en persan, signifie *oncle maternel,* Cet historien parlant d'un prince allié des Bouïdes, nommé gouverneur d'Ispahan par la princesse mère de Medjdeddoula, dit qu'il portoit le surnom d'*Ebn kakoüia*, parce qu'il étoit fils d'un oncle maternel de cette princesse; car, ajoute-t-il, *kakoüia* en persan, signifie la même chose que *khal* en arabe, c'est-à-dire, *oncle maternel* (203). Je pense qu'Abulféda auroit dû dire en langue du Dilem plutôt qu'en persan; au moins ce mot est-il inconnu aujourd'hui en persan, & l'on sait que les Bouïdes étoient natifs du Dilem, où l'on parloit un langage particulier. Quoi qu'il en soit, cette signification du mot *kakoüia* ne peut guère avoir ici aucune application.

On pourroit au lieu de כבו lire כרו, car la forme du *resch* & celle du *kaf* sont presque confondues dans ces inscriptions; le *resch* qui termine le nom d'*Artahschetr*, dans la première ligne de l'inscription *B, n.° 4,* & les deux qui se trouvent dans ce même nom, ligne troisième de l'inscription *A, n.° 4,* sont presque entièrement semblables au *kaf* du nom de *Papek*. On peut encore comparer le *resch* du nom de Sapor, ligne première de l'inscription *A, n.° 4,* & du mot *Iran*, ligne troisième de la même inscription, avec la figure du *kaf* dans les mots *malkin* & *malca*, lignes première & troisième de cette même inscription; on les trouvera absolument semblables. Plus je fais attention à cette confusion du *resch* & du *kaf,* plus je suis porté à soupçonner qu'il faut lire כרו; & alors on retrouve ici le mot *kuru* qui en langue Curde signifie

(203) *Voyez* Abulfedæ annal. Moslem. Arab. & Lat. ed. Adler. Hafniæ. 1790, *tom. II, pag. 616 & 617.*

fils (204). Il me paroît plus naturel de chercher dans la langue Curde l'explication de ce mot, que d'avoir recours au langage d'un peuple peu éloigné de la mer Noire.

Ces détails ſont plus que ſuffiſans pour prouver que les inſcriptions dont je viens de parler, ne contiennent, comme les précédentes, qu'une répétition des inſcriptions Grecques. Il me reſte à dire un mot ſur les caractères & la langue dans laquelle ſont conçues ces inſcriptions.

Le docteur Hyde qui a fait une diſſertation ſur les différens genres d'écriture que l'on trouve ſur les monumens de Perſépolis, commence par dire en général que l'on doit tenir pour certain que toutes ces inſcriptions ne ſont point l'ouvrage des naturels du pays, mais de quelques étrangers qui attirés dans ces lieux par la curioſité, ont voulu avant de les quitter, laiſſer ſur ces monumens des traces de leur habileté. « Mais, » ajoute-t-il, ils n'ont fait qu'y laiſſer un témoignage de leur » ignorance dans l'art d'écrire & de graver, & méritent de » juſtes reproches pour avoir fait paſſer à la poſtérité des » traits inſignifians & groſſiers, qui devoient être le tourment » des ſavans & des critiques. Nous ne les aurions même » jugés dignes que de mépris, & non de faire l'objet de nos » recherches, ſans l'importunité de quelques perſonnes qui » ſe flattent d'y trouver des choſes dignes de leur curioſité, » & ſi nous ne craignions que notre ſilence ne fût regardé » comme un moyen de cacher notre ignorance (205) ».

---

(204) Grammat. e Vocabulario del. ling. Kurda, *pag. 60, 146 & al.*

(205) *Perſepolitanarum inſcriptionum examen primariò & præcipuè ſpectat ad barbaros illos characteres qui, unà cum Græcis, equorum pectoribus, aut potiùs equitum ſyrmati inſcripti ſunt. Et in hujus rei examine præmittendum eſt, haſce inſcriptiones omnes eſſe non tàm Perſarum quàm alienigenarum ibi divertentium, cùm quotidianâ experientiâ videmus*

Après ce préambule, il déclare d'une manière positive que ce genre de caractères n'est point l'ancienne écriture des Perses. Il réfute les conjectures que l'on pourroit former pour attribuer ces caractères à quelqu'une des nations barbares, qui, à certaines époques, ont pénétré jusque dans la Perse, aux Goths, aux Vandales, ou aux Huns. Il montre pareillement qu'ils ne peuvent être l'ouvrage des Tartares, & rapporte plusieurs exemples des différens genres d'écriture des peuples de la Tartarie, pour faire voir qu'ils n'ont aucune ressemblance avec les caractères de nos inscriptions. Je n'entrerai point dans le détail de ces preuves; l'opinion que combat ce savant ne me paroît qu'une chimère. Hyde compare encore l'écriture de ces inscriptions avec celle des Syriens Mandaïtes, des Géorgiens & des Arméniens, & ne reconnoît aucun rapport entr'elles. Enfin, il conclut en ces termes :

« Après avoir montré, pour satisfaire quelques personnes, » que l'écriture des inscriptions de Persépolis (il désigne « sous ce nom les inscriptions de Nakschi-Roustam), ne peut » être aucune de celles dont j'ai parlé, pour ne pas m'en

---

peregrinorum potiùs quàm indigenarum curiositatem eos inducere memoriæ causâ, ad scriptitandum aliquid in loco celebri quem brevi relicturi sint. Undè hariolari liceat, hæc omnia fuisse quorumdam scripturientium, qui ut memoriale quoddam in illius palatii muris, suam scriptitationis & cælaturæ facultatem exercere & ostendere gestiebant. Sed reverà nihil obtinuerunt præter nudam memoriam pravæ scripturæ & imperitæ sculpturæ, sculptorum eo nomine infamium, post se relinquentium nullius pretii aliquid, in doctorum & criticorum crucem, quod (si non accederet quorumdam importunitas, & de aliquâ ibi latente curiositate spes) negligendum esset potiùs quàm avidè expetendum, nec ut nodus vindice dignus proponeretur. At ne talis neglectus aut silentium ut nostræ ignorantiæ asylum & excusatio haberetur (ut quæ ignoremus contemnamus) nostræ opinionis rationes reddendæ sunt, &c. (Hist. rel. vet. Pers. *pag. 516.)*

» tenir toujours à une réponſe négative, je tâcherai de faire
» connoître à quelle eſpèce d'écriture on peut la rapporter,
» ou au moins de propoſer une conjecture fondée ſur quel-
» ques probabilités. Il me ſemble apres un mûr examen,
» que le caractère des inſcriptions de Palmyre eſt le ſeul
» qui approche de celui des inſcriptions de Perſépolis. Il a
» avec ce dernier plus de reſſemblance qu'aucun de ceux
» dont j'ai parlé, & cette reſſemblance eſt ſi grande, que
» pluſieurs lettres des inſcriptions Palmyréniennes ſe retrou-
» vent dans celles de Perſépolis : la marche de ces deux
» écritures paroît auſſi être de droite à gauche.........
» Outre cette conformité de caractères, un nouveau trait
» de reſſemblance eſt l'addition d'une interprétation en langue
» Grecque, & la forme de l'*oméga* & de l'*epſilon*, qui dans
» les inſcriptions de Perſépolis, comme dans celles de
» Palmyre, au lieu d'être figurés ainſi Ω & E, ont la forme
» du caractère curſif ω & ϵ; en ſorte qu'il ſemble que les
» inſcriptions de Perſépolis ſont l'ouvrage d'un ſculpteur de
» Palmyre, puiſque ſuivant l'uſage des Palmyréniens, il a
» tracé ce qu'il écrivoit en caractères Puniques, & y a joint
» une interprétation en langue Grecque (206) ».

(206) *Cùm quæſtio ſit de ſcripturâ Perſepolitanâ, & (propter aliorum ſatisfactionem) monſtraverim qualis ea non ſit; ideò ut non ſemper acquieſcam in negativis, jam proximè conabor monſtrare qualis reverà ſit affirmativè, vel ſaltem ut detur fundamentum pro conjecturâ probabili. Et quidem re altè perpenſâ, ad ſcripturam Perſepolitanam proximè accedit ſola Palmyrena.... Ea enim propior accedit quàm reliquæ; tàm propè, inquam, ut multæ ejus litteræ ſint prorſùs eædem cum Perſepolitanis, & utriuſque lectio videtur eſſe à dextrâ.......... Et præter characterum ſimilitudinem in utriſque, ſcilicet tàm in inſcriptionibus Perſepolitanis quàm in Palmyrenâ, concurrit idem mos adjiciendi interpretationem Græcam, eamdemque ſcribendi cum* ω *&* ε *loco* Ω *&* E *: adeò ut ſculptor aliquis*

Hyde ajoute ensuite que ces inscriptions doivent être postérieures à Alexandre dont elles offrent le nom, & que leur grossièreté prouve qu'elles n'ont point été gravées par l'ordre du même prince; qu'elles sont sans doute l'ouvrage de quelques soldats oisifs & mal-habiles, qui ont employé leur loisir à tracer sans aucun dessein des caractères sur la pierre (207).

Le savant Lacroze est d'un sentiment qui diffère peu de celui de Hyde, si ce n'est qu'il attribue aux Perses, & non à des étrangers, les inscriptions de Nakschi-Roustam. Dans une lettre à Chamberlayne, il entreprend de prouver que les écritures de presque toutes les nations dérivent de l'ancien hébreu qui est le samaritain, ou de l'hébreu moderne, qui est le même que le caractère Assyrien. Il remarque que le caractère Syriaque doit indubitablement son origine à l'Hébreu, & a produit les lettres Arabes & Palmyréniennes. Enfin, il s'attache à prouver que toutes les écritures des peuples de l'Orient, à l'exception de celles des Arméniens

---

Palmyrenus videatur Persepolitanam scripturam exarasse, quia Palmyrenorum more punicè scripsit & græcè explicavit. (Ibid. *pag.* 524.)

(207) *Inscriptiones itaque Persepolitanæ quæ Punicæ esse habentur, debent fuisse intrà tempus Alexandri, cùm ejus nomen contineant: & non videntur exaratæ jussu superiorum, qui procul dubio curassent meliùs fieri, sed potiùs otiantium lusu factæ diversionis gratiâ. Quin & omnes illæ verborum inscriptiones, fuerunt miseræ aliquæ scriptitationes fortuitò factæ, fortè per aliquos imperitos milites ibi aliquandò otiantes, scilicet, otiosorum quorumdam scripturientium & sculpturientium lusus, ut solent nostrates in ædificiorum summitates aut altas turres ascendendo, aliquid ibi in plumbo scriptum relinquere memoriæ causâ quod ipsi aliquandò ibi fuerunt. Hæc itaque novitatem redolentia, non multùm habent antiquitatis, & nihil autoritatis præ se ferunt. Proh deum, quod tales nugæ curiosorum animos vexaturæ, & criticos irritaturæ, per omne ævum in marmore perennentur.* (Ibid. *pag.* 526.)

& des Chinois, tirent leur origine du caractère Syriaque. « Pour commencer, dit-il, par les lettres dont les Perses » faisoient usage, quoique je ne puisse me livrer présente- » ment à la recherche de tous les témoignages des anciens » qui prouvent que les Perses ont employé originairement » le caractère Assyrien, j'en rapporterai quelques-uns qui » suffiront pour établir ma proposition ». Il cite un passage d'Hérodote, qui rapporte que Darius ayant fait élever sur le bord du Bosphore, deux colonnes de pierre blanche, fit graver en lettres Grecques sur l'une, & sur l'autre en lettres Assyriennes, les noms de toutes les nations qui le suivoient. Lacroze ajoute que la langue Syriaque ou Chaldéenne passa même dans la Perse avec l'écriture de cette nation, & le prouve tant par le témoignage de Titus, évêque de Bostres, que par celui d'Archelaüs, évêque de Mésopotamie, qui assurent que Manès, quoique Perse de naissance, avoit écrit ses livres en langue Syriaque ou Chaldéenne. Il fait encore observer que les évêques de Perse se servoient de la langue Syriaque dans la liturgie, ainsi que nous l'apprennent les historiens ecclésiastiques, dont le témoignage est confirmé par Ébed-jésu, dans son catalogue des écrivains Syriens. « Je » crois donc, conclue-t-il, que les anciennes lettres des » Perses, dont on voit des exemples sur quelques médailles, » outre ceux que l'on trouve encore dans le traité de Hyde » & dans les voyages de Chardin, sont dérivées des lettres » Syriaques. La différence très-grande que l'on trouve entre » ces lettres, & les divers genres d'écriture Syriaque qui » nous sont connus, ne doit pas étonner, si l'on fait atten- » tion à celle qui se voit entre les caractères qui sont en » usage aujourd'hui en Allemagne, en Angleterre & en » France. Si l'on ne connoissoit l'histoire des variations

» progressives de ces différentes écritures Européennes, on » auroit peine à croire qu'elles dérivent toutes de l'ancien » caractère Romain, qui a pour origine certaine celui des » Grecs & des Phéniciens (208) ».

M. l'abbé Barthélemy, dans son Mémoire sur les inscriptions de Palmyre, adopte l'opinion du docteur Hyde, &

(208) *Ut autem à Persicæ litteraturæ elementis initium faciam, etsi mihi jam plurima veterum testimonia conquirere non vacat, quibus ostendi possit, Assyriorum litteris Persas esse initio usos, uno tamen aut altero, ni fallor, argumento id apud te evincam. Insignis hâc in re occurrit Herodoti (lib. IV) autoritas, qui narrat, Darium Persarum regem, cùm Bosphorum ponte junxisset, duobus cippis gentium quas secum in exercitu ducebat, nomina & numerum inscripsisse.* Θεησάμενος δὲ καὶ τὸν Βόσπορον στήλας ἔστησε δύο ἐπ' αὐτοῦ λίθου λευκοῦ, ἐνταμὼν γράμματα ἐς μὲν τὴν ἑτέρην Ἀσσύρια, ἐς δὲ τὴν Ἑλληνικὰ, ἔθνεα πάντα ὅσαπερ ἦγε..... *Transiit etiam unà cum litteris in Persidem usus ipsius Syriacæ sive Chaldaïcæ linguæ, quod præter innumeras antiquorum autoritates, quibus referendis supersedeo, manifestò demonstrat Manetis hæresiarchæ historia, qui, cùm Persa esset, litteris tamen & linguâ Syrorum usus est in iis libris scribendis, qui posteà magnam ecclesiis Christianis cladem intulerunt. Ei rei testis est præter Titum Bostrensem, libro I contra Manichæos, Archelaüs Mesopotamiæ episcopus, qui ipsum hæresiarcham præsentem ità appellat in disputatione à Cl. Zacagnio Romæ editâ :* Persa barbara, non Græcorum linguæ, non Ægyptiorum, non Romanorum, non ullius alterius linguæ scientiam habere potuisti, sed Chaldæorum, quæ ne in numerum quidem aliquem ducitur, nullumque alium loquentem audire potes. *Denique episcopos Persarum Syriacâ linguâ in sacris usos esse, notum est ex historiis ecclesiasticis, & catalogo scriptorum Syrorum Ebed-jesu patriarchæ ab Abrahamo Echellensi edito. Ex Syriacis itaque derivatas censeo Persarum litteras veteres, quarum specimina quædam exstant in nummis, præter illa quæ haurire licet ex Hydii historiâ religionis veterum Persarum, & ejus qui eum proximè excepit, Chardini itinerario Persico. Nec magnum illas inter & veteres Syriacas, quæcumque nobis innotuerunt, discrimen intercesse mirabitur qui ad nostras, quibus modo utimur, attendet, sive Germani sumus, sive Angli, sive Galli, quas vix quisquam, nisi variarum quas subière mutationum probè gnarus, retulerit ad antiquas Romanas à Græcis & Phæniciis certissimâ origine derivatas.* (Thesaur. epistol. Lacroz. *tom. III, pag. 82.*)

remarque

remarque qu'elle est confirmée par un texte de S. Epiphane, qui dit que plusieurs Perses emploient la langue & les lettres dont on se sert à Palmyre; & par Moyse de Chorène, qui rapporte que les Perses avoient interdit aux Grecs soumis à leur empire, l'usage de toute autre langue que de la langue Syriaque. « S'il étoit possible, ajoute-t-il, d'avoir » une copie exacte des inscriptions inconnues qu'on y voit » (à Nakschi-Roustam), toutes nos difficultés seroient » éclaircies : celles qu'on nous a transmises, quoique très- » défectueuses, présentent assez de lettres Palmyréniennes » pour justifier les détails où je me suis engagé (209) «.

Les voeux de ce savant académicien sont au moins en partie

(209) Mém. de l'Acad. des inscr. & bel. let. *tom. XXVI, pag. 596.* C'est aussi l'opinion de M. Swinton : « It may be remarked, *dit-il,* » that the Palmyrene letters were not only used about the time of » Vologeses III, in the Parthian territories bordering upon the frontiers » of Syria, but likewise in the interior part of Persia itself. This most » evidently appears from two inscriptions, in the Palmyrene language » and character, with their correspondent Greek ones, still preserved at » Noctu-restand, Nocta-Rustam, or Naxi-Rustan, near those remains » of antiquity generally termed *the ruins of Persepolis :* wich have been » published both by Sir John Chardin and D.r Hyde, as well as in » the 17th volume of the Philosophical transactions. The Palmyrene » inscriptions have either been so inaccurately taken, or so injured by » time, that only the two first words of them, מון בר, wich in both » appear the same, are legible. But these are sufficient, with the » assistance of the Greek ones, that have not much better escaped, to » point out to us but the language and the character in wich they were » originally drawn. For the Palmyrene terms are equivallent to *perspicua* » *species, clara similitudo, pura figura,* the apparent likeness, the clear » ressemblance, the true image, the real mien or portrait; wich by the » correspondent Greek words, ΤΟΥΤΟ ΤΟ ΠΡΟΣΩΠΟΝ, the last of » wich in the first inscription has been miserably deformed, are, with » tolerable justice and propriety, expressed. » (Philosophical transact. *tom. XLIX, pag. 604 & * 597.)*

remplis par les nouvelles copies des inscriptions de Nakschi-Roustam que nous offre la relation de Niebuhr. Si elles laissent encore quelque chose à désirer, c'est une suite inévitable des difficultés qu'éprouve quiconque entreprend de copier des caractères inconnus, inintelligibles, & que le temps a déjà considérablement altérés. Ce voyageur a d'autant plus de droit à la reconnoissance des savans, qu'il ne s'est pas contenté de nous donner des copies plus exactes des inscriptions Grecques *B, n.° 3*, & *C, n.° 3*, & des inscriptions en caractères inconnus *B, n.° 4*, & *C, n.° 4*, qui avoient déjà été copiées avant lui ; il a outre cela copié le premier la grande inscription Grecque *A, n.° 3*, & les inscriptions *A, n.° 1* & *n.° 4*, *B, n.° 1*, & *C, n.° 1*. A l'aide de ces secours que n'avoient ni le docteur Hyde, ni Lacroze, ni M. l'abbé Barthélemy, que l'on compare les caractères de ces inscriptions avec ceux des inscriptions de Palmyre, & que l'on fasse entrer dans cette comparaison les différens alphabets Hébreux & Syriaques, on reconnoîtra que la forme des lettres dont j'ai déterminé la valeur, se retrouve avec peu de différence dans l'un ou l'autre de ces alphabets, & on ne pourra douter qu'ils n'ayent tous une origine commune.

De tout ce que j'ai dit dans la seconde partie de ce Mémoire, il résulte, 1.° que les inscriptions en caractères inconnus de Nakschi - Roustam offrent deux genres d'écriture différens, l'un desquels est commun aux trois inscriptions *A, n.° 1*, *B, n.° 1*, & *C, n.° 1*; & l'autre aux inscriptions *A, n.° 4*, *B, n.° 4*, & *C, n.° 4*, & que ces deux genres d'écriture se ressemblent néanmoins essentiellement dans la forme de plusieurs lettres, de l'*aleph*, par exemple, du *mem* & du *tau*.

2.° Que la marche de ces deux écritures est de droite à gauche.

3.° Que la langue de ces deux classes d'inscriptions n'est pas la même.

4.° Que presque tous les mots des inscriptions *A, n.° 1*, *B, n.° 1*, & *C, n.° 1*, peuvent être expliqués par la langue Pehlvie, ce qui autorise à les regarder comme des monumens de cette langue, ou du moins, d'un dialecte peu différent.

5.° Que la langue des inscriptions *A, n.° 4*, *B, n.° 4*, & *C, n.° 4*, paroît plus éloignée des anciennes langues de la Perse que nous connoissons.

6.° Enfin, que dans ces deux genres d'écriture les voyelles ne sont point exprimées, ce qui les rapproche de la plupart des écritures de l'Orient, même du pehlvi, & les éloigne, au contraire, du zend, dont le caractère est d'être surchargé de voyelles.

Plusieurs écrivains Orientaux nous parlent d'une langue particulière aux habitans du Dilem. Les inscriptions de la seconde classe ne seroient-elles point écrites en cette langue? (210)

J'ai comparé les caractères de nos inscriptions avec ceux que l'on voit sur plusieurs médailles des Perses, que l'on regarde communément comme des monumens de la dynastie des Sassanides, & j'ai cru y apercevoir des rapports. Ces

(210) Dans le *Tezkiret alschoara* ou Histoire des poëtes de Douletschah algazi (Manuscrits Persans de la bibliothèque du roi, n.os 246, 249 & 250), on trouve la vie d'un poëte célèbre nommé *Pendar Razi*, qui vivoit à la cour de Medjdeddoula Aboutaleb, fils de Fakhreddoula, prince Dilémite. Pendar, natif des montagnes de Reï, composoit, dit cet écrivain Persan, des poësies en trois langues, en arabe, en persan & en langue du Dilem. Douletschah rapporte un distique de ce poëte en langue Dilémite, dans lequel on trouve beaucoup de mots Arabes & Persans, & quelques autres étrangers à ces deux langues; mais la variété des trois manuscrits empêche de pouvoir rien en dire de certain.

médailles méritent assurément d'être étudiées avec plus de soin qu'on ne l'a fait jusqu'ici. Si l'on parvient à reconnoître quelques-unes des lettres de leurs légendes, il y a lieu d'espérer qu'à l'aide des noms propres des princes de la maison royale des Sassanides que l'histoire nous a conservés, on pourra déchiffrer ces légendes, dont le sens a paru jusqu'à ce jour impénétrable.

MÉMOIRE
SUR
LES INSCRIPTIONS ARABES ET PERSANES
DE TCHÉHEL-MINAR.

Les inscriptions antiques que l'on voit ſur les ruines de Tchéhel-minar, & dont la date auſſi reculée que celle de la conſtruction de ces ſuperbes édifices, ſe perd dans la nuit des temps, ne ſont pas les ſeules que ces monumens offrent à la curioſité des voyageurs; on y trouve encore un aſſez grand nombre d'autres inſcriptions poſtérieures à l'établiſſement de la religion Muſulmane dans ces contrées, & aux conquêtes des ſucceſſeurs de Mahomet. Quoique ces inſcriptions qui doivent être le ſujet de ce Mémoire, ne puiſſent nous donner aucunes lumières ſur l'origine des monumens de Tchéhel-minar, elles ne ſont pas pour cela deſtituées de tout intérêt. Elles peuvent être de quelque utilité pour l'hiſtoire; & l'explication que je me propoſe d'en donner, en en déterminant le ſens & la véritable époque, ſervira à réformer les mépriſes dans leſquelles ſont tombés quelques écrivains célèbres, relativement à l'antiquité de pluſieurs de ces inſcriptions, au caractère & à la langue en laquelle elles ſont écrites. Je les diviſerai en deux claſſes. La première contiendra les inſcriptions écrites en caractère Cufique ou ancien Arabe : dans la ſeconde, je comprendrai toutes celles qui ſont écrites en langue Arabe ou Perſane, mais en caractères modernes. Ces dernières ne fourniront pas

la matière d'une longue discussion, & mon travail se bornera presque à en offrir la traduction, accompagnée de quelques courtes observations.

INSCRIPTIONS EN CARACTÈRE CUFIQUE.

Les inscriptions en caractère Cufique, comprises dans cette première classe, sont au nombre de trois. Elles se trouvent gravées sur la *planche XXVII du tome II* des voyages de Niebuhr, & je les ai fait graver ici *planche II.* Niebuhr a reconnu dans ces inscriptions le caractère Arabe Cufique, mais sans doute il n'a pu trouver personne qui fût en état de les lire & de les lui interpréter, puisqu'il se contente d'en fixer à peu-près l'époque en disant qu'elles ont plus de huit cents ans (1).

Une partie de ces inscriptions avoit déjà été publiée dans les Transactions philosophiques, dans le Traité de la religion des anciens Perses du docteur Hyde, & dans la relation des voyages de Chardin (2). La copie qui se trouve dans les Transactions philosophiques a été faite, ainsi que celle des inscriptions de Nakschi-Roustam, dont j'ai parlé dans le Mémoire précédent, sur les dessins trouvés parmi les papiers d'un négociant Anglois nommé Samuel Flower, après son décès (3). Les caractères pris chacun séparément, sont

(1) Voyage de Nieb. *tom. II, pag. 113, & note [a].*

(2) Philosoph. transact. *tom. XVII, num. 201.* Hyde, Histor. rel. vet. Pers. *pl. XIV, pag. 517.* Voyage de Chardin, *tom. IX, pl. LXIX.*

(3) Suivant une note de S. Flower, qui accompagnoit ces inscriptions, il paroît qu'il les croyoit aussi anciennes que les inscriptions en *caractères à clouds.* « This character, *dit-il,* is likewise engraven at Persepolis, » of like antiquity with the former *(le caractère à clouds).* It has some » affinity with the Syriack and Arabick, and has been pretended to be » understood by some of the Padres. » (Philosoph. transact. *tom. XVII, num. 201, pag. 777.*)

parfaitement ſemblables à ceux de la copie de Chardin ; mais le graveur qui a exécuté la planche, a confondu les mots & les lignes. Il a, ainſi que l'obſerve le docteur Hyde, réuni en deux lignes ce qui en compoſoit ſix dans l'original, & au lieu de ſuivre la marche de l'écriture Orientale, il a placé les lignes à la ſuite l'une de l'autre de gauche à droite, ce qui a produit dans la gravure une confuſion inexprimable (4). Malgré le déſordre qu'a jeté dans cette inſcription la maladreſſe du graveur, on reconnoît aiſément que la copie trouvée parmi les papiers de Samuel Flower & celle de Chardin, ne ſont que l'ouvrage d'un même deſſinateur. Toutes deux, en effet, offrent les mêmes caractères, & ces caractères ne repréſentent que très-imparfaitement ceux de l'original, comme on peut s'en aſſurer en comparant ces deux copies avec celle de Niebuhr. La copie de Chardin & celle de Flower commencent au milieu d'une inſcription, & toutes deux au même mot & à la ſeconde lettre de ce mot. Dans l'une & dans l'autre, les mots ſont déplacés & bouleverſés de manière à n'offrir aucun ſens; pluſieurs mots y ſont coupés en deux, & la fin d'un mot ſe trouve placée bien loin avant ſon commencement. Cette uniformité ne pourroit pas ſe rencontrer entre deux copies différentes, & l'on peut aſſurer, ſans crainte de ſe tromper, que ces deux copies n'en ſont réellement qu'une ſeule.

Quant à la copie de ces inſcriptions que l'on voit dans l'ouvrage du docteur Hyde, il nous apprend lui-même qu'il la tenoit de Chardin. Ce voyageur avoit reconnu dans le caractère de ces inſcriptions, l'ancienne écriture Arabe : je tranſcrirai ici ſes propres expreſſions.

---

(4) Hyde, Hiſtor. rel. vet. Perſ. *pag. 519.*

« Il eſt vrai, dit-il, que les caractères ont changé en divers
» endroits du monde, comme le Grec, le Syriaque & l'Arabe,
» mais le changement n'eſt nulle part ſi grand, que les lettres
» anciennes ne ſe reconnoiſſent toujours : on en peut voir
» un exemple dans les *figures V* & *X.* La première des deux
» eſt l'ectype d'une inſcription de cet édifice (Tchéhel-
» minar) en ancien arabe. Des gens ſavans de Perſe en
» peuvent encore lire quelques mots, mais ils n'en ſauroient
» trouver le ſens. Cet ancien caractère Arabe fut changé du
» temps de Mahomet, qui en introduiſit un autre que l'on
» appelle Cufique. La *figure X,* en eſt un échantillon : c'eſt
» un chapitre de l'alcoran dont j'ai l'original en vélin. Les
» lettres en ſont encore aſſez noires, bien formées & avec
» des points rouges. On le croit ancien de plus de mille
» ans, & une des premières copies de l'alcoran (5).

(5) Voyage de Chardin, *tom. IX, pag. 110.* Il faut obſerver ſur ce paſſage des Voyages de Chardin, qu'il y a erreur dans les lettres qui ſervent de renvois aux planches. Les deux planches déſignées par les lettres V & X, & numérotées LXXI & LXXII, contiennent l'une & l'autre des fragmens de la VI.[e] ſurate de l'Alcoran, écrits en caractères Cufiques. Elles auroient dû, ſuivant toute apparence, ne faire qu'une ſeule planche, & être miſes conjointement ſous la lettre X. La lettre V, au contraire, devoit indiquer les fragmens d'inſcriptions qui occupent quatorze lignes au milieu de la planche LXIX, & qui ne ſont déſignées par aucune lettre ; ce ſont les mêmes que je donne ici *pl. IV.* La planche LXXI de Chardin commence au dernier mot du 87.[e] verſet de la VI.[e] ſurate de l'Alcoran, & contient les verſets 88, 89, 90, 91, & partie du 92.[e] La planche LXXII commence au mot *alkamar* du 97.[e] verſet, & contient la fin de ce verſet, les verſets 98 & 99 & le 100.[e] verſet, à l'exception des deux derniers mots. Il y a une erreur au commencement de la troiſième ligne de cette planche, & au lieu des mots *alnodjoum litehtedou* qu'on lit dans tous les exemplaires de l'Alcoran, & que le ſens exige, on trouve ici des mots qui ne ſignifient rien. On peut comparer ces deux feuillets d'écriture Cufique avec deux autres d'un pareil & peut-être du

On

On reconnoît aisément dans ce texte de Chardin, qu'il étoit peu instruit de la littérature des Arabes. Bien loin que le caractère de l'inscription dont il parle, soit antérieur à l'écriture Cufique & au temps de Mahomet, cette inscription est postérieure de plus de trois siècles à l'époque de l'hégire. Le caractère dans lequel elle est écrite, est le Cufique, ou pour parler plus exactement, il tient en partie du Cufique, & en partie du caractère moderne nommé *Neskhi*. L'opinion commune est que le caractère Cufique fut inventé & commença à être en usage peu de temps avant Mahomet. Il doit son origine à l'ancien Syriaque ou Estranghélo, qui fut introduit parmi les Arabes par Morar-ben-Morra (6),

---

même manuscrit, publiés par Niebuhr dans sa description de l'Arabie, *pl. IV & V, & pag. 84* de l'édition de Coppenhague, 1773.

(6) Suivant d'autres *Moramer ben Morra. V.* Biblioth. Arab. Hisp. Escurial. *tom. I.er pag. 146; & tom. II, pag. 25.* On peut consulter sur les différens genres d'écritures des Arabes, une dissertation de M. Adler, imprimée à Altona en 1780, sous ce titre : *Descriptio codicum quorumdam Cuficorum partes Corani exhibentium in bibliothecâ Hafniensi, & ex iisdem de scripturâ Cuficâ Arabum Observationes novæ, &c.* J'en extrairai le passage suivant *(pag. 12)* tiré de l'Histoire des hommes illustres d'Ebn-Khalican : *Quod ad scripturam attinet, primus qui arabicè scripsit, vulgò habetur Ismael, sed in confesso est apud eruditos, Marar filium Morræ, Ambariensem, fuisse inventorem. Fertur enim à familiâ Morræ & ex urbe Ambar in vulgus diffusam esse scribendi artem. Refert Aschaï, memoriæ traditum esse, Coreïschitas aliquandò interrogavisse quosdam Arabum, undè accepissent scripturam : respondisse eos, ex Hirâ (oppido Mesopotamiæ, Cufæ propinquo), alios quos interrogavissent dixisse, ex Ambar. Referunt filius Calbi & Haïtam filius Adæ, transtulisse hanc scripturam ab Hirâ in Hedjaz Harbum filium Ommaiæ.... eumque primum ab urbe Hirâ Meccam profectum esse, ut ibi hoc scribendi genus publicaret : interrogatum fuisse Abu-sofian filium Harbi, à quonam accepisset pater ejus scripturam quâ uteretur : respondisse, ab Aslamo filio Sadræ, Aslamum iterùm ab ejus inventore Marare filio Morræ. Initium cepit hæc scriptura paulò antè Islamismum. Inter ingenuos jam receptum erat aliud scribendi genus, quod* almosnad

habitant d'une ville de l'Irak, nommée Anbar, qui voyageoit en Arabie pour les affaires de ſon commerce. Sous le khalifat d'Othman, troiſième ſucceſſeur de Mahomet, ce caractère fut perfectionné par un Arabe établi à Cufa, & delà lui vient le nom de Cufique. Les hiſtoriens & les grammairiens Arabes font mention d'un genre d'écriture plus ancien, qu'ils nomment *Almoſnad*, ou le caractère Hémyarite; mais il n'en reſte aucun monument connu, & ſon exiſtence peut être regardée comme problématique.

Chardin dit que des gens ſavans de Perſe liſoient quelques mots de l'inſcription qu'il rapporte, mais qu'ils n'en pouvoient trouver le ſens. Ces ſavans auxquels Chardin s'eſt adreſſé, n'étoient ſans doute pas aſſez habiles pour lire la date de cette inſcription, quoique ce ſoit ce qu'il y a de plus facile à déchiffrer, puiſque ce voyageur a cru que cette inſcription étoit bien plus ancienne que Mahomet; autrement ils l'auroient détrompé & lui auroient épargné cette mépriſe.

Le jugement que porte le docteur Hyde du caractère de ces inſcriptions, eſt encore plus ſurprenant que l'erreur de Chardin. « Quant à l'inſcription placée ſous le *n.° 6*, dit ce « ſavant, on croiroit, à en juger par quelques lettres & » quelques mots, qu'elle eſt Arabe; mais toutes les lettres » en ſont ſi mal formées, qu'il ſemble que ce ne ſoit qu'un » mélange de caractères Arabes & Latins, ou d'autres carac- » tères Européens. De la manière dont ils ſont repréſentés » dans cette copie, ils n'appartiennent réellement à aucune

---

dicebatur, quia litteræ ejus ſeparatæ, non conjunctæ fuerunt. Vulgus tamen omnino negligebat artem ſcribendi, nec quiſquam fuit, qui ſtudiosè ad eam incubuiſſet. Quamobrem, ortâ religione Iſlamiticâ, neminem fuiſſe ferunt, qui legere aut ſcribere potuiſſet. V. auſſi Muſæum Cuficum Borgianum, *pag. 32 & ſuiv.* Edw. Pockock. Specimen hiſtor. Arab. *pag. 153 & ſuiv.*

» langue ; ce ne ſont que des traits confus & tracés au haſard » ſans aucune intention. L'inſcription entière telle qu'on la » voit ſur le marbre, & formée de ces mêmes caractères, » eſt composée de 13 ou 14 lignes. J'en ai, ajoute-t-il, » une copie que je tiens de Chardin, ce qui me met à » même de donner ici cette inſcription dans ſon ordre » naturel, au lieu que dans les Tranſactions philoſophiques » l'ordre & la ſuite des lignes ſont abſolument renverſés; car » le graveur ayant de ſon chef réuni en deux lignes ſeule- » ment ce qui forme ſur l'original ſix lignes d'une moindre » longueur, les a tranſpoſées & confondues ; il a ſuivi la » marche de l'écriture Européenne, c'eſt-à-dire, de gauche » à droite, & par-là il a renverſé l'ordre dans lequel l'inſ- » cription doit être lue......... Mais à l'exception des » tranſpoſitions de mots, les caractères, chacun en particulier, » reſſemblent exactement à ceux de la copie de Chardin, » & à ceux qu'on voit dans le livre intitulé : *les Beautés de* » *la Perſe.* Je donnerai donc ici ſous le même *n.° 6*, huit » lignes de cette inſcription, placées dans l'ordre convenable, » au lieu des deux lignes que l'on trouve dans les Tranſac- » tions philoſophiques. Quoique cette inſcription contienne » treize lignes, je n'en donnerai que huit, & j'omettrai les » cinq dernières, parce qu'il ne reſte pas aſſez d'eſpace ſur » la planche de cuivre pour y placer l'inſcription en entier « (7). »

(7) *Ad ejus num. 6, dico quod ea inſcriptio ex aliquibus characteribus & quibuſdam vocibus, videatur eſſe Arabica ; ſed omnia ità malè exarata ſunt, ut videantur quaſi mixta ex Arabicis & Latinis vel aliis Europæis : & prout ibi exhibentur, reverà non pertinent ad ullam linguam, cùm ſint tantùm confuſanea quædam & fortuita ſcriptula nullâ certâ intentione exarata. Integra autem iſta inſcriptio ibi in marmore exſtans, conſtat tredecim aut quatuordecim lineis, quarum apographum habeo à ſingulari*

Le docteur Hyde a lui-même rétracté en partie ce qu'il avoit dit dans ce texte, & il a cru voir après un examen plus réfléchi le caractère Punique, où il n'avoit vu auparavant qu'un mélange bizarre de lettres Arabes & de caractères Européens. Voici ce qu'on lit dans les additions qui se trouvent à la fin de son Traité de la religion des anciens Perses.

« J'avois cru d'abord que cette inscription n'étoit qu'un » mélange de caractères hétérogènes, mais un examen plus » attentif, & une comparaison plus réfléchie, m'ont fait » entièrement changer d'opinion; j'ai reconnu que c'étoit » encore ici une écriture Punique, mais d'une autre main » que la précédente (il parle des inscriptions en caractères » inconnus que j'ai expliquées dans le Mémoire précédent).

---

amico D. Chardin, undè eas recto ordine dabo, loco earum quæ in dictâ Transactione dantur inverso ordine, ubi sculptor suopte ingenio sex lineas breviores in duas longiores transposuit & commiscuit atque confudit, incipiendo à sinistrâ, more Europæo, & totius lectionis ordinem invertendo..... Exceptis verò vocum transpositionibus, simplices characteres exactè congruunt cum eis D. Chardin, & cum eis qui cernuntur in les Beautés de la Perse. *Nos itaque sub eodem num. 6, pro ejus duabus lineis, meliore ordine dedimus octo lineas loco τῶν tredecim, omittendo quinque lineas postremas, cùm in laminâ æneâ non relinqueretur tantum spatium quod integram tredecim linearum inscriptionem capere posset.* (Histor. rel. vet. Perf. *pag. 519.*) C'est sans doute par erreur que Hyde cite ici le livre intitulé : *Les Beautés de la Perse;* il n'est parlé dans cet ouvrage que des caractères à clouds : « Il faut aller, dit l'auteur de cette relation, derrière le grand carré de » colonnes, & vis-à-vis vous y verrez la ruine d'un beau bâtiment, » dont les parois, les portes & les fenêtres sont ornées d'une infinité » de figures & de caractères bien grands, mais d'une façon extraordinaire, » comme vous pouvez voir dans la *pl. I, fig. 2.* On pourroit faire un » volume de ce qu'il y en a : il paroît encore à plusieurs de ces caractères » qu'ils ont été dorés. » (Les Beautés de la Perse, par Daulier des Landes, Paris, 1673, *pag. 61.*) La figure 2 de la planche I, à laquelle l'auteur renvoie, ne présente qu'un petit nombre de caractères à clouds.

» Les caractères que l'on voit ici sont d'une écriture cursive ; » ils sont mal formés sur le marbre, ou plutôt ils y sont » entièrement défigurés. Cette découverte m'a engagé à faire » graver l'inscription entière composée de quatorze lignes, » telle qu'elle m'a été communiquée autrefois par Chardin, au » lieu des huit lignes que j'avois promises, afin que le lecteur » puisse mieux la comparer avec les autres. Il est bon de » remarquer que dans les monumens de Persépolis, les » inscriptions originales sont en langue Punique, & accom- » pagnées d'une traduction Grecque, au lieu que dans ceux » de Palmyre, les inscriptions originales sont écrites en grec » & suivies d'une interprétation en langue Punique (8) ».

Il est étonnant que le docteur Hyde en examinant attentivement ces inscriptions, n'y ait pas reconnu les mots Arabes qui en indiquent l'époque, ce qui auroit pu le guider dans

(8) *Hanc nostram opinionem quòd ista sint confusanea quædam, jam corrigendam volumus, rectiùs docendo, quòd ex accuratiore examine & strictiore collatione planè comperimus hæc etiam esse Punica, sed diversi scriptoris seu sculptoris manu (quasi cursivâ scripturâ) in marmore exarata, & malè formata, seu multùm deformata. Hoc itaque comperto, pro octo ejusdem lineis quas suprà promiseramus, jam (ex chartis quas olim ad me misit vir amplissimus D. Chardin) damus illam inscriptionem totam & integram quatuordecim lineis constantem (quæ duplex inscriptio videtur), ut lectori eam cum aliis meliùs conferre liceat. Notandum verò est quòd Persepolitana sunt inscripta punicè cum interpretatione Græcâ, Palmyrena verò inscripta sunt græcè cum interpretatione Punicâ.* (Histor. rel. vet. Perf. *pag. 548.*) Dans la nouvelle édition, cette addition a été placée dans le corps de l'ouvrage, au lieu auquel elle se rapporte. Il y a encore ici quelque confusion dans les expressions de Hyde ; car les inscriptions dont il parle en cet endroit, ne sont point accompagnées d'une interprétation en langue Grecque. Cette dernière réflexion ne peut donc avoir rapport qu'aux inscriptions placées sous les numéros 1 & 4, tant dans les Transactions philosophiques que dans l'ouvrage de Hyde, & non à celles qui sont placées sous le numéro 6.

ſes recherches. Au reſte, il faut convenir que la copie de ces inſcriptions qu'il avoit reçue de Chardin, eſt ſi inexacte & ſi incomplette, qu'il eût été difficile d'y diſtinguer autre choſe que quelques mots ſéparés qui n'auroient donné aucun ſens ſuivi.

La *planche LXIX* des voyages de Chardin, qui contient 1.° un fragment des anciennes inſcriptions de Perſépolis en caractères à clouds; 2.° les inſcriptions Cufiques dont je m'occupe dans ce Mémoire, a été publiée de nouveau, il y a peu de temps dans un petit ouvrage intitulé : *Eſſai ſur l'hiſtoire du Sabéïſme* (9). L'auteur de cet ouvrage paroît ne mettre aucune différence entre l'âge de ces deux ſortes d'inſcriptions, & on peut inférer de tout ce qu'il dit dans ſon quatrième chapitre, qu'il les croit pour le moins antérieures à la réforme de la religion Indienne par Viſchnou, dont il place l'époque à cinq mille ans environ avant le ſiècle où nous vivons (10). Ailleurs il compare les caractères de nos inſcriptions Cufiques, avec ceux que l'on voit ſur quelques médailles attribuées aux Parthes, & il les trouve parfaitement ſemblables. Il eſpère qu'au moyen de l'explication donnée par M. Swinton de la légende d'une de ces médailles, on parviendra à déchiffrer l'inſcription copiée par Chardin, dont la date, ajoute-t-il, doit néceſſairement être auſſi ancienne que celle de la conſtruction du temple de Perſépolis. Il avance encore avec une égale confiance, qu'il eſt au moins certain que l'alphabet dont M. Swinton s'eſt

(9) Eſſai ſur l'hiſtoire du Sabéïſme, auquel on a joint un Catéchiſme qui contient les principaux dogmes de la religion des Druſes, par M. le B. de Bock. Metz 1788. Cet ouvrage a été d'abord publié dans le tome XXI.ᵉ du Magaſin hiſtorique & géographique de Büſching.

(10) *Pag. 43, 49, 50 & 51.*

ſervi pour expliquer la légende d'une de ces médailles, peut être parfaitement adapté aux caractères de Perſépolis. Il aperçoit déjà dans cette découverte l'explication des caractères à clouds qui ſe trouvent ſur la même planche des voyages de Chardin, & qu'il ſoupçonne n'être que la répétition de l'inſcription ſous une autre forme (11).

Voilà certainement bien des erreurs en peu de mots : comme elles ne méritent pas une diſcuſſion ſérieuſe, je me contenterai d'y oppoſer quelques réflexions générales.

1.° Il y a une énorme différence entre l'antiquité de ces deux ſortes de caractères. Les caractères à clouds paroiſſent auſſi anciens que les monumens de Tchéhel-minar : l'inſcription, ou pour parler plus exactement, les deux inſcriptions

(11) Voici les expreſſions de M. le B. de Bock : « Les caractères » qui ſont empreints ſur ces médailles (il parle des médailles ſur leſquelles » on voit d'un côté la tête du prince, & de l'autre un autel avec le » feu ſacré, & des gardes à droite & à gauche de l'autel), ſont, autant » que nous pouvons en juger à l'inſpection de la gravure qu'en donne » M. de Gébelin, les mêmes que ceux du corps de l'inſcription de » Perſépolis, rapportée par M. Chardin, que nous avons déjà cités. Sur » quoi nous obſerverons que ce morceau étant compoſé de deux eſpèces » de lettres très-différentes les unes des autres, celles de l'inſcription » proprement dite, qui ſont parfaitement ſemblables à celles de la médaille » expliquée par M. Swinton, & celles de la bordure qui ſont les » caractères à clouds dont nous avons parlé précédemment, il ſeroit très-» poſſible, avec ce ſecours, de déchiffrer la première partie de cette » inſcription, dont la date doit néceſſairement être auſſi ancienne que » celle de la conſtruction du temple de Perſépolis, & pourroit jeter un » grand jour ſur la matière que nous traitons. Il eſt au moins très-certain, » que l'alphabet dont s'eſt ſervi M. Swinton, peut être parfaitement » adapté aux caractères de l'inſcription de Perſépolis, & que ſi par » haſard la bande de lettres en forme de clouds, qui ſert de cadre à » cette inſcription, n'en étoit que la répétition ſous une autre forme » (ce qui n'eſt pas hors de toute vraiſemblance), on parviendroit par » ce moyen à retrouver la valeur de ces caractères ſinguliers. » *Pag. 96 & 97.*

Cufiques qui ſemblent n'en faire qu'une ſeule dans la copie de Chardin, ſont du quatrième ſiècle de l'hégire.

2.° S'il y a quelque reſſemblance entre le caractère de ces inſcriptions & celui de quelques médailles attribuées aux rois Parthes, ce ſont néanmoins deux écritures différentes : la première eſt un caractère Arabe, la ſeconde eſt encore preſque entièrement inconnue (12).

3.° Il réſulte de la traduction que je vais donner, des inſcriptions copiées par Chardin, que l'auteur de l'Eſſai ſur

(12) Les caractères de la médaille, ou plutôt des médailles, dont M. Swinton a eſſayé de donner l'explication, me paroiſſent plutôt avoir quelque rapport avec ceux des inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam que j'ai expliquées dans le Mémoire précédent. M. Swinton croit trouver ſur une de ces médailles des veſtiges des mots אגדל מלך qui lui paroiſſent ſignifier *grand roi*, & du nom de Vologèſe לעשׁ...... (Philoſoph. tranſact. *tom. XLIX, pag. 596 & ſuiv. & pl. XVIII)* ; mais je ne puis adopter cette conjecture; & quoique je ne connoiſſe point tous les caractères de la légende de cette médaille, je tiens pour certain que la première lettre que ce ſavant prend pour un *aleph* eſt un *mem*. Sa forme eſt abſolument la même que celle du *mem* dans les inſcriptions A, n.° 4, & B, n.° 4 de la planche I.re de ce recueil. L'autre médaille dont M. Swinton a eſſayé d'expliquer la légende, a cela de particulier, qu'elle a une légende Grecque du côté de la tête, & une légende en caractères inconnus au revers. Ce ſavant lit ainſi cette dernière légende : *Padeſchane moneſch* פרהשנה מנהש, & il croit y retrouver le mot Perſan *padiſchahan*, pluriel de *padiſchah*, roi, & le nom de Monnésès. Je crois qu'il ſe trompe dans la valeur qu'il aſſigne aux lettres de cette légende. D'ailleurs le mot *padiſchahan* & le nom de *Monnésès* ne doivent pas être compoſés des lettres qu'il croit trouver ici : le *hé* qu'il y lit juſqu'à trois fois, & auquel il paroît donner la valeur d'une voyelle, y eſt tout-à-fait déplacé. Je ne haſarderai point de conjecture ſur cette légende; mais je regarde comme très-vraiſemblable que la lettre que M. Swinton prend pour un *pé* eſt un *reſch* ou un *vav*, & que celle à laquelle il donne la valeur du *hé* eſt un *aleph*. Peut-être auſſi celle qu'il prend pour un *mem* eſt-elle un *tau*. (Philoſoph. tranſact. *tom. L, pag. 178 & ſuiv. & pl. IV.)*

l'hiſtoire

Inscriptions Arabes de TCHEHEL-MINAR.

Voy. de Niebuhr, Tom. II. Pl. XXVII.

A

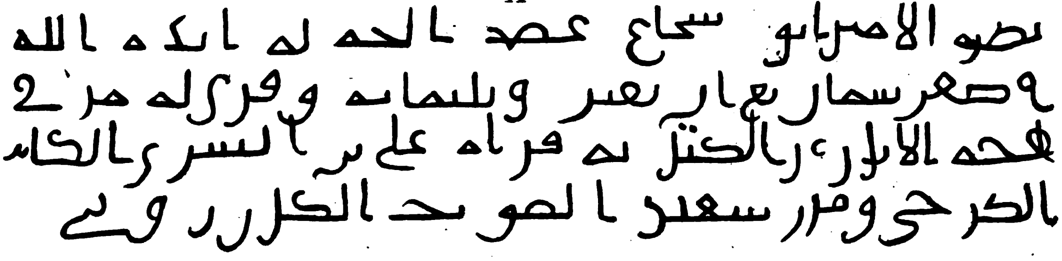

B

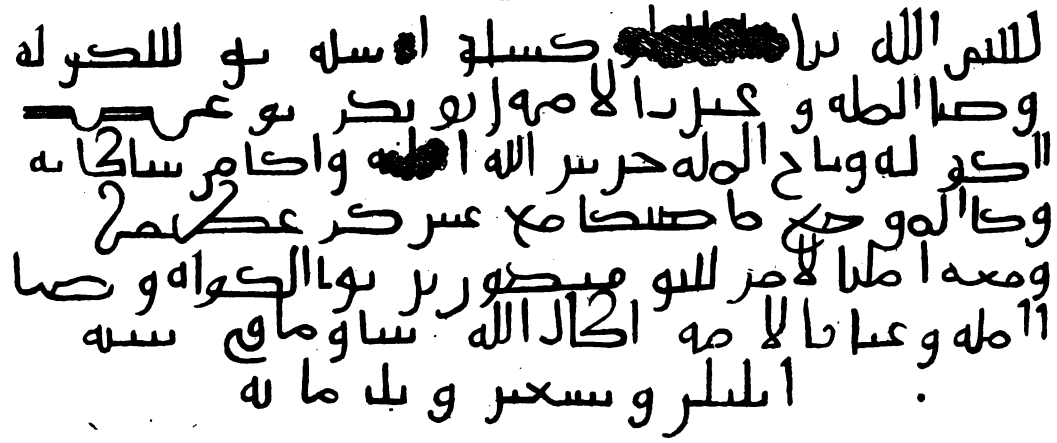

C

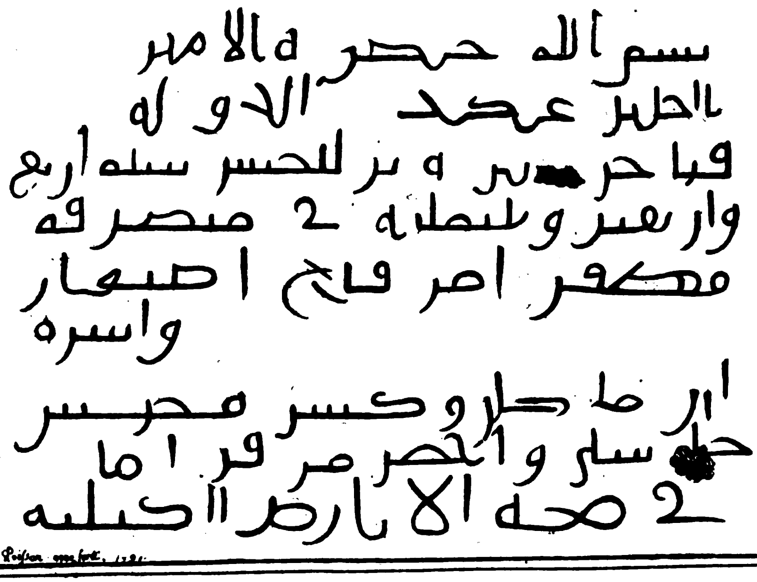

Inscriptions Arabes de TCHEHEL-MINAR,
rendues en caráctere Neskhi.

A

نظره الامیر ابو شجاع عضد الدولة ایده الله
فی صفر سنة اربع اربعین وثلثمایة وقری له ما فی
هذه الاثار من الکتابة قراه علی بن السری الکاتب
الکردی ومار سعید الموبد الکازرونی

B

بسم الله قوا الاثار دستها سنة بها الدولة
وضیا الملة وغیاث الامة ابو نصر بن عضد
الدولة وتاج الملة حرس الله ایامه وادام سلطانه
وذا الموضع جاء صایدا مع عسکر عظیم
ومعه امیر الامرا ابو منصور بن بها الدولة وضیا
الملة وغیاث الامة اطال الله سنهما فی سنة
اثنتین وتسعین وثلثمایة

C

بسم الله حضره الامیر
الجلیل عضد الدولة
فنا خ......ه من الجیش سنة اربع
واربعین وثلثمایة فی منصرفه
مظفرا من فتح اصبهان
واسره
.....م الکثر وکسره جیش
جاسم واحضر من قرا ما
فی هذه الاثار من الکتابة

Sepen. sc. 1791

l'histoire du Sabéïsme, s'est beaucoup trop avancé en affirmant que la date de ces inscriptions est nécessairement aussi ancienne que l'époque de la construction des monumens de Persépolis, & qu'il a mal-à-propos supposé qu'elles étoient, sous une autre forme, la répétition des inscriptions en caractères à clouds.

Après ces observations préliminaires, je passe à la traduction des inscriptions Cufiques de Persépolis. Je suivrai dans cette traduction la copie de Niebuhr, que j'ai fait graver ici *planche II.* La *planche III* présente ces mêmes inscriptions en caractère Neskhi.

Je traduis en latin, afin de pouvoir rendre le texte plus littéralement, & en conservant l'ordre des mots tel qu'il est dans l'original Arabe.

PREMIÈRE INSCRIPTION. *Pl. II,* & *III,* A.

Intuitus est illud emirus Abou-schodja Adhadeddoula (adjuvet eum Deus), in mense *safar anni quarti quadragesimi & trecentesimi; & lecta est ei quæ* est *in his ruinis scriptura. Legit illam Ali filius Alserri* (13) *scriba Curda, & Mar Saïd mobedus* (14) *Kazerounita.*

SECONDE INSCRIPTION. *Pl. II,* & *III,* B.

In nomine Dei. Legit vestigia quæ obliteraverunt anni (15)

---

(13) Au lieu d'*Alserri* on peut lire *Alscheri*, *Aïseri*, *Ansari*, *&c.* cependant je préfère *Alserri*, parce que je trouve dans Abulféda vers cette époque, un personnage célèbre nommé *Ibrahim, fils d'Alserri.* Ce pourroit être un frère de celui dont il est ici question. (Abulféd. ann. Musl. ar. & lat. *tom. II, pag. 459.*)

(14) Au lieu d'*almobed*, qui est, comme l'on sait, le titre des prêtres chez les Parses, on peut lire *almouayad;* mais ce surnom ne se donne guère qu'aux princes & aux sultans; il signifie *divino auxilio adjutus, victor.*

(15) A la lettre *obliteravit annus.*

Bohaëddoula [i. e. ſplendor imperii], *& lux religionis & præſidium plebis Abou-naſr filius Adhadeddoulæ* [i. e. brachii imperii], *& coronæ religionis (cuſtodiat Deus dies ejus, & perennet regnum ejus), & hùc loci venit venando cum exercitu magno : & cum eo* erat *emirus emirorum Abou-manſour, filius Bohaëddoulæ* [i. e. ſplendoris imperii], *& lucis religionis & præſidii plebis. Longos faciat Deus annos utriuſque. Anno ſecundo & nonageſimo & treceenteſimo.*

TROISIÈME INSCRIPTION. *Pl. II, & III*, C.

In nomine Dei. Adſuit hìc emirus illuſtris Adhadeddoula Fana Khoſrou cum parte (16) *exercitûs, anno quarto & quadrageſimo & trecenteſimo, cùm reverteretur victor ab expugnatione Iſpahani, & captis hoſtibus* (17) *multis, fractoque exercitu numeroſo* (18); *& adduci juſſit qui legeret quæ* eſt *in his ruinis ſcripturam.*

La copie de Chardin ne contient que les deux dernières de ces inſcriptions. En les comparant avec celles de Niebuhr, on y retrouve tous les mots, mais on reconnoît que pluſieurs ſont déplacés & tranſpoſés, & que toutes les lignes ſont confondues. Ainſi dans l'inſcription *B*, le mot *biſm (in nomine)* qui devroit commencer la première ligne, eſt à la fin de la ſeconde : les mots *vedhia-al, (& lux)*, qui appartiennent au commencement de la ſeconde ligne, & *addoulat vetadj (imperii & coronæ)*, qui doivent commencer la troiſième, ſont pareillement tranſpoſés, & placés à la fin de la troiſième & de la quatrième ligne.

(16) Ces mots ſont en partie effacés : je les rétablis par conjecture, & je lis *Khoſrou biiddat min.*

(17) C'eſt encore par conjecture que je ſupplée le mot *hoſtibus*, & je penſe qu'il pouvoit y avoir dans l'original *likawm akthar.*

(18) Je ſoupçonne qu'il faut lire dans le texte Arabe *djaſim.*

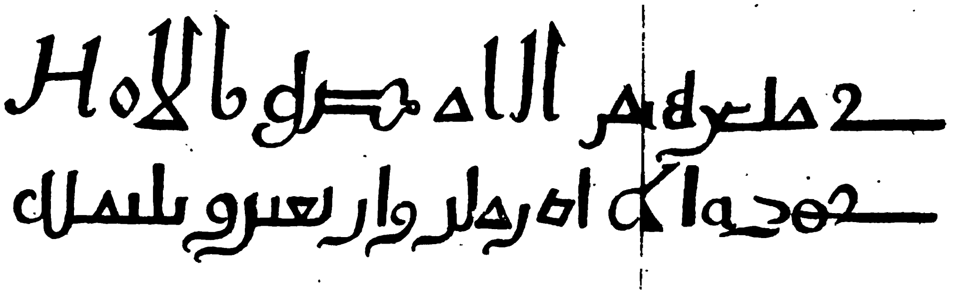

ن وثلثماية

Poisson Sc. 1791.

Dans l'inſcription *C*, la confuſion eſt encore plus grande. Cette inſcription commence par *dhadeddoula ;* c'eſt une partie du nom d'*Adhadeddoula.* La première lettre de ce nom ſe trouve rejetée à la fin de la ſeconde ligne. Il n'eſt preſque aucun mot de cette inſcription qui ne ſoit déplacé, & il eſt impoſſible de ſe faire une idée de la confuſion qui y règne ſans l'avoir ſous les yeux. J'ai cru qu'il ne ſeroit pas inutile de préſenter ici ces deux inſcriptions telles qu'elles ſe trouvent dans la copie de Chardin, & je les ai fait graver *planche IV.* On les voit auſſi, ſur la même planche, rendues en caractères Arabes ordinaires.

Les deux lignes que l'on voit dans les Tranſactions philoſophiques, ſont un mélange de mots pris dans ces deux inſcriptions. Je les donne pareillement, *planche V*, copiées fidèlement ſur l'original, & rendues dans le caractère Neskhi.

Les inſcriptions dont je viens de donner la traduction, préſentent quelques difficultés hiſtoriques. Il eſt parlé dans la dernière, de la conquête d'Iſpahan par Adhadeddoula en l'année 344, & il faut examiner ſi cette date eſt conforme à ce que les hiſtoriens nous apprennent des conquêtes d'Adhadeddoula. Dans l'inſcription *B*, il eſt fait mention d'un fils de Bohaëddoula, auquel l'inſcription donne le nom d'Abou-manſour & le titre d'émir-alomara. Il faut rechercher pareillement ſi ces caractères conviennent à quelqu'un des princes Bouïdes, fils de Bohaëddoula, & à la date de l'inſcription. J'examinerai d'abord ce qui concerne la conquête d'Iſpahan par Adhadeddoula, en l'année 344.

Depuis que l'empire des Perſes avoit été conquis par les Arabes & réuni aux autres provinces de la domination des khalifes, la ville d'Iſpahan étoit gouvernée en leur nom.

932 de J.C. Ce fut en l'année 320 qu'elle passa, pour la première fois, sous une domination étrangère, ayant été conquise par Émadeddoula, prince Bouïde. Émadeddoula & ses deux frères Rocneddoula & Moëzzeddoula, tous trois fils de Bouïa, s'étoient d'abord attachés au service de Macan, prince Dilémite & roi du Tabarestan. Ce prince ayant été dépouillé d'une grande partie de ses états, par un de ses officiers nommé Merdavidje, les trois fils de Bouïa le quittèrent & s'attachèrent au parti du rebelle (19). Émadeddoula ne tarda pas à abuser des dons & de la faveur de Merdavidje, pour se former, aux dépens de son bienfaiteur, une souveraineté indépendante, & pour jeter les fondemens d'une puissance qui devoit, dans la suite, envahir une grande partie de
931. l'Asie. Dès l'année 319, il s'approcha d'Ispahan, qui étoit alors gouvernée par un lieutenant du khalife Caher. Le succès de cette entreprise surpassa tout ce qu'il pouvoit espérer : Aboubecr ben-Yacout (c'étoit le nom du gouverneur d'Ispahan) sortit à sa rencontre avec une armée de dix mille hommes. Émadeddoula qui n'en avoit pas plus de neuf cents, attaqua l'armée d'Aboubecr, obligea ce commandant à prendre la fuite, entra dans Ispahan, & n'en sortit qu'après l'avoir pillée pendant deux mois entiers. Ces succès donnèrent de l'inquiétude à Merdavidje : il tenta de rappeler

(19) *Voyez* Abulfedæ annales Muslemici, arab. & lat. edente Jac. Georg. Christ. Adler. Hafniæ 1790, *tom. II, pag. 353*. Ibid. *pag. 374 & suiv. V.* aussi les extraits d'Hamza alisfahani, dans les notes historiques de Reiske. Ibid. *pag. 743, note [276]; pag. 750, note [291].* Elmacin histor. Saracen. *pag. 191 & 202.* Abulfaraj. histor. dynast. *tom. I. pag. 297; tom. II, pag. 195.* Teixeira parle aussi de Merdavidje & des Bouïdes, dans son histoire des rois de Perse, *l. II, ch. 35 & 39;* mais les noms y sont très-corrompus, & d'ailleurs ce qu'il en dit est fort confus.

auprès de lui Émadeddoula; mais celui-ci continuant ses conquêtes, s'empara à la fin de l'année 320, d'Ardjan, où Aboubecr s'étoit réfugié, & d'où il sortit à l'approche de l'ennemi (20). Émadeddoula se rendit maître l'année suivante de Noubendjan, & envoya son frère Rocneddoula à Cazéroun & dans les autres cantons de la province de Fars, pour en percevoir les contributions (21). Cependant Merdavidje, résolu de s'opposer aux progrès d'Émadeddoula, avoit chargé de cette expédition son frère Vaschméghir, & celui-ci s'étoit rendu maître d'Ispahan (22). Le khalife Caher qui désiroit conserver la possession de cette ville, offrit à Merdavidje de lui abandonner en échange d'Ispahan, les villes de Reï, Marcab, Zendjan & Abher. Merdavidje accepta ces offres, & donna ordre à Vaschméghir d'évacuer Ispahan. A peine cet ordre étoit-il exécuté, que Merdavidje apprenant que le khalife Caher venoit d'être détrôné, renvoya son frère à

932.

(20) Abulf. ann. Musl. *tom. II, pag. 377.* Ibid. *pag. 754, n. [303]* Elmac. hist. Sarac. *pag. 192.* Abulfar. hist. dyn. *tom. I. pag. 298; tom. II, pag. 196.*

(21) Abulfar. *loc. cit.* Abulf. *loc. cit.*

(22) Abulféda se contente de dire en deux endroits, que Merdavidje fit la conquête d'Ispahan. *Tum prosecutus secundam fortunam, occupatis addebat Mardavigus civitates & provincias mox nominandas, unam ex alterâ: Kazvin, Rey, Hamadan, Kenkevar, Daïnavar, Iezdegerd, Com, Caschan, Isfahan, Djarbadekan, tandem etiam Tabarestanam.* (Tom. II, pag. 353.) *Anno 319 objiciebat Moctaderus exercitum Mardavigo, cum quo collata signa propè Hamadanam..... Quâ è pugnâ ut victor discessit Mardavigus, totâ potiebatur regione montanâ...... tandem Isfahanam quoque, copiis eò missis, occupabat.* (Ibid. *pag. 363.*) Mais le récit d'Elmacin nous apprend que Émaddedoula après avoir conquis & pillé Ispahan, fut obligé de sortir de cette ville à l'approche des troupes que commandoit Vaschméghir, & il est certain que cette ville demeura au pouvoir de Merdavidje. (Elm. hist. Sarac. *pag. 202.*)

Iſpahan, & ſoumit à ſa domination Reï, l'Ahvaz & la province de Fars. Il ſe détermina en même temps à pourſuivre vigoureuſement Émadeddoula (23).

Merdavidje ne ſurvécut pas long-temps à ces événemens. Ce prince voulant célébrer avec une grande ſolennité en
934-5. l'année 323, l'anniverſaire de ſa naiſſance, avoit fait préparer ſur les montagnes & les collines qui environnent Iſpahan, de grands monceaux de bois qui devoient brûler toute la nuit, & illuminer tous les environs. Il avoit auſſi fait apprêter un grand feſtin dans la campagne, proche d'Iſpahan; mais la joie de cette fête fut troublée par l'humeur violente de ce prince. Le lendemain, comme il rentroit dans Iſpahan, fatigué du tumulte & des henniſſemens des chevaux qui environnoient ſon quartier, il s'informa à qui appartenoient ces chevaux; ayant ſu qu'ils appartenoient aux Turcs qui ſervoient dans ſon armée, il ſaiſit cette occaſion d'humilier une nation qu'il déteſtoit, & les condamna à rentrer dans la ville, en portant ſur leurs têtes les ſelles de leurs chevaux. Cet affront augmenta la haine que les Turcs lui

---

(23) Elmac. hiſt. Sarac. *pag. 202. Diximus* (ce ſont les termes d'Elmacin, ſuivant la traduction d'Erpennius), *cùm ageremus de anno 315, Vaſinukinum fratrem Mardawigi adiiſſe Isfahanam, atque abegiſſe ab eâ Amaduddaulam filium Bojæ. Deindè autem allatæ ſunt litteræ à Cahiro, quibus Mardawigo obtulit Raijam, Marcabam, Zangjanam & Abharam, eâ lege ut is ipſi relinqueret Isfahanam : quam conditionem accipiens Mardawigus, juſſit fratrem ſuum diſcedere Isfahanâ. Cùmque in eo jam eſſet, ecce nuntius venit de Cahiri depoſitione, & Chalifatu Arradhis : itaque fratrem ſuum illicò remiſit Isfahanam : ablegavit quoque eum Raijam, Ahwazam & in Perſidem. Deindè ſtatuit fortiter opugnare Amaduddaulam filium Bojæ. Verùm cùm populum ejus conſideraſſet, & multitudinem copiarum ejus, inſtitutum mutavit, & pacem cum eo fecit; eâ lege ut relinqueret ei omnes ditiones ejus, iſque ei pignus mitteret,*

portoient, & dès le même jour, quelques-uns d'entr'eux le tuèrent dans le bain (24).

Vaſchméghir ſuccéda à Merdavidje dans la poſſeſſion du Tabareſtan & du Djordjan. Les états du khalife, ſuivant le témoignage unanime des hiſtoriens Arabes, étoient alors en proie à une foule d'uſurpateurs (25). De ce nombre étoit Émadeddoula qui s'étoit rendu maître de la province de Fars. Rocneddoula ſon frère diſputoit à Vaſchméghir la poſſeſſion de Reï, d'Iſpahan & de tout le Djébal. Ce fut près d'Iſpahan que naquit en l'année 324, le fils aîné de 935-6.
Rocneddoula, Fana Khoſrou Abou-ſchodja, plus connu ſous

---

(24) Abulf. annal. Muſl. *tom. II, pag. 389*. Elmac. hiſtor. Sarac. *pag. 202*.

(25) Elmac. hiſtor. Sarac. *pag. 203*. Abulf. annal. Muſlem. *tom. II, pag. 399*. *Alter Buida*, dit-il, *Rocn-eddaula, cum Vaſchmekiro de Raiâ, Iſfahanâ, & Giabal, ſeu Parthiâ, dimicabat.* Abulféda avoit dit plus haut à l'année 323, qu'après la mort de Merdavidje, Émadeddoula s'étoit emparé d'Iſpahan : *Eodem (anno ſcil. 323) occupabat Emad-eddaula filius Buiæ, Iſfahanam, & de hujus poſſeſſione pariter, atque de ceteris omnibus, quæ Mardavigi quondam fuerant, cum hujus fratre & ſucceſſore, Vaſchmekiro armis diù pertinaciterque contendebat; ſcilicet de Hamadan, Com, Caſchan, Carag, Rai, Kenkevar, Cazvin & aliis.* (Ibid. *pag. 395.*) L'auteur du Lubb-altarikh dit auſſi : « Après la mort de Merdavidje, en » l'année 321, Ali, fils de Bouïa (c'eſt Émadeddoula) vint à Iſpahan, » & fit la guerre à Vaſchméghir, fils de Ziad. Celui-ci fut mis en fuite, » & ſe retira dans le Tabareſtan. Il ſe contenta de la ſouveraineté de cette » province, & Ali, fils de Bouïa, demeura maître des provinces de Fars » & d'Irak. » (Manuſcrits Perſans de la bibl. du roi, *n.os 54, 93 & 94.*) Il paroît par le texte que j'ai rapporté avant celui-ci & qui appartient à l'hiſtoire de l'année 324, que cette conquête d'Iſpahan n'avoit été que paſſagère. D'ailleurs, ſi Émadeddoula étoit devenu maître d'Iſpahan en l'année 323, & qu'il eût conſervé cette conquête, cette ville n'auroit pas fait partie des états de ſon frère Rocneddoula; elle ſeroit paſſée avec ſes autres domaines à ſon neveu Adhadeddoula.

le nom d'Adhadeddoula (26). Émadeddoula avoit fixé ſa réſidence à Schiraz (27), & Moëzzeddoula avoit conquis l'Ahvaz (28), & s'étoit emparé de toute l'autorité à Bagdad, où il exerçoit les fonctions d'émir-al-omara (29). Depuis
935-6. l'année 324 juſqu'à la mort de Rocneddoula, arrivée en
976-7. l'année 366, les hiſtoriens ne nous apprennent pas quel fut le ſort d'Iſpahan. A cette dernière époque, nous voyons Rocneddoula partager ſes états entre ſes trois fils, de manière

(26) *Eodem (anno ſcil. 324) natus eſt Adhad-eddaula, Abu-ſhoga, Fana-khoſru, filius Rocneddaulæ Haſani, filii Buiæ, apud Iſfahanam.* (Abulf. annal. Muſlem. *tom. II, pag. 401.*)

(27) Abulfar. hiſt. dyn. *tom. I, pag. 298; tom. II, pag. 196.* Lubb-altarikh, dans le Magaſin hiſtor. de Büſching, *tom. XVII. pag. 72. Ipſe (Amadeddaula) regiam Schirazi collocavit, & impetratis à chalifâ imperii codicillis, illud 16 annos & 6 menſes tenuit.*

(28) Abulfar. hiſt. dyn. *tom. I, pag. 302; tom. II, pag. 199.* Abulfed. annal. Muſlem. *tom. II, pag. 403.* Elmac. hiſt. Sarac. *pag. 204.*

(29) Abulfed. annal. Muſl. *tom. II, pag. 437. Ipſe Maazeddaula duodecimo die quinti menſis hujus anni (334) Bagdadum intrabat, conferebat cum Moſtacfio ſermones, agnoſcebat eum chalifam; & viciſſim ab eo conſtitutus ſub ſacramenti fide regni adminiſter, ſummi emiri dignitatem & inſignia, titulumque Maazeddaulæ tùm primùm accipiebat; iſque ceterorumque fratrum Buidarum tituli, ex eo tempore in rei memoriam, ex more nummis aureis & argenteis juſſu chalifæ incuſi fuerunt.* Moëzzeddoula cependant n'exerçoit la charge d'émir-al-omara qu'au nom de ſon frère Émadeddoula, & après la mort de celui-ci, au nom de Rocneddoula. C'eſt ce qu'obſerve ailleurs Abulféda: *Geſſerat Emadeddaula dignitatem ſummi emiri, quam in dignitatem ſuccedebat deinceps frater natu minor, Rocneddaula. Quamvis enim minimus Maazeddaula teneret Iracam [ubi ſedes Orientalis imperii, & agere ſupremi emiri ſortis erat], tenebat tamen eam ferè tantummodò ut vicarius fratrum, Emadi primùm, tum Rocni.* (Ibid. *pag. 455.*) Les mots renfermés entre des [ ] ne ſont point dans le texte. Ils ont été ajoutés par Reiske, pour développer la penſée de l'auteur. *Voyez* auſſi Elmac. hiſtor. Sarac. *pag. 216;* Abulfar. hiſt. dynaſt. *tom. I.er pag. 309; tom. II, pag. 203 & 204.*

néanmoins

néanmoins qu'il conservoit la principale autorité à Adhaded-doula, & le déclaroit son héritier. Il donna Hamadan & le Djébal à Fakhreddoula pour son apanage, & laissa à Mouïadeddoula Ispahan & les provinces qui en dépendoient (30).

Long-temps avant cette époque Adhadeddoula, fils aîné de Rocneddoula, né, comme je l'ai dit, en 324 auprès d'Ispahan, étoit devenu maître, n'étant encore âgé que de quatorze ans, de Schiraz & des états de son oncle Émadeddoula. Ce prince qui n'avoit point d'enfans mâles l'avoit appelé auprès de lui, & l'avoit fait reconnoître de son vivant pour son successeur. Après la mort d'Émadeddoula, la grande

(30) Abulfed. annal. Musl. *tom. II, pag. 529.* Elmac. hist. Sarac. *pag. 235.* Abulfar. hist. dynast. *tom. I.er pag. 318; tom. II, p. 209.* Beïdhavi, auteur du Nézam-altévarikh, dit aussi : « Après la mort » d'Émadeddoula, Rocneddoula vint à Schiraz & y demeura. Il partagea » ensuite ses états entre ses enfans : il donna à Adhadeddoula le royaume » de Fars; à Mouïadeddoula, Ispahan, Com, Cazbin, Abher & Zendjan, » & à Fakhreddoula, Hamadan, Dinavar & leurs dépendances. Rocneddoula » avoit encore un fils plus jeune, l'émir Aboulabbas qu'il laissa entre » les mains d'Adhadeddoula. Il revint ensuite à Reï où il mourut. » Mouïadeddoula, dit-il ailleurs, résidoit à Ispahan du vivant de son » père. Lorsqu'il eut appris sa mort, il revint à Reï. » (Manuscrits Persans de la bibliothéque du roi, n.os 92 & 117.) L'auteur du Lubb-altarikh s'exprime à peu-près dans les mêmes termes; mais comme son texte est mal rendu dans la traduction insérée dans le recueil historique & géographique de Büsching, je crois devoir le citer ici d'après les manuscrits du roi : « Après la mort d'Émadeddoula, dit-il, Rocneddoula » partagea ses états entre ses enfans : il donna à Mouïadeddoula Abou-nasr, » les villes de Yezd, Ispahan, Com, Caschan, Nadhr & Djerbadékan; » & à Fakhreddoula Ali, Reï, Hamadan, Abher, Cazvin, Zendjan, » Sava, Ava & une partie du Curdistan. Quant à son fils aîné Adhad-» eddoula Fana Khosrou, il lui conserva la possession des états que son » oncle lui avoit laissés, c'est-à-dire, de la province de Fars. » (Manuscrits Persans de la bibliothèque du roi, n.os 64, 93 & 94.)

jeuneſſe du prince ſon neveu ne lui permettant pas de gouverner par lui-même, & les troupes refuſant de lui obéir, ſon père Rocneddoula fut obligé de quitter Reï pour venir à Schiraz, & prendre le gouvernement des états dont ſon fils venoit d'hériter (31).

Il réſulte de ces détails hiſtoriques, que la ville d'Iſpahân
conquiſe ſur le lieutenant du khalife, en l'année 320, par
Émadeddoula, & priſe enſuite par Vaſchméghir, demeura
au pouvoir de Merdavidje, qui y mourut en l'année 323;
qu'après ſa mort Émadeddoula s'empara d'abord d'Iſpahan,
qu'enſuite Vaſchméghir & Rocneddoula ſe diſputèrent la
poſſeſſion de cette ville & de celle de Reï; que Reï étoit
949-50. devenue le ſéjour ordinaire de Rocneddoula en l'année 338,
lorſque ſon fils Adhadeddoula ſuccéda à ſon oncle dans le
royaume de Schiraz; que Rocneddoula étoit maître d'Iſpahan
976-7. lors de ſa mort arrivée en l'année 366, & qu'il la comprit
dans le partage de Mouïadeddoula, l'un de ſes fils, auquel
il en avoit, de ſon vivant, donné le gouvernement: mais
rien ne nous apprend à quelle époque Iſpahan étoit paſſée
ſous la domination de Rocneddoula. On peut inférer de notre
Juin 955. inſcription que ce fut en l'année 344, au mois de ſafar,
que Rocneddoula ſe rendit maître d'Iſpahan. Je vais tâcher

(31) Abulf. annal. Muſl. *tom. II, pag. 455.* Abulfar. hiſtor. dyn. *tom. I.er pag. 311 & 312; tom. II, pag. 205.* Elmac. hiſt. Sarac. *pag. 221 & 222.* Dans le texte d'Elmacin, au lieu de *fetaakhkara waata*, qu'on lit dans l'imprimé, & qui a produit un contre-ſens dans la verſion d'Erpennius, il faut lire *Fana Khoſrou ibn*, & traduire ainſi : *Cumque obiiſſet, ſcripſit Mutius Lilla ad filium fratris ejus imperatorem Abusjugjaüm Adaduddaulam Fana Khoſrou filium imperatoris Rocneddaulæ epiſtolam, in quâ eum nominavit Adaduddaulam, & hæreditare juſſit omnia ea regna quæ poſſederat Amaduddaulas.*

d'indiquer, en suppléant au silence des historiens, quelles furent les circonstances qui purent donner lieu à cette conquête.

Abulféda nous apprend, comme on l'a vu, que Merdavidje mourut à Ispahan en l'année 323, & qu'en l'année suivante 324, Rocneddoula & Vaschméghir se disputèrent la possession de Reï & d'Ispahan. Une nouvelle preuve qu'en cette année 324, Rocneddoula faisoit la guerre dans cette province, c'est que son fils aîné Adhadeddoula naquit en cette même année auprès d'Ispahan. Il me paroît que Reï & Ispahan demeurèrent alors au pouvoir de Vaschméghir, & que Rocneddoula ne devint maître de ces villes qu'à l'occasion de la guerre entre Vaschméghir & Nouh, fils de Nasser, sultan Samanide.

Abou-ali, général des armées du Khorassan, sous le règne du sultan Samanide Nasser, avoit entrepris de chasser Macan du Djordjan, où il s'étoit établi. Macan s'étoit retiré dans le Tabarestan, & Vaschméghir attaqué à son tour par Abou-ali qui vouloit le chasser de Reï, appela Macan à son secours. Ils se réunirent pour tenir tête à Abou-ali, mais ils furent vaincus; Macan perdit la vie dans le combat, & Vaschméghir fut contraint de se retirer dans le Tabarestan, laissant Reï au pouvoir du vainqueur en l'année 329 (32). La fuite 940-1.
de Vaschméghir ayant rendu Abou-ali maître de Reï, il en prit possession au nom des sultans Samanides, & les choses demeurèrent en cet état jusqu'à la mort du sultan Nasser, arrivée en l'année 331. Nouh, fils de Nasser, étant monté 942-3.
sur le trône des Samanides, voulut ôter à Abou-ali le gouvernement de Reï, & celui-ci pour s'en venger, se révolta

(32) Abulfed. annal. Muslem. *tom. II. pag. 415.*

& passa au service de Rocneddoula (33). Ceci arriva, suivant
945-6. l'auteur de la Bibliothèque Orientale, en l'année 334; c'est donc à cette époque que Rocneddoula devint maître de la ville de Reï. Nous avons vu que ce prince y faisoit son séjour ordinaire
949-50. en l'année 338, lors de la mort de son frère Émadeddoula. Quant à la ville d'Ispahan, il me paroît vraisemblable que Vaschméghir la perdit en même temps que Reï, qu'elle fut réunie aux domaines de Nouh, & que Rocneddoula n'en devint maître qu'à la faveur des troubles qui agitèrent les états des Samanides à la mort de ce prince. Nouh s'étoit
950-1. reconcilié en l'année 339 avec Abou-ali, & lui avoit donné
953-4. le gouvernement du Khorassan : il l'envoya en l'année 342 avec Vaschméghir, pour repousser Rocneddoula qui menaçoit ses états. Abou-ali conclut un traité avec Rocneddoula, & Vaschméghir piqué de ce qu'il n'avoit pas été consulté, desservit Abou-ali auprès de Nouh, & le rendit suspect d'intelligence avec le prince Bouïde. Nouh lui ôta le gouvernement du Khorassan, & Abou-ali tombé une seconde fois dans la disgrace du sultan, se retira à Reï auprès de Rocned-
954-5. doula (34). Nouh mourut en l'année 343, & Abdolmélec qui lui succéda, eut dans le commencement de son règne de grandes guerres à soutenir contre Rocneddoula, qui fut enfin obligé de lui payer tribut (35).

Ce fut sans doute dans le cours de cette guerre entre Rocneddoula & Abdolmélec, que se donna la bataille dont il est question dans notre inscription. Rocneddoula maître de Reï, depuis la première défection d'Abou-ali, aura profité

(33) Abulfed. ann. Musl. *tom. II, pag. 463*. Abulféda ne donne pas la date de cet événement. Bibl. Or. au mot *Nouh ben Nasser*.

(34) Bibl. Orient. *Ibid.*

(35) Bibl. Or. au mot *Abdalmelek, fils de Nouh.*

de la mort de Nouh, pour former une entreprise sur les états des Samanides. Il aura réuni à son armée celle de son fils Adhadeddoula qui régnoit à Schiraz, & se sera rendu maître d'Ispahan, qui sans doute étoit passée en même temps que Reï sous la domination des Samanides en l'année 329, 940-1.
quand Vaschméghir avoit été contraint par les armes d'Abou-ali à se retirer dans le Tabarestan. Si les historiens que nous connoissons, ne parlent pas de l'expédition dont cette inscription fait mention, c'est qu'en général ils offrent peu de détails sur l'histoire des Bouïdes. Il suffit pour appuyer notre inscription, qu'ils nous apprennent qu'à cette époque Rocneddoula attaquoit les états des Samanides, & que nous sachions par leur témoignage que ce prince, lors de sa mort, étoit maître d'Ispahan. Cette inscription ne contredit donc point l'histoire, mais elle fixe une époque qui étoit indéterminée.

Si cependant on aimoit mieux croire que les princes Bouïdes demeurèrent maîtres d'Ispahan dès l'année 323 934-5.
(36), il faudroit supposer que dans le cours de la guerre que le sultan Abdolmélec eut à soutenir contre Rocneddoula, l'armée des Samanides s'étoit emparée d'Ispahan, & que Rocneddoula, aidé de son fils Adhadeddoula, alors roi de Schiraz, la reprit sur eux en l'année 344. Cette supposition 955.
n'a rien d'invraisemblable, & se concilie aussi-bien avec le récit des historiens.

L'inscription *B*, donne lieu à une question plus difficile à résoudre; le prince nommé Abou-mansour qui y est désigné par les caractères d'émir-alomara, & de fils de Bohaëddoula, est-il effectivement connu dans l'histoire?

---

(36) *Vide suprà*, note (25).

Les historiens nous font connoître trois fils du prince Bouïde Abou-nasr Bohaëddoula. Ses trois fils sont Abou-schodja Sultaneddoula, Abou-taher Khosrou Djélaleddoula, & Abou-ali Alhassan Schérefeddoula, que d'autres écrivains nomment Moschrefeddoula.

Vers 971. Bohaëddoula leur père devoit être né en l'année 360
1012-3. ou 361, étant mort, suivant le témoignage d'Abulféda, en l'année 403, âgé de 43 ans environ (37). Il succéda
989-90. en l'année 379, à son frère Schérefeddoula Aboulfévares Schirzik, dans la place d'émir-alomara (38), & il paroît qu'il la conserva jusqu'à sa mort. Nous le voyons, en l'année
991-2. 381, faire arrêter & déposer le khalife Taï-lillah, & mettre sur le trône Cader-billah (39). L'année suivante, les troupes de Bagdad se soulèvent contre lui, parce qu'il abandonnoit la conduite des affaires à un de ses confidens, & il est obligé, pour appaiser cette révolte, de livrer cet homme à la fureur
1003-4. de cette soldatesque (40). En l'année 394, Bohaëddoula fait expédier par son secrétaire, à un des descendans d'Ali, les provisions de grand cadhi de l'Irak, mais lorsque l'on présente ces provisions au khalife, il refuse de conférer cette dignité à cet homme (41). Enfin, nous voyons en l'année
1010-1. 401, Bohaëddoula nommer au gouvernement de Bagdad, Fakhrelmulk Abou-galeb (42). Bohaëddoula meurt en

(37) Abulfed. ann. Musl. *tom. III, pag. 19.*

(38) Abulfed. ann. Musl. *tom. II, pag. 567.*

(39) Ibid. *pag. 573.*

(40) Ibid. *pag. 579.*

(41) Ibid. *pag. 613.*

(42) Abulfed. ann. Musl. *tom. III, pag. 7.*

l'année 403, & il a pour successeur dans la place d'émir-alomara son fils Abou-schodja Sultaneddoula. 1012-3.

Mais comment concilier tous ces actes d'autorité de la part de Bohaëddoula, avec le titre d'émir-alomara donné dans notre inscription à un de ses fils? je crois qu'il n'est qu'un seul moyen de résoudre cette difficulté.

Bohaëddoula dont les états étoient très-étendus, ne pouvoit pas résider toujours à Bagdad; il est donc vraisemblable qu'il avoit désigné pour son successeur dans la place d'émir-alomara, un de ses fils, & que lorsqu'il s'éloignoit de Bagdad, il lui en confioit l'exercice. Ce qui donne lieu de croire que si Abou-mansour portoit le titre d'émir-alomara, ce n'étoit que par une concession de son père, & comme son successeur désigné, & qu'il n'étoit pas encore reconnu ni par les sujets, ni par le khalife, c'est que l'inscription ne lui donne aucun surnom pareil à ceux des autres princes de la maison des Bouïdes. C'étoient les khalifes qui donnoient ces surnoms aux princes Musulmans, qui maîtres d'une portion de l'héritage des successeurs de Mahomet, croyoient encore devoir consacrer leurs droits de conquête ou de succession par l'approbation de ces souverains réduits à l'ombre du pouvoir. Les khalifes leur accordoient facilement ces concessions qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de refuser, & ils y joignoient ordinairement quelques titres honorifiques, tels que ceux-ci: *épée de l'empire*, *gloire de l'état*, *défenseur de la religion*, & autres semblables qui devenoient les surnoms de ceux qui les avoient obtenus. Si donc Abou-mansour avoit été reconnu pour émir-alomara, à l'époque de notre inscription, il auroit sans doute été décoré d'un titre semblable à ceux que portoient tous les princes de sa famille.

L'explication que je propose ici de la qualité d'émir-alomara

donnée par notre inſcription à un fils de Bohaëddoula, du vivant de ſon père, eſt confirmée par le récit de l'auteur Perſan du Nézam-altévarikh. Cet écrivain parlant de Bohaëddoula, s'exprime ainſi : « Bohaëddoula Abou-naſr Khoſrou » Firouz, fils d'Adhadeddoula, ſuccéda à Schérefeddoula » dans la charge d'émir-alomara à Bagdad, & l'exerça juſqu'à » la mort de Samſameddoula. Après la mort de Samſamed- « doula, il ſe rendit dans la province de Fars (43) ».
998. Samſameddoula étant mort en l'année 398 (44), il eſt vraiſemblable que ce fut alors que Bohaëddoula obligé de quitter Bagdad, laiſſa un de ſes fils dans cette ville, & lui donna, quoiqu'il fût encore fort jeune, le titre d'émir-alomara, ſans cependant renoncer lui-même à l'exercice de cette charge.

Il reſte à examiner quel eſt celui des enfans de Bohaëddoula qui a porté le nom d'Abou-manſour. Je penſe que ce n'eſt aucun de ceux dont l'hiſtoire fait mention. Celui qui ſuccéda immédiatement à Bohaëddoula ſe nommoit Abou-ſchodja Sultaneddoula. Il régna douze ans & quatre mois, ſuivant le récit de l'auteur du Nézam-altévarikh; mais il ne paroît pas qu'il ait conſervé juſqu'à ſa mort la place d'émir-alomara; il y a tout lieu de croire au contraire que ſon frère Schérefeddoula le chaſſa de Bagdad, & qu'il fut obligé de ſe retirer à Schiraz où il vécut encore quelques années. L'auteur du Nézam-altévarikh, dit expreſſément que Sultaneddoula ayant quitté Bagdad, le khalife Cader nomma à la place d'émir-alomara Schérefeddoula Abou-ali Alhaſſan ſon frère, & que celui-ci occupa cette charge cinq ans & deux

(43) Manuſcrits Perſans de la Bibl. du roi, n.os 92 & 117.

(44) Abulfed. annal. Muſl. *tom. II, pag. 601.*

mois, ce qui eſt conforme au récit d'Abulfarage, qui raconte qu'en l'année 411, Schérefeddoula chaſſa ſon frère Sultaneddoula de l'Irak (45). 1020-1.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que Schérefeddoula ſuccéda à ſon frère Sultaneddoula dans la place d'émir-alomara à Bagdad.

Suivant Elmacin (46), Sultaneddoula mourut à Schiraz en l'année 415, âgé de 32 ans; il étoit donc né en l'année 383 1024-5.
ou 384. Après ſa mort, il y eut guerre pour ſa ſucceſſion 993-4.
entre ſon frère Schérefeddoula & ſon fils Abou-kalandjar qu'il avoit déſigné pour ſon ſucceſſeur. Abou-kalandjar reſta maître de Schiraz, & Schérefeddoula demeura à Bagdad, où il mourut à l'âge de 23 ans (47). Abulfarage fixe l'époque de ſa mort à l'année 416 (48), ce qui reporte celle de ſa naiſſance à l'année 393 ou 394. Sa mort occaſionna des 1003.
ſéditions dans Bagdad; mais enfin les grands & les troupes lui donnèrent pour ſucceſſeur ſon frère Djélaleddoula Abou-

(45) Abulfar. hiſt. dynaſt. *tom. I.er pag. 335; tom. II, pag. 220.* L'auteur du Lubb-altarikh dit auſſi, que Sultaneddoula ſuccéda à ſon père Bohaëddoula, & mourut en l'année 414, après un règne de douze ans & quatre mois: il ajoute que Schérefeddoula, après la mort de Bohaëddoula, exerça la charge d'émir-alomara à Bagdad, d'abord comme lieutenant de ſon frère Sultaneddoula, enſuite en ſon propre nom, & qu'il mourut en 410, ayant régné ſix ans & deux mois. Si ces époques étoient exactes, il en réſulteroit bien que Schérefeddoula eut le gouvernement de Bagdad du vivant même de ſon frère aîné Sultaneddoula: mais je crois qu'il y a erreur dans la date de la mort de Schérefeddoula, & le récit d'Abulfarage qui la fixe à l'année 416, me paroît plus vraiſemblable. (*Voyez* Büſching's Magazin, &c. *tome XVII, pag. 75;* Manuſcrits Perſans de la bibliothèque du roi, n.os 64 & 94; Biblioth. Orient. au mot *Solthan aldoulat.*)

(46) Elmac. hiſt. Sarac. *pag. 262.*

(47) Ibid.

(48) Abulfar. hiſt. dyn. *tom. I.er pag. 337; tom. II, pag. 221.*

taher Firouz. Bientôt ils lui ſubſtituèrent Abou-kalandjar ſon neveu (49). Djélaleddoula marcha vers Bagdad; il s'en rendit
1030-1. maître en l'année 422, & s'y fit reconnoître de nouveau
1043-4. émir-alomara (50). Il mourut à Bagdad en l'année 435 (51).

Il paroît par ce récit, que les trois fils de Bohaëddoula exercèrent ſucceſſivement après lui la charge d'émir-alomara. L'aîné de tous, Sultaneddoula, qui ſuccéda immédiatement à
993-4. ſon père dans cette place, étoit né au plus tôt en l'année 383; il n'avoit donc que 9 ans, à l'époque de notre inſcription.
1002-3. Schérefeddoula étoit né en l'année 393, & Djélaleddoula étoit, ſelon toute apparence, plus jeune que les deux autres, puiſqu'il ne parvint à la dignité d'émir-alomara qu'après la mort de ſes deux frères. Il n'y a donc que Sultaneddoula auquel on pourroit appliquer cette inſcription; mais ſon nom étoit Abou-ſchodja, & celui dont il eſt parlé dans l'inſcription y eſt nommé Abou-manſour. D'ailleurs Sultaneddoula étoit encore bien jeune à l'époque de cette inſcription, & il eſt difficile de croire que ſon père lui eût conféré, à l'âge de neuf ans, le titre d'émir-alomara. Il eſt donc plus vraiſemblable que cet Abou-manſour eſt un prince différent des trois fils de Bohaëddoula dont l'hiſtoire fait mention, & qu'il mourut du vivant de ſon père & dans un âge peu avancé. Bohaëddoula étoit âgé de 32 ou 33 ans, en l'année
1001-2. 392, époque de l'inſcription; il pouvoit avoir alors un fils âgé de 18 ou 19 ans, & capable de lui ſervir de lieutenant

(49) Elmac. hiſt. Sarac. *pag. 262.* Abulfar. hiſt. dyn. *tom. I.er pag. 337; tom. II, pag. 221.*

(50) Elmac. hiſt. Sarac. *pag. 266.*

(51) Ibid. *pag. 270.* Abulfar. hiſt. dyn. *tom. I.er pag. 344; tom. II. pag. 226.*

à Bagdad. Si, comme je l'ai ſuppoſé, il l'avoit déſigné pour ſon ſucceſſeur dès l'année 388, lorſqu'il fut obligé de quitter 998.
Bagdad pour aller recueillir la ſucceſſion de Samſameddoula, Abou-manſour pouvoit, à cette époque, être âgé de 14 ans.

La date de l'inſcription que je traduis par 392, pourroit être lûe d'une autre manière, & alors il faudroit traduire 372; mais il eſt facile de prouver qu'on doit lire comme je l'ai fait. Bohaëddoula eſt mort en l'année 403, âgé de près de 43 ans; il étoit donc né en 360 ou 361. Il eſt fait mention dans l'inſcription, d'un fils de Bohaëddoula; elle ne peut par conſéquent être de l'année 372, puiſque ce prince n'étoit alors âgé que de 12 ans au plus.

Les inſcriptions dont je me ſuis occupé juſqu'ici, peuvent encore faire naître une queſtion que je ſouhaiterois être en état de réſoudre. Adhadeddoula, ſuivant les inſcriptions *A* & *C*, s'eſt fait lire l'écriture gravée ſur les monumens de Perſépolis. Doit-on croire à cette aſſertion? ou n'eſt-il pas plus vraiſemblable que ce prince aura été trompé par quelque perſonnage hardi & intéreſſé qui abuſant de ſa confiance, lui aura fait accroire qu'il liſoit ces caractères dont la valeur & le ſens étoient depuis long-temps tombés dans l'oubli? Pour moi je ne puis me perſuader que la connoiſſance de ces caractères fût aujourd'hui entièrement perdue, s'il s'étoit trouvé dans le quatrième ſiècle de l'hégire, des perſonnes qui en connuſſent encore la valeur, & il me paroît plus probable que la mauvaiſe foi de quelques ſavans & l'amour-propre du prince ſe ſont réunis pour en impoſer à la poſtérité.

Je terminerai ce que j'avois à dire touchant cette première claſſe d'inſcriptions par une obſervation importante.

J'ai dit que les trois inſcriptions de la *planche II*, ſont écrites en caractère Cufique, & il eſt vrai que le caractère

de ces inſcriptions, par ſa groſſièreté & par la forme de quelques-unes des lettres, ſemble appartenir à l'écriture Cufique. Cependant en examinant de plus près la forme de chaque lettre, en l'analyſant pour ainſi dire, & en refléchiſſant d'ailleurs que la groſſièreté & la rudeſſe des traits peuvent être attribuées en partie à la dureté de la matière ſur laquelle les lettres ſont gravées, aux ravages du temps & aux défauts du deſſin, on conviendra aiſément, je crois, qu'elles approchent plus du caractère Arabe moderne, nommé *Neskhi*, que de l'ancien Cufique. Je dis de l'ancien Cufique, tel qu'il ſe voit ſur les feuillets de l'Alcoran, rapportés par Chardin & Niebuhr (52); car l'on trouve entre les monumens ſur leſquels ce caractère eſt conſervé, des différences qui tiennent à celles des temps & des lieux. On ſait que le caractère Arabe *Neskhi*, doit ſon origine à Ebn-mocla, nommé, pour la première fois, à la place éminente de vizir, en l'année 316, par le khalife Moctader, & mort en 328, après une ſuite non interrompue de proſpérités & de revers (53). Le nouveau caractère Arabe étoit donc déjà en uſage en 344 & 392, époques de nos inſcriptions; mais il eſt vraiſemblable qu'il n'avoit pas encore acquis toute ſa perfection, & on peut croire que le caractère de ces inſcriptions repréſente, quoique d'une manière un peu groſſière, l'écriture Arabe telle qu'elle étoit après la réforme d'Ebn-mocla.

---

(52) Voyage de Chardin, *tom. IX, pl. LXXI & LXXII.* Deſcr. de l'Arabie, par Niebuhr, *pl. IV & V.*

(53) Suivant Ebn-khalican, Abou-ali Mohammed, fils d'Ali, fils de Mocla, naquit à Bagdad en l'année 272, & y mourut en l'année 328. Il fut d'abord gouverneur d'une partie de la Perſe : nommé enſuite à la place de vizir par le khalife Moctader en l'année 316, il ne la conſerva que peu de temps, & en fut dépouillé l'année ſuivante. Le

Je passe aux inscriptions d'une date plus récente, écrites en caractère Arabe, ou Persan moderne.

INSCRIPTIONS ARABES OU PERSANES, EN CARACTÈRES MODERNES.

Les inscriptions de cette dernière classe que je rapporterai ici, sont toutes tirées de la *planche XXVII du tome II* des voyages de Niebuhr ; je les rangerai suivant leur ordre chronologique.

La première est datée de l'année 826 ; elle est composée de cinq *beïts* ou distiques, en langue Persane. La voici :

« Parmi les souverains de la Perse, depuis les siècles de » Féridoun, de Dhohak & de Djemschid, en connois-tu » quelqu'un dont le trône ait été à l'abri de la destruction, » & qui n'ait point été renversé par la main de la fortune ?

---

khalife Caher le rétablit dans cette dignité en 321, & la lui ôta peu de temps après. Enfin il y fut encore appelé pour la troisième fois en l'année 322, par le khalife Radhi. (*Voyez* Adler, Descript. Codic. quorumdam Cuficor., &c. *pag. 16.*) En l'année 326, le khalife Radhi lui fit couper la main droite & le fit mettre en prison, pour le punir de ses intrigues. Ebn-mocla ne cessa pas pour cela d'intriguer, & comme il ambitionnoit de nouveau la place de vizir, & qu'elle ne pouvoit convenir à un homme privé de la faculté d'écrire, il s'habitua à écrire en attachant la plume au poignet, pour suppléer à la main qu'il avoit perdue. Son ambition & ses nouvelles manœuvres lui furent encore funestes : il eut la langue coupée & fut renfermé dans une prison plus étroite, où il périt misérablement. (*Voyez* Elmaç. hist. Sarac. *pag 205;* Abulfed. annal. Musl. *tom. II, pag. 403 ;* Abulfar. hist. dyn. *tom. I.er pag. 303, tom. II, pag. 199.*) L'écriture Arabe nommée *Neskhi*, dont l'invention est attribuée à Ebn-mocla, fut perfectionnée par Aboulhassan Ali, fils de Hélal, plus connu sous le nom d'Ebn-bawab, mort, suivant Ebn-khalican, en l'année 323. (*Voyez* Adler, Descr. cod. quorumd. Cufic. *pag. 18 & 19;* Elmac. hist. Sarac. *pag. 205.*) Abulfarage place sa mort en l'année 314. (Hist. dyn. *tom. I.er pag. 336 ; tom. II, pag. 221.*)

» Le trône de Salomon (que la paix repose sur lui) n'étoit-il » pas porté sur les ailes des vents le matin & le soir? ne » vois-tu pas cependant qu'il s'est évanoui & a été réduit au » néant? Heureux l'homme qui marche accompagné de la » science & de la justice. Cultive l'arbre de la vertu, tu » mangeras certainement le fruit du parfait contentement ».

Au-dessous on lit en arabe :

« Ceci a été écrit par Ibrahim-sultan, fils de Schahrokh,
1422-3. » en l'année 826 ».

L'auteur de cette inscription fait allusion à une fable rapportée par d'Herbelot, dans sa Bibliothèque Orientale. « Salomon exerçant un jour ses chevaux à la campagne, & » l'heure de la prière du soir étant venue, il descendit aussi-» tôt de son cheval, & ne voulut pas permettre que l'on » employât ce temps-là à le mener à l'écurie, non plus que » tous les autres; en sorte qu'il les abandonna comme n'ayant » plus de maîtres, & étant destinés pour le service de Dieu. » Dieu pour récompenser ce prince de sa fidélité & de son » obéissance, lui envoya un vent doux & agréable, mais fort, » qui le porta depuis ce temps-là par-tout où il vouloit » aller, sans qu'il eût besoin de cheval (54) ». Il est fait aussi mention de cette fable dans l'Alcoran, *sur. 21, v. 81*, & *sur. 38, v. 38* (55).

J'observe que dans la copie de Niebuhr, on lit à la fin du premier distique *Kham*, au lieu de *Djem*, nom du prince appelé plus ordinairement *Djemschid*. La différence de ces

(54) Biblioth. Orient. au mot *Soliman ben Daoud*.

(55) Maracc. Refut. Alcor. *pag. 451 & 455*. Ibid. *pag. 593 & 595*. Dans la note sur le v. 33 de la 38.^e surate, Maracci rapporte cette fable d'une manière un peu différente, d'après l'autorité de Zamakhschari. (Ibid. *pag. 597*.)

deux mots ne consiste que dans la position d'un point. Le sens & la rime indiquent qu'il faut lire *Djem*, & cette correction est encore autorisée par un vers de Ferdoussi, auquel celui-ci semble faire allusion.

« Où sont, dit ce poëte, Féridoun, Dhohak & Djem,
» les rois des Arabes & les souverains de la Perse (56) ? »

Les deux rimes de ce distique sont comme dans l'inscription, *Djem* & *Adjem*.

L'inscription suivante est aussi en langue Persane, & de la même date que la précédente; elle est écrite en prose & terminée par deux vers.

« Au mois de schawal, de l'année 826, les étendards Sept. 1423.
» victorieux des serviteurs de la majesté impériale, du
» souverain de l'univers, du plus juste des monarques de
» l'Iran & du Touran, du protecteur de la vérité & de
» l'empire, de la religion & de l'état, du sultan Aboulfatah
» Ibrahim (que Dieu fasse durer long-temps son règne &
» son gouvernement), ayant été dressés dans ce lieu élevé
» & dans cet endroit fortifié, il est devenu le camp des
» tentes de l'empire, & le centre des drapeaux du royaume.
» Le plus petit de ses serviteurs Kémaleddin Inak (que
» Dieu lui pardonne ses fautes), l'un des esclaves de cette
» cour, a eu l'avantage & l'honneur de tracer ces caractères ».

Vers.

« Notre intention, en gravant ces caractères, a été qu'ils
» demeurassent après nous; car, hélas ! je vois que notre
» existence n'est pas d'une longue durée. Peut-être un jour

(56) *Kiuja an Feridoun, Zohak o Djem*
Schahan Arab o Khosrouan Adjem.

Voyez Hist. prior. regum Persar. post firmatum in regno Islamismum. Viennæ 1782, *pag.* 55.

» quelque ame pieuſe touchée d'un ſentiment de compaſſion,
» adreſſera, en faveur des pauvres, des prières au Tout-
» puiſſant ».

La troiſiéme inſcription eſt en langue Arabe : elle eſt compoſée d'un ſeul diſtique.

« Où ſont ces héros, ces hommes puiſſans des premiers
» ſiècles qui ont amaſſé des tréſors ? leurs tréſors ſont diſparus
» auſſi bien qu'eux.

Au-deſſous on lit ces mots :

1425-6. « Ibrahim, fils de Schahrokh, a écrit ceci en l'année 829 ».

Le prince nommé dans ces trois inſcriptions, eſt le ſultan Aboulfatah Ibrahim, l'un des enfans de Mirza Schahrokh, fils de Tamerlan. Aboulfatah Ibrahim (57), nommé plus ordinairement Ibrahim-ſultan, gouverna la province de Fars pendant vingt années, du vivant de ſon père. Il fit élever pluſieurs édifices publics dans la ville de Schiraz où il faiſoit ſon ſéjour (58). C'eſt à lui que Schérefeddin Ali Yezdi dédia ſon hiſtoire de Tamerlan, intitulée : *Dhafar-nameh*, qui a été traduite en françois par Petis de la Croix (59). Hadji Khalfa nous apprend que cet ouvrage fut compoſé & publié à Schiraz en l'année 828 (60). Ibrahim

(57) Aboulfatah Ibrahim, fils de Mirza Schahrokh, naquit le 26 de ſchawal de l'année 796 (23 août 1394), ainſi que nous l'apprend Schérefeddin. (Hiſt. de Timur-bec, par Petis de la Croix, *tom. II, pag. 320;* Hiſt. des Huns, *tom. V, pag. 39.)*

(58) *V.* Lubb-altarikh, dans le Magaſin hiſtor. de Büſching, *tom. XVII, pag. 118 & 119;* Hiſt. des Huns, *tom. V, pag. 82.* Tamerlan peu de temps avant ſa mort, célébra avec une grande magnificence les nôces d'Ulugh-beg & d'Ibrahim-ſultan, tous deux fils de Schahrokh. (Hiſt. de Timur, *tom. IV, pag. 189.)*

(59) Préface de l'Hiſt. de Timur-bec.

(60) Manuſcrit Arabe de la bibliothèque du roi, n.° 875.

ſultan mourut en l'année 838 (61). Puiſque ce prince étoit gouverneur de la province de Fars, & réſidoit ordinairement à Schiraz, il n'eſt pas étonnant qu'on liſe pluſieurs fois ſon nom ſur les ruines de Tchéhel-minar.

M. de Guignes remarque que quelques hiſtoriens ſemblent diſtinguer Aboulfatah Ibrahim, fils de Schahrokh, d'Ibrahim-ſultan, fils de ce même prince (62); mais je crois que cette diſtinction n'eſt pas fondée. Schérefeddin donne à la fin de ſon hiſtoire de Tamerlan, une liſte des fils & des petits-fils de ce conquérant; & parmi les enfans de Schahrokh, on n'en trouve qu'un qui porte le nom d'Ibrahim (63).

L'inſcription, qui dans l'ordre chronologique ſe trouve la quatrième, eſt en langue Arabe ; elle eſt conçue en ces termes :

« Dieu demeure éternellement.

» Ceci (c'eſt-à-dire, les vers ſuivans) eſt du prince des
» fidèles Ali : que Dieu glorifie ſon viſage.

» Où ſont ces rois qui ont joui de la ſouveraine puiſſance,
» juſqu'au moment où l'échanſon de la mort leur a fait
» avaler ſa coupe funeſte !

» Combien de villes ont été bâties ſur la ſurface de la

(61) Hiſt. des Huns, *tom. V, pag. 82, note [e].*

(62) Ibid. *note [h].*

(63) Hiſt. de Tim. *tom. IV, pag. 302.* Ibrahim-ſultan & ſon frère aîné Ulugh-beg, commandoient déjà quelques parties des troupes de Tamerlan à l'époque de ſa mort, & dans les diviſions qui ſuivirent la mort de ce conquérant, ils prirent parti contre Khalil-ſultan. Cependant Ibrahim-ſultan n'avoit pas encore douze ans, & ſon frère Ulugh-beg n'étoit plus âgé que lui que de quelques mois. Schérefeddin place ſa naiſſance au 1.er de djumadiloula 796 (4 mars 1394). *Voyez* Hiſt. des Huns, *tom. V, pag. 74, 75 & 76.*

» terre, qui ont été détruites, & dont les habitans ſont dans
» le ſéjour de la mort?

» Ceci a été écrit par Ali, fils du ſultan Khalil, fils du
1464-5. » ſultan Haſſan, en l'année 869 ».

Je remarque d'abord que les deux vers Arabes rapportés dans cette inſcription, ne ſe trouvent point parmi les poëſies du khalife Ali, publiées à Leyde en 1745 (64). Les points voyelles & les autres ſignes grammaticaux, tels que le teſchdid & le djezma, ſe trouvent dans l'inſcription, ce qui eſt, je crois, aſſez rare. Les derniers mots du ſecond vers ne ſont pas ſans difficulté; je crois cependant en avoir rendu le ſens.

Le prince dont il eſt parlé dans cette inſcription & dans les deux ſuivantes, eſt Ali-beg, fils de Khalil-beg, & petit-fils de Haſſan-beg. Haſſan-beg eſt plus connu ſous le nom de Uzun-Haſſan, ou par corruption, Uſſum-caſſan, c'eſt-à-dire, Haſſan-le-long. Ces princes Turcomans de la dynaſtie nommée *Ak koïunlu*, c'eſt-à-dire, du mouton blanc, s'emparèrent de Schiraz & de toute la province de Perſe, ſur ceux de la dynaſtie du mouton noir, ou *Kara koïunlu*. Schiraz fut
1469-70. conquiſe en l'année 874, par Haſſan-beg (65), qui en donna le gouvernement à ſon fils Khalil-beg. Celui-ci ayant ſuccédé

(64) Ali ben Abi-taleb Carmina, arab. & lat. ed. Gerardo Kuypers Lugd. Batav. 1745.

(65) *Voyez* Bibl. Orient. au mot *Schiraz*. « Haſſan-beg, dit l'auteur » du Lubb-altarikh, vint dans l'Iran en l'année 874, delà il alla à » Schiraz. Abou-youſſouf-mirza, fils de Djéhanſchah-mirza, étoit alors » dans la province de Fars. Abou-youſſouf ayant été tué par les troupes » de Haſſan-beg, celui-ci donna le gouvernement de cette province d'abord » à Omar-beg, & enſuite à ſon fils Khalil, qui le conſerva juſqu'à la » mort de Haſſan-beg. » (Büſching's Magazin, &c. *tom. XVII, pag. 137*. Manuſcrits Perſans de la bibl. du roi, n.os 64, 93 & 94.)

à ſon père en 883, mourut après un règne de quelques mois (66). Il eut pour ſucceſſeur ſon frère Yacoub-beg, ſous le règne duquel Ali-beg, fils de Khalil, remplit une des premières places du gouvernement. Yacoub-beg étant mort en 896, après un règne de douze ans, Ali-beg fut tué la nuit même par un ſeigneur de la cour, qui mit ſur le trône Baïſankor-mirza, fils de Yacoub-beg, & profita de la jeuneſſe de ce prince pour s'emparer de toute l'autorité (67). L'hiſtoire ne nous apprend preſque rien autre choſe d'Ali-beg. 1478-9. 1490-1.

La cinquième inſcription eſt de l'année 881; elle eſt écrite en langue Perſane. Voici ce qu'elle contient:

« Il n'y a que Dieu qui ait une durée permanente & éternelle.

Vers.

» Quel eſt l'homme qui recherche les faveurs de la fortune?
» à quel mortel a-t-elle jamais été fidelle, pour croire qu'elle
» le ſera à notre égard? Le roi Salomon, malgré l'étendue de
» ſes recherches, eſt réduit en pouſſière: ſon royaume
» ſubſiſte, mais qu'eſt devenu Salomon? De ſes bijoux & de

(66) *Voyez* Lubb-altarikh, *loco cit.* D'Herbelot s'eſt trompé en diſant à l'article de *Khalil-beg* que c'eſt le nom d'Uzun-Haſſan-beg, que nous nommons vulgairement *Uſſum-caſſan;* il devoit dire que c'eſt le nom d'un des fils d'Uzun-Haſſan-beg, qui lui ſuccéda & ne régna que ſix mois.

(67) Voici ce qu'en dit l'auteur du Lubb-altarikh: « Baïſankor-mirza, » fils de Yacoub-beg, ſuccéda à ſon père, par les intrigues de Soufi-» khalil, qui lui aſſura la couronne. Comme il n'étoit encore qu'un » enfant, Soufi-khalil demeura maître abſolu de toutes les affaires. Ce » fut lui qui la nuit même de la mort de Yacoub-beg, fit tuer Mirza Ali, » fils du ſultan Khalil, qui ſous le règne de Yacoub, étoit chef du divan » de ce prince. » (Büſching's Magazin. &c. *loc. cit.* Manuſcrits Perſans, n.os 64, 93 & 94.) *Voyez* auſſi Hiſt. des Huns, *tom. IV, pag. 306 & 307.* Biblioth. Orient. au mot *Baïſancor-mirza.*

» ſes innombrables tréſors, je n'ai pas connoiſſance qu'il en
» ait rien emporté. Celui qui eſt une fois entré dans le ſein
» de la terre eſt lui-même changé en terre : & de quelle
» utilité peut être la pouſſière à celui qui eſt lui-même
» caché dans la pouſſière ? Chaque feuille d'un arbriſſeau
» porte l'empreinte du viſage d'un homme illuſtre (dont
» les cendres nourriſſent ſes racines) : chaque portion de
» terre que le pied foule, eſt la cendre d'un roi. Vis ſatisfait
» de ton ſort, ſi tu veux plaire à ton créateur. Il tournera
» un jour un viſage de bonté vers le mortel qui aura
» embraſſé la pratique des bonnes œuvres.

» Ali, fils du ſultan Khalil, fils du ſultan Haſſan (que
» Dieu le comble de bienfaits), a écrit ceci en l'année
1476-7. » 881 ».

Ces derniers mots ſont en arabe. Haſſan-beg étoit encore vivant à l'époque de cette inſcription ; ainſi on peut croire que c'eſt à lui que Ali ſouhaite les bienfaits du ciel.

La derniere inſcription eſt encore de l'année 881 ; elle eſt conçue en ces termes :

« Dieu ſeul ſubſiſte, & tout le reſte périt.

» De l'écriture du très-humble ſerviteur le pauvre fils de
» Hoſſaïn, eſclave de la majeſté du prince fils du roi des
» mortels Mirza Ali, en l'année 881 ».

La première phraſe de l'inſcription eſt Arabe, le reſte eſt écrit en perſan.

Mirza Ali eſt certainement le même que Ali-beg, nommé dans les deux précédentes inſcriptions. Pluſieurs princes de cette dynaſtie ont porté le titre de Mirza, qui ſignifie *fils de prince*, & Ali-beg eſt quelquefois nommé Mirza Ali, fils du ſultan Khalil.

Je dois obſerver en finiſſant, qu'on trouve dans le voyage de Niebuhr (68), une traduction Françoiſe de quelques-unes des inſcriptions rapportées dans la ſeconde partie de ce Mémoire ; mais cette traduction eſt très-inexacte, & ſouvent inintelligible, comme chacun peut s'en convaincre par ſoi-même.

(68) Voyage de Nieb. *tom. II pag. 154.*

MÉMOIRE

SUR

LES MÉDAILLES DES ROIS DE PERSE, DE LA DYNASTIE DES SASSANIDES.

PARMI les médailles des rois que renferment les collections publiques & les cabinets des curieux, il en est une classe que les antiquaires ont cru devoir ranger à la suite des médailles des Parthes, & attribuer aux rois de Perse de la dynastie des Sassanides, mais sur laquelle néanmoins ils n'ont eu jusqu'à ce jour que des conjectures.

On sait que le royaume des Parthes eut pour fondateur Arsace, qui profita de l'affoiblissement des successeurs d'Alexandre, causé par leurs discordes & leurs guerres toujours renaissantes, pour leur enlever la plus belle partie de l'Asie; & que long-temps émule de l'empire Romain, il ne fut détruit que pour faire place à une nouvelle monarchie qui fit revivre le nom des anciens Perses. Ardévan, le dernier prince de la dynastie des Parthes, nommé Artaban par les historiens Grecs & Latins, ne demeura maître du trône qu'après l'avoir disputé aux autres enfans que Vologèse avoit laissés en mourant (1), & ces guerres intestines ne

(1) C'est ce que nous apprend Dion : Ο' αὐτὸς, dit-il, en parlant d'Antonin Caracalla, *μέγιστον ἐμεγαλοφρόνει, ὅτι τοῦ Βολαγαίσου τοῦ τῶν Πάρθων βασιλέως τελευτήσαντος, οἱ παῖδες περὶ τῆς βασιλείας ἐμάχοντο.* (Dio. *l. 77.*) Xiphilin dit aussi de Caracalla, qu'il donnoit les troubles qui agitoient l'empire des Parthes, comme un exemple des dangers qu'entraînoient les prétentions de plusieurs frères à un même trône : Οὐκ ὤκνησε δὲ γράψαι πρὸς τὸ συνέδριον

durent pas peu contribuer à préparer la ruine de l'empire des Parthes. Resté seul maître de l'empire, Ardévan eut plusieurs guerres à soutenir contre Antonin Caracalla (2), & son successeur Macrin ; & sous le règne de Macrin, qui fut obligé par la supériorité des Parthes, ou par la nécessité des circonstances à consentir à une honteuse paix (3), on vit se renouveler les triomphes de cette monarchie rivale des succès de Rome. Mais peu après, Ardévan attaqué dans ses foyers par un ennemi qui ne prétendoit à rien moins qu'à s'emparer du trône, ne fut pas si heureux. Ce rival nommé Ardeschir par les historiens Orientaux, & Artaxare ou Artaxerce par les écrivains Grecs & Latins, fut le fondateur de la nouvelle dynastie des Perses, connue sous le nom de Sassanides. Quoique les historiens varient sur son origine & sur le nom de son père, l'opinion la plus commune, ainsi que je l'ai dit ailleurs (4), est qu'il étoit fils de Babec, & petit-fils ou descendant de Sassan. On peut croire que sa naissance n'étoit pas aussi obscure que le disent Agathias & Zonare (5), puisque sur deux des inscriptions

---

καὶ περὶ τῶν ἐν Πάρθοις βασιλευόντων, ἀδελφῶν τε ὄντων ϗ πρὸς ἀλλήλους στασιαζόντων ὅτι ἡ τῶν ἀδελφῶν διαφορὰ μέγα τι κακὸν τὸ κοινὸν τῶν Πάρθων ἐργάσηται. C'est mal-à-propos que Reimar a cru pouvoir conclure de ce passage de Xiphilin, que Artaban n'étoit pas fils, mais frère de Vologèse, & qu'il a supposé que Dion s'étoit trompé. *(V.* Dio. Cass. hist. Rom. ed. Reimar, *tom. II, pag. 1298.)*

(2) Dio. *l. 78. c. 1. Ex epit. Xiphil.* Spartian. *in vit. Antonin. Caracal.* Herodian. *l. IV, cap. 18, 19, 20 & 21.*

(3) Dio. *l. 78, c. 26 & 27.* Jul. Capitol. *in vit. Macrini.* Herodian. *l. IV, cap. 28, 29 & 30.*

(4) *Vide suprà. p. 32.*

(5) Voyez le récit d'Agath. ci-dessus, *pag. 33.* Zonare, dans la vie d'Alexandre Sévère, s'exprime ainsi : *Ἀρταξέρξης ὁ Πέρσης, ὃς ἐξ ἀφανῶν καὶ ἀδόξων ἦν.* Hérodien ne dit rien de son origine, & dans le discours qu'il

de Nakſchi-Rouſtam, ſon père porte le titre de roi. Moyſe de Chorène ne parle point de la baſſeſſe de ſon origine, & il eſt aſſez vraiſemblable qu'il n'auroit pas omis cette circonſtance défavorable à l'ennemi de la famille royale des Arſacides.

Quoi qu'il en ſoit, nous ignorons quels furent les motifs qui engagèrent Ardeſchir à prendre les armes contre Ardévan, & par quels moyens il réuſſit à ſe former un parti aſſez puiſſant pour s'emparer du trône. Nous ſavons ſeulement, par le témoignage de Dion, ou plutôt de ſon abréviateur (6), qu'après trois batailles ſanglantes, dans la dernière deſquelles Ardévan perdit la vie, l'uſurpateur demeura maître de tout l'empire des Parthes; & il ne paroît pas qu'il ait eu beaucoup de peine à faire reconnoître ſon autorité dans les provinces qui formoient cet empire, puiſqu'on le voit peu de temps après ſa conquête, s'occuper à étendre les limites de ſes états, & redemander fièrement aux Romains tout ce qu'ils avoient autrefois conquis ſur les Parthes (7). Le zèle d'Ardeſchir pour le rétabliſſement de l'ancienne religion des Perſes, fut peut-être un des moyens qui contribuèrent le plus efficacement à lui aplanir le chemin au trône & à lui concilier l'eſprit des peuples. J'ai recueilli dans mon Mémoire ſur les monumens & les inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam, pluſieurs autorités qui prouvent qu'Ardeſchir & ſes ſucceſſeurs ne négligèrent rien pour faire revivre

met dans la bouche d'Alexandre Sévère avant le combat, il ſe contente de lui faire dire, *Ἀρταξέρξης, ἀνὴρ Πέρσης, τὸν ἑαυτοῦ δεσπότην Ἀρτάβανον ἀποκτείνας.* (Herodian. *l. VI, cap. 9.*) L'abréviateur de Dion ne s'exprime pas autrement. *Ἀρταξέρξης γάρ τις Πέρσης*, dit-il, *τούς τε Πάρθους τρισὶ μάχαις νικήσας, καὶ τὸν βασιλέα αὐτῶν Ἀρτάβανον ἀποκτείνας*; &c. (Dio. *l. 80. ex epit. Xiphil.*)

(6) Dio. *loc. cit.*

(7) Herodian. *l. VI, cap. 6, v. 1.* Lamprid. *in vit. Alex. Sev.*

le magiſme, & rendre à cette religion la ſplendeur qu'elle avoit perdue ſous le gouvernement des Arſacides (8).

Mais pour revenir aux médailles qui ſont l'objet de ce Mémoire, il paroît que les caractères qui ont déterminé les antiquaires à les attribuer aux princes de la dynaſtie des Saſſanides, ſont le coſtume des têtes dont elles offrent la repréſentation, & l'autel que l'on voit au revers & ſur lequel brûle le feu ſacré. Ces caractères cependant ne ſont pas par eux-mêmes abſolument déciſifs; ils pourroient convenir aux princes de l'ancienne dynaſtie des Perſes, ou même à ces rois particuliers, qui, ſuivant le témoignage de Strabon, régnoient encore ſur la Perſe proprement dite, ſous la domination des Arſacides & dans la dépendance de ces ſouverains, & deſquels on peut conjecturer avec aſſez de vraiſemblance que deſcendoit Ardeſchir (9). Ces médailles offroient aux antiquaires un autre caractère propre à en fixer l'époque d'une manière plus certaine & en même temps plus préciſe, mais dont la valeur ne leur étoit pas connue. Je veux parler des légendes que l'on voit ſur ces médailles, & qui ſont écrites dans un caractère que perſonne n'a encore entrepris de déchiffrer. Ce ſont ces légendes dont je me propoſe de donner ici l'explication, & je ne crains pas de dire qu'elles aſſurent d'une manière inconteſtable, les médailles dont il s'agit aux princes Saſſanides.

Lorſque je m'occupois de l'explication des inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam, je remarquai pluſieurs traits de reſſemblance entre les caractères de ces inſcriptions & ceux des légendes de quelques médailles publiées dans les recueils de Pellerin,

---

(8) *Vide ſuprà, pag. 34.*

(9) J'ai rapporté ailleurs le texte de Strabon. *V. ſup. pag. 34, not. [51].*

de Haym & du P. Frœlich; mais je ne donnai point alors une attention ſérieuſe à ces rapports, & d'ailleurs le petit nombre des médailles de cette eſpèce dont j'avois les empreintes ſous les yeux, & le défaut d'exactitude de la plupart de ces empreintes, ne pouvoient me promettre que de foibles ſuccès. Je n'abandonnai pas néanmoins ce premier aperçu, & M. l'abbé Barthélemy toujours empreſſé de concourir aux progrès des lettres pour leſquelles il a lui-même ſi glorieuſement travaillé, ayant bien voulu me communiquer toutes les médailles de cette claſſe que poſsède le Cabinet du roi, & m'ayant même procuré la facilité de les étudier chez moi à loiſir, j'ai eu la ſatisfaction de voir ſe réaliſer l'eſpérance que j'avois d'abord conçue.

J'avois toujours penſé que ſi ces médailles appartenoient véritablement aux Saſſanides, les noms des princes de cette dynaſtie, qui nous ſont bien connus, & qui, ſelon toute apparence, devoient faire partie des légendes, pourroient ſervir de guide à quiconque entreprendroit de les déchiffrer. Mais ce ſecours n'eſt pas celui qui m'a été le plus utile dans cette découverte : je la dois principalement à la comparaiſon que j'ai faite des caractères de ces légendes avec ceux des inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam; & cette comparaiſon m'a été d'autant plus utile que ces inſcriptions & les légendes des médailles, contiennent preſque les mêmes mots. Je dois rappeler ici que j'ai diſtingué dans les inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam, qui ſont gravées ſur la *planche I.re* de ce recueil, deux genres d'écriture différens. Le premier eſt commun aux inſcriptions *A, n.° 1, B, n.° 1* & *C, n.° 1 :* le ſecond, aux inſcriptions *A, n.° 4, B, n.° 4* & *C, n.° 4.* C'eſt avec les caractères des inſcriptions de la première claſſe que j'ai comparé ceux des médailles; & pour mettre le lecteur plus

N.° 1. Alphabet des Inscriptions de Nakschi-Roustam.

N.° 2. Alphabet des médailles des Sassanides.

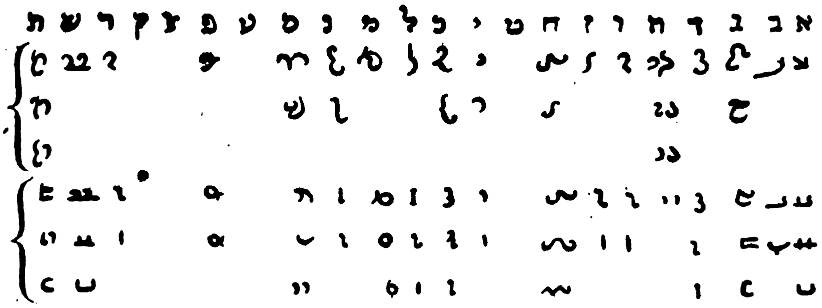

N.° 3. Médaille d'Ardeschir. (pl. VI. n.° 1.) Légende.

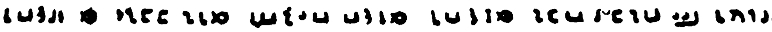

מזדסן בה ארתחשתר מלכאן מלכא איראן מנו גתרי מןיזדאן

℞. 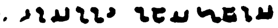

ארתחשתר יזדאני

N.° 4. Médailles de Sapor (pl. VI. n.° 3.) Légendes.

מזדיסן בה שחפוחר מלכאן מלכא איראן מנו גתרי מן יזדאן

N.° 5. ℞. (pl. VI. n.° 4.)

שחפוחרי יזדאני

N.° 6. Médaille de Bahram. (pl. VI. n.° 7) Légende.

מזדיסן בה ורחראן מלכאן מלכא איראן ואניראן מנו גתרי מן י...

℞.

ורחרא.. יזדא...

N.° 7. Médaille de Balasch. (pl. VI. n.° 8.)

℞.

בלאגי יזדאני

N.° 8. Médailles de Schehriar. (pl. VI. n.° 12.) Légende.

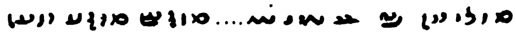

מזדיסן בה שחרח....מלכאן מלכא יראן

N.° 9. (pl. VI. n.° 13.)

שחרחא

MEDAILLES des Rois de Perse de la dynastie des SASSANIDES.

du Cabinet du Roi.

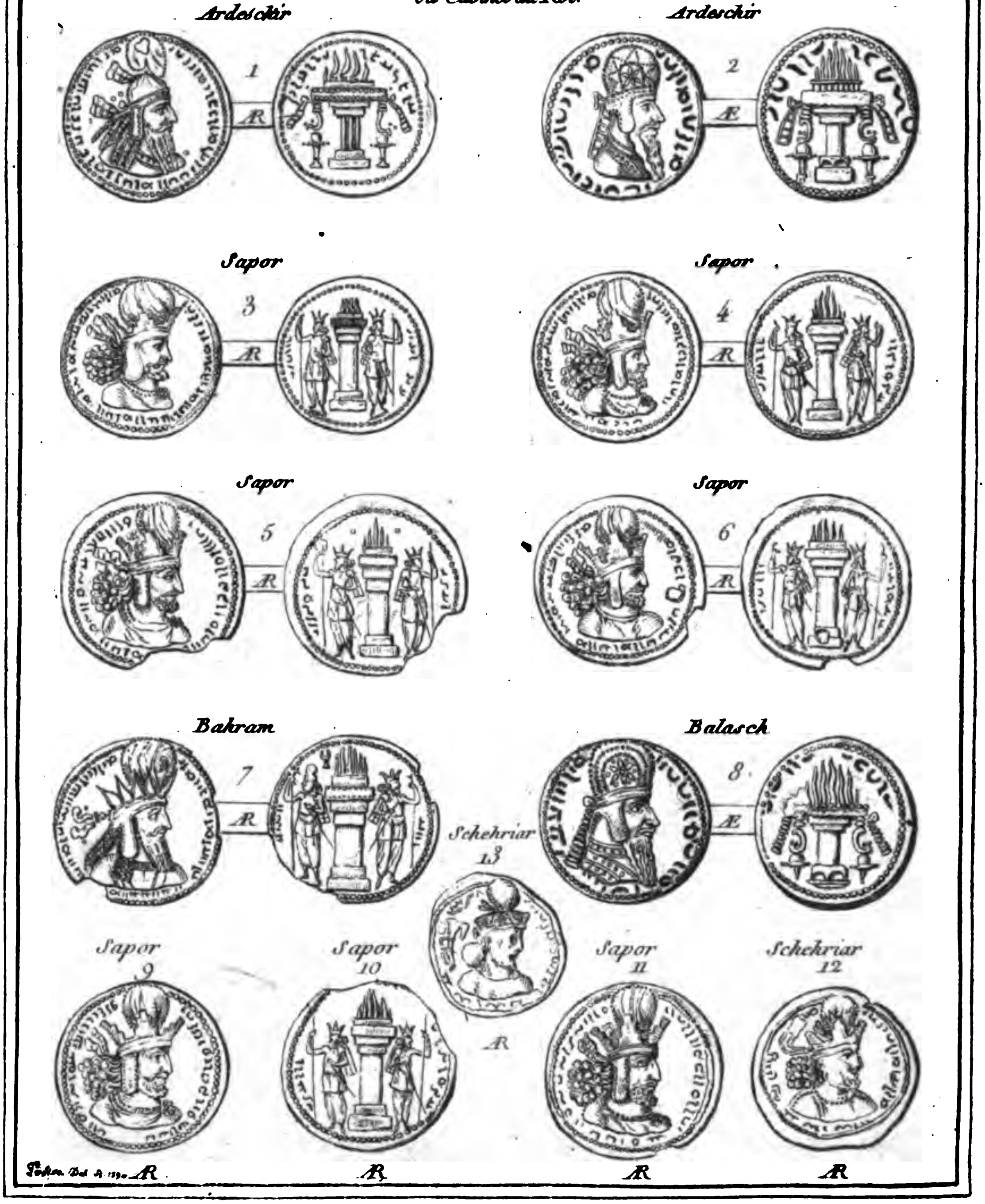

à portée de faire cette comparaison, j'ai fait graver l'alphabet des inscriptions (*planche VII, n.° 1*), & celui des médailles (*ibid. n.° 2*). La valeur de chaque caractère est indiquée par la lettre Hébraïque qui lui correspond dans la première ligne. J'ai employé le caractère Hébreu, parce qu'il est plus généralement connu. J'ai aussi rendu en lettres Hébraïques les légendes que j'ai fait graver séparément *planches VII & VIII.*

Pour procéder avec plus de clarté, je présenterai d'abord les médailles dont les légendes sont mieux conservées & les caractères plus prononcés, sans avoir égard à leur ordre chronologique. Toutes celles que j'ai fait graver appartiennent au Cabinet du roi.

La médaille par laquelle je commencerai, est une médaille de Sapor; elle est placée sous le *n.° 3* de la *planche VI.* J'en ai fait graver la légende du côté de la tête séparément, sous le *n.° 4, planche VII.* Voici de quelle manière je lis cette légende;

מזדיסן בה שחפוחר מלכאן מלכא איראן מנוגחרי מן יזדאן

Mazdiesn beh Schahpouhr malcan malca Iran minotchetri men iezdan.

C'est-à-dire, l'adorateur d'Ormusd, l'excellent Sapor, roi des rois de l'Iran, germe céleste, (ou ce qui est la même chose) de la race céleste des dieux.

Je n'ai pas besoin de justifier l'interprétation que je donne de chacun des mots qui composent cette légende; je crois l'avoir fait avec toute l'étendue nécessaire dans mon Mémoire sur les inscriptions & les monumens de Nakschi-Roustam. L'ordre des mots est ici le même que dans ces inscriptions; l'orthographe du nom propre de Sapor est aussi la même,

ſi ce n'eſt que dans l'inſcription où ſe trouve ce nom (*planche I.re, B, n.o 1*), il ſe termine par un *iod;* mais l'abſence ou l'addition de cette lettre eſt abſolument indifférente. Cette médaille & les ſuivantes confirment même la valeur que j'ai donnée dans l'explication de cette inſcription à la ſeconde lettre du nom de Sapor, qui n'y eſt pas très-bien formée; & il ne peut plus reſter aucun doute que cette lettre ne ſoit la même qui dans ce nom occupe encore la cinquième place, je veux dire un *heth.*

Dans la légende de cette médaille & de toutes celles que j'ai vues, le mot qui ſignifie *les dieux,* eſt écrit *iezdan.* C'eſt ainſi qu'on le prononce & qu'on l'écrit encore aujourd'hui en perſan. Dans les inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam on lit *ieztan* יזתאן. J'ai remarqué que cette prononciation étoit juſtifiée par le mot Zend *iezete, iezeto,* qui ſignifie la même choſe, & j'y ai reconnu le mot Perſan *iezdan* (10). Les médailles juſtifient pleinement mon explication, puiſque les légendes qui dans tout le reſte ſont conformes au ſtyle des inſcriptions, portent ici *iezdan* au lieu de *ieztan.*

Quant au mot *beh* qui ſignifie excellent, les traits dont la dernière lettre eſt formée ſont bien moins développés ſur les médailles que dans les inſcriptions : ils ne ſemblent le plus ſouvent que comme deux points ou deux petites virgules poſées au-deſſus du trait horizontal & prolongé du *beth.* Néanmoins en comparant ces légendes avec les inſcriptions, on ne peut douter qu'il ne faille lire le même mot dans les unes & dans les autres.

Dans l'inſcription dont j'ai déjà parlé, & où ſe trouve le nom de Sapor, ce prince eſt appelé roi des rois d'Iran &

(10) *Vide ſuprà, pag.* 97.

d'Aniran. Dans la légende de cette médaille & de toutes celles de Sapor que l'on voit sur la même planche, on ne lit point le nom d'*Aniran*, ce qu'il n'est peut-être pas inutile d'observer.

Comme cette médaille est une de celles dont la légende est mieux conservée, il est bon de remarquer attentivement la forme des lettres qui la composent. On reconnoîtra que l'*aleph* & le *schin* ne diffèrent presque en rien; le *vav* & le *resch* ont une ressemblance si grande, qu'on ne sauroit y remarquer aucune différence. Ces deux lettres diffèrent peu l'une de l'autre dans plusieurs alphabets Orientaux : ce qui est plus singulier, c'est que le *lamed* & le *kaf* sont parfaitement semblables, & se confondent encore avec le *vav* & le *resch*. Il y a d'autres médailles où les formes des lettres sont plus différenciées, & ces différences sont bien plus sensibles dans les inscriptions de Nakschi-Roustam. Comme toutes les légendes contiennent, à peu de choses près, les mêmes mots, c'est en les comparant ensemble, ainsi que je l'ai fait, qu'on peut parvenir à s'assurer de la valeur de chaque caractère. La figure du *noun* ne se confond ici avec aucune autre : sur d'autres médailles elle est semblable à celle du *resch* & de l'*iod*. Le *daleth* est ici bien prononcé & conforme à celui des inscriptions : ailleurs on le trouvera moins bien exprimé & semblable au *kaf*. J'invite aussi à bien observer la figure du *tau*, & celle du *ghimel* que je prononce comme le *tchim* des Persans. Quoique les formes de ces deux lettres soient ici bien distinctes, on y remarquera cependant assez de rapports pour n'être pas surpris de les trouver presque entièrement semblables sur d'autres médailles.

J'observe qu'il y a un point entre les deux premières lettres du mot *malcan*, & un autre sous l'*aleph* du mot

iezdan. J'ignore à quel deſſein ces points ont été placés, mais il me paroît certain qu'ils n'appartiennent point à la légende.

Au revers de cette médaille on lit à la gauche de l'autel שחפוהרי , *Schahpouhri* , & à la droite יזדאני , *iezdani* , c'eſt-à-dire, *Sapores divinus.* Dans le nom du roi le *pé* eſt preſque entièrement effacé, & les autres caractères ne ſont pas auſſi bien formés que du côté de la tête ; mais je paſſe légèrement ſur cette légende, parce qu'elle eſt la même ſur le revers de toutes ces médailles, & que ſur pluſieurs, toutes les lettres ſont gravées très-diſtinctement & bien conſervées. Voyez le revers des médailles, *n.° 4* & *n.° 10*, *planche VI*, & la même légende, *planche VII*, *n.° 5*.

Je paſſe aux autres médailles de la *planche VI*, qui portent le nom de Sapor, & je m'arrêterai très-peu ſur chacune d'elles en particulier.

La médaille *n.° 4*, n'eſt pas auſſi bien gravée, ni auſſi bien conſervée que la précédente ; mais la légende du revers eſt de la plus grande netteté, & tous les caractères en ſont bien formés. Cette médaille a déjà été publiée dans le troiſième ſupplément au Recueil des médailles de M. Pellerin, *planche II*, *n.° 2*. Elle a paſſé du cabinet de ce ſavant dans celui du roi, ainſi que la plupart de celles dont je parlerai dans ce Mémoire.

Du côté de la tête, la légende eſt abſolument pareille à celle de la médaille *n.° 3*, ſi ce n'eſt que dans le mot *mazdieſn*, il paroît y avoir un *iod* entre le *mem* & le *zaïn.* Dans le nom de Sapor, la ſeconde & la troiſième lettre ont moins de relief que les autres. Le mot *malcan* eſt difficile à lire, cependant avec un peu d'attention on en diſtingue toutes les lettres, excepté le *noun* : le mot *malca* eſt preſqu'entièrement

effacé. Il n'y a dans le mot ſuivant *Iran*, que les deux dernières lettres qui ſoient bien conſervées ; néanmoins on y reconnoît encore l'*iod* & le *reſch.* Le reſte de la légende eſt en bon état. On peut remarquer dans le mot *minotchetri* la grande reſſemblance du *tau* & du *ghimel.*

Au revers, la légende *Schahpouhri iezdani*, offre, comme je l'ai déjà remarqué, des caractères très-diſtincts & dont les formes ſont bien obſervées ; c'eſt ce qui m'a engagé à la faire graver ſéparément ſous le *n.º 5* de la *planche VII.*

J'ai placé ſous le *n.º 5* de la *planche VI,* une autre médaille de Sapor, dont une partie a été caſſée, ce qui a emporté pluſieurs lettres de la légende. Cette légende eſt la même que celle des médailles précédentes, mais il y a quelques différences dans la forme des caractères.

Dans le mot *mazdïeſn*, le *noun* eſt confondu avec le *ſamech ;* dans le nom de Sapor, le *heth* de la dernière ſyllabe eſt placé après le *reſch*, ce qui fait *Schahpourh.* Le *pé* eſt un peu effacé, ainſi que le *mem* du mot *malcan.* Il ne reſte du mot ſuivant *malca*, que la première lettre ; les trois autres & l'*aleph* initial du mot *Iran*, ont été emportées par la caſſure d'une portion de la médaille. Dans le mot *minotchetri*, il n'y a preſque aucune différence entre le *ghimel* & le *tau.* La forme du *mem* ſur cette médaille, a auſſi quelque choſe de particulier ; les trois premières lettres du mot *iezdan*, ſont abſolument ſemblables entr'elles.

Au revers, le nom du roi eſt bien gravé, mais le *vav* de la ſyllabe *pouhri*, eſt après le *heth*, ce qui donne cette prononciation, *Schahphouri.* Je penſe que c'eſt une faute du graveur. Il ne reſte du mot *iezdani* que les quatre dernières lettres : les deux premières étoient ſur la partie de la médaille qui a été caſſée.

La médaille *n.° 6*, a été publiée dans le troisième supplément au Recueil de M. Pellerin, *planche II, n.° 3;* mais elle n'y est pas rendue d'une manière très-exacte. Cette médaille a été percée, ce qui a emporté quelques lettres de la légende. Sans doute ce trou a été fait pour pouvoir la suspendre au cou ou sur le front de quelque femme de l'Orient.

Les caractères de la légende ont beaucoup de relief & sont bien conservés. La légende est la même que celle des médailles précédentes. J'observe seulement 1.° que dans le mot *mazdiesn*, les deux traits dont est formé le *samech*, sont tout-à-fait détachés l'un de l'autre, & ne se joignent point comme sur plusieurs autres médailles, soit par le haut, soit par leur partie inférieure; 2.° que le *kaf* & le *lamed* sont absolument semblables; 3.° que dans le mot *beh*, les deux parties du *hé* sont aussi entièrement détachées, au lieu que sur plusieurs autres médailles elles paroissent liées ensemble; 4.° qu'il n'y a point d'*iod* à la fin du mot *minotchetr.*

Le trou dont cette médaille est percée a emporté le *noun* du mot *Iran*, & les deux premières lettres du mot *minótchetr.* Le dernier mot de la légende *iezdan* & le *noun* du monosyllabe précèdent *men*, ne sont point reconnoissables. Ces lettres ont été confondues, sans doute à cause du peu d'espace qui restoit au graveur; ce ne sont que des traits informes.

Au revers, on lit, comme sur les autres médailles, *Schahpouhri iezdani*, mais les trois dernières lettres du mot *iezdani* sont mal rendues.

La médaille *n.° 9*, paroît avoir beaucoup souffert; cependant la légende du côté de la tête est, pour la plus grande partie, bien lisible. Les trois premiers mots sont bien conservés,

conſervés, & il eſt eſſentiel de remarquer que dans le nom de Sapor, l'aſpiration de la première ſyllabe eſt omiſe, en ſorte qu'on lit ici *Schapouhri*, & non comme ſur les autres médailles *Schahpouhri.* On aperçoit encore le mot *malcan*, à l'exception de la dernière lettre : il n'y a de viſible du mot *malca* que l'*aleph.* Dans le mot *Iran*, qui eſt un peu effacé, le *noun* eſt joint par le bas à l'*aleph* qui le précède ; le reſte de la légende eſt encore liſible. La forme des lettres, & ſingulièrement du *tau*, du *ghimel* & du *mem*, mérite d'être remarquée ; elle a beaucoup de reſſemblance avec la forme des mêmes lettres dans les inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam.

Au revers, on ne reconnoît que le mot *ieӡdani ;* le nom du roi ne peut plus ſe diſtinguer ; c'eſt ce qui m'a engagé à ne point faire graver ce revers.

Je ne donne au contraire que le revers de la médaille *n.° 10*, la légende du côté de la tête étant très-mal gravée : avec un peu d'attention, on y recomoît cependant la même légende que ſur les autres médailles ; le nom du roi ſurtout eſt bien liſible.

Quant à la légende du revers que je donne ici, elle eſt bien gravée, & c'eſt un des revers où les lettres ſont le plus diſtinctement formées. On y lit comme ſur les précédentes : *Schahpouhri ieӡdani.*

La médaille *n.° 11*, a été mal gravée. Juſqu'au mot *Iran*, tous les caractères de la légende ſont confondus & difficiles à diſtinguer. J'y vois cependant les quatre premières lettres du nom de Sapor *Schahpou* שחפו. Les trois dernières lettres du mot *Iran* ſont bien conſervées, ainſi que le reſte de la légende que je lis ainſi : *ran ou minotchetr ieӡdani* ראן ומנונחר יזדאני : *ran* eſt la fin dumot *Iran ;* le reſte ſignifie *& germe céleſte divin.* On voit ici 1.° une conjonction qui ne ſe trouve point

dans les légendes des autres médailles ; 2.° le mot *iezdani,* au lieu de *men iezdan*, l'*iod* final de ce mot en faisant un adjectif, un nom patronymique , & compensant l'absence de la préposition *men, ex : men iezdan, ex diis* est synonyme de *iezdani, divinus.*

Au revers, le mot *iezdani* est bien lisible ; mais on reconnoît à peine quelques traits du nom de Sapor. J'ai cru inutile de faire graver ce revers.

Je n'ai parlé jusqu'ici que des médailles de Sapor gravées sur la *planche VI,* parce qu'elles sont en plus grand nombre que les autres, & qu'elles se servent réciproquement de preuves. Les médailles dont il me reste à parler, offriront les noms de plusieurs autres rois de la même dynastie.

La médaille *n.° 1*, appartient à un prince du nom d'Ardeschir ou Artaxerce. Cette médaille est d'argent comme toutes celles de Sapor, dont j'ai parlé jusqu'ici ; elle a été percée, mais le trou n'a point endommagé la légende qui est belle & bien conservée. Voici de quelle manière je la lis :

מזדסן בה ארתחשתר מלכאן מלכא איראן מינוחתרי מן יזדאן

Mazdasn beh Artakschetr malcan malca Iran minotchetri men iezdan,

c'est-à-dire , l'adorateur d'Ormusd, l'excellent Artahschetr, roi des rois de l'Iran, de la race céleste des dieux.

Au revers, les caractères sont encore mieux formés ; on y lit :

ארתחשתר יזדאני

Artahschetr iezdani, c'est-à-dire, le divin Artahschetr.

J'ai fait graver ces deux légendes séparément, sous le *n.° 3* de la *planche VII.* La manière dont je les lis ne peut

ſouffrir aucune difficulté, après toutes celles des médailles de Sapor que l'on a déjà vues; je ferai ſeulement ici quelques obſervations.

Le premier mot de la légende, du côté de la tête, eſt écrit *mazdaſn* & non *mazdieſn*, ce qui eſt moins conforme à l'étymologie de ce mot; cependant l'omiſſion de l'*iod* ne le change point aſſez pour qu'on puiſſe méconnoître ſon origine. Dans une des inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam (*planche I, A, n.° 4, lignes 1.re & 2.de*) il eſt auſſi écrit ſans *iod*, & on a repréſenté cette orthographe dans les inſcriptions Grecques en écrivant ΜΑϹΔΑϹΝΟΥ.

Le nom propre du roi eſt écrit ici comme dans les inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam, & doit ſe prononcer *Artahſchetr.* J'ai fait voir dans mon Mémoire ſur ces inſcriptions, que cette manière d'écrire & de prononcer ce nom eſt autoriſée par ſon étymologie tirée de la langue Zende; dans laquelle *khſchethro* ſignifie roi, & que d'ailleurs elle s'éloigne moins de la prononciation des Grecs & des Latins, *Artaxare* ou *Artaxerce,* que la prononciation moderne des Orientaux qui diſent *Ardeſchir* (11).

Dans la légende, du côté de la tête, le *heth* du mot Artahſchetr ne ſemble qu'à demi-formé; mais dans la légende du revers, il eſt figuré d'une manière plus exacte.

Dans le mot *Iran,* le *noun* eſt lié à l'*aleph* qui le précède; il n'y a preſque aucune différence entre le *tau* & le *ghimel* du mot *minotchetri;* enfin, le *noun* du monoſyllabe *men,* ſemble inſéré dans le corps du *mem,* ce qu'on ne voit ſur aucune autre médaille.

La légende du revers eſt, comme je l'ai déjà obſervé,

(11) *Vide ſuprà, pag. 100.*

d'une grande netteté. Cette médaille eſt une de celles où les formes de l'*aleph* & du *ſchin* ne préſentent aucune différence ſenſible. Dans les inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam, ces deux lettres ont des formes très-diſtinctes.

Cette médaille ſe trouve déjà publiée dans le troiſième ſupplément au Recueil de M. Pellerin, *planche II, n.° 7.*

La médaille de bronze, *n.° 2*, appartient encore à un prince du même nom. Comme toutes les lettres des légendes ſont beaucoup plus groſſes ſur les médailles de bronze que ſur celles d'argent, quoique les dimenſions de ces deux ſortes de médailles ſoient à peu-près les mêmes, il en réſulte que l'on n'a pu placer ſur les médailles de bronze qu'une partie de la légende qu'on lit ſur celles d'argent. Sur celle-ci on lit, du côté de la tête, les mots, *mazdieſn beh Artahſchetr malcan malca I......* On n'a pu placer que les deux premières lettres du mot *Iran;* le reſte de ce mot manque ainſi que le ſurplus de la légende ordinaire. Les lettres du nom du prince, & ſur-tout les quatre dernières, ne paroiſſent pas en entier ſur la médaille, ainſi qu'une partie du grénetis, ce qui donne lieu de croire que le flaon n'étoit pas auſſi grand que le coin. On en voit cependant aſſez pour reconnoître toutes les lettres; mais s'il pouvoit reſter quelque doute, il ſeroit levé par la légende du revers. De ce côté de la médaille, il manque auſſi pluſieurs lettres de la légende, mais les quatre dernières lettres du nom propre *Artahſchetr,* qui, du côté de la tête, ſont moins faciles à reconnoître, ſe trouvent entières & bien conſervées ſur le revers. On y lit *tahſchetr iezdani,* ce qui donne certainement pour la légende *Artahſchetr iezdani.*

Le Cabinet du roi poſſède encore une autre médaille de bronze, preſque entièrement ſemblable à la précédente, &

que par cette raison j'ai cru inutile de faire graver. Le coin avec lequel elle a été frappée, n'est pas cependant le même qui a servi à frapper la médaille *n.° 2*. La légende, du côté de la tête, offre bien distinctement les mots *mazdïesn beh..... malcan malca,* mais on n'aperçoit que quelques traits des lettres qui devoient former le nom du roi. La ressemblance de cette médaille avec la précédente, pourroit suffire pour l'assigner au même prince, mais on n'a pas besoin d'avoir recours à cette induction; on lit au revers, comme sur la médaille *n.° 2*, *tahschetr iezdani,* ce qui prouve que le nom du prince auquel elle appartient est effectivement *Artahschetr.*

La médaille *n.° 7,* est plus importante. Cette médaille qui a déjà été publiée dans le troisième supplément au Recueil de M. Pellerin, *planche II, n.° 6,* a été un peu cassée sur les bords; mais la légende, du côté de la tête, n'a point été endommagée. Voici de quelle manière je lis cette légende que l'on trouvera gravée séparément sous le *n.° 6 de la planche VII.*

מזדיסן בח ורחראן מלכאן מלכא איראן ואניראן מנוגחרי מן י . . . .

Mazdïesn beh Varahran, malcan malca Iran ve-Aniran minotchetri men i......

c'est-à-dire, l'adorateur d'Ormusd, l'excellent Varahran, roi des rois d'Iran & d'Aniran, de la race céleste des....

Le mot *iezdan,* dieux, qui devoit sans doute terminer la légende, n'a pu trouver place sur le coin, & on n'en voit ici que la première lettre. Les caractères de cette légende sont très-petits, sur-tout dans la partie qui est au-dessous de la tête, & on ne peut apercevoir aucune

différence entre le *vav*, le *resch*, le *lamed* & le *kaf*, qui ne sont, pour ainsi dire, que des points; mais soutenu par les légendes des autres médailles & les inscriptions de Nakschi-Roustam, je ne crains pas de dire qu'il me paroît ne devoir rester aucun doute sur la manière de lire cette légende.

Le nom du prince est *Varahran*: c'est le même que les Orientaux écrivent & prononcent aujourd'hui *Bahram*; il ne peut y avoir là-dessus aucun doute. Ce n'est point, comme l'a cru le docteur Hyde, par corruption que les Parses nomment aujourd'hui un de leurs feux sacrés *Atesch Varahran*, au lieu de *Atesch Bahram* (12); c'est au contraire cette dernière prononciation, qui est une altération de la première. Le vingtième jour du mois, nommé en persan moderne *bahram*, s'appelle en pehlvi *verehran* ou *verehram* (13). Les princes de la dynastie des Sassanides que les historiens Persans nomment *Bahram*, sont nommés par les historiens Grecs & Latins, *Bararanès*, *Ouaranès*, *Gororanès*, *Varanès*, *Vararanès*, *&c.* Dans la chronique Syriaque de Grégoire-bar-hébræus, & dans l'histoire des dynasties d'Abulfarage, qui n'est presque que la version Arabe de cette chronique Syriaque, ces princes sont nommés *Varahran* (14). Moyse de Chorène, dans son histoire d'Arménie, écrit *Vram*. Ce nom est celui d'un des principaux izeds ou génies; il signifie, suivant son étymologie prise du zend, *verethré*, *véréthregné*, *véréthreghn hetché*, victorieux (15).

---

(12) Histor. relig. veter. Pers. *pag. 353.*

(13) Zend-avesta, *tom. II, pag. 321.* Ibid. *pag. 331.*

(14) Bar-hebr. chron. Syr. text. Syr. *pag. 63 & 72;* vers. Lat. *pag. 59, 60 & 69.* Abulfar. hist. dynast. *tom. I, pag. 132, 145 & 146; tom. II, pag. 83 & 91.*

(15) Zend-av. *tom. I.er 2.e part. pag. 83, note [8].* Mém. de l'Académ. des inscript. *tom. XXXIV, pag. 408, lig. 1.*

Cette légende présente une particularité remarquable : après ces mots *roi des rois d'Iran*, elle ajoute *& d'Aniran*. C'est précisément ce qu'on lit dans une des inscriptions de Nakschi-Roustam, & qui est rendu en grec par ces mots : ΒΑCΙΛΕΩC ΒΑCΙΛΕΩΝ ΑΡΙΑΝΩΝ ΚΑΙ ΑΝΑΡΙΑΝΩΝ. Ce mot *Aniran* est un composé formé du mot *Iran* & de la syllabe privative *an*, comme je l'ai prouvé dans mon Mémoire sur les inscriptions de Nakschi-Roustam (16). J'y ai fait voir que cette forme de composé négatif, est usitée dans les langues Zende & Pehlvie. J'ai observé aussi que dans les historiens Persans les noms d'Iran & de Touran qui, dans une acception plus étroite, signifient l'empire de Perse & le Turquestan, se prennent souvent d'une manière beaucoup plus vague pour toute la terre habitable, ou du moins pour toute l'Asie ; & c'est d'après ces observations, que pour me conformer à la manière de parler des écrivains Orientaux, j'ai traduit les mots *malcan malca Iran ve-Aniran*, par ceux-ci, *roi des rois de l'Iran & du Touran*, substituant ainsi le mot *Touran*, comme plus connu, au mot *Aniran*. Je crois nécessaire d'avertir qu'en traduisant ainsi, je ne regarde point le mot Aniran ou Touran, comme le nom d'un pays déterminé ; je le prends dans une plus grande latitude qui renferme tout ce qui n'est pas compris sous le nom d'Iran, & à peu-près comme les Grecs & les Latins emploient le nom de *Barbares*, & les Arabes le mot *Adjem*. J'ai trouvé le mot *Aniran* dans un passage du Sad-der, qui peut jeter quelque jour sur sa véritable signification. Le docteur Hyde a rendu ce passage d'une manière peu exacte, & n'a pas même tenté d'expliquer ce que signifie le mot *Aniran*.

(16) *Vide suprà, pag. 60.*

Ce texte eſt tiré de la dixième porte ou chapitre du Sadder. L'auteur y recommande aux diſciples de Zoroaſtre, l'uſage du koſti; c'eſt une ceinture que tout Parſe, parvenu à l'âge de quinze ans, doit porter & qu'il doit mettre ſur lui chaque jour au moment de ſon lever. Le koſti met en fuite les démons; il eſt le ſigne de l'union des fidèles; toutes les bonnes œuvres de celui qui n'en eſt point ceint, deviennent nulles & ſans aucun mérite aux yeux de la loi. Le Parſe doit faire quatre nœuds au koſti : par le premier il confeſſe l'unité de Dieu; par le ſecond il reconnoît la vérité de la religion de Zoroaſtre; le troiſième eſt un témoignage qu'il rend à la divinité de ſa miſſion & à ſa qualité de prophète; enfin, par le quatrième il atteſte la ferme réſolution qu'il a priſe de faire le bien, de vouloir le bien, de penſer le bien & de s'éloigner du mal. Les anges même ont apparu au roi Minotchehr & à Zoroaſtre ceints du koſti. Après ces détails l'auteur ajoute : « Si tu ne connois pas *Iran* & *Aniran*, je vais » t'apprendre un ſigne auquel tu les reconnoîtras. *Aniran* » n'a point ceint le koſti, comme il convient de le faire, » mais *Iran* s'en eſt ceint, & l'a ôté de deſſus ſon viſage; » comme les hommes de bien, les ſaints, les hommes parfaits » dans la religion, il a ceint le koſti de la manière que » preſcrit la doctrine véritable (17) ».

---

(17) *Aniran ve Iran nadani aghiar*
baghiouyam kih yabi iſchan khabar
Aniran nabandand kioſti zadad
vali beſt Iran zarou mi kiuſchad
tchou nikian vepakian aſchouan din
babaſtand kioſti zarah yakin.

Manuſcrit du roi, n.° 13 (parmi les manuſcrits apportés de l'Inde par M. Anquetil), *pag. 237, lig. 10 & ſuiv.* Le docteur Hyde traduit ainſi la fin du ſecond diſtique : *Sed Iran ſe cinxit propter vultûs apertionem*

Dans

Dans ce texte *Aniran* est opposé d'une manière bien sensible à *Iran.* Ce mot *Aniran* est joint à un verbe pluriel, ce qui montre assez qu'il indique un peuple, une classe, une société d'hommes. Iran, ou les Iraniens y sont représentés comme dociles aux loix de Zoroastre; Aniran, au contraire, comme rebelle à ces mêmes loix. Il paroît donc que dans ce texte, Aniran signifie les infidèles : sous ce point de vue, il est encore synonyme de Touran; car les peuples du Touran sont représentés dans les livres des Parses, comme ennemis de Zoroastre & persécuteurs de sa religion.

Aniran est aussi le nom d'un ized qui préside au trentième jour du mois (18). Son nom signifie, suivant M. Anquetil, *lumière première* (19). Hyde nous apprend que cet ized préside aussi aux mariages. C'est au jour nommé Aniran que Zoroastre entra dans l'Iran pour y annoncer sa doctrine (20). Mais dans le texte du Sad-der que je viens de citer, le mot *Aniran* ne peut pas être pris pour le nom de cet ized, & il me paroît indubitable que dans ce passage, comme dans l'inscription de Nakschi-Roustam, & sur la médaille de

---

liberiorem. (Histor. rel. vet. Pers. *pag.* 442.) Quoique cette traduction soit presque inintelligible, on peut conjecturer qu'il a lu *zaroui kiuschad,* au lieu de *zarou mi kiuschad;* mais soit que l'on adopte l'une ou l'autre leçon, on peut traduire comme je l'ai fait. L'auteur veut dire que les habitans de l'Iran, dociles à l'ordre de Zoroastre, se firent une ceinture du kosti, au lieu qu'avant lui ils le portoient autour de la tête, & que ceux, au contraire, qui sont désignés sous le nom d'*Aniran*, n'adoptèrent point ce changement. *Voyez* Zend-av. *tom. II, pag.* 530.

(18) Hist. rel. vet. Pers. *pag.* 266. Zend-av. *tom. II, pag.* 324. Ibid, *pag.* 334.

(19) Ou plutôt *première*, le mot *lumière* étant sous-entendu. *Voyez* Zend-av. *tom. I.er 2.e part. pag.* 132; Mém. de l'Acad. des inscript. *tom. XXXIV. pag.* 408, *lig.* 14.

(20) Hist. rel. vet. Pers. *pag.* 266.

Bahram, il ſignifie une claſſe d'hommes oppoſée à celle qui eſt déſignée ſous le nom d'Iran.

On lit au revers de cette médaille *Varahra.... iezda...* ce qui donne les mots *Varahran iezdani,* le divin Varahran. La dernière lettre du nom du prince eſt emportée par la caſſure de la médaille, & les deux dernières lettres du mot *iezdani* ſont effacées. J'ai fait graver cette légende avec celle du côté de la tête, ſous le *n.° 6* de la *planche VII.*

La médaille *n.° 8* eſt de bronze, & preſque entièrement ſemblable à celle d'Ardeſchir miſe ſous le *n.° 2;* mais elle n'appartient point à un prince de ce nom.

La légende du côté de la tête eſt aſſez mal gravée, & le défaut d'eſpace entre le bas de la tête & le grénetis, eſt cauſe que les lettres qui forment le nom du prince, ne ſont pas reconnoiſſables. On diſtingue bien le mot *mazdaſn* & les mots *malcan malca Ir......* le reſte du mot *Iran* n'a pu trouver place ſur la médaille. Quant au nom du prince, tout ce qu'on peut conjecturer. c'eſt qu'il commence par un *beth.*

La légende du revers eſt plus ſatisfaiſante : j'y lis *Balatch... iezdani :* après le *ghimel* il y a encore une lettre à demi-formée, qui eſt, à ce que je préſume, un *aleph.* Le nom du prince à qui appartient cette médaille, me paroît donc être *Balatcha.*

Ce nom eſt compoſé ſur le revers de notre médaille, de cinq lettres, La première ne peut être qu'un *beth ;* la ſeconde n'a pas une forme bien déterminée : on pourroit la prendre pour un *vav* ou un *reſch ;* mais on ne fera pas difficulté d'y reconnoître un *lamed,* ſi l'on fait attention que ſur la légende du côté de la tête de cette même médaille, les deux *lameds* des mots *malcan malca,* ont abſolument la même forme. La

figure de la troisième lettre est la même que celle de l'*aleph* dans les mots *malcan, malca* & *Iran* de la légende du côté de la tête; on ne peut donc y méconnoître un *aleph.* La quatrième lettre me paroît être un *ghimel* que je prononce, ainsi que je l'ai déjà observé, comme le *tchim* des Persans. On pourroit aussi prendre cette figure pour un *tau*, car ces deux lettres diffèrent peu sur plusieurs médailles, mais alors on ne trouveroit ici aucun des noms des princes Sassanides. La dernière lettre me paroît être un *aleph* à demi-formé : on peut aussi la prendre pour un *iod*, sa forme étant la même que celle de l'*iod* dans le mot *iezdani;* cela est assez indifférent, & soit qu'on lise *Balatchi* ou *Balatcha*, ce nom me semble être le même que les historiens Arabes & Persans écrivent Balasch, Balas ou Palas (21), & qui est écrit par les historiens Grecs *Blascès, Balases, Balbès, Blasès, Obalas,* &c. (22).

On ne doit pas être surpris que je croye retrouver le nom de Balasch dans *Balatchi* ou *Balatcha :* les noms d'Artahschetr, de Schahpouhr, de Varahran, que l'on prononce aujourd'hui Ardeschir, Schabour, Bahram ont éprouvé une plus grande altération. J'ajouterai une observation qui vient à l'appui de ma conjecture : il me paroît très-vraisemblable que *Balatcha* est le même nom que portoient les rois Arsacides, connus

---

(21) L'auteur de l'histoire de Djamasp, en vers, écrit *Palas,* & on ne peut soupçonner aucune faute dans le manuscrit, car il fait rimer ce nom avec le mot *libas.* Voici le vers :

Kiunad padischahi pas az vaï Palas
zaschahi baschasch mah pouschid libas.

C'est-à-dire : « Après lui règnera Palas, qui portera pendant six mois le » vêtement de la royauté. » (Manuscrit n.° 13, *pag. 401, l. 3.)*

(22) Eutychius écrit *Balabes*, si ce n'est pas une faute de copiste, pour *Balas.* (Eutych. annal. *tom. II, pag. 126 & 127.)*

dans l'hiſtoire, ſous le nom de Vologèſe, & qui ſur leurs médailles ſont nommés ΒΟΛΑΓΑΣΗΣ. Ce nom diverſement altéré, aura produit chez les Orientaux celui de Balaſch ou Balas, & chez les hiſtoriens Grecs & Latins celui de Vologèſe Οὐολογήσης, Βολογαίσης, &c. comme il a produit chez les Arméniens *Valarſcha* & *Valarſchaca*, tandis que ſa vraie prononciation étoit vraiſemblablement *Balatcha.* Je ſouhaiterois connoître quelque médaille d'argent du même prince; il me paroît vraiſemblable que la légende en ſeroit plus exacte & plus complette.

La médaille *n.° 12*, a déjà été publiée dans le troiſième ſupplément au Recueil de M. Pellerin, *planche II, n.° 4*, avec une autre, *ibid. n.° 5*, qui offre les mêmes caractères, & que j'ai cru inutile de faire graver. Ce qu'on y remarque de plus ſingulier, eſt une tête placée au milieu des flammes, ſur l'autel où brûle le feu ſacré. Ces deux médailles n'ont aucune légende au revers, & la gravure en eſt très-mauvaiſe. Il s'en trouve encore une autre dans le Cabinet du roi, que j'ai placée ſous le *n.° 13*, dont le travail eſt pour le moins auſſi groſſier que celui des deux dont je viens de parler, & qui offre d'ailleurs les mêmes particularités.

Je n'ai point fait graver le revers des médailles *n.° 12* & *n.° 13*, parce qu'il n'y a point de légende. Du côté de la tête on trouve une légende plus ou moins altérée. Sur la médaille *n.° 12*, on reconnoît, quoique avec peine, les mots ſuivans :

מזדיםן בה שחרה . . . מלכאן מלכא יראן

Mazdieſn beh Schahreh, . . . malcan malca Iran, c'eſt-à-dire, l'adorateur d'Ormuſd, l'excellent Schahreh . . . . roi des rois d'Iran. On trouve cette légende gravée ſéparément ſous le *n.° 8* de la *planche VII.*

Sur la médaille *n.° 13*, toute la légende est illisible, à l'exception des lettres אחרהש *Schahreha*, que l'on voit au-dessous de la tête, & que j'ai fait graver sous le *n.° 9* de la *planche VII*. Ces lettres font connoître que cette médaille appartient au même prince que la précédente. On voit ensuite quelques traces des mots *malcan malca Iran*.

Il est assez difficile d'établir une opinion certaine sur des légendes aussi altérées. Cependant je hasarderai une conjecture sur le nom du prince auquel ces médailles appartiennent. Dans la suite des rois Sassanides, je ne trouve que trois noms qui commencent par un *schin*: ce sont ceux de *Schapour*, *Schirouïeh* & *Schahriar*, rendus dans les historiens de l'empire de Constantinople par *Sapor*, *Siroës* & *Sarbarazas* ou *Sarbaros*. On voit bien qu'il ne faut pas chercher ici le nom de Sapor; il n'y a que les deux premières lettres qui puissent convenir à ce nom. L'aspiration qui suit immédiatement le *schin*, me paroît aussi exclure le nom de Siroës, nommé par la plupart des historiens Orientaux *Schirouïeh* ou *Schirvieh*, & que Grégoire-bar-hébræus nomme *Schirin* (23), & d'autres écrivains Syriens *Schirvaï* (24). Je crois donc qu'on ne peut attribuer ces médailles à aucun autre prince qu'à Schahriar. Ce prince est le même que Grégoire-bar-hébræus nomme *Schahrbarz* (25), que quelques historiens Arabes

(23) Bar-hebr. chron. Syr. text. Syr. *pag. 101.* vers. Lat. *pag. 100 & 101.*

(24) Biblioth. Orient. Clement. Vatic. *tom. III, pag. 91.*

(25) Bar-hebr. chronic. Syr. text. Syr. *pag. 99 & seq.* vers. Lat. *pag. 99 & seq.* Cet écrivain prétend que ce nom signifie un sanglier, ou, à la lettre, *un porc sauvage.* Mirkhond dit la même chose; j'ignore sur quoi est fondée cette étymologie. On voit par un texte de Grégoire-bar-hébræus, rapporté par M. Assémani, qu'il nomme ailleurs ce prince *Schahriar.* (Bibl. Orient. Clement. Vatic. *tom. III, pag. 417.*)

appellent *Schahriran*, & que les écrivains Grecs nomment tantôt Σαρϐαρὸς, tantôt Σαρϐαζᾶς, Σαρϐαναζᾶς ou Σαρϐαραζᾶς. Nikbi ben-masoud, écrivain Persan, auteur d'un Recueil historique, dont j'ai donné la notice dans le second volume des Notices & extraits des Manuscrits du roi, le nomme *Schahrizad* (26).

Schahriar ou Sarbarazas, n'étoit point du sang royal des Sassanides. Il avoit rendu de grands services au royaume des Perses, sous le règne de Khosrou Parviz, s'étoit trouvé souvent à la tête des armées, & avoit contribué plus qu'aucun autre général à étendre les limites de l'empire des Sassanides. Déjà même il menaçoit Constantinople, & son approche jetoit l'épouvante dans la ville, lorsque Khosrou à qui l'envie & la malignité de ses ennemis l'avoient rendu suspect, manda secrettement à un des principaux officiers de son armée, de le faire mourir. La lettre fut interceptée par les Grecs, & l'empereur Héraclius l'envoya à Schahriar. Ce général outré de dépit, substitua une autre lettre à celle de Khosrou, & y ajouta l'ordre de faire périr avec lui un grand nombre d'officiers de l'armée. Il fit ensuite lecture de cette lettre aux troupes, & par cet artifice il les détermina facilement à le

---

(26) Notices & extraits des Manuscrits de la bibliothèque du roi, *tom. II, pag. 358.* Teixeira nomme ce prince *Xarear*, ce qui revient à *Schahriar*. Schikard soupçonnoit qu'il falloit lire *Schahribar* au lieu de *Schahriar*. (Tarikh regum Persiæ, *pag. 165.*) L'auteur du Lubb-altarikh le nomme *Kazani*, & il observe que quelques historiens l'appellent *Schahraïran*, & que d'autres écrivent son nom ainsi, *Schahraïdar*. (Büsching's Magazin, &c. *tom. XVII, pag. 43.* Manuscrits Persans de la bibliothèque du roi, n.os 64, 93 & 94.) Mirkhond remarque que ce prince est nommé *Ferkhan* ou *Schahriar*, mais j'ai lieu de croire qu'il faut lire dans le texte de Mirkhond *Schahribar*. (Manuscrit Persan de la biblioth. du roi, n.° 95.) Eutychius le nomme *Djorhan*. (Eutych, annal. *tom. II, pag. 252 & 253.*)

suivre pour tirer vengeance de l'ordre cruel du barbare Khosrou, après avoir fait la paix avec Héraclius (27). Sur ces entrefaites, Khosrou fut détrôné par son fils Schirouïeh. Celui-ci ne régna que neuf mois; il eut pour successeur Ardeschir III, dont le règne fut aussi de peu de durée. Ce prince fut tué par Schahriar qui s'empara du trône (28). Quelques historiens ne comptent point Schahriar parmi les rois de Perse, sans doute, parce qu'il ne fut regardé que comme un usurpateur (29). Mirkhond remarque que quelques écrivains ne lui donnent que quarante jours de règne, d'autres vingt jours seulement, mais que suivant un autre récit, son règne fut d'une année (30).

Quoiqu'il ne me semble pas que l'on puisse trouver sur les médailles *n.° 12* & *n.° 13*, d'autre nom que celui de Schahriar, je dois avouer que je suis surpris de trouver dans ce nom un *heth* après le *resch.* Schahriar, & Schahriver, nom d'un ized qui préside à un des mois de l'année, ne me paroissent que différentes prononciations d'un même nom. Schahriver vient, suivant M. Anquetil, des mots Zends, *khschethraë veeriaë,* qui signifient puissant roi (31). Le nom

---

(27) *V.* Cedren. Compend. hist. *ed. reg.* 1647. *pag. 418.* Zonar. Annal. *ed. reg.* 1687, *tom. II, pag. 84.* Elmac. histor. Sarac. *pag. 13.* Bar-hebr. chronic. Syr. text. Syr. *pag. 100;* vers. Lat. *pag. 100.*

(28) Cedrenus, en rapportant ce fait, le nomme Βαραζᾶς: c'est sans doute une faute, & il faut lire Σαρϐαραζᾶς. (Cedr. Compend. hist. *pag. 420.* Elmac. histor. Sarac. *pag. 12.* Bar-hebr. chronic. Syr. text. Syr. *pag. 101;* vers. Lat. *pag. 101.*)

(29) Not. & extraits des Manuscrits de la bibl. du roi, *tom. II, pag. 358.* L'auteur du Djamaspi-nazem omet entièrement Schahriar dans la suite des rois de Perse. (Manuscrit de M. Anquetil, n.° 13, *pag. 401.*)

(30) Manuscrit Persan de la bibl. du roi, n.° 55.

(31) Khschethraë veeriaë, *désir du roi* ou *désir royal*, c'est-à-dire,

du mois *ſchahriver* eſt prononcé par quelques écrivains Grecs Σαρεϐάρ (32), & dans ce mot le *bêta* repréſente le *vav* du mot Zend *veeriaë*, comme dans *Schahrbarz* & Σαρϐαραζᾶς. On y reconnoît aſſez bien l'étymologie du nom de Schahriver. Il n'en eſt pas de même dans la légende de ces médailles; le *heth* qui eſt après le *reſch*, ſemble contraire à cette étymologie : en effet, le mot Zend *khſchethro*, *khſchethraë*, roi, a formé dans le zend même le mot *ſchathrao* (33), qui ſignifie la même choſe. Enſuite par le changement du *th* en *h*, s'eſt formé dans le pehlvi *ſchâhra* ou *ſchehra*, comme de *Méthréhé*, nom Zend de Mithra, s'eſt formé *Mehr* (34), de *tchethre* s'eſt formé *tchehr*, dans *Minotchehr* (35) & pluſieurs autres ſemblables (36). Ce mot *ſchahra* ou *ſchehra* s'eſt conſervé

---

puiſſant roi. (Zend-av. *tom. I.er 2.e part. pag. 81, note [8].* Mém. de l'Académie des inſcript. *tome XXXIV, pag. 407, lig. 7.*) Je ne comprends pas quel rapport il y a entre la ſignification littérale *déſir du roi*, & cette explication, *grand*, *puiſſant roi :* il ſemble que l'on devroit plutôt traduire *ami du roi.* Il eſt vrai que dans le perſan moderne *ſchahriar* ſignifie roi, monarque, empereur; mais c'eſt peut-être une extenſion donnée à la ſignification primitive.

(32) Hiſtor. rel. vet. Perſ. *pag. 144.* Hadr. Reland. Diſſertat. miſcellan. *tom. II, pag. 232.*

(33) Zend-av. *tom. II, pag. 449, lig. 13.*

(34) Zend-av. *tom. I.er 2.e part. pag. 82, note [10].*

(35) *Vide ſuprà, pag. 93 & 94.*

(36) Comme *pouhr*, fils, dans le nom *Schahpouhr*, du zend *pothre* (*Vide ſuprà, pag. 85 & 86*); *ſchehr*, ville, du zend *ſchoëthro* (Zend-av. *tom. II, pag. 449*); *tchehreh*, viſage, du zend *tchethrehé* (Ibid. *tom. II, pag. 266, note [2]*); *tchéhar*, quatre, du zend *tchethro* (Ibid. *tom. II, pag. 467*); *Varahran*, du zend *vérêthré.* (*ſup. pag. 182*). Le mot *ſchahra* ſe trouve dans pluſieurs noms de ville, comme Schahrizour, Schahraverd, Schahrabad, Schahriſtan. (Not. & extraits des Manuſc. du roi, *tom. II, pag. 489, 490.* Ibid, *pag. 339.*) Je crois que dans ces noms, *ſchahr* ſignifie *roi*, & non pas *ville*; c'eſt au moins ce qu'on ne peut conteſter

dans

dans Schahriar & Schahriver ; il s'est changé en *schir* dans Ardeschir, & a formé dans le persan moderne le mot *schah*, roi, en conservant son aspiration & perdant le *resch*. Quoi qu'il en soit, je présume que le nom du prince est en partie effacé, & qu'il devoit être écrit ainsi, שחרהאור *Schahrahavar*. Peut-être aussi ce que je prends pour un *aleph* dans la légende de la médaille *n.° 13*, est-il un *iod* & un *resch* liés ensemble : on verra bientôt des exemples de cette espèce de ligature ; alors ce nom seroit écrit ainsi שחרהיר *Schahrahïar*.

Le Cabinet du roi possède encore une médaille d'or qui appartient certainement aux Sassanides. Elle offre d'un côté deux têtes, l'une d'homme, & l'autre de femme, & une tête d'enfant placé en regard devant les deux autres. Au revers on voit l'autel sur lequel brûle le feu sacré, & deux figures en pied, dont une de chaque côté de l'autel. Il y a une légende tant au revers que de l'autre côté de la médaille ; mais les caractères sont si petits & si informes, que je n'ai rien pu y distinguer : c'est la raison pour laquelle je n'ai point fait graver cette médaille qu'on peut voir dans le troisième supplément au recueil de M. Pellerin, *planche II, n.° 1*.

Une médaille d'argent, du Cabinet de M. Hennin, de l'Académie des inscriptions & belles-lettres, offre précisément les mêmes caractères que cette médaille d'or ; mais elle est cassée tout autour, en sorte que du côté où sont les trois têtes, la légende est entièrement emportée, & que sur le revers il ne reste que deux ou trois lettres qui ne suffisent pas pour fonder une conjecture.

---

relativement à *Schahrabad*, qui ne peut signifier que *résidence du roi*, ou *fondée par le roi*.

La médaille d'or dont je viens de parler, me paroît d'autant plus remarquable, que si, comme je crois qu'on ne sauroit en douter, elle appartient à un prince Sassanide, elle contredit le témoignage de l'historien Procope, qui assure que les rois de Perse ne frappoient point de monnoie d'or à leur coin (37).

Je dois maintenant dire un mot de quelques médailles publiées dans les recueils du comte de Pembrock, du P. Froelich, du comte de Khevenhüller & autres auxquels s'applique également l'explication que je viens de donner des médailles du Cabinet du roi.

Je commence par une médaille d'Ardeschir ou Artaxerce, publiée par le P. Froelich, dans le recueil intitulé : *Ad numismata regum veterum anecdota aut rariora, accessio nova (planche II, n.° 3).* C'est une médaille d'argent parfaitement semblable à celle du Cabinet du roi, que j'ai placée sous le *n.° 1* de la *planche VI.* Quoique les lettres de la légende soient, autant que je puis en juger, rendues avec peu d'exactitude, j'y reconnois, comme sur la médaille du roi, la légende *mazdasn beh Artahschetr malcan malca Iran minotchetr men iezdan.* Au revers on lit aussi : *Artahschetr iezdani.*

Le même auteur *(Ibid. planche II, n.° 4)* donne aussi une médaille d'argent de Sapor. Le costume de la tête est le même que sur les médailles du roi ; la légende est aussi la même. Le nom de Sapor est plus distinctement gravé sur le revers que du côté de la tête, & c'est aussi ce que l'on a pu

(37) Voici le passage de cet Auteur : Καί τοι νόμισμα μὲν ἀργυροῦν ὁ Περσῶν βασιλεὺς, ᾗ βούλοιτο, ποιεῖν εἴωθε. Χαρακτῆρα δὲ ἴδιον ἐμβαλέσθαι στατῆρι χρυσῷ, οὔτε τὸν αὐτῶν ἄρχοντα θέμις, οὔτε δὲ ἄλλον ὁντιναοῦν βασιλέα τῶν πάντων βαρβάρων, καὶ ταῦτα μᾶλλον ὄντα χρυσοῦ κύριον. (Procop. de bello goth. *lib. III, cap. XXXIII.)*

obſerver ſur pluſieurs des médailles de Sapor que j'ai fait graver.

Dans le troiſième ſupplément au recueil de M. Pellerin, je trouve *(planche I.re n.o 12)* une médaille d'argent, que ce ſavant a fait graver d'après le recueil du comte de Pembrock. M. Pellerin dit qu'il ne la rapporte, en cet endroit, que pour montrer que les deux médailles de ce genre, données par le comte de Pembrock, repréſentent des rois Parthes, quoique le type & les légendes ſoient Perſiques. Je crois que M. Pellerin s'eſt trompé : cette médaille appartient indubitablement à un roi Saſſanide. La légende du côté de la tête, n'eſt pas, à ce que je ſoupçonne, bien rendue; cependant j'y vois très-diſtinctement ces mots : *mazdieſn beh Artahſchetr malcan malca Iran*, ce qui montre que cette médaille appartient à un prince Saſſanide du nom d'Ardeſchir. Le type eſt parfaitement ſemblable à celui des deux médailles de bronze d'Ardeſchir qui ſont dans le Cabinet du roi, & dont une eſt gravée ici *(planche VI, n.o 2)*.

Ce que la médaille d'argent du comte de Pembrock offre de plus remarquable, c'eſt qu'au revers, au lieu de la légende *Artahſchetr iezdani*, on lit deux fois le nom de Sapor, *Schahpouhri*, *Schahpouhri*. Sans aſſurer que j'aie trouvé l'explication de cette ſingularité, j'obſerve que ſuivant le témoignage de pluſieurs hiſtoriens Orientaux, Ardeſchir I.er aſſocia de ſon vivant ſon fils Sapor au gouvernement, & lui mit la couronne ſur la tête (38).

Cette médaille eſt, comme je l'ai dit, tirée du recueil du comte de Pembrock *(II.e partie, pl. 73)*. La même planche de ce recueil où elle ſe trouve, en contient trois autres.

(38) Not. & extr. des Manuſcrits de la bibliothèque du roi, *tom. II, page 323.*

On y voit une médaille d'argent aſſez reſſemblante aux médailles de Sapor, du Cabinet du roi. La légende du côté de la tête, eſt la même que ſur ces médailles, & on la lit facilement, quoique la forme de quelques-unes des lettres paroiſſe un peu altérée. Il n'y a point d'*aleph* au commencement du mot *Iran;* on peut obſerver que ce mot eſt écrit de la même manière dans la légende de la médaille que j'ai placée ſous le *n.° 12* de la *planche VI.* Le revers de cette médaille de Sapor porte la même légende que celui de la médaille d'Ardeſchir dont je viens de parler; on y lit: *Schahpouhri, Schahpouhri.*

La troiſième médaille de cette même planche, eſt de bronze; on reconnoît, du côté de la tête, une partie de la légende ordinaire, & principalement les deux mots *mazdieſn beh,* mais le nom du prince eſt trop altéré pour qu'on puiſſe le diſtinguer.

Enfin, la quatrième eſt d'argent; le coſtume de la tête eſt ſemblable à celui des têtes que l'on voit ſur les médailles de bronze d'Ardeſchir, qui ſont dans le Cabinet du roi. Au revers on voit une tête ſur l'autel. Tout ce que je puis dire de la légende que porte cette médaille, du côté de la tête, c'eſt que les caractères me paroiſſent différens de ceux des légendes que j'ai expliquées, & qu'ils ont un grand rapport avec ceux d'une médaille donnée par Haym (39).

On trouve au commencement de la ſeconde édition de l'hiſtoire de la religion des anciens Perſes, une planche qui contient pluſieurs médailles des rois de Perſe, tirées du Cabinet de M. Duane; elles ſont d'argent, & au nombre de ſix. Je ne parlerai ici que de quatre de ces médailles, parce

---

(39) Theſaur. Britannic. *tom. II, tab. V, n. 4.*

que ce ſont les ſeules dont les légendes ayent un rapport certain avec celles dont je me ſuis occupé dans ce Mémoire.

La première, qui ſur la planche occupe la ſeconde place, eſt de Sapor. La légende, du côté de la tête, ne me paroît pas bien rendue; j'y reconnois cependant le nom de Sapor; & ce nom eſt très-diſtinctement exprimé dans la légende du revers.

La médaille ſuivante qui occupe la troiſième place ſur la même planche, préſente très-diſtinctement, du côté de la tête, la même légende que les autres médailles de Sapor, rapportées ci-deſſus; tous les mots en ſont très-liſibles : au revers le nom de Sapor eſt auſſi bien reconnoiſſable; mais ce revers ne préſente pas une légende d'une auſſi grande netteté que celle du revers de la médaille précédente.

Je ſuis porté à croire que la médaille qui tient la quatrième place, n'appartient à aucun des princes dont on lit les noms ſur les autres médailles dont j'ai parlé juſqu'ici. Le coſtume de la tête eſt particulier à cette médaille : au revers on ne voit, comme ſur les médailles d'argent d'Ardeſchir, que l'autel ſur lequel brûle le feu ſacré; il n'eſt point accompagné de deux figures en pied comme ſur les médailles d'argent de Sapor & de Bahram. Dans la légende du côté de la tête, je lis les mots *mazdieſu beh* & *malcan malca*, mais je ne puis reconnoître le nom du prince. Au revers il me ſemble apercevoir ces lettres אוח...אי; il y en a pluſieurs autres dans le milieu, qui ſont ou effacées ou mal formées. Celles que je diſtingue me font conjecturer que cette médaille appartient à un roi nommé Hormuz, & que ces lettres devoient former le mot אוחרמזדאי *Aoukrmazdaï*; car c'eſt ainſi que ce nom doit s'écrire, comme je l'ai fait

voir ailleurs (40) & comme on le verra encore mieux dans le Mémoire suivant.

Enfin, la médaille qui est la cinquième sur la planche, est semblable à celles du Cabinet du roi, que j'ai attribuées à Schahriar, si ce n'est qu'elle paroît avoir une légende au revers; mais les caractères des légendes, soit du revers, soit du côté de la tête, ne présentent rien de certain.

Le comte de Khevenhüller a aussi donné quelques médailles des Sassanides, dans l'ouvrage qui a pour titre: *Regum veterum numismata anecdota (planche II, n.os 11, 12 & 13).* De ces médailles, il y en a une dont le type me paroît fort approcher de celui de la médaille de Bahram, que j'ai mise sous le *n.o 7* de la *planche VI.* Je crois même reconnoître le nom de ce prince dans la légende du côté de la tête, mais je n'oserois l'affirmer. Ce que je ne crains point d'assurer, c'est que les légendes de ces médailles sont très-mal rendues dans la gravure: il faudroit pouvoir consulter les médailles elles-mêmes.

Parmi les médailles gravées sur la *XI.e planche* de la description de l'Arabie, par Niebuhr, il y en a une *(n.o 17)*, sur le revers de laquelle j'aperçois une partie du nom de Sapor, & une autre *(n.o 18)* qui appartient certainement à un prince nommé Bahram ou Varahran. Je reconnois ce nom dans la légende du côté de la tête, & j'en retrouve les quatre dernières lettres dans celle du revers.

Les médailles dont j'ai parlé dans ce Mémoire, offrent cinq noms différens, Ardeschir, Sapor, Bahram, Balasch & Schahriar. Il est aisé de fixer l'époque à laquelle appartiennent celles de Balasch & de Schahriar. Balasch contemporain de l'empereur Zénon, monta sur le trône vers l'an

(40) *Vide suprà*, pag. 107.

488 de J. C. & ne l'occupa que quatre ans. Schahriar ſuccéda à Ardeſchir III en l'année 629, ſous l'empire d'Héraclius, & ne fit, pour ainſi dire, que paroître ſur le trône. Mais pour les médailles qui portent les noms d'Ardeſchir, de Sapor & de Bahram, il n'eſt pas facile d'en déterminer l'époque, parce que ces noms ſont communs à pluſieurs princes de la même dynaſtie, & que ces médailles ne portent aucun autre caractère chronologique. Trois rois de la famille des Saſſanides ont porté le nom d'Ardeſchir, mais ces médailles ne peuvent certainement point appartenir à Ardeſchir III, qui n'étoit encore qu'un enfant lorſqu'il mourut, après un règne de quelques mois. Il ne reſte donc de doute qu'entre Ardeſchir, fils de Babec, fondateur du nouvel empire des Perſes, & Ardeſchir II, le dixième des rois de cette dynaſtie. Je trouve ſur ces médailles quelques caractères qui me font conjecturer qu'elles appartiennent à Ardeſchir I.

Sur la médaille d'argent d'Ardeſchir que j'ai donnée ſous le *n.° 1* de la *planche VI*, on peut remarquer que la coiffure de la tête eſt beaucoup plus ſimple que ſur les médailles d'argent de Sapor, de Bahram, &c. Son coſtume, quoique différent de celui des Arſacides, ne s'en éloigne pas autant que celui de ces autres princes. Il ne porte point une couronne crénelée, mais une ſorte de bonnet peu différent de celui des Parthes, & qui n'en eſt guère diſtingué que par cette eſpèce de globe dont il eſt ſurmonté. On ne voit point ſur cette médaille d'Ardeſchir, comme ſur les médailles d'argent de ces autres princes aux deux côtés de l'autel, deux figures en pied, armées de piques & d'épées, & portant une couronne ſur la tête. Ces figures qui ſemblent placées pour la garde du feu ſacré, tournent ordinairement

le dos à l'autel, sans doute de peur que leur haleine ne profane le feu. Je me persuade facilement que les médailles qui portent ces figures, sont postérieures à celles où on ne voit que l'autel; & comme celles d'Ardeschir sont les seules que je connoisse (je ne parle que des médailles d'argent), sur lesquelles on ne voit point ces ornemens accessoires, je pense qu'elles doivent être rapportées au premier des rois Sassanides du nom d'Ardeschir. Ce prince devint maître de l'empire des Parthes, vers l'an 226 de J. C. & régna quinze ans ou environ.

Le nom de Sapor ne laisse pas moins d'incertitude que celui d'Ardeschir; il est aussi commun à trois princes Sassanides. Toutes les médailles de Sapor que j'ai fait graver, me paroissent appartenir au même prince; c'est sur toutes la même figure: une grosse touffe de cheveux semble être leur caractère distinctif, mais je n'y découvre aucun indice qui puisse fixer les conjectures en faveur de l'un des princes qui ont porté le nom de Sapor.

La médaille d'argent de Bahram, mise sous le *n.° 7* de la *planche VI*, présente au revers, un peu au-dessus & à droite de l'autel, une figure qui ressemble à un croissant posé sur un pied. Cette figure a beaucoup de rapport avec celle du *mah-rou*, instrument dont les prêtres des Parses se servent dans leur liturgie, pour porter le *barsom* ou faisceau de branches de *hom*, & dont le nom signifie *fait en forme de lune, semblable à la lune* (41). Mais cette particularité ne peut servir à déterminer auquel des princes du nom de Bahram ou Varahran, appartient cette médaille. Ce nom est commun à cinq rois de la dynastie des Sassanides, & je

(41) Zend-av. *tom. II, pag. 532, & pl. X, fig. 4.*

ne

ne vois aucun caractère qui puisse faire assigner cette médaille à l'un plutôt qu'à l'autre de ces princes.

J'ai observé que le nom de Balasch me paroissoit être le même que celui des rois Arsacides, nommés communément Vologèse, Οὐολογήσης ou Βολαγαίσης. Cette observation jointe au costume de la tête que l'on voit sur la médaille de bronze *n.° 8*, pourroit faire croire qu'elle appartient à un roi Parthe & non à un Sassanide. Je suis loin de croire qu'on doive en tirer cette conséquence. Le titre d'adorateur d'Ormusd & l'autel du feu, sont des caractères qu'on n'a point encore trouvés sur aucun monument bien reconnu pour appartenir aux Arsacides, & qui conviennent au contraire parfaitement aux Sassanides. Sur presque toutes les médailles accompagnées de légendes Grecques & qui appartiennent incontestablement aux Parthes, la tête est tournée vers la gauche de celui qui les regarde; sur cette médaille de Balasch, au contraire, comme sur toutes celles des Sassanides, elle est tournée vers le côté opposé. Enfin, le costume de la tête n'est pas une raison suffisante pour se refuser à y reconnoître un roi Sassanide, puisque sur deux médailles de bronze, du Cabinet du roi, & sur une médaille d'argent du comte de Pembrock, qui portent le nom d'Ardeschir, & qui par conséquent ne peuvent être attribuées qu'à un prince Sassanide, on trouve précisément le même costume. Je dis que ces médailles ne peuvent être attribuées qu'à un Sassanide, parce que nous ne connoissons aucun prince dans la dynastie des Arsacides, qui ait porté le nom d'Ardeschir. M. Pellerin croyoit, il est vrai, que ces médailles appartenoient à un roi Parthe, mais il ignoroit ce que contenoient les légendes.

J'observerai, avant de finir ce Mémoire, qu'il est un autre genre de médailles qui portent des légendes en caractères

inconnus, mais différens de ceux que je viens d'expſiquer, & qui paroiſſent devoir appartenir aux Arſacides ou aux Saſſanides. M. Pellerin en a donné une dans ſon troiſième ſupplément, *planche I.re n.o 13*, & le Cabinet du roi en poſsède pluſieurs en bronze. Je ne puis lire les légendes de ces médailles, mais je ſuis porté à croire qu'on ne doit point les attribuer aux Saſſanides, 1.o parce qu'elles ne portent aucun emblème de la religion des Perſes; 2.o parce que du côté de la tête on voit, comme ſur les médailles des Arſacides, une lettre Grecque, que quelques ſavans regardent comme la lettre initiale du nom de la ville où elles ont été frappées; 3.o enfin, parce que ſur une médaille que M. Swinton a tenté d'expliquer, & qui porte une légende en caractères à peu-près pareils à ceux de ces médailles, on voit auſſi, du côté de la tête, une légende en caractères Grecs, qui ſemble l'attribuer à un roi Parthe, nommé Monnésès (42). Je dois ajouter que M. Swinton a auſſi eſſayé d'expliquer la légende d'une médaille du nombre de celles dont je parle ici (43); mais ſon explication, comme je l'ai déjà obſervé ailleurs, ne me paroît pas entièrement ſatisfaiſante (44).

---

(42) Philoſoph. tranſact. *tom. L. pl. IV. pag. 178 & ſuiv.*

(43) Ibid. *tom. XLIX, planche XVIII, pag. 596 & ſuiv.*

(44) *Vide ſuprà*, pag. 136, not. [12].

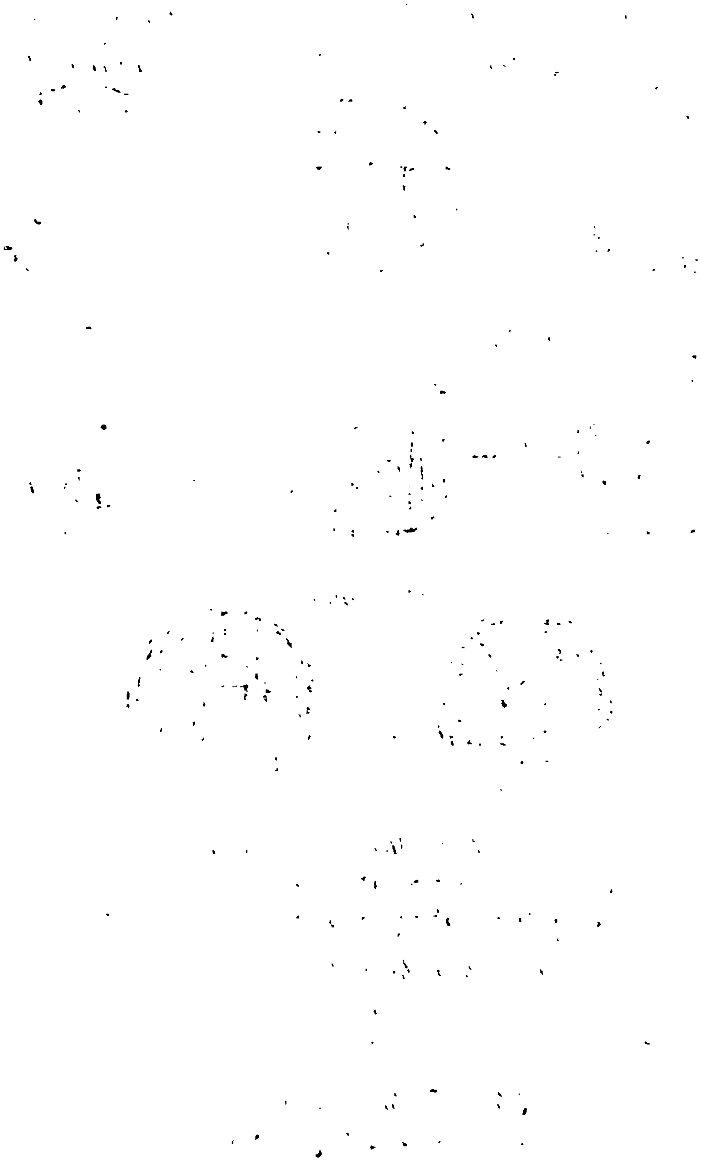

Suite des Médailles SASSANIDES.

du Cab. du Roi.

14. Sapor

15. Balasch

16. Sapor

17.

18. Sapor

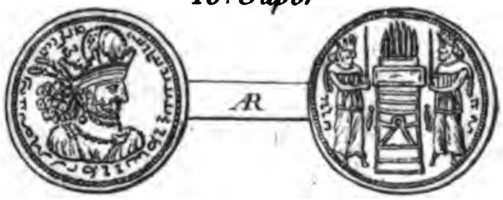

Légende des Médailles N.os 14, 16 et 18.

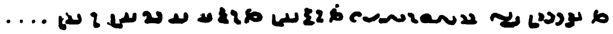

מזדיזן בח שחפוחרי מלכאן מלכא איראן ואנ ....

Légende de la Médaille N.o 15. R.

בלאבאי יזדא ..

Légende de la Pierre gravée N.o 17.

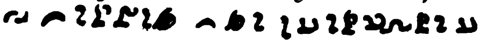

ארתחשתראן רמי מנבתרי ...

ADDITION AU MÉMOIRE PRÉCÉDENT.

LA collection des médailles des Sassanides que possédoit le Cabinet du roi, vient d'être augmentée récemment de plusieurs médailles d'argent & d'une de bronze. Ces médailles ont été apportées de Bassora, par M. l'abbé de Beauchamps, vicaire général de M. l'évêque de Babylone, & correspondant de l'Académie des sciences; j'ai cru qu'il ne seroit pas inutile de les faire graver & de les joindre ici avec quelques courtes observations.

Trois de ces médailles sont d'argent *(planche VIII, n.os 14, 16 & 18)*; elles portent toutes trois le nom de Sapor, & l'uniformité de leurs types & de leurs légendes fait juger qu'elles appartiennent toutes au même prince. On y remarque, au contraire, plusieurs caractères qui les distinguent des médailles d'argent de Sapor, dont j'ai parlé dans le Mémoire précédent; & c'est une raison pour croire que le roi de ce nom, sous le règne duquel elles ont été frappées, n'est pas le même que celui auquel les autres appartiennent.

Les principaux caractères particuliers aux médailles de Sapor, que je donne ici, sont, 1.° les pendans d'oreilles que porte la tête du roi; 2.° cette figure que l'on voit au revers vers le milieu de la base de l'autel, & qui ressemble à un nœud; 3.° les lignes transversales qui sont tracées aussi sur la base de l'autel, au-dessus & au-dessous de cette figure; 4.° la position des deux personnages en pied qui sont placés aux deux côtés de l'autel. Ici ces personnages ont le visage tourné vers l'autel, & ils tiennent à la main une épée dont la

pointe eſt élevée en l'air. Sur les médailles de la *planche VI*, au contraire, ces figures tournent le dos à l'autel; elles tiennent d'une main une pique de hauteur d'homme, & ont l'autre main placée ſur la poignée de l'épée qu'elles portent à leur côté.

On peut encore obſerver quelques autres différences moins conſidérables, ſoit dans le coſtume & les ornemens de la tête, ſoit dans la forme de l'autel & les autres détails du type de ces médailles.

Les légendes offrent auſſi pluſieurs caractères qui diſtinguent ces médailles des précédentes, par rapport aux mots qu'elles contiennent, & à la forme des lettres.

Sur les trois médailles *n.os 14, 16* & *18*, on lit du côté de la tête, la légende ſuivante:

מזדיסן בה שחפוחרי מלכאן מלכא איראן ואנ....

Mazdieſn beh Schahpouhri malcan malca Iran ve-An.....

c'eſt-à-dire, l'adorateur d'Ormuſd, Sapor, roi des rois d'Iran & d'An....

Les deux dernières lettres אן *An*, ſont le commencement du mot *Aniran*. La médaille *n.o 16*, offre les trois premières lettres de ce mot אני *Ani*.

Au revers on lit, près du grénetis, d'un côté, les lettres שח *Schah*, qui ſont le commencement du nom de Sapor, & de l'autre les quatre lettres יזדא *iezda*, qui appartiennent au mot *iezdani*, *divinus*.

En comparant les légendes des médailles de Sapor, que j'ai données ſur la *planche VI*, avec celles-ci, on reconnoîtra que les caractères qui diſtinguent ces dernières ſont 1.° le mot *Aniran*, qui ne ſe trouve point ſur les autres médailles de

Sapor; 2.° l'abſence des mots *minotchetri men iezdan;* 3.° la forme de pluſieurs lettres, & notamment celle du *hé* dans le mot *beh*, du *reſch* & de l'*iod* dans la dernière ſyllabe du mot *Schahpouhri;* 4.° l'union de pluſieurs lettres enſemble, du *heth*, par exemple, avec le *pé* dans le nom de Sapor, de l'*iod* & du *reſch* dans le mot *Iran.* Au revers, on obſervera que ſur les médailles de la *planche VI*, le nom de Sapor & le mot *iezdani* ſe liſent en entier, au lieu qu'ici on ne trouve que les deux premières lettres du nom de Sapor, & les quatre premières du mot *iezdani.* On obſervera pareillement que ſur le revers des médailles de la *planche VI*, les lettres des mots *Schahpouhri iezdani* ſont diſpoſées de ſorte qu'il faut tourner la médaille à meſure qu'on lit, pour que les lettres ſe préſentent dans leur ordre naturel. Sur celles-ci, au contraire, en tenant la médaille de manière que l'autel ſoit couché horizontalement, & que le pied de l'autel réponde à la main gauche, & les flammes à la main droite de celui qui tient la médaille, les deux parties de la légende du revers ſe trouvent en même temps dans la direction convenable pour être lues. Elles forment comme deux lignes parallèles écrites de droite à gauche, dont la ligne ſupérieure contient les lettres יזרא *iezda*, & la ligne inférieure les lettres הש *Schah.*

Enfin, c'eſt encore une choſe très-digne d'être obſervée, que ſur ces médailles, du côté de la tête, entre le mot מזריסן *mazdieſn*, & la couronne, on voit quelques lettres. Ces lettres ne paroiſſent pas être les mêmes ſur les trois médailles. Sur la médaille *n.° 14*, je crois reconnoître les lettres אבא *aba*. Je ne diſtingue pas auſſi-bien celles que préſentent les deux autres médailles *n.^{os} 16* & *18*. Ces lettres offrent un problème important à réſoudre; ne pourroit-on pas conjecturer qu'elles ont une valeur numérique, & qu'elles

indiquent ou l'année du régne du prince, ou l'année d'une ère particulière aux Saſſanides ?

La comparaiſon de ces médailles avec celles de Sapor que j'ai données ſur la *planche VI*, & avec une médaille dont j'ai parlé, qui ſe trouve dans le recueil du comte de Pembrock, & qui appartient à un prince nommé Sapor, pourroit fournir un moyen de claſſer ces médailles, & de reconnoître auquel des trois princes de la dynaſtie des Saſſanides, qui portent le nom de Sapor, chacune d'elles appartient.

Le caractère particulier à la médaille du comte de Pembrock eſt la légende du revers. Cette légende contient deux fois le nom de Sapor, au lieu que ſur toutes les autres médailles de Sapor on lit ſur le revers, après le nom du prince, le mot *iezdani*.

Cette médaille diffère auſſi de celles du Cabinet du roi, qui portent le nom de Sapor, par le coſtume de la tête; la forme de la couronne ou thiare, ſemble tenir le milieu entre celle que l'on voit ſur les médailles des Arſacides, & celle qu'offrent les autres médailles de Sapor.

La conformité de la légende du revers de cette médaille, avec celle de la médaille d'argent d'Ardeſchir, gravée dans le recueil du comte de Pembrock, que j'ai cru pouvoir attribuer à Ardeſchir I, pourroit auſſi faire conjecturer que celle-ci appartient à Sapor I, fils d'Ardeſchir & le ſecond prince de cette dynaſtie.

Les médailles de Sapor gravées ſur la *planche VI*, offrent, ſoit dans la coiffure & les ornemens de la tête, ſoit dans la forme des lettres, plus de reſſemblance avec les médailles d'Ardeſchir, que celles que l'on voit ſur la *planche VIII*. Dans ces dernières l'autel eſt plus chargé d'ornemens; pluſieurs lettres ſont liées enſemble. Ces caractères ſemblent

indiquer que les médailles de la *planche VIII* ſont poſtérieures à celles de la *planche VI;* & c'eſt une raiſon d'attribuer les dernières à Sapor II, ſurnommé Dhou'laƈtaf, neuvième prince de la famille des Saſſanides, & celles de la *planche VIII* à Sapor III, onzième roi de la même dynaſtie. Le Mémoire qui ſuivra celui-ci, offrira une inſcription qui appartient certainement à Sapor III, & on y verra ce prince décoré du titre de *roi d'Iran & d'Aniran*, comme ſur les légendes des médailles de la *planche VIII.* On obſervera auſſi que les lettres de cette inſcription reſſemblent plus aux lettres des médailles que j'attribue à Sapor III, qu'à celles des autres médailles.

J'ajoute ici une réflexion générale: il me ſemble que les médailles d'argent des Saſſanides peuvent ſe diviſer en trois claſſes, dont le principal caraƈtère eſt dans le type du revers. Les unes n'ont au revers que l'autel, comme la médaille d'Ardeſchir, *planche VI, n.º 1*, & celle du comte de Pembrock. D'autres ont à chaque côté de l'autel, une figure en pied, qui tourne le dos à l'autel, & tient d'une main une pique ſur laquelle elle s'appuie, comme les médailles de la *planche VI, n.os 3, 4, 5, 6, 7* & *10.* D'autres enfin, ont également, à chaque côté de l'autel, une figure en pied; mais ces figures ont le viſage tourné vers l'autel, & tiennent d'une main une épée, dont la pointe eſt élevée en l'air, comme on peut le voir ſur les médailles *n.os 14, 16* & *18* de la *planche VIII.* Je crois que cette dernière claſſe eſt la moins ancienne, & que la plus ancienne des trois eſt celle où l'on ne voit que l'autel. La médaille de M. Duane, où j'ai cru lire le nom d'Hormuz, appartient à la première claſſe, & par cette raiſon je ſuis porté à l'attribuer à Hormuz I, le troiſième des rois Saſſanides. Le coſtume de la tête fortifie cette conjeƈture, car il a plus

de rapport avec les médailles d'Ardeſchir, qu'avec aucune autre.

La médaille de bronze miſe ſous le *n.° 15*, appartient à Balaſch; elle eſt extrêmement fruſte, ſur-tout du côté de la tête, où l'on ne diſtingue plus aucune lettre de la légende. C'eſt pour cette raiſon que je n'en ai fait graver que le revers. Le type du revers eſt pareil à ceux des médailles d'Ardeſchir & de Balaſch *n.os 2 & 8 de la planche VI.* La légende offre les mots ..יזדא בלאגאי *Balatchaï iezda*.... les deux dernières lettres du mot *iezdani* ſont effacées; au lieu de *Balatchaï*, on pourroit encore lire *Balatchan*, la dernière lettre de ce mot n'étant qu'un trait mal formé & en partie effacé. Dans ce nom propre, le *ghimel* a la même forme que dans le mot *minotchetri* de la médaille de Sapor, *n.° 3*.

Je ne puis quitter ce ſujet ſans parler de quelques pierres gravées, qui repréſentent des têtes dont le coſtume paroît être Perſan, & qui offrent des légendes dont les lettres ont, pour la plupart, un rapport très-frappant avec celles des inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam & des médailles des Saſſanides. Une de ces pierres gravées qui appartenoit au Cabinet de feu M. le duc d'Orléans, a été publiée par M. l'abbé le Blond, dans le *deuxième volume* de la deſcription de ce Cabinet précieux, *planche VIII.* Le Cabinet du roi en poſsède une parfaitement ſemblable à celle dont je viens de parler, & les deux légendes ſont abſolument pareilles, ſi ce n'eſt que celle du Cabinet du duc d'Orléans offre au-deſſous de la tête quelques lettres qui ne ſe trouvent point ſur celle du roi. M. l'abbé de Terſan, dont le cabinet eſt ouvert à tous les gens de lettres, m'en a auſſi communiqué pluſieurs qui lui appartiennent. Quoique dans toutes les légendes de ces pierres gravées, je reconnoiſſe pluſieurs des lettres

des

des inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam & des médailles des Saſſanides, telles que l'*aleph*, l'*iod*, le *vav*, le *reſch*, le *mem*, le *noun*, le *tau*, &c. cependant je n'ai pas encore pu lire ces légendes en entier. On n'en ſera pas ſurpris, ſi l'on fait attention que ces légendes ſont vraiſemblablement écrites en pehlvi, ou dans un dialecte de cet ancien langage, qui ne m'eſt connu que par un petit nombre de textes cités par M. Anquetil, dans le Zend-aveſta. Un ſavant qui connoîtroit bien cette langue, pourroit ſe promettre plus de ſuccès dans ce travail.

J'ai cependant réuſſi à lire la légende d'une de ces pierres gravées. Je ne connois cette pierre que par un ſoufre que m'a communiqué M. l'abbé de Terſan, & je l'ai fait graver ſous le *n.° 17* de la *planche VIII.* Les lettres en ſont bien diſtinctes; on y lit:

ארתחשתראן רמי מנגתרי

Artahſchetran rami minotchetri. Il paroît encore y avoir après ces mots une ou deux lettres qui peuvent former le mot *beh.* Toutes les lettres ſont bien formées; dans le mot *minotchetri* il n'y a pas de *vav*, mais l'omiſſion de cette voyelle eſt peu importante. *Artahſchetran* doit être ici pour *Artahſchetr*, comme on dit *Babec* ou *Babegan*, *Balaſch* ou *Balaſchan* (45), *Schahriar* ou *Schahriran* (46), &c. Il me paroît que cette terminaiſon forme une ſorte de génitif, comme dans ces noms *Ardeſchir-babegan*, Ardeſchir, fils de Babec, *Bahram-Bahramian* (47), Bahram, fils de Bahram. *Ram* ou

(45) Zend-av. *tom. II, pag. 421, note.*

(46) *Vide ſuprà*, pag. 190.

(47) Zend-av. *tom. II, pag. 421, note.*

Rami, doit être un nom propre. C'eſt ainſi que les Perſans nomment un ized ou bon génie, qui préſide au vingt-unième jour du mois (48). Il porte auſſi le nom de *Rameſchné-kharom* (49), & eſt ſouvent invoqué par les Parſes conjointement avec *Mithra*.

Je crois donc que l'on doit traduire ainſi cette légende: *Rami, fils d'Artahſchetr, de la race céleſte.* Ce titre me fait ſoupçonner que la figure repréſentée ſur cette pierre, eſt celle de quelque prince iſſu du ſang royal des Saſſanides.

---

(48) Zend-av. *tom. II, pag.* 524. Hiſtor. rel. vet. Perſ. *pag.* 264.

(49) Mém. de l'Acad. des inſcr. *tom. XXXIV, pag.* 408, *lig.* 2. Zend-av. *tom. II, pag.* 321 & 331.

MÉMOIRE
SUR
LES MONUMENS ET LES INSCRIPTIONS DE KIRMANSCHAH OU BI-SUTOUN, DANS LE CURDISTAN.

M. Otter, dans la relation qu'il a publiée en l'année 1748, de ſon voyage en Turquie & en Perſe, a fait le premier connoître, avec quelques détails, les monumens qui ſont l'objet de ce Mémoire. Quelques autres voyageurs, tels que Tavernier, Chardin & Thévenot (1), en avoient déjà parlé, mais d'une manière très-ſuperficielle. Ce fut en l'année 1737, que M. Otter qui étoit parti de Conſtantinople, à la ſuite de l'ambaſſadeur que le grand-ſeigneur envoyoit à Nadir-ſchah, plus connu parmi nous ſous le nom de Thamas Kouli-khan, paſſa à Kirmanſchah, & alla voir les monumens du mont Bi-ſutoun qui eſt peu éloigné de cette ville.

Depuis la publication du voyage de M. Otter, M. d'Anville, dans un Mémoire lû à l'Académie des inſcriptions & belles-lettres, le 4 mars 1755, & qui eſt inſéré dans le *tome XXVII* des Mémoires de cette Académie, donna une

(1) Tavernier, Voyage de Perſe, *liv. III, ch. V.* Voyage de Chardin, *éd. de 1711, tom. IX, pag. 164.* Voyage de Thévenot, *éd. de 1717, tom. III, pag. 238.* Voyage de Pietro della Valle, *trad. Franç. éd. de 1745, tom. V, pag. 332.*

description plus détaillée des monumens de Kirmanschah; extraite d'une relation manuscrite du P. Emmanuel de Saint-Albert, Carme déchaussé, vicaire apostolique à Bagdad. Cette relation avoit été donnée à M. d'Anville, par M. le duc d'Orléans, dès l'année 1743, & par conséquent elle étoit d'une date antérieure à la publication du voyage de M. Otter.

Deux autres voyageurs dont les relations sont moins généralement connues, nous fournissent encore des descriptions de ces mêmes monumens. Le premier est Khodja Abdoulkérim, personnage distingué de la ville de Caschmir, qui ayant suivi Nadir-schah à son retour de l'Indostan en Perse, voyagea ensuite en l'année 1741 à Bagdad, Damas & Alep, & après avoir fait le pélerinage de la Mecque & de Médine, s'embarqua à Djidda & fit voile pour Hougli dans le Bengale. La relation de son voyage écrite en persan, a été traduite en anglois par Gladwin, & imprimée à Calcutta (2).

Le second des voyageurs dont j'ai parlé, est Edward Ives, chirurgien Anglois, attaché au service de la compagnie des Indes, qui à son retour pour l'Angleterre, ayant pris la voie de Bassora, se trouva à Bagdad, au mois de mai 1758 (3). Ce voyageur ne donne la description des monumens de Kirmanschah, que d'après le récit que lui en fit

(2) The Memoirs of Khojeh Abdulkurreem, a Cashmerian of distinction, who accompanied Nadir-schah, on his return from Hindostan to Persia, from whence he travelled to Bagdad, &c. translated from the original Persian, by Francis Gladwin. *Calcutta. 1788.*

(3) A Voyage from England to India, in the year 1754..... also a Journey from Persia to England, by an unusual route, &c. by Edward Ives. *London, 1773.*

l'évêque catholique Romain de Babylone, qu'il nomme Emmanuel, & que je ſoupçonne être le même que le P. Emmanuel de Saint-Albert. Abdoulkérim, au contraire, en parle d'après ſes propres obſervations.

Je ne ferai point mention ici du récit d'un voyageur François qui a parcouru, dans ces dernières années, une grande partie de la Turquie & de la Perſe (4). Sa relation n'ajoute rien à ce que les précédentes nous apprennent, ou plutôt elle eſt ſi inexacte, qu'on peut douter que l'auteur ait été ſur les lieux.

Il n'en eſt pas de même de celle de M. l'abbé de Beauchamps, vicaire général de l'évêché de Babylone, & correſpondant de l'Académie des ſciences. Quoique l'objet de ſes voyages dans le Curdiſtan & dans pluſieurs provinces de la Perſe, fût plutôt d'étudier le ciel que de chercher ſur la terre les veſtiges de l'antiquité, il n'a cependant négligé aucune occaſion de ſe rendre utile à ceux qui s'occupent de l'étude des monumens. Ses obſervations ſur les ruines de Babylone, & ſur l'édifice nommé par les Arabes *Tak kesra*, dont il a fait part à l'Académie, & qui ont été publiées dans le Journal des ſavans (5), en ſont une preuve certaine, & les deſcriptions des monumens de Kirmanſchah qu'il a eu la bonté de me communiquer, & dont M. de la Lande a donné auſſi un extrait dans le Journal des ſavans (6), lui aſſurent un nouveau droit à la reconnoiſſance des antiquaires. Ces deſcriptions que j'ai extraites tant de ſon journal manuſcrit,

---

(4) Mémoires hiſtoriques, politiques & géographiques des voyages du comte de Ferrières-Sauvebœuf. 1790, *tom. II, pag. 46, 48 & ſuiv.*

(5) Journal des ſavans, décembre, 1790, *in-4.° pag. 797.*

(6) Ibid. novembre 1790, *pag. 726.*

que d'une lettre qu'il écrivit de Kirmanſchah à M. de Choiſeul-Gouffier, ambaſſadeur de France à la Porte, & membre de l'Académie des belles-lettres, ſont d'autant plus précieuſes, qu'ignorant abſolument à l'époque où il écrivoit, que ces monumens euſſent attiré l'attention d'autres voyageurs avant lui, il les a vus ſans préjugés, & les a décrits de même. Mais ce qu'il y a de plus important, ce ſont deux inſcriptions qui accompagnent un de ces monumens, & que M. l'abbé de Beauchamps a copiées & m'a pareillement communiquées. Ces inſcriptions comparées avec l'hiſtoire & avec les traditions des gens du pays, me paroiſſent propres à fixer l'âge de ces monumens, qui perdent par-là beaucoup de l'antiquité que M. d'Anville avoit cru pouvoir leur accorder.

Avant d'entrer dans aucune diſcuſſion, il convient de faire connoître le lieu où ſe trouvent ces monumens, & les monumens eux-mêmes.

Kirmanſchah, ou, comme écrit M. l'abbé de Beauchamps, en ſe conformant à la prononciation des Perſans, Kermonſchah, eſt une petite ville du Curdiſtan, ſituée dans un joli vallon, & entourée de collines peu élevées. Cette ville qui contient aujourd'hui cinq à ſix mille ames, paroît avoir été autrefois beaucoup plus conſidérable. Il en eſt ſouvent fait mention ſous le nom de Kirmanſchahan, dans l'hiſtoire de Nadir-ſchah, écrite en perſan par Mirza Mohammed Mahadi-khan, & traduite en françois par M. Jones (7), & elle a ſervi pluſieurs fois de paſſage aux armées que ce conquérant envoyoit contre les Turcs, & de magaſin pour les vivres & les munitions

(7) Hiſtoire de Nader-chah, connu ſous le nom de *Thahmas Kuli-khan*, empereur de Perſe, traduite d'un manuſcrit Perſan, par ordre de S. M. le roi de Dannemarck, &c. par M. Jones. Londres, 1770, *tom. I.er pag. 98, 155, 156, 171, 174; tom. II, pag. 141, &c.*

destinées au service de ses troupes. Kirmanschah est située sur la route que suivent ordinairement les caravanes pour se rendre de Bagdad à Hamadan. Les lieux les plus connus de cette route sont Kasri-schirin, Holvan, Mahidescht, Kirmanschah, Schéher-nov, Sahneh & Kenghéver, nommée aussi Kasr-ellosous, dernière place du Curdistan du côté de la Perse. Il paroît que les voyageurs, au lieu de passer par Kirmanschah, qui fait comme un triangle avec Mahidescht & Schéher-nov, suivent quelquefois une ligne plus droite, & se rendent de Mahidescht à Schéher-nov, en passant par un village nommé Puli-schah, & laissant à quelque distance, sur leur droite, la ville de Kirmanschah.

J'ai déjà observé que le nom de cette ville se prononce & s'écrit aussi quelquefois *Kirmanschahan*. Les géographes Arabes, Persans & Turcs la nomment aussi par corruption Karmanschin, Karmaschin, Kirmazin & Kirmizin (8), mais ils ont soin d'observer que ces noms ne sont que des altérations du nom de Kirmanschah. Le célèbre Reiske pense que cette ville est celle dont parle le voyageur Marco-Polo, sous le nom de *Cremosor*, *Cremosa* ou *Curmosa* (9), ce qui me paroît impossible.

A une lieue ou environ de Kirmanschah, au nord de cette ville, & sur la gauche de la route de Bagdad à Hamadan, se trouve une montagne extrêmement haute & très-escarpée,

---

(8) Abulfed. Geograph. tab. XIX. (Dans le Magasin historique & géographique de Büsching, *tom. V*, *pag. 322.*) Geogr. Nub. *Par. VI*, *clim. V.* Tabulæ geogr. Nasir ettusæi ap. Geogr. vet. script. minores, *tom. III*, *pag. 103.* Tab. geogr. Ulug-beigi, *ibid. pag. 135.* Bakouï, dans le tom. II des Notices & extraits des Manuscrits du roi, *pag. 494 & 495.*

(9) Mar. Paul, de region. Orient. *lib. I*, *c. 23 & 24.*

dont le ſommet étoit encore couvert de neige au commencement de mai en l'année 1787, ſuivant l'obſervation de M. l'abbé de Beauchamps. Cette montagne eſt nommée *Bi-ſutoun*, par M. Otter & par Abdoulkérim. C'eſt, en effet, le nom que lui donne la Géographie Perſanne manuſcrite, qui ſe trouve à la bibliothèque du roi (10), & après elle la Géographie Turque, connue ſous le nom de *Géhan-numa*. M. d'Anville a auſſi donné à cette montagne, le nom de Bi-ſutoun, tant ſur ſa carte du cours du Tigre & de l'Eufrate, que ſur celle qu'il a dreſſée pour le voyage de M. Otter. Je doute néanmoins que ce nom ſoit très-uſité aujourd'hui dans le pays; il ne ſe trouve point dans la relation du P. Emmanuel de Saint-Albert, & M. l'abbé de Beauchamps n'a point entendu parler du mont Bi-ſutoun, ainſi qu'il me l'a aſſuré lui-même. Quoi qu'il en ſoit, cette montagne s'étend au nord de Kirmanſchah dans une longueur très-conſidérable. Elle n'eſt connue des voyageurs que par ſon extrémité occidentale & méridionale, qui eſt à peu de diſtance de la route de Bagdad à Hamadan. Mais les monumens que l'on voit dans cette partie, & les traditions des Orientaux ſur l'hiſtoire de ces monumens, me portent à croire que ceux que nous connoiſſons ne ſont pas les ſeuls que cette montagne renferme, & qu'elle pourroit mériter que quelque voyageur en viſitât les parties qui ſont moins connues, parce qu'elles ſont plus éloignées de la route que ſuivent les caravanes.

Après ces détails préliminaires ſur la poſition de Kirmanſchah & du mont Bi-ſutoun, je paſſe à la deſcription des monumens. Je ne connois aucun voyageur qui les ait deſſinés ou du moins dont les deſſins ayent été publiés, & comme

(10) Manuſcrits Perſans, n.os 127 & 128.

leurs

leurs différentes descriptions contiennent toutes des particularités dignes d'être observées, j'ai cru qu'il étoit plus convenable de les rapporter séparément que d'en faire un simple résumé. Je commence par la description de M. Otter, la plus ancienne de celles qui peuvent donner une idée de ces monumens. Voici de quelle manière il s'exprime à ce sujet, après avoir rendu compte de son arrivée à Kirmanschah & de son séjour dans cette ville.

« Le départ, dit-il, ayant été fixé au 1.er juillet, les » deux ambassadeurs se mirent en route ensemble & allèrent » camper dans la plaine à deux heures de chemin de la ville. » Je m'écartai de la compagnie pendant la route, pour aller » voir à Taki-bostan un ancien monument dont les Persans » m'avoient beaucoup parlé. Je croyois sur leur rapport » qu'il méritoit la curiosité d'un voyageur, & je trouvai » au bas d'une haute montagne, qui est à l'extrémité » occidentale de Bi-sutoun, deux niches l'une à côté de » l'autre, taillées dans le roc assez profondément, l'une de » vingt pieds, l'autre d'environ dix pieds de haut. Il y a » sur le cintre de la plus grande, deux anges qui ont » chacun un cercle à la main, & au milieu d'eux un » croissant. On voit trois grandes figures debout, & taillées » en relief dans le fond de la niche. Celle du milieu paroît » être un roi ; celle de la droite, une femme, & celle de » la gauche porte une grande barbe. L'on me dit qu'elles » représentoient Chosrew, Chirin & Chapour, que nous » appelons *Sapor.* Au-dessus de ces figures est un géant à » cheval; il a un bouclier passé dans le bras, & porte sur » son épaule une lance monstrueuse. Les Persans disent » que c'est Rustam, un des hommes forts de l'antiquité. » Cette figure est entre deux colonnes cannelées d'ordre

» Corinthien ; un des pieds du cheval eſt caſſé. Sur les » deux retours ſont repréſentées pluſieurs petites figures » d'hommes, entremêlées de différentes bêtes ſauvages, comme » cerfs, ſangliers, éléphans & autres. Les unes ſont aſſiſes » dans des barques, d'autres jouent de divers inſtrumens, » quelques-uns chaſſent.

» Il n'y a dans la petite niche que deux figures, auſſi en » bas-relief & de grandeur naturelle, avec une inſcription » au-deſſus en caractères que l'on dit être ceux des anciens » Perſans ou Guèbres. Il ſort du pied du rocher un ruiſſeau » d'une eau claire & fraîche, mais crue & peſante. Il me » fut impoſſible de prendre copie de l'inſcription, parce » que les gardes qu'on m'avoit donnés pour m'accompagner, » me preſsèrent à l'approche de la nuit, de me rendre au » camp, diſant que nous courions riſque d'être aſſaſſinés » dans l'obſcurité par les Kiurds.

» Nous campâmes le lendemain après quatre heures de » marche, ſous l'extrémité méridionale de Bi-ſutoun, mon- » tagne qui eſt en deçà d'Eſſed-abad, quand on va de » ce bourg à Bagdad. . . . Elle eſt coupée à pic. . . . » On a pratiqué un petit chemin ſur ſa face par où on monte, » & l'on voit à une grande élévation douze figures d'hommes » en relief, taillées dans le roc & ſurmontées d'une cotte » d'armes. Au pied de la montagne ſur la même face, on » aperçoit des reſtes de bas-reliefs & des inſcriptions qui » ont été effacées . . . . Il y a à Bi-ſutoun un » village & un grand kiervanſeraï. Le jour ſuivant nous » fîmes ſix heures de chemin, & campâmes à Sahné, » gros bourg, &c. » (11).

(11) Voyage de M. Otter, *tom. I.er, pag. 184 & ſuiv.*

Telle eſt la relation de M. Otter. Avant de paſſer à celle du Père Emmanuel de S. Albert, je dois placer ici la courte deſcription des mêmes monumens, que me fournit le voyage d'Abdoulkérim.

Ce fut en l'année de l'hégire 1154, de J. C. 1741, que ce voyageur paſſa à Kirmanſchah, & viſita les antiquités de Bi-ſutoun.

« Le 16 du mois de rebialthani, je partis, dit-il, de » Cazvin pour Hamadan, en la compagnie d'Allavi-khan; » hakim-baſchi, c'eſt-à-dire, premier médecin de Nadir-» ſchah. La diſtance entre ces deux villes eſt de ſept » journées de marche (12)........ D'Hamadan nous » vînmes à Tous & de là à Sirkan...... Le 22 du » même mois nous arrivâmes à un caravanſeraï, ſitué au » pied du mont Bi-ſutoun. C'eſt une choſe ſurprenante » que les ſalles ornées de portes & de fenêtres en forme » de voûte, & les réſervoirs qui ont été creuſés dans le roc » de cette montagne. Les ſtatues de Khoſrou & de Schirin » que l'on y voit auſſi, ſont d'un travail bien ſupérieur » aux ſculptures que j'ai vues à Lahor, dans les jardins de » Dara Schékouh : on dit qu'elles ſurpaſſent auſſi tout ce » que l'on trouve de plus beau en ce genre à Conſtantinople. » Le 25 nous arrivâmes à Kirmanſchah, ville habitée princi-» palement par des *Kurdzengteh.* A une demi-paraſange de » Kirmanſchah, eſt la fameuſe montagne de Taki-boſtan: » on a taillé dans la montagne une ſalle en forme de voûte, » aſſez large pour que deux éléphans puiſſent y entrer de » front : dans le milieu eſt la ſtatue équeſtre de Khoſrou, » de grandeur plus que naturelle. Sur la voûte de cette

(12) Memoirs of Khojeh Abdulkurreem, &c. *pag.* 95.

» salle, aussi-bien qu'en d'autres endroits de la même
» montagne, sont sculptées en relief des figures d'oiseaux
» & d'animaux terrestres. On compte sept journées de
» Taki-bostan à Madaïn, qui étoit la capitale de l'empire
» de Nouschirvan & de Khosrou. Après avoir satisfait
» notre curiosité à Kirmanschah, nous continuâmes notre
» route (13). »

La relation du Père Emmanuel de S.t Albert, ne m'est connue que par l'extrait qu'en a donné M. d'Anville. Je copierai donc les propres termes de ce savant académicien.

« A deux heures de marche au-delà de Kirmanschah,
» ville où réside un khan ou gouverneur Persan, en quittant
» la route au passage d'une rivière, pour se rendre sur la
» gauche à la source de cette rivière, qui sort d'un rocher
» extrêmement escarpé, après une heure & demie de chemin
» entrecoupé de ruisseaux, on rencontre des ruines, & à
» quelques cents pas de là, on arrive à une place plantée
» agréablement de peupliers fort élevés. Ce terrain n'est séparé
» du pied de la montagne que par un canal de douze à quinze
» pas de large, creusé dans le rocher, & dans lequel les eaux
» qui sortent du rocher avec abondance se rassemblent, &
» paroissent comme arrêtées dans l'espace d'environ cent pas,
» quoiqu'elles se répandent insensiblement dans la plaine,
» & forment la rivière à quelques milles de là. Quand on
» a traversé le canal sur un petit pont de planches, on
» trouve avec surprise une voûte pratiquée dans le rocher,
» d'environ trente pieds de profondeur sur autant de hauteur,
» & à peu-près la moitié en largeur. Le parement en paroît
» très-poli. Dans le fond, une large corniche porte trois

(13) Memoirs of Khojeh Abdulkurreem, *pag. 96, 97 & 98.*

» figures en bas-relief très-saillant. La figure du milieu » paroît celle d'un roi, sa coiffure étant semblable à une » couronne fermée, ou à la tiare Médique ou Persane. On » prendroit la figure qui occupe la gauche pour une reine » dans sa parure, & la troisième figure, pour un officier » de considération. Ces trois personnages sont debout, & » de hauteur qui passe un peu le naturel. Au-dessous de » la corniche, on a représenté un cavalier de taille gigan-» tesque, armé de toutes pièces, & portant sur l'épaule une » espèce de massue : deux jambes du cheval sont détachées » du rocher, les deux autres & une partie de la masse y sont » adhérentes. Le reste de ce qui est renfermé dans cette » voûte est travaillé en bas-relief, représentant des éléphans, » des chameaux & d'autres animaux; des captifs, des bergers » avec leurs troupeaux, & plusieurs espèces de trophées. » Le travail en a paru au Père Emmanuel aussi fini que s'il » étoit en marbre, ce qui dénote dans le rocher une qualité » très-dure & très-compacte. Au dehors de la voûte, le » rocher est taillé en escarpement, & poli jusqu'à la hauteur » de plus de trente pieds : on y voit deux renommées en » bas-relief, & une espèce de couronne à l'entrée. En » s'avançant dix ou douze pas plus loin, par un sentier » très-étroit, entre le canal & le rocher, on trouve une » seconde cavité, à peu-près de même hauteur & largeur, » mais moins profonde. Sur une corniche semblable à la » première, sont trois figures dans une attitude & un » habillement très-modestes, & que pour cette raison les » Persans appellent *les trois calenders* ou *dervis*. Le dessous » de la corniche est rempli d'une longue inscription dont le » caractère tient un peu du grec, mais en une langue que » l'on juge être différente de celles qui sont actuellement

» d'usage en Asie. Sortant de là, à une distance à peu-près
» la même que celle qui y a conduit, on trouve un vestige
» d'un troisième endroit pareil, avec une tête d'homme nue
» en bas relief. Dans le mileu du canal on aperçoit une
» tête comme d'une nymphe dans le bain, l'eau paroissant
» couvrir la figure jusqu'au-dessus des épaules. Ce n'est
» point une figure mutilée, & dont cette partie soit par
» quelque hasard tombée dans l'eau : car en y descendant
» on voit que le corps de la figure tient au fond du rocher
» dans la posture d'une personne assise & qui prend le bain;
» & c'est presque vis-à-vis de la tête sculptée sur le montant
» du rocher (14). »

J'ai déjà observé que le Père Emmanuel de S. Albert me paroît être le même que l'évêque Latin de Babylone nommé Emmanuel, de qui le voyageur Anglois Edward Ives annonce tenir la description des monumens de Kirmanschah qu'il a insérée dans la relation de son voyage. Cette description est si confuse & si imparfaite, qu'il y a tout lieu de croire que Ives ne l'a mise par écrit que lorsqu'elle étoit déjà en partie effacée de sa mémoire. Par exemple, il dit n'avoir pu apprendre de qui que ce fût à Bagdad si Kirmanschah est le nom d'un canton, d'une ville, d'un édifice particulier ou d'un roi (15), ce qui est contre toute vraisemblance, Kirmanschah étant sur la route de Bagdad à Hamadan. Je me dispenserai en conséquence de rapporter la description que présente ce voyageur. Une seule chose mérite d'être observée, c'est ce qu'il dit d'une longue

(14) Mém. de l'Académie des inscript. *tom. XXVII, Hist. pag.* 160 *& suivantes.*

(15) Voyage from England to India, &c. *pag.* 292.

inſcription qui fait partie de ces antiquités, & dont les caractères ne ſont connus de perſonne, & n'appartiennent à aucune ſorte d'écriture uſitée aujourd'hui dans l'Orient. L'évêque Emmanuel qui poſſédoit quelques médailles des Saſſanides, avoit remarqué une grande reſſemblance entre les caractères de cette inſcription, & ceux des légendes de ces médailles (16) : & ſi cette inſcription eſt la même que celle qu'a copiée M. l'abbé de Beauchamps, rien n'eſt mieux fondé que cette obſervation. Il n'en eſt pas de même de la reſſemblance que ce prélat croyoit auſſi apercevoir entre ces caractères & ceux d'une autre pièce antique qu'il montra au voyageur Anglois, & que celui-ci a fait graver & a jointe à ſa relation. Les caractères de cette pièce antique ſont Arabes Cufiques, & il eſt ſurprenant qu'ils ne fuſſent connus de perſonne à Bagdad, comme l'aſſure Edward Ives. Il eſt facile de lire & d'expliquer cette légende (17).

---

(16) In another part of the building, there is a long inſcription in characters unknown to the biſhop, or any other of the French antiquarians. The letters are neither Perſian, Parthian, Chaldean, Hebrew, Arabic, Greek, Coptic, or any other type now known in this part of the world. His lordſhip had in his poſſeſſion two or three pieces of ſilver coin, one of which he preſented to M.r Doidge, on which is a head exactly like that before deſcribed as looking with ſuch deſire on the Venus in the bath. The characters around its edge, his lordſhip ſays, are of the ſame ſort with thoſe of the inſcription in Kurman-shah, but whoſe head it is, he does not pretend to determine. He has compared it with the ſeveral impreſſions in his books of medals, but can find no ſimilitude. He ſhewed us indeed another coin, and upon comparing it with one in his book, we ſaw that it bore a ſtrong reſemblance of the famous Artaxerxes, who reſtored the ancient grandeur of the Perſian kings. (Voyage from England to India, &c. *p. 292.*)

(17) Voici ce qu'elle contient :

Alizz oualbaka oualdawlat oualbeha oualrifat oualthena oualghibtat oualala oualmulc oualnema oualcodrat oualela liſahibat hadha.

C'eſt-à-dire, à la lettre, *gloria, longævitas, opes, decus, celſitudo,*

Je passe à la description des monumens de Kirmanschah, faite sur les lieux par M. l'abbé de Beauchamps, & que j'ai extraite de son journal manuscrit, & de sa lettre à M. de Choiseul Gouffier.

« Kermonschah, dit M. l'abbé de Beauchamps, est une » petite ville située dans un joli vallon, à une lieue de » montagnes très-hautes, nues, & dont la cime est encore » actuellement (4 mai 1787) couverte de neiges. Au » pied de la plus haute, sort par différens endroits une » source d'eau considérable & limpide, qui tombant par » cascades arrose cette jolie plaine. C'est au pied de cette » montagne que se trouve l'ancien monument que les gens » du pays appellent *Takht-Rustam.* Il consiste en deux salles » taillées dans le roc vif, en forme de portique, & dont » l'une est à peu-près double de l'autre. La plus grande » peut avoir sur chaque dimension vingt-cinq à trente » pieds. Le fond de cette salle contient quatre figures; la » plus considérable est au rez du pavé. C'est une figure » équestre & colossale, tenant d'une main, je pense, une » lance (car cela a plutôt l'air d'une poutre), & de l'autre » un bouclier, le tout en relief de trois quarts, de manière » qu'il n'y a que l'épaule gauche du cavalier & du cheval » qui tient à la roche. L'habit de ce cavalier représente » une cotte de mailles, & il a la tête couverte comme nos » anciens chevaliers. Au-dessus de sa tête règne une espèce » de corniche qui le sépare des trois autres figures de » bas-relief & moins colossales. Celle qui est au milieu,

laus, felicitas, sublimitas, regnum, augmentum, potentia & gratia mulieri cujus hoc est. Ce morceau de bronze est certainement un miroir.]

» représente

» représente probablement un souverain qui donne une
» coupe à celle qui est à gauche, & qui par sa posture
» modeste a l'air d'être son ministre. Il paroit sortir de
» l'eau de cette coupe. La figure qui est à droite,
» représente une femme qui verse un vase d'eau. C'est,
» à mon avis, une allusion aux sources voisines qui sortent
» de ce charmant endroit. Ces figures qui peuvent avoir huit
» pieds de hauteur, sont grotesques & mal sculptées. L'un
» des côtés de la salle représente sans ordre, une quantité
» de sangliers avec des chasseurs qui les poursuivent, &
» qui sont montés sur des éléphans : l'on voit de ces
» sangliers qui se précipitent au bas de la roche : le milieu
» est occupé par la représentation de quatre barques dans
» deux desquels sont des hommes debout tirant de l'arc.
» Dans les deux autres, il y a six joueurs de harpes,
» faites en forme d'équerre, & composées de dix cordes.
» De l'autre côté, il y a également des chasses de cerfs ou
» de daims poursuivis par des chasseurs montés sur des
» chevaux courant à toute bride : l'on y voit un personnage
» à cheval, sur la tête duquel des esclaves tiennent un
» parasol. Près de lui sont une bande de chanteuses & de
» musiciennes. Cette salle ne contient aucune inscription.
» Les petites figures dont je viens de parler, sont assez
» correctement sculptées, ce qui me feroit croire que les
» grandes ont été mutilées. On y voit aussi des chameaux
» & des éléphans.

» La seconde salle, qui est plus petite, ne contient que
» deux figures de grandeur naturelle & à demi-relief, qui
» occupent le fond du portique, dont la partie supérieure
» est également taillée en forme de voûte. A leurs côtés
» on voit deux inscriptions, dont les lignes sont assez

» courtes, parce qu'elles commencent au haut du cintre.
» Les lettres peuvent avoir un pouce de hauteur, mais
» elles ſont difficiles à reconnoître, à cauſe du fond noirci
» par l'humidité.

» L'on voit encore à côté de cette ſalle & ſur le rocher,
» un relief au-deſſus de la principale ſource qui en ſort :
» il eſt compoſé de trois figures de grandeur ordinaire : la
» première à gauche repréſente un homme avec un rayon
» ou gloire, telle que l'auréole dont nos artiſtes environnent
» la tête des ſaints ; la ſeconde donne à la troiſième une
» urne d'eau. Deſſous ces deux dernières, eſt la figure
» d'un homme couché, ſur lequel elles ont les pieds.

» Il eſt hors de doute que ce monument ne ſoit fort
» ancien. J'y ai vu cependant une choſe qui m'embarraſſe;
» ce ſont deux anges de grandeur coloſſale, ſur le frontiſpice
» de la grande ſalle, & couchés ſur la circonférence. Ils ſont
» bien certainement repréſentés avec des ailes & avec des
» mammelles qui paroiſſent ſous leurs habits. Ils tiennent
» à la main un anneau. Le deſſus de ce frontiſpice eſt
» terminé par un croiſſant de lune. »

Telle eſt la deſcription que donne M. l'abbé de Beauchamps des monumens de Kirmanſchah. En la comparant avec celles des voyageurs précédens, on reconnoît, 1.° que la plus grande des deux ſalles ou portiques dont parle M. de Beauchamps, celle où l'on voit une ſtatue équeſtre, de figure coloſſale, a été pareillement décrite par Otter & par le Père de S.t Albert. 2.° Que la ſeconde ſalle où il n'y a que deux figures accompagnées d'inſcriptions, a été auſſi décrite par Otter, mais qu'il n'en eſt point fait mention dans la relation du Père de S.t Albert. 3.° Que le troiſième monument dont parle M. de Beauchamps, que l'on voit

taillé sur le roc à peu de distance de la seconde salle, n'a point été décrit par ces autres voyageurs. 4.° Que ni Otter ni M. de Beauchamps ne font point mention d'un autre portique décrit par le Père de S.t Albert, qui offre sur une corniche trois figures nommées par les gens du lieu les trois calenders, & au-dessous de la corniche une longue inscription. 5.° Et enfin, que la figure de femme dans le bain, & la tête sculptée dans la voûte d'un des portiques qui regarde cette figure, ne se trouvent décrites que dans la relation du Père de S.t Albert. Il convient seulement d'observer qu'il en est fait aussi mention dans celle d'Edward Ives. Si l'on ajoute à ce qui vient d'être dit, ce que rapportent Tavernier & Otter, que l'on voit vers l'extrémité méridionale de la montagne un grand nombre de figures sculptées à une hauteur prodigieuse, on demeurera convaincu que cette montagne offre une réunion de monumens qui mériteroient qu'un voyageur curieux & instruit en fît une recherche exacte & en prît les dessins. On pourroit juger alors avec plus de certitude de l'âge de ces monumens, & s'assurer s'ils sont tous l'ouvrage du même siècle & de la même nation.

M. d'Anville (18) a cru retrouver dans le mont Bi-sutoun le lieu même où, suivant Diodore de Sicile, Sémiramis avoit fait sculpter un monument destiné à immortaliser son nom (19). Il trouve encore ce monument rappelé dans Isidore de Charax, auteur d'une description abrégée de l'empire des Parthes.

---

(18) Mém. de l'Acad. des inscript. *tom. XXVII, Hist. pag. 164.*

(19) Pietro della Valle avoit déjà imaginé le même rapprochement. *Voyez* la trad. Françoise de ses Voyages, édition de 1745, *tom. V, pag. 332.*

Il eſt certain que la poſition de la montagne nommée par Diodore de Sicile Βαγίϛανον, & ſur laquelle, ſuivant ſon récit, Sémiramis ſe fit repréſenter, accompagnée d'un cortège de cent perſonnes, & fit graver une inſcription en caractères Syriens, paroît aſſez convenir au mont Bi-ſutoun, & ſur-tout à l'extrémité occidentale de cette montagne, qui porte le nom de *Taki-boſtan* (20). Il en eſt de même du lieu nommé Βάπταvα par Iſidore de Charax, qu'il place entre Κάρινα & Κογχοβὰρ, où l'on voit ſur une montagne la ſtatue & la colonne de Sémiramis, Σεμιράμιδος ἄγαλμα καὶ ϛήλη (21).

(20) Voici le paſſage entier de Diodore : « Sémiramis, après avoir » achevé ces ouvrages merveilleux (dans la Babylonie), ſe mit en » route ſuivie d'une nombreuſe armée pour entrer dans la Médie. Étant » arrivée à la montagne que l'on nomme *Baghiſtan*, elle campa près » de cette montagne, & y fit faire un jardin de douze ſtades de circuit. » Ce jardin étoit dans la plaine, & renfermoit une groſſe ſource qui » l'arroſoit abondamment. Le mont Baghiſtan eſt conſacré à Jupiter : du » côté où il eſt voiſin de ce jardin, il offre des roches eſcarpées qui s'élèvent » juſqu'à la hauteur de dix-ſept ſtades. Sémiramis ayant fait couper & » tailler le bas de la montagne, y fit graver ſon image, entourée de » cent gardes armés de piques. Elle y fit auſſi graver une inſcription en » caractères Syriens, qui portoit que Sémiramis ayant fait amonceler les » bagages dont étoient chargés les animaux qui la ſuivoient, depuis la » plaine juſqu'au haut de la montagne, étoit parvenue par ce moyen à » monter ſur le ſommet ». Η δὲ Σεμίραμις, ἐπειδὴ τοῖς ἔργοις ἐπέθηκε πέρας, ἀνέζευξεν ἐπὶ Μηδίας μετὰ πολλῆς δυνάμεως· καταντήσασα δὲ πρὸς ὄρος τὸ καλούμενον Βαγίσανον, πλησίον αὐτοῦ κατεστρατοπέδευσε, καὶ κατεσκεύασε παράδεισον, ὃς τὴν μὲν περίμετρον ἦν δώδεκα σαδίων, ἐν πεδίῳ κείμενος· εἶχε δὲ πηγὴν μεγάλην ἐξ ἧς ἀρδεύεσθαι συνέβαινε τὸ φυτούργιον. τὸ δὲ Βαγίσανον ὄρος ἐστι μὲν ἱερὸν Διὸς, ἐκ δὲ τοῦ παρὰ τὸν παράδεισον μέρους ἀποτομάδας ἔχει πέτρας εἰς ὕψος ἀνατεινούσας σάδια ἑπτακαίδεκα. οὗ τὸ κατώτατον μέρος καταξύσασα, τὴν ἰδίαν ἐνεχάραξεν εἰκόνα, δορυφόρους αὐτῇ παραστήσασα ἑκατόν· ἐπέγραψε δὲ καὶ Συρίοις γράμμασιν εἰς τὴν πέτραν, ὅτι Σεμίραμις τοῖς σάγμασι τοῖς τῶν ἀκολουθούντων ὑποζυγίων ἀπὸ τοῦ πεδίου χώσασα τὸν προειρημένον κρημνὸν, διὰ τούτων εἰς τὴν ἀκρώρειαν προσανέβη. Diod. Sic. *lib. II, ex ed. Weſſel. tom. I, pag. 126.*

(21) Ἐντεῦθεν, dit Iſidore, Μηδία, ἥτις κατέχει χοίνους κϛ. Η ἀρχὴ αὐτῶν

M. d'Anville tire une autre preuve en faveur de ſon opinion, de la conformité de ſignification qui ſe rencontre entre l'ancien nom Βαγίϛανον, qui, ſuivant une étymologie tirée de la langue Perſanne, ſignifie *une réunion de pluſieurs jardins*, & le nom moderne *Taki-boſtan*, qui ſignifie en langue Turque *la montagne du jardin.*

L'auteur des Recherches ſur les Égyptiens & les Chinois, a confondu la deſcription même des monumens de Kirmanſchah, avec l'application qu'en fait M. d'Anville aux prétendus monumens de Sémiramis, & il ſemble diſpoſé à regarder le tout comme une chimère : « Malheureuſement, dit-il, on » ſauroit ſe fier ſur le rapport d'un moine nommé Emmanuel, » qu'on cite dans les Mémoires de l'Académie des inſcriptions, » touchant des ſtatues qu'il dit exiſter à deux lieues de » Kirmanſchah, ſur une montagne de la Médie, où les » anciens ont placé auſſi beaucoup de monumens chimériques » attribués à Sémiramis (22). »

Je dois cependant obſerver que M. d'Anville ne prétend pas aſſurer que les monumens décrits par le Père Emmanuel de S.[t] Albert ſoient effectivement un ouvrage fait par l'ordre & du temps de Sémiramis. « Les écrivains de l'antiquité, » obſerve-t-il judicieuſement, attribuent de ſi grandes » choſes à cette princeſſe, qu'il ne ſeroit pas étonnant qu'au » défaut d'une pleine connoiſſance de ce qui regarde un » monument, dont les auteurs & le ſujet ſont cachés dans

---

καὶ χῶρα Κάρινα, ἐν ᾗ κῶμαι ε΄. ἐν αἷς σταθμὸς, πόλις δ' οὐδεμία· Ἐντεῦθεν Καμβαδηνὴ, ἥτις κατέχει σχοίνους λα΄. ἐν ᾗ κῶμαι ε΄. ἐν αἷς σταθμὸς, πόλις δὲ Βάπτανα ἐπ' ὄρους κειμένη· ἔνθα Σεμιράμιδος ἄγαλμα καὶ στήλη. Ἐντεῦθεν ἡ Μηδία ἡ ἄνω σχοῖνοι λη΄, καὶ ἄρχεται εὐθὺς πόλις Κογκοβάρ. Geogr. vet. ſcript. Græc. min. *tom. II.*

(22) Recherches philoſoph. ſur les Égyptiens & les Chinois, *éd. de Berlin, 1774, tom. I.[er] 2.[e] part. pag. 89.*

» l'obſcurité d'un temps très-reculé, on eût mis ſur le » compte de Sémiramis ce qui peut appartenir à quelque » autre grand perſonnage dont la puiſſance ait égalé la » dignité (23). »

Malgré cette ſage réflexion, il paroît que le ſavant géographe étoit aſſez porté à faire remonter juſqu'à Sémiramis les monumens dont il eſt ici queſtion. Au moins regardoit-il comme certain que la tradition du pays qui les attribue à Khoſrou Parviz, l'un des princes de la dynaſtie des Saſſanides, leur aſſignoit une date beaucoup trop récente. Je ne puis mieux faire connoître ſon opinion qu'en rapportant le réſumé par lequel il termine l'extrait de ſon Mémoire, inſéré dans l'Hiſtoire de l'Académie.

« L'objet principal de la diſcuſſion préſente, conſiſte, » dit-il, en deux points. Le premier eſt de faire voir que » le monument du mont Bi-ſutoun devance le temps de » Khoſrev & de Schirin, contre l'opinion des Orientaux : » le ſecond, & le plus intéreſſant, eſt de retrouver un lieu » dont il eſt parlé dans Iſidore de Charax, & dans un » hiſtorien auſſi recommandable que Diodore de Sicile, » qui en traitant de Babylone, dit avoir écrit ſur les mémoires » des Macédoniens, compagnons d'Alexandre dans ſon » expédition. C'eſt un objet diſtinct & particulier, que » d'examiner ſi ce que le monument repréſente, convient » également bien à Sémiramis, que ces auteurs déſignent » nommément. Si l'on prétend que la figure équeſtre & » giganteſque, armée d'une maſſue, & renfermée ſous la » plus grande & la plus ornée des deux voûtes pratiquées » dans le rocher, eſt la figure dominante, elle paroîtra plutôt

(23) Mém. de l'Acad. des inſcr. *tom. XXVII, Hiſt. pag. 164.*

» convenir à quelque héros conquérant qu'à Sémiramis, « quoique cette princesse ait fait la guerre en personne, » & que par ses conquêtes elle soit célèbre dans l'histoire. » Quand pour se déterminer sur ce point, on ne voudroit » pas remonter jusqu'au siècle de Ninus & de Sémiramis, » il faudroit toujours se porter au-delà de Cyrus : le lieu » où se rencontre le monument le rend plus convenable » aux monarques Assyriens ou Mèdes, qu'à un monarque des » Perses. La figure de femme représentée dans le bain, » auroit grand rapport à la vie voluptueuse que les historiens » attribuent à Sémiramis, & aux délices qu'elle a voulu » trouver en ce lieu-là. L'inscription qui subsiste, & dont » Diodore fait une expresse mention, la disant écrite en » caractères Syriens, est un objet de grande curiosité pour » les savans qui ont à cœur de percer les ténèbres de la » haute antiquité (24). »

On voit que le savant géographe, quoiqu'il n'ose attribuer d'une manière précise les monumens du mont Bi-sutoun à Sémiramis, n'est cependant pas fort éloigné de leur assigner cette haute antiquité; qu'il les croit certainement antérieurs à Isidore de Charax & à Diodore de Sicile, & qu'il ne pense pas que l'on puisse les rapporter à une époque moins éloignée que le règne de Cyrus. Voici à peu-près à quoi se réduit son raisonnement : le lieu connu aujourd'hui sous le nom de Taki-bostan, & qui fait partie du mont Bi-sutoun, répond d'une manière assez exacte à la montagne de Médie sur laquelle Isidore de Charax place la statue & la colonne de Sémiramis, & à celle désignée par Diodore sous le nom de Βαγίςανον. Suivant Diodore, Sémiramis fit sculpter sur

(24) Mém. de l'Acad. des inscr. *tom. XXVII, Hist. pag. 166.*

le mont Baghiſtan ſon image, accompagnée de cent autres figures & d'une inſcription. Or on trouve aujourd'hui ſur le mont Bi-ſutoun des monumens antiques & des inſcriptions; donc ces monumens & ces inſcriptions ſont préciſément ceux dont parlent Iſidore de Charax & Diodore; donc ils ſont antérieurs au temps où écrivoient ces auteurs; & ſi on ne veut pas les faire remonter juſqu'au ſiècle de Sémiramis, & que l'on ſuppoſe que ces écrivains ont adopté à ce ſujet une tradition peu certaine, au moins les vraiſemblances hiſtoriques ne permettent-elles pas de leur aſſigner une époque plus rapprochée que celle de Cyrus, & on ne peut admettre la tradition des Orientaux, qui attribuent ces monumens à des princes Saſſanides.

Il me ſemble que ce raiſonnement ne prouve pas l'identité des monumens décrits par les voyageurs modernes, avec ceux dont parlent Diodore de Sicile & Iſidore de Charax. Il ſe peut faire que le mont Bi-ſutoun ſoit le même que Diodore nomme Baghiſtan, & que cependant les monumens que l'on y trouve aujourd'hui diffèrent de ceux dont il parle, & ſoient de beaucoup poſtérieurs à cet écrivain. Et c'eſt en effet, ce me ſemble, ce qu'on ne peut ſe refuſer à reconnoître. Diodore ne dit point que le monument de Sémiramis exiſtoit encore au temps où il écrivoit. Mais ſi l'on veut admettre pour certain qu'il a parlé ſur le récit de témoins oculaires, il faut avouer qu'aucun des monumens du mont Bi-ſutoun, décrits par nos voyageurs, ne reſſemble à celui dont parle Diodore.

Au reſte, je ne prétends ni conteſter le récit de Diodore, ni même affirmer que le mont Bi-ſutoun ne recèle point encore aujourd'hui les reſtes de quelque monument beaucoup plus ancien que ceux dont les voyageurs nous ont donné la deſcription. Je penſe ſeulement qu'on ne peut rien alléguer

qui

qui nous autoriſe à appliquer le récit de Diodore aux monumens que nous connoiſſons, & qu'au contraire pluſieurs raiſons doivent nous engager à en rapporter l'époque à celle de la dynaſtie des Saſſanides.

Et d'abord la tradition du pays, qui attribue pluſieurs de ces monumens à Khoſrou Parviz, me paroît mériter quelque attention. Je ſuis d'autant plus porté à y ajouter foi, que ſi les habitans de ce canton n'avoient ſur l'époque de ces monumens aucune tradition hiſtorique, il eſt à croire qu'ils les rapporteroient, ainſi que beaucoup d'autres, aux ſiècles mythologiques de leur hiſtoire, à quelque héros fameux, tel que Djemſchid, Rouſtam ou Afraſiab. C'eſt ce qui eſt arrivé à pluſieurs des monumens de Nakſchi - Rouſtam, quoique les inſcriptions qui les accompagnent en fixent l'époque au règne d'Ardeſchir I.er & à celui de Sapor, c'eſt-à-dire, au troiſième ſiècle de notre ère. On pourroit oppoſer à cette réflexion, que les Perſans nomment auſſi les monumens de Bi - ſutoun *Takht-Rouſtam*, c'eſt - à - dire, le trône de Rouſtam, & que ſuivant le récit d'Otter, ils diſent que la figure équeſtre de la grande arcade repréſente ce héros. Mais j'obſerve d'abord que ſuivant le témoignage de Chardin, le mot *Takht - Rouſtam*, eſt une appellation générique, & ſous laquelle les Perſans déſignent tous les monumens antiques de leur pays (25), en ſorte qu'on ne peut tirer de cette dénomination aucune induction contre la tradition qui attribue à un prince Saſſanide les antiquités de Bi-ſutoun. En ſecond lieu, il n'eſt pas impoſſible que le prince qui a

(25) Voyage de Chardin, *tom. IX, pag. 159.* Le Brun donne auſſi ce nom à une montagne voiſine d'Iſpahan. (Voyage de Corn. Le Brun, en Perſe, *tom. I.er pag. 246.*)

fait sculpter ces figures, ait effectivement voulu faire représenter Roustam, l'Hercule de la Perse, par cette figure équestre & gigantesque : & cette conjecture est confirmée par le récit d'un écrivain Persan que je rapporterai dans un instant. Mais quand même, en rejetant ces explications, on admettroit dans la tradition actuelle du pays, un mélange de l'histoire des temps héroïques avec celle du siècle des Sassanides, il me semble qu'une saine critique adopteroit comme plus vraisemblable ce qui appartient à une époque historique & plus rapprochée, & abandonneroit le reste comme le fruit de l'ignorance & de l'amour du merveilleux.

Une autre raison vient à l'appui de la tradition actuelle du pays, qui attribue les monumens de Bi-sutoun à un prince Sassanide ; c'est que cette même tradition est autorisée par des auteurs Persans, qui écrivoient il y a plusieurs siècles. Je ne citerai pas les différens poëtes de cette nation, qui ont décrit les amours de Khosrou & de Schirin : leur autorité pourroit paroître de peu de poids, quoique l'on puisse supposer avec quelque vraisemblance, que leurs fictions avoient un fondement dans l'histoire. L'écrivain dont je rapporterai le témoignage, est Hamdullah ben-Aboubecr almostavfi alkazvini, mort en l'année 750 de l'hégire (1449 de J. C.), & auteur du Nozhat-alcoloub (26). Cet ouvrage est divisé en trois parties : la première traite de l'astronomie ; la seconde, de l'anatomie ; la troisième, consacrée à la géographie, contient une description assez détaillée des provinces de la Perse.

---

(26) Manuscrits Persans de la bibliothèque du roi, n.os 127 & 128. Dans ce dernier, on ne trouve que la troisième partie du Nozhat-alcoloub ; elle n'est pas même complette.

Le dixième chapitre de cette troisième partie, renferme la description du Curdistan, & voici de quelle manière l'auteur s'exprime à l'article de Kirmanschah : « Cette ville, dit-il, » a été fondée par Bahram, fils de Sapor Dhou'laktaf. » Cobad, fils de Firouz, la fit réparer, & y fit construire » pour lui-même un palais très-élevé. Après lui, son fils » Anouschirvan, surnommé le juste, y fit construire un divan » ou salle d'audience de cent *ghez* de longueur, sur autant de » largeur, dans laquelle il reçut en un seul jour de fête, les » hommages du fagfour ou empereur de la Chine, du khacan » ou souverain des Turcs, du raja ou monarque de l'Inde, » & de l'empereur des Grecs. Kirmanschah étoit une ville » d'une médiocre grandeur, aujourd'hui ce n'est plus qu'un » village. C'est dans les environs de cette ville qu'est le » sofa de Schirin (ou, suivant un autre manuscrit, de » Schebdiz), fait par Khosrou Parviz. Ce prince avoit aussi » fait faire dans la campagne près de Kirmanschah, un jardin » de deux parasanges de long, sur autant de large. Il en » avoit planté une partie en verger, en sorte qu'on y trouvoit » des fruits des pays chauds & des pays froids : le » reste ne formoit qu'une vaste prairie, & il y avoit fait » mettre des animaux de toutes sortes, afin qu'ils s'y » reproduisissent & s'y multipliassent ».

Je dois observer sur ce passage & sur les suivans, que je me suis servi du mot original *sofa*, parce que je n'en ai point trouvé en notre langue qui en rende précisément le sens. Ce mot désigne, dans l'usage ordinaire, une espèce d'estrade plus élevée que le reste de l'appartement. Ici, il me paroît signifier particulièrement cette espèce de corniche sur laquelle sont portées les figures principales, taillées en relief dans le rocher, & d'une manière plus générale, la

salle ou arcade dans laquelle se trouvent ces figures. Schirin est le nom de l'épouse ou de la maîtresse de Khosrou; Schebdiz, celui du cheval de ce prince.

Le même auteur décrivant ailleurs la route d'Hamadan à Bagdad, la conduit par Kenghevar, première place du Curdistan en venant d'Hamadan, par Sahneh, Tchimtchémal & Kirmanschahan : « Delà, ajoute-t-il, on va au sofa de » Schebdiz, où l'on voit sculptées en pierre les figures de » Khosrou & de Schirin : cette marche est d'une parasange. » Il sort de dessous le sofa de Schebdiz, deux sources d'eau » qui font tourner un moulin (27). »

Enfin, dans le chapitre (28) où ce même écrivain traite des principales montagnes de la Perse, il s'étend assez au long sur le mont Bi-sutoun. Il y a dans son texte quelques difficultés, & malheureusement ce chapitre tout entier manque dans un des deux manuscrits du roi. Mais sans m'arrêter à discuter ce que le texte offre d'obscur, je traduirai ce qu'on y lit au sujet des monumens qui nous occupent.

« La montagne de Bi-sutoun, est, dit-il, dans le Curdistan. » Cette montagne célèbre est fort élevée; elle est formée » d'un roc noir, & domine sur une plaine très-unie.... » Le poëte Nazami, dans son roman des amours de Khosrou » & de Schirin, fait parler ainsi Khosrou à Ferhad, au sujet » de cette montagne : *Dans la route que nous devons suivre,*

---

(27) Ce passage se trouve dans le 1.er chapitre du traité particulier ajouté par forme d'appendix à la géographie de l'Iran. Dans ce petit traité, l'auteur parle des routes, des fleuves, des sources, des mers, des lacs, des montagnes & des mines. Il est divisé en cinq chapitres ou sections.

(28) C'est le chapitre 2.d du traité déjà cité; il ne se trouve point dans le manuscrit n.° 128.

» *eſt une montagne que l'on ne peut franchir qu'avec beaucoup de* » *peine. C'eſt à toi à nous ouvrir au travers de cette montagne,* » *un chemin par lequel nous puiſſions paſſer.* Mais cette hiſtoire » n'eſt point connue ſur le lieu. Sans doute le poëte Nazami » n'avoit pas vu le pays par lui-même, & il n'en a parlé » que ſur des ouï-dires. Le vrai eſt qu'au pied de l'eſcarpement » de la montagne, du côté de la plaine, on a recueilli & » renfermé une groſſe ſource, qui peut fournir de l'eau à » deux ou trois moulins. On a pratiqué dans la montagne, » au-deſſus de cette ſource, une ſalle dont on voit encore » aujourd'hui quelques reſtes, qui atteſtent la vérité du fait. » De même à l'extrémité de la montagne, & à ſix paraſanges » environ du ſofa qui couvre cette ſource, on en voit un » autre plus petit, qui a été fait au-deſſus de deux ſources; » & de chaque côté de ce ſofa, ſort une ſource capable de » faire tourner un moulin. On appelle ce ſofa, *le ſofa de* » *Schebdiz.* On y a ſculpté les figures de Khoſrou & de » Schirin, de Rouſtam, d'Esfendiar & autres, avec tant » d'art & de vérité, qu'on y voit juſqu'aux clous des bottes, » & juſqu'aux fils de l'étoffe de ſoie qui ſert de houſſe au » cheval ».

Il réſulte de ces différens textes, auxquels j'ai cru inutile de joindre ceux de la géographie Turque de Hadji-khalfa, parce qu'il a le plus ſouvent copié l'auteur du Nozhat-alcoloub, que la ville de Kirmanſchah doit ſa première exiſtence à un prince Saſſanide; que pluſieurs autres rois de la même dynaſtie ont ſucceſſivement contribué à l'agrandiſſement ou à l'embelliſſement de cette ville & de ſes environs, & qu'ils ont fait faire des travaux pour recueillir & conſerver les eaux des ſources qui ſortent du mont Bi-ſutoun, & qui font l'agrément de ce canton. L'hiſtoire des Saſſanides nous apprend que

les princes de cette dynaſtie ont fondé ou rétabli un grand nombre de villes, fait ouvrir des canaux, fait conſtruire des ponts, & entrepris pluſieurs ouvrages, auſſi propres à immortaliſer leur nom qu'à faire fleurir leurs états. On peut conſulter à ce ſujet l'extrait que j'ai donné de l'ouvrage de Nikbi ben-Maſſoud, dans le ſecond volume des Notices & extraits des Manuſcrits du roi. On y verra preſque à chaque règne, de nouvelles villes conſtruites, ou d'anciennes rétablies.

Suivant le géographe Perſan que j'ai cité, la ville de Kirmanſchah doit ſon origine à Bahram, fils de Sapor, c'eſt-à-dire, à Vararane IV. Je remarque dans Nikbi & dans pluſieurs autres hiſtoriens, une circonſtance qui vient à l'appui de ce fait. Nikbi rapporte que Bahram, fils de Sapor, fut ſurnommé Kirmanſchah, parce que du vivant de ſon père il avoit eu le gouvernement de la province de Kirman (29). Dans la chronique Syriaque de Grégoire Bar-hebræus, ce prince eſt ſurnommé *Ghermanſchah* (30). Moyſe de Chorène, dans ſon hiſtoire d'Arménie (31), dit auſſi : à Artaſir ſuccéda Vram, nommé auſſi *Kerman.* Enfin, Agathias, dont l'autorité eſt ici d'un grand poids, dit que ce Varane fut ſurnommé *Kermaſaa*, du nom d'une nation appelée *Kerma*, que ſon père avoit ſoumiſe à l'empire des Perſes (32).

(29) Notices & extraits des Manuſcrits du roi, *tom. II, pag. 334.*

(30) Bar-hebræi Chron. Syr. text. Syr. *pag. 72;* verſ. lat. *pag. 69.*

(31) Moſ. Chor. hiſt. Arm. *pag. 296.*

(32) . . . Οὐαραράνης... ὃς δὴ καὶ Κερμασαὰ ὠνομάζετο· τῶν δὲ τοιούτων ἐπικλήσεων ἡ αἰτία ἤδη μοι εἴρηται· καὶ γὰρ Κέρμα ἔθνους τύχον ἢ χώρας ὑπῆρχεν ἐπωνυμία· ταύτης δὲ τῷ πατρὶ τοῦ Οὐαραράνου δεδουλωμένης, εἰκότως ὁ παῖς τὴν ἐπωνυμίαν ἐκτήσατο, &c. Agath. *ed. reg. pag. 136.*

Ainſi le nom même de Kirmanſchah que porte cette ville, rappelle celui du prince auquel elle doit ſon origine, & confirme l'opinion qui attribue ſa fondation à Bahram, fils de Sapor.

Si, comme ces témoignages l'établiſſent, la ville de Kirmanſchah a été fondée par un prince Saſſanide, ſi pluſieurs des ſucceſſeurs de ce prince, Cobad, fils de Firouz, Nouſchirvan, fils de Cobad, & Khoſrou Parviz, fils de Nouſchirvan, ont honoré cette ville de leur préſence, & fait faire dans la campagne qui la ſépare du mont Bi-ſutoun, des canaux & des jardins de plaiſance, n'a-t-on pas raiſon de ſoupçonner que les monumens qui font l'ornement de cette montagne, ſont auſſi des ouvrages de ces puiſſans ſouverains? On eſt, ce me ſemble, d'autant plus fondé à le croire, qu'il y a un rapport aſſez ſenſible entre les ſujets de pluſieurs de ces bas-reliefs, & les ouvrages faits par ces princes dans la campagne de Kirmanſchah. Qu'il me ſoit permis d'indiquer quelques rapprochemens qui juſtifient cette aſſertion.

La partie de la montagne où eſt pratiquée la plus grande des deux arcades décrites par Otter & par M. l'abbé de Beauchamps, eſt nommée dans le pays *Taki-boſtan*, ce qui ſignifie en langue Turque *la montagne du jardin*, ou ſuivant la ſignification priſe de la langue Arabe, *la voûte du jardin*. Et en effet, l'auteur du Nozhat-alcoloub nous apprend que Khoſrou Parviz fit faire dans la campagne, près de Kirmanſchah, un jardin de deux paraſanges en longueur & en largeur.

Suivant le même auteur, Parviz avoit laiſſé une grande partie de ce jardin en prairie, & il y avoit renfermé des animaux de toutes ſortes, afin qu'ils s'y multipliaſſent. Or

les bas-reliefs dont ſont chargés les murs de cette même voûte, offrent une multitude d'animaux différens, des ſangliers, des cerfs, des chevaux, des éléphans, des chameaux, & des bergers avec leurs troupeaux.

D'autres parties de ces bas-reliefs ſemblent faire alluſion aux travaux faits par les princes Saſſanides, pour l'écoulement & la conſervation des eaux qui ſortent de la montagne. Ainſi dans les trois figures qui ſont portées ſur la corniche de la grande arcade, l'une, qui eſt une figure de femme, verſe un vaſe plein d'eau; l'autre, qui ſemble être celle d'un roi, offre à la troiſième une coupe de laquelle il paroît auſſi ſortir de l'eau. Dans les ornemens de cette même arcade, on voit quatre barques qui portent des bandes de muſiciens & de chaſſeurs. Dans un autre monument décrit auſſi par M. l'abbé de Beauchamps, qui eſt ſculpté ſur le rocher, au-deſſus de la principale ſource, on voit encore une urne d'eau entre les mains d'une des figures.

Pluſieurs traits ſemblent auſſi avoir rapport aux amours de Khoſrou & de Schirin, & confirmer à cet égard la tradition du pays. Une des trois figures de la grande arcade, a paru au Père Emmanuel celle d'une reine dans ſa parure. Otter & M. de Beauchamps s'accordent à y reconnoître une figure de femme. Ailleurs, une figure de femme nue & dans le bain, fixe les regards d'un autre perſonnage, dont on ne voit que la tête ſculptée ſur le montant du rocher. Edward Ives, qui fait auſſi mention de cette particularité, & qui croit trouver ici l'hiſtoire de David & de Bethſabée, ajoute que cette tête dont les regards ſont attachés ſur la figure de femme dans le bain, eſt une tête couronnée (33).

(33) Voyage from England to India, *pag. 292*,

Le

Le costume des figures pourroit encore être d'une grande utilité pour fixer l'époque de ces monumens, mais aucun voyageur, jusqu'à présent, ne les a dessinées, ou du moins, n'en a publié les dessins. Au défaut de cette autorité, les inscriptions me fourniront un autre témoignage non moins authentique, & c'est à M. l'abbé de Beauchamps que nous sommes redevables de ces précieux monumens.

Les inscriptions copiées par M. de Beauchamps, sont au nombre de deux. Je les ai fait graver *(pl. IX)*, & je les ai rendues en lettres Hébraïques. Elles appartiennent l'une & l'autre, à la plus petite des deux arcades décrites par ce voyageur. « Cette arcade ou salle ne contient, dit-il, que » deux figures de grandeur naturelle, & à demi-relief, qui » occupent le fond du portique, dont la partie supérieure » est taillée en forme de voûte. A côté de ces figures se » trouvent ces deux inscriptions, dont les lignes sont assez » courtes, parce qu'elles commencent au haut du cintre ».

M. l'abbé de Beauchamps ne put copier qu'une partie de l'une des deux inscriptions, la première fois qu'il alla visiter ces monumens. « Je n'ai pas pu, écrivoit-il à M. de Choiseul-» Gouffier, le 4 mai 1787, retirer l'inscription qui est à » gauche, parce que le fond en est noir, & que les lettres » ne ressortent pas bien, quoiqu'elles ayent un pouce de » hauteur. Celles à droite sont plus visibles, & si j'avois pu » m'élever, je les aurois relevées exactement, en grattant » leur profondeur : les dernières lignes étant plus bas & » plus visibles, je les ai mieux saisies ». (Ici se trouvent dans l'original de la lettre, les lignes 2, 3, 4, 5, 6 & 7 de l'inscription *A.*) « De ces lettres, ajoute-t-il, celles » qui forment un trident, celle semblable à notre *s*, & » celle qui tire sur notre *d*, sont très-visibles, de même

» que celles qui ſont parfaitement ſemblables à *2* & *3* de » nos chiffres ».

Dans ſon Journal, à la date du vendredi 18 mai 1787, il rend compte de la ſeconde tentative qu'il fit pour copier ces inſcriptions, & qui eut plus de ſuccès que la première : « Les lettres, dit-il, peuvent avoir un pouce de hauteur, » mais elles ſont difficiles à reconnoître, à cauſe du fond » noirci par l'humidité. La première fois que je les copiai, » je ne réuſſis pas trop bien. J'y retournai une autre fois, » & ayant fait venir d'un village voiſin deux ſolives, je fis » avec les ſangles de nos chevaux, une eſpèce d'échelle, » ſur laquelle grimpa mon domeſtique, à qui je commandai » de gratter les lettres dans leur profondeur avec un couteau. » Voici les inſcriptions telles que j'ai pu les relever ». (C'eſt cette ſeconde copie que j'ai fait graver) « Ces deux » inſcriptions, obſerve M. de Beauchamps, au bas de ſa » copie, ſont aſſez exactes, à quelques lettres près : j'ai fait » monter une perſonne pour faire racler le dedans des » lettres qui ne paroiſſoient pas aſſez bien ».

M. l'abbé de Beauchamps ne m'eut pas plutôt fait voir ces deux inſcriptions, que j'y reconnus les caractères & la langue des inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam, & des médailles des Saſſanides. Le texte cependant offroit quelques difficultés. Pluſieurs lettres effacées à la fin des lignes, ne peuvent être rétablies que par conjecture; quelques autres, omiſes ou tranſpoſées, ce qui eſt preſque inévitable dans une copie priſe à la hâte, avec toutes ſortes de difficultés, & par une perſonne qui n'entend point ce qu'elle copie, néceſſitent encore des reſtitutions. Bien loin d'en être ſurpris, on doit plutôt s'étonner que la copie de M. l'abbé de Beauchamps ne préſente pas un plus grand nombre de difficultés. Je vais

Inscriptions de KERMANSCHAH

B

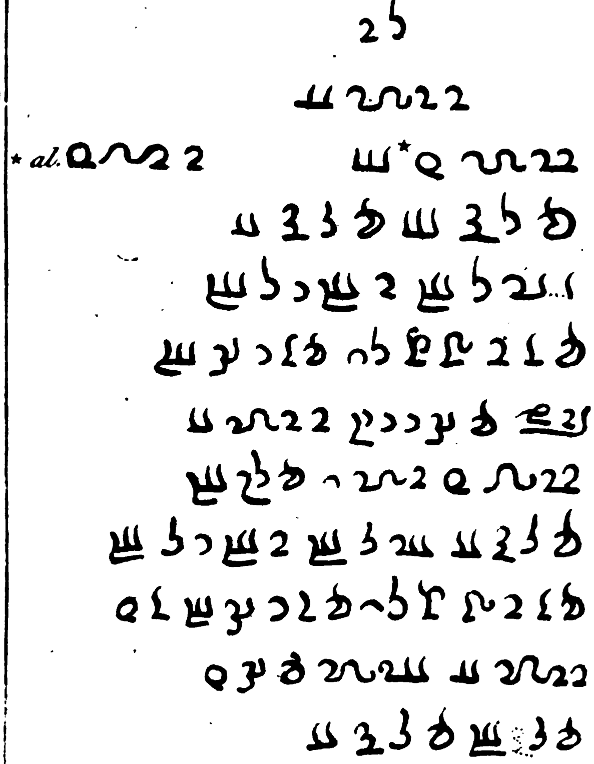

..לו..

A

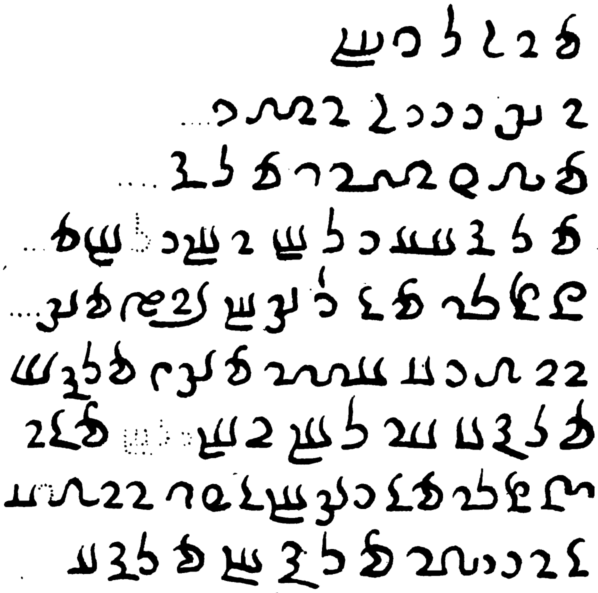

מון לו אן
מזדיסן ווחיא
שחפוחרי מלכאן
מלכא אילאן ואנילאן מנו
בתלי מן יזדאן בומן מזדיסן
ווחיא אוחרמזדי מלכאן
מלכא אילאן ואנילאן מנו
בתלי מן יזדאן נפי ווחיא
נרסחי מלכאן מלכא

ווחיא
ורחר אן
מלכאן מלכא
אילאן ואנילאן
מנוגתלי מן יזדאן
בומן מזדיסן ווחיא
שחפוחרי מלכאן
מלכא אילאן ואנילאן
מנוגתלי מן יזדאן נפי
ווחיא אוחרמזדי
מלכאן מלכא

Poisson sc. 1791.

expliquer ces deux inſcriptions ligne par ligne, & je rendrai compte des corrections que je crois devoir adopter. Je commence par l'inſcription *A*, & voici de quelle manière je la traduis.

« Celui dont voici la figure eſt l'adorateur d'Ormuſd,
» l'excellent Sapor, roi des rois d'Iran & d'Aniran, germe
» céleſte de la race des dieux, fils de l'adorateur d'Ormuſd,
» de l'excellent Hormuz, roi des rois d'Iran & d'Aniran,
» germe céleſte de la race des dieux, petit-fils de l'excellent
» Narsès, roi des rois ».

La première ligne, eſt compoſée des mots *mavan lou an*, מון לו אן *Ille cujus figura hæc*. *Mavan* eſt un mot Pehlvi, qui ſignifie la même choſe que *man* en arabe, & répond aux mots Perſans *an kih*. *Lou* eſt ici pour *rou*, mot Pehlvi & Parſi, qui ſignifie *vultus, facies* (34). Enfin, *an* eſt le pronom démonſtratif, qui eſt uſité en pehlvi comme en parſi.

J'ai dit que le mot *lou* eſt ici pour *rou*, & je crois que l'on en demeurera convaincu, lorſque l'on obſervera que dans cette inſcription comme dans la ſuivante, on lit conſtamment *Ilan* & *Anilan*, au lieu d'*Iran* & d'*Aniran*. On eſt fondé à croire que dans les anciennes langues de la Perſe, le ſon de l'*l* & de l'*r* ſe confondoit fréquemment. Dans la langue Zende, l'*l* ne ſe trouve que dans des mots qui paroiſſent étrangers à cette langue. Dans la plupart des manuſcrits Pehlvis, il n'y a qu'une ſeule figure pour exprimer ces deux lettres : M. Anquetil en fait la remarque (35), & on peut s'en convaincre en jetant les

(34) Il paroît ici y avoir *li*, mais je crois qu'il faut lire *lou*, comme dans l'inſcription *B*, rétabliſſant une partie du bas de la lettre.

(35) Zend-aveſta, *tom. II, pag. 416.* Mém. de l'Acad. des inſcript. *tom. XXXI, pag. 399.* Ibid. *pag. 401.*

yeux ſur la planche qu'il a fait graver, & qui contient le commencement du Boundéheſch Pehlvi (36). On n'y apercevra aucune différence entre la figure de l'*l*, dans les mots *aſl*, *djamlelouned*, *la*, *aſlé*, *baleſt*, & la figure de l'*r*, dans ceux-ci : *dadar*, *arveſp-agaſcha*, *ſchafireh*, *roſchaneh*, *roſchan*, *tarikh*, *roteman*, *kenar*, &c.

Il n'en eſt pas de même dans nos inſcriptions : on retrouve la figure de l'*r* dans les noms propres de Sapor, d'Hormuz, de Narsès, &c. On ne peut donc pas ſuppoſer que dans ce genre d'écriture, cette lettre n'eût point une figure différente de celle de la lettre *l*. Il eſt plus naturel de penſer que dans le dialecte que l'on parloit dans le canton de Kirmanſchah, ou à la cour du prince qui a fait graver ces inſcriptions, le ſon de l'*l* prenoit ſouvent la place de celui de l'*r*, & que ce dernier en étoit preſque banni, excepté peut-être dans les noms propres d'hommes, & ſur-tout dans ceux des ſouverains, dont la prononciation ou plutôt l'orthographe étoit la même par tout l'empire.

La ſeconde ligne contient les mots *mazdieſn vohia* מזדיסן ווחיא *Ormuſdi cultor, optimus.* Au lieu de la figure du *mem* qui doit commencer le mot *mazdieſn*, on trouve une figure qui eſt commune au *vav* & au *reſch*, & qui, quand elle eſt double, vaut un *ſchin.* Cette figure eſt ici abſolument déplacée, & au contraire, la troiſième ligne commence par un *mem*, au lieu qu'elle devroit commencer par un *ſchin.* Je penſe donc qu'il y a ici, ſoit ſur le monument lui-même, ſoit ſur la copie, une tranſpoſition, que le *mem* doit être rapporté du commencement de la troiſième ligne au commencement de la ſeconde, & que cette figure qui me paroît être la

(36) Zend-av. *tom. II, pag. 341 & pl. VII.*

moitié d'un *ſchin*, dont l'autre partie eſt omiſe ou effacée, doit être placée au commencement de la troiſième ligne, pour y former le nom de Sapor.

Cette reſtitution me paroît d'autant plus certaine que le mot *mazdïeſn*, adorateur d'Ormuſd, forme toujours le premier titre des princes Saſſanides, tant ſur leurs médailles que dans les inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam. On le trouve auſſi pluſieurs fois dans les inſcriptions même dont je m'occupe en ce moment. Elle rétablit encore à la troiſième ligne le nom de Sapor, nom que l'on doit effectivement y trouver, puiſque le prince dont il s'agit ici eſt déſigné par les qualités de fils d'Hormuz, & de petit-fils de Narsès, & que ces qualités ne peuvent convenir qu'à Sapor II.

Après le mot *mazdïeſn*, je lis *vohia* : comme ce mot ſe trouve trois fois dans chacune des deux inſcriptions, je rétablis ici ſans héſiter l'*aleph* final qui eſt effacé. Ce mot que l'on peut lire *vohoua* dans l'inſcription *B*, eſt certainement le Zend *vohou, pur, excellent* (37), ſynonyme de *vengh*, qui, comme je l'ai remarqué ailleurs (38), a produit dans le pehlvi & le parſi les mots *veh* & *beh*, qui ſignifient la même choſe. Ainſi le nom d'un des principaux izeds, ou bons génies, qui eſt compoſé en zend des deux mots *vohou meno*, ou *vohou menengho*, ſe prononce en pehlvi *Vehouman* ou *Vehman*, & en parſi *Behman* (39).

Le mot *vohia* ou *vohoua*, occupe ici entre le titre d'adorateur d'Ormuſd & le nom propre du prince, la même

(37) Zend-av. *tom. II, pag. 460, l. antep.*

(38) *Vide ſuprà* pag. *77.*

(39) Zend-av. *tom. I.er 2.e part. pag. 81, not. [6] ; tom. II, pag. 308, lig. 32. ibid. pag. 523, lig. 21 ; pag. 525, lig. 10.* Mém. de l'Acad. des inſcript. *tom. XXXIV, pag. 407.*

place que tient dans les inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam, & ſur les médailles des Saſſanides, le mot *beh*, qui, comme je viens de le dire, a la même ſignification. J'ai accumulé ailleurs (40) un aſſez grand nombre d'autorités pour prouver que l'épithète d'*excellent* étoit en quelque ſorte conſacrée à la religion de Zoroaſtre & aux diſciples de ce légiſlateur; & j'ai trouvé une preuve très-forte, que les princes Saſſanides joignoient cette épithète à leurs autres titres, dans deux lettres d'Ardeſchir II, & une autre de Sapor II, rapportées par l'hiſtorien d'Arménie, Moyſe de Chorène (41). Tout ce que j'ai dit à ce ſujet trouve ici ſon application, & je ne me permettrai point de le répéter.

On pourroit m'objecter que le mot Zend qui ſignifie excellent eſt *vohou*, & que je lis ici *vohia*. A cela j'obſerve, 1.° que l'addition d'un *aleph* à la fin de ce mot, peut appartenir à un dialecte particulier, que même, on pourroit ſuppoſer que cet *aleph* étoit ſourd, & ne ſe prononçoit point après une autre voyelle : 2.° que quoique le mot *vohou* ſoit terminé en zend par un *vav*, cependant toutes les fois que ce mot eſt écrit dans les livres des Parſes en caractères Perſans, il ſe termine par un *iod* (42) : 3.° que dans l'inſcription *B*, on peut lire auſſi-bien *vohoua* que *vohia*.

La troiſième ligne contient les mots : *Schahpouhri malcan*, שחפוחרי מלכאן, c'eſt-à-dire, *Sapores regum*. Au lieu du *ſchin* qui doit commencer le nom de Sapor, il y a ici un *mem*. J'ai déjà dit que ce *mem* me paroît appartenir au commencement de la ſeconde ligne, & qu'il faut y ſubſtituer un *ſchin*. Quant

(40) *Vide ſuprà*, pag. 77 & ſuiv.

(41) *Vide ſuprà*, pag. 81 & ſuiv.

(42) Les mots *eſchem vohou*, qui ſont le commencement d'une prière que les Parſes répètent ſouvent dans leur liturgie, ſont ainſi écrits en perſan אשם והי

au mot *malcan*, les deux dernières lettres *an* ſont effacées ; il ne peut y avoir aucune difficulté à les reſtituer d'après l'autorité de cinq autres endroits de ces mêmes inſcriptions, des médailles des Saſſanides & des inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam.

Dans la quatrième ligne on lit : *malca Ilan ve Anilan mi...*, מלכא אילאן ואנילאן מ . . , c'eſt-à-dire, *rex Iraniæ & Aniraniæ.* On voit encore ici le *lamed* au lieu du *reſch* dans le mot *Iran*, qui, comme l'on ſait, eſt le nom de l'empire de Perſe. Dans le mot *Aniran*, j'ai rétabli le *reſch*, ou plutôt le *lamed*, qui manque dans la copie de M. l'abbé de Beauchamps. Cette reſtitution eſt autoriſée par les inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam, par les médailles des Saſſanides, & par deux endroits de l'inſcription *B*, où on lit le mot *Anilan* en entier. Il y a plus ; ſur la première copie de l'inſcription *A*, priſe par M. de Beauchamps lorſqu'il alla viſiter pour la première fois les monumens de Bi-ſutoun, on trouve ici le *lamed*, omis dans la ſeconde copie, à l'exception cependant de la partie ſupérieure de cette lettre. Je ne dis rien du ſens du mot *Aniran* : j'ai fait voir ailleurs qu'il ſignifie, par oppoſition au mot *Iran*, tout ce qui n'eſt pas compris ſous ce nom.

La dernière lettre de cette ligne, qui eſt un *mem*, eſt le commencement du mot *minotchetri*, dont les deux dernières ſyllabes *tchetri*, ſe trouvent à la ligne ſuivante. Il faut donc rétablir ici après le *mem*, les lettres *noun* & *vav*, formant la ſyllabe *no*, qui ſont effacées. J'ai indiqué cette reſtitution dans l'inſcription rendue en lettres Hébraïques.

La cinquième ligne renferme ces mots : *tchetli men iezdan boman mazd*... גחלי מן יזדאן בומן מזד..., c'eſt-à-dire, *germen cæleſte ex diis, filius Ormuſdi cultoris : tchetli* eſt encore ici pour *tchetri* ; c'eſt le reſte du mot compoſé *minotchetri*, dont la

première partie termine la ligne quatrième, & qui signifie *germe céleste*. Le dernier mot de cette cinquième ligne, est effacé en partie; il faut lire *mazdiesn*. Ici commencent les titres du prince père de Sapor, & le premier de ces titres doit être celui d'adorateur d'Ormusd. J'ai rétabli le mot entier dans l'inscription en caractères Hébreux.

On voit bien que je ne m'arrête point ici à justifier la signification que je donne à chaque mot, parce que je l'ai fait dans mes précédens Mémoires sur les inscriptions de Nakschi-Roustam, & sur les médailles des Sassanides. J'ajouterai seulement une observation sur le mot *minotchetr*. J'ai déjà remarqué que ce mot est le même que *Minotchehr*, nom propre célèbre dans l'histoire ancienne de Perse, & qu'ont porté dans des siècles moins éloignés, des princes de la dynastie des Dilémites (43). J'ajoute que dans Moyse de Chorène, on trouve quelques personnages du même nom. Dans la version latine, il est rendu par *Manazir*, mais dans le texte, on lit *Manadzehr* (44). Ce nom est certainement le même que l'on trouve écrit Μανισάρος dans Dion, & MINNICAP dans la légende Grecque de cette médaille célèbre, qui fait le sujet de plusieurs savantes dissertations du Père Corsini & du Père Frœlich, & que M. l'abbé Barthelemy a acquise pour le Cabinet du roi (46). Cet académicien célèbre en a aussi parlé dans un de ses Mémoires, imprimé dans le tome XXXII.e du recueil de l'Académie (46),

(43) *Vide suprà*, pag. 93.

(44) Mos. Chor. hist. Arm. *pag. 237, &c.*

(45) Je suppose ici que cette médaille porte effectivement le mot MINNICAP, comme lisoit le P. Corsini. Le P. Frœlich au lieu de ce nom y lit AΔINNIΓAO.

(46) Mém. de l'Acad. des inscript. *tom. XXXII, pag. 671, Ibid. pag. 682.*

Enfin

Enfin, je crois que le nom de *Minotchehr* a produit le Μνασχιρὴς de Lucien, le *Monefes* ou *Monnefes* des hiſtoriens Romains, & le Μανισάρος de Dion. Revenons à la ſuite de notre inſcription.

Dans la ſixième ligne on lit *vohia Aouhrmazdi malcan* וחיא אוהרמזדי מלכאן, c'eſt-à-dire, *optimi Hormizdæ, regum.* La manière dont le nom propre Hormuz eſt écrit, mérite d'être remarquée. Dans le zend, ce nom, qui eſt le même que celui du premier des génies bienfaiſans, s'écrit *Ahoromazdao* (47). Il eſt écrit de même ici & dans l'inſcription *B*, ſi ce n'eſt que le *heth*, au lieu d'être entre l'*aleph* & le *vav*, eſt placé après cette dernière lettre, comme dans le nom de *Sapor.* Après le *daleth*, il y a encore une lettre dont la valeur me paroît peu certaine. Je crois néanmoins que c'eſt un *iod*, dont la figure eſt mal rendue.

La ſeptième ligne offre ces mots : *malca Ilan ve-Anilan mino* מלכא אילאן ואנילאן מנו, ceſt-à-dire, *regis Iraniæ & Aniraniæ, cæleſtis.* Dans le mot *Anilan*, il manque les quatre dernières lettres, dont j'ai indiqué la reſtitution par des figures pointées. Cette omiſſion a ſûrement été occaſionnée par la fréquente répétition de la ſyllabe *an;* elle n'appartient pas au monument, mais ſeulement à la copie de M. l'abbé de Beauchamps. Ce qui confirme ce que j'avance, c'eſt que ſur la première copie faite par ce voyageur, on lit les quatre dernières lettres *ilan* ילאן ; mais en revanche, il a omis ſur cette première copie les trois premières lettres *ve-An* ואנ, en ſorte qu'on y lit *malca Ilan . . . . ilan.* Ces deux copies ſe ſuppléent l'une l'autre, & donnent la vraie leçon, *malca Ilan ve-Anilan.*

(47) Ou *Ehoro-mazdao ;* la première lettre eſt toujours un aleph. (Zend-av. *tom. II, pag. 435.* Ibid. *tom. I.er 2.e part. pag. 8a, note [8].*)

On lit dans la huitième ligne, *tchetli men ieʒdan népi volhia* גחלי מן יזדאן נפי ווחיא, c'eſt-à-dire, *germinis ex diis, nepos optimi.* Il ne faut pas oublier que le mot *tchetli, germinis*, dépend du mot *mino, cœleſtis*, qui finit la ligne précédente. Le mot *népi* ſe trouve auſſi dans une des inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam (48).

La neuvième & dernière ligne de l'inſcription, ne contient que les mots *Narſehi malcan malca* נרסחי מלכאן מלכא, c'eſt-à-dire, *Narſetis regum regis.* Le nom propre qu'on lit ici, eſt certainement celui de Narsès. Les hiſtoriens Syriens, Arabes & Perſans, écrivent *Narſi;* mais je ne ſuis point ſurpris de trouver ici une aſpiration, elle appartient originairement à l'orthographe de ce nom. Le nom de Narsès vient, à ce que je penſe, du zend *Neerioſenghe*, nom propre d'un ized, que portent encore aujourd'hui pluſieurs Parſes (49). La première partie de ce nom, *neerio*, ſignifie *mâle, homme* (50), & a formé en pehlvi & en parſi, le mot *nar* ou *ner*, qui a la même ſignification. Quant à la terminaiſon Zende *ſenghe*, elle a dû produire en pehlvi la ſyllabe *ſeh*, la lettre *ngh* du zend ſe changeant communément en une aſpiration dans le pehlvi. Ainſi, des mots Zends *Enghre-meenioſch*, ſe forme *Ahriman*, nom du premier des mauvais génies (51); de *dengh*, village (52), ſe forme *deh;* de *venghre*, printemps (53),

(48) *Vide ſuprà*, pag. 103.

(49) Voyez la table des matières du Zend-av. au mot *Nérioſeng.*

(50) Zend-av. *tom. I.er 2.e part. pag. 133, note [1].*

(51) Ibid. *tom. I.er 1.re part. pag.* CCCCXCIII ; *tom. I.er 2.e part. pag. 81, note [1].*

(52) Ibid. *tom. II, pag. 443.*

(53) Ibid. *pag. 459.*

vehar & *behar;* de *maonga*, lune (54), *mah.* Une autre preuve que le nom de Narsès se terminoit par une aspiration; c'est que dans l'histoire d'Arménie de Moyse de Chorène, on le trouve écrit ainsi *Nerseh* ou *Nersehi* (55). Je crois que ces deux observations justifient suffisamment mon assertion.

Suivant cette inscription, sur le sens de laquelle il ne peut, ce me semble, rester aucune difficulté sérieuse, la figure près de laquelle elle se trouve gravée, est celle d'un roi de Perse, du nom de Sapor, fils d'Hormuz, & petit-fils de Narsès, tous deux aussi rois de Perse.

Nous connoissons trois rois de Perse de la famille des Sassanides, qui ont porté le nom de Sapor. Le premier, qui tient la seconde place dans la succession des princes Sassanides, est Sapor, fils d'Ardeschir, & petit-fils de Babec. C'est lui qui est nommé dans une des inscriptions de Nakschi-Roustam. Le second, qui est certainement le même dont il est ici question, est celui auquel les historiens Orientaux donnent le surnom de Dhou'lactaf. Il est célèbre dans l'histoire par ses guerres avec les Romains, & par la persécution que les Chrétiens éprouvèrent sous son gouvernement. Le troisième prince du même nom, étoit fils de celui-ci.

J'ai dit que cette inscription s'applique certainement à Sapor II; & en effet, le double caractère de fils d'Hormuz & de petit-fils de Narsès, lui convient parfaitement, & ne convient qu'à lui seul. C'est ce qu'il est facile de prouver, par le témoignage des historiens.

(54) Zend-av. *tom. I.*er *2.*e *part. pag. 209, note [1]; ibid. pag. 83, note [9]; tom. II, pag. 268; note [5].*

(55) Mos. Chor. histor. Arm. *pag. 140; ibid. pag. 222.*

Agathias rapporte que Narsès ayant régné ſept ans & neuf mois, eut pour ſucceſſeur ſon fils Hormizdas, dont le règne fut de la même durée, & qu'à Hormizdas ſuccéda Sapor. Il ne dit pas en termes exprès que Sapor fût fils d'Hormizdas, mais ce qu'il raconte de ſa naiſſance ſupplée à ſon ſilence. « A la mort d'Hormizdas, dit-il, la mère » de Sapor étoit enceinte, & l'ordre de la ſucceſſion appeloit » à la couronne l'enfant qu'elle portoit : les grands du » royaume déſirant connoître ſi la princeſſe mettroit au » monde un enfant mâle, eurent recours aux mages (56) ». Il raconte enſuite les moyens qu'ils employèrent pour s'aſſurer de la confiance que méritoient les prédictions des mages, & il ajoute qu'après avoir reconnu la certitude de leurs annonces, ils les interrogèrent ſur le ſexe de l'enfant qui devoit naître. Les mages ayant déclaré que la princeſſe accoucheroit d'un enfant mâle, ils lui mirent la tiare ſur le ventre, & proclamèrent roi cet enfant qui étoit à peine conçu. Tout ce récit donne aſſez à entendre que la mère de Sapor étoit l'épouſe d'Hormizdas, ou une de ſes femmes qu'il avoit laiſſée enceinte en mourant.

Auſſi c'eſt ce que diſent poſitivement pluſieurs autres hiſtoriens.

Suivant Eutychius, Hormuz, fils de Narsès, commença à régner en Perſe la quatorzième année de l'empire de Galien (57) ; & Sapor, fils poſthume d'Hormuz, lui

(56) Τούτου δὲ (Οὐαραράνου) θᾶττον διαφθαρέντος, Ναρσῆς εὐθὺς τὴν βασιλείαν ἐνιαυτοῖς μὲν ἑπτὰ, μησὶ δὲ πέντε μετῆλθε. Διαδέχεται δὲ τὴν ἀρχὴν Ὁρμισδάτης ὁ παῖς, καὶ κληρονομεῖ τοῦ πατρός...... Σαβὼρ μετὰ τούτους ἐπὶ πλεῖστον ὅσον καὶ μήκιστον χρόνον ἀπώνατο τῆς βασιλείας, τοσούτοις ἔτεσι κρατήσας, ὁπόσοις καὶ διεβίω· ἔτι γὰρ αὐτὸν κυούσης τῆς μητρὸς, ἡ μὲν τοῦ βασιλείου θρόνου διαδοχὴ ἐκάλει πρὸς τὴν ἀρχὴν τὸ τεχθησόμενον, &c. Agath. *ed. reg. pag.* 135.

(57) Eutych. annal. *tom.* I.^er^ *pag.* 395.

ſuccéda en la cinquième année de l'empire d'Aurélius Céſar (58).

Abulfarage dit auſſi que Sapor, fils d'Hormuz, monta ſur le trône de Perſe la deuxième année du règne de Conſtantin, & que ſon règne fut de ſoixante-neuf ans (59). Il avoit dit plus haut qu'Hormuz avoit ſuccédé à Narsès, ſans ajouter, il eſt vrai, qu'il étoit fils de ce prince (60). Mais Grégoire Bar-hébræus, dont la chronique Syriaque diffère aſſez ſouvent du texte Arabe d'Abulfarage, dit expreſſément qu'en la onzième année de Dioclétien, Narsès monta ſur le trône de Perſe, & qu'après un règne de ſept ans, il eut pour ſucceſſeur ſon fils Hormiſdas. Il dit auſſi que Sapor, fils d'Hormiſdas, lui ſuccéda en la ſeconde année du règne de Conſtantin (61).

Beïdhavi, auteur de l'abrégé hiſtorique intitulé *Nézam-altévarikh*, établit auſſi cette filiation : Narsès, fils de Bahram; Hormuz, fils de Narsès; Sapor, fils d'Hormuz (62).

Ce qu'on lit dans le poëme intitulé *Djamaſpi-nameh*, y eſt auſſi conforme. Djamaſp annonçant à Guſtaſp les événemens futurs, lui dit : « Lorſque Narsès, fils de » Bahram, aura régné pendant dix ans, Hormuz, fils de » Narsès, occupera le trône dix autres années; enſuite le » roi Sapor, fils d'Hormuz, règnera pendant l'eſpace de » ſoixante-douze ans (63) ».

(58) Eutych. annal. *tom. I.er pag. 398.*

(59) Abulfar. hiſtor. dynaſt. *tom. I, pag. 134; tom. II, pag. 85.*

(60) Ibid. *tom. I, pag. 132; tom. II, pag. 83.*

(61) Bar-hebræi chron. Syr. text. Syr. *pag. 63 & 64;* verſ. Lat. *pag. 60 & 61.*

(62) Manuſcrits Perſans de la Bibl. du roi, n.os 92 & 117.

(63) *Tchou nuh ſal Narſi Bahram rad*
badih ſal Hormuzd Narſi buwad.

On peut ajouter à ces autorités celles d'Elmacin (64), de Mirkhond (65) & de l'auteur du Lubb-altarikh (66).

Il eſt vrai que dans l'hiſtorien Perſan que j'ai déjà cité, Nikbi ben-Maſſoud, Sapor II eſt appelé *fils de Narsès* (67); mais c'eſt viſiblement une faute : l'hiſtoire que raconte cet auteur du couronnement de Sapor lorſqu'il étoit encore dans le ſein de ſa mère, à la mort d'Hormuz, prouve qu'il ne pouvoit pas être fils de Narsès, mort pluſieurs années auparavant. Il eſt plus que vraiſemblable que l'auteur avoit écrit *Sapor, fils d'Hormuz, fils de Narſès*, & que le copiſte aura omis les mots *fils d'Hormuz*.

Ainſi il réſulte des témoignages de l'hiſtoire, comparés avec notre inſcription, que le prince nommé dans cette inſcription, ne peut être autre que Sapor II.

Bahram, ſurnommé Kirmanſchah, auquel on attribue la fondation de la ville qui porte ce nom, étoit fils du même Sapor II. C'eſt ce que je tâcherai d'établir quand j'aurai donné l'explication de l'inſcription *B*, qui s'applique, je crois, à ce prince, mais dont le texte offre une difficulté aſſez importante.

Voici comment je traduis cette ſeconde inſcription.

« Celui dont voici la figure eſt l'adorateur d'Ormuſd, » l'excellent Varahran, roi des rois d'Iran & d'Aniran,

---

bahaftad o dou ſal Schapour ſchah
buwad pour Hormuzd bar takht ghiah.

Manuſcrit n.° 13, du nombre de ceux dépoſés par M. Anquetil à la Bibl. du roi, *pag. 400, lig. 13 & 14.*

(64) *Voyez* la première partie de l'hiſtoire d'Elmacin, manuſcrit Arabe de la Bibl. du roi, n.° 618.

(65) Manuſcr. Perſ. de la Bibl. du roi, n.° 55.

(66) Büſching's Magazin, für die neue hiſt. und geogr. *tom. XVII, pag. 37.* Manuſcr. Perſ. de la Bibl. du roi, n.os 64, 93 & 94.

(67) Notices & extraits des Manuſcr. du roi, *tom. II, pag. 329.*

» germe céleste de la race des dieux, fils de l'adorateur
» d'Ormusd, de l'excellent Sapor, roi des rois d'Iran &
» d'Aniran, germe céleste de la race des dieux, petit-fils
» de l'excellent Hormuz, roi des rois. »

La première ligne de cette inscription n'offre que deux lettres. M. l'abbé de Beauchamps a eu soin de marquer sur sa copie qu'il y en avoit plusieurs effacées. Ces deux lettres formant le mot *lou*, qui se trouve pareillement dans la première ligne de l'inscription *A*, je suis autorisé à rétablir ici comme dans cette autre inscription, les mots *mavan lou an*, *ille cujus est hæc figura.* Cette restitution est d'autant plus vraisemblable, que ces deux inscriptions sont, selon toutes les apparences, du même temps & de la même main, & que ce style est aussi celui des inscriptions de Nakschi-Roustam: ΤΟΥΤΟ ΤΟ ΠΡΟϹΩΠΟΝ.

Dans la deuxième ligne, on ne lit que le mot *vohia*, *optimi*. La copie de M. de Beauchamps indique encore ici quelques lettres effacées, ce qui me détermine à restituer avant le titre d'*excellent*, celui d'*adorateur d'Ormusd*, qui le précède toujours. Je lis donc ici *mazdiesn vohia*, *Ormusdi cultoris*, *optimi*.

La troisième ligne ne contient que le nom du prince; ce nom me paroît être celui de *Varahran*. J'ai fait voir ailleurs (68) que c'est le vrai nom des princes que les historiens Persans nomment Bahram. Mais ce qui fait ici difficulté, c'est qu'entre le *resch* de la syllabe *ran*, & les deux dernières lettres *an*, on trouve un *pé* qui défigure entièrement ce nom, en sorte qu'on lit ורחרפאן au lieu de ורחראן. La difficulté seroit levée, si on pouvoit supposer que cette lettre se fût glissée ici par erreur dans la copie de M. de

(68) *Vide suprà*, pag. 182.

Beauchamps; & cette ſuppoſition, qui au premier inſtant ſemble haſardée, ne me paroît pas invraiſemblable.

Il y a tout lieu de préſumer que ce voyageur s'eſt aperçu lui-même que dans ſa copie, que j'ai fait très-exactement graver, il avoit mal rendu ce mot. En effet, on voit qu'il l'a tracé de nouveau au haut du papier qui contient cette copie, & dans cette correction, que j'ai fait auſſi graver en marge de l'inſcription, on ne voit plus que quatre lettres, *vav*, *reſch*, *heth*, ce qui fait *varah*, & un *pé* ורחפ. Ce *pé* tient alors la place du *reſch* de la ſyllabe *ran*. Mais je préſume que M. de Beauchamps s'eſt trompé ici, ſoit que le trait fût peu reconnoiſſable, ſoit qu'en grattant le fond des lettres pour les faire reſſortir, on en ait altéré la forme. Il ſuffit, en effet, de ſupprimer une partie de la rondeur inférieure de cette lettre, pour lui rendre la forme d'un *reſch*. Cette conjecture me ſemble d'autant mieux fondée, que la même faute ſe trouve répétée à l'avant-dernière ligne de cette même inſcription.

On verra dans la ſuite de cette diſcuſſion, que les caractères de fils de Sapor & de petit-fils d'Hormuz que cette inſcription donne au prince dont il s'agit ici, ne peuvent convenir qu'à Varahran. Je reprends la ſuite de l'inſcription.

La quatrième ligne contient les mots, *malcan malca*, c'eſt-à-dire, *regum rex*.

Dans la cinquième, on lit *Ilan ve-Anilan*, c'eſt-à-dire, *Iraniæ & Aniraniæ*. Dans le mot *Ilan*, le trait inférieur de l'aleph initial eſt omis ou effacé; je l'ai indiqué par un trait pointé.

La ſixième ligne contient les mots: *minotchetli men iezdan*, c'eſt-à-dire, *germen cæleſte ex diis*. Je n'ai pas beſoin de faire obſerver

obſerver que dans le mot *minotchetli*, ainſi que dans les mots *lou*, *Ilan* & *Anilan*, le *lamed* tient toujours la place du *reſch.*

On lit dans la ſeptième ligne, *boman mazdieſn vohia*, c'eſt-à-dire, *filius Ormuſdi cultoris, optimi.*

Dans la huitième, *Schahpouhri malcan*, c'eſt-à-dire, *Saporis, regum.*

Et dans la neuvième, *malca Ilan ve-Anilan*, c'eſt-à-dire, *regis Iraniæ & Aniraniæ.*

La dixième ligne contient les mots *minotchetli men iezdan népi*, c'eſt-à-dire, *germinis cæleſtis ex diis, nepos.* La dernière lettre du mot *népi*, eſt omiſe ou effacée. Je l'ai indiquée dans l'inſcription rendue en lettres Hébraïques.

Dans la onzième ligne, on lit, *vohia Aouhrmazdi*, c'eſt-à-dire, *optimi Hormizdæ.* Il y a encore ici à la fin du nom d'Hormuz, un *pé*, qui y eſt certainement déplacé: je crois qu'il faut y ſubſtituer un *iod*, ce qui peut ſe faire, comme je l'ai indiqué ailleurs, en ſupprimant une portion de la rondeur inférieure.

Enfin, la dernière ligne contient les mots *malcan malca*, c'eſt-à-dire, *regum regis.* Le *kaf* du mot *malcan*, eſt omis ou effacé; j'en ai indiqué la reſtitution par une lettre pointée, & je l'ai rétabli dans l'inſcription rendue en caractères Hébreux.

J'ai dit que le prince nommé dans la troiſième ligne de l'inſcription *B*, & dont le nom offre une difficulté, étoit *Varahran*, ſurnommé *Kirmanſchah*, & je vais tâcher de démontrer que les caractères qu'offre cette inſcription ne peuvent s'appliquer à aucun autre.

Le prince dont il eſt queſtion dans cette inſcription, quel que ſoit ſon nom, y eſt déſigné par la qualité de fils de Sapor & de petit-fils d'Hormuz. J'ai déjà obſervé ailleurs

que des trois rois du nom de Sapor, que préſente la ſucceſſion des princes Saſſanides, il n'y a que Sapor II auquel puiſſe convenir le caractère de fils d'Hormuz. C'eſt donc de Sapor II qu'il faut entendre cette inſcription; & comme le prince qui ſe trouve nommé à la troiſième ligne, doit être un roi de Perſe, fils du même Sapor, il ne s'agit plus que de chercher quels ſont les enfans de Sapor II qui ont occupé après lui le trône de Perſe.

Sapor II eut pour ſucceſſeur immédiat Ardeſchir II. Suivant Eutychius, Grégoire Bar-hébræus & Moyſe de Chorène, Ardeſchir étoit fils de Sapor (69). Agathias, au contraire (70), Abulfarage (71), & Beïdhavi, auteur du Nézam-altévarikh (72), diſent qu'Ardeſchir étoit frère de Sapor II. Agathias ajoute même que du vivant de Sapor, il partageoit déjà le trône avec lui. L'auteur de la Bibliothèque Orientale obſerve au mot *Saſſanian*, que ſuivant le Tarikh guzideh, Ardeſchir étoit oncle maternel de Sapor II, & ſuivant Tabari, petit-fils d'Hormuz, fils de Narsès. Ailleurs il remarque que la plupart des hiſtoriens Perſans ne comptent point Ardeſchir II dans la ſuite des Saſſanides; &, en effet, il eſt omis par Nikbi ben-Maſſoud (73). L'auteur

(69) Eutych. annal. *tom. I, pag. 472.* Bar-hebræi chron. Syriac. text. Syr. *pag. 70;* verſ. Lat. *pag. 67.* Moſ. Chor. hiſtor. Arm. *pag. 293 & 294.*

(70) *Μετὰ γὰρ Σαβώρην Ἀρταξὴρ ἀδελφὸς ὢν αὐτῷ, ϗ μεταχὼν τῆς βασιλείας, τεττάρων ἐτῶν χρόνον καθ' αὐτὴν ἀπεβίω.* Agath. *pag. 136.*

(71) Hiſtor. dynaſt. *tom. I, pag. 143; tom. II, pag. 90.*

(72) Manuſcrits Perſans de la Bibl. du roi, n.os 92 & 117.

(73) Notices & extraits des Manuſcrits de la Bibl. du roi, *tom. II, pag. 333, note [m].*

du poëme de Djamasp, le nomme à son rang, mais sans indiquer sa filiation (74).

Il paroît d'abord assez difficile de comprendre qu'Ardeschir fût frère de Sapor II, si l'on admet le récit d'Agathias & de la plupart des historiens Orientaux, qui rapportent qu'à l'instant de la mort d'Hormuz, père de Sapor, ce prince ne laissoit aucun enfant mâle; que l'espérance de la famille royale reposoit uniquement sur l'enfant dont la reine étoit alors enceinte, & que les grands du royaume, après avoir consulté les mages sur le sexe de cet enfant, le reconnurent pour roi lorsqu'il étoit encore dans le sein de sa mère. Mais ces difficultés disparoissent si l'on suppose avec l'auteur du Lubb-altarikh, qu'Ardeschir n'étoit que frère utérin de Sapor II (75), ou si l'on s'en tient au récit de Tabari, cité par Mirkhond. Suivant ce récit, Ardeschir étoit fils d'Hormuz, mais il avoit été privé de la succession au trône par la dernière volonté de son père, qui lui avoit préféré l'enfant dont la reine étoit enceinte au moment où il

(74) Manuscrit de M. Anquetil, n.° 13, *pag. 400, lig. 14 & 15.*

Haftad o dou sal Schapour schah
buwad pour Hormuzd bar takht ghiah
yaghi Ardeschir buwad nikikiar
dou schasch sal o sih mah an schahriar.

C'est-à-dire : « Le roi Sapor, fils d'Hormuzd, occupera le trône » soixante-douze ans : après lui, Ardeschir, surnommé Niki-kiar, » c'est-à-dire, le bienfaisant, règnera douze ans & trois mois. »

(75) « Ardeschir, surnommé Nikiou-kiar, étoit frère de Sapor Dhou'lactaf » par sa mère. Le fils de Sapor n'étant encore qu'un enfant à la mort de » son père, on donna la couronne à Ardeschir, pour qu'il la conservât » jusqu'à ce que Sapor, fils de Sapor, fût devenu grand, & à la charge » de la lui remettre à cette époque. » (Büsching's Magazin, *tom. XVII, pag. 38.* Manuscr. Pers. de la Bibl. du roi, n.os 64, 93 & 94.)

mourut (76). Quoi qu'il en soit de ce récit, on voit que Mirkhond, Tabari & l'auteur du Lubb-altarikh, reconnoissent Ardeschir pour fils d'Hormuz & frère de Sapor Dhou'lactaf, & ces autorités réunies à celles d'Agathias, d'Abulfarage & de Beïdhavi, me semblent ne devoir laisser aucun doute à ce sujet. On peut donc regarder comme certain qu'Ardeschir, surnommé le Vertueux, frère de Sapor II, occupa le trône

(76) Voici le passage de Mirkhond. « Ardeschir, fils d'Hormuz, » surnommé le Vertueux, étant monté sur le trône (après la mort de Sapor » Dhou'lactaf), dit ces paroles : Le temps de notre vie & la durée de » notre puissance est dans la main du Très-haut : quant à moi, je ne posséde » la souveraineté que comme à titre de prêt, & seulement jusqu'à ce que » Sapor, fils de Sapor, ait atteint un âge plus avancé. Je ne veux point, » à l'exemple de mon frère, me laisser séduire & entraîner dans une injuste » usurpation, par les attraits du pouvoir souverain. Ardeschir, après avoir » exercé les fonctions de la royauté pendant quatre ans, remit les rênes » du gouvernement entre les mains de son neveu. Le récit de Tabari est » différent de celui-ci, & est même contraire à ce que nous avons raconté » à l'article du règne de Sapor. Suivant cet auteur, Sapor en mourant laissa » deux fils encore enfans; de ces deux princes, l'un portoit le même nom » que son père. » (Il paroît y avoir ici une lacune que je crois devoir remplir ainsi : *l'autre se nommoit Bahram.)* « Sapor Dhou'lactaf avoit » aussi un frère nommé Ardeschir. Ardeschir étoit l'aîné de Sapor; mais » Hormuz, père de Sapor, n'aimoit point Ardeschir, & n'avoit pas d'inclination » pour lui : en conséquence, au moment de sa mort, il enjoignit aux » grands du royaume de déférer la couronne à l'enfant qui devoit venir » au monde après son décès. Hormuz étant mort, Ardeschir n'avoit » aucune espérance d'être reconnu roi par les peuples de la Perse. Les » grands du royaume, fidèles aux ordres de son père, attendirent la naissance » de Sapor, & le déclarèrent roi au préjudice d'Ardeschir. Après la mort » de Sapor, Ardeschir étant monté sur le trône, fit mettre à mort les » enfans de quelques-uns des grands de l'empire. Cette conduite fut cause » que les autres seigneurs Persans se réunirent pour le détrôner, & mirent » à sa place Sapor, fils de Sapor Dhou'lactaf. Le récit d'Ebn-Athir est » conforme à celui de Tabari. » (Manuscrit Persan de la Bibliothèque du roi, n.° 55.)

après lui, à cauſe de la grande jeuneſſe de Sapor III ſon neveu.

Le règne d'Ardeſchir fut de douze ans ſuivant quelques hiſtoriens, & ſuivant d'autres, de quatre ſeulement. Il eut pour ſucceſſeur Sapor III, fils de Sapor II.

Agathias (77) & Grégoire Bar-hébræus (78), le diſent fils d'Ardeſchir, mais le plus grand nombre des hiſtoriens, Eutychius (79), Nikbi ben-Maſſoud (80), le mobed Behram Sapour, cité par M. Anquetil (81), Mirkhond, & Tabari cité par Mirkhond, Beïdhavi, l'auteur du Lubb-altarikh (82), & celui du poëme de Djamaſp, le nomment Sapor, fils de Sapor. On peut donc, ce me ſemble, regarder comme certain, que Sapor III étoit fils de Sapor II. Moyſe de Chorène ne fait point mention de ce prince, & les hiſtoriens s'accordent à ne lui donner que quelques années de règne.

Le ſucceſſeur de Sapor III fut Bahram ou Varahran, ſurnommé Kirmanſchah. Moyſe de Chorène ne dit point de qui il étoit fils, non plus que Grégoire Bar-hébræus.

---

(77) Ὁ δὲ υἱὸς ὁ τούτου (Ἀρταξήρου), Σαβὼρ δὲ καὶ αὐτὸς ἐπεκέκλητο, ἐν ἔτεσι πέντε τὸ οἰκεῖον ἠρίθμησε κράτος. Agath. *pag. 136.*

(78) Bar-hebr. chron. Syr. text. Syr. *pag. 71 ;* verſ. Lat. *pag. 69.*

(79) Eutych. annal. *tom. I, pag. 472.*

(80) Notices & extraits des Manuſcr. de la Bibl. du roi, *tom. II, pag. 333.*

(81) Zend-av. *tom. II, pag. 420, note [4].*

(82) « Sapor, dit-il, fils de Sapor Dhou'laſtaf, monta ſur le trône » après ſon oncle. » Dans la traduction Latine inſérée dans le tome XVII du Magaſin de Büſching, on lit (p. 38) *Poſt Saporem patrem regnavit,* mais cette traduction eſt contraire aux trois manuſcrits du roi, n.^{os} 64, 93 & 94.

Agathias lui donne pour père Sapor III (83); Eutychius (84), l'auteur du poëme de Djamasp & le mobed Behram Sapour (85), le nomment fils de Sapor, mais sans indiquer si Sapor, père de Bahram, est le second ou le troisième prince de ce nom. Au contraire, l'auteur du Nézam-altévarikh dit expressément que Bahram étoit fils de Sapor & petit-fils d'Hormuz (86), d'où il résulte qu'il avoit pour père Sapor II & non Sapor III. Mirkhond & l'auteur du Lubb-altarikh le nomment Bahram, fils de Sapor Dhou'lactaf (87). Ces auteurs s'accordent avec notre inscription, & on ne peut leur opposer que le témoignage d'Agathias. Quoiqu'il y ait deux règnes entre celui de Sapor II, & celui de Bahram, il n'en résulte aucune invraisemblance contre la filiation que présentent l'inscription & les écrivains que j'ai cités, ces deux règnes ensemble ne formant qu'un intervalle de dix à onze années. L'auteur Persan du Nozhat-alcoloub, vient encore à l'appui de cette opinion, puisqu'il dit que la ville de Kirmanschah fut fondée par Bahram, fils de Sapor surnommé Dhou'lactaf, c'est-à-dire, de Sapor II, car c'est à lui & non à Sapor III que ce surnom appartient.

---

(83) Ἐν διπλασίοσι δὲ τούτου (Σαβώρου) καὶ πρός γε ἑνὶ ἑτέρω ἐνιαυτῷ, Οὐαραράνης ὁ παῖς, ὃς δὴ καὶ Κερμασαὰ ὠνομάζετο. Agath. *pag. 136.*

(84) Eutych. annal. *tom. I, pag. 536.*

(85) Zend-av. *tom. II, pag. 420, note [4].*

(86) Manuscr. Pers. de la Bibl. du roi, n.os 92 & 117.

(87) « Bahram, fils de Sapor Dhou'lactaf, fut, dit Mirkhond, » surnommé Kirmanschah, parce qu'il avoit eu le gouvernement du » Kirman sous les règnes de son père & de son frère, c'est-à-dire, » de Sapor II & de Sapor III. » (Manuscrit Persan de la Bibliothèque du roi, n.° 55.)

J'ai donc eu raiſon de dire que les caractères de fils de Sapor & de petit-fils d'Hormuz, conviennent à Bahram, ſurnommé Kirmanſchah.

Au reſte, quand on trouveroit encore quelque difficulté à lire dans l'inſcription *B* le nom de Bahram ou Varahran, il n'en reſteroit pas moins certain que cette inſcription & la précédente, appartiennent à des princes Saſſanides. Les noms de Sapor, d'Hormuz, & de Narsès, les titres d'excellent & d'adorateur d'Ormuſd, qu'on y lit, leur conformité avec le ſtyle des inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam & des médailles des Saſſanides, tout juſtifie cette aſſertion. Il s'enſuit néceſſairement que le monument duquel dépendent ces inſcriptions, appartient à la même époque, & c'eſt aſſurément un grand préjugé en faveur de la tradition du pays, qui attribue les autres monumens voiſins à des princes de cette même dynaſtie. On peut même croire que celui-ci eſt le plus ancien de tous, & que c'eſt Bahram lui-même, fondateur de Kirmanſchah, qui a conſacré ce monument à la mémoire de ſon règne, & du règne glorieux de ſon père.

La relation du Père Emmanuel de S. Albert, fait mention d'un autre monument où l'on voit ſur une corniche trois figures que les gens du pays appellent les trois Calenders, & au-deſſous une grande inſcription, dont le caractère, dit-il, « tient un peu du grec, mais en une langue que » l'on juge être différente de celles qui ſont actuellement » d'uſage en Aſie (88). »

Je préſume que cette inſcription eſt écrite dans la même langue & le même caractère que les précédentes; & ſi M. l'abbé de Beauchamps retourne dans ce pays, je me flatte de pouvoir en obtenir une copie.

(88) Mém. de l'Acad. des inſcr. *tom. XXVII, Hiſt. pag. 161.*

Il ne me reste plus pour finir ce Mémoire, qu'à ajouter quelques conjectures sur la signification de deux figures qui sont taillées sur le rocher, en dehors de la grande arcade, & qui ont été différemment décrites par les voyageurs.

« Au dehors de la voûte, dit le Père de S. Albert, le » rocher est taillé en escarpement, & poli jusqu'à la hauteur » de plus de trente pieds : on y voit deux renommées en » bas relief, & une espèce de couronne à l'entrée (89). »

« Il y a, dit Otter, sur le cintre de la plus grande arcade, » deux anges qui ont chacun un cercle à la main, & au » milieu d'eux, un croissant (90). »

M. l'abbé de Beauchamps en donne une description un peu plus détaillée. « J'y ai vu, dit-il, en parlant des monumens » de Bi-futoun, une chose qui m'embarrasse : ce sont deux » anges, de grandeur colossale, sur le frontispice de la grande » salle, & couchés sur la circonférence. Ils sont bien certai- » nement représentés avec des ailes & avec des mamelles, » qui paroissent sous leurs habits. Ils tiennent à la main un » anneau : le dessus du frontispice est terminé par un croissant » de lune. »

Les ailes de ces figures, & l'anneau qu'elles tiennent à la main, me portent à croire qu'elles ont la même signification qu'une autre figure symbolique que l'on voit en plusieurs endroits des ruines de Persépolis & de Nakschi-Roustam, & que le docteur Hyde a prise pour un emblème de l'ame qui s'élève au ciel.

Voici comment Chardin décrit cette figure symbolique, en expliquant le monument que l'on voit gravé sur la *pl. 50. du tome IX.e* de ses voyages.

(89) Mém. de l'Acad. des inscr. *tom. XXVII, Hist. pag. 161.*
(90) Voy. d'Otter, *tom. I.er pag. 185.*

« Au - dessus

« Au-dessus de ces hommes, dit-il, tout au plus haut,
» il y a une figure mystérieuse qui se voit par-tout cet
» édifice, au haut de chaque représentation, & qui doit
» marquer quelque chose d'important. Cette figure est un
» buste d'homme, entièrement vêtu comme les autres, qui
» tient de la main gauche une espèce de cercle. (Ce buste
» est) passé dans un autre cercle, & enté sur un corps ailé,
» dont il ne paroît que les ailes. Ne seroit-ce point, comme
» dans l'apothéose des Grecs & des Romains, l'ame du héros
» qui s'envole au ciel sur la fumée du sacrifice, ou plutôt
» la métempsycose des Indiens, ou l'ame qui va de corps en
» corps, & qui fait un cercle éternel ? ...... Quelques
» voyageurs ont pris cette figure pour la figure d'un serpent,
» & ils ont dit que ces anciens ignicoles adoroient le feu,
» le soleil & le serpent ; mais cette erreur vient plutôt des
» yeux que de l'esprit. Cette figure est fort petite & fort
» élevée ; la meilleure vue a peine d'en reconnoître les
» traits en la regardant d'en bas. Je m'y trompai de même
» à mon premier voyage, & je pris cette figure pour un
» enfant ailé, attaché à une croix, & entouré d'un serpent;
» mais l'ayant mieux considérée, sept ans après, & toutes
» les fois que j'y ai été depuis, je la reconnus faite
» comme elle est dans la figure, & je la trouvai uniforme
» & toute semblable en tous les endroits de ce monument.
» M. Thévenot, homme fort exact dans les observations,
» l'a représentée presque comme je fais, & n'y a point
» trouvé de serpent (91) »

(91) Voy. de Chardin, *tom. IX, pag. 84, & pl. 62, 63, 64, 67 & 68. Voyez* aussi les voyages de le Brun, en Perse & aux Indes Orientales, *pl. 143, 153, 158 & 167, & pag. 290, col. 2.* Kœmpf. amœn. exot. *pag. 313, 316 & 344.* Voyage de Niebuhr, *tom. II, pl. 29 & 30.*

Les voyageurs dont parle ici Chardin, qui ont cru voir un ſerpent dans cette figure ſymbolique, ſont Herbert & Mandelſlo (92). Hyde leur fait le même reproche (93). Struys, au lieu d'un ſerpent, croyoit y reconnoître un lézard (94). Thévenot en parle comme d'une idole « qui » repréſente un homme ailé, dont le corps eſt paſſé dans un » anneau, & qui eſt aſſis ſur un arc (95). » Pietro della Valle a pris cette figure pour celle du diable (96).

Ce que Herbert & Mandelſlo ont pris pour un ſerpent, Struys pour un lézard, Thévenot pour un arc, ce ſont les deux extrémités de la ceinture dans laquelle eſt paſſé, comme dans un anneau, le corps de la figure ailée, & qui ſe projettent en divergeant au-deſſous de ſes ailes déployées.

A la deſcription de Chardin, je joindrai celle d'un voyageur Anglois, William Francklin, qui a viſité, en 1787, les ruines de Perſépolis : « Outre les figures qui ſe trouvent fréquemment » répétées ſur ces ruines, on en voit, dit ce voyageur, une » fort extraordinaire, & qui eſt, je crois, un emblème de » l'ancienne religion des Perſes. Cette figure repréſente un » homme poſé contre un pilier, qui tient dans ſa main un » petit vaſe ; il a une ceinture qui l'entoure par le milieu du » corps, & dont les deux extrémités ſe projettent à une grande » diſtance au-delà de ſes habits, & reſſemblent fort à des

(92) Relation du voyage de Perſe & des Indes, par Th. Herbert, trad. Franç. *Paris, 1663, in-4.° pag. 241.* Voyage de Mandelſlo, trad. Franç. *pag. 11.*

(93) Hiſtor. rel. vet. Perſ. *pag. 305.*

(94) Voy. de J. Struys, *Amſterdam, 1681, in-4.° pag. 317.*

(95) Voy. de Thévenot, *Amſterdam, 1727, in-12, tom. IV, pag. 508.*

(96) Voy. de Pietro della Valle, trad. Franç. éd. de 1745, *tom. V, pag. 334.*

» ailes : il est vêtu d'habits longs, avec un bonnet en forme » de tour (97). »

William Francklin fait encore mention de cette même figure en d'autres endroits de sa description des ruines de Persépolis & de Nakschi-Roustam (98).

J'ai dit que le docteur Hyde croit voir dans cette figure un symbole de l'ame du roi dont on voit la représentation sur le même monument. M. le comte de Caylus y reconnoît le scarabée Égyptien, symbole de la divinité, représenté avec les ailes déployées (99). L'explication du docteur Hyde auroit plus de vraisemblance, si cette figure ne se trouvoit que sur des tombeaux. On pourroit y voir, avec Chardin, l'emblème de l'ame quittant le corps mortel pour s'élever au ciel. La conjecture de M. le comte de Caylus, a une application plus générale, & ne s'éloigne pas beaucoup de celle que je vais proposer ; mais il me semble que c'est dans la religion des Perses plutôt que dans les antiquités Égyptiennes, qu'il faut chercher l'explication de ce symbole, & voici celle qu'elle m'a fournie.

Suivant la théologie des Parses, les êtres raisonnables, produits par le bon principe, sont intimement liés, tant les génies que les hommes, à une substance spirituelle qui est désignée sous le nom de *férouher :* les animaux terrestres, aquatiques ou volatiles, n'ont ni ame ni férouher : le férouher est distingué de l'intelligence & des autres facultés de l'ame ; il est, suivant M. Anquetil, le principe des sensations. Ces

(97) Observations made on a tour from Bengal to Persia, in the years 1786 - 7, with a short account of the remains of the celebrated palace of Persepolis, &c. *London, 1790, pag. 211.*

(98) Ibid. *pag. 213 & pag. 232.*

(99) Mém. de l'Acad. des inscr. *tom. XXIX, Hist. pag. 133.*

ſubſtances ſpirituelles exiſtoient long-temps avant la création des hommes : elles s'uniſſent à l'homme au moment de ſa naiſſance, & le quittent à l'inſtant de ſa mort ; elles combattent les mauvais génies produits par Ahriman, & ſont la cauſe de la conſervation des êtres. Le férouher, après la mort, demeure uni à l'ame & à l'intelligence, & ſubit l'examen du jugement; s'il a fait le bien, il reçoit l'immortalité pour récompenſe ; s'il a fait le mal, il eſt puni & précipité dans l'enfer (100).

Il ſeroit peut-être difficile de concilier parfaitement tout ce que les Parſes diſent de ces ſubſtances ſpirituelles, & l'on peut croire qu'ils ont ajouté beaucoup de fables à l'idée que Zoroaſtre s'en étoit formée. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt le férouher que je crois reconnoître, tant dans les figures ſymboliques de Perſépolis & de Nakſchi-Rouſtam que j'ai décrites, que dans les deux figures de la grande arcade du mont Bi-ſutoun, priſes par les voyageurs pour des figures d'anges ou de renommées. En leur donnant cette ſignification, je ne les regarde pas comme l'emblème de l'ame ou du férouher de

(100) « Lorſqu'un homme eſt mort, ou qu'il a été tué (c'eſt ce qu'on lit dans le petit traité qui commence par les mots *Eulemaï eſlam*, & qui contient une partie de la doctrine des Parſes), « ce qu'il y a en » lui d'air, s'unit à l'air ; la terre, ſe réunit à la terre, l'eau, à l'eau, » & le feu, au feu : l'ame (revan), l'intelligence (houſch), & le » jugement (bouï), ne ſont tous trois enſemble qu'une ſeule choſe ; » ils s'uniſſent au férouher, & ne ſont avec lui qu'une ſeule choſe. Si » les péchés de cet homme l'emportent ſur ſes bonnes œuvres, ils ſont » ſoumis aux châtimens ; ſi, au contraire, ſes mérites l'emportent ſur » ſes fautes, ils ſont introduits dans le paradis. » (Manuſcrit de M. Anquetil, n.° 13, *pag. 211.*) *Voyez* Zend-aveſta, *tom. I.er 2.e part. Notices, pag. XXXVII ;* Mém. de l'Académie des inſcriptions & belles-lettres, *tom. XXXVII, pag. 622 & ſuiv. Voyez* auſſi la table des matières du Zend-aveſta, au mot *Férouër*, & les textes qui y ſont indiqués.

tel ou tel être en particulier, mais comme une représentation symbolique des férouhers en général, de ces productions d'Ormusd, de ces émanations de la divinité, qui sont occupées sans relâche à combattre Ahriman ou ses productions, & à protéger ceux qui rendent à Ormusd, à toutes ses productions, & sur-tout au feu, le culte qui leur est dû. Suivant les livres des Parses, on doit adresser des prières aux férouhers; ils viennent au sacrifice qui leur est offert; ils secourent l'homme qui leur adresse ses voeux; ils quittent pleins de satisfaction le lieu où on les a invoqués, ils y répandent des bénédictions; ils portent les prières à Ormusd, ils assistent le mortel qui prie avec pureté en présence du feu.

Il n'est pas difficile après cela, de comprendre pourquoi cette figure symbolique accompagne presque tous les monumens de Persépolis, pourquoi on la voit placée au-dessus du prince qui est en présence de l'autel sur lequel brûle le feu sacré, pourquoi elle couronne les décorations des tombeaux.

Cet emblème n'est pas moins bien placé à l'entrée de la grande arcade du mont Bi-sutoun. Car il est bien essentiel de remarquer qu'entre les bienfaits dont, suivant les livres des Parses, l'homme est redevable aux férouhers, ceux qui sont rappelés le plus souvent, c'est qu'ils procurent l'abondance & la conservation des eaux, ainsi que la production & la végétation des arbres. Rien assurément ne convient mieux au lieu dont il est ici question.

La plus grande différence que je remarque entre les figures ailées de Persépolis & celles du mont Bi-sutoun, c'est que les premières sont représentées avec une barbe touffue, & les autres sous des figures de femmes. Ce dernier caractère convient bien aux férouhers, qui dans plusieurs passages des livres des Parses, sont appelés des êtres femelles; mais

on peut ſoupçonner que c'eſt une idée plus moderne, & que c'eſt par cette raiſon qu'on n'a point obſervé ce caractère ſur les monumens de Perſépolis & de Nakſchi-Rouſtam.

L'anneau que ces figures tiennent à la main, eſt commun à celles de Perſépolis & à celles du mont Bi-ſutoun. Quant aux ailes, elles offrent un caractère qui confirme encore ma conjecture. Dans les livres des Parſes, en effet, les férouhers ſont comparés à des oiſeaux.

Je crois encore reconnoître le même emblème ſous une figure plus ſimple. Tantôt, comme ſur pluſieurs monumens de Perſépolis & de Nakſchi-Rouſtam, on ne voit que les deux ailes éployées, & au milieu, la ceinture, dont les deux extrémités ſe prolongent ſous les ailes, mais ſans aucune figure d'homme; tantôt, comme ſur pluſieurs médailles, ce ſymbole n'eſt compoſé que d'un cercle, formé d'une ceinture ou ruban, dont les deux extrémités, en ſortant du point de réunion, s'écartent en divergeant, & forment un angle au-deſſous du cercle: une ligne horizontale, & qui tient ici lieu des ailes déployées, coupe le ruban ou ceinture, à l'endroit où les deux extrémités, après s'être croiſées, commencent à s'écarter. Ce ſymbole ſe voit dans la médaille que j'ai fait graver *pl. VI, n.° 7*, ſur le bonnet du roi, & dans les médailles *n.^{os} 14, 16* & *18* de la *pl. VIII*, ſur la baſe de l'autel. En comparant ce ſymbole ainſi abrégé, avec celui que l'on voit dans Corneille le Brun, *pl. 167*, au-deſſus de la figure qui repréſente un roi, on en ſentira mieux l'identité.

HISTOIRE
DES ROIS DE PERSE,
DE LA DYNASTIE DES SASSANIDES,
Traduite du Perſan de MIRKHOND.

HISTOIRE

HISTOIRE
DES ROIS DE PERSE,
DE LA DYNASTIE DES SASSANIDES,
Traduite du Persan de MIRKHOND.

Quatrième Dynastie des Rois de Perse, connus sous le nom de *Sassanian*.

RÈGNE D'ARDESCHIR BABÉKAN.

ON remarque dans le livre intitulé *Méfatih* (1), que Babékan signifie l'émir Babec. Ardeschir porta le premier le titre de *Schahinschah* (2). Il fut aussi le premier qui fit usage d'une ceinture, & qui s'en ceignit les reins. On dit que le Messie reçut de Dieu sa mission du temps d'Ardeschir, qu'il envoya même un député à ce prince, & qu'Ardeschir fit secrètement profession de la vraie religion.

(1) Cet ouvrage est le même qui est cité ailleurs sous le titre de *Méfatih aloloum.* Hadji-khalfa indique deux ouvrages qui portent ce titre : le premier est un commentaire sur la première surate de l'Alcoran ; le second a pour auteur Mohammed ben-Ahmed ben-Youssouf qui le dédia au prince Samanide Aboulhassan. Hadji-khalfa ne dit point si ce dernier est un ouvrage historique. Si Aboulhassan auquel il est dédié est Aboulhassan Nasser ben-Ahmed, quatrième prince de la dynastie des Samanides, il a dû être composé vers le commencement du quatrième siècle de l'hégire.

(2) C'est-à-dire, roi des rois.

Tous les historiens conviennent qu'Ardeschir Babékan descendoit de Sassan, fils de Bahman, fils d'Esfendiar; mais on raconte de diverses manières les commencemens de ce prince, & l'origine de son élévation. Si nous voulions recueillir & rapporter ici tous ces différens récits, nous nous écarterions du plan que nous nous sommes tracé; nous sommes donc obligés de nous borner à en adopter un seul.

Quelques historiens racontent qu'Ardévan, le dernier prince de la dynastie connue sous le nom de *Molouc tavaïf* (3), avoit coutume de passer l'été à Ispahan, & l'hiver à Ahvaz. Suivant d'autres historiens, Reï étoit le siége de son empire. Il avoit conféré le commandement général de toutes les forces militaires de l'empire de Perse à un de ses principaux émirs, le gouvernement de Daragherd (4) à un

(3) Les Parthes, ou Arsacides.

(4) Daragherd, Darabgherd ou Darabdjerd. « Ce nom, dit le géographe » Persan, étoit donné autrefois à un canton qui porte aujourd'hui celui de » Schabanghiareh. Le nom de Darabgherd vient de Darab, fils de Bahman, » & petit-fils d'Esfendiar, prince de la dynastie des Kéaniens. La plus grande » partie du canton de Darabgherd est, comme je l'ai dit, renfermée dans » celui de Schabanghiareh; mais il y en a une portion qui appartient aujour- » d'hui à la province de Fars *(chap. 12)*.

» Le canton de Schabanghiareh, dit le même écrivain, contient six villes; » il est chaud & fait partie du troisième climat: il confine avec la province » de Fars, le Kirman & le golphe Persique. Du temps des Seldjoukides, » il rendoit au trésor public 200 tomans de ce temps; aujourd'hui, ses » revenus sont de 28 tomans & 6100 dinars...... Darabdjerd, ville » fondée par Darab, fils de Darab, & petit-fils de Bahman, appartient au » troisième climat. Cette ville est ronde comme si on l'avoit tracée au compas: » elle a une citadelle très-forte & un fossé profond; aujourd'hui elle est » ruinée: l'air y est chaud; les grains, les fruits & les dattes y sont d'une très- » bonne qualité. Dans les environs est une montagne où on trouve du sel » de sept couleurs différentes... Il y a dans ce canton une gorge étroite » que l'on appelle *le pas de Zineh*, & en ce lieu est une place bien fortifiée.

officier de son palais, nommé Piri, & la sur-intendance des pyrées au père d'Ardeschir, nommé Babec.

Le gouverneur de la province de Fars ayant ouï dire que Babec avoit un fils qui, dans un âge encore tendre, annonçoit un courage distingué & un esprit supérieur, le fit demander à son père. Babec lui ayant envoyé Ardeschir, il ne tarda pas à reconnoître ses talens & sa bravoure, & il lui ordonna de se rendre à Daragherd, pour aider & assister Piri dans tous les détails du gouvernement. Toutes les fois que quelque circonstance empêchoit Piri de se livrer aux affaires, Ardeschir le suppléoit, & donnoit tous les ordres relatifs au gouvernement de ce département. Peu de temps après Piri étant mort, le gouvernement de Daragherd fut confié à Ardeschir. Chacun lui annonçoit qu'il étoit destiné à régner sur toute la terre; & ces pronostics, joints à un songe dans lequel il vit un ange qui lui adressa ces paroles: « je t'annonce que le distributeur des graces te donnera la royauté sur la terre & sur les hommes qui l'habitent », le déterminèrent à entrer avec une armée dans l'Irak & dans l'Aderbidjan. Lorsqu'il eut soumis ces deux provinces, il écrivit à son père, & lui recommanda de saisir la première occasion favorable pour se défaire de celui qui commandoit dans la province de Fars, au nom & de la part d'Ardévan. Babec exécuta l'ordre de son fils; mais lorsqu'il eut tué le lieutenant d'Ardévan, il mit sur le trône l'aîné de ses fils, nommé Schapour, pour lequel il avoit plus d'affection que pour ses autres enfans. Les frères d'Ardeschir, jaloux de ses

---

» L'air y est très-bon; il y a des eaux de sources & de citernes. Anciennement, les gouverneurs de Darabdjerd résidoient dans cette forteresse. » (*chap. 13*).

ſuccès, embraſsèrent ſans héſiter le parti de Schapour. Babec n'ayant ſurvécu que peu de jours à cet événement, Schapour ſe hâta d'envoyer des couriers à Ardeſchir, pour lui enjoindre de venir le trouver.

Ardeſchir ne jugea pas à propos d'obéir à ces ordres; & Schapour irrité de ſon refus, ſe mit à la tête de ſes troupes, & marcha contre lui. Ardeſchir raſſembla pareillement toutes ſes forces, & s'avança à la rencontre de Schapour. Les deux armées étoient en préſence l'une de l'autre, lorſque les frères de Schapour, ſes proches parens & pluſieurs des officiers en qui il avoit le plus de confiance, ayant formé une conſpiration contre lui, ſe ſaiſirent de ſa perſonne, le lièrent & le livrèrent à Ardeſchir. Ardeſchir ſe rendit ainſi maître d'Eſtakhar. Quelques jours après, il fit, de l'avis de ſon vizir, mettre à mort un grand nombre de ceux qui étoient entrés dans la conſpiration contre Schapour, & il marcha vers le Kirman. Palaſch qui gouvernoit cette province, fit une vigoureuſe réſiſtanee; mais il fut tué, & ſon corps devint la pâture des vers (5). Après avoir ainſi vaincu les rois de pluſieurs provinces, Ardeſchir jeta les fondemens d'une ville.

Ces nouvelles étant parvenues à Ardévan, il écrivit à Ardeſchir une lettre pleine de reproches & de menaces. « Dans peu, lui écrivoit-il, je remporterai ſur toi une victoire » complette: ta tête ſéparée de ton corps ſera placée comme » un trophée dans le temple du feu. La ſouveraineté eſt un » don & un bienfait de Dieu; mais il ne la donne qu'à celui

(5) Il y a ici dans l'original, un jeu de mots, fondé ſur la reſſemblance de *Kirman*, nom de cette province, & du mot *kirman*, qui ſignifie des vers.

» qui s'occupe à faire fleurir les provinces de l'empire, & à » rendre les peuples heureux. Dieu n'est libéral & prodigue » de ses dons, que pour celui dont la bonne conduite procure » le repos & la félicité des humains. »

Ardeschir, sans se mettre aucunement en peine des menaces d'Ardévan, continuoit cependant à étendre ses conquêtes & à soumettre par la force les rois qui lui résistoient. Après un grand nombre de messages de part & d'autre, entre Ardévan & son rival, la plaine d'Hormuzdjan (6) fut choisie pour le lieu où les armes devoient décider cette querelle.

Ardeschir s'étant rendu en ce lieu avant le temps convenu, s'empara du champ de bataille, & fit creuser un fossé autour de son camp. Ardévan s'y rendit de son côté, au jour qui avoit été convenu, avec une armée plus nombreuse que les fourmis & les sauterelles; & les deux armées en étant venues aux mains, Ardévan fut tué au plus fort du combat. Le jour même où Ardeschir remporta la victoire sur Ardévan, on lui donna le titre de Schahinschah.

Ardeschir n'ayant plus rien à craindre de son rival, marcha vers Hamadan; & après la conquête de cette place, il s'avança dans le Djébal & l'Arménie, & soumit un grand nombre de places fortes dans ces provinces. Il entra ensuite par Mossul dans le Sovad, & jeta les fondemens d'une grande ville sur

---

(6) J'ignore dans quelle province est ce lieu. Le géographe Persan (*chap. 14*) parle d'une ville nommée Hormouz ou Hormuz, bâtie par Ardeschir Babékan, à peu de distance de la mer, dans le second climat. Il dit que la crainte des brigands a fait abandonner cette ville, & que l'on en a construit une du même nom dans l'isle de Djéroun (qui depuis, a pris le nom d'Hormuz), & qu'elle n'est éloignée de l'ancienne que d'une parasange. Peut-être la plaine d'Hormuzdjan est-elle le lieu où Ardeschir fit construire la ville d'Hormuz.

le bord du Tigre. Du canton de Sovad il retourna à Eſtakhar. Ayant de nouveau quitté cette ville, il entra dans le Sedjeſtan, paſſa delà dans le Djordjan, & du Djordjan continua ſa marche vers Niſchabour, Mérou, Balkh & le Khovarezm. Après avoir ſoumis toutes ces provinces, il revint dans la province de Fars. Tous les rois s'empreſsèrent à l'envi de lui envoyer des préſens ; ils ceignirent la ceinture de la ſoumiſſion & de la dépendance, ſuſpendirent à leurs oreilles l'anneau de la ſervitude & de l'eſclavage, & jetèrent ſur leurs épaules le harnois de l'obéiſſance ; à l'exception du roi de Bahreïn, qui n'oſa le faire à cauſe de la honte que lui inſpiroit ſa mauvaiſe conduite paſſée. Ardeſchir ſe mit en marche pour entrer dans les états du roi de Bahreïn, & ſon approche jeta une telle épouvante dans le cœur de ce prince, qu'il ſe précipita du haut de ſa citadelle & périt de la ſorte.

Ardeſchir étant enſuite venu à Madaïn, mit, de ſon vivant, la couronne ſur la tête de ſon fils Schapour, & lui abandonna entièrement les rênes du gouvernement.

La durée du règne d'Ardeſchir, depuis la mort d'Ardévan, fut de quatorze ans : il en avoit déjà régné douze avant cet événement.

On le compte au nombre des rois dont l'empire s'eſt étendu ſur toute la terre ; il ſoumit à ſa puiſſance toutes les régions de l'univers, & fonda de grandes villes. On rapporte de lui pluſieurs paroles pleines de ſens, telles que celles-ci : « Il n'y a pas de royauté ſans hommes, point d'hommes ſans » argent, point d'argent ſans population, point de popula- » tion ſans la juſtice ». C'eſt-à-dire : on ne peut conſerver la royauté qu'avec une armée ; on ne peut entretenir une armée ſans argent ; on ne peut ſe procurer de l'argent que

lorsque l'État est florissant, & l'État ne peut être florissant que par la justice & un sage gouvernement (7).

Il disoit aussi : « Un lion dévorant (8) est préférable à un » roi injuste ; mais un roi injuste vaut encore mieux qu'une » guerre de longue durée ». En effet, la voracité & la fureur des animaux féroces & sanguinaires ne produisent que de temps à autre des effets funestes, qui même ne nuisent qu'à quelques animaux, au lieu que les violences d'un souverain injuste & oppresseur font souffrir en un seul instant cent mille hommes : & de même une guerre continuelle & une anarchie générale pèsent également sur les hommes de tous les états ; il ne faut qu'un instant pour qu'elles produisent plus de maux que n'en auroit occasionnés en toute une année un roi injuste.

« Un monarque équitable vaut mieux, disoit-il encore, » qu'une pluie abondante », parce que l'utilité que produit cette pluie est bornée à quelques cantons ; au lieu que les bienfaits d'un roi juste se font sentir au petit comme au grand, au foible comme au puissant, & sont utiles à tous ses sujets.

---

(7) C'est la même phrase qui est exprimée d'abord en arabe, & ensuite traduite en persan. Le mot Arabe *imarat*, & le mot Persan *abadani* qui y répond, renferment les deux choses qui forment la richesse & la force d'un état, une nombreuse population, & une agriculture industrieuse & active. Ces deux choses ne peuvent être séparées, mais je n'ai pas trouvé de mot en notre langue qui rende toute la plénitude des idées exprimées par le terme original. L'activité du commerce & les richesses qu'il procure, celles qui naissent de l'industrie & des arts sont encore comprises dans le mot *imarat*, & dans le mot Persan *abadani*.

(8) Il y a dans l'arabe *hatoum*, qui signifie *brisant*, *déchirant* : dans le persan, ce mot est rendu par *schikesteh*, qui veut dire *brisé* ; mais je pense qu'il faut lire *schikendeh*.

Il diſoit encore : « Le plus mauvais des rois eſt celui que » les gens de bien redoutent, & ſous le gouvernement » duquel les méchans ſont tranquilles & heureux : la royauté » eſt le ſoutien de la religion, & la religion affermit la » royauté ». C'eſt-à-dire, que la religion doit trouver un appui dans le bras des princes & dans leur autorité, & que la puiſſance s'affermit & ſe conſerve par l'accompliſſement exact des loix de la religion. En effet, c'eſt une vérité certaine que la religion & la ſcience ſont l'ornement de l'autorité ſouveraine, & en font la parure & l'éclat; & que réciproquement, la majeſté impoſante du glaive fait la force & la ſplendeur de la religion : la religion & la ſouveraineté, la ſcience & le glaive ſont des enfans jumeaux.

Ardeſchir diſoit encore : « Ne ſoyez point épris des charmes » du monde, car il n'a jamais été fidèle à qui que ce ſoit; » mais ne l'abandonnez pas entièrement, car ce n'eſt que par » lui que l'on peut parvenir à l'éternité ». C'eſt-à-dire : ne vous laiſſez pas ſéduire par les attraits de cette beauté inconſtante & infidelle, de peur que vous ne négligiez entièrement les ſoins de la vie future; mais auſſi ne rompez pas totalement avec elle ; car il n'eſt pas poſſible de ſe procurer ce qui eſt néceſſaire à la vie & de remplir les devoirs de la religion, ſans emprunter d'elle quelques bagatelles.

C'eſt une choſe généralement connue, qu'Ardeſchir eſt diſtingué parmi tous les rois de Perſe, par ſes paroles pleines de ſens & ſes ſentences ſublimes. Entre les ouvrages qu'il compoſa, il y en a un qui porte le titre de Kar-nameh, & qui contient le récit de ſes voyages dans toutes les contrées de l'univers. Il y en a un autre qu'il écrivit pour l'utilité de tous les hommes, & qu'il intitula, *Manière de bien vivre.* Ce livre contient des préceptes ſur le manger & le boire, & ſur

ſur la manière de vivre avec les hommes. Tous les inſtans de la vie d'un homme y ſont tellement diſtribués entre diverſes occupations, qu'il n'y en a aucun où il puiſſe demeurer oiſif; parce que, comme l'on dit d'ordinaire, l'homme qui eſt oiſif s'abandonne à de mauvaiſes penſées, & delà naiſſent une foule de maux.

On dit qu'Ardeſchir pouſſoit la vigilance du gouvernement à un tel point, qu'il avoit établi des inſpecteurs chargés de lui rapporter chaque jour au matin, ce qui s'étoit paſſé le jour précédent dans la ville où étoit le ſiége de ſon empire; de manière que perſonne ne pouvoit ſe préſenter à ſon audience, qu'il ne lui rappelât tout ce qu'il avoit fait ou dit la veille. Il avoit pareillement établi dans chaque partie de ſes États des officiers chargés de l'informer de tout ce qui s'y paſſoit, ſoit que cela fût relatif à des affaires générales ou particulières. Jamais aucun roi n'a été craint de ſes ſujets autant que Ardeſchir.

Il étoit dans l'uſage, toutes les fois qu'il envoyoit un ambaſſadeur en quelqu'endroit, d'en dépêcher un autre par un chemin différent, de manière qu'ils ne puſſent ſe rencontrer. Il comparoit enſuite les rapports que l'un & l'autre lui remettoient : s'ils ſe trouvoient conformes, il agiſſoit en conſéquence. Il peut arriver, diſoit-il, qu'on laiſſe un ambaſſadeur manquer de quelque choſe, & que par une ſuite de ſon mécontentement, il faſſe à celui qui l'a envoyé un rapport contraire à la vérité, qui devienne une occaſion de guerres & de calamités. Un grand roi a dit auſſi que beaucoup d'armées n'ont été défaites, beaucoup de tréſors n'ont été diſſipés, beaucoup d'alliances n'ont été rompues, que par l'infidélité & la perfidie des ambaſſadeurs.

Une des ſentences de ce prince, eſt qu'un roi doit ſe

diſtinguer par quatre qualités, par la nobleſſe & l'élévation de l'ame, par la bonté du caractère, par ſa fermeté à réprimer ceux qui s'élèvent au-deſſus de leur rang, enfin, par une conduite qui ne donne à ceux qui lui obéiſſent aucun ſujet de crainte pour leur vie, leur honneur ou leurs biens; que ces quatre qualités ſont néceſſaires pour le préſerver des maux que cauſe l'ivreſſe de la ſouveraineté. Cette ivreſſe bien plus redoutable par ſes effets, que celle qui eſt produite par le vin, fait oublier à un roi toutes les viciſſitudes & les revers cuiſans de la fortune, en ſorte qu'il fait & dit tout ce qui lui plait, ſans aucune réflexion. Il faut qu'un roi ait un confident, qui dans les momens de la gloire & de la grandeur, lui remette devant les yeux ceux de l'humiliation & de l'abaiſſement; dans les inſtans de la ſécurité & de la joie, lui rappelle ceux de la crainte & de l'anxiété; & dans le temps de la force & de la victoire, lui retrace celui de la foibleſſe & des mauvais ſuccès. Lorſqu'un roi a un ami de ce genre, ſa puiſſance eſt inébranlable, & ſes ſujets jouiſſent d'un état heureux & paiſible.

Règne de Schapour, fils d'Ardeschir.

Les hiſtoriens racontent que lorſqu'Ardeſchir devint maître de l'empire de Perſe, il fit mettre à mort, ſuivant le conſeil de Saſſan ſon aïeul, tous les deſcendans, de l'un & de l'autre ſexe, des princes de la dynaſtie précédente, connue ſous le nom de *Molouc tavaïf.* Suivant le récit de quelques écrivains, le motif qui détermina Ardeſchir à en uſer ainſi, fut la prédiction de quelques aſtrologues, qui lui avoient annoncé que le royaume lui ſeroit ôté, & paſſeroit à un des deſcendans d'Aſchek, fils d'Aſchékan. Après avoir fait exécuter cet ordre cruel, il vit un jour dans l'appartement

de ses femmes une jeune fille aussi fraîche que la lune, aussi belle que le soleil. Il lui demanda qui elle étoit : *Je suis*, répondit-elle, *une des servantes du harem.* Ardeschir lui demanda si elle étoit vierge, & elle lui répondit qu'elle l'étoit encore. Elle plut tellement à ce prince, qu'il lui fit partager son lit. Peu à peu la familiarité qu'ils avoient contractée ensemble parvint à un tel point, qu'elle ne craignit point d'avouer à Ardeschir qu'elle descendoit d'Aschek, fils d'Aschékan. Ardeschir frappé de cet aveu, & affligé de ce qu'il venoit d'apprendre, ordonna à son vizir d'emmener cette jeune esclave, & *que le sein de la terre,* ajouta-t-il, *devienne sa demeure.* Le vizir emmena cette infortunée chez lui ; mais comme il se disposoit à la faire périr, elle lui déclara qu'elle étoit enceinte. Le vizir ayant fait venir des sages-femmes, les consulta sur la vérité de cette allégation, & elles lui répondirent toutes que cette jeune fille étoit véritablement enceinte. Alors ce ministre, homme sage & prudent, fit préparer un logement souterrain pour la demeure de cette fille ; & s'étant lui-même mis hors d'état de pouvoir jamais devenir père, il renferma dans une boîte les marques de sa virilité. Il se rendit ensuite chez le roi ; & après lui avoir annoncé qu'en exécution de ses ordres, il avoit donné *le sein de la terre pour demeure à cette jeune fille,* il le pria de sceller du sceau royal la boîte qu'il lui présentoit, & qui contenoit un dépôt précieux, & de la faire placer dans son trésor. Le roi consentit à la demande du vizir, & celui-ci rassuré par les précautions qu'il venoit de prendre, demeura sans inquiétude sur les suites de sa désobéissance.

Peu de temps après, cette fille accoucha d'un enfant mâle, dont tous les traits sembloient présager le bonheur & la prospérité. Le vizir en ayant été informé, & prenant avec

peine ſur lui de donner un nom à cet enfant, ſans l'aveu du roi ſon père, l'appela *Schapour*, c'eſt-à-dire, fils du roi.

Le vizir cependant attendoit un moment favorable pour inſtruire le roi de tout ce qui s'étoit paſſé. Quelques années après la naiſſance de Schapour, ſe trouvant auprès d'Ardeſchir, & remarquant que ce prince paroiſſoit plongé dans une triſteſſe profonde, il lui demanda quel étoit le ſujet de ſon affliction. « Je réfléchis, lui dit Ardeſchir, qu'après avoir » réduit ſous mon obéiſſance la plus grande partie de l'univers, » je n'ai point de fils à qui je puiſſe laiſſer après moi le gou- » vernement de cet empire, & remettre le ſoin de veiller au » bonheur de mes armées & de mes peuples ». Que le roi ne s'afflige point, dit alors le vizir, il a un fils plein de graces & de talens, qui eſt élevé ſous mes yeux.

Ardeſchir ravi de joie, ayant auſſitôt demandé à ſon vizir de lui expliquer ce ſecret, le miniſtre lui répondit qu'il ne pouvoit lui découvrir ce myſtère qu'il n'eût fait apporter auparavant la boîte ſcellée de ſon ſceau, qui avoit été remiſe par ſon ordre au gardien de ſon tréſor. Ardeſchir fit apporter cette boîte : on en vérifia le ſceau qui fut trouvé entier, & tel qu'il y avoit été appoſé ; & la boîte ayant été ouverte, le roi vit avec la plus grande ſurpriſe ce qu'elle renfermoit. Il demeura étourdi, comme celui qui regarde les tours d'un joueur de gobelets. Le vizir lui dit alors : « Lorſque j'eus reçu » l'ordre du roi, par lequel il me chargeoit de faire mourir » cette jeune fille qui avoit été l'objet de ſes amours, & qui » me fut donné en ces termes : *Que le ſein de la terre devienne* » *ſa demeure*, je lui préparai effectivement une demeure dans » le ſein de la terre, mais de manière à conſerver la précieuſe » ſemence de la tige royale ; je me dépouillai en même temps » de ce que j'avois reçu de la nature, & je remis dans le tréſor

» du roi les marques de mon ſexe, afin d'ôter tout prétexte à » la calomnie. Au moment où cette femme ſe déchargeoit dans » ſa retraite du fruit de ſa fécondité, les aſtrologues obſervoient » par mes ordres l'horoſcope du fils du roi, & ils me rapportè-» rent que le ciel préſageoit que cet enfant ſeroit un jour un » monarque juſte & équitable, & qu'il occuperoit le trône du » juſte Kaïoumars. Je rendis grâces à Dieu de ces heureux » pronoſtics, & je m'occupai entièrement de l'éducation de » cet enfant. Aujourd'hui, grâces à Dieu & à ſes bontés, » le fils du roi eſt un cyprès qui, arroſé des eaux de la » royauté, a pris toute ſa croiſſance; c'eſt une lune qui eſt » élevée à la voûte du ciel de la ſouveraineté ».

Ardeſchir ravi de ce qu'il venoit d'apprendre, ordonna qu'on lui amenât Schapour avec mille autres jeunes enfans de la même taille, de la même apparence & vêtus de même que lui. Lorſque le roi, parcourant des yeux toute cette troupe, porta ſes regards ſur Schapour, il prononça quelques paroles analogues au ſens de ces vers :

Au milieu de cette troupe de beautés raviſſantes, une ſeule aujourd'hui mérite la couronne.

Parmi mille objets pleins de charmes, elle ſeule ſait triompher de mon cœur.

Enſuite Ardeſchir fit donner à chacun de ces enfans un mail, & fit jeter une boule dans le mail qui étoit proche de l'appartement du roi. Pendant qu'ils étoient occupés à jouer enſemble, la boule vint à tomber dans la ſalle ouverte où ſe tenoit le roi. Aucun de ces enfans n'oſoit mettre le pied dans cette ſalle ; mais Schapour y entra hardiment, & emporta la boule. Ardeſchir demeura convaincu, par ce mouvement naturel du jeune prince, qu'il étoit véritablement un rejeton de la tige royale.

Schapour devint l'objet de la tendresse & des faveurs d'Ardeschir, qui le plaça sur le trône. Lorsqu'il fut devenu roi, il n'employa son autorité qu'à rendre à ses sujets la plus exacte justice. La renommée de sa bonne conduite se répandit par tout le monde : dans les lieux éloignés comme dans les contrées voisines, il étoit l'objet de l'amour de tous, & le sujet de leurs louanges & de leurs éloges.

Dans le commencement de son règne, il fit cette ordonnance : « Toutes les fois que nous aurons quelqu'affaire à » discuter, il sera libre à chacun d'examiner & de considérer » auparavant ce qui peut être utile ou désavantageux ; mais » que tous se gardent bien d'apporter aucune opposition à » notre jugement, ou de s'ingérer à examiner & à juger » notre administration ».

Schapour, après s'être occupé à faire sentir à ses sujets les heureux effets de sa justice & de sa bienfaisance, rassembla de puissantes armées, & fit la guerre aux ennemis de l'empire. Ceux qui osèrent lui résister furent vaincus & subjugués. On distingue parmi les conquêtes qui illustrèrent son règne, celle d'une place forte nommée *Khadhr* (9).

(9) Ou comme prononcent les Persans *Khazr*. Abulféda parle de cette ville dans sa géographie. Il paroît que dans le manuscrit de cet auteur, sur lequel le célèbre Reiske a fait sa traduction, le nom de cette ville étoit écrit par un *ha*, au lieu d'un *kha*, ce qui ne diffère que par un point. *Ol-hadhr*, dit-il, *urbs antiqua, ... olim in Campaniâ sita è regione Tecritæ, nunc inculta est*. Il cite ensuite des vers d'un poëte Arabe, qui décrit cette place comme une forteresse extrêmement élevée, & très-solidement bâtie. (Büsching's Magazin für die neue Historie und Geographie, *tom. IV, pag. 246.*) Bakouï, géographe Arabe, nomme aussi cette ville *Al-hadhr* : il la place entre Tecrit & Sandjar, & rapporte en abrégé l'histoire que l'on lit ici plus au long dans Mirkhond ; mais il nomme *Dhizan* le prince Arabe qui est nommé *Manizen* par l'historien Persan. (Notices & extraits des Manuscrits du roi, *tom. II, pag. 435*). Le géographe Persan parle aussi

Entre l'Euphrate & le Tigre, & en face de Técrit, étoit située une ville nommée *Khadhr*. Un prince arabe appelé *Manizen*, s'étoit établi dans cette ville, & tout le Djéziret lui obéissoit. Ce prince ayant mis sur pied une armée nombreuse, profita de l'éloignement de Schapour, qui étoit occupé dans le Khorassan à mettre ordre aux affaires de cette province, pour entrer dans le Sovad, & fit de grands ravages sur les frontières du royaume de Perse.

Schapour, à son retour du Khorassan, résolut de se venger de cette insulte; il entra, avec une armée, sur les terres de Manizen, & l'assiégea dans la ville de Khadhr pendant deux ans entiers, sans pouvoir se rendre maître de cette place. Manizen avoit une fille nommée *Nazirat*, d'une beauté incomparable. Cette fille ayant aperçu du haut d'une des tours de la forteresse, Schapour, qui surpassoit en beauté tous les hommes de son siècle, au moment où ce prince faisoit le tour de son camp, elle fut tellement éprise de ses charmes, qu'elle lui envoya un messager s'engageant de lui enseigner un moyen sûr de se rendre maître de la place, s'il vouloit lui promettre de la recevoir dans son serrail pour y

d'une ville qu'il nomme *Khadhr*, dans la description des provinces du Diar-becr & du Diar-rébia *[ch. 9]*. (Manuscrits Persans de la Bibl. du roi, n.os 127 & 128). Cette ville paroît être la même qui est nommée *Hatra* par Ammien Marcellin. (D'Anville, Géogr. anc. abrégée, *tom. II, pag. 201.* L'Euphrate & le Tigre, *pag. 92.* Amm. Marc. *lib. XXV.* éd. d'Ernesti, *Leipsick, 1773, pag. 350.) Voyez* aussi sur cette histoire, Eutychius, qui l'attribue à Ardeschir, père de Schapour, & Nikbi ben-Massoud, dans les Notices des Manuscrits du roi. (Eutych. Annal. *tom. I, pag. 368.* Notices & extraits des Manuscrits du roi, *tom. II, pag. 324.)* Elmacin dans la première partie de son histoire, qui n'est point imprimée, suit le récit d'Eutychius. (Manuscrit Arabe de la Bibl. du roi, n.° 618, *chap. 123.)*

ſervir ſes femmes. Schapour ravi de ces offres, promit avec ſerment de la placer à la tête de toutes les princeſſes de ſa maiſon, ſi elle accompliſſoit ſes engagemens. Ces conditions réciproques ayant été définitivement arrêtées, la fille du prince Arabe écrivit à Schapour, qu'il falloit qu'il prît une colombe dont le cou fût garni de plumes de diverſes couleurs, qu'il traçât quelques caractères ſur la patte de cet oiſeau, avec le ſang des purgations périodiques d'une fille; que pour cet effet il falloit choiſir une fille encore vierge, & qui eût les yeux bleus; qu'enſuite il lâcheroit cette colombe de ſorte qu'elle vînt ſe repoſer ſur une des tours de la fortereſſe. Tout cela fut exécuté ponctuellement, & auſſitôt deux des tours de la place étant tombées, Schapour s'en rendit maître, fit mourir Manizen, & envoya ſa fille dans ſon ſerrail.

Nazirat ſe plaignit un jour d'une douleur au côté qui l'avoit empêché de prendre aucun repos, & qui lui avoit fait pouſſer des cris depuis le commencement de la nuit juſqu'au lever de l'aurore. On chercha ce qui pouvoit lui avoir cauſé cette douleur, & l'on ne trouva dans ſon lit qu'une feuille de roſe; c'étoit cette feuille qui lui avoit bleſſé le côté. Schapour ſurpris, lui demanda quelle étoit la nourriture qu'elle avoit accoutumé de prendre dans la maiſon de ſon père, & qui lui avoit formé une complexion ſi délicate. Nazirat lui répondit qu'elle n'étoit nourrie que de moelle & de ſucre, & qu'au lieu d'eau, elle ne buvoit que des liqueurs ſucrées. On auroit pu lui appliquer ces vers :

Si une fée venoit à paſſer, au milieu des ténèbres de la nuit; à travers les rayons qui partent de ſon corps, elle ne pourroit ſe dérober aux regards des humains (10).

(10) Le ſens de ces vers eſt aſſez obſcur : l'auteur ſuppoſe apparemment

Si

« Si tu as pu, lui dit alors Schapour, reconnoître par une » trahiſon, les bontés d'un père qui a pris de tels ſoins de ton » éducation, quelle gratitude un autre pourroit - il attendre » de toi » ? En même temps il la fit attacher par les cheveux aux pieds d'un cheval indompté, & bientôt les ſauts & les mouvemens violens de cet animal, lui firent éprouver la peine due à ſon infame trahiſon.

Après la conquête de la forteresse où étoit renfermé Manizen, Schapour vint mettre le ſiége devant Niſibe. Comme cette ville réſiſtoit à ſes efforts, on lui conſeilla d'ordonner à toute ſon armée d'avoir recours à la prière, après avoir purifié leurs cœurs de toute paſſion & de toute injuſtice, & on l'aſſura que par ce moyen, il ſe rendroit infailliblement maître de la ville. Schapour ayant en conſéquence ordonné à toute ſon armée d'environner la place [& de ſe mettre en prières, une partie des murailles de la ville tomba, & il] remporta une victoire complette (11).

Schapour, maître de Niſibe, entra avec ſes troupes ſur les terres des Grecs, & ſoumit une grande partie des villes de ce pays. Après ces conquêtes, il rentra dans ſes états & y fonda pluſieurs grandes villes.

Ce fut vers la fin de ſon règne que parut l'hérétique *Mani*, dont l'habileté dans l'art de la peinture eſt paſſée en proverbe. Mani entreprit de ſe faire paſſer pour un prophète. Schapour l'ayant mandé, il eut peur & pris la fuite. Suivant Maſſoudi,

---

qu'il s'échappe du corps d'une belle une matière ſubtile qui n'a beſoin que de la moindre agitation pour former un atmoſphère lumineux.

(11) Il y a certainement ici une lacune dans le texte. Le récit d'Eutychius m'a fourni de quoi y ſuppléer : c'eſt ce que j'ai renfermé entre des [ ]. Eutych. Annal. *tom. I, pag. 380.*

Schapour embrassa d'abord la doctrine de Mani, mais ensuite il y renonça.

Le règne de Schapour, fils d'Ardeschir, fut de trente-un ans. Il fut surnommé *Tirdeh* (12).

On dit que les libéralités de ce prince ayant paru excessives à ses vizirs & à ses lieutenans, ils lui firent quelques remontrances à ce sujet, & lui représentèrent que l'argent est une chose précieuse, qu'on l'acquiert difficilement, & que la prodigalité n'est qu'une manière de le dépenser sans aucun fruit. Mais Schapour leur répondit : « L'homme vraiment » libéral & généreux, est celui aux yeux duquel il n'y a » aucune différence entre l'or & les cailloux ».

Il disoit aussi que les paroles de l'homme sage lui procurent une abondance de richesses, au lieu que les discours de l'insensé, ne sont pour lui qu'une source de maux. C'est encore lui qui a dit : « Il n'y a d'asyle assuré que dans la » protection de Dieu, de douceur que dans la droiture » d'intention (13), & de vraie prudence qu'à prendre » conseil ».

RÈGNE D'HORMUZ, FILS DE SCHAPOUR.

HORMUZ fut également distingué par sa bravoure & sa

---

(12) C'est-à-dire, *celui qui donne des flèches*, ou peut-être, *qui tire des flèches*. On pourroit encore soupçonner que ce mot est l'abrégé de *Tirdadeh*, ou, comme prononcent les Grecs & les Latins, *Tiridate*. Ce nom propre signifie *donné par Tir*, comme Mithridate, *donné par Mithra*. Tir est le nom d'un ized ou bon génie, nommé aussi par les Parses *Taschter*: c'est encore le nom de la planète de Mercure. (*Voyez* la table des matières du Zend-av. aux mots *Taschter* & *Tir*, & les textes qui y sont cités.)

(13) Le sens de cet endroit me paroît obscur; peut-être le mot *hilm*, *douceur*, signifie-t-il ici la vertu en général.

ſageſſe. Il reſſembloit par ſa phyſionomie & par ſa conduite à Ardeſchir ſon aïeul.

Lorſqu'Ardeſchir eut vaincu & fait mourir Mahrec, qui étoit un des rois de la Perſe, il eut grand ſoin de faire périr tous ſes enfans, parce que les aſtrologues lui avoient prédit que de la race de Mahrec naîtroit un prince à qui l'empire de l'Iran étoit deſtiné. Une fille de Mahrec s'étant enfuie pour ſe ſouſtraire à la cruauté du vainqueur, ſe retira dans un lieu déſert, & demeura cachée dans la maiſon d'un berger. Dans la ſuite, un jour que Schapour fils d'Ardeſchir étoit à la chaſſe, il entra par haſard dans la maiſon de ce berger, & demanda un verre d'eau pour appaiſer la ſoif dont il étoit dévoré. La fille de Mahrec lui ayant préſenté à boire, Schapour ne l'eut pas plutôt vue qu'il en devint amoureux. Il demanda au berger à qui cette fille appartenoit ; & cet homme lui ayant répondu qu'elle étoit ſa fille, Schapour appela le berger & lui dit de venir avec lui. Sa fille, qui étoit extrêmement forte, le retenoit & ne vouloit point le laiſſer ſortir. Schapour ayant voulu ſavoir le motif de ſa réſiſtance, elle lui avoua qu'elle étoit fille de Mahrec, & qu'elle craignoit que ſi Ardeſchir venoit à découvrir ſon origine, il ne la fît mourir. Le prince lui promit alors un ſecret inviolable, & elle conſentit à ce qu'il déſiroit, & l'épouſa. Hormuz naquit de cette union, & ſa naiſſance demeura long-temps cachée à Ardeſchir, juſqu'à ce qu'un jour Ardeſchir étant entré dans la maiſon de Schapour, aperçut Hormuz. Cet enfant lui plut, & il demanda à Schapour qui il étoit. Schapour lui raconta toute cette aventure. Auſſitôt Ardeſchir au comble de la joie, s'écria : Grâces à Dieu, me voilà délivré des allarmes que m'ont cauſées les prédictions des aſtrologues ; & il fit de riches préſens à Hormuz.

Schapour étant monté ſur le trône après Ardeſchir, envoya Hormuz dans le Khoraſſan pour gouverner cette province. Hormuz s'y diſtingua par de grandes actions ; il protégea efficacement les alliés de l'empire, & tint en reſpect les ennemis de l'État. Quelques-uns de ces hommes envieux & malveillans qui comptent pour un grand avantage de pouvoir ſemer la diſcorde entre les princes, rapportèrent à Schapour que ſon fils formoit des projets de révolte. Hormuz n'en fut pas plutôt informé, qu'il ſe coupa une main & l'envoya à ſon père, lui mandant en même temps qu'il n'avoit fait cette action que pour le convaincre qu'en aucun temps il ne pourroit prétendre au gouvernement de l'empire ; car il étoit alors d'uſage qu'un prince affligé de quelque difformité de ce genre, ne pouvoit monter ſur le trône.

Lorſque Schapour eut reçu le meſſage d'Hormuz, il en fut très-affligé, & conçut beaucoup de regret des ſoupçons qu'il avoit formés contre lui. Il lui écrivit même en ces termes: « Quand tu te couperois toi-même en morceaux, tu n'en » ſeras pas moins mon ſucceſſeur, & tu occuperas le trône » après moi ». Enſuite il le fit venir près de lui, & lui prodigua les marques de ſa tendreſſe.

Après la mort de Schapour, Hormuz étant monté ſur le trône, confirma tous les gouverneurs de provinces & tous les officiers de ſon père, dans les places que Schapour leur avoit confiées. Son règne ne fut que d'un an & dix jours.

Il diſoit, qu'un homme n'étoit pas digne qu'on lui confiât le commandement d'une armée, s'il ne réuniſſoit cinq qualités eſſentielles : qu'il devoit être doué d'une telle prévoyance que dès le commencement d'une affaire il en connût toutes les ſuites ; avoir aſſez de diſcernement pour s'abſtenir de tout ce qui pouvoit déplaire ; être aſſez brave & aſſez courageux

pour ne concevoir jamais d'effroi ni de crainte, dans quelque ſituation qu'il pût ſe trouver ; compter au nombre de ſes vertus la plus exacte fidélité à ſa parole ; enfin, ne point ſe laiſſer éblouir par les faveurs de la fortune, & n'en faire aucun cas.

On dit que la ville d'Hormuz fut fondée par ce prince, & qu'il lui donna ſon nom.

Règne de Bahram, fils d'Hormuz.

Une grande douceur & une bonté ſingulière furent le caractère diſtinctif de Bahram. Lorſqu'il fut monté ſur le trône, il fit aſſembler le peuple & lui tint ce diſcours :

« Les contributions que nous recevons de nos peuples, » & qui ſont confiées à notre garde, ne ſont entre nos mains » que pour être rendues à ceux de nos ſujets qui peuvent » ſe trouver dans le beſoin, & pour fournir à l'entretien des » armées que nous ſommes obligés d'envoyer de différens » côtés, pour protéger les citoyens contre les entrepriſes & » les violences des ennemis de l'empire ».

« Nous avons tout lieu d'eſpérer, s'écrièrent ceux qui » étoient préſens, que toutes vos actions ne ſeront dignes » que de louanges ».

« Je ſupplie, repondit le prince, le Dieu dans lequel je » mets toute ma confiance, de m'aider de ſa protection & » de ſes grâces, afin que je puiſſe étendre la juſtice ſur tout » cet empire, que mes bienfaits égalent & rempliſſent » continuellement vos beſoins, & que mes ſoins & mes » travaux ſuffiſent à la conſervation de tous vos interêts ».

Le caractère tendre & compatiſſant de Bahram, le rendit extrêmement cher à tous ſes ſujets.

Suivant quelques hiſtoriens, Mani le peintre, qui avoit commencé à publier ſa doctrine ſous le règne de Schapour; & qui avoit quitté l'Iran & s'étoit réfugié dans l'Indouſtan, revint en Perſe ſous le règne de Bahram fils d'Hormuz, & fut mis à mort par l'ordre de ce prince.

On lit dans quelques livres d'hiſtoire, que Mani ayant ouï dire que Jéſus avoit adreſſé ces paroles à ſes diſciples : *Après moi viendra le Paraclet, & vous devez enſeigner à vos enfans qu'ils ſeront obligés de le ſuivre & de s'attacher à lui*, il s'imagina que c'étoit lui-même qui étoit déſigné ſous le nom de Paraclet, tandis que c'eſt un des noms de Mahomet.

Mani, par une ſuite de cette fauſſe imagination, prétendit avoir reçu le don de prophétie, & écrivit un livre qu'il diſoit être deſcendu du ciel. Maſſoudi prétend que Schapour adopta d'abord la doctrine de Mani, mais qu'enſuite il y renonça, & commença à attaquer ce novateur; que Mani prit la fuite, & pénétra dans l'Inde par la province de Kaſchmir; que delà il paſſa dans le Turkeſtan & dans le Khataï.

Mani avoit un talent extraordinaire pour le deſſin, & excelloit dans l'art de la peinture. On dit qu'avec ſon doigt il traçoit un cercle de cinq *ghez* de diamètre, & qu'en le meſurant au compas, on en trouvoit toute la circonférence parfaitement ronde & ſans aucune irrégularité.

Son talent pour la peinture & la beauté de ſes ouvrages lui acquirent une très-grande célébrité dans l'Indouſtan & le Khataï, & il parcourut pendant long-temps ces contrées orientales.

On dit que, dans le cours de ſes voyages, il avoit remarqué une montagne qui renfermoit dans ſon ſein une vaſte caverne; dans cette caverne on trouvoit une plaine

charmante, où l'air étoit excellent, & où couloient des ſources d'eau. Elle n'avoit qu'une ſeule entrée. Mani y dépoſa, ſans que perſonne en eût connoiſſance, autant de vivres qu'il lui en falloit pour y ſubſiſter une année entière. Enſuite il dit à ſes diſciples qu'il devoit être enlevé au ciel, qu'il y demeureroit un an entier; que, cette année expirée, il reparoîtroit ſur la terre, & leur apporteroit les ordres qu'il auroit reçus de Dieu. Cet impoſteur leur ajouta qu'ils devoient l'attendre au commencement de la ſeconde année, à compter de ſa diſparution, dans un tel lieu, auprès d'une telle caverne.

Après que Mani leur eut ainſi parlé, il ſe retira de la vue des hommes & ſe cacha dans cette caverne, où il paſſa un an tout entier, occupé à ſculpter des figures extraordinaires ſur une planche. C'eſt cette planche à laquelle on donna depuis le nom d'*Ertenki-Mani.*

Au bout de l'année, il reparut à peu de diſtance de la caverne qui lui avoit ſervi de retraite, tenant à la main une planche ſur laquelle on voyoit des figures ſculptées: on auroit pu lui appliquer ce vers:

La ſuite des ſiècles produit mille figures, mais bientôt elles diſparoiſſent: chacune d'elles n'a pas une plus longue exiſtence que celle que nous voyons en nous regardant dans un miroir.

Chacun étant dans l'admiration de ce qu'il voyoit ſur cette planche, Mani publia qu'il l'avoit apportée du ciel comme un prodige deſtiné à confirmer ſa doctrine. Cet artifice ſéduiſit les peuples de ce pays, qui embraſsèrent ſa religion. Alors Mani rentra dans la Perſe, s'imaginant qu'il parviendroit à tromper de la même manière les habitans de ce royaume. Lorſqu'il fut arrivé dans ce pays, il exhorta Bahram à

reconnoître sa mission & à embrasser sa doctrine. Bahram écouta d'abord ses discours avec une apparence de satisfaction, jusqu'à ce que Mani eût conçu une profonde sécurité, & que ses disciples se fussent rassemblés auprès de lui. Alors Bahram fit venir les docteurs de son empire, & leur ordonna d'entrer en conférence avec Mani sur les dogmes qu'il prêchoit. Mani ne put leur répondre, & il demeura convaincu d'erreur. Son impiété & la fausseté de sa doctrine étant ainsi bien connues de tout le monde, on lui proposa de renoncer à ses dogmes erronés; & sur le refus qu'il fit d'accepter cette condition, Bahram ordonna qu'il fût écorché & que sa peau fût suspendue à la porte de Djondischapour (14), pour servir d'exemple & de leçon à tous ceux qui la verroient. Il fit aussi périr après lui ses disciples & ses sectateurs.

La durée du règne de Bahram fut de trois ans & trois mois. Il fut surnommé *Schahindeh*, c'est-à-dire, le Bienfaisant (15). Il excelloit, dit-on, dans l'art de guérir les maladies des chevaux & des autres animaux. Il disoit qu'il y avoit plus de plaisir à monter à cheval, qu'à être assis sur la voûte des cieux.

---

(14) « Cette ville, dit le géographe Persan (*chap. II*, dans la description » du Khouzistan), appartient au troisième climat. Sa longitude, à partir des » Isles fortunées, est de 84^d, sa latitude, de 31^d. Elle a été bâtie par » Schapour, fils d'Ardeschir Babékan, & Schapour Dhou'lactaf l'a ornée » d'un grand nombre d'édifices. Le climat y est tempéré, & l'air mal- » sain. On y cultive beaucoup de cannes à sucre ». (Manuscrits Persans de la Bibl. du roi, n.^{os} 127 & 128.)

(15) Mirkhond explique ce surnom par le mot Persan *nikioukiar*, le Vertueux. Je ne sais si cette interprétation est bien fondée. En dérivant *schahindeh* de *schah*, roi, & *deh*, celui qui donne, on pourroit le rendre ainsi: *libéral comme un roi, d'une libéralité royale;* mais cette dérivation me semble un peu forcée.

C'est

C'eſt auſſi lui qui a dit que la joie ne peut ſe trouver qu'avec la ſanté (16).

Règne de Bahram, fils de Bahram.

Bahram, fils d'Hormuz, ayant donné à ſon fils le nom qu'il portoit lui-même par un effet de la tendreſſe qu'il avoit pour lui, il le déclara ſon ſucceſſeur au royaume de Perſe.

Quelques hiſtoriens racontent que, dans le commencement de ſon règne, ce prince gouverna tyranniquement, & qu'il ſe plut à abaiſſer & à humilier les grands & les nobles. Cette conduite indiſpoſa les ſeigneurs de la cour & les commandans de l'armée, & ils formèrent une conſpiration contre lui. Le mobed des mobeds (17), inſtruit de leurs deſſeins, leur repréſenta que le parti qu'ils devoient prendre étoit de ſe retirer tous enſemble de la cour, juſqu'à ce que les affaires euſſent pris un meilleur train.

Les principaux ſeigneurs de la cour, & tous ceux qui y rempliſſoient quelques charges, telles que celles de portier, de chambellan, d'échanſon & autres, s'étant donc cachés chacun de leurs côtés, le lendemain matin Bahram chercha inutilement, l'un après l'autre, dans le veſtibule de ſon palais & dans les appartemens, tous ceux qui avoient coutume de former ſa cour; il ne trouva perſonne. L'inquiétude commençant à s'emparer de ſon eſprit, il tomba dans une profonde

(16) Il paroît manquer ici quelque choſe dans le texte. Cette parole de Bahram eſt ainſi rapportée par Nikbi ben-Maſſoud: « Il n'y a point de » joie ſans la tranquillité de l'ame, & point de véritables plaiſirs ſans la » ſanté ». (Notices & extraits des Man. du roi, *tom. II, pag. 328.)*

(17) C'eſt-à-dire, le chef de la religion, ou le ſouverain prêtre des Parſes.

triſteſſe & dans l'abattement. Comme il étoit dans cet état, le grand mobed entra & le ſalua, comme il avoit coutume de faire.

Bahram charmé de le voir, lui fit un accueil très-gracieux & le reçut avec toutes ſortes de marques de reſpect ; mais, quelque choſe qu'il pût lui dire, le mobed demeuroit dans le ſilence. Alors Bahram lui dit : « Votre ſalutation eſt celle d'un » ſujet fidèle, mais votre conduite reſſemble à celle d'un rebelle ». Le mobed lui demanda la permiſſion de parler avec franchiſe; & Bahram la lui ayant accordée, il lui adreſſa ces paroles : « Je conſidère avec ſurpriſe cette figure noble & diſtinguée » que Dieu vous a donnée, & cette mauvaiſe conduite que » la ſéduction de Satan vous a ſuggérée. Delà il eſt arrivé » que ceux qui vous approchent comme ceux qui ſont éloignés » de vous, tous ont banni de leur cœur l'amour qu'ils vous » portoient, & il n'en eſt aucun qui ne ſoit prêt à ſe révolter » contre vous ». Le mobed, après cela, ſe mit à expoſer la conduite des rois précédens, ajoutant qu'ils avoient dû la durée de leur règne & la conſervation de leur puiſſance à la ſageſſe de leur conduite, à leurs bonnes qualités & à leurs vertus. Il lui lut l'hiſtoire d'Ardeſchir & celle de Bahman & d'Esfendiar.

Bahram ſe réveillant alors comme d'un profond aſſoupiſſement, rentra en lui-même, & promit de ſuivre déſormais les exemples de ſes pères & de ſes aïeux, & de ne jamais s'écarter du droit chemin. A cet inſtant, les émirs & les ſeigneurs de la cour ſe préſentèrent en troupes à l'audience du roi, & avouèrent les conſeils que le mobed leur avoit donnés. Bahram fut ſi vivement pénétré des avis & des remontrances qu'il venoit de recevoir, qu'il commença de ce moment à mener la conduite la plus ſage, & y perſiſta juſqu'à ſa mort.

On n'est pas d'accord sur la durée de son règne : suivant quelques historiens, elle fut de 17 ans. Il étoit surnommé *Séganschah*, c'est-à-dire, roi du Sistan ou Sédjestan ; parce que, du vivant de son père, il avoit eu le gouvernement de cette province.

C'est lui qui a dit : Le monde est un objet périssable, & les richesses ne sont qu'un bien emprunté.

Il laissa deux fils, dont l'un se nommoit Narsi & l'autre Bahram.

RÈGNE DE BAHRAM, FILS DE BAHRAM, NOMMÉ BAHRAM III.

QUELQUES historiens attribuent pour caractère distinctif à ce prince, le titre de gouverneur du Sistan, comme ayant eu le gouvernement de cette province, sous le règne de son père ; mais le plus grand nombre des écrivains le distinguent, en le nommant Bahram III. Cependant Ebn-Athir (18)

(18) *Voyez* sur Ebn-Athir ou Ben-alathir la Bibl. Orientale, au mot *Athir*, & le recueil des Notices & extraits des Manusc. du roi, *tom. I.er pag.* 542. L'ouvrage de Ben-alathir, dont il est ici question, ne peut être que celui qui est intitulé *Kamel altévarikh*, c'est-à-dire, Histoire universelle. Voici ce qu'en dit Hadji-khalfa : « *Kamel altévarikh*, ouvrage divisé en trois » volumes, dont l'auteur est le scheïkh Ezzeddin Ali ben-Mohammed, » connu sous le nom de Ben-alathir aldjézéri. Il commence son histoire » avec l'origine du monde, & il la termine à l'année 628 de l'hégire. » Ben-alathir est mort en l'année 630. Djémaleddin Ahmed ben-Ibrahim » alwatwat, mort en 718, y a ajouté des notes marginales très-utiles. » Abou-taleb Ali ben-alhossaïn alsaï, mort en 674, a composé en cinq » volumes une suite de l'histoire de Ben-alathir, qu'il conduit jusqu'à » l'an 656. Cette histoire a été très-bien traduite en persan, par » Nedjmeddin alnazami, mort en l'année...., qui vivoit à la cour de » Mirza Miranschah, fils de Timour. C'étoit un habile écrivain : c'est » ainsi qu'on en parle dans l'ouvrage intitulé *Habib alsiyer* ». (Manuscr. Arabe de la Bibl. du roi, n.° 875.)

parle ainsi de lui dans sa chronique : *Ce prince*, dit-il, *ne s'éleva point de lui-même sur le trône ; il fut forcé par les grands du royaume à accepter la couronne, & la refusa sincèrement. Avant d'être mis sur le trône, il avoit eu le gouvernement du Sistan ; son règne fut de quatre ans*. Hafez-Abrou (19) dit aussi que le jour même que Bahram, fils de Bahram II & petit-fils de Bahram I.er, fut élevé sur le trône, il tint ce discours : « J'ai un droit acquis à cette couronne, comme » issu du sang des rois : le seul but que je me propose est » de procurer aux peuples qui me seront soumis, une vie » heureuse & tranquille ». Le peuple qui étoit présent & les troupes, ayant élevé la voix pour le louer & pour faire des vœux pour lui, il ajouta : « Toute ma confiance est en » la bonté de Dieu ; & c'est par son secours que toutes choses » peuvent avoir un heureux succès. Si Dieu me conserve » la vie, je me conduirai avec vous de telle sorte que » quiconque entendra parler de moi, me comblera de » bénédictions ; si au contraire l'ange de la mort vient à » m'enlever, j'espère que Dieu ne vous abandonnera point » & ne vous laissera pas périr ». Hafez-Abrou remarque que, suivant quelques historiens, il régna neuf ans ; mais le Schahnameh ne lui donne que quatre mois de règne :

(19) Hadji-khalfa cite l'ouvrage de cet historien au mot *Tarikh*, sous le titre de *Tarikh Hafez-Abrou*, & il renvoie au titre de *Zobdat altévarikh*, que porte cette chronique. Voici ce qu'il en dit au mot *Zobdat* : « *Zobdat altévarikh* (c'est-à-dire, la crême des chroniques), ouvrage » écrit en langue Persane, par Noureddin Lutfallah, connu sous le nom » de Hafez albursavi (c'est-à-dire, de la ville de Burse en Natolie.) » Cet écrivain mourut en l'année 834. Il dédia cet ouvrage à Baïsancor-» mirza : c'est une histoire générale du monde, & des peuples des quatre » parties de la terre, qui se termine à l'an 829 ». (Manuscrit Arabe de la Bibl. du roi, n.° 875.)

Vers :

Lorsque les jours du bonheur furent passés pour Bahram, la fortune donna à Narsi la couronne & le trône.

Règne de Narsi, fils de Bahram.

Narsi étoit fils de Bahram II, & frère de Bahram III. Lorsqu'il se vit tranquillement affermi sur le trône, il dit : « Je veux reconnoître les grâces de Dieu, qui m'a donné la » royauté & la souveraine puissance, en exerçant la justice » & l'équité. J'ai la confiance que ce Dieu ne m'a établi son » lieutenant sur la terre, que pour que le royaume soit » florissant, que le roi jouisse paisiblement de la souveraineté, » & que les sujets soient heureux & contens. Il faut que les » sujets ayent la crainte de Dieu, qu'ils vivent ensemble » dans une union parfaite, & qu'ils se conduisent de manière » à procurer leur bonheur respectif ».

Quoique Narsi fût naturellement porté au jeu & aux divertissemens, il ne se laissa point aller à son penchant pour ces plaisirs.

On dit que, quand il fut monté sur le trône de Perse, il donna le gouvernement de chacune des provinces de ce royaume à un intendant expérimenté & en état de bien gouverner ; qu'il traita toujours avec distinction les hommes d'une naissance illustre, & qu'il déplaça certains officiers qui, du vivant de son père, avoient eu la surintendance des revenus publics.

On lit dans le Tarikh moadjem (20), que Narsi mit de

---

(20) Le titre de *moadjem* est commun à un grand nombre d'ouvrages. Celui dont il est ici question, ne peut être que le même dont Hadji-khalfa parle en ces termes : « *Moadjem fi athar molouc aladjem*, c'est-à-dire, » Histoire des rois de Perse, ouvrage écrit en persan, par Fadhlallah Obaïd

ſon vivant la couronne ſur la tête de ſon fils Hormuz, qu'il tourna toute ſon attention vers la mort dont l'inſtant arrêté dans les décrets éternels eſt inévitable, & que cherchant un abri contre les coups de la fortune ſemblables aux rigueurs de l'hiver, il ſe réfugia ſous l'ombre de la bonté de Dieu, dont la douceur eſt égale à la fraîcheur du printemps.

Un poëte célèbre de ce ſiècle a dit, en parlant de la fin de Narſi :

« Lorſque le roi eut pris la ferme réſolution (de ſe retirer » du monde), & qu'il eut poſé le doigt ſur ſes lèvres pour » ſe livrer à ſes réflexions, un miniſtre d'une naiſſance » illuſtre s'oppoſa à ſon projet. Prince, lui dit-il, qui rappelez » le ſouvenir de votre père & de votre aïeul, eſt-ce donc là » une penſée digne d'un roi ? devez-vous abandonner ainſi » la couronne & la ceinture royale, vos tréſors & vos armées ? » La route eſt longue, lui dit le roi pour toute réponſe ; il » faut ſouvent, dans ce chemin, monter & deſcendre. Je ne » ſais pas de quelle manière je pourrai faire cette route, » comment je viendrai à bout de fournir cette carrière. Il » dit, & auſſitôt il ſortit du monde, & il ne demeura de lui » que le ſouvenir de ſes actions. »

» ben-Naſreddin alnaſr Ahmed ben-Ali ben-Micaïl ben-Abdallah : il » compoſa ce livre du temps de l'Atabec Naſreddin Ahmed ben-Youſſouf-» ſchah, prince ſouverain du Loriſtan, vers l'année 654. Quelques gens » de lettres diſent que cet écrivain eſt le père d'Alwaſſaf, ce qui porte » ſa mort à l'an 698. D'autres diſent que cet ouvrage a pour auteur » Aboulfadhl Abdallah ben-Abou-naſr Ahmed, ben-Ali, ben-Micaïl. » Il a été traduit (en turc) par Kémal Werdalbarri Gomawi, profeſſeur » du ſerrail, par l'ordre de Mahmoud-pacha, grand vizir du ſultan » Mohammed. Il a intitulé ſa traduction : *Turdjéman albélaghat.* » (Man. Arabe de la Biblioth. du roi, n.° 875.) Le Tarikh moadjem ſe trouve parmi les manuſcrits Perſans de la Bibliothèque du roi, ſous le n.° 95, & on remarque dans le titre différentes opinions ſur le nom de l'auteur.

La durée du règne de Narſi, ſuivant la tradition la plus vraiſemblable, fut de neuf ans. Il fut ſurnommé *Nakhdjir-kan*, c'eſt-à-dire, celui qui fait la chaſſe aux bêtes ſauvages.

On rapporte de lui cette parole : « La libéralité eſt le » meilleur des revenus ; les vraies richeſſes ſont de ſavoir ſe » contenter de ſon ſort ; l'amitié eſt le plus excellent de tous » les degrés de parenté ».

Règne d'Hormuz, fils de Narsi.

Hormuz montra d'abord de mauvaiſes inclinations, & ſon extérieur étoit dur & ſévère. Lorſqu'il fut monté ſur le trône, après ſon père, il aſſembla le peuple & lui tint ce diſcours : « Ayez ſoin de payer exactement tout ce qui eſt dû au » fiſc, ſi vous voulez être à l'abri de ma ſévérité & de ma » vengeance ». Le peuple qui étoit préſent parut fort alarmé, & il s'écria : « Plaiſe au Très-haut de vous inſpirer des » ſentimens de bonté, & de mettre vos ſujets en état d'obéir » à vos ordres ; car ces deux choſes ſont néceſſaires pour le » bonheur de votre règne ». Hormuz comprit ce que ſignifioit ce ſouhait, & il leur dit : « Juſqu'à ce moment le ſoin de » gouverner l'état & de veiller aux intérêts des armées & des » ſujets de l'empire, a été confié à d'autres qu'à moi, & ma » bonne conduite (21) n'auroit été utile à perſonne : main- » tenant que les intérêts des mortels ſont entre mes mains, » je renoncerai à mes mauvaiſes inclinations pour ſuivre les » traces de mon père, & je porterai dans mon cœur tous » ceux qui ſont ſoumis à mon autorité ».

(21) Il y a dans le texte *mes défauts*, & plus bas *mes bonnes inclinations*. Le ſens démontre que c'eſt une tranſpoſition, & je n'ai pas héſité à admettre cette correction.

Ceux qui étoient préſens ayant entendu ce diſcours, ils ſe proſternèrent tous le viſage contre terre, & ils demeurèrent en cette poſture, juſqu'à ce que le roi envoyât un officier pour leur ordonner de ſe relever. Après cela il ne négligea rien de ce qui pouvoit contribuer au bonheur de ſes ſujets.

On dit qu'il ne faiſoit pas plus de cas de l'or & des pierreries, que de la pouſſière & des cailloux. Il aimoit naturellement à bâtir : dès qu'il apercevoit quelqu'édifice ruiné, il le faiſoit relever ; & quand il paſſoit par un lieu dont les habitations étoient détruites & abandonnées, on les voyoit à l'inſtant rétablies & repeuplées.

Hormuz avoit, dit-on, demandé en mariage la fille du roi de Caboul ; & ce prince la lui avoit accordée, & l'avoit envoyée à la cour de Perſe, avec un magnifique trouſſeau & les parures les plus riches.

Hormuz la reçut dans ſon palais ; mais, quelques inſtances qu'il fît auprès d'elle pour jouir des droits de ſon alliance, & pour cueillir une roſe dans le jardin de ſa beauté, elle s'y refuſa conſtamment, & ne voulut ſe prêter à aucune des careſſes de ſon époux. Le roi irrité de ſa réſiſtance, fit demander à ſon vizir quel traitement méritoit celui qui ſe refuſoit aux ordres du roi. Lorſque l'envoyé du roi entra dans le palais du vizir, ce miniſtre étoit abſent ; il s'adreſſa à ſon fils, & lui propoſa la queſtion dont il étoit chargé. Ce jeune homme répondit avec toute la ſimplicité de ſon âge, qu'un tel homme méritoit la mort ; & l'envoyé du roi étant retourné vers lui, lui porta cette réponſe. Hormuz ne l'eut pas plutôt reçue, qu'il renouvela ſes inſtances auprès de ſa jeune épouſe ; en ayant éprouvé les refus ordinaires, il ordonna qu'on la fît mourir, & ces ordres furent exécutés. Hormuz ne tarda pas à s'en repentir ; mais il cachoit ſon chagrin, & dévoroit ſes

ses remords. Un jour enfin il proposa de nouveau au vizir la même question sur laquelle il lui avoit fait demander son avis. « Tout homme, répondit le vizir, qui n'obéit point aux » ordres du roi, est digne de mort, à moins que ce ne soit » un enfant, un homme ivre ou un fou ». Et quel châtiment mérite, ajouta alors le roi, celui qui fait répandre le sang d'un innocent? Le vizir répondit qu'il devoit être mis à mort. Le roi ayant entendu cette réponse, donna ordre que l'on attachât le fils du vizir à une potence, & chargea un inspecteur de lui rapporter les discours que tiendroit le vizir en passant au pied du gibet. Le vizir étant venu en cet endroit, prononça ces mots : « Que puis-je dire contre un homme auquel » je ne saurois m'opposer dans ce monde ni dans l'autre; en » ce monde, parce qu'il est roi ; & dans l'autre, parce que » la justice & le bon droit sont de son côté? » Ces paroles ayant été rapportées à Hormuz, il éleva le vizir à une plus haute dignité, & ordonna que l'on détachât du gibet le corps de son fils, & qu'on lui rendît les honneurs funèbres.

Suivant l'auteur du Moroudj aldhahab (22), le règne d'Hormuz fut de sept ans & cinq mois. Il fut surnommé *Kouhida*, c'est-à-dire, le seigneur de la montagne.

RÈGNE DE SCHAPOUR DHOU'LACTAF.

HORMUZ étant mort sans laisser un fils qui pût hériter du trône, les peuples de l'Iran voyoient avec peine que le sceptre alloit passer dans des mains étrangères, & qu'il ne restoit aucune espérance de pouvoir empêcher ce malheur. On s'informa cependant si quelqu'une des femmes du harem

---

(22) C'est Massoudi. *Voyez* les Notices & extraits des Manuscrits du roi, *tom. I.er pag. 1 & suiv.*

d'Hormuz n'étoit point enceinte. Une de ces femmes, celle de qui naquit Schapour, dit qu'elle étoit enceinte & qu'elle croyoit que le fruit qu'elle portoit dans son sein étoit un enfant mâle, parce qu'il paroissoit d'une grande vivacité, qu'il étoit continuellement en agitation & se portoit plus souvent vers le côté droit. Les grands du royaume, après avoir été informés de ces circonstances, suspendirent la couronne royale au-dessus de la tête de l'enfant, & lui firent leur cour avec l'étiquette ordinaire.

D'autres historiens racontent qu'Hormuz avoit eu connoissance, avant de mourir, de la grossesse de cette princesse; qu'il avoit consulté à ce sujet les astrologues & les devins, & qu'ils lui avoient répondu qu'elle mettroit au monde un fils qui régneroit après lui, & qui soumettroit en peu de temps à son empire les rois & les princes rebelles.

Vers :

C'est un diamant plein d'éclat, qui s'élève dans le ciel de la grandeur; il ressemble par son visage au soleil, par ses joues à Vénus, par son esprit à Jupiter.

Ce jeune prince fut, du consentement unanime de tous les grands du royaume, nommé Schapour. Son nom fut placé sur les monnoies, & inséré dans les prières publiques. Chaque jour on se rendoit dix fois à son palais, pour lui faire la cour; & les grands officiers, tant militaires que civils, administroient les affaires du royaume en la manière accoutumée.

Cependant le bruit se répandit dans les pays étrangers, qu'il n'y avoit plus en Perse de roi qui exerçât le souverain pouvoir, & que les habitans de ce royaume faisoient la cour à un enfant encore au berceau. Cette nouvelle enhardit les rois dont les états étoient voisins de la Perse, à faire des entreprises sur son territoire. Les Arabes, les Grecs & les

Turcs (23) prirent les armes, & s'emparèrent des provinces qui formoient les frontières. Ce furent principalement les tribus Arabes d'Ayar & d'Abdolkaïs, qui profitèrent du voisinage pour faire des courses sur les terres de Perse, & qui firent éprouver pendant long-temps aux provinces limitrophes de leur résidence, toutes les horreurs de la guerre & du pillage.

Schapour n'avoit encore atteint que l'âge de cinq ans, lorsque le bruit de son heureux naturel & de la grandeur de ses sentimens se répandit dans les provinces de la Perse. Voici un exemple de son jugement. Une nuit le jeune prince ayant été réveillé par un grand tumulte, demanda quelle étoit la cause de ce bruit. On lui dit qu'il venoit de la foule qu'occasionnoit le passage des gens de sa maison & de ceux qui alloient & venoient sur le pont qui servoit à traverser le Tigre. Il faut, dit aussitôt Schapour, afin de prévenir cet inconvénient, faire construire un autre pont: de cette manière l'un servira aux gens de ma maison, & l'autre au passage du public. Ces paroles furent remarquées par les mobeds & les grands, qui en tirèrent d'heureux présages.

Lorsque Schapour fut parvenu à l'âge de sept ans, il commença à monter à cheval, & témoigna beaucoup de goût pour cet exercice. A huit ans, il régla les formes du gouvernement & l'exercice du pouvoir souverain. A l'âge de seize ans, il se mit à la tête de mille hommes d'élite, ou, suivant d'autres historiens, de quatre mille, & marcha à la rencontre d'un parti d'Arabes qui étoient entrés sur les frontières de la Perse, où ils s'occupoient à massacrer & à piller. Au moment où les Arabes s'y attendoient le moins, il tomba sur eux avec

(23) C'est-à-dire, les peuples du Turkestan.

l'impétuosité des décrets éternels auxquels rien ne résiste : il passa au fil de l'épée tous ceux qu'il put atteindre ; les autres prirent la fuite & rentrèrent dans leur pays, & il ne resta aucune trace de leurs usurpations, le long de l'Euphrate & du Tigre, & dans les provinces maritimes. Ensuite il fit préparer des vaisseaux pour le passage de son armée ; & s'étant rendu par mer à Elcatif (24), il passa au fil de l'épée un grand nombre des habitans de Bahreïn (25) : delà il vint à Hadjar (26), & ayant attaqué les tribus de Témim, de Becr ben-Waïel, d'Abdolkaïs & plusieurs autres qui occupoient cette contrée, il en fit un grand carnage. Lorsqu'il fut las de tuer, il ordonna à ses troupes de percer les épaules des Arabes vaincus, & d'y passer des cordes avec lesquelles ils les tireroient. C'est ce qui lui fit donner le surnom de *Dhou'l-actaf*, c'est-à-dire, l'homme aux épaules.

On lit à ce sujet dans le Moroudj aldhahab, le récit suivant. « Dans le temps que les Arabes de la famille de Témim » prenoient la fuite pour se soustraire aux armes victorieuses » de Schapour, ils voulurent emmener avec eux Amrou qui » étoit de la même tribu, & qui avoit déjà vécu trois cents » ans. Amrou refusa de les suivre, & leur dit : Laissez-moi » ici, afin que je vous mette à l'abri de la vengeance de ce

(24) Ville maritime d'Arabie, avec un port sur le golfe Persique. *Voyez* la description de l'Arabie d'Abulféda *(pag. 63 & suiv.)*, dans le recueil intitulé *Geographiæ veteris scriptores Græci minores,* tom. III. *Voyez* aussi la description de l'Arabie par Niebuhr. édit. de Coppenhague 1770, *p. 294.*

(25) Abulf. descript. Arab. *pag. 65.* Descript. de l'Arab. par Niebuhr, *pl. XIX.* Bahreïn est le nom d'une île du golfe Persique, & d'une contrée de l'Arabie, située en face de cette île.

(26) Cette ville est la même que l'on nomme aussi *Lakhsa* & *Alahsa*, ou plutôt Hadjar est le nom de la province où est située Lakhsa. (Abulf. descript. Arab. *pag. 62 & 65.* Descript. de l'Arab. par Niebuhr, *pag. 294.)*

» roi qui s'eſt rendu maître, par la force de ſes armes, des » terres des Arabes. Les Arabes de Témim le laiſsèrent donc » & s'enfuirent. Le lendemain, l'armée de Schapour étant » arrivée au lieu que ces Arabes avoient abandonné, n'y » trouva que le ſeul Amrou. On le prit & on l'amena à » Schapour. Ce prince remarquant les cheveux du vieillard, » qui annonçoient ſon grand âge, lui adreſſa ces paroles: » Qui es-tu, vieillard décrépit? Je ſuis lui dit le vieillard, » Amrou, fils de Némim, fils de Maram: comme vous le » voyez, une longue ſuite d'années a paſſé ſur ma tête. » Au moment où les habitans de ce pays, effrayés par le » carnage que vous avez déjà fait, & par la rigueur de votre » vengeance, ont pris la fuite, je ſuis demeuré ici, réſolu » à ſacrifier ma vie au déſir d'être utile à mes compatriotes: » j'eſpère que le Dieu du ciel & de la terre, inſpirera à » votre cœur des ſentimens de clémence, que vous ceſſerez » de répandre le ſang, & que vous pardonnerez aux peuples » de l'Arabie. Si vous me permettez de vous expoſer un » doute qui m'eſt venu dans l'eſprit, je le ferai avec confiance. » Schapour lui répondit: Fais telle queſtion qu'il te plaira, » je t'en donne toute permiſſion. Quel eſt, dit alors Amrou, » le motif pour lequel tant de ſang eſt répandu? C'eſt, lui » répondit le roi, parce que votre nation eſt entrée dans » mon royaume, qu'elle y a commis de grands ravages au » détriment de mes ſujets, & que la nature même enſeigne » à rendre la pareille. Dans le temps, ajouta Amrou, que » cela eſt arrivé, vous ne poſſédiez pas encore le trône & » la couronne, & lorſque vous avez été élevé à l'empire, » mes compatriotes ont ceſſé de commettre ces invaſions » criminelles; outre cela, pluſieurs d'entr'eux ont reçu la » peine qu'ils méritoient. Schapour prenant la parole, lui

» dit : Si je fais un si grand carnage des habitans de l'Arabie,
» c'est que j'ai ouï dire à quelques-uns de nos docteurs,
» qu'un jour viendra où le peuple de ce pays se rendra
» maître de notre empire, & s'emparera de nos possessions
» & de nos richesses. Cette annonce, lui demanda Amrou,
» est-elle assez certaine, pour que la seule appréhension que
» vous en avez vous autorise suffisamment à exterminer les
» Arabes ? Schapour répondit qu'il n'y avoit aucun doute
» que les Arabes ne triomphassent un jour de l'empire des
» Perses, & ne s'emparassent de leur pays. En ce cas, lui
» dit Amrou, il est de la prudence d'un grand roi, de faire
» aujourd'hui éprouver aux Arabes les effets de sa bonté,
» & d'user envers eux d'indulgence, afin que ce peuple, au
» jour de ses conquêtes, se ressouvenant des bienfaits du
» roi, use aussi de bonté envers sa maison & sa famille, &
» traite le peuple de son royaume avec toutes sortes d'égards
» & de modération. En supposant donc que les Arabes
» doivent un jour triompher des Persans, vous devez, ô roi,
» cesser de répandre le sang sans aucun motif; car cette
» conduite ne pourroit qu'assurer la destruction de votre
» postérité & de votre peuple.

» Schapour témoignant alors sa satisfaction à Amrou, le
» combla de bienfaits & lui dit : Vous avez rempli les condi-
» tions que vous aviez faites avec moi ; dans tout ce que
» vous avez dit vous ne vous êtes point éloigné du sentier
» de la vérité, & je n'ai remarqué dans vos paroles qu'une
» juste & sage prudence. Aussitôt il fit proclamer dans son
» armée, que l'on eût à cesser toute poursuite, & que le
» glaive de la vengeance fût mis dans le fourreau ».

L'auteur du Moroudj aldhahab ajoute qu'Amrou vécut encore 80 ans, depuis son entretien avec Schapour.

Schapour, après avoir parcouru une grande partie des pays habités par les Arabes, marcha, disent les historiens, vers les provinces de l'empire Grec. Lorsqu'il fut arrivé sur les frontières de cet empire, il forma le projet de se rendre en personne, déguisé en espion, dans la ville capitale où l'empereur faisoit son séjour, & d'examiner par lui-même l'état de ce pays & sa situation. Ayant donc laissé son armée campée dans un lieu convenable, il partit pour Constantinople, qui étoit la résidence ordinaire de l'empereur Grec; & il y arriva après une route très-longue. Le hasard permit que, le jour de son arrivée dans cette ville, l'empereur donnât un magnifique festin. Une autre circonstance singulière concourut encore avec celle-là. Avant que Schapour eut quitté son armée, l'empereur avoit chargé un peintre de se rendre au camp des Perses, pour faire le portrait de Schapour & le lui apporter à Constantinople. Le peintre s'étant acquitté de la commission dont l'empereur l'avoit chargé, étoit revenu à Constantinople présenter son ouvrage au pied du trône; & l'empereur avoit donné ordre de graver la figure du roi de Perse sur un grand nombre de vases & de coupes d'or & d'argent. Schapour étant donc arrivé à Constantinople au jour où l'empereur faisoit un grand festin, s'assit à une des tables qui étoient dressées, & se confondit parmi les soldats de l'empereur. Il se trouvoit sur cette table une coupe qui portoit la figure du roi; & il arriva qu'un des officiers qui approchoient le plus près de l'empereur, porta ses regards en même temps sur Schapour & sur la figure que l'on voyoit sur cette coupe. Frappé de la parfaite ressemblance qu'il remarquoit entre la figure de cet homme & celle qui étoit gravée sur la coupe, il en donna aussitôt avis à l'empereur; & Schapour qui étoit déguisé en marchand, fut pris par son

ordre & amené devant lui. L'empereur lui ayant demandé qui il étoit, il répondit qu'il étoit un des serviteurs les plus intimes de Schapour, & qu'ayant commis une faute contre lui, il avoit été obligé de prendre la fuite & de se réfugier dans les états des Grecs. L'empereur convaincu que cette réponse n'étoit qu'une fable, lui fit des menaces très-rigoureuses, & lui fit même présenter une épée pour l'intimider. Alors Schapour ayant avoué la vérité, l'empereur le fit envelopper d'un cuir de bœuf encore frais, & renfermer dans la forteresse. Il y avoit un an qu'il étoit détenu dans cette prison, lorsque l'empereur se mit en campagne pour faire la conquête de l'Irak & de la province de Fars. Il donna ordre que l'on tirât Schapour de sa prison, & qu'on le fît courir à pied au milieu de la cavalerie, après lui avoir mis sur le cou une housse de cheval.

L'empereur entra cependant dans les terres de Perse, & y fit de très grands ravages; par-tout où il passa, les arbres furent arrachés jusqu'aux racines. Lorsque l'armée des Grecs fut arrivée devant Djondischapour, ville du Khouzistan, dont la forteresse servoit d'asyle aux seigneurs les plus considérables du royaume, elle en forma le siége. Pendant la durée du siége, les Grecs célébrèrent une fête; & à cette occasion, l'empereur & ses troupes se livrèrent à la joie & aux plaisirs. Mais ce jour n'eut pour les Grecs que l'apparence d'un jour de fête, il fut au contraire une véritable fête pour la Perse; car pendant la nuit, ceux qui étoient chargés de la garde de Schapour, s'acquittant avec négligence de leur devoir, le roi en avertit quelques prisonniers Persans qu'il aperçut près de lui, & ceux-ci ayant rompu ses chaînes, & amolli avec de l'huile chaude le cuir dont on l'avoit enveloppé, & qui s'étoit desséché sur lui, il s'échappa de sa captivité,

captivité, & courut vers la porte de la forteresse. Ceux qui gardoient les portes & les tours, reconnurent le roi à sa voix; ils lui ouvrirent, le reçurent dans la place, & firent retentir le son de leurs tambours, pour porter cette nouvelle jusqu'au ciel. Schapour fit aussitôt ouvrir ses trésors, & après avoir distribué des gratifications aux braves de son armée, il fit une sortie contre les assiégeans. La fortune se tourna tout d'un coup contre l'empereur Grec; quelques guerriers de l'armée de Schapour se saisirent de lui, & l'amenèrent devant le roi. Schapour le fit charger de fers, & le retint en prison pendant tout le temps qu'il employa à faire transporter de la terre des provinces de l'empire Grec dans celles de Perse, à réparer tous les ravages que l'armée ennemie avoit faits dans son royaume, & à planter des oliviers, apportés des terres des Grecs, à la place des palmiers qui avoient été arrachés. Lorsque tous les dommages que les troupes ennemies avoient causés à la Perse furent réparés, & les choses rétablies en leur premier état, Schapour rendit la liberté à l'empereur.

Quelques historiens racontent que Schapour fit couper les pieds à l'empereur, qu'il lui fit fendre le nez & y fit passer une bride, qu'en cet état il le fit mettre sur un âne & le renvoya ainsi dans son pays.

On lit dans le Tarikh moadjem que, après le retour de l'empereur Grec dans ses états, un homme de la famille de Constantin (27), qui faisoit profession de la religion

(27) Il y a dans le texte *schakhsi az asbat Kostantiniah nam*, c'est-à-dire, *un homme des familles de Constantinople, nommé.* J'ai consulté le Tarikh moadjem (Man. Pers. de la Bibl. du roi, n.° 95), on y lit: *schakhsi az asbat Kostantin*, c'est-à-dire, un homme de la famille de Constantin.

chrétienne (28), devint maître de Constantinople & de tout cet empire, & assembla une grande armée. Ayant appris que les Arabes avoient formé le projet de tirer vengeance des maux que Schapour leur avoit faits, & n'attendoient pour exécuter leurs desseins, qu'une occasion favorable, il fit alliance avec eux. Leurs troupes réunies formant ensemble une armée de cent soixante-dix mille cavaliers, ils s'avancèrent vers la Perse. Schapour instruit de leur marche, & convaincu après de mûres réflexions, que l'armée ennemie étoit trop nombreuse pour qu'il pût lui tenir tête, & que s'il hasardoit une action dans les premiers momens, il s'exposeroit à une perte assurée, prit le parti de se retirer dans une province de l'intérieur de ses états, & de s'y arrêter quelque temps pour y attendre les troupes qui devoient composer son armée. Il écrivit en même temps des lettres aux princes voisins, pour leur demander du secours; & lorsqu'il se vit à la tête d'une armée nombreuse, il se mit en marche un matin, à l'instant où le soleil sortant du sein des ténèbres, commençoit à paroître sur l'horizon, & alla au-devant de l'ennemi. Après un combat opiniâtre, dont le souvenir demeurera gravé sur les pages du temps jusqu'au jour de la résurrection, Schapour voyant que la fortune ne lui étoit pas favorable, & qu'au contraire il commençoit à être repoussé avec perte, prit la fuite avec une suite peu nombreuse, & parcourut pendant quelque temps les déserts & les solitudes. Lorsque l'ennemi, qui avoit été favorisé de la fortune, se fut retiré, & que les troupes de Schapour furent venues de tous côtés le rejoindre, il marcha vers le pays des Grecs, & envoya un ambassadeur à Constantin,

(28) A la lettre, *de la loi des prêtres, & de la religion chrétienne.*

chargé de lui dire de sa part : « J'ai rassemblé de nouveau une » armée nombreuse ; j'ai fait entendre l'ordre de revenir à la » charge, pour venger mes sujets qui ont été tués, emmenés » captifs, ou exposés au pillage : c'est pour cela que j'ai retroussé » ma manche & ceint mes reins. Si vous voulez payer une » indemnité pour le sang qui a été répandu (29), me renvoyer » le butin & les prisonniers que vous avez faits dans mes » états, & me restituer la ville de Nisibe, qui a fait autre- » fois partie de la province d'Irak, & qui aujourd'hui se » trouve comprise dans vos états, je remettrai le glaive de » la guerre dans le fourreau, & je tournerai la bride pour » me retirer de ce lieu ; autrement :

Vers.

« *Avec les pieds de mes chevaux, dont la corne est aussi dure* » *que l'acier, j'effacerai le nom des Grecs de dessus la terre.*

» *Avec mon glaive éclatant & qui dévore comme le feu,* » *j'exterminerai, jusqu'au dernier, tous les habitans de ces* » *contrées* ».

Constantin ayant reçu ce message, & appréhendant les suites de la guerre, accepta les conditions qui lui étoient offertes. De part & d'autre le traité fut exécuté de bonne foi. Nisibe fut remise au gouverneur nommé par Schapour, & le roi forma une colonie de douze mille hommes tirés de la province de Fars, d'Ispahan & des autres cantons de l'Irak, qu'il envoya dans cette ville avec toute leur famille, pour y demeurer, & pour ensemencer & cultiver les terres. Les Grecs envoyèrent aussi à Schapour des meubles, des chariots, des esclaves Turcs & du Kiptchak, des armes, & un grand

(29) A la lettre, *si vous voulez être le prix du sang de ceux qui ont été tués.*

nombre d'effets précieux, à titre de préfens. Schapour, après la conclufion de ce traité, retourna dans fes états. Étant arrivé dans l'Irak, il jeta les fondemens de la ville de Madaïn. Cette ville fut achevée dans l'efpace d'une année; Schapour y établit le fiége de fon empire, & de toutes parts les grands feigneurs & les premiers perfonnages du royaume vinrent y faire leur féjour. Schapour vécut 72 ans, & paffa toute fa vie fur le trône

Dans le livre intitulé *Méfatih aloloum*, on lit que Schapour fils d'Hormuz, fut furnommé *alkataf*, à caufe de fon habileté dans l'art de l'équitation, & que ceux qui ont expliqué les furnoms ont dit de lui ce qu'ils ne favoient pas (30).

On rapporte de ce prince la parole fuivante: « Quiconque » dit des autres ce qu'il ne fait pas, les autres difent auffi de » lui ce qu'ils ignorent»; c'eft-à-dire, que quand un homme fe permet d'attaquer la réputation d'autrui par des difcours calomnieux, il devient lui-même le but des flèches de la médifance & de la calomnie; & il y a long-temps que l'on a dit: les coups de la langue font plus violens que ceux d'une lance.

Vers:

Le fer d'une lance peut être aifément retiré des entrailles; mais une parole méchante ne peut être arrachée du cœur.

C'eft encore Schapour qui a dit: « Il y a des paroles plus » rapides que la pluie que verfe un nuage, & d'autres plus » tranchantes qu'une épée »; c'eft-à-dire, il y a des paroles plus utiles que la pluie, & d'autres qui caufent plus de mal qu'un glaive. En effet, l'impreffion que la parole fait dans les cœurs, eft bien plus forte: tantôt elle produit le même

(30) Cet endroit eft fort obfcur; je ne fais fi j'en ai rendu le fens. J'ai traduit *alfarfiyat* par l'*habileté dans l'art de l'équitation*, quoique cette fignification ne fe trouve pas dans les dictionnaires.

effet qu'une pluie abondante qui tombe ſur une terre aride & altérée. Comme la pluie vivifie ce ſol qui étoit mort, de même auſſi une parole ſage répand une eau vivifiante ſur les cœurs qui étoient flétris & languiſſans, & ils produiſent alors la plante de la piété, la fleur de la ſageſſe & le fruit de la vertu, juſqu'à ce qu'enfin de la tige de l'obéiſſance ſorte l'épi de la parfaite & de la plus ſublime dévotion. Tantôt, au contraire, la parole a les mêmes propriétés & la même force qu'un glaive tranchant & acéré. On en peut encore diſtinguer ici deux eſpèces ; l'une conſiſte en des démonſtrations lumineuſes & des argumens convaincans, qui tranchent la tête aux incrédules orgueilleux & moqueurs, en leur ôtant tout moyen de s'obſtiner dans leur incrédulité, afin de les faire paſſer des ténèbres de l'erreur à la lumière de la vérité, & de les engager à ſe ſoumettre au joug de la vertu. L'autre eſpèce eſt contraire à celle-ci : ce ſont les diſcours frivoles des partiſans de l'erreur, & les paroles ſéductrices des inſenſés, qui précipitent les hommes du faîte de la foi & de la piété, dans l'abîme de l'infidélité & de l'incrédulité, & qui les renverſent du ſommet des montagnes inébranlables de la vérité & de la vraie doctrine, dans la vallée profonde du menſonge & de l'erreur, les expoſant ainſi à des châtimens en ce monde, & aux tourmens dans le monde à venir.

Schapour diſoit encore, que les revers épurent les qualités naturelles de l'ame.

RÈGNE D'ARDESCHIR, FILS D'HORMUZ.

ARDESCHIR fut ſurnommé le Vertueux (31). Lorſqu'il

(31) *Djemil*, ce mot eſt Arabe. La plupart des hiſtoriens lui donnent le ſurnom de *Nikioukiar*, mot Perſan qui ſignifie celui qui fait le bien.

fut monté sur le trône, il dit ces paroles : « Le temps de » notre vie & la durée de notre puissance sont dans la main » du Très-haut : quant à moi, je ne possède la souveraineté » que comme à titre de prêt, & seulement jusqu'à ce que » Schapour, fils de Schapour, ait atteint un âge plus avancé. » Je ne veux point, à l'exemple de mon frère, me laisser » séduire & entraîner dans une injuste usurpation, par les » attraits du pouvoir souverain ».

Ardeschir, après avoir exercé les fonctions de la royauté pendant quatre ans, remit les rênes du gouvernement entre les mains de son neveu.

Le récit de Tabari est différent de celui-ci, & est même contraire à ce que nous avons raconté à l'article du règne de Schapour. Suivant cet auteur, Schapour, en mourant, laissa deux fils encore enfans : de ces deux princes, l'un portoit le même nom que son père (32). Schapour Dhou'lactaf avoit aussi un frère nommé Ardeschir. Ardeschir étoit l'aîné de Schapour. Mais Hormuz, pere de Schapour, n'aimoit point Ardeschir, & n'avoit point d'inclination pour lui; en conséquence, au moment de sa mort, il enjoignit aux grands du royaume de déférer la couronne à l'enfant qui devoit venir au monde après son décès. Hormuz étant mort, Ardeschir n'avoit aucune espérance d'être reconnu roi par les peuples de la Perse. Les grands du royaume, fidèles aux ordres de son père, attendirent la naissance de Schapour & le déclarèrent roi, au préjudice d'Ardeschir. Après la mort de Schapour, Ardeschir étant monté sur le trône, fit mettre à mort les enfans de quelques - uns des

(32) Il paroît y avoir ici une lacune, que je crois devoir remplir ainsi : *l'autre se nommoit Bahram*

grands de l'empire. Cette conduite fut cauſe que les autres ſeigneurs Perſans ſe réunirent pour le détrôner, & mirent à ſa place Schapour, fils de Schapour Dhou'lactaf.

Le récit d'Ebn-Athir eſt conforme à celui de Tabari. Dieu ſait ce qui en eſt.

Règne de Schapour, fils de Schapour Dhou'lactaf.

Schapour, ſucceſſeur d'Ardeſchir, fut un prince juſte, compatiſſant & plein de vertus; il s'occupa à faire le bonheur des peuples, & écrivit des lettres dans toutes les provinces de ſon empire, pour ſe concilier l'affection de ſes ſujets. Son oncle Ardeſchir, qui avoit été détrôné, ſe ſoumit à ſon autorité, & ſe fit un mérite & une gloire de ſa ſoumiſſion.

Il y avoit un peu plus de cinq ans que Schapour occupoit le trône, lorſqu'un jour, comme il étoit aſſis dans ſa tente, ou, ſelon d'autres hiſtoriens, pendant qu'il dormoit, il s'éleva un vent furieux qui rompit les cordages de ſa tente. La colonne qui la ſoutenoit tomba ſur la tête du roi, & il mourut de cet accident.

Vers :

Pendant qu'il dormoit, un vent s'éleva de la plaine, tel qu'aucun homme n'en avoit jamais éprouvé de ſemblable.

La violence du tourbillon arracha la colonne ſur laquelle la tente étoit portée, & la précipita ſur la tête du monarque.

Il abandonna la couronne royale à un autre; ainſi mourut Schapour, ce roi puiſſant & brave.

Ebn-Athir & Mohammed ben-Djoraïr Tabari, diſent que les principaux officiers de l'armée coupèrent les cordages de la tente, ce qui fut cauſe que le pilier tomba ſur la tête du roi & le tua. Il fut ſurnommé le Belliqueux.

Schapour étoit un roi d'une ſimplicité extrême, il abandonnoit ſon palais pour paſſer ſes jours ſous une tente.

Ce prince diſoit, que rien n'eſt préférable à la bienfaiſance, ſi ce n'eſt la gratitude.

Il diſoit auſſi, que la haine ne peut demeurer cachée, quelque part qu'elle réſide, mais que la plus redoutable eſt celle qui repoſe dans le cœur des rois.

On rapporte encore de lui cette parole : « La méchanceté » eſt naturelle à tous les hommes, & nul n'en eſt exempt : » lorſque l'homme s'en rend maître & parvient à la vaincre, » elle demeure cachée ; mais ſi elle ſe rend maîtreſſe de » l'homme, alors elle paroît au dehors. »

RÈGNE DE BAHRAM, FILS DE SCHAPOUR DHOU'LACTAF.

BAHRAM fut ſurnommé *Kirmanſchah*, parce qu'il avoit eu le gouvernement du Kirman ſous les règnes de ſon père & de ſon frère.

On dit que ce fut un prince d'une conduite irréprochable, & dont l'extérieur annonçoit les excellentes qualités. Il y avoit onze ans qu'il régnoit, quand ſes ſoldats ſe ſoulevèrent contre lui : une flèche, tirée au milieu du tumulte, étant venu le frapper, lui donna la mort.

Dans le Tarikh moadjem, on lit que ſuivant pluſieurs hiſtoriens, il fut tué par un de ſes proches qui lui en vouloit, ſans qu'il lui en eût donné aucun ſujet. Ces ſortes d'événemens ne ſont pas ſans exemple, & ce ſont les jeux ordinaires de la fortune.

Vers :

L'homme qui s'eſt concentré en lui-même, & celui qui a ſoumis le monde par la force de ſes armes, ſont tous deux également expoſés

exposés à la malice & aux entreprises des envieux : puissent les envieux périr, & leur édifice être renversé de fond en comble !

RÈGNE DE YEZDEDJERD ALATHIM.

YEZDEDJERD est surnommé par les Persans *Ferdidkiar,* ce qui signifie, celui qui devient riche en péchés (33). Quelques historiens le disent fils, & d'autres, frère de Bahram. Avant de monter sur le trône, il passoit pour un prince savant, prudent, d'une bonne conduite, d'un naturel noble & vertueux, & plein d'expérience : mais lorsqu'il fut devenu roi, il répandit beaucoup de sang, & se livra à des excès de violence & de cruauté ; il commença à dépouiller les gens de loi, à s'emparer de leurs biens, & à maltraiter sans aucun égard les hommes de guerre & le peuple. Il appliquoit à de légères fautes les châtimens les plus terribles; il n'écoutoit les sollicitations de qui que ce fût en faveur de ceux qui étoient détenus dans les fers ; il se livroit sans remords aux actions les plus criminelles, & ne se faisoit aucun scrupule d'enfreindre les loix divines.

On lit dans le livre intitulé *Athar aladjem* (34), que Yezdedjerd dit ces paroles en montant sur le trône : « Il y » a trois choses qui ne doivent jamais nous inspirer aucune » confiance, la mer, le feu & un prince. » C'est-à-dire, lorsque le feu se met dans une forêt, il consume tout, le bois verd comme le bois sec ; quand la mer se soulève & entre en furie, elle n'épargne ni petits ni grands, & lorsqu'un roi entre en colère, il n'a aucun égard pour qui que ce soit,

(33) Je trouve ce prince surnommé dans Nikbi *Péjehkiar,* c'est-à-dire, le Pécheur; pour le mot *Ferdidkiar,* je ne le crois pas Persan.

(34) Hadji-khalfa ne me fournit aucun renseignement sur cet ouvrage.

& il laiſſe ſa fureur exercer un libre cours ſur l'homme du commun comme ſur celui qui eſt diſtingué par ſa nobleſſe.

Il diſoit auſſi : « Le plus ſage des rois, eſt celui qui diffère » de prononcer des châtimens dans le moment de ſa colère, & » qui ſe hâte de profiter, pour récompenſer les bonnes actions, » de l'inſtant où il jouit de la puiſſance, & où il en a la faculté. »

On rapporte encore de lui cette parole : « Quand la main » ceſſe de faire de bonnes œuvres, elle commence à en faire » de mauvaiſes, & dès que le cœur eſt vide des penſées de » l'éternité, il penche vers le crime & le péché. »

Mais ces diſcours pleins de ſens, ces paroles admirables, cette juſteſſe d'eſprit, cette ſcience extraordinaire, n'étoient pas joints en lui à une conduite qui y répondît : il ne conforma jamais ſes actions à ſes lumières ; au contraire, il ſe livroit continuellement aux plaiſirs de la table & de la muſique, afin de diſtraire ſon eſprit des penſées ſérieuſes. Les gens vertueux & ſages ſavent que l'étude & la recherche de la vérité doivent ſervir à purifier l'ame & à former les mœurs ; qu'on ne doit pas s'y livrer pour ſe faire un mérite devant les hommes de ſon habileté & de ſes talens, pour obtenir la première place lorſqu'on paroît dans une aſſemblée, pour voir le reſte des hommes au-deſſous de ſoi ; que ceux-là en abuſent, qui enflés de leur mérite, froncent le ſourcil, quand les perſonnes en place, & celles qui occupent les premières dignités dans la magiſtrature ne ſe lèvent pas en leur preſence ; qui conſervent dans le cœur un reſſentiment éternel, ſi par haſard un homme, digne même de cette diſtinction, leur a été préféré ; qui s'attachent alors à favoriſer ſes envieux & ſes ennemis ; qui ne peuvent être ſatisfaits que par ſa mort ; qui, s'il échappe à ce malheureux une parole qui puiſſe être interprétée en bien de quatre-vingt-

dix-neuf manières différentes, & ne ſoit ſuſceptible que d'un ſeul mauvais ſens, l'interprètent auſſitôt dans ce ſens, & tombent ſur lui comme des loups cruels & féroces, pour le rendre l'objet du mépris univerſel. On rapporte de Schah-ſchodja, qu'il ordonna aux gens de ſa maiſon de lui chercher un maître capable de l'inſtruire, & de lui donner de ſages conſeils, & qui fût en même temps d'un caractère doux & humain (35).

Mais il eſt temps de finir cette ſortie contre les faux ſavans, & ceux qui n'agiſſent pas conformément à leur ſcience, & après avoir ainſi tracé leur caractère en peu de mots, il faut orner cet écrit du récit des actions & de la vie de Bahramgour.

Les hiſtoriens rapportent que Yezdedjerd alathim ne pouvoit élever aucun des enfans auxquels il donnoit la naiſſance. Leur vie ne duroit pas plus que celle de la roſe; & ſemblables à de tendres arbriſſeaux, ils étoient en peu de jours arrachés par les ouragans de la fortune. Bahram étant venu au monde, & ayant déjà vécu quelques jours, Yezdedjerd commença à concevoir des eſpérances ſur cet enfant; il ordonna aux aſtrologues de dreſſer le thême de ſa naiſſance, & de lui faire part du réſultat de leurs obſervations. Les aſtrologues, après le plus mûr examen, déclarèrent à Yezdedjerd que cet enfant ſeroit heureux dans ſon commencement & dans ſa fin, qu'il devoit être élevé dans un pays étranger, qu'il ſeroit brave & courageux, qu'il commanderoit & hériteroit de l'empire d'Ardeſchir, enfin qu'à la bravoure & à la force il joindroit l'éloquence & la ſageſſe. Yezdedjerd ravi de ces prédictions, chercha quelque contrée diſtinguée

(35) Je ſoupçonne qu'il y a ici une lacune, & le texte même de cette phraſe me paroît obſcur: Schah-ſchodja eſt le ſurnom de Djélaleddin, ſultan de la dynaſtie des Modhaffériens, mort en l'année 876 de l'hégire. *Voyez* la Bibliothèque Orientale, aux mots *Schagia* & *Schah-ſchegia*.

par la salubrité du climat & la douceur des eaux, pour y faire élever cet enfant. Quelques personnes lui ayant vanté la température du Djéziré, qui faisoit partie du pays des Arabes, Yezdedjerd se fixa au choix de cette contrée ; il fit venir Noman, fils d'Amroulkaïs, qui gouvernoit sous son autorité le pays des Arabes ; il lui remit son fils Bahram, & lui ordonna de choisir dans un des meilleurs cantons de cette province, un séjour agréable & distingué par la douceur des eaux & du climat.

Vers :

Choisis pour son éducation un lieu dont la terre soit plus élevée que le ciel, afin qu'il essaye son vol sur le sommet de l'empyrée, & qu'il se nourrisse des haleines des zéphyrs.

Noman ayant emmené avec lui Bahram dans la province où il commandoit, choisit, pour l'y faire élever, un lieu souterrain destiné à conserver la fraîcheur, ainsi que le rapporte Ebn-Athir dans son Kamel altévarikh. Il choisit aussi, pour l'allaiter, trois femmes des familles les plus distinguées des Arabes & des Perses, toutes trois d'un tempérament sain & vigoureux, d'un esprit juste & pénétrant, & d'une conduite sage.

Noman, après son retour de l'Iran, étoit occupé à chercher les architectes les plus habiles, lorsqu'il apprit qu'il y avoit dans le pays des Grecs un architecte nommé Sinmar, distingué par de rares talens, & qui étoit plus propre qu'aucun autre à remplir ses vues. Aussitôt il dépêcha vers cet architecte quelques messagers, avec toutes les provisions nécessaires pour le voyage. Sinmar se hâta de répondre à l'invitation de Noman ; & étant arrivé à la cour de ce prince, il en fut reçu avec l'accueil le plus favorable. Il choisit, de concert avec Noman, le lieu propre à l'édifice qu'il vouloit élever ; & ayant pris un instant heureux pour Bahram, mais malheureux pour lui, il jeta les fondemens de deux châteaux. Lorsque les murailles

de ces édifices furent élevées à la hauteur d'un homme, Sinmar disparut tout-à-coup. Quelque temps après il reparut à la cour, & s'excusa d'avoir suspendu le travail, en disant que cela contribueroit à la solidité d'un édifice de cette nature.

Ces deux bâtimens étant entièrement achevés, l'un fut nommé *Khournak*, & l'autre *Sédir*. Le premier s'élevoit jusqu'au ciel; le second étoit aussi solidement construit que la grande muraille d'Alexandre (36).

Vers :

Ce palais l'emportoit par la beauté des peintures, sur le teint éclatant des belles du Turkestan.

Du seuil de ce château, le ciel ne paroissoit pas plus grand que ne paroît du haut du ciel l'océan qui environne la terre.

Ebn-Kotaïba (37), dont l'histoire des rois de Perse est

---

(36) *Voyez*, sur cette grande muraille, la Bibliothèque Orientale, au mot *Sedd iagioug ve magioug*.

(37) On lit dans le manuscrit *Ebn-Kaïnana* ou *Konaïna*; mais j'ai tout lieu de croire qu'il faut lire, au lieu de ce nom, qui est inconnu, *Ebn-Kotaïba*. Ce changement ne consiste que dans les points. Ebn-Kotaïba, écrivain célèbre, dont le nom entier est Abou - Mohammed Abdallah ben-Moslem, mais qui est plus connu par le surnom d'Ebn-Kotaïba, mourut en l'année 270 de l'hégire. On le surnomme *Alnahvi*, c'est-à-dire, le grammairien, & *Deïnavari*, parce qu'il étoit de la ville de Deïnavar ou Deïnour. Ebn-Kotaïba a composé un grand nombre d'ouvrages; les principaux sont: 1.° *Kitab almaarif fi akhbar veansab alarab*, qui contient l'histoire des hommes illustres en tout genre, qui ont vécu dans les trois premiers siècles de l'hégire, & beaucoup de détails relatifs à l'histoire ancienne des Arabes; 2.° *Oyoun alakhbar*, traité de morale & de politique, autant que j'en puis juger par la notice qu'en donne Hadji-khalfa, & dans lequel l'auteur appuie ses préceptes sur des exemples puisés dans l'histoire; il est divisé en dix livres; 3.° *Kitab almonakedhat*, qui a pour objet de concilier les diverses traditions qui semblent se contredire, & d'indiquer les caractères propres à discerner celles qui sont conformes à la vérité; 4.° *Adeb alcateb*, c'est, à ce qu'il paroît, une instruction & des observations grammaticales,

ſouvent citée, dit que les Perſes nommoient l'un de ces châteaux *Khourdanghiah*, c'eſt-à-dire, le lieu où l'on s'aſſied pour manger; & l'autre *Sihdeir*, c'eſt-à-dire, trois ſalles voûtées qui donnent entrée l'une dans l'autre, mais que Noman, pour donner à ces noms une forme Arabe, appela l'un *Khournak*, & l'autre *Sédir*. On lit dans puſieurs hiſtoriens eſtimés, que Sinmar avoit conſtruit ces châteaux, de manière qu'ils changeoient pluſieurs fois de couleur dans le cours de vingt-quatre heures. Le matin ils paroiſſoient bleus, à midi ils prenoient une teinte blanche, & vers le déclin du ſoleil, la couleur jaune. Ces ouvrages étant achevés, Noman revêtit Sinmar d'un habit magnifique, & lui fit des préſens qui ſurpaſſoient beaucoup les récompenſes qu'il avoit eſpérées. Alors ce malheureux dit ingénuement que s'il avoit ſu que le roi dût reconnoître ſi généreuſement ſes ſervices, il auroit conſtruit un édifice bien ſupérieur à ceux qu'il avoit élevés, & qui auroit changé de place, en ſuivant tous les mouvemens du ſoleil. Noman appréhendant que Sinmar n'exécutât pour

à l'uſage de ceux qui exercent les fonctions de *cateb*, c'eſt-à-dire, de greffier ou ſecrétaire. Ebn-Kotaïba occupoit cette place à Deïnavar, &c.

Je penſe que l'ouvrage cité ici par Mirkhond, eſt le *Kitab almaarif;* car le ſavant Reiske, qui l'avoit copié à la Bibliothèque de Leyde, nous apprend qu'on y trouve des détails ſur l'hiſtoire des rois de Perſe. M. Eichhorn, ſavant profeſſeur de l'univerſité de Gottingue, & à qui la littérature Orientale a de grandes obligations, a publié en 1775, à Gotha, la partie du Kitab almaarif qui contient l'hiſtoire généalogique des Arabes, ſous ce titre: *Monumenta antiquiſſima hiſtoriæ Arabum*. Voyez *Reiskii prodidagmata ad Hadji chalifæ tabulas*, à la fin de la deſcription de la Syrie d'Abulféda, donnée par Kœhler, à Leypſick en 1766, *pag.* 231; Monum. antiquiſſ. hiſt. Arab. *pag.* 61; Bibliothèque Orientale, au mot *Deïnouri;* Biblioth. Arab. Hiſp. Eſcurial. *tom. I, pag.* 167; Catalog. Biblioth. Univerſit. Lugduno-Batavæ, *pag.* 465 & 481.

quelqu'autre prince un palais dont la beauté surpassât celle du château de Khournak, le fit précipiter du haut de cet édifice. Cet événement est passé en proverbe chez les Arabes.

On dit que Noman adoroit les idoles, & qu'il avoit un vizir qui faisoit profession de la religion chrétienne. Un jour de printemps que le ciel étoit serein, Noman assis avec son vizir sur le toit du château de Khournak, promenoit ses regards sur les ruisseaux, les jardins, & les prairies qui environnoient ce château ; il fit remarquer au vizir qu'il n'y avoit sur la terre aucune contrée plus belle & plus enchanteresse que celle qu'il voyoit. Il est vrai, répondit le vizir ; il manque cependant quelque chose à la perfection de ce spectacle. Le roi lui ayant demandé quel défaut il y trouvoit ? c'est, répondit le vizir, que rien de cela n'est éternel, & que toutes ces choses sont sujettes à la destruction. Quelle est, lui demanda alors le roi, la chose dont la durée soit éternelle ? Le vizir répondit à Noman, que le seul lieu dont les charmes ne fussent point sujets à la destruction, c'étoit le jardin de la miséricorde divine, & les vergers du paradis ; & que pour s'assurer la possession de ce lieu de délices, il falloit embrasser la vraie religion & se soumettre aux ordres du Dieu plein de miséricorde. Noman frappé de ces paroles, fit profession de la religion chrétienne : il sortit du château, se revêtit d'un froc, abandonna son royaume, ses trésors & toute sa famille, se mit à parcourir le monde, & disparut pour toujours, sans que personne ait eu depuis aucune connoissance de ce qu'il étoit devenu. Après qu'il fut ainsi disparu, son fils Mondar demeura chargé de l'éducation de Bahram, & du gouvernement.

Lorsque le jeune prince fut en état de distinguer sa main droite de sa main gauche, Mondar rassembla de tous

côtés des hommes ſavans & vertueux, auxquels il confia le ſoin de ſon inſtruction. En peu de temps, Bahram fut parfaitement inſtruit des ſciences ſpéculatives & de pratique, de l'équitation, & de l'art de manier la lance & l'épée. Lorſqu'il eut acquis toutes les connoiſſances néceſſaires à un ſouverain, il partagea ſon temps entre la chaſſe, les plaiſirs de la table, la bonne chère & la muſique. Tandis qu'il ſe livroit à ces divertiſſemens, il apprit que ſon père Yezdedjerd étoit mort, & que les grands de la Perſe avoient unanimement choiſi, pour remplir le trône après lui, un deſcendant d'Ardeſchir, fils de Babec, nommé Keſra. Bahram piqué de cette nouvelle, pria Mondar, fils de Noman, de lui donner une armée avec laquelle il pût arracher des mains de l'uſurpateur une couronne qui lui appartenoit à titre de patrimoine. Mondar lui accorda tout ce qu'il déſiroit, & fit marcher ſon fils, à la tête d'une grande armée, vers les provinces de l'Iran. Mais il faut rapporter ces événemens plus en détail.

Les violences & la cruauté de Yezdedjerd étoient parvenues à un tel excès, que ſes ſujets & ſes troupes adreſſoient leurs vœux au ciel pour être délivrés de ſa tyrannie. Leurs prières furent exaucées. Un jour un cheval indompté & tel qu'on n'en avoit jamais vu un ſemblable, parut tout-d'un-coup, ſuivant le récit le plus généralement reçu, dans le palais de Yezdedjerd. Le roi ordonna qu'on lui mît une ſelle & une bride, & qu'on le lui amenât. On s'avança vers ce cheval pour exécuter l'ordre du roi; mais il commença à ruer, & ne ſouffrit pas que perſonne l'approchât. Enfin, Yezdedjerd fut contraint à s'approcher lui-même du cheval, qui parut à l'inſtant avoir perdu toute ſa réſiſtance: il ſe laiſſa ſeller & brider par le roi; mais lorſque le prince voulut attacher fermement la ſelle ſur ſon dos avec la croupière, il lui

lui détacha une ruade qui le tua ſur-le-champ. Il avoit régné vingt-deux ans & cinq mois. Ses ſujets délivrés de ſon gouvernement tyrannique, témoignèrent leur reconnoiſſance envers le ciel, en répandant d'abondantes aumônes ſur les pauvres & les indigens.

Après la mort de Yezdedjerd, les grands du royaume s'aſſemblèrent pour délibérer ſur le choix de ſon ſucceſſeur. Si nous choiſiſſons, dirent-ils entr'eux, le fils de Yezdedjerd qui a été élevé parmi les Arabes, & qui a adopté leur caractère & leurs mœurs, & que nous lui déférions la couronne, il ſe conduira envers nous de même que ſon père. Après donc en avoir délibéré, ils choiſirent un des deſcendans d'Ardeſchir, nommé Khoſrou, & dont le nom eſt écrit par les Arabes *Keſra.* Ils le conduiſirent à Madaïn, le placèrent ſur le trône, répandirent ſur lui l'or & les pierreries, lui jurèrent obéiſſance, & lui mirent la couronne royale ſur la tête.

Bahram ayant appris la mort de ſon père & l'élévation de Keſra ſur le trône de Perſe, en fut profondément affecté. Il en inſtruiſit Mondar, qui raſſembla auſſitôt une armée d'Arabes, pour ſoutenir les droits de Bahram. Ces braves guerriers, armés pour défendre ſa cauſe, ſembloient lui adreſſer ces vers :

Vers :

Ris-toi de tous les rois, car c'eſt toi qui as raiſon de rire.

Nos lances & nos arcs n'attendent, pour agir, que le moindre ſigne de tes ſourcils (38).

---

(38) Le ſens de ces vers m'a paru fort obſcur : je ſoupçonne même quelque faute dans le manuſcrit ; les mots que je traduis par lances & arcs, ſignifient, à la lettre, *droit* & *courbé.*

Mondar ayant diſpoſé tout ce qui étoit néceſſaire pour la marche de ſes troupes, fit prendre les devants à ſon fils Noman avec dix mille cavaliers : il lui ordonna de marcher vers Madaïn, & de ſe tenir toujours prêt à combattre les troupes ennemies qu'il pourroit rencontrer, de tuer, de piller, de faire des priſonniers, ſans aucun relâche, & de compter de moment à autre ſur ſon arrivée.

Noman s'étant mis en route, arriva, après de longues marches, proche de Madaïn. Il campa ſur les frontières du canton de Sovad, & l'approche des troupes Arabes jeta l'effroi parmi les Perſes. Mondar & Bahram ſuivirent de près Noman, avec trente mille cavaliers. Lorſqu'ils furent arrivés dans ce canton, les grands & les principaux ſeigneurs de la Perſe allèrent à leur rencontre. Après pluſieurs propoſitions faites de part & d'autre, & différens pourparlers, il fut enfin convenu, du conſentement de Bahram, que l'on placeroit la couronne royale entre deux lions affamés, & qu'elle demeureroit à celui des deux princes rivaux, de Keſra ou de Bahram, qui parviendroit à l'enlever du milieu de ces deux animaux.

Boſtam, commandant de l'armée, ayant donc amené à Madaïn deux lions furieux, & apporté la couronne des monarques des Perſes, Bahram dit à Keſra : » Il faut main-» tenant avancer hardiment & enlever cette couronne. » Mais Keſra fit en lui-même ces réflexions :

Vers :

La beauté d'une couronne diſparoît, quand on ne peut l'acquérir qu'au péril de ſa vie.

Le diadème eſt une choſe pleine d'attraits ; mais il eſt ſans mérite, quand on ne peut l'avoir qu'en abandonnant ſon exiſtence.

Il répondit donc à Bahram : « C'eſt moi qui ſuis en » poſſeſſion du trône & de la couronne, & c'eſt vous qui » prétendez l'obtenir aujourd'hui ; c'eſt donc à vous à eſſayer » le premier à remplir les conditions convenues. » Auſſitôt Bahram, avec un cœur intrépide, s'avança vers un des lions, & lui ſautant ſur le dos, il commença à lui donner des coups ſur la tête, avec une pierre qu'il tenoit à la main. L'autre lion s'étant avancé vers lui, il le ſaiſit par les oreilles, & leur frappa la tête l'un contre l'autre, juſqu'à ce que leur cervelle ſe répandant par le crâne & par les oreilles, ils expirèrent. A l'inſtant il ſe ſaiſit de la couronne & la mit ſur ſa tête. En ce jour on put dire avec vérité :

Vers :

Il a tiré la couronne des griffes des lions : il a arraché de la gueule des crocodiles l'objet de ſes déſirs.

Les Arabes & les Perſans, témoins de la bravoure de Bahram, le comblèrent de bénédictions & le reconnurent pour leur ſouverain. Keſra lui-même fut le premier à le ſaluer comme ſon roi.

RÈGNE DE BAHRAMGOUR.

ON lit dans le Méfatih aloloum, que Bahram fut ſurnommé *Gour*, à cauſe de la paſſion qu'il avoit pour la chaſſe de l'âne ſauvage qui porte ce nom. Mais Ebn-Athir rapporte que Bahram étant un jour à la chaſſe, tira une flèche contre un lion qui étoit monté ſur le dos d'un âne ſauvage ; que la flèche perça de part en part ces deux animaux, & qu'après avoir traverſé leurs corps, elle s'enfonça dans la terre. Il ajoute que ce fut cette aventure qui valut le ſurnom de *Gour* à Bahram. Tabari & les autres hiſtoriens ſont d'accord en cela avec Ebn-Athir.

Quand Bahram ſe vit maître du trône, il pardonna, à la ſollicitation de Mondar, fils de Noman, aux habitans de l'Iran qui avoient eu la témérité de choiſir Keſra pour leur roi. Il travailla à s'attacher ſes ſujets & les gens de guerre; il affermit l'édifice de la juſtice, & remit aux ſujets de l'empire environ dix mille tomans (39), dont ils étoient débiteurs envers le tréſor public. Il aſſigna des revenus & des penſions aux ſavans & aux gens de lettres, & fit revivre l'agriculture & renaître l'abondance dans les lieux qui avoient été abandonnés ſous le règne de ſon père. Il accorda à Mondar la permiſſion de retourner dans ſa province, après l'avoir comblé de faveurs & de préſens dignes d'un ſouverain riche & puiſſant, & plaça Noman, fils de Mondar, parmi les officiers de ſa cour les plus diſtingués. Il ne ceſſoit pas un inſtant de combler de faveurs les Arabes qui avoient été auprès de lui pendant ſon enfance. Enfin ſes bienfaits & ſa libéralité lui ayant gagné les cœurs de tous ſes ſujets, auſſi-bien de ceux qui étoient éloignés que de ceux qui étoient près de lui, il arracha, juſqu'aux racines, l'arbre de la violence & de la tyrannie, & planta l'arbriſſeau de la juſtice. Il donna à des hommes diſtingués par leurs talens le gouvernement des provinces qui formoient les frontières de ſon empire, & il s'abandonna à ſon goût pour les plaiſirs & la muſique.

On dit que les vizirs de Bahram déſapprouvant ſes exceſſives libéralités, lui préſentèrent une requête, par laquelle

---

(39) Le toman, nommé auſſi Mohammed-ſchah, eſt aujourd'hui une monnoie d'or qui équivaut à quinze piaſtres de Turquie ou environ. La piaſtre ou *grouſch* de Conſtantinople, vaut environ trois livres douze ſous de notre monnoie. Mais je crois que dans les hiſtoriens, le *toman* n'eſt qu'une monnoie de compte qui ſe diviſe en dix mille dinars. *Voyez* le Voyage de Chardin, éd. de 1711, *tom. IV, pag. 278.*

ils lui exposoient que la base la plus solide du trône consiste dans les finances, & que lorsque le trésor d'un roi est épuisé, son autorité est ébranlée & sa gloire obscurcie. Bahram se contenta d'écrire au dos de cette requête : « Si je » n'emploie les bienfaits & les dons pour gagner le cœur des » hommes libres qui m'obéissent, de quels moyens userai-je » pour me les attacher ? » Cette réponse ne permit plus à personne d'apporter aucun obstacle au cours de ses libéralités.

On dit que de son temps, les moins fortunés de ses sujets vivoient dans l'abondance & dans la joie. Ils s'occupoient de leurs travaux ou de leur commerce, jusqu'à l'heure du dîner du roi, & passoient le reste du temps dans les plaisirs de la société. Un jour Bahram passant près d'un lieu où étoient rassemblés, pour se divertir, des habitans de la Syrie, vit qu'ils dansoient sans être accompagnés d'aucun joueur d'instrument. Il en fut surpris, & leur demanda pourquoi ils n'avoient point de musicien qui accompagnât leurs danses de ses chants ou du son des instrumens ? Nous avons, lui répondirent-ils, envoyé aujourd'hui de différens côtés, & offert jusqu'à cent pièces d'or, sans pouvoir trouver un seul musicien. Bahram frappé de cette réponse, fit venir de l'Inde douze mille musiciens & danseurs, & les distribua dans les différentes provinces de ses états. Les Persans s'unirent avec ces étrangers, & s'allièrent à eux par des mariages. On dit que c'est d'eux que descendent ceux que l'on nomme aujourd'hui *Khaniyan* (40) ; c'est pour cela que parmi ceux

(40) *Khaniyan*, est un pluriel dont le singulier, qui se trouve employé dans cette même phrase, est *khaniy*. Il paroît que c'est un mot Arabe qui signifie *obscœnus in sermone*. Je présume qu'on pourroit le traduire ici par le mot *bouffons*, *comédiens*. Peut-être le mot Persan *khounia*, qui signifie une chanson, & d'où vient *khouniagher*, un musicien, n'a-t-il d'autre origine que le mot Arabe *khaniy*.

que l'on connoît ſous ce nom, il en eſt peu qui ne ſoient muſiciens.

Lorſque Bahram ſe fut abandonné ſans réſerve aux plaiſirs, à la danſe, aux jeux & à toutes ſortes de divertiſſemens, & que le bruit s'en fut répandu chez les peuples étrangers, cette conduite du roi de Perſe les engagea à former des entrepriſes ſur ſes états. Le khacan de la Chine paſſa le Gihon avec vingt-cinq mille hommes, & commença à porter le ravage & la mort ſur les terres de l'Iran. Quelques-uns diſent que le khacan s'arrêta à Mérou; d'autres racontent qu'il s'avança, ſans trouver d'obſtacles, juſqu'au territoire de Reï. Cette irruption ſubite de l'ennemi jeta l'épouvante parmi les premiers ſeigneurs & les grands de la Perſe; mais, quelques efforts qu'ils puſſent faire pour exciter Bahram à raſſembler ſon armée & à marcher à la rencontre de l'ennemi, il ſe contenta de leur répondre qu'il attendoit de la miſéricorde du Très-haut & de ſa bonté, qu'il ne le laiſſeroit pas tomber entre les mains de ſes ennemis. Les grands de la Perſe étant ſortis de l'audience du roi, ſe dirent les uns aux autres qu'aſſurément il avoit perdu la raiſon, par un effet de la frayeur que lui avoit cauſée l'irruption ſoudaine de l'armée ennemie. Mais pendant qu'ils raiſonnoient enſemble à ce ſujet, Bahram ſortit de ſon palais, accompagné de ſept jeunes gens des premières familles du royaume, & de trois cents guerriers capables d'affronter ſans crainte les lions & les tigres. Il menoit avec lui des faucons & des panthères, comme s'il fût allé à une partie de chaſſe.

Bahram laiſſa ſon frère Narſi pour gouverner en ſon abſence, & prit la route de l'Aderbidjan. Chacun demeura convaincu que Bahram avoit pris la fuite, pour ſe ſouſtraire aux armes du khacan. Les grands & les principaux officiers du royaume

ſe déterminèrent d'un commun accord à envoyer un ambaſſadeur au khacan, & à ſe rendre ſes tributaires, pour échapper à la violente tempête de ſa colère, & gagner le rivage du ſalut. Le khacan informé de ces diſpoſitions, demeuroit tranquillement dans le lieu où il s'étoit arrêté. Pour Bahram, il paſſa de l'Aderbidjan dans l'Arménie, & delà il partit avec mille braves guerriers, qui auroient regardé comme un jeu d'enfant d'attaquer des éléphans indomptés ou des lions en fureur. Ayant pris des guides, il s'avança par un chemin qui n'étoit pas frayé, vers le lieu où étoit campée l'armée du khacan. Lorſqu'il en fut peu éloigné, ſes eſpions l'informèrent que le khacan étoit dans une parfaite ſécurité, qu'il ſe livroit aux plaiſirs & aux concerts, & que le ſon des inſtrumens de muſique qui s'élevoit de ſes tentes, retentiſſoit juſqu'au ſéjour des aſtres.

Bahram réſolut de profiter de cette occaſion favorable, & d'une nuit obſcure à laquelle on auroit pu appliquer ces vers :

Cette nuit reſſembloit à un manteau trempé dans de la poix: on n'y diſtinguoit ni l'aſtre de Saturne, ni celui de Mars, ni l'étoile de Mercure.

Il partagea ſa cavalerie en quatre corps, & tomba ſur le khacan avec autant de violence que la fortune, lorſqu'elle frappe les hommes d'un coup inattendu. Les Turcs entendant le bruit des trompettes & des tambours, crurent que l'ange Iſrafil (41) faiſoit retentir le ſon de la trompette du dernier jour. Bahram pénétra lui-même dans la tente du khacan, & coupa la tête orgueilleuſe de ce prince, qui ſe ſoulevoit

(41) V. Hadr. Reland. de relig. Mohammed. *pag. 54, not. [a];* Maracci, prodrom. ad refut. Alcor. *part. IV, pag. 106.*

fièrement contre les décrets du ciel ; ensuite il poursuivit les fuyards jusqu'au bord du Gihon.

Cet événement est raconté d'une manière différente dans la chronique d'Abouhanifa Deïnavari. Suivant cet écrivain, l'armée du khacan ayant commencé à porter le fer & le feu dans le Khorassan, & Bahram en ayant reçu la nouvelle, il choisit sept mille hommes des plus propres à supporter avec courage les peines & les fatigues ; il les fit monter sur des chameaux, & leur ordonna de conduire leurs chevaux chargés de bâts, & de prendre chacun un chien & un faucon. Ensuite il confia à son frère Narsi le gouvernement pendant son absence, & il partit pour se rendre dans l'Aderbidjan. Cette conduite du roi ne laissa aucun lieu de douter qu'il n'eût pris la fuite devant l'armée du khacan ; & après son départ, les grands du royaume convinrent d'envoyer de riches présens & de grandes sommes d'argent au khacan, pour le gagner par leurs soumissions. L'empereur du Turkestan informé de ces nouvelles, se laissa aller aux plus flatteuses espérances, & demeura tranquillement à Mérou, en attendant les présens qui lui étoient destinés. Pour Bahram, il fit tuer sept mille bœufs, & en ayant pris les peaux, il suivit la route du Tabaristan, du Djordjan & de Nessa, ne marchant que de nuit, & portant avec lui les provisions nécessaires pour la subsistance de sept mille personnes pendant une année. Lorsqu'il fut arrivé près du lieu où étoit campée l'armée du khacan, il fit emplir d'air les 7000 peaux de bœufs, en sorte qu'elles reprirent leur forme naturelle ; les ayant laissé sécher dans cet état, il fit mettre dedans des cailloux, les fit charger sur le cou des chevaux, & s'avança en cet équipage, au milieu de la nuit, vers le camp des Turcs. Les Turcs entendirent, dans l'obscurité des ténèbres, un grand bruit, sans

ſans ſavoir d'où il pouvoit venir ; & quand l'armée de Bahram fut proche de leur camp, le fracas épouvantable qui retentiſſoit à leurs oreilles, leur inſpira une telle frayeur qu'ils prirent la fuite. Bahram ſe mit à leur pourſuite ; il atteignit le khacan, & le renverſa par terre de ſa propre main. (C'eſt à Dieu que l'on doit tout rapporter, les entrepriſes & les ſuccès.) On dit que Bahram pourſuivit les fuyards juſqu'au bord du Gihon, & que s'y étant arrêté, il envoya dans le Mavaralnahr un des principaux officiers de ſon armée, qui ſoumit toute cette province. Les rois des contrées orientales lui envoyèrent des lettres & des ambaſſadeurs, pour obtenir la paix & faire alliance avec lui. Bahram fit élever dans ce pays une colonne pour ſervir de limite aux deux empires, afin que les troupes des deux états ne paſſaſſent pas au-delà de leurs frontières reſpectives. La paix étant ainſi rétablie, Bahram retourna dans la ville où étoit le ſiége de ſon empire, & quelque temps après il entreprit un voyage dans l'Indouſtan, uniquement dans la vue de ſatisfaire ſa curioſité.

Les hiſtoriens racontent de diverſes manières le voyage de Bahram dans l'Inde, la conduite qu'il tint dans ce pays, & les circonſtances de ſon retour dans la Perſe. Le récit d'Ebn-Athir & de Mohammed ben-Djoraïr Tabari, ſe réduit à ceci.

Lorſque Bahram fut rentré triomphant dans ſa capitale, il remit à ſes ſujets les ſommes dont ils étoient redevables à ſon tréſor, & confia les rênes du gouvernement à Mihir-Narſi, l'un des hommes les plus inſtruits de ſon ſiècle, & qui tiroit ſon origine de Bahman, fils d'Esfendiar. Tout d'un coup il conçut le déſir de s'informer par lui-même de la ſituation & du gouvernement des ſouverains de l'Inde, & d'être témoin des merveilles & des ſingularités de ce pays. Après avoir conſulté les volontés du ciel & imploré

ſa protection, il remit le ſoin de toutes les affaires, tant générales que particulières de ſon empire, à la prudence de Mihir-Narſi (42), ſon vizir, homme inſtruit & expérimenté, & il partit ſecrètement pour l'Indouſtan. Étant arrivé, après un long voyage, dans la ville capitale du roi de l'Inde, il s'y arrêta, ne s'occupant à autre choſe en ce pays qu'à la chaſſe. Les habitans de cette contrée admiroient ſa légéreté & ſon adreſſe à manier un cheval & à tirer de l'arc. On ne tarda pas à informer le roi qu'il étoit arrivé de la Perſe un cavalier de bonne mine, d'une taille avantageuſe, auſſi brave qu'habile : le ciel, lui dit-on, n'avoit jamais vu un homme auſſi brave & auſſi intrépide, & jamais l'œil de la nature productrice du monde n'avoit vu un fils ſemblable à celui-là. Avant que Bahram fût appelé à paroître devant le roi, le bruit ſe répandit dans la ville qu'un éléphant d'une grandeur & d'une taille extraordinaire, ſortoit tous les jours d'une certaine forêt, & que ſe plaçant ſur une grande route, il dévoroit tous ceux qui avoient le malheur de le rencontrer. Le roi en fut informé, & il choiſit les plus braves guerriers de l'Inde pour combattre cet animal; mais ce fut ſans ſuccès, pluſieurs même y périrent, en ſorte que les voyageurs furent contraints d'abandonner cette route. Cet événement excita le courage de Bahram, & il marcha auſſitôt vers le champ de bataille, pour y combattre juſqu'à la mort. Le roi qui en fut inſtruit, chargea un homme d'accompagner Bahram, afin d'être témoin du combat de cet éléphant furieux & de ce lion redoutable, & de lui en apprendre l'iſſue.

Cet homme entra dans la forêt, & monta ſur un grand

---

(42) Le texte porte *de ſon vizir & de Mihir-Narſi.* Je crois que c'eſt une faute de copiſte.

arbre. Delà il vit Bahram qui s'avançant vers l'éléphant, poussa un grand cri. L'éléphant courut aussitôt vers son adversaire ; mais Bahram ajustant une flèche sur son arc, la dirigea avec tant de force contre le front de l'animal, qu'elle y entra toute entière jusqu'à son entaille. Aussitôt il sauta à bas de son cheval, & saisissant avec ses deux mains la trompe de l'éléphant, il le tira avec une telle violence, qu'il le fit tomber sur ses genoux : alors il lui coupa la tête avec son épée, la chargea sur ses épaules, & étant sorti de la forêt, la jeta au milieu de la route. Les plus intrépides guerriers de l'Inde admirèrent la bravoure & l'adresse de Bahram ; & l'homme que le roi avoit envoyé pour être témoin du combat, lui ayant raconté comment la chose s'étoit passée, le roi ordonna que l'on fît paroître Bahram devant lui. Lorsque Bahram fut présent, le roi lui demanda qui il étoit. « Je suis, répondit » Bahram, un des premiers seigneurs de la Perse, & j'ai été » quelque temps au service de Bahramgour, qui règne dans » cet empire ; mais les insinuations perfides & les cabales » des envieux ont excité contre moi la colère de ce prince. » Le chagrin & les alarmes que j'ai conçues à cette occasion, » m'ont engagé à me retirer dans ce pays pour y passer » tranquillement mes jours, à l'ombre de votre protection ». Le monarque Indien charmé de la douceur des discours de Bahram, le combla d'honneurs & de présens, & le mit au nombre de ses plus intimes favoris. Sa bravoure acquéroit tous les jours un nouveau lustre aux yeux des grands de l'Indoustan, & il s'avançoit de plus en plus dans les bonnes graces & la faveur du roi. Sur ces entrefaites, un ennemi puissant & redoutable déclara la guerre à ce roi ; & le roi étoit dans l'intention d'acheter la paix d'une manière honteuse, en se soumettant à lui payer un tribut, afin de se soustraire

par des ſacrifices pécuniaires aux dangers qui le menaçoient. Bahram déſapprouva ce projet, & engagea le roi à repouſſer cet ennemi les armes à la main. Le monarque Indien ſortit donc de la ville, & ſe mit en campagne; & lorſque les deux armées furent en préſence, & que de part & d'autre on ſe diſpoſoit au combat, Bahram fit promettre aux plus braves des Indiens, qu'ils ne le perdroient pas de vue, & qu'ils obſerveroient attentivement tous ſes pas, afin qu'il pût s'abandonner tranquillement & ſans inquiétude à toute ſon ardeur, & ne s'occuper que de combattre. Alors il s'avança vers l'ennemi; chaque flèche qu'il tiroit renverſoit un des guerriers de l'armée ennemie, & chaque coup d'épée qu'il portoit tranchoit en deux celui ſur lequel il le déchargeoit. Les ennemis voyant la force de ſon bras, prirent la fuite, & le monarque de l'Inde rentra victorieux & triomphant dans la ville.

Ce prince combla Bahram d'honneurs & de diſtinctions; il lui donna ſa fille en mariage avec de riches préſens, & il vouloit même le déclarer ſon lieutenant & ſon ſucceſſeur. Bahram en ayant été inſtruit, découvrit enfin le ſecret qu'il cachoit depuis ſi long-temps, & fit connoître qu'il étoit Bahramgour. Le roi, à cet aveu, fut ſaiſi de crainte, & lui dit: « Que voulez-vous que je faſſe? Soyez tranquille, lui « dit Bahram, je n'ai aucun beſoin de vos états; ſi vous » voulez me faire plaiſir, vous accepterez le gouvernement » de quelques-unes des villes de mon empire, qui ſont » voiſines de votre royaume; vous y gouvernerez en mon » nom, & vous enverrez un tribut annuel à mon tréſor à » titre d'hommage & de dépendance. » Le roi accepta ces propoſitions, & Bahram rentra dans la Perſe, accompagné de la fille du roi de l'Indouſtan, & apportant avec lui de grandes richeſſes, après une abſence de deux ans.

Après ſon retour de l'Inde, il envoya ſon vizir Mihir-Narſi à la tête de quarante mille cavaliers, ſur les terres de l'empire Grec. L'armée des Perſes s'avança juſqu'à Conſtantinople. Le ſouverain de ce pays ayant conſenti à reconnoître le roi de Perſe pour ſon maître, & à lui payer tribut, les Perſes ſe retirèrent. Cette affaire étant ainſi terminée, Bahram marcha en perſonne dans le Yémen : il fit de grands ravages dans le pays des Soudans (43) ; enſuite il marcha vers le pays où les Uzzes (44) avoient leur réſidence.

On dit que Bahram étant un jour à la chaſſe, tomba dans un puits où il périt. Sa mère s'étant rendue en ce lieu, fit tirer la terre de ce puits à une très-grande profondeur (45), mais on ne put retrouver le corps de Bahram.

---

(43) *Soudan* ou Noirs. Ce ſont des peuples d'Afrique. Il n'eſt pas vraiſemblable que Bahramgour ait porté ſes armes dans l'Afrique ; mais on pourroit ſuppoſer que les *Noirs* dont il eſt ici queſtion, étoient une colonie d'Africains, qui avoient formé quelques établiſſemens dans l'Arabie heureuſe. On ſait que le royaume du Yémen fut conquis dans la ſuite par les Éthiopiens.

(44) Ces peuples ſont plus ſouvent nommés *Ghozz* par les écrivains Arabes & Perſans. Ces deux mots *Uzz* ou *Ghozz*, ne diffèrent que par un point. Les Ghozzes, originaires du Turkeſtan, s'établirent dans la ſuite au nord de la mer Caſpienne. *Voy.* l'hiſtoire des Huns, *liv. X, tom. III, pag. 256.*

(45) Il y a dans le texte : *à une telle profondeur, qu'en y jetant une brique, elle frappoit le dos du bœuf & du poiſſon.* Ce bœuf & ce poiſſon ſont deux animaux fabuleux ſur leſquels les Mahométans, à l'imitation des Juifs, croient que la terre eſt poſée, & qui doivent être tués pour ſervir au feſtin que Dieu donnera aux élus après leur réſurrection. *Voyez* Bochart, Hiérozoïc. *cap. VI, éd. de 1712, pag. 50 ;* Buxtorf. Synag. Judaïc. *cap. L*, Baſileæ, 1661, *pag. 734. Voyez* auſſi le Diſcours préliminaire de Sale, mis à la tête de ſa traduction Angloiſe de l'Alcoran. (The Koran..... tranſlated into engliſh, immediately from the original Arabic, by George Sale. London 1764, *tom. I, pag. 130.)*

RÈGNE DE YEZDEDJERD, FILS DE BAHRAMGOUR.

LORSQUE Yezdedjerd, fils de Bahram, fut monté ſur le trône, il rappela auprès de lui Mihir-Narſi, qui du vivant de ſon père, avoit renoncé à la place de vizir, & s'étoit retiré dans un pyrée pour vaquer tout entier aux exercices de la religion. Il l'éleva de nouveau à la dignité de vizir, & en fit ſon conſeil. La juſtice & l'équité de ce prince, firent fleurir ſon empire : chaque année les rois étrangers payoient à ſon tréſor les tributs auxquels ils avoient été aſſujettis ſous le règne de Bahram. Yezdedjerd prenoit pour exemple de ſa conduite les modèles de juſtice que lui avoient laiſſés ſes pères & ſes aïeux, & notamment Cayoumarth le Juſte.

Il y avoit déjà quelques années qu'il occupoit le trône, lorſque l'empereur Grec refuſa de payer le tribut accoutumé. Yezdedjerd fit marcher contre lui Mihir-Narſi, avec une armée de troupes choiſies. L'empereur Grec, informé de la bravoure & de l'intrépidité de ces troupes, s'empreſſa de payer le tribut, & d'obtenir par ce moyen la paix du vizir, & Mihir-Narſi ayant ainſi rempli l'objet de ſa miſſion, ſe retira.

Yezdedjerd avoit, dit-on, deux fils, l'un nommé Firouz, & l'autre Hormuz. Hormuz étoit le plus jeune, mais comme Yezdedjerd avoit plus d'affection pour lui, il donna à Firouz le gouvernement des provinces méridionales de ſon empire, & choiſit Hormuz pour ſon ſucceſſeur. Il diſoit :

Vers.

Quoique Firouz, à l'avantage de la figure & de la taille, joigne encore celui d'être de quelques années plus âgé que ſon frère,

Cependant je vois dans Hormuz plus de douceur, d'esprit, de pudeur, & de toutes les qualités estimables.

Après un règne de dix-huit ans, Yezdedjerd suivit la même route qu'avoit suivie son père.

Vers.

A Bahramgour succéda Yezdedjerd, roi d'une conduite sévère & rigoureuse,

Plus élevé que la sphère où brillent Saturne & Jupiter, plus grand, & d'un esprit plus pénétrant que Mars & que le Soleil.

Il sortit de ce monde & cessa d'être (46), *quoique durant tout le temps de son existence il se fût tourmenté comme un serpent, & eût travaillé comme une fourmi.*

On lit dans le Méfatih aloloum, qu'il fut surnommé *l'Ami de l'armée :* en effet, c'est ce que signifie le mot *Sipahdost*, qu'on lui donnoit pour surnom.

Règne d'Hormuz, fils de Yezdedjerd.

Après la mort de Yezdedjerd, Hormuz prit les rênes du gouvernement, & se livra à l'injustice & à ses mauvaises inclinations. Son frère Firouz l'ayant appris, se rendit dans le pays des Hayathélites (47) pour leur demander du secours, & leur exposa l'injustice que son père lui avoit faite, en choisissant pour succéder à la couronne Hormuz quoique plus jeune que lui. Les Hayathélites, après avoir exigé de Firouz qu'il confirmât par serment la vérité de ce qu'il disoit, choisirent

(46) On lit dans le Manuscrit *o baschud, & fuit :* je crois qu'il faut lire *o naschud, & non fuit.*

(47) Ou Euthalites, autrement nommés *Huns blancs.* Voyez ce que M. de Guignes dit des Huns Euthalites, dans le IV.[e] livre de l'histoire des Huns, *tom. II, pag. 325 & suiv.*

trente mille hommes pour marcher ſous ſes ordres, & il fut convenu entr'eux qu'ils laiſſeroient Termed, avec tout ſon territoire, entre les mains des lieutenans de Firouz (48).

Firouz accompagné de cette armée, s'avança contre ſon frère & le vainquit, & ſelon la tradition la plus autoriſée, il lui pardonna ſes torts. Il congédia enſuite les Hayathélites, après leur avoir témoigné ſa gratitude par de riches préſens.

Suivant le récit de Hafez-Abrou, Hormuz fut un prince juſte, équitable, d'une ſage conduite & d'un bon naturel; c'eſt ce qu'atteſtent ces vers :

Hormuz, fils de Yezdedjerd, fut un ſouverain plein de juſtice, d'un naturel & d'une conduite vertueuſe, & d'un bon caractère.

Il avoit la majeſté, la bravoure, & l'extérieur reſpectable d'Esſendiar, les talens, la juſtice & la libéralité de Kaïcobad.

Après avoir, comme la foudre, fait retentir un inſtant la terre du bruit de ſa voix, il diſparut, tel qu'un nuage ou un coup de vent qui paſſe rapidement ſur les montagnes ou ſur les plaines.

On lit dans le Méfatih aloloum, qu'il fut ſurnommé *Firouzaneh*, c'eſt-à-dire, le Sage (49).

L'auteur du Tarikh Djafari (50), dit que la durée de ſon règne ne fut que d'un an, mais je n'ai rien trouvé à ce ſujet dans aucun autre hiſtorien.

---

(48) Suivant M. de Guignes, au contraire, Firouz s'engagea à abandonner Termed & ſes dépendances, aux Euthalites, ce qui paroît plus vraiſemblable. Peut-être y a-t-il quelque omiſſion dans le texte de Mirkhond. *Voyez* Hiſt. des Huns, *tom. II, pag. 328.*

(49) *Alhakim.* Le mot Perſan ſemble plutôt devoir ſignifier *le victorieux.*

(50) C'eſt-à-dire, Mohammed ben-Djoraïr Tabari. *Voyez* la Biblioth. Orientale, au mot *Giafari.*

RÈGNE DE FIROUZ, FILS DE YEZDEDJERD.

EBN-ATHIR raconte que Firouz, après avoir fait mourir ſon frère Hormuz & trois autres perſonnes de ſa maiſon, ſe mit en poſſeſſion du trône, & ne donna dans toute ſa conduite que des marques de vertu & de juſtice.

On rapporte qu'il n'y avoit qu'un an qu'il étoit monté ſur le trône, lorſque le royaume de Perſe commença à être affligé d'une ſécherеſſe exceſſive. Ce fléau dura ſept ans entiers, pendant leſquels il ne tomba pas une ſeule goutte de pluie; les eaux des fleuves ſe tarirent & ſe corrompirent, la famine ſe fit ſentir, & toutes ſortes de maux affligèrent ces contrées. Les philoſophes paſſoient le jour & la nuit à obſerver le diſque du ſoleil & l'orbe de la lune (51); & le chagrin que leur cauſoit la diſette du pain les affectoit juſqu'au fond de l'ame, & pénétroit juſqu'à la moelle de leurs os.

Mohammed ben-Djoraïr Tabari raconte qu'il ne reſta pas la moindre humidité dans le lit du Gihon & du Tigre, que la terre abſorba toute l'eau des ſources & des canaux, que toutes les bêtes des champs & les oiſeaux périrent, & qu'il ne demeura aucune plante vivante ſur la terre.

Suivant le récit d'Ebn-Athir, Firouz, dans ces années de diſette, remit à ſes ſujets toutes les impoſitions & les charges publiques. Il envoya des meſſagers dans toutes les provinces de ſon empire, pour enjoindre aux hommes riches de pourvoir, ſuivant leurs facultés, aux beſoins des pauvres & des indigens, & pour annoncer que ſi dans une ville ou un bourg quelque homme périſſoit de faim, le roi puniroit ſévèrement les

(51) Les mots *kurs, diſcus,* & *ghirdeh, orbis,* forment ici un jeu de mots, parce qu'ils ſignifient auſſi *des pains ronds.*

habitans de ce lieu. Aussi, pendant ce temps de famine, excepté un seul homme qui périt de faim à Ardeschir (52),

(52) Cette ville est sans doute la même que le géographe Persan nomme *Ardeschir-khoureh*, & qui prit dans la suite le nom de *Firouzabad*. Voici comme il en parle dans la description de la province de Fars (*Ch. XII*). « *Courehi Ardeschir-khoureh*. Canton d'Ardeschir-Khoureh. » Il prit son nom d'Ardeschir Babékan, le premier roi de la dynastie des » Chosroës. La première ville bâtie dans ce canton, fut Firouzabad. » Estakhar étoit la résidence des rois dans la province de Fars, & le » canton d'Estakhar est celui de tous les districts de cette province, dont » l'illustration est la plus ancienne; mais comme aujourd'hui Schiraz est » la capitale de la province, & que cette ville est située dans le canton » d'Ardeschir-khoureh, c'est par ce canton que nous commencerons la » description de cette province......... *Firouzabad*. Cette ville est » située dans le troisième climat.... elle porta dans l'origine le nom » de *Khour* (al. *Khoureh*). On avoit construit au milieu de cette ville » un édifice extrêmement élevé, dans lequel on jouissoit d'un air très-pur. » On y conduisoit de l'eau de dessus les montagnes voisines par des » canaux qui l'élevoient en forme de jets; tout autour de cette place, » on avoit formé une large plate-forme. On donnoit à cet édifice le » nom d'*Ivan*. Lorsqu'Alexandre fit la conquête de ce pays, il ne put » se rendre maître de cette place, parce qu'on ne pouvoit en approcher de » quelque côté que ce fût, que par des chemins difficiles & escarpés; » en conséquence, il détourna les eaux du ruisseau de Khanikan de leur » cours ordinaire, & les fit tomber en ce lieu. La ville fut submergée, » & ce terrain changé en un étang. Ardeschir Babékan forma le dessein » de dessécher cet étang pour y construire de nouveau une ville. L'ouvrier » chargé de ce travail, ayant pratiqué un canal souterrain dans un endroit » où l'eau étoit resserrée, se lia avec une chaîne par le milieu du corps, » de peur d'être emporté à l'instant où les eaux se feroient un passage; » mais elles s'échappèrent avec tant de violence, qu'elles brisèrent la chaîne » & emportèrent l'ouvrier. Dans la suite, la voûte de ce canal souterrain » tomba, & il s'y forma une vallée. Ardeschir bâtit en ce lieu une » ville qu'il nomma *Ardeschir-khoureh*. Adhadeddoula, prince Dilémite, » l'a fait réparer, & lui a donné le nom de *Firouzabad*. L'air y est » chaud & corrompu : l'eau qu'on y boit est celle du ruisseau de » Khanikan, connu aujourd'hui sous le nom de *ruisseau de Berareh* (al. » *Bezazeh*). On y fait de l'eau rose qui l'emporte pour la finesse de

aucun autre n'éprouva le même malheur. Enfin l'affliction & la misère des peuples du royaume étant montées à leur comble, le roi & ses sujets eurent recours à l'assistance du ciel, & ils sollicitèrent, par d'ardentes prières & les yeux baignés de larmes, la cessation de la famine. Leurs prières furent exaucées par celui qui donne sans jamais reprocher ses dons ; il leur ouvrit les portes de sa miséricorde, l'abondance succéda à la famine, & le repos à l'angoisse : les campagnes recouvrèrent leur verdure ordinaire ; les canaux, les fontaines & les fleuves reprirent leur cours accoutumé. Il sembla qu'une voix cachée faisoit entendre aux ennemis du royaume ces paroles menaçantes :

Dis aux rivaux des adorateurs du feu, à ces ennemis dont la course est aussi précipitée que celle des vents : Couvrez votre tête de poussière ; car les eaux des ruisseaux ont rempli leurs lits comme par le passé.

Lorsque les peuples de l'Iran furent délivrés de ce fléau, Firouz assembla une armée, dans l'intention de se rendre maître du pays des Hayathélites, & pour tirer vengeance de l'injuste tyrannie du roi de ces contrées, qui avoit forcé plusieurs de ses sujets à chercher un asyle à la cour de Perse. Il se disposoit ainsi à rompre l'alliance qu'il avoit contractée avec ce prince ; quelques représentations que lui fissent à ce sujet les seigneurs de sa cour & les grands de son royaume, il n'y eut aucun égard, & le crime de l'infraction de ce traité tomba sur le roi & sur les peuples de l'Iran. Voici le détail de cet événement.

» l'odeur, sur celle que l'on fait dans d'autres provinces : les habitans » sont honnêtes & spirituels. » *Voyez* aussi la Géographie d'Abulféda, dans le Magasin histor. de Büsching, *tom. IV, pag. 257*, au mot *Fairuzabad;* Assém. Bibl. Orient. Clement. Vatic. *tom. IV, pag. DCCXI.*

Khouſchnavaz, roi des Hayathélites, ayant appris que Firouz ſe diſpoſoit à lui faire la guerre, en fut très-effrayé, & en conçut une grande inquiétude. Un des officiers de ſes troupes remarqua le chagrin que cette nouvelle lui cauſoit, & lui donna ce conſeil: « Il faut, dit-il, que le » roi me faſſe couper les mains & les pieds, & me faſſe » expoſer en cet état ſur une telle route par laquelle Firouz » doit paſſer; par ce moyen j'eſpère, avec le ſecours de » Dieu, arrêter les effets de ſes mauvais deſſeins; mais » je déſire que le roi prenne l'engagement d'accorder à ma » famille que j'abandonnerai, ſa faveur & ſes bontés, en » récompenſe du ſervice important que je lui rendrai ». Khouſchnavaz, après avoir accordé à cet officier ce qu'il demandoit, ordonna qu'on le traitât comme il l'avoit propoſé. Firouz étant arrivé à l'endroit de la route où l'on avoit jeté le malheureux officier, on lui rapporta qu'il y avoit en ce lieu un homme qui avoit eu les pieds & les mains coupés. Firouz ſe le fit amener, & lui demanda par quel événement il ſe trouvoit réduit en cet état. » Je ſuis, lui répondit-il, un des » premiers ſeigneurs de la cour de Khouſchnavaz; il m'a » mis dans l'état où vous me voyez, parce que je lui ai » conſeillé de ne point traiter injuſtement & tyranniquement » ſes ſujets, & de ne point prendre les armes contre le roi » de Perſe, auquel il ne pouvoit eſpérer de tenir tête; il » m'a fait enſuite jeter dans ce lieu déſert, afin que je ſerviſſe » de nourriture aux bêtes ſauvages ». Firouz touché de compaſſion, lui témoigna prendre intérêt à la ſituation où il ſe trouvoit, & lui fit de magnifiques promeſſes. Le fourbe, après avoir comblé d'éloges & de remercîmens ſon bienfaiteur, lui dit: « Comme Khouſchnavaz s'avance pour combattre » le roi, le parti le plus ſage eſt de prendre cette route

» déſerte qui eſt plus courte ; pour tomber ſur lui ſans qu'il » s'y attende : » il offrit en même temps de ſervir de guide à l'armée de Firouz. Ce prince ſe laiſſa ſurprendre à ſes paroles ; & quoique les plus ſages de ceux qui l'accompagnoient lui conſeillaſſent de ſuivre ce proverbe, *gardez - vous des chemins détournés, ils ſont toujours les plus longs*, il n'y fit aucune attention. La plus grande partie de ſon armée périt dans ce déſert ſans fin, & ce ne fut qu'après beaucoup de fatigues qu'il en ſortit lui-même avec un petit nombre des ſiens. En ſortant de ce danger, il rencontra Khouſchnavaz. Alors, par le conſeil de quelques-uns de ceux qui avoient échappé avec lui aux dangers, il envoya une ambaſſade à Khouſchnavaz, pour lui demander la paix. Khouſchnavaz lui fit faire cette réponſe : « Après que je vous ai comblé de » bienfaits & de faveurs, que je vous ai fourni de l'argent » & des troupes pour vous rétablir ſur le trône de votre » père, vous avez, pour reconnoître de ſi grands ſervices, » raſſemblé une armée, à la ſollicitation des gens les plus » vils & les plus mépriſables, & vous vous êtes avancé, » dans l'intention de m'exterminer ; la fortune ne vous a » pas été favorable : maintenant néanmoins, ſi vous voulez » vous engager avec ſerment & par les promeſſes les plus » ſolennelles, à ne jamais me faire la guerre en perſonne, » & à ne point envoyer de troupes ſur mes terres, je vous » renverrai avec honneur dans l'Iran, & je vous remettrai » encore une fois ſur le trône ».

Firouz ne pouvoit ſe diſpenſer d'accepter ces propoſitions ; il promit donc avec ſerment ce que Khouſchnavaz exigeoit de lui, & ce prince le combla de faveurs, & lui permit de retourner dans ſon royaume.

Firouz cependant conſervoit un chagrin cuiſant de ce qui

lui étoit arrivé ; la honte le tourmentoit ſans ceſſe, & il ne penſoit nuit & jour qu'au moyen de triompher d'un ennemi que la fortune avoit favoriſé contre lui.

Lorſque cédant aux perfides ſuggeſtions de Satan, il eut réſolu de rompre le traité qu'il avoit juré, il fit venir un homme nommé Soukhra, qui étoit alors gouverneur du Siſtan, & qui tiroit ſon origine du ſang de Minotchehr; il lui confia le gouvernement de ſon royaume, & ſes deux fils Palaſch & Cobad, & ſe diſpoſa à entrer dans le pays des Hayathélites. Les mobeds & les gens de bien lui repréſentèrent inutilement quelle honte c'étoit de manquer à ſes engagemens, & de méconnoître les bienfaits qu'il avoit reçus. Il ne leur répondit autre choſe que ce qui eſt exprimé dans ce vers :

Je ferme l'oreille à tout ce que vous pouvez dire ;

& il marcha avec une armée aguerrie vers le pays des Hayathélites. Le roi de cette contrée raſſembla auſſi ſon armée ; il creuſa derrière ſon camp un foſſé profond, le fit recouvrir de morceaux de bois minces & fragiles, & ſe prépara au combat. Quand les deux armées furent en préſence, Khouſchnavaz fit placer le traité d'alliance au bout d'une pique, & s'avançant vers Firouz, il lui repréſenta les ſuites funeſtes de la mauvaiſe foi & de l'infraction des traités; mais ce fut inutilement.

A peine les cavaliers avoient-ils pouſſé de part & d'autre leurs chevaux contre l'ennemi, que Khouſchnavaz tournant le dos s'enfuit, obſervant de paſſer par un endroit que l'on avoit laiſſé entre les deux parties du foſſé. Firouz ſe hâta de pourſuivre l'armée ennemie, & tomba dans le foſſé, où il périt, avec une grande partie de ceux de ſa ſuite & de ſes plus intimes favoris. Khouſchnavaz revenant alors ſur

l'ennemi, fit un grand carnage, & remporta un riche butin. Il fit prisonnière la fille de Firouz, qui étoit une des personnes les plus sages de son siècle.

On ne peut que s'étonner de l'imprudence de Firouz, qui n'avoit pas emmené ses fils à la guerre, & qui s'étoit fait accompagner par sa fille.

La nouvelle de cette défaite & de ce fâcheux événement, étant parvenue à Soukhra, à qui Firouz avoit laissé le gouvernement du royaume d'Iran, en son absence, il rassembla une armée nombreuse, & marcha vers le pays des Hayathélites. Cette affaire se termina par un arrangement qui fut convenu entre Khouschnavaz & Soukhra. Khouschnavaz rendit les prisonniers qu'il avoit faits, & le riche butin qu'il avoit pris sur les troupes de l'Iran, & Soukhra, après avoir obtenu ce qu'il souhaitoit, rentra dans le royaume de Perse, & mit sur le trône Palasch, fils de Firouz. Son frère Cobad s'enfuit, & se réfugia auprès du roi du Turkestan.

Firouz avoit régné vingt-six ans, ou suivant d'autres, vingt-un ans seulement. On le surnommoit *Merdaneh* (c'est-à-dire, le Courageux).

Règne de Palasch, fils de Firouz.

Palasch étant monté sur le trône, s'attacha à gouverner avec justice & équité. Il reconnut les services de Soukhra par de grands bienfaits. Ce fut Palasch qui fit construire la ville de Sabat-Madaïn (53). Toutes les fois que quelqu'un

(53) « Sabat, dit Abulféda, d'après l'ouvrage intitulé *Almoschtarec*, » est une corruption du nom Persan *Balaschabad*, qui signifie proprement » l'habitation de Balasch : les Arabes en ont fait, par altération, *Sabat*. » C'est une petite ville voisine de Madaïn-Kesra : on la nomme aussi, » par cette raison, *Sabat-almadaïn*. » (Büsching's Magazin, *tom. IV*,

des habitans d'un lieu abandonnoit ſon domicile ordinaire, Palaſch puniſſoit le gouverneur de ce lieu, en lui reprochant que ce ne pouvoit être que l'abus qu'il faiſoit de ſon pouvoir qui avoit engagé ce malheureux à abandonner le lieu de ſa réſidence.

Dans le commencement du règne de Palaſch, Cobad ſon frère quitta Madaïn pour ſe retirer dans le Mavaralnahr. Lorſqu'il fut arrivé ſur le territoire de Niſchapour, il pria Zer-mihir, fils de Soukhra, de lui trouver une fille avec laquelle il pût ſatisfaire la paſſion violente qui le tourmentoit. Zer-mihir ayant découvert parmi les habitans les plus diſtingués de ce lieu, une jeune fille très-belle & bien faite, fit conſentir ſon père & ſa mère à la donner en mariage à Cobad, leur aſſurant que cette alliance étoit aſſortie à leur rang. Le jeune prince paſſa la nuit avec elle, & elle conçut un fils, qui dans la ſuite fut nommé Nouſchirvan. Le lendemain matin, Cobad fit de riches préſens à cette jeune fille, & la renvoya dans la maiſon de ſa mère.

Il continua ſa route vers le Turkeſtan, & arriva après un voyage très-long, à la cour du khacan. Il y demeura quatre ans, après leſquels le khacan lui ayant donné une armée nombreuſe, il ſe mit en marche pour entrer dans l'Iran. Lorſqu'il fut près de Niſchapour, il fit venir le père de ſon épouſe, & s'informa de ſes nouvelles. Celui-ci lui apprit qu'elle avoit mis au monde un fils; & Cobad s'étant fait amener Nouſchirvan, fut frappé de ſa grande beauté. Il étoit encore en ce lieu, lorſqu'il apprit que ſon frère Palaſch avoit changé ſon trône contre un tombeau, & étoit paſſé de ce

pag. 253.) *Voyez* auſſi Bakouï, dans le tom. II des Notices & extraits des Manuſcrits du roi, *pag. 440.*

ſéjour

ſéjour périſſable à celui de l'éternité. Cobad reconnoiſſant que l'arrivée de Nouſchirvan avoit été pour lui le préſage du bonheur, prit avec lui le jeune prince & ſa mère, & les conduiſit en grande pompe à Madaïn.

Règne de Cobad, fils de Firouz.

Cobad étant devenu maître de l'empire, combla d'honneurs & de bienfaits Soukhra, que les hiſtoriens Perſans nomment Soufraï. Il lui laiſſa, comme il l'avoit eu par le paſſé, le maniement de toutes les affaires. Peu à peu les Perſans s'accoutumèrent à ne conſulter que Soukhra dans toutes les circonſtances où il s'agiſſoit de l'intérêt public ou de celui des particuliers, & ils le conſidéroient preſque comme ſupérieur au roi, auquel il ne reſtoit plus de la ſouveraineté que le nom. Cobad jaloux de l'autorité, comme il eſt ordinaire, ne voyoit cela qu'avec peine, & cherchoit un moyen de ſe ſouſtraire à l'empire que Soukhra avoit pris ſur lui. Il fit venir en particulier Schapour, commandant de l'armée, & l'un des plus puiſſans ſeigneurs de ſa cour, & lui découvrit le ſujet de ſes chagrins. Schapour lui dit qu'il pouvoit être tranquille, & qu'il ſe chargeoit de le délivrer de ce ſujet de peines. Le lendemain Schapour prit querelle avec Soukhra, en préſence de Cobad, au ſujet de quelque affaire. La diſpute en vint à un tel point, que Schapour jeta une corde au cou de Soukhra, & l'ayant entraîné hors de l'appartement du roi, il lui fit mettre les fers aux pieds, & le fit renfermer dans une priſon, où il mourut au bout de quelques jours.

Il y avoit dix ans que Cobad étoit ſur le trône, lorſqu'un homme d'Eſtakhar, nommé Mazdac, commença à ſe faire connoître & à introduire parmi le peuple une religion ſingulière. Voici le détail de cet événement. Mazdac vint trouver

Cobad, & lui annonça qu'il avoit reçu du ciel la dignité de prophète. Pour en impoſer au roi, il avoit fait creuſer ſous un pyrée un caveau ; & ayant pratiqué à la voûte un trou qui répondoit près du feu ſacré, il avoit fait cacher un homme dans ce caveau. Il vint donc dire au roi que le miracle qui lui étoit donné en preuve de la divinité de ſa miſſion, étoit que le feu converſoit avec lui. Le roi s'étant rendu au pyrée pour être témoin de ce prodige, Mazdac converſa autant qu'il voulut avec le feu, & le roi trompé par ſa fourberie, reçut ſa nouvelle doctrine. Elle conſiſtoit à permettre indifféremment toute union entre les deux ſexes, à mettre au rang des bonnes œuvres les alliances entre les plus proches parens, à défendre de tuer les animaux & d'en manger la chair & la graiſſe. Il diſoit que les hommes devoient ſe contenter pour leur nourriture, de végétaux, d'œufs, de lait, de fromage & autres choſes ſemblables. Pour lui, il étoit vêtu d'une robe de laine, & ne s'occupoit que de pratiques de dévotion. Il attira dans ſon parti la populace la plus vile & les hommes les plus mépriſables. Ses ſectateurs devinrent très-nombreux; il acquit une grande conſidération, & parvint à un haut degré de réputation. Les gens de la plus baſſe condition ſéduiſoient les femmes des plus grands ſeigneurs, ſous prétexte de ſa doctrine, & commettoient par ce moyen de grandes rapines. Pendant le temps que dura cette ſéduction, aucun enfant ne put connoître quel étoit ſon père, & perſonne ne pouvoit être aſſuré de conſerver ſes propriétés. On dit que Mazdac demanda un jour à Cobad de lui abandonner ſon épouſe, mère de Nouſchirvan, & que Cobad y conſentit ; mais que Nouſchirvan, à force de prières & de ſupplications, & en baiſant les mains & les pieds de Mazdac, obtint de lui qu'il renonçât à ce projet.

Enfin la doctrine abominable de Mazdac s'étant répandue de tous côtés, les grands de la Perse convinrent unanimement de déposer Cobad, & de mettre à sa place son frère Djamasp. Ils lui ôtèrent effectivement le gouvernement du royaume, & le firent mettre en prison. Les historiens varient entr'eux dans la manière dont ils racontent l'emprisonnement & la délivrance de Cobad. Mais comme je désire pouvoir commencer bientôt le second tome de cet ouvrage, je me contenterai de rapporter ici en abrégé une partie de leurs récits.

Lors donc que les grands eurent mis Cobad dans les fers, ils voulurent faire mourir Mazdac; mais ils ne purent mettre la main sur lui, à cause du grand nombre de ses sectateurs. Ils se déterminèrent en conséquence à se défaire d'abord de Cobad, se réservant à poursuivre ensuite Mazdac & ses sectateurs. Cobad avoit une sœur qui surpassoit en beauté toutes les femmes de Perse; &, graces à la doctrine de Mazdac, elle étoit attachée à Cobad par les liens de l'union la plus étroite. Cette femme résolut de tirer Cobad de prison par stratagème; & s'étant parée avec le plus grand soin, elle se présenta à la porte du lieu où son frère étoit renfermé, & demanda au gardien de la prison la permission d'avoir une entrevue avec Cobad. Cet homme frappé de l'extrême beauté de la princesse, lui dit que si elle vouloit lui promettre de lui accorder ses faveurs, il l'introduiroit auprès de Cobad. La princesse lui ayant promis ce qu'il demandoit, il l'introduisit dans la prison, & lui permit de rendre visite à Cobad. Après qu'elle eut conversé avec son frère, elle se retira; & en sortant d'auprès de lui, elle dit au geolier qu'elle étoit très-disposée à accomplir la promesse qu'elle lui avoit faite, mais que pour cette nuit elle étoit dans le temps de l'incommodité ordinaire aux personnes de son sexe; que s'il le jugeoit

à propos, elle différeroit l'accompliſſement de ſes promeſſes juſqu'à un temps plus convenable. Comme dès ce temps-là tout commerce avec les femmes, pendant le temps de leurs impuretés, étoit défendu & regardé comme une choſe illicite, le geolier conſentit à ſa propoſition. La princeſſe retourna enſuite auprès de ſon frère. Le lendemain matin, elle enveloppa Cobad dans les tapis ſur leſquels elle avoit paſſé la nuit, & l'ayant fait mettre ſur la tête d'un eſclave, elle ſortit de la priſon. Le geolier lui demanda ce que c'étoit que ce paquet qu'elle faiſoit emporter. Elle lui répondit que ſon frère ne vouloit pas dormir dans le lit ſur lequel avoit repoſé une femme dans un état d'impureté, & qu'il lui avoit ordonné de faire emporter ces tapis & d'en envoyer d'autres à la place. Le geolier ajouta foi aux paroles de la princeſſe, & la laiſſa paſſer ſans obſtacle.

Cobad s'étant ainſi échappé de ſa priſon, demeura caché auſſi long-temps que l'on fit des recherches pour ſavoir ce qu'il étoit devenu. Enſuite il partit accompagné ſeulement de quelques perſonnes de confiance, & ſe mit en marche pour ſe retirer dans le pays des Hayathélites, & pour leur demander du ſecours.

Abou-Hanifa Deïnavari rapporte que dans ſa route, lorſqu'il fut arrivé ſur le territoire d'Ahvaz & d'Iſpahan, il ſe retira dans un village de ce canton, chez un laboureur qui tiroit ſon origine de Féridoun; qu'il fit venir auprès de lui la reine mère de Nouſchirvan, & qu'après avoir paſſé trois jours en ce lieu, il en partit le quatrième pour continuer ſa route. Arrivé dans le pays des Hayathélites, il y demeura quelque temps, en attendant le ſuccès de ſa demande. Enfin le ſouverain de ce pays lui donna trente mille hommes, & le

renvoya, à la tête de cette armée, dans la Perſe. Lorſqu'il fut proche de Madaïn, les alarmes agitèrent les habitans de la Perſe; ils ſe dirent les uns aux autres, que l'on ne pouvoit prévoir quelles ſeroient les ſuites de la guerre que les deux rois alloient ſe faire; & après être convenus que le meilleur parti étoit de ſe ſoumettre paiſiblement, ſans éprouver le ſort des armes, ils ſe rendirent en foule au camp de Cobad, à la ſuite du prince ſon frère, qu'ils avoient mis à ſa place ſur le trône. Lorſqu'ils furent devant lui, ils reconnurent leur faute. Cobad leur pardonna; il pardonna auſſi à ſon frère, & diſſipa toutes ſes craintes en lui prodiguant les marques de ſa tendreſſe. Cobad remit enſuite tous les ſoins du gouvernement à Zer-mihir, fils de Soukhra; il s'occupa à réparer les maux que ſon abſence avoit cauſés dans l'étendue de ſon empire, & fit rentrer dans l'obéiſſance toutes les provinces de ſes états. Pendant cette ſeconde époque de ſon règne, il laiſſa vivre en paix Mazdac & ſes partiſans (54).

Cobad aimoit à bâtir; il fit conſtruire de grands édifices, & jeta les fondemens de pluſieurs villes. On compte au nombre de celles qui lui doivent leur origine Berdaa (55),

(54) S'il n'y a pas de faute dans le texte de Mirkhond, il ſignifie à la lettre : *il n'aggrava pas le ſort de Mazdac & de ſes diſciples.*

(55) « Berdaa, dit le géographe Perſan, dans la deſcription de la » province d'Arran *(chap. IV)*, eſt ſituée dans le cinquième climat. » Cette ville a été bâtie par Alexandre, & réparée par Cobad, fils de » Firouz, prince Saſſanide. Ç'a été une ville conſidérable, très-peuplée, » & qui renfermoit beaucoup de grands édifices. Son territoire produit » une grande abondance de fruits : les châtaignes & les avelines y ſont » d'une qualité excellente, & fort ſupérieures à celles des autres pays. » On y boit de l'eau d'un ruiſſeau nommé Tartar. » *Voyez* auſſi Abulféda, dans le Magaſin de Büſching, *tom. V, pag. 314.*

Candja (56) & Miafarékin (57). Vers la fin de son règne, il porta ses armes chez les Grecs, & revint victorieux de cette expédition. Il mourut après 43 ans de règne, à compter du moment où il monta pour la première fois sur le trône. On le surnommoit *Nikrai* (c'est-à-dire, de bon conseil). Son frère Palasch fut surnommé *Kiranmaieh* (c'est-à-dire, homme d'un grand mérite); & Djamasp, son autre frère, porta le surnom de *Nigharin* (58).

RÈGNE DE KESRA, FILS DE COBAD, CONNU SOUS LE NOM DE NOUSCHIRVAN LE JUSTE.

LES historiens disent que Cobad avoit un grand nombre d'enfans, mais que Nouschirvan étoit distingué parmi tous les autres, par sa prudence, la douceur de sa conversation, la noblesse de ses sentimens, l'honnêteté de ses manières, ses

---

(56) Candja fait aussi partie de la province d'Arran. « Elle est, dit » encore le géographe Persan, dans le cinquième climat : c'est une ville » fondée par les musulmans. Elle étoit célèbre & dans un état de splendeur » en la trente-neuvième année de l'hégire, comme le témoignent ces vers : » *Il y a dans l'Iran quelques villes plus célèbres que toutes les autres,* » *plus agréables & plus délicieuses par la bonté des eaux & de l'air :* » *telle est dans l'Arran Candja, qui est riche en toutes sortes de biens,* » *& Ispahan, dans l'Irak, Mérou & Tous, dans le Khorassan, &* » *Akserai, dans la province de Roum.* » Voyez aussi Abulféda, à l'endroit déjà cité.

(57) « Miafarékin, dit le géographe Persan (*chap. IX*), est une » ville de la province de Diar-rébia, dans le quatrième climat. Son » enceinte a six mille pas de tour. C'est une grande ville : l'air y est » très-sain, & les fruits y viennent en abondance : elle doit payer au » trésor public 224000 (al. 24000) dinars. » *Voyez* aussi Abulféda, dans le Magasin de Büsching, *tom. IV, pag. 245*.

(58) J'ignore la signification de ce surnom ; il pourroit signifier *le peintre*, mais cette dénomination ne convient guères à un roi, & d'ailleurs, le mot n'est pas usité.

talens pour conduire les affaires difficiles & pour appaiser les divisions, son attention à pourvoir au bonheur des sujets, & son humanité. Ses talens & la justesse de son esprit étoient tels, que dans sa jeunesse, quoique le trône fût alors occupé par son père, des vieillards instruits par l'âge & par l'expérience, ne faisoient aucune difficulté de suivre ses avis dans le plus grand nombre des affaires.

On rapporte que Cobad tint un jour ce discours à Nouschirvan : « Mon fils, je vois réunies en toi toutes les qualités » estimables ; mais j'y reconnois cependant un défaut, c'est » d'avoir trop mauvaise opinion du plus grand nombre des » hommes. Je n'exige pas que tu ne te conduises jamais » conformément à tes propres idées ; mais je voudrois que tu » eusses quelquefois une bonne opinion des autres, car la » méfiance, quand elle est mal placée, arrête souvent l'exé- » cution des meilleures entreprises ». Nouschirvan pria son père d'excuser les fautes qu'il pouvoit avoir commises à cet égard par le passé, & fit attention à l'avis qu'il lui avoit donné.

Cobad, peu de temps avant sa mort, fit un testament par lequel il nomma Nouschirvan pour son successeur, & il remit ce testament au chef des mobeds. Lorsque Cobad fut mort, les grands du royaume lurent le testament d'une manière infidelle (59), & Nouschirvan refusa de se revêtir du collier de la royauté ; il dit, pour s'en excuser, que l'ordre (60) du gouvernement étoit détruit, que tout ce qui pouvoit contribuer au bonheur public étoit négligé, que la division avoit éclaté

(59) A la lettre, *suivant le contraire de la vérité.* Cela se lie mal avec ce qui suit, & je pense qu'il y a ici une lacune.

(60) Je lis *nazm*, l'ordre, au lieu de *tezallum*, la tyrannie, qui est certainement une faute.

entre les citoyens, que les gens les plus vils & les plus méprisables étoient en possession de l'autorité. « Quiconque, » ajouta-t-il, voudra aujourd'hui gouverner conformément à » la justice, vous sera à charge; & toutes les fois que je cher- » cherai à m'acquitter de ce devoir, ma conduite choquera » vos esprits, mes sentimens pour vous en seront altérés; il » pourra en résulter qu'il y ait du sang répandu, & que des » familles soient détruites; & rien n'est plus contraire à mon » caractère & à mes inclinations ». Les grands de la Perse, frappés de la justesse de ses représentations, lui promirent avec serment de ne se refuser à rien de ce qu'il ordonneroit, d'être toujours prêts à se soumettre à ses volontés, & de l'aider en tout de leurs personnes & de leurs biens. Enfin, après beaucoup d'instances réitérées, Nouschirvan consentit à recevoir la couronne, & monta sur le trône. Son premier soin fut de faire connoître ses intentions par ces paroles: « Mon autorité, » dit-il, ne s'étend que sur les corps, & non sur les cœurs, » parce qu'il n'y a que le Dieu qui connoît les pensées secrètes » de tous les mortels, à qui il soit possible de voir & de » pénétrer les intentions de chacun; je veux dire que ma » vigilance & ma surveillance ne doivent avoir pour objet que » vos actions, & aucunement vos consciences. Les jugemens » que je porterai doivent aussi être fondés sur la justice, & » non sur mon caprice. Lorsque par une conduite juste j'aurai » réparé tous les maux qui se sont introduits dans le gouver- » nement, c'est alors que mon empire sera puissamment » affermi, & que le souvenir de mon règne méritera d'être » transmis à la postérité ».

Vers:

Voyez quelle est la récompense d'une conduite irréprochable! le temps n'a pu encore détruire le palais de Kesra.

Quelques

Quelques historiens disent que le premier usage que Nouschirvan fit de son autorité, fut de mettre à mort Mazdac & ses partisans; mais ils diffèrent dans la manière dont ils rapportent cet événement, & dans ses circonstances.

Suivant les uns, Nouschirvan commença par témoigner à Mazdac le mécontentement qu'il avoit de sa conduite, & se contenta d'abord de le réprimander en particulier; mais dans la suite, un de ses sectateurs ayant osé attenter à la pudeur d'une femme mariée, & le mari offensé en ayant porté ses plaintes à Nouschirvan, ce prince exigea de Mazdac qu'il ordonnât à ce scélérat de rendre la femme qu'il avoit enlevée. Mazdac n'eut aucun égard aux ordres du roi, & Nouschirvan irrité de sa désobéissance, lui fit couper la tête. Ses partisans s'étant soulevés à cette occasion, Nouschirvan ordonna qu'ils fussent poursuivis & mis à mort. On fit alors de sévères perquisitions à Madaïn & dans tout l'empire, & tous les partisans de Mazdac que l'on put trouver, furent punis de mort.

Selon le récit de quelques autres historiens, Nouschirvan témoigna d'abord de l'amitié à Mazdac; il lui demanda ensuite les noms de ses partisans, sous prétexte de les inviter à venir recevoir les honneurs dont ils étoient dignes. Mazdac trompé par ces paroles, en dressa une liste qu'il présenta à Nouschirvan. « Il faut, lui dit le roi, en lui indiquant un certain jour, » que vos disciples se rendent tous à mon palais, afin que » je les comble de faveurs dignes d'un grand roi ». Tous ces gens se trouvèrent donc au palais, au jour indiqué, & les maîtres d'hôtel les firent entrer par troupes dans un jardin, sous prétexte qu'on devoit leur servir à manger en ce lieu. On avoit creusé un grand nombre de fosses dans le jardin, & à mesure qu'ils y entroient, des officiers du roi les

précipitoient par pelotons, la tête la première, dans les fosses qui leur avoient été préparées ; ils furent ainsi ensevelis sous la terre. Le tour de Mazdac vint aussi, & il fut invité au même repas auquel ses partisans avoient été appelés (61).

On lit dans le Kamel altévarikh (62), que Mondar, fils de Maolséma, gouverneur du pays des Arabes, avoit été déposé par Cobad, pour s'être refusé à embrasser la doctrine de Mazdac. Nouschirvan étant monté sur le trône, Mondar s'empressa de venir lui faire sa cour. Un jour Mondar & Mazdac se trouvant ensemble à l'audience du roi, Nouschirvan dit : Avant de monter sur le trône, je désirois deux choses. Quelles sont-elles, lui demanda Mazdac ? Nouschirvan lui répondit : la première étoit de pouvoir rétablir Mondar dans son gouvernement, & la seconde d'extirper de l'univers la race des Zendiks (63). Détruisez donc, lui dit Mazdac, si vous le pouvez, tout ce qui existe (64). Le roi irrité ordonna qu'on le mît à mort, & fit planter entre Nahrvan (65)

(61) C'est une expression ironique qui signifie qu'il éprouva le même sort que ses partisans.

(62) *Vide suprà*, pag. 299, note [18].

(63) C'est le nom que les Persans donnoient aux sectateurs de Mazdac.

(64) A la lettre, *les trois mondes*, c'est-à-dire, les trois règnes de la nature.

(65) « Nahrvan, dit le géographe Persan (*chap. I.er*), a été une » grande ville, & l'une des sept principales villes de l'Irak. Elle appartient » au troisième climat, & est située sur le bord de la rivière de Samara, » que l'on nomme en ce lieu *Nahrvan*. Cette ville est maintenant totalement » ruinée : ce canton est compris aujourd'hui dans le territoire de Holvan, » au nombre des dépendances de la ville de Bakouba. » *Voyez* aussi sur Nahrvan, le géographe de Nubie, dans la sixième partie du quatrième climat, & la géographie d'Abulféda, dans le *tom. IV* du Magasin de Büsching, *pag. 260*. Ce dernier géographe parle aussi de Bakouba, & il distingue deux endroits de ce nom dans l'Irak, dont l'un est éloigné

& Khavéra (66), des potences auxquelles on pendit en un seul jour, avant midi, cent mille Zendiks. Nouschirvan ayant exterminé Mazdac & ses disciples, restitua aux anciens propriétaires les biens dont les partisans de cette secte s'étoient emparés par violence, & rendit les femmes qu'ils avoient enlevées, à leurs légitimes époux.

Hafez-Abrou, dans sa chronique, raconte que Nouschirvan voyant que le nombre de ceux qui avoient déjà été mis à mort pour ce sujet étoit très-considérable, & craignant de dépeupler ses états, laissa la vie au reste des sectateurs de Mazdac, & se contenta de les dépouiller des biens qu'ils avoient usurpés ; il les rendit aux anciens propriétaires qui étoient encore vivans, ou aux héritiers de ceux qui étoient morts, & au défaut d'héritiers, il les employa pour réparer les dégâts qui avoient été commis en divers lieux, pendant le temps où le parti de Mazdac dominoit. Ensuite il fit donner aux cultivateurs les instrumens & les ustensiles nécessaires à la culture, des bœufs, & des grains pour les semailles ; en sorte que des terrains qui n'étoient point cultivés précédemment, furent mis en valeur. Il ordonna à tous ceux qui s'étoient expatriés, de revenir à leurs anciens domiciles avec leurs enfans. On bâtit des forteresses dans les lieux déserts & sur les frontières, & on y mit des garnisons pour protéger la sûreté des voyageurs. Nouschirvan établit des gouverneurs & des intendans dans les provinces, conformément à ce qui

---

de Bagdad de dix parasanges, & l'autre est à l'extrémité du territoire de Nahrvan (Ibid. *pag. 253*). Aakoubé, dont parle Thévenot, & qu'il place à peu de distance de Bagdad, est certainement le même lieu que Bakouba. (Voyage de Thévenot, *tom. III*, *pag. 215.*)

(66) Ou Khadéra. Je n'ai trouvé aucun renseignement sur la situation de ce lieu.

avoit été obſervé du temps d'Ardeſchir, fils de Babec : il conſtruiſit des ponts ; & s'informant exactement de l'état où ſe trouvoient les affaires de chacun de ſes ſujets, grands ou petits, il répara les pertes & les dommages que pouvoit avoir éprouvés la fortune de chacun d'eux.

On lit dans le livre intitulé *Alganina* (67), que Nouſchirvan ordonna de réparer les ponts qui avoient été briſés, & les bourgs qui avoient été détruits, & de les remettre dans le meilleur état où ils euſſent jamais été ; qu'il fit aplanir le lit des torrens, & conſtruire des places fortes & des citadelles le long des routes.

Abou-Hanifah Deïnavari (68) rapporte que Keſra Nouſchirvan diviſa ſon royaume en quatre grands gouvernemens, & mit pour gouverneur, dans chacun d'eux, un officier de confiance. Le premier de ces gouvernemens comprenoit le Khoraſſan, le Sedjeſtan & le Kirman. Le ſecond étoit formé du territoire d'Iſpahan & de Com, du Ghilan, de l'Aderbidjan & de l'Arménie. Dans le troiſième étoient compriſes les provinces de Fars & d'Ahvaz. Enfin le quatrième étoit formé de l'Irak, & s'étendoit juſqu'aux frontières de l'empire des Grecs.

Nouſchirvan, après avoir aſſuré la paix de ſes états, du côté des Grecs & dans d'autres parties, porta ſes armes dans

---

(67) Cet ouvrage eſt inconnu à Hadji-khalfa. Il eſt encore cité ailleurs par Mirkhond, mais la poſition peu uniforme des points diacritiques me laiſſe incertain ſur la véritable manière de lire & de prononcer ce mot.

(68) Hadji-khalfa en fait mention au mot *Tarikh*. Voici ce qu'il en dit : « Chronique d'Abou-Hanifah Ahmed ebn-Davoud aldeïnavari, mort en » l'année 288. Maſſoudi obſerve que c'eſt de cet ouvrage qu'Ebn-Kotaïba » a pris ce qu'il raconte, & qu'il ſe l'eſt approprié. »

le Tokhareftan, le Caboulestan & le Saganian (69), & soumit le pays des Hayathélites.

Mais pendant qu'il étoit occupé de cette conquête, le khacan ayant rassemblé les troupes de ses états, sortit de sa capitale, & s'empara de Schasch, Fergana, Samarcand, Bokhara, Kesch & Nesf. Nouschirvan ne l'eut pas plutôt appris, qu'il envoya son fils Hormuz avec une nombreuse armée, pour repousser les ennemis. Hormuz s'avança à la rencontre du khacan; mais lorsqu'il fut à peu de distance de lui, le khacan s'enfuit, abandonnant tout le pays dont il s'étoit emparé, & il se retira dans les provinces les plus lointaines du Turkestan. Cet événement est bien exprimé dans ce vers :

Notre roi a conquis un royaume, & n'a fait que passer.

Vers ce même temps, Khaled, fils de Djabala, de la famille de Ghassan, entra avec une armée sur les terres de Mondar II, surnommé *Maolséma*, qui gouvernoit la province de Djézireh, sous l'autorité de Nouschirvan. Ses troupes tuèrent plusieurs des gens de Mondar, emmenèrent des chevaux & des chameaux, & se retirèrent chargées d'autre butin. Mondar en informa Nouschirvan; & comme ce prince

(69) La leçon du Manuscrit est un peu incertaine, & la première lettre de ce mot est un *ha*, mais je ne doute pas qu'il ne faille lire *Djaganian*. C'est le nom d'une contrée du Mavaralnahr, que l'on nomme communément *Saganian*, mais dont, suivant la remarque d'un géographe Arabe, le nom est prononcé par les Persans Djaganian. Il paroît que Saganian est le nom d'une province, de sa capitale, & du fleuve sur lequel elle est située. *Voyez* Geogr. Nubiens. *Climat. III, part. 8*, vers. lat. *pag. 138, 140, 141 & 142.* Chorasm. descript. ex tabul. Abulfedæ, *pag. 53, 69, 75 & 78*, dans le *tom. III* du recueil intitulé Geogr. veter. script. græci minores. *Voyez* aussi la Biblioth. Orient. au mot *Saganian*.

étoit alors en paix avec l'empereur Grec, il lui écrivit & le somma de condamner Khaled à payer une amende pour le sang des gens de Mondar qui avoient été tués, & à rendre tout le butin qui avoit été enlevé. Nouschirvan s'adressa à l'empereur Grec, parce que Khaled gouvernoit, sous l'autorité de l'empereur, la province de Syrie.

L'empereur ne fit aucune attention à la lettre de Nouschirvan, & parut la mépriser & n'y attacher aucune importance. Cette nouvelle irrita le roi de Perse, qui rassembla une grande armée, & se mit en marche pour faire la conquête des provinces où commandoient les officiers de l'empereur. Il entra d'abord dans le Djézireh, & soumit les villes de Dara & d'Edesse (70). Il fit pareillement la conquête de Kennassérin & d'Alep (71), villes de Syrie. Lorsqu'il fut arrivé près d'Antioche, la plus belle ville de la Syrie, elle lui plut tellement, qu'il la fit dessiner sur un papier, & ordonna qu'on en construisît une absolument pareille, sans la moindre différence, à peu de distance de Madaïn. Cette ville fut nommée Roumia; & quand elle fut achevée, Nouschirvan ordonna à tous les habitans d'Antioche de se transporter dans sa nouvelle ville. Les rues & les places de ces deux villes se ressembloient si parfaitement, que chacun des habitans d'Antioche, une fois entré dans la ville de Roumia, se rendoit, sans y penser, à sa maison. On dit qu'il n'y avoit d'autre différence entre ces deux villes, si ce n'est qu'un blanchisseur de toiles, qui avoit un arbre dans la maison

(70) *Voyez* la description de la Mésopotamie d'Abulféda, dans le Magasin de Büsching, *tom. IV, pag. 239 & 243.*

(71) *Voyez* Abulfedæ Tabula Syriæ, ed. Koehler *pag. 61, 117 & 118.* Bohaeddin. Vit. Saladini, ed. Alb. Schultens, in Ind. geogr. ad voc. *Halebum* & *Syria.*

qu'il occupoit dans l'ancienne ville, n'en trouva pas dans la nouvelle. Ce trait est un des plus singuliers que l'on connoisse.

L'empereur instruit des succès de Nouschirvan, lui envoya plusieurs messages pour excuser sa conduite & demander la paix. Nouschirvan lui répondit qu'il pouvoit l'obtenir aux conditions suivantes ; qu'il renonceroit à toute prétention sur les provinces que les Perses venoient de conquérir, & qu'il racheteroit de lui les autres provinces de la Grèce & de l'Égypte, qui étoient soumises à son empire, & en payeroit la rançon. L'empereur accepta ces conditions, & envoya à Nouschirvan une grande somme d'argent & de riches présens. Nouschirvan réunit à son empire la Syrie, le Djézireh, le Hedjaz, le Yémen, Taïef, Bahreïn & l'Oman.

Abou-Hanifah Deïnavari dit que les conditions du traité de paix furent que l'empereur payeroit un tribut annuel au trésor de Nouschirvan, pour les provinces que le roi avoit conquises. On verra dans le second volume de cette histoire, à quelle occasion les troupes de Nouschirvan firent la conquête du Yémen.

Nouschirvan avoit pour femme une princesse d'une beauté ravissante, & qui pouvoit être regardée comme le chef-d'œuvre des ouvrages sortis de la main du créateur ; elle faisoit profession de la religion chrétienne.

Vers :

Princesse attachée à la doctrine du Christ, toute spirituelle, & profondément instruite de la religion de celui qui est appelé l'Esprit de Dieu.

En vain Nouschirvan la sollicita d'abandonner la religion chrétienne pour embrasser celle des Mages, il ne put rien

obtenir d'elle ; & comme ſes charmes & ſa beauté lui donnoient un grand empire ſur lui, elle ſe conduiſoit avec lui ſuivant cette ſentence pleine de ſageſſe : « Suivez la religion » dont vous faites profeſſion, & permettez-moi de ſuivre celle » à laquelle je ſuis attachée ». Cette princeſſe mit au monde un fils parfaitement beau, qui fut nommé Nouſchizad. Lorſque ce jeune prince fut parvenu à l'âge de raiſon, il examina ſérieuſement la religion de ſon père & celle de ſa mère ; la première lui parut contraire à la ſaine raiſon, l'autre au contraire lui ſembla mériter l'aſſentiment d'un eſprit juſte : il rejeta donc le culte du feu, & choiſit la religion chrétienne. Quelques inſtances que lui fît Nouſchirvan pour l'attirer à ſa religion, il ne ſe détourna point du ſentier de la vérité. Cette conduite lui attira l'indignation de ſon père, qui le fit enfermer dans ſon palais. Lorſque Nouſchirvan marcha en Syrie avec ſon armée, il lui ſurvint une maladie dans ce pays. Nouſchizad ayant appris cette nouvelle, commença à former des projets ambitieux ; il crut qu'il devoit profiter de cette occaſion, & ſortit de ſa priſon. Un grand nombre de gens, & particulièrement des Chrétiens unis avec lui par la profeſſion de la même religion, ſe raſſemblèrent auprès de lui. Le jeune prince s'empara des tréſors de ſon père, & les diſtribua à ſes troupes.

Vers :

Il aſſembla autour de lui une grande multitude de cavaliers accoutumés aux combats & redoutables dans l'action.

Plus de trente mille hommes, tous armés de lances, & déjà expérimentés dans la guerre, accoururent ſe ranger ſous ſes drapeaux.

Nouſchizad, après avoir aſſemblé cette armée, chaſſa les gouverneurs

gouverneurs que Nouſchirvan avoit établis dans les provinces de Fars & d'Ahvaz, & répandit dans ces contrées la nouvelle de la mort de ſon père; après quoi il s'avança pour ſoumettre l'Irak.

Nouſchirvan n'eut pas plutôt appris ce qui ſe paſſoit, qu'il écrivit à Ram-Bourzin, l'un des premiers officiers du royaume d'Iran, à peu-près en ces termes: « Mon fils Nouſchizad, » ſur le bruit qui s'eſt répandu de ma mort, & ſans attendre » la vérification de cette nouvelle, s'eſt ſoulevé; il a mis en » liberté un grand nombre de gens que j'avois fait renfermer; » il s'eſt emparé des fonds que je deſtinois aux dépenſes de » la guerre que je projetois de faire à certains ennemis de » mon royaume, & qui eſt encore cachée dans le ſecret de » mes penſées; il s'eſt mis en campagne, & n'a pas fait » réflexion au grand nombre des Chrétiens, & combien il » peut être dangereux qu'ils acquièrent plus de force. Si » cependant Nouſchizad veut encore rentrer dans l'obéiſſance, » renvoyer dans leurs priſons les gens que j'avois fait ren- » fermer, faire punir, comme ils le méritent, par l'épée, » quelques officiers & quelques ſeigneurs qui ont embraſſé » ſon parti, & laiſſer toute la canaille & la populace qui l'a » ſuivi, ſe diſperſer où bon leur ſemblera, je conſens à lui » pardonner (72). Au contraire, s'il perſiſte dans ſa rébellion, » s'il ne s'abandonne pas avec ſoumiſſion à mes promeſſes,

---

(72) Ces mots *je conſens à lui pardonner*, ſont ſous-entendus dans l'original. J'ai remarqué dans pluſieurs écrivains Arabes & Perſans, des exemples de cette réticence, & ils ſont très-propres à prouver l'intégrité d'un paſſage de l'Exode, où quelques critiques ont cru que le texte Hébreu étoit altéré. (Exod. *chap. 32, verſ. 32.*) Les verſions Chaldéenne, Syriaque & Arabe de la polyglotte de Walton, ne ſuppléent rien en cet endroit, & s'en tiennent au texte Hébreu.

» Ram-Bourzin doit, ſans perdre un ſeul inſtant, lui déclarer
» la guerre.

Vers :

» *L'homme d'une naiſſance illuſtre, que ſes penchans entraî-
» nent vers des actions baſſes, ne doit point être traité autrement
» que d'une manière conforme à la baſſeſſe de ſa conduite.*

» *C'eſt faire une belle action, que de donner la mort à un
» ſcélérat qui oſe prendre les armes contre le roi, maître de
» l'univers.*

» *Qu'aucune crainte ne t'empêche de trancher le fil de ſes
» jours ; c'eſt lui-même qui verſe ſon ſang ſur la pouſſière.*

» *Il court avec ardeur vers la religion de Céſar, & il
» détourne la tête de notre couronne.*

» Mais ſi Nouſchizad eſt fait priſonnier dans le combat,
» que l'on ſe garde bien de faire tomber un ſeul cheveu de
» ſa tête ; qu'on le renferme dans le même palais où il étoit
» auparavant, avec les eſclaves qui étoient attachés à ſon
» ſervice ; qu'on leur fourniſſe tout ce dont ils auront beſoin,
» & qu'aucun homme de guerre ne ſe permette de prononcer
» des inſultes & des paroles outrageantes contre un fils qui
» m'eſt cher.

Vers :

» *Si quelqu'un ſe permet de mal parler de Nouſchizad,
» ou de lui dire quelque injure ;*

» *Que tous les poignards ſe raſſemblent ſur la tête du
» coupable, qu'il paye ſon crime par la perte de ſa langue
» & de ſon ame.*

» *Quoique Nouſchizad ait déshonoré ſon origine, c'eſt à
» moi qu'il doit ſa naiſſance ; & l'affection de mon cœur pour
» lui, en eſt un sûr garant* ».

Nouſchirvan ayant cacheté cette lettre, la remit à un courier qu'il chargea de la porter en toute diligence à Ram-Bourzin. Celui-ci ayant reçu la lettre du roi, ſe hâta de marcher avec une armée nombreuſe à la rencontre de Nouſchizad. Le jeune prince s'avança auſſi contre Ram-Bourzin, ayant diſpoſé ſes troupes au combat, & accompagné de Schamas Roumi, l'un des hommes les plus célèbres & les plus braves de ſon armée. Les deux armées ne furent pas plutôt en préſence & rangées en bataille, qu'on en vint aux mains avec ardeur. L'aile droite de Nouſchizad tomba avec violence ſur l'aile gauche de Ram-Bourzin; elle eut l'avantage & répandit beaucoup de ſang. Ram-Bourzin rallia le reſte de ſes troupes.

Vers :

Il leur ordonna de verſer une pluie de traits, & d'offuſquer l'air comme la grêle qui tombe au printemps.

Au même inſtant, une flèche frappa Nouſchizad, & lui donna la mort. Ses troupes inſtruites de la mort de leur chef, ſe débandèrent, & chacun de ceux qui l'avoient ſuivi s'enfuit de ſon côté. Ram-Bourzin pouſſant des cris & des gémiſſemens, s'approcha du lit ſur lequel étoit poſé le corps du jeune prince, & défendit de tuer qui que ce fût & de faire aucun butin. Il s'informa de l'évêque ſi Nouſchizad n'avoit point fait quelques dernières diſpoſitions avant de mourir. L'évêque répondit qu'il avoit ordonné que l'on priât ſa mère de le faire enſevelir & enterrer à la manière des Chrétiens.

Vers :

Sa mère le fit enſevelir à la manière des Chrétiens, & la terre d'une foſſe recouvrit ſon viſage.

De tous les Chrétiens qui demeuroient dans la ville, il n'y en eut aucun qui ne ſe déchirât les deux joues.

Suivant Abou - Hanifah Deïnavari, Nouſchizad fut ſait priſonnier dans l'action : Dieu ſeul ſait ce qui en eſt.

Nouſchirvan, après avoir donné à Mondar, fils de Maolſéma, le gouvernement du pays des Arabes, & être revenu à Madaïn, envoya dans l'Indouſtan une nombreuſe armée. Ces troupes s'avancèrent jusqu'à Sérendib. Le monarque de l'Inde envoya à Nouſchirvan des ambaſſadeurs chargés de riches préſens, & lui fit demander la paix. Il abandonna aux lieutenans de Nouſchirvan les contrées maritimes de l'Oman, qui étoient voiſines des frontières de la Perſe, & Nouſchirvan envoya un ordre à ſes troupes pour les rappeler de l'Indouſtan.

On lit dans quelques hiſtoriens, que l'empire de Nouſchirvan étant fermement établi dans le Mavaralnahr, le Khoraſſan (73), le Tabareſtan, le Djordjan, les provinces de Fars & de Kirman, une portion de l'Indouſtan, l'Irak, la péninſule d'Oman, Bahreïn, le Yémama, l'Arabie heureuſe & la frontière du Magreb, il s'occupa de rendre ſes vaſtes états riches & floriſſans, & qu'il établit une règle fixe & commune pour l'impoſition foncière de toutes les terres; car avant lui, les terres labourables & tous les terrains en valeur payoient ſuivant qu'ils étoient plus ou moins éloignés du ſiége de l'empire, depuis le dixième, le cinquième, le quart ou le tiers, jusqu'à la moitié de leur produit. Nouſchirvan impoſa auſſi une capitation ſur les Juifs & les Chrétiens. Toute perſonne au-deſſous de vingt ans & au-deſſus de cinquante, fut déclarée exempte d'impoſition publique & de taxe fiſcale.

(73) Entre le Khoraſſan & le Tabareſtan, le manuſcrit fait encore mention d'une autre contrée dont le nom me paroît altéré. Peut-être cette contrée eſt-elle le pays des Khozars. Je ſoupçonne même qu'il faut lire *derya Khozaran*, ce qui voudroit dire la mer des Khozars, ou la mer Caſpienne.

Nouſchirvan choiſit un des premiers officiers de l'armée, qu'il chargea de prendre une connoiſſance exacte de la conduite des gens de guerre, & de leur habileté à manier les chevaux. Il devoit auſſi s'informer ſi chaque militaire étoit fourni des armes qu'il devoit avoir, conformément aux ordonnances.

Cet officier, après s'être rendu dans une place très-vaſte, & avoir pris ſéance ſur un magnifique tapis, fit proclamer par un héraut que tous les gens de guerre euſſent à ſe rendre ſur cette place, pour paſſer en revue devant lui. Le premier & le ſecond jour, voyant que Nouſchirvan ne s'étoit pas rendu ſur la place avec le reſte de l'armée, il ne dreſſa point le rôle des gens de guerre. Le troiſième jour, il fit de nouveau proclamer par un héraut, qu'aucun homme de guerre ne manquât de ſe rendre au lieu de la revue, & que celui même qui avoit reçu de la libéralité du Très-haut le trône & la couronne, eût à s'y trouver comme les autres. Nouſchirvan en ayant été informé, s'y rendit avec ſon armure complette; mais comme il avoit négligé de prendre l'étui de ſon arc (74), qui faiſoit partie des armes que les ordonnances exigeoient des gens de guerre, l'inſpecteur ne voulut point enregiſtrer ſon nom qu'il n'eût réparé cette omiſſion. Enſuite, comme il aſſignoit à chaque homme de guerre enregiſtré 4000 drachmes de ſolde, il en aſſigna ſeulement une de plus à Nouſchirvan. Lorſque la revue des troupes fut achevée, l'inſpecteur ſe rendit au palais de Nouſchirvan, & après avoir baiſé reſpectueuſement le bord du tapis, il adreſſa ces paroles

(74) Il y a dans le texte *douzeh keman*. Ce mot eſt auſſi employé par Nikbi ben-Maſſoud, dans le récit de cet événement. Comme il ne ſe trouve point dans nos lexiques, c'eſt par conjecture que je l'ai traduit par l'*étui d'un arc*. (Notices & extraits des Manuſcrits du roi, *tom. II, pag. 346, note [u].*)

au roi : « Prince, ne me sachez pas mauvais gré de la conduite » que j'ai tenue, & qui semble en apparence impertinente & » grossière; mon but n'a été en cela que de maintenir la » subordination dans l'armée & parmi vos serviteurs, & de » conserver une justice exacte & impartiale ». — « Tout » homme, répondit le roi, qui use de sévérité envers moi, » ne doit craindre aucun reproche ».

Quelques historiens des plus estimés racontent que lorsque l'empire de Nouschirvan eut acquis le plus haut degré de grandeur, & que la terreur & la majesté de son nom se furent emparées de tous les cœurs, les rois des différentes parties de la terre envoyèrent de riches présens à sa cour, qui sembloit rivaliser avec celle du maître de l'univers. Du nombre de ces rois fut celui de la Chine. Ce souverain habitoit un palais pavé de perles & de pierreries, dans lequel étoient deux ruisseaux qui arrosoient des arbres de camphre & d'aloës, dont l'odeur se répandoit à deux parasanges à la ronde; il avoit dans son harem mille femmes, toutes filles de rois. Ce prince envoya une ambassade à Nouschirvan; & parmi les présens dont il chargea son ambassadeur, on distinguoit une panthère dont le corps étoit entièrement couvert de perles, & dont les deux yeux étoient formés de deux pierres précieuses, de couleur rouge; une garde d'épée d'émeraude, ornée de pierres du plus grand prix; une robe de soie sur laquelle étoit représenté un roi dans le même costume que portoit le roi de Perse, vêtu de ses habits royaux, ayant la couronne sur la tête & entouré de ses serviteurs, qui tenoient chacun à la main une robe d'une étoffe brochée d'or & à personnages. Le fond de cette robe étoit de soie, de couleur de bleu céleste; elle étoit enfermée dans une boîte d'or, que portoit dans son sein une jeune

fille dont le viſage étoit voilé par ſes cheveux (75). Cette jeune fille, en écartant ſa chevelure, laiſſoit voir une beauté dont l'éclat éblouiſſoit comme celui de l'éclair au milieu d'une nuit obſcure.

Le roi de l'Indouſtan, qui avoit un palais d'or, dont les portes étoient de pierres précieuſes & de perles (76), envoya à Nouſchirvan mille livres de bois d'aloës des Indes, qui fondoit au feu comme de la cire, & un vaſe d'une pierre précieuſe, de couleur rouge (77), rempli de perles. D'un côté de ce vaſe étoit un lion, & de l'autre une jeune fille, dont la taille étoit de ſept palmes; ſes paupières (78) deſcendoient juſqu'à ſes joues; entre ſes paupières on apercevoit une lueur ſemblable à celle d'un éclair, produite par l'éclat de ſes prunelles, jointe à la blancheur de ſon teint, & à la fineſſe de ſes traits (79). Ce prince envoya auſſi en préſent à Nouſchirvan un tapis de peau de ſerpent, qui étoit plus doux qu'une étoffe de ſoie, & plus beau qu'une étoffe peinte.

---

(75) Il y a dans le texte quelques difficultés dont je crois inutile de rendre compte, & qui ne font peut-être dues qu'à des fautes de copiſtes.

(76) Dans le texte on lit le mot *yacout*, qui paroît devoir ſon origine au grec ὑάκινθος.

(77) *Yacout ahmar.*

(78) *Mujkiani o ta rokhſar mi raſid.* L'auteur de la Bibliothèque Orientale, qui a fait uſage de ce récit de Mirkhond, dit que parmi les eſclaves que l'on envoya en préſent à Nouſchirvan, il ſe trouva une fille haute de ſept coudées, dont les bottines arrivoient juſqu'au menton d'une femme ordinaire. Je penſe qu'il a cru devoir lire *mouzékian* au lieu de *mujkian*; mais le reſte du texte ne peut admettre le ſens qu'il lui donne. *Voyez* la Bibliothèque Orientale, au mot *Nouſchirvan.*

(79) Il y a à la fin de cette deſcription quelques mots que je n'entends pas.

Ce fut ſous le règne de Nouſchirvan, que l'on apporta de l'Indouſtan dans la Perſe le livre de Colaïla & Dimna, le jeu des échecs, & une pommade ou teinture noire nommée *hindi*, qui miſe ſur des cheveux blancs, les colore en noir juſqu'à la racine, ſi parfaitement qu'on ne peut plus les diſtinguer des noirs. On dit que le khalife Héſcham, fils d'Abdolmélec Mervan, en faiſoit uſage pour teindre ſes cheveux.

Le roi du Tibet envoya auſſi en préſent à Nouſchirvan, différentes ſortes de choſes précieuſes; de ce nombre étoient cent cuiraſſes dorées du Tibet, & quatre mille veſſies de muſc.

On rapporte de Nouſchirvan, qu'il ſurpaſſa en ſageſſe & en ſcience tous les autres rois de Perſe; qu'il aimoit à attirer auprès de lui les ſavans & les philoſophes, & qu'il ſavoit apprécier leur mérite. Le plus célèbre d'entre les ſages & les philoſophes de ſon temps, fut Abouzurdjmihir (80), fils de Bakhtéghian.

HISTOIRE D'ABOUZURDJMIHIR LE SAGE.

Quelques hiſtoriens racontent (& Dieu ſeul ſait ce qui en eſt) qu'une nuit Nouſchirvan vit en ſonge, durant ſon ſommeil, qu'un grand arbre avoit crû devant ſon trône. Cet arbre lui ayant plu, il demanda qu'on lui apportât à boire, & au moment où il alloit prendre le verre dans ſa main, un porc vint à paroître qui le lui arracha. Nouſchirvan étoit contriſté de cette aventure, lorſqu'il vit que ce porc étoit aſſis ſur ſon couſſin, & que tandis qu'il tenoit ſa coupe, le porc buvoit de ſa main.

(80) Ou plutôt *Buzurdjmihir*, comme il eſt nommé ordinairement.

Tous

Tous les interprètes des ſonges conſultés ſur l'explication de celui-ci, ayant avoué qu'ils ne pouvoient en développer le ſens, le roi qui déſiroit ardemment trouver quelqu'un qui le lui expliquât, donna de grandes ſommes d'argent à quelques perſonnes, & les chargea de chercher, chacune de leur côté, un homme dont la ſagacité fût aſſez grande pour dévoiler le myſtère caché ſous cet emblème. L'un d'eux nommé Azad-ſérou, pour ſatisfaire à l'ordre du roi, ayant pris avec lui une bourſe de dix mille drachmes, ſe mit à parcourir diverſes provinces pour chercher un interprète des ſonges. Il alloit de ville en ville, s'informant de ce qui faiſoit le ſujet de ſon voyage, & il vint ainſi juſqu'à Mérou. Par bonheur pour lui, ſon chemin le conduiſit à la maiſon d'un ſavant; il s'informa de cet homme s'il étoit inſtruit dans l'art d'interpréter les ſonges. Celui-ci lui répondit: « Je lis les livres du Zend-aveſta » que vous voyez devant moi, & je ne poſſède point la ſcience » d'interpréter les ſonges. » Mais un de ſes diſciples nommé Abouzurdjmihir, diſtingué par la ſubtilité de ſon eſprit, ſa ſagacité & ſon génie, pria Azad-ſérou de lui expoſer ce dont il s'agiſſoit. Le maître lui cria d'une voix haute de garder le ſilence; mais Azad-ſérou, après avoir empêché le maître de s'emporter contre ce jeune homme, lui raconta le ſonge du roi. Abouzurdjmihir lui dit alors: « Je ne puis dire ce que » j'en penſe qu'en la préſence du roi, & lorſqu'il m'aura fait » aſſeoir devant lui. »

Azad-ſérou ayant approuvé les paroles de ce jeune homme, lui donna un cheval & de l'argent, & ils partirent enſemble pour ſe rendre auprès de Nouſchirvan. Dans la route, ſe trouvant au bord d'un ruiſſeau, ils deſcendirent pour prendre quelque repos à l'ombre d'un arbre. Abouzurdjmihir ſe couvrit du drap dans lequel il avoit coutume de dormir, & il étoit

livré au ſommeil, lorſque Azad-ſérou vit un ſerpent noir qui ſortant des haliers, marcha vers Abouzurdjmihir, releva le drap qui le couvroit, lui baiſa la tête & les pieds, puis monta au haut de l'arbre ſous lequel il dormoit. Auſſitôt que le ſerpent fut monté ſur l'arbre, le jeune homme s'éveilla. Azad-ſérou fut extrêmement ſurpris de ce qu'il venoit de voir ; cependant ils remontèrent tous deux à cheval, & continuèrent leur route avec grande célérité, marchant nuit & jour, juſqu'à leur arrivée auprès du roi.

Azad-ſérou raconta tout ce qui s'étoit paſſé à Nouſchirvan, qui s'empreſſa de faire venir Abouzurdjmihir, & lui demanda l'interprétation de ſon ſonge. Celui-ci étant ſeul avec Nouſchirvan, lui dit : « Ce ſonge ſignifie qu'il y a dans le harem » du roi un jeune homme qui eſt attaché par les liens de » l'amour à une des femmes du harem ; & ſi le roi veut le » découvrir, il faut qu'il ordonne que toutes les filles du harem » paſſent l'une après l'autre devant lui. » Le roi donna ordre de raſſembler toutes les femmes de ſon harem, & de les faire paſſer une à une ſous ſes yeux ; mais comme le jeune homme étoit vêtu d'un habit de femme, le ſecret ne fut pas pour cette fois découvert. Le roi en fut contriſté ; mais Abouzurdjmihir lui conſeilla d'ordonner que toutes les femmes paſſaſſent devant lui, ſans aucun vêtement. Nouſchirvan ſuivit ce conſeil, & ſes ordres ayant été exécutés, on vit au milieu de ces femmes un jeune homme, d'une taille très-haute & d'une figure majeſtueuſe, dont le corps trembloit comme les feuilles d'un ſaule, & que la crainte d'une mort inévitable réduiſoit au plus affreux déſeſpoir. C'étoit la fille du gouverneur de Hadj (81), qui avoit introduit ce jeune homme dans le

(81) Ce pays m'eſt abſolument inconnu, & je ne me rappelle pas d'avoir lu ce nom ailleurs.

harem & qui l'y tenoit caché, à cause de l'amour qui les unissoit depuis l'âge le plus tendre (82). Ce secret ayant été découvert, Nouschirvan interrogea cette fille, & lui demanda quel étoit ce jeune homme. Elle lui répondit que ce jeune homme étoit son frère utérin, qu'elle l'avoit amené avec elle, & qu'elle lui avoit fait prendre un habit de femme, parce que s'il eût été habillé en homme, on n'auroit pas souffert qu'il demeurât auprès d'elle. Nouschirvan ordonna alors qu'on punît de mort la fille du gouverneur de Hadj & le jeune homme.

Vers :

Ils expirèrent suspendus par les pieds dans le harem du roi; & leurs corps souillés par le crime furent baignés dans leur sang.

Le roi fit présent de dix mille drachmes à celui qui lui avoit donné l'explication de son songe, & lui donna des chevaux & des habits.

Abouzurdjmihir s'avança de jour en jour dans les bonnes graces de Nouschirvan, & parvint enfin à la dignité de vizir.

On rapporte de lui un grand nombre de paroles pleines de sagesse & de sens; & les historiens racontent diversement l'histoire de ce grand homme. Mais comme le récit de ces événemens retarderoit trop la suite de cette histoire, & que je me vois obligé de l'abréger, je rapporterai dans le troisième volume quelques-unes des paroles de ce philosophe, & des événemens de sa vie; & pour le présent, je me contenterai de rappeler douze sentences qu'il prononça en présence des mobeds, à l'audience de Nouschirvan.

---

(82) Je supplée ici à l'obscurité du texte, qui est certainement fautif.

Ce prince ayant un jour rassemblé les sages & les mobeds, leur ordonna de dire, chacun suivant leur degré de connoissances, quelque chose qui pût être utile au bonheur du roi & de ses sujets. Chacun tâcha de satisfaire du mieux qu'il put à la demande du roi. Lorsque le tour d'Abouzurdjmihir fut venu, il dit qu'il croyoit pouvoir comprendre en douze sentences tout ce que le roi désiroit de savoir. Nouschirvan lui ayant demandé quelles étoient ces douze sentences, il répondit : « les voici ;

» 1.° Se garder de l'amour, de la colère & des passions.

» 2.° Observer la vérité dans ses paroles, être fidèle à ses » engagemens, tenir ses promesses & ses conventions.

» 3.° Consulter des hommes sages & instruits dans toutes » les affaires qui se présentent.

» 4.° Honorer les savans, les nobles, les émirs & les gens » de plume, chacun suivant leur rang & les places qu'ils » occupent.

» 5.° Exercer une exacte justice, prendre des informations » certaines, & rendre à chacun la récompense ou la peine due » à ses actions bonnes ou mauvaises.

» 6.° Examiner scrupuleusement la conduite des gens qui » sont renfermés dans les prisons, afin de punir ceux qui » méritent des châtimens, & de rendre la liberté à ceux qui » sont dignes de pardon.

» 7.° Protéger les négocians, le commerce, les marchands » & les sujets de l'empire.

» 8.° Châtier ses sujets pour leurs fautes, réprimer les » excès des hommes & les contenir dans leur devoir.

» 9.° S'approvisionner d'armes, & de tout ce qui est » nécessaire pour faire la guerre.

» 10.° Honorer ſes enfans, ſa famille, ſes proches, & » prendre ſoin de leurs intérêts.

» 11.° Entretenir des eſpions & des inſpecteurs, chargés » d'inſtruire le prince de tout ce qui arrive dans ſon royaume.

» 12.° Avoir ſoin de ſes vizirs, de ſes courtiſans, de ſes » chevaux & de ſes ſerviteurs. »

Nouſchirvan fit écrire ces douze paroles en lettres d'or, diſant qu'elles comprenoient toute la ſcience du gouvernement.

On rapporte que vers la fin du règne de Nouſchirvan, quelques-uns de ces animaux que les Arabes appellent *ben-avi*, & que les Perſans nommoient autrefois *aſchkal*, & aujourd'hui *ſchagal*, paſsèrent du Turkeſtan dans l'Irak. Lorſque les habitans de cette contrée entendirent les cris de ces animaux, qui étoient nouveaux pour eux, ils en furent épouvantés. Nouſchirvan étonné de cet événement, conſulta le mobed, & lui demanda quelle pouvoit être la cauſe de l'apparition de ces animaux à cette époque; le mobed lui répondit: « Suivant ce que j'ai appris, les anciens ont dit » que quand l'injuſtice domine dans un royaume, & prend » la place de l'équité, les bêtes féroces ſe répandent dans » les provinces de ce royaume. » Nouſchirvan frappé de ce diſcours, choiſit treize perſonnes du nombre de celles qu'il jugeoit les plus dignes de ſa confiance, & les ayant mandées près de lui, il leur ordonna de parcourir ſecrètement les provinces de ſon empire, & de prendre des informations exactes ſur la conduite de ſes lieutènans & des gouverneurs de ſes provinces. Ces inſpecteurs s'acquittèrent de la commiſſion dont ils étoient chargés, & après avoir fait les recherches & pris les informations les plus préciſes, ils rendirent compte au roi de la mauvaiſe conduite des darogas

& des officiers du fisc. Alors Nouschirvan envoya dans les provinces de son royaume des commissaires chargés de faire couper la tête à quatre-vingt-dix intendans qui étoient convaincus d'avoir usé tyranniquement & injustement de l'autorité qui leur étoit confiée. Après qu'il eut donné cet exemple de sévérité, l'épervier n'osa plus fondre sur la perdrix, & le loup commença à vivre fraternellement avec la brebis.

Nouschirvan ayant quelque sujet de mécontentement contre un de ses officiers, lui fit défense de reparoître devant lui, & lui permit en même temps d'aller par-tout où il voudroit. Les rois de Perse étoient dans l'usage de donner une fois par an une audience publique : grands ou petits, tous étoient indifféremment admis ce jour-là à se présenter devant le roi. L'officier que Nouschirvan avoit disgracié se présenta chez lui au jour où, suivant l'usage, il donnoit son audience publique. Il mit la nappe devant les plus distingués de ceux qui se trouvoient à la cour du roi, & plaça les mets devant eux. Chacun s'imaginant que le roi lui avoit rendu ses bonnes grâces, il ne se trouva personne qui l'empêchât de faire ce qu'il voulut. Alors il prit un plat d'or qui pesoit plus de mille mithkals, & l'emporta chez lui, sans que personne autre que Nouschirvan s'en aperçût. Lorsque tout le monde fut retiré, le maître d'hôtel ayant examiné & compté la vaisselle d'or & d'argent, trouva qu'il manquoit un plat. Il fit donner la torture aux serviteurs & aux chefs de gobelet du roi. Mais Nouschirvan lui ordonna de cesser de tourmenter ces malheureux, en lui disant que celui qui avoit volé le plat ne le rendroit pas, & que celui qui avoit vu commettre le vol ne découvriroit point le voleur.

L'année suivante au même jour, l'officier disgracié se

préſenta de nouveau à l'audience publique du roi, & Nouſchirvan l'ayant aperçu, l'appela près de lui, & lui dit: « Le premier eſt-il entièrement conſommé, que vous revenez « encore cette année faire le ſervice ? » L'officier embraſſa les pieds de Nouſchirvan & lui demanda pardon de ſa faute. Le roi ne ſe contenta pas de lui accorder le pardon qu'il demandoit, il le reprit à ſon ſervice.

L'empereur Grec avoit envoyé à Nouſchirvan un ambaſſadeur chargé de lui offrir toutes ſortes de préſens; comme cet ambaſſadeur regardoit par les fenêtres du palais du roi, & admiroit la beauté, la magnificence, la grandeur & l'élévation de ce bâtiment, il remarqua une irrégularité dans la place qui étoit au devant du palais, & demanda d'où venoit ce défaut de régularité. On lui répondit que la forme de cette place n'étoit pas parfaitemeut régulière, parce qu'une vieille femme qui avoit une maiſon ſur ce terrain n'avoit pas voulu ſe rendre aux inſtances du roi, & lui vendre cette maiſon, quoiqu'il l'en eût ſollicitée afin de rendre la place régulière en la détruiſant, & que le roi n'avoit pas voulu lui faire violence pour vaincre ſa réſiſtance. « Cette » irrégularité jointe à la juſtice, vaut mieux, dit alors l'am- » baſſadeur, qu'une ſymétrie acquiſe par la violence. »

Mais il eſt temps que ma plume paſſe à écrire quelques-unes des déciſions & des apophthegmes de Nouſchirvan.

Un mobed ayant préſenté un jour une requête à Nouſchirvan, dans laquelle il expoſoit qu'un des officiers-généraux de l'armée s'étant endormi dans une forêt, des voleurs lui avoient dérobé ſes hardes, & qu'en conſéquence il demandoit la permiſſion de courir après les voleurs, Nouſchirvan répondit à cette requête en ces termes : « Je n'ai des généraux d'armée, » que pour qu'ils veillent à la ſûreté de mes troupes; mais s'il

» faut qu'un général d'armée ait lui-même une autre garde,
» je n'ai aucun besoin de lui ».

Une autre fois Nouschirvan ayant reçu une requête par laquelle on lui donnoit avis que dans une certaine ville il y avoit un particulier dont les richesses surpassoient celles du roi, il se contenta d'écrire au dos de la requête : « Je n'ai
» d'autre droit que ceux du trône & de la couronne ; si ses
» richesses surpassent mes trésors, il ne faut pas le trouver
» mauvais ».

Quelques officiers publics lui ayant écrit que dans une ville de son empire, il y avoit des marchands qui empêchoient souvent leurs voisins de dormir, en chantant & en jouant des instrumens, il leur répondit : « Si aucun d'eux n'a de sujet
» de s'affliger, ils n'ont qu'à se livrer pareillement à la joie
» & aux plaisirs, eux & tous ceux qui le peuvent ».

Quelqu'un lui ayant représenté par écrit, qu'on lui reprochoit d'avoir épuisé ses trésors par ses libéralités, il lui répondit :
« Tout ce qui entre dans mon trésor appartient de droit à
» ceux qui sont dignes de le recevoir ; & si je ne le leur
» distribuois pas, je mériterois de justes reproches ».

On lui présenta un jour une requête, pour lui exposer qu'il avoit coutume de sortir accompagné de peu de monde, que ses ennemis épioient une occasion de le surprendre, & qu'il étoit à craindre qu'il ne lui arrivât quelque malheur. Nouschirvan écrivit au dos de la requête : « La justice &
» l'équité sont la garde des rois.

Vers :

Si un prince juste se trouve accompagné de peu de personnes, la justice lui vaut une nombreuse garde.

Ayant reçu une requête par laquelle on lui donnoit avis qu'un

qu'un de ses trésoriers avoit distribué en aumônes trois cent mille pièces d'argent, il écrivit au dos de la requête : « Tout » ce qui a été donné à des gens dignes d'être secourus, n'est » pas perdu pour moi ».

Nouschirvan étant un jour assis sur son trône, occupé à recevoir les demandes de ceux qui avoient recours à sa bonté, & à rendre la justice aux affligés & aux opprimés, un philosophe lui dit : « Je voudrois bien savoir de qui le roi a appris » cette conduite pleine de justice, & cette manière d'agir si » estimable. » Nouschirvan lui répondit : « Étant un jour à » prendre le plaisir de la chasse dans ma première jeunesse, » je vis un homme qui étoit à pied, & qui lançant une » pierre cassa la patte d'un chien. Un instant après, un » cavalier passant près de cet homme, son cheval fit une ruade » & cassa la jambe de cet homme. Le cavalier n'eut pas plutôt » fait quelques pas, que le cheval ayant mis le pied dans un » trou, se cassa la jambe. Au même instant l'amour de la justice » s'empara de mon cœur, & l'équité se saisit de mon ame. » Ce dont j'avois été témoin fut pour moi une leçon, & il » sembloit que cet événement me dît : Chacun recevra la » récompense due à ses actions; il faut donc que tu ne fasses » rien d'injuste, si tu ne veux rien éprouver de fâcheux. »

Nouschirvan disoit que le meilleur des rois ne peut se passer de vizir, ni la femme la plus intelligente de mari, ni le meilleur cheval de fouet, ni l'épée la plus excellente de polissoire.

Il disoit encore qu'un jour où le vent règne est propre au sommeil ; celui où le ciel est couvert de nuages, à la chasse; un jour de pluie, à la bonne chère, & un jour serein, au travail & aux affaires.

Vers :

Le ſommeil eſt agréable au jour où le vent ſe fait ſentir ; un jour de nuages eſt meilleur pour la chaſſe : il convient de paſſer un jour de pluie dans les feſtins, au milieu d'une troupe de beautés rivales de la lune ; mais un jour ſerein eſt fait pour s'aſſeoir ſur le trône, pour donner audience & terminer les affaires, conformément aux loix de l'équité.

On lui attribue auſſi cette parole : « Pour ſoutenir la » puiſſance royale, il faut entretenir des armées ; pour entre- » tenir des armées, il faut de l'argent ; l'argent ne peut » provenir que des impôts, les impôts ne peuvent être » payés que par l'agriculture & l'induſtrie ; l'agriculture & » l'induſtrie ne ſe ſoutiennent que par la juſtice ; la juſtice » ne peut être établie que ſur une bonne adminiſtration, & » une bonne adminiſtration ne peut exiſter que par l'honnêteté » & l'intégrité des vizirs. La bonne conduite des vizirs & » le fondement de tout le reſte repoſent ſur l'attention du » monarque à examiner les affaires qui ſe préſentent, & ſur » ſa capacité pour les diſpoſer de manière qu'il s'en rende » maître, & que ce ne ſoit pas elles qui le gouvernent ».

Il diſoit encore que le bonheur des ſujets eſt pour un roi une défenſe plus sûre que des armées, & que la juſtice du monarque contribue plus efficacement à la fertilité de ſes domaines, que la température la plus heureuſe.

Vers :

Quand un roi gouverne avec équité, il n'y a point de famine à craindre.

La juſtice des rois vaut mieux qu'une année d'abondance.

On rapporte encore de lui cette parole : « Les jours de

» joie ne ſemblent être qu'un clin d'œil ; mais les jours de
» triſteſſe paroiſſent des mois entiers ».

On dit que de tous les enfans de Nouſchirvan, Hormuz étoit le ſeul qui fût d'une naiſſance royale, parce qu'il étoit né de la fille du khacan ; au lieu que les autres n'avoient eu pour mères que des femmes d'une naiſſance commune, ou des eſclaves.

Nouſchirvan mourut après un règne de 48 ans ; il laiſſa la couronne à ſon fils Hormuz, après lui avoir donné de ſages avis.

Vers :

J'ai appris qu'au moment où ſon ame alloit ſe ſéparer de ſon corps, Nouſchirvan adreſſa ces paroles à ſon fils Hormuz : « Souviens-toi toujours des pauvres, ne te laiſſe pas enchaîner » par la molleſſe & l'oiſiveté.

Je rapporterai ici des vers à la louange de ce roi célèbre par ſa juſtice, que j'ai lus dans quelques hiſtoriens.

Vers :

Sachez que de tous les rois anciens aucun n'a été diſtingué, comme Nouſchirvan, par ſa juſtice.

Il fut un roi redoutable & juſte, fort & ſavant, ſage, équitable, plein de diſcernement & d'intelligence (83).

Puiſque la mort n'a point épargné ce grand prince, l'homme ſage ne doit point s'attacher aux biens de ce monde.

RÈGNE D'HORMUZ, FILS DE NOUSCHIRVAN.

COMME Hormuz avoit ſur tous les autres enfans de Nouſchirvan, l'avantage d'une naiſſance illuſtre, ce prince

(83) Il y a ici un diſtique inintelligible, que j'omets.

le déclara ſon ſucceſſeur, ſans avoir égard à l'âge de ſes autres enfans qui étoient les aînés d'Hormuz. Ce jeune prince commença à ſe comporter avec beaucoup de ſageſſe envers les grands & les petits, dans les premiers momens de ſon règne. Il conſerva aux officiers, aux lieutenans & aux intendans de ſon père, les places qu'ils avoient occupées ſous le règne de Nouſchirvan. Mon père, diſoit-il, avoit plus de prudence & de diſcernement que moi, & il connoiſſoit les hommes mieux que je ne puis les connoître.

Vers :

Il tint cette conduite, juſqu'à ce que ſa puiſſance ſe fût ſolidement affermie ; tout ce qu'il déſiroit s'empreſſoit de combler ſes vœux.

La bonne fortune l'étourdit, & ſon mauvais caractère commença à ſe manifeſter ; tout-d'un-coup il abandonna ſa première conduite.

Il commença à faire périr les gens les plus diſtingués, & les premiers perſonnages de l'état ; il mit en place des hommes d'un caractère bas & mépriſable ; il ôta aux juges les emplois dont ils étoient pourvus. Convient-il, diſoit ce prince, à ceux qui ne ſont que mes ſerviteurs, de juger ma conduite ? On dit que pendant la durée de ſon règne, qui, ſelon l'opinion la mieux fondée, fut de douze ans, il fit mettre à mort plus de treize mille perſonnes des plus diſtinguées de la Perſe, ſoit par leur naiſſance & leur rang, ſoit par leur ſcience. Les ſavans qui échappèrent à ſa fureur, vivoient dans des angoiſſes & dans des alarmes continuelles.

Cette conduite d'Hormuz ne fut pas plutôt publiée par la renommée chez les nations voiſines & dans les pays lointains, que les rois de ces nations conjurèrent la mort de ce prince.

De ce nombre fut l'empereur Grec, qui se mit en marche avec 80,000 hommes, s'avança pour faire la guerre aux Perses, & vint jusqu'à Nisibe. Son dessein, disoit-il, étoit de se retirer paisiblement, si Hormuz ne faisoit éprouver aucune vexation aux provinces que Nouschirvan avoit conquises sur les Grecs; & dans le cas contraire, de passer les montagnes, de pénétrer dans l'intérieur du pays, & de ravager l'Aderbidjan & l'Arménie. Deux princes Arabes, Abbas surnommé le Borgne, & Omar azrak s'étant avancés le long de l'Euphrate, ravagèrent la province de Sovad. D'un autre côté, le fils du khacan Sayéhischah, qui étoit oncle maternel d'Hormuz, s'avança, après la mort de son père, à la tête de trois cent mille, ou suivant d'autres, de quatre cent mille hommes, passa le Gihon, & plaça son armée dans Hérat (84)

(84) « Hérat, dit le géographe Persan (*chap. XVII*, dans la » description du Khorassan), est située dans le 4.e climat. Sa longitude, » à partir des îles Fortunées, est de 94d 20'; & sa latitude, à compter » de l'équateur, 34d 30'. Elle a été fondée par un des émirs du célèbre » Nériman, le héros du monde, qui portoit le nom de Hérat, & » après avoir été ruinée, elle a été rétablie par Alexandre. Le circuit de » ses murs est de neuf mille pas. L'air y est excellent & très-sain : le » vent du nord y souffle pendant toute la saison des chaleurs. La bonté » de son climat a donné lieu à ce proverbe : Si la terre d'Ispahan, l'air » frais de Hérat & les eaux du Khovarezm se trouvoient réunis dans une » même contrée, les hommes de ce lieu ne mourroient jamais. Les eaux » que l'on y boit sont celles de la petite rivière nommée *Héri-roud*. Cette » ville renferme un grand nombre de jardins; dix-huit villages en dépendent. » Parmi les fruits de ce canton, l'espèce de raisins nommés *angour fakhri*, » & le melon nommé *khurbuza*, sont d'une qualité excellente. Les » habitans de cette ville font des armes, des cuirasses (je lis *zirh* au » lieu de *zar*), des instrumens de musique, & exercent l'art d'essayer les » métaux; ils sont Sunnites. Il y a dans cette ville une citadelle bien » fortifiée, que l'on nomme *Schémiram*. A deux parasanges de la ville, sur une montagne, étoit autrefois un pyrée que l'on nommoit *Arschek*. Aujourd'hui on nomme la forteresse *Aschékitcheh*. Entre la ville & le

& dans Badghis (85). Delà il envoya des ambassadeurs à Hormuz, & lui fit dire : « Faites relever les ponts & raccom-» moder les chemins, parce que mon dessein est de marcher » contre les Grecs». Hormuz apprenant toutes ces nouvelles à

» pyrée, étoit aussi une église des Chrétiens. On voit dans cette ville » les tombeaux du scheïkh Abdallah Ansari, plus connu sous le nom de » Pir Héri; de Khodjah Mohammed Aboulvélid, fils de Baba Schodjaeddin » Tahhan; de l'iman Fakhreddin Razi, & du seïd Hassani, où les savans » & les dévots vont en pélerinage. On a dit, pour célébrer les avantages » de cette ville :

» *Si quelqu'un te demande quelle est la ville la plus excellente, & si* » *tu veux lui répondre la vérité, dis-lui que c'est Hérat.*

» *Le monde est comme une mer, au milieu de laquelle le Khorassan est* » *comme une huître à perle : & Hérat est la perle renfermée dans le sein de* » *cette coquille.*

» Du temps de la dynastie des Ghaurides, on comptoit dans Hérat » douze mille boutiques ouvertes, six mille bains publics, caravanserais » & moulins à eau, trois cent cinquante colléges, monastères & pyrées, » & quatre cent quarante-quatre mille maisons habitées. »

Nériman, dont il est parlé dans la description de cette ville, est un personnage célèbre dans l'ancienne histoire de Perse, qui vivoit sous les règnes de Féridoun & de Minotchehr. Son vrai nom est *Sam.* Il fut surnommé *Nériman*, c'est-à-dire, le Brave, & *Pehlévani dou djihan*, c'est-à-dire, le Héros des deux mondes. Le géographe Persan le nomme *Djihan Pehlévani Nériman.* Voyez la Bibliothèque Orientale au mot *Sam.*

« (85) Badghis, ville du 4.e climat, dit le géographe Persan *(ibid.)*, est à » 94d 35′ de longitude, & 35d 20′ de latitude..... Dans le territoire » de cette ville, est une forêt de pistachiers de cinq parasanges de long sur » autant de large. On y vient de toutes les provinces dans la saison de » recueillir ce fruit : chacun en cueille autant qu'il veut, & on les porte » dans les autres contrées pour les y vendre : il y a des gens qui ne » vivent que de ce commerce. Une chose bien singulière, c'est que si » quelqu'un prend des pistaches qu'un autre a cueillies & amassées, & » les vole, la même nuit l'âne du voleur est mangé par les loups : ceux » qui ne commettent point de vol, & qui agissent de bonne foi, n'éprouvent » point ce malheur. » *Voyez* aussi sur Hérat & Badghis, la géographie d'Abulféda, dans le Magasin historique & géogr. de Büsching, *tom. V, pag. 343 & 344.*

Madaïn, où il résidoit, en fut extrêmement consterné : il se repentit alors d'avoir sacrifié à sa fureur les grands & les hommes les plus distingués de ses états ; il assembla ce qui restoit de gens instruits & expérimentés, & tint conseil avec eux sur les circonstances fâcheuses où il se trouvoit. Un des plus estimés, & qui passoit pour le premier homme de son temps, dit alors à Hormuz : « Votre véritable ennemi, ô roi, » c'est le souverain du Turkestan, qui se propose assurément » la conquête de tout votre royaume. Pour les autres qui » ont profité de l'occasion pour attaquer votre empire, l'un, » tel que l'empereur Grec, ne prétend à autre chose qu'à » vous forcer de lui rendre quelques provinces de sa domi- » nation qui lui ont été enlevées par Nouschirvan. C'est » un homme religieux & qui fait profession de la religion » chrétienne; si vous consentez à lui rendre ce qui a fait » autrefois partie de son empire, il renoncera à ses projets » de guerre, & rentrera dans ses états. Quant aux Khozars, » ils ne sont entrés sur nos terres que pour y enlever quelque » butin : maintenant qu'ils ont déjà amassé quelque chose, » pour peu que vous ordonniez aux habitans de l'Aderbidjan » & de l'Arménie, de se rassembler & de marcher à leur » rencontre, la crainte de se voir dépouillés de leur butin » les fera rentrer à la hâte dans leur pays, sans même hasarder » une action. »

Hormuz agréa ce conseil, qui le tranquillisa, & il fit tout ce que cet homme lui avoit proposé. Quand il fut pleinement débarrassé de l'inquiétude que lui causoient ces différens ennemis, il tint de nouveau conseil avec des hommes sages & expérimentés, pour savoir de quelle manière il devoit s'opposer aux projets de Sayéhischah. Un de ceux qui étoient présens à ce conseil, prenant la parole, dit au roi : Prince,

vous connoiſſez mon père, qui à cauſe de ſon grand âge ne peut vous faire ſa cour, & ſe tient chez lui. Je connois très-bien votre père, lui répondit Hormuz, car c'eſt lui qui du vivant de Nouſchirvan a conduit ma mère du Turkeſtan dans ce pays-ci; mais à quel propos m'avez-vous dit cela? Hier, reprit cet homme, mon père ayant ouï dire que le roi cherchoit un homme à qui il pût confier le ſoin de la guerre contre Sayéhiſchah, me dit qu'il ſavoit à ce ſujet quelque choſe de grande importance, qu'il ne pouvoit dire à aucun autre qu'au roi. Hormuz entendant ce diſcours, envoya chercher ce vieillard décrépit, & lui demanda quel étoit le ſecret qu'il vouloit lui apprendre. Le vieillard lui dit : « Lorſque votre père Nouſchirvan m'envoya dans le » Turkeſtan pour demander en mariage la fille du khacan, » ce prince après m'avoir comblé de faveurs & de bienfaits, » & avoir lû la lettre dont j'étois porteur, ordonna que l'on » me préſentât ſes filles afin que j'en choiſiſſe une, & que » je la conduiſiſſe avec moi à Madaïn. Mais comme la » première des femmes du khacan, aïeule de Votre Majeſté, » & qui étoit d'une race noble, ne vouloit pas qu'on la » privât de ſa fille, qui étoit l'objet de ſa tendreſſe, elle » ordonna que l'on parât avec le plus grand ſoin les filles » des autres femmes du khacan pour les faire paroître » devant moi, & que l'on mêlât ſa fille parmi elles ſans » relever ſes charmes par aucune parure. Néanmoins ayant » porté mes regards ſur cette jeune fille, & ayant reconnu » qu'elle reſſembloit à la première des femmes du khacan, » je me déterminai à faire tomber mon choix ſur elle. La » princeſſe ſa mère, quoique conſternée de cet événement, » ne put s'y oppoſer. Le khacan envoya alors chercher un » aſtrologue, & lui ordonna de dreſſer l'horoſcope de la jeune

» jeune princesse, & de l'instruire du sort que devoit avoir
» son mariage dans la Perse. Cet astrologue, après avoir
» soigneusement rempli tout ce que son art lui prescrivoit,
» rapporta au khacan, que la position des astres & leurs
» aspects annonçoient que la jeune princesse auroit du
» souverain de la Perse un fils, d'une petite taille, dont les
» yeux seroient grands, ainsi que la tête; qu'il succéderoit
» à son père sur le trône; qu'un homme du Turkestan
» entreroit dans ses états, mais que ce prince lui opposeroit
» une armée commandée par un général d'une taille haute,
» qui auroit le front grand, les cheveux crépus, le visage
» plein, le teint brun, les sourcils joints ensemble, le corps
» maigre & une figure désavantageuse; que ce général feroit
» périr l'ennemi de ce prince, dissiperoit ses troupes, &
» pilleroit son bagage. Le khacan ayant ainsi connu ce que
» les astres lui annonçoient de la destinée de sa fille, me la
» remit avec un riche trousseau, pour la conduire à Madaïn».
A peine ce vieillard eut-il achevé de prononcer ces paroles, qu'il expira aux pieds d'Hormuz. Le roi & tous ceux qui étoient présens, furent très-étonnés de ce qui venoit d'arriver; & quelques personnes furent chargées de chercher un sujet qui remplît toutes les conditions requises. Après une recherche exacte, elles rapportèrent au roi, que l'homme désigné par tous les caractères indiqués, étoit Bahram Tchoubin. C'étoit un des généraux d'Hormuz, issu du sang royal. Dès le règne de Nouschirvan & sous celui d'Hormuz, il avoit eu le gouvernement de l'Arménie & de l'Aderbidjan, & il étoit distingué entre les meilleurs guerriers de la Perse, par sa bravoure & son intrépidité. Tous les grands du royaume ayant consenti à ce choix, Hormuz chargea Bahram de faire la guerre à Sayéhischah.

Hormuz ayant donc fait venir d'Arménie Bahram Tchoubin, lui ordonna de lever une armée auſſi nombreuſe qu'il le jugeroit à propos, & de marcher à la rencontre de Sayéhiſchah. Bahram choiſit ſeulement douze mille guerriers, tous hommes d'élite, entre quarante & cinquante ans. Hormuz lui ayant témoigné ſa ſurpriſe de ce qu'il ſe diſpoſoit à marcher avec une armée ſi foible, contre un ennemi qui avoit trois cent mille hommes, Bahram lui répondit que les inconvéniens d'une armée nombreuſe ſurpaſſent les avantages qu'on peut en tirer, & lui cita les exemples de pluſieurs généraux des ſiècles précédens, qui avec douze mille hommes avoient remporté la victoire ſur des armées innombrables. Bahram ne fut pas plutôt arrivé dans le Khoraſſan, que Sayéhiſchah lui écrivit pour le ſéduire, & lui promit pour prix de ſa trahiſon, de grandes richeſſes & une couronne. Mais Bahram ayant rejeté une propoſition qu'il ne pouvoit accepter ſans ſe rendre coupable d'une criminelle ingratitude, on ſe diſpoſa ſérieuſement de part & d'autre au combat. Après pluſieurs actions dont les ſuccès furent balancés, Sayéhiſchah fut tué d'une flèche tirée par Bahram. Son fils ayant raſſemblé une nouvelle armée pour venger ſa mort, s'avança contre Bahram, & combattit avec une bravoure ſignalée; mais il fut enfin fait priſonnier, & Bahram, ſuivant le récit de l'auteur du livre intitulé *Ganina* (86), l'envoya à Madaïn avec deux cent cinquante mille chameaux chargés d'argent monnoyé, d'armes, de vaſes d'or & d'argent, & d'autres effets provenant du butin qu'il avoit fait ſur l'armée du Turkeſtan. Hormuz ayant vu ce riche butin, donna à Bahram les éloges qu'il

(86) Ou *Onaïna*. La première lettre de ce mot paroît être ici un *aïn*. *Voyez ci-deſſus, pag. 364, note [67].*

méritoit : mais Yezdanbakhſch qui avoit une haine ſecrète contre Bahram, ayant dit que tout ce qu'il avoit envoyé n'étoit qu'une oreille de la vache, ce mot fit tant d'impreſſion ſur l'eſprit d'Hormuz, qu'il envoya des chaînes (87) & un fuſeau à Bahram.

Ce général ayant reçu le meſſage du roi, mit les chaînes autour de ſon cou, & attacha devant lui le fuſeau ; puis, dans cet équipage, il donna audience à ſes troupes. Les émirs & les officiers choqués de ce qu'ils voyoient, prêtèrent auſſitôt ſerment à Bahram, comme à leur ſouverain, & ſe liguèrent tous enſemble contre Hormuz. Bahram imagina une ruſe pour favoriſer ſa vengeance ; il fit frapper des pièces de monnoie au nom de Khoſrou Parviz, fils d'Hormuz, & les fit répandre dans les différentes provinces du royaume. Hormuz ayant à cette occaſion conçu des ſoupçons contre ſon fils, Khoſrou, pour ſe dérober à la colère de ſon père, s'enfuit vers les provinces d'Arménie & d'Aderbidjan. Après la fuite de Khoſrou, Hormuz fit mettre en priſon Bendouïeh & Boſtam, tous deux oncles maternels de Parviz. Ces deux princes ayant trouvé le moyen de s'échapper de leur priſon, raſſemblèrent auprès d'eux une partie des gens de guerre ; ils ſe ſaiſirent d'Hormuz, & lui crevèrent les yeux.

Khoſrou Parviz, à la première nouvelle de cet événement, accourut avec la vîteſſe de l'éclair & du vent, au lieu qui avoit été le ſiége de l'empire de Nouſchirvan & de Cobad. Étant arrivé à Madaïn, il ſe mit la couronne ſur la tête ; enſuite il ſe rendit auprès de ſon père, lui demanda excuſe

(87) Je ſupplée ce mot qui manque dans le texte, & qui eſt néceſſaire, comme on le voit par la phraſe ſuivante. *Voyez* auſſi le récit de Nikbi ben-Maſſoud, dans le tome II des Notices & extraits des Manuſcrits du roi, *pag.* 351.

de ſa conduite, & proteſta auprès de lui de ſon innocence. Hormuz convaincu de la vérité des diſcours de Parviz, lui fit promettre de tirer vengeance de ceux qui avoient conſpiré contre lui. Parviz le lui promit, en diſant : « Je ſuis prêt à » exécuter tout ce que le roi exige de moi, lorſque je ſerai » délivré des alarmes que me cauſe Bahram Tchoubin ».

Ce général ayant appris ce qui venoit d'arriver à Hormuz, ſe mit en marche pour faire la guerre à Parviz, & s'avança vers Madaïn. Parviz marcha auſſi à ſa rencontre avec ſes troupes, & les deux armées ſe trouvèrent en préſence vers le bord de la rivière de Nahrvan. Après s'être réciproquement fait de vifs reproches, on en vint aux mains ; mais Parviz abandonné de ſes troupes, fut obligé de prendre la fuite & revint à Madaïn. Delà il partit avec l'agrément d'Hormuz, pour ſe réfugier ſur les terres des Grecs.

Il n'étoit encore qu'à une petite diſtance de Madaïn, lorſque Bendouïeh & Boſtam lui repréſentèrent que le ſalut de l'état exigeoit qu'ils retournaſſent ſur leurs pas, pour ſe délivrer des inquiétudes que pourroit lui cauſer Hormuz, tant qu'il ſeroit en vie. Quelqu'effort que fît Parviz pour s'oppoſer à leur deſſein, ce fut inutilement ; ils retournèrent enſemble à Madaïn, & après avoir étranglé Hormuz avec la corde d'un arc, ils rejoignirent Parviz ſans perdre un inſtant, & continuèrent à fuir nuit & jour en grande hâte, de peur d'être atteints par l'armée ennemie, juſqu'à ce qu'étant arrivés près d'un monaſtère, & y étant entrés pour y prendre quelques momens de repos, ils s'aperçurent qu'ils étoient joints par les troupes de Bahram. Alors Bendouïeh eut recours à un ſtratagème pour ſauver Parviz ; il lui fit quitter ſes habits, lui fit prendre la route du pays des Grecs, & s'étant revêtu des habits que les rois ſeuls avoient coutume

de porter, il se fit voir à dessein sur le toit du monastère. Les officiers de l'armée de Bahram s'étant approchés du monastère, & ayant vu Bendouïeh revêtu des habits royaux, ne doutèrent point que ce ne fût le roi. Alors Bendouïeh descendit de dessus le toit, reprit ses habits, & y étant monté de nouveau, il cria à haute voix que le commandant de l'armée ennemie eût à s'approcher plus près, parce qu'il désiroit lui parler. Bahram Siavéschan s'étant avancé, ils se reconnurent l'un l'autre, & Bendouïeh dit à Bahram: « Le » roi vous salue, & vous prie de lui accorder une suspension » d'armes d'ici à ce soir, parce qu'il y a trois jours qu'il n'a » pris aucun repos. Je suis, lui répondit Bahram Siavéschan, » un ancien serviteur du roi, je ne puis lui refuser ce qu'il » demande; en conséquence je consens qu'il demeure jusqu'au » soir dans ce monastère ». Le moment où le roi devoit sortir du monastère, suivant la promesse de Bendouïeh, étant arrivé, Bendouïeh parut de nouveau sur le toit, & dit à Bahram: « Le roi m'ordonne de vous dire que vous avez déjà usé de » bonté envers lui, en lui accordant cette journée de délai, » qu'il vous prie de lui accorder encore cette nuit, & que » demain au matin il se rendra auprès de vous ». Bahram consentit encore à cette demande, & ordonna à ses troupes de faire la garde autour du monastère, jusqu'au lendemain matin. Lorsque le jour fut venu, Bahram étant monté à cheval avec toutes ses troupes, somma Bendouïeh de l'accomplissement de sa parole. Bendouïeh tarda, sous différens prétextes, à remplir l'engagement qu'il avoit pris au nom du roi, & Bahram en réclama l'exécution avec instances, jusque vers le milieu du jour. Alors Bendouïeh sortit du monastère, & avoua à Bahram l'artifice dont il avoit usé. Cette nouvelle remplit d'étonnement & de surprise le parti

ennemi. Bahram Siavéſchan fit conduire Bendouïeh à Bahram Tchoubin, & l'inſtruiſit de tout ce qui s'étoit paſſé. Bahram Tchoubin fit mettre Bendouïeh dans les fers, & le confia à la garde de Bahram Siavéſchan.

Pour Khoſrou Parviz, lorſqu'il fut ſorti du monaſtère, il gagna en grande hâte le pays des Grecs. Il s'arrêta en route chez Ayas ben-Kobaïſſa Tanémi (88) qui lui fournit des vivres & des montures, lui donna un guide, & lui rendit tous les ſervices qui dépendoient de lui. Parviz, après une longue route, arriva, ſans avoir éprouvé aucun malheur, dans la capitale de l'empereur Grec, & fut admis à paroître devant lui. L'empereur le reçut avec beaucoup d'honneurs, & lui fit préſent de cent jeunes garçons natifs du Turkeſtan, & auſſi beaux que la lune, de vingt jeunes filles de familles royales, qui avoient été priſes & emmenées captives par les Grecs, avec un gros lingot (89) d'or, cent perles d'un grand prix, deux milles pièces d'or, une table d'or enrichie de pierres précieuſes, & au milieu de laquelle étoit placé un vaſe de nacre de perle rempli de rubis & d'autres pierreries, mille habits d'étoffes brodées & brochées d'or, & quantité d'autres choſes précieuſes. Parviz épouſa la princeſſe Marie, fille de l'empereur, & lorſqu'il eut paſſé dix-huit mois à la cour de ce prince, l'empereur ordonna à ſon fils (90) de

(88) Je ſoupçonne qu'il faut lire *Tayi*, c'eſt-à-dire, de la tribu de Taï, & c'eſt ainſi que le ſurnom de cet Arabe ſe trouve écrit plus bas vers la fin de l'hiſtoire de Parviz. *Voyez* auſſi Nikbi ben-Maſſoud, dans le tome II des Notices & extraits des Manuſcrits du roi, *pag. 354.*

(89) Il y a dans le texte *heïkal zer*, ce qui peut ſignifier une groſſe maſſe d'or, ou une amulette d'or.

(90) L'auteur ajoute, nommé *Banatous.* Dans le texte Perſan de Nikbi, on lit *Baïadous.* J'ai remarqué dans le tome II des Notices & extraits des Manuſcrits du roi, *pag. 355, note [b],* qu'il falloit lire

partir accompagné d'une armée de 70,000, ou, ſuivant un autre récit, de 100,000 hommes, & de deux guerriers, dont chacun étoit capable de tenir tête à mille combattans, & de marcher avec Parviz contre ſes ennemis. Parviz étant ſorti du pays des Grecs, entra avec une ſuite formidable dans l'Aderbidjan, & il y fut joint par Bendouïeh, qui s'étant échappé de priſon, s'étoit réfugié dans cette province, & qui lui amena un renfort conſidérable. Cette nouvelle donna de l'inquiétude à Bahram ; il ſortit de Madaïn, avec une nombreuſe armée avide de vengeance, & marcha au-devant de Parviz. Lorſque les deux armées furent à peu de diſtance, & au moment où il ne s'agiſſoit plus que de ſe ranger de part & d'autre en bataille, trois Turcs, hommes braves & déterminés, ſortirent de l'armée de Bahram, & ſe préſentant au milieu du champ de bataille, ils provoquèrent Parviz à un combat ſingulier, lui criant de paroître dans le champ de bataille, afin qu'ils puſſent combattre l'un après l'autre contre lui. Parviz accepta le défi, quelque choſe que pût faire le fils de l'empereur Grec pour l'en empêcher ; il s'avança vers ces trois guerriers, les combattit & les tua. Les Grecs & les Perſans admirèrent la force & le courage du roi, ils le comblèrent d'éloges, firent des ſouhaits pour ſa proſpérité ; & étant tous deſcendus de leurs chevaux, ils baisèrent la terre devant lui. Le fils même de l'empereur Grec (91), imitant leur exemple, deſcendit de cheval & baiſa l'étrier de Parviz. De ces deux hommes dont nous avons parlé, & qui étoient, comme nous l'avons dit, capables de tenir tête

Taïadous, c'eſt-à-dire, Théodoſe. Ces différentes leçons ne viennent que du changement des points diacritiques.

(91) Ici ce prince eſt nommé *Niatous*.

chacun à mille guerriers, l'un dit au roi : « Prince, avec tout » le courage dont vous avez fait preuve, pourquoi avez-vous » donc abandonné en fuyant le siége de votre empire » ? Cette parole affecta Parviz, & il n'y répondit rien. Ce même homme lui dit encore : « Montrez-moi quel est Bahram, car » je me propose de le provoquer aussi à un combat. » Bahram étoit à la tête de son armée, monté sur un cheval pie. Parviz ayant indiqué Bahram à ce guerrier, qui se nommoit *Hazarmard*, il s'avança vers lui, & ils commencèrent à combattre l'un contre l'autre. Enfin Bahram déchargea sur la tête de Hazarmard un coup de sabre qui le fendit en deux, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'arçon de la selle. Parviz éclata de rire, & les Grecs contristés de cet événement, lui demandèrent quelle étoit la cause de ces ris. « C'est, dit-il, qu'il » m'a fait un reproche injurieux, en me demandant pourquoi » j'avois fui de mon royaume ». Il ordonna que l'on embaumât le corps de Hazarmard ; qu'on l'enlevât de dessus le champ de bataille, & qu'on instruisît l'empereur Grec de tout ce qui s'étoit passé à ce sujet. La nuit suivante ; une grande partie des troupes de Bahram se rappelant ce qu'elles devoient à leur légitime souverain, passèrent dans le camp de Parviz. Bahram prit la fuite, & s'étant rendu dans le Turkestan, sans s'arrêter en aucun lieu, il vint à la cour du khacan, & y demeura. Il donna dans ce pays des marques de sa valeur, & le khacan connoissant mieux de jour en jour son mérite & sa bravoure, l'éleva aux emplois les plus importans. Mais enfin, à l'instigation de Parviz, la princesse épouse du khacan le fit assassiner en trahison. Le khacan indigné de cet événement, répudia cette princesse.

Règne de Khosrou Parviz.

On lit dans le Kamel altévarikh, que Parviz ſignifie victorieux; mais, ſuivant l'auteur du Méfatih aloloum, ce mot veut dire un roi puiſſant.

Khoſrou Parviz tient un rang diſtingué parmi les rois de Perſe, par la majeſté & la fermeté de ſon gouvernement, ſageſſe de ſes vues & ſon intrépidité dans l'exécution, la multitude de ſes armées, la richeſſe de ſes tréſors, l'état floriſſant des provinces de l'empire ſous ſon règne, la ſûreté des chemins, la promptitude & l'exactitude avec leſquelles il ſe faiſoit obéir, & ſa conſtance inébranlable dans les projets qu'il avoit formés.

Auſſitôt que Parviz, vainqueur de Bahram, fut en poſſeſſion du trône, & qu'il eut congédié les Grecs en les comblant de préſens & de bienfaits, & rempliſſant fidèlement les engagemens qu'il avoit contractés avec l'empereur, il s'occupa à établir l'ordre dans tout ſon empire, & la ſûreté des chemins, & il s'attacha les troupes & les peuples, en leur promettant toutes ſortes de bienfaits & de faveurs. Il s'acquitta auſſi de la promeſſe que ſon père avoit exigée de lui, en faiſant mourir ſes deux oncles Bendouïeh & Boſtam.

Il y avoit quatorze ans que Parviz étoit ſur le trône, lorſque les Grecs ayant conſpiré contre l'empereur, le tuèrent avec le prince ſon fils dont on a déjà parlé (92). Il avoit un autre fils qui ſe réfugia auprès de Parviz. Parviz donna ordre à trois commandans de ſes troupes d'entrer avec une nombreuſe armée, & ſous les ordres du fils de l'empereur, dans le pays des Grecs & dans la Syrie. Les Perſes étant

(92) Le texte porte : avec ſon fils *Banatous*. *Vide ſuprà*, note [90].

entrés dans la Syrie, s'emparèrent de la Palestine & de Jérusalem. Ils firent prisonniers tous les évêques qui se trouvoient à Jérusalem, avec beaucoup d'autres personnes, s'emparèrent de la croix, qui étoit renfermée dans un coffre d'or, & cachée sous terre, & l'envoyèrent à Parviz. Ils se rendirent pareillement maîtres d'Alexandrie & du pays de *Touba* (93), & étant entrés dans le territoire de Constantinople, ils y commirent de grands dégâts. Mais malgré les forces des Perses & leurs succès, les Grecs ne voulurent jamais consentir à reconnoître pour leur souverain le fils de l'empereur, quoique ce fût un jeune prince sage & instruit.

Vers :

Le trône & l'empire ne s'acquièrent pas par la sagesse & l'habileté : le ciel seul en accorde la possession.

Les Grecs se donnèrent pour empereur un homme nommé *Héraclius* (94). Ce fut un roi juste & craignant Dieu. Lorsqu'il vit les désastres que les provinces de l'empire Grec avoient soufferts par les armes & les ravages des Perses, il eut recours à Dieu, il implora son assistance par les prières & les larmes, & demanda à celui qui est le maître des empires, la délivrance de ses sujets. Sa prière fut exaucée. Durant plusieurs nuits consécutives, il vit en songe que l'on amenoit Parviz devant lui avec quelque chose autour du cou, & qu'on lui disoit : Hâtez-vous de marcher contre Parviz, vous êtes assuré de la victoire. Héraclius encouragé par cette vision, ayant assemblé une armée, sortit de Constantinople & vint à Nisibe. Parviz envoya un des commandans de ses troupes avec douze mille hommes pour le combattre, mais Héraclius se hâta de marcher

(93) Je pense qu'il faut lire *Nouba*, c'est-à-dire, de la Nubie.

(94) Il y a dans l'original *Herkel*.

à leur rencontre, & les défit. Six mille hommes de l'armée des Perses y périrent avec leur commandant.

Dieu dit dans l'Alcoran : *Les Grecs n'ont-ils pas été vaincus dans la contrée la plus voisine ! mais après avoir été vaincus, dans peu d'années ils seront victorieux* (95). Nous raconterons dans le second volume de cet ouvrage ce qui donna occasion à la révélation de ce verset de l'Alcoran, & quelques autres événemens relatifs à l'histoire de Parviz & d'Héraclius.

Les historiens racontent que Khosrou Parviz avoit un trône que l'on nommoit *Takdis*, & qui étoit extrêmement élevé. Cent vingt ouvriers habiles, aidés chacun de trente élèves, y avoient travaillé tous les jours sans interruption pendant deux ans entiers. On y avoit employé cent quarante mille clous d'argent & cent mithkals (96). Il étoit divisé en

(95) Ce texte est le commencement de la 30.e surate de l'Alcoran, & peut-être n'est-il pas inutile de remarquer que si l'on n'a point égard aux points-voyelles, on peut également traduire : *Les Grecs n'ont-ils pas remporté la victoire.... mais après avoir été victorieux, dans peu d'années ils seront vaincus.* Maracci & Sale, dans leurs notes sur ce texte, observent que les Mahométans insistent sur cette prédiction & sur son accomplissement littéral, comme sur une des preuves les plus fortes de la divinité de l'Alcoran : cependant les commentateurs ne sont pas d'accord sur l'époque & les circonstances des événemens annoncés dans cette prophétie. Il suffit d'observer que les Arabes payens de la Mecque, faisant beaucoup valoir en faveur de leur religion les succès que l'armée des Perses, idolâtres comme eux, avoit remportés contre les Grecs qui n'adoroient qu'un seul Dieu, Mahomet reçut cette annonce prophétique pour l'opposer à leurs vains triomphes. Par *la contrée la plus voisine*, quelques commentateurs entendent la partie de la Syrie qui est la plus proche de l'Arabie, d'autres, la Mésopotamie, province voisine de la Perse ; d'autres enfin, croient qu'il s'agit de la Palestine.

(96) Je pense qu'il faut suppléer ici quelque chose ; peut-être l'auteur a-t-il voulu dire que chaque clou pesoit cent mithkals.

plusieurs parties, en sorte que chaque côté présentoit de quoi s'asseoir. On l'avoit enrichi de pierreries d'un grand prix. Mille boules d'or, dont chacune pesoit cinq cents mithkals, étoient suspendues à ce trône. On les avoit disposées de manière à représenter les douze signes du zodiaque, les sept planètes (97), les heures & plusieurs autres choses. On y voyoit aussi trente hochequeues d'or (98), enrichis de pierreries.

Parviz avoit aussi cent trésors, dont chacun portoit un nom différent. Il y en avoit un que l'on nommoit *Badâverd*, c'est-à-dire, apporté par le vent : voici quelle étoit l'origine de cette dénomination. L'empereur Grec avoit chargé sur mille vaisseaux ses trésors les plus précieux, à cause des dangers dont son royaume étoit ménacé, & il les envoyoit dans une place fortifiée; mais le vent jeta ces bâtimens sur une rade où commandoient des officiers de Parviz.

Parviz avoit dans son sérail douze mille jeunes filles aussi belles que la lune, aussi suaves que l'odeur de l'ambre. Il avoit aussi douze cents éléphans, & une certaine quantité d'or que l'on pouvoit étendre avec la main, & dont on pouvoit faire tout ce qu'on vouloit sans le secours du feu. Cinquante mille chevaux mangeoient de l'orge dans ses écuries, & douze mille chameaux étoient employés à porter

(97) Le texte ajoute le mot *aamal*, qui signifie *les actions*, ce qui ne se lie point avec le reste de la phrase. Je soupçonne qu'il faut lire *aamar*, ce qui signifie à la lettre les temps, & peut être entendu des mois, des semaines, des jours & autres divisions du temps.

(98) *Si hézaz zérin.* L'auteur de la Bibliothèque Orientale semble avoir lû *Si hézar zein ;* car il dit que ce trône étoit un grand palais, dont les murailles étoient parées de trente mille housses en broderie, tendues en plusieurs compartimens. Il substitue aussi quarante mille colonnes d'argent aux cent quarante mille clous dont il est parlé dans le texte de Mirkhond. *Voyez* la Bibliothèque Orientale, au mot *Khosrou ben - Hormouz.*

les bagages de ſa maiſon. Schebdiz, l'un de ſes chevaux, dont la vîteſſe ſurpaſſoit celle du vent, eſt célèbre dans l'hiſtoire. Parviz avoit auſſi un muſicien nommé *Barbud* (99), qui n'a jamais eu ſon ſemblable. On raconte tant de choſes de la magnificence de ce prince, qu'un homme ſenſé ne peut ajouter foi à tout ce qu'on en dit. Nous dirons encore un mot des amours de Khoſrou & de Schirin.

On lit dans quelques livres d'hiſtoire, que Schirin étoit le nom d'une fille qui d'abord étoit eſclave d'un des premiers ſeigneurs de la Perſe. Parviz dans ſa jeuneſſe alloit de temps en temps chez ce ſeigneur, & ſe plaiſoit à badiner & à ſe divertir avec cette jeune eſclave. Le maître de la maiſon défendit à Schirin de ſe prêter aux jeux de Parviz; mais elle n'eut aucun égard à cette défenſe. Un jour Parviz ayant ôté ſon anneau le donna à Schirin; le maître de Schirin en étant inſtruit, entra dans une grande colère, & ordonna à un de ſes confidens de prendre cette jeune fille & de la jeter dans l'Euphrate. Lorſque Schirin ſe vit ſur le bord du fleuve, elle ſupplia celui qui la conduiſoit de lui ſauver la vie. Je ne puis, lui dit cet homme, déſobéir à mon bienfaiteur, mais je vais vous jeter dans un endroit d'où vous pourrez vous ſauver. L'ayant donc jetée dans l'eau, il s'en alla. Schirin ſortit de l'eau, & ſe retira chez un moine qui demeuroit à peu de diſtance de ce lieu. Je me ſuis, lui dit-elle, donnée à Dieu, & je ſuis venue dans l'intention de m'attacher à votre ſervice. Ce moine conſentit à la recevoir, & elle demeura long-temps avec lui. Dans la ſuite, après que Parviz fut monté ſur le trône, une troupe de ſoldats de ſon armée paſſant près de ce monaſtère, Schirin

(99) *Voyez* la Bibliothèque Orientale, au mot *Barbud*.

qui les vit, chargea l'un d'entr'eux de dire au roi lorſqu'ils ſeroient rendus près de lui, que Schirin, l'eſclave qu'il aimoit, étoit dans un tel monaſtère, & elle lui donna ſon anneau afin qu'il le portât à Parviz, comme une marque à laquelle le roi reconnoîtroit la vérité de ce qu'elle le chargeoit de lui dire de ſa part. Parviz ayant reçu par ce ſoldat le meſſage de Schirin, lui donna de grandes récompenſes, & il fit partir des officiers de ſon palais, avec des filles eſclaves, pour aller chercher Schirin, & l'amener dans une litière à Madaïn, avec un grand cortége.

Ce récit n'eſt pas conforme à celui de Tabari, & à ce qu'on lit dans le Schahnameh.

On dit qu'une beauté parfaite doit réunir quarante qualités, & que dans le ſiècle de Parviz, aucune autre que Schirin ne rempliſſoit toutes les conditions requiſes.

On raconte qu'après le meurtre de Parviz, ſon fils Schirouïeh devint amoureux de Schirin, & que comme il la ſollicitoit vivement de condeſcendre à ſa paſſion, elle demanda à Schirouïeh de lui faire ouvrir la porte du lieu où étoit dépoſé le corps de Parviz (100); ayant obtenu ce qu'elle déſiroit, elle ſe rendit en ce lieu, & avala un poiſon violent, dont elle mourut au même inſtant.

Parviz ſur la fin de ſes jours, comme il arrive d'ordinaire à ceux qui ſe laiſſent corrompre par la ſouveraine puiſſance, abandonna la conduite ſage qu'il avoit ſuivie juſque-là, & ſe laiſſa aller à des inclinations repréhenſibles. Il déchira, comme nous le rapporterons par la ſuite, s'il plait à Dieu,

(100) Il y a dans le texte *du dakhmeh*. C'eſt ainſi que les Parſes nomment le lieu où ils dépoſent les corps de ceux de leur religion. *Voyez* le Zend-aveſta, *tom. II, pag. 581 & ſuiv.*

la lettre que Mahomet lui écrivit. Il fit mettre en priſon un grand nombre de gens de guerre, qui après avoir été mis en fuite s'étoient réfugiés des terres de l'empire Grec à Madaïn. Il ſe laiſſa entraîner aux perfides inſinuations de Satan (101), & comme les aſtrologues lui avoient prédit qu'il naîtroit dans peu d'un de ſes fils un enfant qui lui ôteroit la couronne pour la transférer à des étrangers, il fit renfermer ſes enfans dans le palais, & défendit qu'on leur laiſsât avoir de commerce avec aucune femme : il croyoit pouvoir par ſa prudence s'oppoſer à l'exécution des décrets divins. Mondar ben-Noman [étant mort, il donna] (102) le royaume des Arabes à Ayas ben-Kobaïſſa Tayi, qui lui avoit rendu de ſi grands ſervices dans le temps que fuyant devant l'uſurpateur Bahram, il ſe retiroit chez les Grecs.

Parviz ayant donc ſubſtitué à une conduite juſte & ſage des procédés criminels & tyranniques, les principaux officiers de l'état & les chefs de l'armée conſpirèrent tous enſemble contre lui, la neuvième année de l'hégire. Ils le déposèrent, & mirent à ſa place ſur le trône ſon fils Cobad, plus connu ſous le nom de Schirouïeh. Ils tirèrent Parviz de ſon palais, le renfermèrent dans la maiſon d'un des chefs de l'armée, & chargèrent de ſa garde un officier, auquel ils donnèrent un corps de troupes de cinq cents hommes.

Parviz avoit occupé le trône trente-huit ans.

---

(101) Il y a dans le texte, *de ce traître*, ce qui donne lieu de penſer qu'il manque quelque choſe, & que ces mots ſe rapportent à Satan, qui ſans doute étoit nommé dans la phraſe que le copiſte a omiſe.

(102) Je ſupplée les mots qui ſont entre des [ ], & qui manquent dans le texte.

RÈGNE DE SCHIROUÏEH, FILS DE PARVIZ.

LORSQUE Schirouïeh eut été placé ſur le trône, les grands du royaume lui repréſentèrent qu'ils avoient détrôné Parviz à cauſe des fautes qu'il avoit commiſes, que l'avantage de l'État exigeoit de lui qu'il lui ôtât la vie, & que s'il tardoit à exécuter cette réſolution, ils tireroient Parviz des fers & lui livreroient Schirouïeh. Schirouïeh leur ayant demandé quelque délai, envoya à ſon père un de ſes confidens, pour lui expoſer les différens griefs qu'on alléguoit contre lui, & rapporter ce que Parviz pourroit dire pour ſa juſtification. Son eſpoir étoit que les grands du royaume, après avoir entendu les réponſes juſtificatives de Parviz, renonceroient au deſſein de lui ôter la vie. L'envoyé de Schirouïeh alla trouver Parviz, l'inſtruiſit des reproches qu'on lui faiſoit, & rapporta des réponſes cathégoriques; mais elles ne furent d'aucune utilité, parce que les émirs & les grands perſiſtèrent dans leur première réſolution, juſqu'à ce qu'ils euſſent obtenu la mort de Parviz. Ils ſe préſentoient les uns après les autres à l'audience de Schirouïeh, & lui répétoient le même diſcours qu'ils lui avoient tenu la première fois. Le jeune prince, obligé de condeſcendre de gré ou de force à leur déſir, ayant donné l'ordre de faire mourir ſon père, aucun de ceux auxquels il vouloit en confier l'exécution ne conſentoit à s'en charger. Enfin, Schirouïeh choiſit Hormuz, fils de Merdanſchah, que Parviz avoit fait mourir injuſtement; & le chargea de donner la mort à ce malheureux prince, & de venger ainſi le meurtre de Merdanſchah. Hormuz ſe rendit promptement au lieu où étoit renfermé Parviz ; auſſitôt que ce prince le vit, il lui dit : « J'ai fait mourir ton père ſans qu'il eût mérité ce » traitement par aucun crime, & celui qui ne tue point le

meurtrier

» meurtrier de ſon père n'eſt qu'un enfant illégitime. » Le fils de Merdanſchah n'eut pas plutôt exécuté l'ordre dont il étoit chargé, qu'il vint rendre compte à Schirouïeh de ce qui s'étoit paſſé. Alors le jeune prince s'arracha le viſage & les cheveux en pouſſant de grands cris; il ſuivit le convoi de ſon père avec les grands du royaume, & aſſiſta à ſes funérailles. Lorſqu'il fut de retour, il donna ordre de faire mourir Hormuz, fils de Merdanſchah, en diſant : Quiconque ne fait pas périr le meurtrier de ſon père, n'eſt qu'un enfant illégitime.

Schirouïeh, pour s'attacher ſes ſujets, s'appliqua à faire régner la juſtice & les loix. Suivant un récit cependant moins accrédité, il fit mourir ſes frères, qui étoient au nombre de quinze, & tous diſtingués par leurs talens & leur mérite. Il fut porté à cette action par les conſeils de ſon vizir Firouz.

Vers ce même temps, la peſte ravagea le royaume de Perſe, & fit périr un très-grand nombre d'habitans.

On rapporte que deux jours après le meurtre des enfans de Khoſrou, Pourandokht & Arzémidokht, ſœurs de Schirouïeh, lui dirent : « Le déſir de régner t'a porté à verſer le ſang de » ton père & de tes frères : il n'eſt pas douteux que le Tout- » puiſſant ne venge leur mort ſur toi. » Schirouïeh entendant ces paroles ſe mit à pleurer, il jeta ſa couronne par terre, tomba dans une profonde mélancolie, & le chagrin s'étant emparé de lui, il mourut dans le huitième mois de ſon règne, & alla rejoindre ſon père & ſes frères.

RÈGNE D'ARDESCHIR, FILS DE SCHIROUÏEH.

ARDESCHIR ſuccéda à ſon père, n'étant âgé que de ſept ans. L'un des grands du royaume qui lui étoit attaché

d'une manière plus particulière, étoit à la tête du gouvernement.

Un des émirs de la Perſe, nommé *Schahriar,* qui étoit chargé du gouvernement des provinces limitrophes de l'empire Grec, & qui avoit plus d'autorité, de forces & de crédit que les autres, ayant appris qu'Ardeſchir avoit été mis ſur le trône, fut extrêmement piqué de ce que ce choix s'étoit fait ſans qu'on l'eût conſulté. Aſſitôt il marcha avec une grande armée vers Madaïn ; il fit mourir le jeune roi, & fit auſſi mettre à mort un grand nombre de gens diſtingués par leur rang, ſous prétexte qu'ils avoient eu part à la dépoſition & au meurtre de Khoſrou Parviz. Enſuite, comme on ne connoiſſoit aucun rejeton de la famille de Khoſrou, il s'empara du trône. On ne convient pas de la durée du règne d'Ardeſchir. On lit dans le Moroudj aldhahab qu'il régna cinq mois. Ebn-Athir, dans le Kamel altévarikh, dit que ſon règne fut d'un an & ſix mois. Dieu ſait ce qui en eſt.

RÈGNE DE SCHAHRIAR.

CE prince eſt auſſi nommé *Ferkhan* ou *Schahribar* (103). Dans le Schahnameh on lit que ce nom ſignifie un porc (104). Lorſque Schahriar fut monté ſur le trône, les troupes du royaume ne purent ſupporter de ſe voir obligées à mettre

(103) Il y a dans le manuſcrit *ou Schahriar.* Mais le mot *auſſi* me fait ſoupçonner qu'il faut lire *Schahribar.* Cette conjecture eſt encore fondée ſur l'autorité des hiſtoriens Grecs, qui le nomment Σαρβαρὸς ou Σαρβαραζᾶς, & de l'hiſtorien Syrien Grégoire bar-hébræus, qui le nomme auſſi Schahrbarz. *Vide ſuprà*, pag. 189 & 190.

(104) Grégoire bar-hébræus dit que Schahrbarz ſignifie un porc ſauvage (hzir baro), c'eſt-à-dire, un ſanglier. *Vide ſuprà*, pag. 189, note (25).

le viſage contre terre lorſque leur ſervice les forçoit à paroître devant lui. Trois ſoldats qui étoient frères, & natifs de Schiraz, ayant conſpiré contre lui, l'attaquèrent lorſqu'il étoit à cheval; ils le jetèrent de deſſus ſon cheval, en lui portant un coup de lance. La durée de ſon règne fut, ſuivant les uns, de quarante jours, ſuivant d'autres, de vingt jours. Abou-Hanifah Déïnavari raconte que Schahriar ayant occupé le trône pendant un an, les grands de la Perſe ne pouvant ſouffrir plus long-temps d'être gouvernés par un homme qui n'étoit pas du ſang royal conjurèrent contre lui, le tuèrent, & mirent ſur le trône Djévanſchir Keſra, fils d'une ſœur de Bahram Tchoubin. Djévanſchir étant mort après un an de règne, la couronne paſſa à Pourandokht.

RÈGNE DE POURANDOKHT, FILLE DE KHOSROU PARVIZ.

POURANDOKHT (105) fut une princeſſe douée d'un grand diſcernement, & elle s'appliqua à faire régner la juſtice. Elle choiſit pour vizir un des meurtriers de Schahriar.

Elle renvoya à l'empereur Grec le bois de la croix, qui avoit été pris par les Perſes ſous le règne de Parviz, & donna des ordres dans les provinces limitrophes des Grecs, pour faire mourir les partiſans de Schahriar qui s'y trouvoient. L'empereur Grec, très-reconnoiſſant du préſent que lui avoit fait Pourandokht en lui rendant le bois de la croix, fit amitié avec elle. Pourandokht fit mourir un grand nombre

(105) Cette princeſſe eſt nommée par d'autres hiſtoriens *Tourandokht* : ces deux noms ne diffèrent que par les points diacritiques ; mais je crois que la vraie leçon eſt celle de notre manuſcrit, car cette princeſſe eſt nommée *Baram* ou *Boram* par Grégoire bar-hébræus, & Βοράνης par Théophane. Cédrénus la nomme auſſi Βαράμ.

de personnes qui avoient eu part au meurtre de ses frères. Elle mourut après un an & quatre mois de règne.

On lit dans le Tarikh guzideh (106), que c'est à cette princesse que se rapporte le mot *Pourani* (107).

Règne de Tchaschinendeh.

Quelques historiens disent que ce prince étoit cousin éloigné de Parviz, qu'il s'étoit attaché à Pourandokht, & que son nom étoit *Parviz*. Tchaschinendeh (108) étoit surnommé *Séribuzurg*, c'est-à-dire, grosse tête. Lorsqu'on lui mit la couronne sur la tête, il se plaignit qu'elle étoit trop étroite, ce qui donna lieu aux grands & aux savans de pronostiquer que son règne seroit de peu de durée. Ebn-Athir dit qu'il ne régna qu'un mois, & que les troupes le tuèrent, parce que sa conduite leur déplut.

J'ai lu dans quelques historiens que lorsque ce mot lui fut échappé, les grands du royaume dirent : Cet homme n'est pas digne de régner, puisque le premier mot qu'il dit en montant sur le trône est *tenk* (109) ; & qu'aussitôt ils ôtèrent la couronne de dessus sa tête & la mirent sur la tête d'un autre.

---

(106) Tarikh guzideh, ouvrage historique écrit en persan, & composé par Hamdullah ben-Aboubecr almostavfi alcazvini, auteur du Nozhat-alcoloub. (*Vide suprà*, page 234). *Voyez* la Bibliothèque Orientale, au mot *Tarikh khozideh.*

(107) Il paroît que *Pourani* est le surnom de quelque personnage célèbre, ou un nom de lieu, & que l'auteur veut dire que ce personnage ou ce lieu tire son nom de Pourandokht; mais je n'ai trouvé aucuns renseignemens sur le mot *Pourani.*

(108) Ce prince est nommé par Elmacin, *Djaschensadeh*, par Eutychius, *Khoschansatdeh*, & par d'autres historiens, *Khoschanschadeh.* (Elmac. hist. Sarac. *pag. 15.* Eutychii annal. *tom. II, pag. 254.* Assémani, Biblioth. Orient. Clement. Vatic. *tom. III, pag. 419.*)

(109) Ce mot signifie *étroit, difficile, pénible.*

On lit dans la chronique de Hafez-Abrou, que Tchaſchinendeh eut pour ſucceſſeur Khoſrou, fils de Cobad, fils de Nouſchirvan; mais ce récit eſt contraire à celui du plus grand nombre des hiſtoriens qui placent après Tchaſchinendeh Arzémidokht.

RÈGNE D'ARZÉMIDOKHT, FILLE DE KHOSROU PARVIZ.

ARZÉMIDOKHT (110) étoit également diſtinguée par la ſupériorité de ſon eſprit & par ſa grande beauté. Elle voulut gouverner ſeule & par ſes propres avis, & ne conféra à perſonne la place de vizir. Sous ſon règne, Férakh qui avoit été élevé à la charge de gouverneur du Khoraſſan, du temps de Khoſrou, & qui l'avoit conſervée juſqu'à ce moment, ſe rendit à Madaïn, & laiſſa ſon fils Rouſtam pour le remplacer dans ſon gouvernement pendant ſon abſence. Férakh étant devenu éperdument amoureux de la reine, lui fit faire par un entremetteur la déclaration de ſa paſſion. Arzémidokht lui fit répondre que c'étoit une honte pour une reine de prendre un époux; mais que s'il étoit véritablement épris d'amour pour elle, il n'avoit qu'à ſe trouver une telle nuit en un tel lieu, & qu'elle ſatisferoit ſon déſir, parce qu'elle ſe ſentoit le même penchant pour lui. En même temps elle ordonna au commandant de ſa garde de l'avertir lorſque Férakh-Hormuz viendroit à un tel kioſchk. Le jour qu'elle avoit fixé pour le rendez-vous étant proche, Férakh-Hormuz ſe rendit au bain; il employa de la chaux vive pour dépilatoire, & conſomma une grande quantité d'un électuaire nommé

(110) Cette princeſſe eſt auſſi nommée *Azermidokht*, *Azadmidokht*, *Arzémandokht*, *Zadimidokht*, &c.

muſerrih yacouti (111), composé de toutes ſortes de drogues de grand prix. Enſuite il ſe rendit de nuit avec grande hâte & plein de joie, au lieu que la reine lui avoit indiqué. Le commandant de la garde ayant donné avis à Arzémidokht de l'arrivée de ce malheureux, qui venoit ſe prendre dans le piège où il devoit perdre la vie, elle donna ordre que l'on coupât la tête à cette infortunée victime de ſa paſſion, & qu'on ſuſpendît ſon corps à la porte du palais. Le lendemain matin, les grands & les principaux officiers de l'armée voyant ce cadavre, furent ſaiſis d'étonnement & demandèrent au commandant de la garde quelle faute avoit attiré ſur ce malheureux cette punition rigoureuſe. Il ſe contenta de leur répondre que la reine ne l'auroit pas puni de la ſorte s'il n'avoit pas juſtement mérité la mort. Cette réponſe leur fit deviner quel étoit le crime du gouverneur du Khoraſſan. Rouſtam, à qui ſon père avoit confié le gouvernement du Khoraſſan, ayant appris cette nouvelle, en fut ſi outré de dépit, qu'il ſe mit à la tête de ſes troupes, s'avança juſqu'à

---

(111) Méninski explique ainſi le mot *muſerrih : medicamenti exhilarantis genus, peculiaritèr ex rubinis factum.* Cette drogue ou opiat eſt ſans doute du même genre que celle que les Turcs nomment *madjoum.* « Le *madjoun* » ordinaire, dit M. de Muradgea, eſt un mélange d'opium, de pavot, » d'aloës & de diverſes épiceries. Les perſonnes opulentes y ajoutent » de l'ambre gris, de la cochenille, du muſc & autres aromates ou eſſences » précieuſes. On y met encore plus de rafinement pour celui qui eſt deſtiné » à l'uſage du ſultan & des grands de l'empire : on y emploie les perles » fines, les rubis, les émeraudes & le corail réduits en poudre. Auſſi » diſtingue-t-on ces opiats ſous le nom de *djéwahir-madjouni,* c'eſt-à-dire, » électuaire précieux, ou plutôt, ſpécifique de pierres fines : le moindre » pot revient à trois ou quatre cents piaſtres, environ mille livres. » (Tableau général de l'empire Othoman, *tom. II, pag. 121.)* L'épithète *yacouti* ſignifie *de pierres précieuſes :* ainſi, le muſerrih yacouti de Mirkhond eſt la même choſe que le djéwahir-madjouni des Turcs.

Madaïn, s'empara d'Arzémidokht, & la fit mourir, après lui avoir fait souffrir de grands tourmens.

RÈGNE DE KESRA, FILS DE HAÏSS.

HAFEZ-ABROU rapporte dans sa chronique, que les Perses, après le meurtre d'Arzémidokht, cherchant un rejeton de la famille royale pour le mettre sur le trône, apprirent qu'il y avoit dans l'Ahvaz un homme nommé *Kesra*, qui descendoit d'Ardeschir-Babec. Ils le firent venir & le placèrent sur le trône; mais comme on s'aperçut bientôt qu'il étoit incapable de régner, les troupes n'espérant rien de son gouvernement, le tuèrent sans qu'il se fût rendu coupable d'aucune faute.

RÈGNE DE FÉRAKHZAD, FILS DE KHOSROU.

APRÈS le meurtre de Kesra, les Perses étant occupés à rechercher les descendans de la famille royale, furent informés qu'un fils de Khosrou Parviz, qui pour se soustraire aux effets de la jalousie soupçonneuse & cruelle de Schirouïeh avoit abandonné sa patrie, résidoit alors à Nisibe; regardant cette découverte comme un bonheur pour le royaume, ils firent venir Férakhzad à Madaïn, & le proclamèrent roi. Ce prince promit de prendre pour règle de sa conduite l'équité & la justice, & les Perses conçurent d'heureuses espérances de son gouvernement; mais il n'y avoit pas plus d'un mois qu'il occupoit le trône, lorsqu'un de ses esclaves lui ayant présenté une boisson dans laquelle il avoit mêlé un poison mortel, Férakhzad la but, & perdit la vie.

RÈGNE DE YEZDEDJERD, FILS DE SCHAHRIAR.

KHOSROU PARVIZ, dans le temps qu'il occupoit

le trône, voulant se garantir des malheurs dont les astronomes le menaçoient, avoit fait renfermer ses fils dans le palais, & avoit ordonné qu'on ne leur laissât avoir de relations avec aucune femme, comme nous l'avons dit en écrivant l'histoire de son règne. Schahriar, l'un des fils de Khosrou, ne pouvant supporter cette privation, en fit porter ses plaintes à Schirin. Schirin lui envoya une fille d'un des seigneurs du royaume, qui avoit été, à cause de sa mauvaise conduite, abandonnée à de jeunes élèves en chirurgie : on l'habilla en homme, & on l'introduisit auprès de Schahriar sous prétexte de lui faire une saignée. Schahriar ayant eu commerce avec elle, elle conçut un fils qui fut nommé Yezdedjerd. Lorsque cet enfant fut venu au monde, il fut élevé dans le harem du roi jusqu'à l'âge de cinq ans. Il avoit atteint cet âge quand Parviz l'ayant aperçu, demanda quel étoit cet enfant; on lui dit qu'il étoit fils de Schahriar. Comme les astronomes avoient prédit que le dernier des rois de la famille de Sassan, après lequel le royaume devoit passer à des étrangers, auroit une tache sur le corps, Parviz ordonna qu'on lui fît voir Yezdedjerd à nu. Lorsqu'il l'eut examiné, ayant vu qu'il avoit une tache sur un des genoux, il voulut le faire mourir : mais Schirin s'y opposant, Khosrou ordonna que l'on fît sortir l'enfant du palais, en sorte qu'il ne retombât jamais sous ses yeux. Schirin l'envoya dans une des provinces les plus reculées du royaume, pour le soustraire à la colère de Khosrou.

Dans la suite, les Musulmans ayant déjà conquis les provinces qui servoient de frontières au royaume des Perses, & Férakhzad étant mort, les grands de l'empire firent venir Yezdedjerd d'Estakhar, ville de la province de Fars, à Madaïn, ils le conduisirent au pyrée, & lui mirent la couronne sur la tête.

Sous

Sous le règne de ce prince, il se livra plusieurs combats entre les Arabes & les Perses.

Enfin, les Musulmans s'avançant vers Madaïn, & Yezdedjerd craignant la force des armes de Saad Wakkas (112), il se retira dans l'Irak adjémi, & delà dans le Khorassan. Étant arrivé à Mérou, il fut tué en ce lieu (113). Ainsi furent abbatus les étendards de l'impiété; & ceux de l'islamisme furent élevés à leur place. (114).

---

(112) Il faut lire Saad, fils d'Abou-Wakkas.

(113) On peut consulter sur la fin de ce prince, & la conquête de la Perse par les Musulmans, Elmacin, histor. Sarac. *pag. 22, 23 & 32;* Abulf. annal. Muslem. *tom. I.er pag. 231 & suiv.* Ibid. *pag. 247 & 249, & notes 94, 96 & 108;* Eutych. Annal. *tom. II, pag. 296;* Greg. bar-hebr. Chronic. Syr. text. Syr. *pag, 105 & seq.* vers. Lat. *pag. 105 & seq.* Abulfar. hist. dynast. text. Arab. *pag. 177, 179 & 183;* vers. Lat. *pag. 112. 113 & 116;* Nikbi ben-Massoud, dans le *tom. II* des Notices & extraits des Manuscr. du roi, *pag. 360 & suiv.* Biblioth. Orient. Clement. Vatic. *tom. III, pag. 420 à 426.*

(114) Mirkhond ajoute ici qu'il rapportera plus au long l'histoire de Yezdedjerd dans la seconde partie de son ouvrage, & il termine cette première partie par l'éloge de l'émir Ali-schir, à la sollicitation duquel il avoit entrepris cet ouvrage.

FIN de l'Histoire des Sassanides.

TEXTES ARABES
ET PERSANS,
Cités dans les Mémoires contenus dans ce Recueil.

TEXTES cités dans le Mémoire sur les Inscriptions & les Monumens de Nakschi-Roustam.

PAGE 40, note (65).

دوم از کره هم کواهی دهم

بهستی دین به ای محترم

که از مازدیسان که قول خدا است

شك وشبه این است حق هم کواست

Au lieu de این است je pense qu'il faut lire نیست Dans la note où je cite ce passage du Sadder, j'ai écrit ainsi les derniers mots : *hamghiou ast,* & j'ai traduit, *quæ veritati consentanea loquitur.* Quoique ce texte soit susceptible de ce sens, je crois, après y avoir bien réfléchi, qu'il faut prononcer *hamghuwast,* & traduire ainsi : *& veritas ipsa (i. e. Deus) illud testatur.* کوا est ici pour کواه

Page 77, note (135).

کر از دین هیچ نمایند برهان

شود دین بهی بی شك زکهان

Page 78, note (136).

لباس دین به یکبار درپوش

زبهر دین به هموار میکوش

Ibid. note (138).

چهارم کره من پذیرم بجان

که نیکی کنم تا که باشد توان

نیکوی کنم نیکی اندیشمش

من از هر بدی زود بگریزمش

همین است دین بهی کان مراست

نکردم ازین دین به است وراست

Page 79, note (139).

در شصت وپنج ای نو جوان

بدین بهی مزده یستان بدان

Ibid. note (140).

در شصت وشش انکه ما دین به

که آن مزده یستان بود از فره

از آن میپرستیم ای مردکار
که باشد ز دوزخ روان آشکار

Je ſoupçonne qu'au lieu de آشکار il faut lire رستکار

Page 80, note (141).

چهل دانا گزین کردند از آن پس
که به زیشان نبود اندر جهان کس
بدانستند ایشان جمله وستا
گزین کردند از ایشان هفت دانا
که جمله عمر شان در هیچ کاهی
نکردند آن بهان هرگز کناهی

Ibid. note (142).

فرستم سوی کنکدز آگهی
بنزد پشوتن سروش بهی

TEXTE cité dans le Mémoire ſur les Inſcriptions Arabes & Perſanes de Tchéhel-minar.

Page 159, note (56).

کجا آن فریدون ضحاك وجم

شاهان عرب وخسروان عجم

TEXTES cités dans le Mémoire ſur les Médailles des Saſſanides.

Page 184, note (17).

انیران وایران ندانی اگر

بگویم که یابی ایشان خبر

انیران نبندند کستی زداد

ولی بست ایران زرو می کشاد

چو نیکان وپاکان آشوان دین

ببستند کستی زراه یقین

Au lieu de زرو می کشاد Hyde paroît avoit lu زروی کشاد

Page 187, note (21).

کند پادشاهی پس از وی پلاس
زشاهی بشش ماه پوشید لباس

TEXTES cités dans le Mémoire sur les Monumens & les Inscriptions de Kirmanschah ou Bi-sutoun.

Page 223, note (17).

العزّ والبقا والدولة والبها والرفعة والثنا والغبطة والعلا
والملك والنما والقدرة والالا لصاحبة هذا

Page 253, note (63).

چو نه سال نرسی بهرام رد
بده سال هرمزد نرسی بود
بهفتاد ودو سال شاپور شاه
بود پور هرمزد بر تخت گاه

Page 259, note (74).

هفتاد ودو سال شاپور شاه
بود پور هرمزد بر تخت گاه

یکی اردشیر بود نیک کار

دو شش سال وسه ماه آن شهریار

INSCRIPTIONS ARABES

ET PERSANES,

EXPLIQUÉES dans la première partie du ſecond Mémoire de ce Recueil.

Pages 137 & 138.

نظر الامير ابو شجاع عضد الدولة ايّده الله فى صفر سنة اربع اربعين وثلثماية وقرى له ما فى هذه الاثار من الكتابة قراه على بن السرى الكاتب الكردى ولر سعيد الموبد الكازرونى

بسم الله قرا الاثار دستها سنة بها الدولة وضيا الملة وغياث الامة ابو نصر بن عضد الدولة وتاج الملة حرس الله ايامه وادام سلطانه وذا الموضع جا صايدا مع عسكر عظيم ومعه امير الامرا ابو منصور بن بها الدولة وضيا الملة وغياث الامة اطال الله سنهما فى سنة اثنتين وتسعين وثلثماية

بسم

بسم الله حضره الامير الجليل عضد الدولة فنا خ[سرو
بعدّة] من الجيش سنة اربع واربعين وثلثماية في منصرفه
مظفرا من فتح اصبهان واسره [لقوم] اكثر وكسره جيش
[جاسم] واحضر من قرا ما في هذه الآثار من الكتابة

J'ai mis entre des [ ] dans cette dernière inſcription, les mots effacés que j'ai rétablis par conjecture.

Pendant l'impreſſion de ce Recueil, j'ai reçu un petit ouvrage publié à Roſtoch par M. O. G. Tychſen, qui a ſi heureuſement déchiffré pluſieurs anciennes inſcriptions Arabes. Dans cet ouvrage qui a pour titre : *Olaï Gerhardi Tychſen Elementale Arabicum, ſiſtens linguæ Arabicæ elementa, catalecta maximam partem anecdota, & Gloſſarium. Roſtochii, 1792*, ſe trouvent les trois inſcriptions précédentes. Comme la manière dont elles ſont rendues par M. Tychſen diffère de la mienne en pluſieurs endroits, je vais les donner ici telles qu'elles ſont lues par ce ſavant. Je ne crois cependant pas devoir rien changer au ſens que je leur ai donné, ſi ce n'eſt que dans la troiſième, au lieu de ces mots من الجيش je lis volontiers avec M. Tychſen بن الحسن & je ſupprime le mot بعدّة que j'avois inſéré en cet endroit par conjecture. Je traduis en conſéquence le commencement de cette inſcription de cette manière :

In nomine Dei. Adfuit hìc emirus illuſtris Adhadeddoula Fana Khoſrou, filius Alhaſſani, anno 434, &c.

Alhaſſan eſt le nom de Rocneddoula, père d'Adhadeddoula.

Voici de quelle manière M. Tychſen lit ces trois inſcriptions.

نظرہ الامیر ابو سحاح عضد الدولة ایده الله فی صعر
سنة اربع اربعین وثلثمایة وفری له ما فی العلق الاثار من الکتابة
قراه علی بن السری الکاتب الکردی ومار سعید المویل الکار
روی

بسم الله نزل...... بها الدولة وضیا الملة وغنا بالامة ابو
نصر بن عضد الدولة وتاج الملة حرس الله ایامه وادام سلطنه
هذا الموضع ماط بجامع عسکر عظیم ومعه امیر الامرا ابو
منصور بن بها الدولة وضیا الملة وغنا بالامة اطال الله سنهما فی
سنة اثنتان وتسعین وثلث مایة

بسم الله حضره الامیر الخلیل عضد الدولة [....الدولة]
بن الحسن سنة اربع واربعین وثلثمایة فی منظریة مظفر امرفاتح
اصبهان...... واحضر من قرا ما فی هذه الاثار من الکتابة

INSCRIPTIONS expliquées dans la seconde partie du même Mémoire.

Page 157.

کرا دانی از خسروان عجم

زعهد فریدون وضحاك وجم

که بر تخت ملکش نیامد زوال

زدست حوادث نشد پای مال

نبر باد رفتی سحرگاه شام

سریر سلیمان علیه السلام

باخر ندیدی که بر باد رفت

خنك آنکه با دانش داد رفت

الا تا درخت کرم پروری

که بی شك بر کامرانی خوری

کتبه ابراهیم سلطان بن شاه رخ فی سنة ستة وعشرین وثمانمایة

Page 159.

بتاريخ شوال سنة ست وعشرين وثمانماية رايات نصرت
ايات بندكان حضرت خلافت پناه پادشاه جهان اعدل
خوانين ايران وتوران معين الحق والسلطنة والدنيا والدين
ابو الفتح ابراهيم سلطان خلد الله ملكه وسلطنته اين محل
رفيع ومكان منيع را مضارب خيام دولت ومراكز اعلام
سلطنت كردانيد كمترين بندكان على الاطلاق كمال الدين ايناق
عفا الله عنه كه از بندكان دركاه است بكتابت اين حروف شرف
استسعاد يافت

عرض نقشست كه از ما باز ماند
كه هستي را نمي بينم بقاي
مكر صاحب دلي روزي زرحمت كند
در حق درويشان دعاي

Page 160.

اين الاكابرة الجبابرة الاولى
كنزوا الكنوز فما بقين وما بقوا

كتب ابراهيم سلطان بن شاهرخ فى سنة ٨٢٩

Page 161.

الله باقى

لامير المومنين على كرم الله وجهه

اين الملوك التى كانت مسلطة

حتى سقاها بكاس الموت ساقيها

كم من مداين فى الافاق بنيت

امست خرابا ودار الموت اهليها

حرره على بن سلطان خليل بن سلطان حسن سنة تسع وستين وثمانماية

Page 163.

آنكه پاينده وباقيست خدا خواهد بود

صحبت دنيا كه تمنا كند

با كه وفا كرد كه با ما كند

ملك سليمان طلب كار هباست

ملك همانست سليمان كجاست

زبركر وكنج كه نتوان شمرد

حسام خبر كه سليمان چه برد

خاك شد آنكس كه در بر خاك رست

خاك چه كرد آنكه در اين خاك جست

هر ورقى چهره ازاده است

هر قدمى خاك ملكزاده است

عمر بخشنودى رها كذار

تا زتو خشنود شود كردكار

هر كه بنيكى عمل آغاز كرد

بنيكى او روى بدو باز كرد

حرره على بن سلطان خليل بن سلطان حسن اصلح الله شانه

فى شهور سنة احدى وثمانين وثمانماية

* Je penſe qu'il faut lire نيستم

یکی از عنایات حق است که بر سنك حرفی نوشتم چنین

Page 164.

هو الباقی وکل شی هالك

خط بنده کمترین الفقیر بن حسین غلام حضرتی شاهزاده
عالمیان میرزا علی سنه ۱۰۸۰

FIN.

FAUTES A CORRIGER.

PAGE XIV,	ligne 4.....	*Khélassat*.........	lisez *Khalassat.*
Page XV...	ligne 17.....	visir............	*lisez* vizir.
Page 1...	ligne pénult..	cousulter	*lisez* consulter.
Page 3...	ligne 28	8. 3.............	*lisez* 83.
Page 11...	ligne pénult..	Manuscrits Persans	*liisez* Manuscrit Persan.
Page 19...	ligne 29.....	inscriptious.......	*lisez* inscriptions.
Page 33...	ligne 25.....	rorroyeur........	*lisez* corroyeur.
Ibid.......	ligne dernière,	fils.............	*lisez* fils.
Page 36...	ligne 1......	succeda..........	*lisez* succéda.
Page 37...	lignes 5 & 17,	Théophilacte.....	*lisez* Théophylacte.
Page 74...	lignes 20 & 26,	alef............	*lisez* aleph.
Page 76...	ligne 19.....	יבן..............	*lisez* יסן.
Page 77...	ligne 7......	מח..............	*lisez* בח.
Ibid......	ligne 9......	Pelhvi..........	*lisez* Pehlvi.
Page 120..	ligne 23.....	*barbara*..........	lisez *barbare.*
Ibid......	ligne 33.....	*utimnr*..........	lisez *utimur.*
Page 225..	ligne 14.....	desquels.........	*lisez* desquelles.
Page 281..	lignes 16 & 17,	que Ardeschir.....	*lisez* qu'Ardeschir.
Page 287..	ligne 20.....	serrail...........	*lisez* sérail.
Page 288..	ligne 14.....	serrail...........	*lisez* sérail.
Page 297..	ligne 21......	leurs côtés.......	*lisez* leur côté.
Page 302..	ligne 29......	serrail..........	*lisez* sérail.
Page 324..	ligne 3......	Djéziré.........	*lisez* Djézireh.
Page 326..	ligne 27.....	*antiquissima*.......	lisez *antiquissimæ.*
Page 389..	l. pén. & dern.	....	*ajoutez des »*.
Page 390..	ligne 7......	Schodjaeddin.....	*lisez* Schodjaëddin.
Page 396..	ligne 20.....	Quelqu'effort.....	*lisez* Quelques efforts.
Page 401..	ligne 7......	*avant* sagesse......	*mettez* la.

TABLE DES MATIÈRES.

A.

A. Cette lettre a, au commencement des mots, une signification privative & négative dans les langues Zende & Pehlvie, page 60 & 89.

Abbas le Borgne, prince Arabe, 389.

Abdoulkérim. Relation de son voyage, 212. Sa description des monumens de Bi-sutoun, 219.

Abdolmélec, sultan Samanide, succède à Nouh, fils de Nasser, & fait la guerre à Rocneddoula, 148.

Abou-ali, gouverneur du Khorassan, fait la guerre à Macan, 147. Se rend maître de Reï, *ibid.* Se révolte contre le sultan Nouh, *ibid.* Nommé une seconde fois gouverneur du Khorassan, 148. Conclut un traité de paix avec Rocneddoula, devient suspect au sultan, & se retire à Reï, *ibid.*

Abou-ali Alhassan. Voyez Schéref-eddoula.

Aboubecr ben-Yacout, gouverneur d'Ispahan, est vaincu par Émad-eddoula, 142. Se réfugie à Ardjan, & en est chassé par Émadeddoula, 143.

Abou-hanifah Deïnavari, historien Persan, 364, note.

Abou-kalandjar, prince Bouïde, 153. Est nommé émir-alomara, 154.

Aboulfatah Ibrahim. Voyez *Ibrahim sultan*.

Aboulgazi Béhadur-khan, le même que Hossaïn-mirza. *Voyez ce mot.*

Abou-mansour, fils de Bohaëddoula, 138. Conjectures sur ce prince, 154. Comment il a pu porter le titre d'émir-alomara, 151 & 154.

Abou-nasr Khosrou. Voyez *Bohaëd-doula*.

Abou-schodja. Voyez *Adhadeddoula* & *Sultaneddoula*.

Abou-taher Khosrou. Voyez *Djélal-eddoula*.

Abouzurdjmihir, philosophe Persan; son histoire, 376. Interprète un songe de Nouschirvan, 378. Devient vizir de ce prince, 379. Trace en douze sentences les devoirs d'un roi, 380.

Adeb alcateb, ouvrage d'Ebn-Kotaïba, 325, note.

Adhadeddoula, prince Bouïde, surnommé *Abou-schodja*, 137; & *Fana-Khosrou*, 138. Sa naissance, 143. Il succède à son père Rocneddoula, 145. Devient maître des états de son oncle Émadeddoula, *ibid.* Prend Ispahan, 138 & 149. A-t-il pu lire les inscriptions de Tchéhel-minar! 155.

Ahmed-mirza, sultan du Mavaralnahr, *xv*.

Ahoro-mezdao, nom d'Ormusd en zend, 107 & 249.

Ak-koïunlu, nom d'une dynastie de Turcomans, 162. Premiers princes de cette dynastie, *ibid.*

Alcoran. Prophétie contenue dans la 30.e surate de l'alcoran, 403.

Alexandre-le-Grand. Il est représenté sur les monumens de Nakschi-Roustam, suivant quelques écrivains, 15 & 26. Chardin combat cette opinion, 16 & 27. Elle

eſt auſſi réfutée par Cuper, 28.
Alganina, titre d'un ouvrage cité par Mirkhond, 364. Voyez *Ganina*.
Ali, khaliſe : vers compoſés par lui, 161.
Ali-beg, prince Turcoman, 162. Eſt nommé dans trois inſcriptions de Tchéhel-minar, 162 & 164. Précis de ſon hiſtoire, 163.
Ali, fils d'Alſerri, 137.
Ali-ſchir, émir de la tribu de Djagataï, *xiv.*
Almoſnad, nom d'un ancien caractère Arabe, 130.
Aloës. Bois d'aloës qui fond au feu comme de la cire, 375.
Amariaces. Voyez *Anariaces.*
Amrou, Arabe de la tribu de Témim, 308.
An, pronom démonſtratif en pehlvi & en parſi, ſe lit dans les inſcriptions de Kirmanſchah, 243.
Anariaces, peuple d'Aſie, 55. Situation de leur pays, *ibid.* Nommés *Amariaces* par Ptolémée, 56. Ce n'eſt pas de ce peuple qu'il eſt parlé dans une inſcription de Nakſchi-Rouſtam, & il ne faut pas y lire Ἀναριάκων, 58.
Anges. Otter remarque deux figures d'anges dans les bas-reliefs de Bi-ſutoun, 264. Elles ſont décrites par M. de Beauchamps, *ibid.*
Angour ſakhri, ſorte de raiſin, 389, note.
Anilan, au lieu d'Aniran, dans les inſcriptions de Kirmanſchah, 247, 249, 256 & 257.
Aniran, oppoſé d'Iran, mot qui répond au mot Ἀναριάνων, des inſcriptions Grecques de Nakſchi-Rouſtam, 89 & 111. Se lit ſur une médaille de Bahram, 181. Peut être traduit par le mot *Touran*, & dans quel ſens, 183. Se trouve dans un paſſage du Sad-der, 184. Eſt écrit *Anilan* dans les inſcriptions de Kirmanſchah, 247, &c. Son étymologie, 60 & 183. Eſt auſſi le nom d'un ized, 185.
Anouſchirvan. Voyez *Nouſchirvan.*
Antioche, ville de Syrie. Nouſchirvan fait conſtruire ſur le modèle d'Antioche, une ville qu'il nomme *Roumia*, 366.
Aouhrmazdi, nom d'un roi Saſſanide, le même que Hormuz ou Hormiſdas, ſe lit dans une inſcription de Nakſchi-Rouſtam, 107. Eſt rendu en grec par Διος, & pourquoi, *ibid.* Se lit auſſi ſur une médaille, 197; & dans les inſcriptions de Kirmanſchah, 249 & 257. Son étymologie, 107 & 249.
Ardeſchir. Trois rois Saſſanides de ce nom, 199. Se lit ſur pluſieurs médailles, 178, 180, 194 & 195. Conjectures ſur celui des trois princes de ce nom auquel ces médailles appartiennent, 199.
Ardeſchir I.er, ſurnommé *Babec* ou *Babékan*, 32. Remet en vigueur la religion de Zoroaſtre, 42 & 168. Porte le premier la tiare, 68. Son origine, 32 & 167. Prend les armes contre Ardévan, 168. Hiſtoire de ſon règne, 273.
Ardeſchir II, ſuccède à Sapor II, 258. De qui il étoit fils, *ibid.* Surnommé *le Vertueux*, 317. Sa lettre à Vram-Sapor, roi d'Arménie, 82. Hiſtoire de ſon règne, 317.
Ardeſchir III. Hiſtoire de ſon règne, 409.
Ardeſchir-khoureh, nom d'une contrée de la Perſe, 346, not.
Ardévan, dernier roi des Parthes, 166. Fait la guerre avec ſuccès contre Caracalla & Macrin, 167.

Attaqué par Ardeſchir, *ibid.* Perd la couronne & la vie, 168 & 277.

Arran, province d'Aſie, 47. Nommée par les grecs Ἀριάνια, 48 & 52. Ce n'eſt pas cette province qui eſt déſignée par le mot Ἀριάνων dans les inſcriptions Grecques de Nakſchi-Rouſtam, 52 & 53. Elle eſt nommée *Ériéné-veedjo* dans les livres des Parſes, 54, note.

Arſace. Pluſieurs ſavans croient trouver ce nom dans une des inſcriptions Grecques de Nakſchi-Rouſtam, 17, 28 & 29. Eſt le nom du fondateur de l'empire des Parthes, 166.

Artaban. Voyez *Ardévan.*

Artahſchetr. C'eſt le nom d'Ardeſchir dans les inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam, 100, 101 & 111. Se lit ſur pluſieurs médailles, 178, 180, 194 & 195. Son étymologie, 111.

Artahſchetran, le même qu'Artahſchetr, ſe lit ſur une pierre gravée, 209. Paroît être un génitif, *ibid.*

Artaxare ou *Artaxerce*, eſt le même qu'Ardeſchir, 32. Se lit dans les inſcriptions Grecques de Nakſchi-Rouſtam, 31.

Arzémidokht, reine de Perſe, 413.

Athar aladjem, titre d'une hiſtoire de Perſe, 321.

Ayas ben-Kobaïſſa, prince Arabe, exerce l'hoſpitalité envers Parviz, 398. Parviz lui donne le gouvernement du pays des Arabes après la mort de Mondar, 407.

Azad-ſérou cherche un homme capable d'interpréter le ſonge de Nouſchirvan, & lui amène Abouzurdjmihir, 377.

Azdaſchir, nom corrompu pour Ardeſchir, 32, note.

B.

BABAKHON, mot corrompu pour Babékan. Erreur de Teixeira à ce ſujet, 33, note.

Babec ou *Pabec*, nom du père ou de l'aïeul d'Ardeſchir I.er, 32. Son hiſtoire, 275. Il eſt nommé roi dans les inſcriptions de Nakſchi-Rouſtam, 34.

Babéca, ville ainſi nommée de Babec, 32, note.

Babour, ſultan de la famille de Tamerlan, *xiv.*

Badâverd, nom d'un tréſor de Parviz, 403.

Badghis, ville du Khoraſſan, 390, note.

Bagdad. Route de Bagdad à Hamadan, 215.

Baghiſtan, nom d'une montagne dans Diodore de Sicile, 228. Signification de ce nom, 229. Paroît être le lieu nommé aujourd'hui *Taki-boſtan*, 228 & 232.

Bahram, nom commun à cinq rois Saſſanides, 200. Voy. *Varahran.*

Bahram I.er, ſurnommé *Schahindeh*, 296. Hiſtoire de ſon règne, 293.

Bahram II, ſurnommé *Séganſchah*, 299. Hiſtoire de ſon règne, 297.

Bahram III. Hiſtoire de ſon règne, 299.

Bahram IV fonde la ville de Kirmanſchah, 235. Étoit ſurnommé *Kirmanſchah*, 238 & 320. Son nom ſe lit dans une des inſcriptions de Kirmanſchah, 254 & 257. Il étoit fils de Sapor II, 262. Il ſuccède à Sapor III, 261. Agathias lui donne pour père Sapor III, 262. Hiſtoire de ſon règne, 320.

Bahramgour ou *Bahram V.* Sa naiſſance & ſon éducation, 323.

Il fait la guerre à Kesra, & se fait reconnoître roi de Perse, 329. Histoire de son règne, 331. Pourquoi surnommé *Gour*, ibid.

Bahram Siaveschan, officier de l'armée de Bahram Tchoubin, 395.

Bahram Tchoubin fait la guerre à Sayéhischah, 393. Ses victoires, 394. Hormuz lui envoie des chaînes & un fuseau, 395. Sa révolte, *ibid.* Il fait la guerre à Parviz, 396. Se retire dans le Turkestan, 400. Sa mort, *ibid.*

Bahreïn, île du golfe Persique, 308, note.

Baïsancor-mirza, prince Turcoman, succède à Ali-beg, 163.

Bakouba, ville de l'Irak, 362, not.

Balasch. Voyez *Balatcha* & *Palasch.*

Balatcha, le même que Balasch, 187. Diverses prononciations de ce nom, *ibid.* Paroît être le même que Βολαγάσης, Vologèse & Valarschaka, 188. Médailles sur lesquelles se trouve le nom de ce prince, 186 & 208. Ce ne sont point des médailles Parthiques, 201. Époque du règne de ce prince, 198. Voyez *Palasch.*

Barbud, musicien célèbre, 405.

Barthélemy (M. l'abbé) croit avec Cuper, trouver le nom d'Arsace dans une inscription Grecque de Nakschi-Roustam, 17 & 29. Soupçonne néanmoins que ce pourroit être un Artaxerce, 30. Ses conjectures sur les caractères des inscriptions des Nakschi-Roustam, 120.

Bas-reliefs de Nakschi-Roustam; leur description, 66. Explication de ces bas-reliefs, 67. Les inscriptions sont relatives aux bas-reliefs, 67 & 71.

Beauchamps (M. l'abbé de) apporte de Bassora plusieurs médailles Sassanides, 203. Voyage dans le Curdistan & en Perse, 213. Ses observations sur les ruines de Babylone & de Tak-kesra, *ibid.* Sa description des monumens de Bi-sutoun, 224. Il copie les inscriptions qui accompagnent ces monumens, 241.

Bédiezzéman, fils du sultan Hossaïn-mirza, *xvj.*

Beh, mot Persan qui signifie excellent, 77. Se prononce en pehlvi *veh*, & en zend *vengh*, ibid. Épithète de la religion de Zoroastre, *ibid.* Donnée aussi aux disciples de ce législateur, 79, & particulièrement à plusieurs princes Sassanides, 81. Pourquoi rendue par le mot θεοῦ dans les inscriptions Grecques de Nakschi-Roustam, 83. Se lit aussi sur les médailles des Sassanides, 172, 178, &c.

Behdin, épithète donnée aux Parses, 80.

Behman, nom d'un ized, prononcé en pehlvi, *Vèhouman*, 245. Son étymologie tirée du zend, *ibid.*

Bendouïeh, oncle de Parviz, 395. Fait mettre Hormuz en prison, *ibid.* Ruse dont il se sert pour procurer l'évasion de Parviz, 397. Est fait prisonnier par Bahram Tchoubin, 398. S'échappe de prison, & se joint à l'armée de Parviz, 399. Parviz le fait mourir, 401.

Berdaa, ville de la province d'Arran, 357, note.

Bi-sutoun, montagne du Curdistan, 216 & 236. Description des monumens de Bi-sutoun, 217. Village & caravanséraï de Bi-sutoun, 218. Sujets des bas-reliefs de cette montagne, 239. Inscriptions qui accompagnent les bas-reliefs, 241 & 263. Ces

monumens paroissent appartenir aux Sassanides, 233 & 263.
Bock (Le B. de). Son opinion sur les inscriptions Arabes de Tchéhel-minar, 134.
Bœuf fabuleux, 341, note.
Bohaëddoula, prince Bouïde surnommé Abou-nasr Khosrou, 138 & 152. Ses trois fils, 150. Il devient émir-alomara, & exerce cette charge jusqu'à sa mort, 152. Il a pour successeur dans cette place, son fils Sultaneddoula, 151. Il associe de son vivant un de ses fils à l'exercice de la charge d'émir-alomara, 152.
Boman, mot Pehlvi qui signifie fils, se trouve dans les inscriptions de Nakschi-Roustam, 98; & dans celles de Kirmanschah, 247 & 257.
Bostam, oncle de Parviz, détrône Hormuz, 395. Conseille à Parviz de le faire mourir, 396. Est mis à mort par Parviz, 401.
Buzurdjmihir, Voyez *Abouzurdjmihir.*

C.

CADER-BILLAH, khalife, monte sur le trône, 150. Nomme Schéreseddoula à la place d'émir-alomara, 152.
Cadusiens, peuples d'Asie. Situation de leur pays, 48. C'est aujourd'hui le Ghilan, 52. Examen d'un passage de Pline qui place les Cadusiens dans la Margiane, 50, note.
Caher, khalife, cède plusieurs villes à Merdavidje en échange d'Ispahan, 141. Est détrôné, *ibid.*
Candja, ville bâtie par Cobad, 358, note.
Caractères des inscriptions de Tchéhel-minar, 2. Diverses opinions des savans sur la nature de ces caractères, *ibid.* Opinion du docteur Hyde réfutée, 3.
Caylus (Le comte de) croit que les monumens de Tchéhel-minar sont l'ouvrage d'artistes Égyptiens, 2. Son opinion sur l'âge des bas-reliefs de Nakschi-Roustam, 17. Croit reconnoître le scarabée Égyptien, dans une figure symbolique des ruines de Persépolis, 267.
Chardin confond l'âge des tombeaux de Nakschi-Roustam, avec celui des bas-reliefs qu'on voit au même lieu, 16. Son opinion sur les caractères des inscriptions de Tchéhel-minar, 4.
Cobad, se retire dans le Turkestan, 352. Histoire de son règne, 353. Il est détrôné & mis en prison, 355. Sort de prison & remonte sur le trône, 356. Est surnommé *Nikraï*, 358.
Cobad, fils d'Hormuz. Voyez *Schirouïeh.*
Colaïla & *Dimna*, titre d'un ouvrage apporté en Perse sous le règne de Nouschirvan, 376.
Croix. Les Perses emportent le bois de la croix, que l'on gardoit à Jérusalem, 402. Pourandokht la renvoie à l'empereur Grec, 411.
Cufique. Caractère cufique, son origine, 129. Il varie suivant les temps & les lieux, 156.
Cuper. Son opinion sur les caractères des inscriptions de Persépolis, 2. Il croit trouver le nom d'Arsace dans une inscription Grecque de Nakschi-Roustam, 17 & 28. Comment il explique cette inscription, 27.

D.

D'ANVILLE, son Mémoire sur les monumens de Bi-sutoun, 211. Il attribue ces monumens à

Sémiramis, 227. Observations qu'il fait à ce sujet, 230. Réflexions sur l'opinion de d'Anville, 231.

Daragherd, ville de Perse, 274, note.

Darius, représenté, suivant Lebrun, sur les bas-reliefs de Nakschi-Roustam, 15.

Devoirs d'un roi, 380.

Dhou'lactaf, surnom de Sapor II, *Voyez* ce mot.

Djamasp, frère de Cobad, est mis sur le trône, 355. Surnommé *Nighiarin*, 358. Cobad lui pardonne, 357.

Djélaleddoula, prince Bouïde, nommé aussi *Abou-taher Khosrou*, 150; & *Abou-taher Firouz*, 154. Succède dans la place d'émir-alomara à son frère Schéref-eddoula, 153. On lui substitue son neveu Abou-kalandjar, 154. Il se rend maître de Bagdad, & reprend la place d'émir-alomara, *ibid.* Sa mort, *ibid.*

Djémil, surnom d'Ardeschir II, 317, note.

Dieu, titre d'honneur donné à plusieurs princes Arsacides, 35. Adopté aussi par les Sassanides, 36. Dans quel sens on doit prendre cette épithète dans les inscriptions de Nakschi-Roustam, 41.

Djévanschir Kesra est mis sur le trône après la mort de Schahriar, 411.

Dilem, province d'Asie. Langue de ce pays, 123.

Djondischapour, ville de Perse, 296, note.

Douletschah, écrivain Persan, *xiv*, note.

Duane. Médailles des Sassanides du cabinet de M. Duane, 196.

E.

Ebn-Athir, historien Arabe, 299, note.

Ebn-bawab perfectionne le caractère Arabe nommé *Neskhi*, 157, not.

Ebn-kakouïa, gouverneur d'Ispahan, 114.

Ebn-Kotaïba, écrivain Arabe, 325, note.

Ebn-Mocla invente le caractère Arabe nommé *Neskhi*, 156. Précis de sa vie, *ibid.* note.

Ériéné, nom de l'Iran dans les livres des Parses, 54, note.

Eeriéné-veedjo, nom de l'Arran dans les livres des Parses, 54, not.

Elcatif, ville maritime d'Arabie, 308, note.

Émadeddoula, prince Bouïde, s'attache au service de Macan, 140. L'abandonne pour suivre le parti de Merdavidje, *ibid.* Prend Ispahan, *ibid.* Fait d'autres conquêtes, 141. Se rend maître de toute la province de Fars, 143. Fixe sa résidence à Schiraz, 144. Choisit pour son successeur son neveu Adhadeddoula, 145.

Emmanuel de Saint-Albert, Sa description des monumens de Bi-sutoun, 212 & 220. Paroît être le même que l'évêque Emmanuel dont parle Edw. Ives, 222.

Ère particulière aux Sassanides, est peut-être indiquée par quelques lettres que l'on voit sur plusieurs de leurs médailles, 205 & 206.

Ertenki-Mani, ouvrage de sculpture de Manès, 295.

Evêque, dans le camp de Nouschizad, fils de Nouschirvan, 371.

F.

Fakhreddoula, prince Bouïde, reçoit de son père le gouvernement d'Hamadan, 145.

Fana-Khosfrou, Voy. *Adhadeddoula.*
Férakh ou *Férakh-Hormuz*, veut épouser la reine Arzémidokht, 413. Est mis à mort par son ordre, 414.
Férakhzad, roi de Perse, 415.
Ferdidkiar, surnom de Yezdedjerd I, 321.
Ferhad, nom d'un personnage célèbre dans l'histoire des amours de Khosrou & de Schirin, 236.
Féridoun, roi de Perse, partage son royaume entre ses trois fils, Salem, Touran & Iredj, 52.
Férouher; ce que c'est suivant la théologie des Parses, 267. Emblème du férouher dans les bas-reliefs de Bi-sutoun, & dans les monumens de Persépolis & de Nakschi-Roustam, 268. Représenté quelquefois d'une manière plus simple, 270.
Figueroa (D. Garcias Sylva de); observation qu'il fait sur l'écriture de Persépolis, 5 & 7.
Figure symbolique des monumens de Persépolis, prise par Hyde pour l'emblème de l'ame qui s'élève au ciel, 264. Décrite par Chardin, 265; & par W. Francklin, 266. Opinion de divers voyageurs sur cette figure, *ibid.* Le comte de Caylus y reconnoît le scarabée Égyptien, 267. Elle paroît être l'emblème du férouher, *ibid.*
Firouz, fait la guerre à Hormuz III, 344. Lui succède sur le trône de Perse, 345. Histoire de son règne, *ibid.* Est surnommé *Merdaneh*, 351.
Firouzabad, ville de Perse, 346, note.
Flower (Samuel). Copie des inscriptions de Tchéhel-minar trouvée après sa mort dans ses papiers, 15. Cette copie n'est qu'un double de celle de Chardin, 20 & 127.
Francklin (William); relation de son voyage de Perse, 266.
Frœlich (Le Père). Médailles des Sassanides publiées par cet écrivain, 194.

G.

Ganina, titre d'un ouvrage cité par Mirkhond, 394. Voyez *Alganina.*
Géographie Persane, 234.
Ghozz ou *Uzzes*, peuple d'Asie, 341, note.
Gour, surnom de Bahram V, 331.
Guéti-khérid, sorte d'initiation chez les Parses, 81.

H.

Hadj, nom d'une province ou d'une ville, 378.
Hadjar, ville d'Arabie, 308, note.
Hafez-Abrou, historien Persan, 300, note.
Hamadan. Route de Bagdad à Hamadan, 215.
Hamdullah ben-Aboubecr, auteur du Nozhat-alcoloub, 234; & du Tarikh guzideh, 412, note.
Hassan-beg, prince Turcoman, connu sous le nom d'*Ussum-cassan*, 162.
Hayathélites ou *Euthalites*, peuple d'Asie, 343.
Hazarmard, guerrier d'une force extraordinaire, tué par Bahram Tchoubin, 400.
Hazar-sutoun, nom des ruines de Persépolis, 1, not. & 11, note.
Héraclius, fait la guerre aux Perses avec succès, 402.
Hérat, ville du Khorassan, 389, note.
Hindi, pommade qui teint les cheveux en noir, 376.

Holvan, ville d'Asie, sur la route de Bagdad à Hamadan, 215.
Homaï, reine de Perse, ruines de son palais, 10. A fondé la ville de Djerbadékan, 11, note.
Hormouz, ville de Perse, 277, not.
Hormuz, nom commun à quatre princes Sassanides, se lit dans une inscription de Nakschi-Roustam, 107, & sur une médaille Sassanide, 197. Cette médaille paroît appartenir à Hormuz I.er, 207. Il se lit aussi dans les inscriptions de Kirmanschah, 243 & 255.
Hormuz I.er; histoire de son règne, 290. Il fonde la ville d'Hormuz, 293.
Hormuz II; histoire de son règne, 303. Il est surnommé *Kouhida*, 305. Son nom se lit dans les inscriptions de Kirmanschah, 249, 252 & 255.
Hormuz III; histoire de son règne, 343. Il est surnommé *Firouzaneh*, 344.
Hormuz IV; histoire de son règne, 387.
Hormuz, fils de Merdanschah, donne la mort à Parviz, 408. Est mis à mort par l'ordre de Schirouïeh, 409.
Hormuzdjan, nom de lieu, 277.
Hossaïn-mirza, sultan de la famille de Tamerlan, *xiv*.
Hyde; son opinion sur les caractères des inscriptions de Persépolis, 3. Explication qu'il donne d'une inscription Grecque de Nakschi-Roustam, 26. Il se trompe sur la signification du mot *mazdïesnan*, 39. Ses conjectures sur les caractères des inscriptions de Nakschi-Roustam, 115. Son opinion sur les inscriptions Arabes de Tchéhel-minar, 130. Sa traduction d'un passage du Sad-der, corrigée, 183 & 184, note.

I.

IBRAHIM SULTAN, fils de Schahrokh, 160. Nommé dans plusieurs inscriptions de Tchéhel-minar, 158, 159 & 160. Date de sa mort, 161.
Iezdan, mot Persan qui signifie *dieu*, se lit sur les médailles des Sassanides, 172, 178, &c. & dans les inscriptions de Kirmanschah, 247, &c.
Iezdani, se lit sur le revers des médailles des Sassanides, & signifie divin, 174, &c. Se lit sur une médaille au lieu de *men iezdan*, 178.
Ieztan, mot qui se trouve dans les inscriptions de Nakschi-Roustam, 90 & 102. Le même que *iezdan* en persan, 97. Signifie les dieux inférieurs ou bons génies, 98.
Iha, mot Pehlvi, synonyme d'ized, 109. Se trouve dans quelques inscriptions de Nakschi-Roustam, où il répond au mot *beh*, & au grec θεοῦ, 110.
Ilan, se lit au lieu d'*Iran* dans les inscript. de Kirmanschah, 247, 249, 256 & 257.
Inscriptions Grecques de Nakschi-Roustam, 30, 31 & 62; Orientales, du même lieu, 105 & 106; Arabes cufiques, du même lieu, 137; Arabes & Persanes en caractères modernes, 157. Du mont Bi-sutoun, 218.
Iran; étendue de pays comprise sous ce nom, 52. Origine du nom *Iran*, ibid. Ce pays désigné par le mot Ἀριάνων, dans les inscriptions Grecques de Nakschi-Roustam, *ibid.* Appelé *Eeriéné* dans les livres des Parses, 54. Le mot *Iran* se trouve dans les inscriptions de Nakschi-Roustam, 88, 102 & 110, & sur les médailles des Sassanides, 171, 178,

178, &c. Écrit sans *alef* initial, 188. Est écrit *Ilan* dans les inscriptions de Kirmanschah, 247, &c.

Iredj, nom d'un des fils de Féridoun, 52.

Ispahan, ville de Perse, soumise aux khalifes, 139. Conquise par Émadeddoula, 140. Vaschméghir s'en rend maître, 141. Elle est rendue au khalife Caher, *ibid.* Vaschméghir la prend de nouveau, 142. Elle est conquise une seconde fois par Émadeddoula, 143, note. Rocneddoula en dispute la possession à Vaschméghir, 143. Elle est laissée en partage par Rocneddoula à Mouïadeddoula, 145. Prise de cette ville par Adhadeddoula, 138 & 149.

Istakhr, ou *Estakhar*, ville de Perse. Ruines d'Istakhr, 10.

Ives (Edward), relation de son voyage, 212. Ce qu'il dit des monumens du mont Bi-sutoun, 222.

Jupiter est nommé dans une des inscriptions Grecques de Nakschi-Roustam, 62. Cause de cette singularité, 63 & 107.

Ized, ce que ce mot signifie chez les Parses, 41. En quoi consiste le culte des izeds, *ibid.* Princes Sassanides honorés du titre de descendans de la race des izeds, 98.

K.

KABRESTAN GHIAURAN, l'un des noms que les Persans donnent aux ruines de Nakschi-Roustam, 10.

Kak signifie enfant dans la langue du Mavaralnahr, 113.

Kakou. Conjectures sur ce mot, 112 & 113.

Kakouïa, mot Persan qui signifie oncle maternel, 114.

Kamel altévarikh, ouvrage d'Ebn-Athir, 299, note.

Kanguédez, nom de pays, 80, 95 & 96.

Kar-nameh, titre d'un ouvrage écrit par Ardeschir I.er, 280.

Kaschmir, nom de pays, 96.

Kasr-ellosous. Voyez *Kenghéver.*

Kasri-schirin, lieu sur la route de Bagdad à Hamadan, 215.

Kémaleddin Inak, 159.

Kenghéver, lieu dans le Curdistan; nommé aussi *Kasr-ellosous*, 215 & 236.

Kesra, surnommé *Nouschirvan.* Voyez ce mot.

Kesra est choisi pour roi de Perse après la mort de Yezdedjerd I.er, 328. Il cède la couronne à Bahramgour, 331.

Kesra, fils de Haïss, est mis sur le trône après le meurtre de la reine Arzémidokht, 415.

Khadhr, place forte, entre l'Euphrate & le Tigre, 286.

Khalassat alakhbar, titre de l'ouvrage de Khondémir, *xiij.*

Khalassiat, collége & monastère à Hérat, *xij.*

Khaled, fils de Djabala, prince Arabe de la famille de Ghassan, fait la guerre à Mondar, fils de Maolséma, 365. Nouschirvan demande raison de la conduite de Khaled à l'empereur Grec, 366.

Khalil-beg, prince Turcoman, 162.

Khanikan, nom d'un ruisseau, 346, note.

Khaniyan; signification de ce mot, 333, note.

Khavend-schah. Voyez *Mirkhond.*

Khavéra ou *Khadéra*, nom de lieu, 363.

Khazr. Voyez *Khadhr.*

Khévenhüller (Le comte de);

médailles Sassanides qu'il a publiées, 198.
Khondémir, historien Persan, *xiij.*
Khosrou Parviz est rendu suspect à son père par les artifices de Bahram Tchoubin, 395. Monte sur le trône, *ibid.* Prend la suite & se retire chez les Grecs, 396. Rentre dans la Perse avec une armée, 399. Fait faire un parc auprès de Kirmanschah, 235. Histoire de son règne, 401. Ses amours avec Schirin, 405.
Khosrou, fils de Cobad, règne en Perse après Tchaschinendeh, suivant un historien Persan, 413.
Khournak, château bâti par Sinmar, 325. Signification de ce nom, 326.
Khouschnavaz, roi des Hayathélites, 348.
Khurbuza, sorte de melons, 389, note.
Kiran-maïeh, surnom de Balasch, 358.
Kirmanschah, ville du Curdistan; sa situation, 214. Son nom diversement prononcé, 215. Sa description extraite du Nozhat-alcoloub, 235. Fondée par Bahram IV, *ibid.* Réparée par Cobad, *ibid.*
Kirmanschah, surnom de Bahram IV, 320.
Kitab almaarif, ouvrage d'Ebn-Kotaïba, 325, note.
Kitab almonakédhat, ouvrage d'Ebn-Kotaïba, 325, note.
Ko, en langue Circassienne signifie fils, 113.
Koempfer; son opinion sur les caractères des inscriptions de Persépolis, 11, note. Sa copie des inscriptions de Nakschi-Roustam, 18.
Kosti, ceinture des Parses, 184. Quatre nœuds au kosti; ce qu'ils signifient, *ibid.* Comment on portoit le kosti avant Zoroastre, 185, note.
Kouhida, surnom d'Hormuz II, 305.
Koukva, en langue Circassienne signifie fils, 113.
Kounéretz, nom de pays, 96.
Kurdzengteh, nom des habitans de Kirmanschah, suivant un voyageur Persan, 219.
Kuru, en langue Curde signifie fils, 114. On peut conjecturer qu'il faut lire ce mot dans quelques inscriptions de Nakschi-Roustam, *ibid.*

L.

L. CETTE lettre tient la place de l'*r* dans les inscriptions de Kirmanschah, 243.
Lacroze; son opinion sur les caractères des inscriptions de Persépolis, 2. Ses conjectures sur ceux des inscriptions de Nakschi-Roustam, 118.
Leibnitz; son opinion sur les caractères des inscriptions de Persépolis, 3, note.
Lou, au lieu de *rou*, dans les inscriptions de Kirmanschah, 243 & 255. Ce qu'il signifie, 243.

M.

MACAN, roi du Tabarestan, 140. Vaincu par Abou-ali, perd la vie dans le combat, 147.
Maclasnus. Erreur de Cuper qui lit ce mot dans une inscription Grecque de Nakschi-Roustam, 28, note.
Macrin, conclut une paix honteuse avec les Parthes, 167.
Mahidescht, place du Curdistan, 215.

Mahomet, écrit une lettre à Parviz, qui la déchire, 406.
Mahrec, roi de Perse, vaincu par Ardeschir I.er, 291. Sa fille épouse Sapor I.er, & devient mère d'Hormuz, *ibid.*
Mah-rou, instrument dont les Parses se servent dans leur liturgie, 200. Se voit sur une médaille de Bahram, *ibid.*
Malcan-malca, mots usités en pehlvi, 88. Signifient roi des rois, 87 & 101. Se lisent dans les inscriptions de Nakschi-Roustam, 87; sur les médailles des Sassanides, 171 & 179; & dans les inscriptions de Kirmanschah, 246, &c.
Manazir, le même que Minotchehr, 248.
Manès ou *Mani*; son histoire, 289. Ses voyages & ses prédications, 294. Artifices dont il se sert pour séduire les peuples, 295. Bahram I.er le fait mettre à mort, 296.
Manizen, prince Arabe, 287.
Mar-Saïd, 137.
Mavan, mot Pehlvi, se lit dans les inscriptions de Kirmanschah, 243.
Mazdac, imposteur Persan, 353. Sa doctrine, 354. Troubles qu'il occasionne dans le royaume de Perse, 355. Est mis à mort par Nouschirvan, 361.
Mazdasn, signifie la même chose que *Mazdïesn*, 108. Se lit sur quelques médailles, 178, 186 & 194.
Mazdïesn, mot qui se lit dans les inscriptions de Nakschi-Roustam, 76 & 99; sur les médailles des Sassanides, 171, &c. & dans les inscriptions de Kirmanschah, 244, &c.
Mazdïesnan, c'est-à-dire, adorateur d'Ormusd: étymologie de ce mot, 39, note, & 76. Explication d'un passage du Sad-der, où ce mot a été mal entendu par Hyde, 39. Mazdïesnan est synonyme de behdin, 40. Est exprimé par le mot μασδασνου dans les inscriptions Grecq. de Nakschi-Roustam, 39.
Médailles avec des légendes en caractères inconnus, qui paroissent appartenir aux Arsacides, 201.
Médailles des Sassanides, 166. Caractères particuliers à ces médailles, 169 & 201. Leurs légendes, 161. Sur quelques-unes on voit une tête au milieu des flammes, 188. Médaille d'or, 193. Les médailles d'argent des Sassanides paroissent pouvoir se diviser en trois classes, 207.
Médailles qui portent le nom d'Ardeschir, 178, 180, 194 & 195; de Sapor, 171, 174, 175, 176, 177, 194, 196, 197, 198 & 204; de Bahram, 181 & 198; de Balasch, 186 & 208; d'Hormuz, 197; de Schahriar, 188 & 189.
Medjdeddin, vizir du sultan Hossaïn-mirza, *xv*.
Méfatih aloloum; deux ouvrages qui portent ce titre, 273, note.
Men, particule usitée en pehlvi, 97. Se trouve dans les inscriptions de Nakschi-Roustam, 90 & 102; sur les médailles des Sassanides, 171, 178, &c. & dans les inscriptions de Kirmanschah, 247, &c.
Merdaneh, surnom de Firouz, 351.
Merdavidje prend les armes contre Macan, 140. Émadeddoula & ses frères s'attachent à lui, *ibid.* Merdavidje rend Ispahan au khalife Caher, 141. La reprend, *ibid.* Sa mort, 142.

Miafarékin, ville bâtie par Cobad, 358, note.
Mihir-Narsi, vizir de Bahramgour, 337, 341 & 342.
Minnisar, le même que Minotchehr, 248.
Mino, mot Zend, Pehlvi & Parsi; ce qu'il signifie, 92.
Minotchehr, nom propre, comment écrit en zend, 93. Le même que Manazir, Minnisar, Mnaskirès, Monésès, &c. 248.
Minotchetli se lit pour Minotchetri dans les inscriptions de Kirmanschah, 247, 250, 256 & 257.
Minotchetri, le même que Minotchehr, 93. Ce qu'il signifie, *ibid.* Se lit dans les inscriptions de Nakschi-Roustam, 90 & 102; sur les médailles des Sassanides, 171, 178, &c. & sur une pierre gravée, 209. Est écrit *Minotchetli* dans les inscriptions de Kirmanschah, 247, &c.
Mirkhond, historien Persan, *ix.*
Miroir de bronze, avec une légende Arabe, 223.
Mnaskirès, le même que Minotchehr, 249.
Moadjem. Voyez *Tarikh moadjem.*
Moëzzeddoula, prince Bouïde, s'attache au service de Macan, 140. L'abandonne pour suivre le parti de Merdavidje, *ibid.* Fait la conquête de l'Ahvaz, 144. Exerce les fonctions d'émiralomara à Bagdad, *ibid.*
Mondar, fils de Noman, prince Arabe, 327.
Mondar, fils de Maolséma, prince Arabe, 362 & 365.
Monésès, le même que Minotchehr, 249.
Moramer, ou *Morar ben-Merra*, introduit le caractère Syriaque parmi les Arabes, 129.
Moroudj aldhahab, ouvrage de Massoudi, 305, note.
Moschréfeddoula, fils de Bohaëddoula. Voyez *Schérefeddoula.*
Moufotto, mot Syriaque, formé du mot Persan *mobed*, 36, not.
Mouïadeddoula, prince Bouïde, reçoit de son père le gouvernement d'Ispahan, 145 & 146.

N.

NADIR-SCHAH. Son histoire écrite en persan par Mahadi-khan, 214.
Nahrvan, ville & rivière de l'Irak, 362, note.
Nakhdjirkan, surnom de Narsi, 303.
Nakschi-Radjab, 11.
Nakschi-Roustam. Situation des monumens de Nakschi-Roustam, & leur description, 12. On y voit des inscriptions en caractères à clous, *ibid.* note.
Narschi, le même que Narsès & que Nériosengh, 250.
Narsi ou *Narsès*, roi Sassanide: son nom se lit dans une inscription de Kirmanschah, 243 & 250. Le même que Nériosengh, 250. Est surnommé *Nakhdjirkan*, 303. Histoire de son règne, 301.
Narsi, frère de Bahramgour, 334.
Nazami, poëte Persan, 236.
Nazirat, princesse Arabe, 287.
Nékah, ou prière nuptiale des Parses, 103.
Népi, mot qui se lit dans les inscriptions de Nakschi-Roustam, 103, & de Kirmanschah, 250 & 257. Ce qu'il signifie, 103. Son origine, *ibid.*
Neskhi, sorte d'écriture Arabe, inventée par Ebn-mocla, 156. Perfectionnée par Ebn-bawab, 157, note.

Névi, en langue Curde signifie fils, 103.
Ngh, lettre Zende, se change en une aspiration dans le pehlvi, 250.
Niebuhr démontre que l'écriture des inscriptions de Persépolis marche de gauche à droite, 7. Sa description des monumens de Tchéhel-minar & de Nakschi-Roustam, 10. Médaille Sassanide donnée par lui, 198.
Nighiarin, surnom de Djamasp, 358.
Nikioukiar, surnom d'Ardeschir II, 317, note.
Nikraï, surnom de Cobad, 358.
Nisibe assiégée par Sapor I.er, 289.
Nocta Rustam & *Noctu Restand*, mots corrompus de Nakschi-Roustam, 15.
Noë partage l'univers entre ses trois fils, 53.
Noman, fils d'Amroulkaïs, prince Arabe, 324.
Nouh, fils de Nasser, sultan Samanide, 147. Abou-ali se révolte contre lui, *ibid.* Nouh se réconcilie avec lui, 148. Il lui ôte de nouveau le gouvernement du Khorassan, *ibid.* Mort du sultan Nouh, *ibid.*
Nouschirvan, roi de Perse, sa naissance, 352. Histoire de son règne, 358. Il fait élever un divan ou salle d'audience à Kirmanschah, 235. Avoit épousé une femme Chrétienne, 367.
Nouschizad, fils de Nouschirvan, étoit Chrétien, 368. Il se révolte contre son père, *ibid.* Sa défaite & sa mort, 371. Ses funérailles, 372.
Nozhat-alcoloub, ouvrage Persan de Hamdullah ben-Aboubecr 234.

O.

Omar Azrak, prince Arabe, 389.
Ormusd. Idée que la religion des Parses donne de ce génie, 46.
Otter, son voyage, 211. Sa description des monumens de Bisutoun, 217.
Oyoun alakhbar, ouvrage d'Ebn-Kotaïba, 325, note.

P.

Pabec, homme d'une naissance obscure, suivant Agathias, 33, note. Il abandonne sa femme à Sassan, & de ce commerce naît Ardeschir I.er, *ibid.* Voy. *Babec.*
Palasch ou *Balasch.* Histoire de son règne, 351. Il est surnommé *Kiran-maïeh*, 358.
Palmyre. Rapport entre l'écriture de Palmyre & celle des inscriptions de Nakschi-Roustam, 121.
Papæus, nom de Jupiter chez les Scythes, 28.
Papéki, nom du père d'Ardeschir I.er, 104. Voyez *Babec* & *Pabec.*
Parc près de Kirmanschah, fait par Khosrou Parviz, 235 & 239.
Parthes; leur royaume fondé par Arsace, 166. Finit en la personne d'Ardévan, 167.
Parviz, surnom de Khosrou, & ce qu'il signifie, 401. Voyez *Khosrou Parviz.*
Paschoutan, fils de Gustasp, 80 & 94.
Pembrock (Le comte de); médailles Sassanides de son recueil, 195.
Pendar Razi, poete Persan, composoit des vers en langue du Dilem, 123, note.
Perse. Elle a eu ses rois particuliers sous la dynastie des Parthes, 29 & 169.

Pierres gravées, avec des légendes dont les caractères ressemblent à ceux des médailles des Sassanides, 208. Explication de la légende d'une de ces pierres gravées, 209.
Poisson fabuleux, 341, note.
Pothré, en zend signifie fils, 85. Se trouve aussi dans le samskrétan, 86. A produit *poser* en pehlvi & en parsi, & *pour* en parsi, 85.
Pourandokht, reine de Perse, 411.
Présens. Nouschirvan reçoit de magnifiques présens de divers souverains, 374.
Puli-schah, village du Curdistan, 215.

R.

Radjab, 11.
Ram-Bourzin est chargé par Nouschirvan de faire la guerre à Nouschizad, 369.
Rami, nom d'un ized, 210. Se lit sur une pierre gravée, 209.
Renommées. Le P. de Saint-Albert remarque deux renommées dans les bas-reliefs de Bi-sutoun, 264.
Requête. Réponses de Nouschirvan à diverses requêtes, 383.
Rocneddoula, prince Bouïde, s'attache au service de Macan, 140. Embrasse le parti de Merdavidje, *ibid.* Est envoyé à Cazéroun par son frère Émadeddoula, 141. Dispute à Vaschméghir la possession d'Ispahan, 143. Vient à Schiraz, 146. Devient maître de Reï, 148. Fait la guerre aux Samanides, *ibid.* Conclut un traité avec Abou-ali, *ibid.* Partage ses états entre ses fils, 144. Sa mort, *ibid.*
Roi des Rois, titre donné aux Arsacides sur leurs médailles, 37. Employé aussi par les Sassanides, 38.
Roumia, ville bâtie par Nouschirvan, sur le modèle d'Antioche, 366.
Roustam, fils de Férakh, venge la mort de son père, 414.
Roustam, fils de Zal le Blanc, 14.
Roustam, fils de Tahmour, 14.
Roustam Koladas & *Roustami Koledeh*, 13.
Roustam Sal & *Roustami Saal*, 13.
Route de Bagdad à Hamadan, 215.
Rouzat alsafa, ouvrage de Mirkhond, *ix*.

S.

Sabat ou *Sabat-Madaïn*, ville voisine de Madaïn, 351, note.
Saganian, ou *Djaganian*, contrée, ville & rivière du Mavaralnahr, 365, note.
Sahneh, lieu du Curdistan, 215, 218 & 236.
Salem, l'un des trois fils de Féridoun, 52.
Sam, surnommé *Nériman*, héros Persan, 390, note.
Sam-mirza, écrivain Persan, *xiv*.
Samsameddoula, prince Bouïde, 152.
Sapor ou *Schapour*; trois princes Sassanides de ce nom, 200. Médailles sur lesquelles on lit le nom de Sapor, 171, 174, 175, 176, 177, 194, 196, 197, 198 & 204. Difficulté de déterminer auquel des trois princes nommés Sapor, chacune d'elles appartient, 200. Caractères propres à lever cette difficulté, 203. Ce nom se trouve aussi dans les inscriptions de Kirmanschah, 243 & 255; & dans une de celles de Nakschi-Roustam, 61 & 84.
Sapor I.er C'est de lui qu'il est fait mention dans une inscription de Nakschi-Roustam, 61. Caractères des médailles qui paroissent lui

appartenir, 206. Histoire de son règne, 282. Il est surnommé *Tirdek*, 290.
Sapor II, est surnommé *Dhou'lactaf*, 308 & 316. Lettre de ce prince à Tirane, roi d'Arménie, 81. Autre lettre du même aux satrapes d'Arménie, 82. Caractères des médailles qui paroissent lui appartenir, 206. C'est lui qui est nommé dans les inscriptions de Kirmanschah, 251, 255 & 258. Sa naissance, 252 & 305. Il étoit fils d'Hormuz & petit-fils de Narsès, 252. Histoire de son règne, 305.
Sapor III est surnommé *le Belliqueux*, 319. Il succède à Ardeschir II, 261. Caractères des médailles qui paroissent lui appartenir, 206. Il étoit fils d'Ardeschir II, suivant quelques historiens, & selon d'autres, de Sapor II, 261. Cette dernière opinion est plus autorisée, *ibid.* Histoire de son règne, 319.
Sassan, père d'Ardeschir I.er suivant un écrivain Persan, 32, & Agathias, 33, note.
Sassan, fils de Bahman, 32, not. & 34, note. Ardeschir I.er tiroit de lui son origine, 274.
Sassanides, zélés protecteurs de la religion de Zoroastre, 44. Leurs médailles présentent les symboles du culte du feu, 45. Ils sont appelés *dieux*, *descendans des dieux*, *rois des rois*, *serviteurs d'Ormusd*, 34 *& suiv.* Histoire des Sassanides, 273 *& suiv.*
Sayékhischah, prince du Turkestan, fait la guerre à Hormuz IV, 389. Est tué dans le combat, 394. Son fils est vaincu & fait prisonnier, *ibid.*
Schabanghiareh, contrée de la Perse, 274, note.
Schagals paroissent pour la première fois en Perse sous le règne de Nouschirvan, 381.
Schah en langue Persane, signifie roi ; son étymologie, 193.
Schahindeh, surnom de Bahram I.er 296.
Schahinschah, c'est-à-dire, roi des rois. Ardeschir Babékan porte le premier ce titre, 273.
Schahpouhr, le même que Sapor, 84, 112 & 171. Signifie, fils du roi, 85. Son étymologie, *ibid.* Est écrit en arménien *Schapouh*, 86 ; sur une médaille *Schahphouri*, 175, & sur une autre *Schapouhri*, 177. Se lit deux fois sur le revers de quelques médailles, 195 & 196. Causes de cette singularité, 195. Il se lit aussi dans les inscriptions de Kirmanschah, 246.
Schahriar, le même que Schahrbarz, Σαρβαρὸς & Σαρβαραζᾶς, 189. Le même que Schahriver, 191. Son étymologie, *ibid.* Sa signification, 189. Diverses manières de le prononcer, 190, note. Médailles qui portent ce nom, 188 & 189. Précis de l'histoire de Schahriar, 190. Époque de son règne, 199. Il monte sur le trône après le meurtre d'Ardeschir III, 410. Histoire de son règne, *ibid.*
Schahriar, fils de Parviz, 416.
Schapour, Voyez *Sapor*.
Schapour, frère d'Ardeschir Babékan, 275.
Schebdiz, cheval de Parviz, 236 & 405. Sofa de Schebdiz, 237.
Sched-roud, fleuve, 96.
Schéher-nov, ville du Curdistan, 215.
Schérefeddoula, nommé aussi *Moschréfeddoula*, & *Abou-ali Alhassan*, 150. Succède dans la place d'émir-alomara à son frère Sultaneddoula, 152. Fait la guerre à

son neveu Abou-kalandjar, 153. Meurt à Bagdad, *ibid.*

Schéreseddoula Aboulfévares Schirzik, prince Bouïde, 150.

Schirin, maîtresse de Parviz, 236. Amours de Khosrou Parviz & de Schirin, 405. Les bas-reliefs de Bi-sutoun y font allusion, 240. Schirin se donne la mort pour se soustraire à la passion de Schirouïeh, 406. Yezdedjerd, fils de Schahriar, sauvé par Schirin, 416.

Schirouïeh, est mis sur le trône au lieu de son père Khosrou Parviz, 407. Histoire de son règne, 408. Il fait mourir son père, *ibid.* Il fait massacrer ses frères, 409.

Sédir, château bâti par Sinmar, 325. Ce que ce nom signifie, 326.

Séganschah, surnom de Bahram II, 299.

Sémiramis fait sculpter sa figure sur le mont Baghistan, 228. D'Anville lui attribue les monumens de Bi-sutoun, *ibid.*

Séribuzurg, surnom de Tchaschinendeh, 412.

Sérosch, ized ou bon génie, 80 & 95.

Serpent. Tapis de peau de serpent, 375. Un serpent baise la tête & les pieds d'Abouzurdjmihir pendant son sommeil, 378.

Sinmar, architecte célèbre, 324.

Sipahdost, surnom de Yezdedjerd II, 343.

Sirkan, lieu du Curdistan, 219.

Sofa, ce que ce mot signifie, 235. Sofa de Schebdiz, 236 & 237.

Soudan, peuples d'Afrique, 341, note.

Soufi-khalil fait tuer Ali-beg, & met sur le trône Baïsancor-mirza, 163, note.

Soufraï. Voyez *Soukhra*.

Soukhra gouverne la Perse en l'absence de Firouz, 350. Fait la paix avec Khouschnavaz, 351. Est mis à mort sous le règne de Cobad, 353. Est aussi nommé *Soufraï*, *ibid.*

Sultaneddoula, prince Bouïde, nommé aussi *Abou-schodja*, 150 & 152. Devient émir-alomara, 152. Est chassé de Bagdad par un de ses frères, *ibid.* Sa mort, 153.

Swinton croit trouver le nom d'Arsace dans une inscription Grecque de Nakschi-Roustam, 29, note. Ses conjectures sur les caractères des inscriptions de Nakschi-Roustam, 121, note. Observations sur l'explication qu'il donne des légendes de quelques médailles des Parthes, 136, note.

T.

TAI-LILLAH, khalife, est déposé, 150.

Takdis, nom du trône de Parviz, 403.

Takht-Roustam, l'un des noms que les Persans donnent aux monumens de Nakschi-Roustam, 10, & aux bas-reliefs du mont Bi-sutoun, 224. Est un nom générique, 233.

Taki-bostan, partie du mont Bi-sutoun, 217 & 219. Paroît être le lieu nommé *Baghistan* par Diodore de Sicile, 228. Ce que ce nom signifie, 229 & 239.

Tarikh Djafari, ouvrage de Mohammed ben-Djoraïr Tabari, 344.

Tarikh guzideh, ouvrage de Hamdullah ben-Aboubecr, 412, not.

Tarikh moadjem, ouvrage Persan, 301, note.

Tchaschinendeh,

Tchaschinendeh, roi de Perse, 412. Surnommé *Séribuzurg*, ibid.
Tchetri, mot Zend, ce qu'il signifie, 93.
Tchetro maïan & *Tchetro moïen*, le même que Tchetro-mino, 97. Nom donné par les Parses aux trois enfans de Zoroastre, qui doivent naître à la fin du monde, 96.
Tchetro-mian, le même que Tchetro-mino, 96.
Tchetro-mino, surnom de Paschoutan, 96. Est synonyme de Minotchetr, *ibid.*
Tchimtchémal, lieu dans le Curdistan, 236.
Tezkirat alschoara, titre de deux ouvrages Persans, *xiv*, note.
Th, lettre Zende, se change en une aspiration en pehlvi & en parsi, 94 & 192.
Tirdeh, surnom de Sapor I.er, 290.
Tiridate, étymologie de ce nom, 290, note.
Tohfaï-sami, ouvrage de Sam-mirza, *xiv*, note.
Toman, monnoie de compte, 332, note.
Touran; étendue de pays comprise sous ce nom, 52 & 59. C'est le nom d'un fils de Féridoun, *ibid.* Sous le nom de *peuples du Touran*, on entend tous les peuples qui ne font pas partie de l'Iran, 60. C'est ce que signifie le mot Ἀναριάνων dans une inscription Grecque de Nakschi-Roustam, *ibid.*
Tous, lieu du Curdistan, 219.
Trône de Parviz, 403.

V.

VARAHRAN, le même que Bahram, 182. Étymologie de ce nom, *ibid.* Ses différentes prononciations, *ibid.* Médailles sur lesquelles on le lit, 181 & 198. Est commun à cinq rois Sassanides, 200. Se lit dans une inscription de Kirmanschah, 255. Voyez *Bahram*.
Vardjemguerd, nom de pays, 95 & 96.
Vaschméghir prend Ispahan, 141. Succède à Merdavidje, 143. Est attaqué & vaincu par Abou-ali, & se retire dans le Tabarestan, 147. Fait, de concert avec Abou-ali, la guerre à Rocneddoula, 148. Rend Abou-ali suspect au sultan Nouh, *ibid.*
Vehman ou *Véhouman*, est en pehlvi le nom de l'ized Bahman, 245.
Vohia ou *Vohoua*, mot Zend, ce qu'il signifie, 245. Le même que *veh* & *beh* en pehlvi, *ibid.* Se lit plusieurs fois dans les inscriptions de Kirmanschah, 245, 249, 255 & 257.
Vologèse, le même que Balasch ou Balatcha, 188.
Uzzes, peuple du Turkestan, 341, note.

W.

WAHL (M.), écrivain Allemand; son opinion sur les caractères des inscriptions de Persépolis, 3.

Y.

YACOUB-BEG, prince Turcoman, 163.
Yezdanbakhsch rend Bahram Tchoubin suspect à Hormuz, 395.
Yezdedjerd I.er Histoire de son règne, 321. Il est surnommé *Alathim* & *Ferdidkiar*, ibid.
Yezdedjerd II. Histoire de son règne, 342. Il est surnommé *Sipahdost*, 343.

Yezdedjerd III, dernier roi Sassanide, 415.

Z.

ZAKEDJ, pronom démonstratif en pehlvi, 107.

Zendiks, disciples de Mazdac, 362.

Zer-mihir accompagne Cobad dans le Turkestan, 352. Est chargé par Cobad de tous les soins du gouvernement, 357.

Zobdat altévarikh, ouvrage de Hafez-Abrou, 300, note.

FIN.

EXTRAIT

DU JOURNAL DES SAVANS,

30 pluviôse, an 5, N°. 4.

OBSERVATIONS sur quelques-unes des inscriptions expliquées dans les Mémoires sur diverses antiquités de la Perse, & sur les médailles des rois de la dynastie des Sassanides. Par A. I. Silvestre de Sacy. *Paris*, 1793.

J'ai publié vers le milieu de l'année 1793 un recueil intitulé: *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse, & sur les médailles des rois de la dynastie des Sassanides.* Cet ouvrage, dont aucun journal de littérature n'a rendu compte en France dans le temps de sa publication, a été annoncé dans plusieurs journaux allemands, & il y a un peu plus d'un an qu'un savant aussi recommandable par ses vertus que par l'étendue de ses connoissances s'est chargé de le faire connoître dans le *Magasin encyclopédique* (1). L'ouvrage est divisé en deux parties. La première contient quatre mémoires lus à différentes époques dans les séances de l'Académie des inscriptions & belles lettres. Dans le premier de ces mémoires j'ai fait connoître l'alphabet dont on faisoit usage en Perse sous la dynastie des Sassanides, c'est-à-dire depuis le milieu du troisième siècle de l'ère vulgaire jusques vers le milieu du septième. La découverte de cet alphabet m'a mis à même d'expliquer plusieurs inscriptions du même âge, & les légendes des médailles des rois de cette dynastie, monumens qui jusqu'alors avoient été regardés comme indéchiffrables. L'explication de ces divers monumens est le sujet de ce premier mémoire, ainsi que du troisième & du quatrième. Le second a pour objet principal quelques anciennes inscriptions arabes qui se trouvent sur des monumens qui font partie des ruines de Persépolis.

La seconde partie renferme l'histoire de la dynastie des Sassanides, fidèlement

(1) Magasin encyclopédique, ou Journal des sciences, des lettres & des arts, tome II, pag. 372 & suiv.

traduite du persan de Mirkhond. Ce morceau historique m'a paru propre à jeter du jour sur les matières traitées dans les mémoires précédens.

Depuis la publication de cet ouvrage j'ai recueilli, dans le cours de mes travaux littéraires, diverses observations propres à jeter un nouveau jour sur quelques-uns des monumens qui sont l'objet de ces mémoires. Ces observations auroient pu être réservées pour une nouvelle édition, soit que je me trouvasse dans le cas de la donner; soit que la suite des Mémoires de l'Académie des inscriptions & belles-lettres venant à être publiée, ceux qui composent ce recueil dussent y être insérés: mais les cuivres de cet ouvrage ayant été volés avec beaucoup d'autres dans les magasins du citoyen Debure, il n'est pas vraisemblable qu'il paroisse de long-temps une nouvelle édition de ces Mémoires, & c'est ce qui m'engage à profiter de l'occasion que m'offre la continuation si desirée du Journal des Savans pour y consigner les observations les plus essentielles entre celles que j'ai recueillies.

Le premier des Mémoires que contient ce recueil a pour objet l'explication de quelques inscriptions écrites dans la langue que l'on parloit en Perse sous la dynastie des Sassanides, & dans un caractère que j'ai le premier fait connoître; elles sont gravées sur la planche I. Les mêmes monumens offrent une traduction de ces inscriptions en langue grecque, & elles commencent dans le grec par les mots, ΤΟ ΠΡΟΣΩΠΟΝ ΤΟΥΤΟ (A n°. 3) & ΤΟΥΤΟ ΤΟ ΠΡΟΣΩΠΟΝ (B n°. 3, & C n°. 3). Les mots qui, dans les inscriptions originales que je nomme inscriptions sassanides (A n°. 1, B n°. 1, & C n°. 1) répondent à ces mots grecs, sont les seuls que je n'aie pu déchiffrer avec certitude: je me suis contenté d'hasarder une conjecture à ce sujet. Après avoir dit (page 75, liv. 26) que je n'avois pu déterminer avec certitude dans aucune de ces trois inscriptions la valeur des lettres qui répondent aux mots grecs ΤΟΥΤΟ ΤΟ ΠΡΟΣΩΠΟΝ, & avoir observé (page 106, liv. 21) que l'inscription grecque C n°. 3 commence comme les précédentes par ces mots, & que l'on voit aussi dans l'inscription sassanide C n°. 1 une suite de caractères pareils à ceux qui, dans l'inscription B n°. 1, répondent à ces mots grecs, j'ai ajouté: « Quoique j'aie dit que je » n'osois en déterminer la valeur, je crois devoir hasarder une conjecture: il » me semble, en comparant les caractères de ces deux inscriptions, qu'il faut » lire, פתכלי זנג, *petkeli zanatch*. Ce qui m'arrête, c'est que je ne trouve » ces mots dans aucune des langues de la Perse; mais comme je ne connois

» le zend & le pehlvi que par les ouvrages de M. Anquetil, il peut ſe faire » que ces mots, quoique je l'ignore, s'expliquent par l'une ou l'autre de ces » langues....: au lieu de *zanatch* ou *zanadj*, on pourroit encore lire *zakedj*, » זכג, en ſuppoſant une petite inexactitude dans le deſſin, & alors on auroit » ici le pronom démonſtratif de la langue pehlvie, qui répondroit au grec » ΤΟΥΤΟ. ».

Ce que je donnois alors pour une conjecture me paroît aujourd'hui certain, & je crois pouvoir aſſurer que les mots qui, dans les trois inſcriptions ſaſſanides A n°. 1, B n°. 1, & C n°. 1, répondent aux mots grecs ΤΟΥΤΟ ΤΟ ΠΡΟΣΩΠΟΝ, ſont ceux-ci, פתכלי זכג, que je prononce ainſi, *patkeli zakedj*. Le mot פתכלי, *patkeli*, que je n'avois point d'abord reconnu pour appartenir à aucune des langues de l'Orient qui peuvent avoir quelque affinité avec celles de la Perſe, ſe trouve dans le chaldéen, le ſyriaque, l'arménien, & même dans le perſan moderne. Dans le chaldéen & le ſyriaque, il s'écrit, פתכרא ou פתכר, & ſe prononce *ptakra* ou *patkar*. Dans le Nouveau Teſtament ſyriaque, il répond toujours au mot grec εἴδωλον, & n'eſt employé que dans l'acception d'idole : mais il a eu ſans doute dans ſon origine une ſignification moins reſtreinte, celle d'image, figure, reſſemblance; c'eſt la ſignification qu'il conſerve dans la langue arménienne. *Patker* en arménien ſignifie figure, image, comme on peut s'en convaincre en conſultant le dictionnaire arménien de Rivola (p. 314) & le dictionnaire latin-arménien de Villotte au mot *imago*. Moïſe de Chorène l'emploie dans cette phraſe: Nous ſommes l'image de Dieu, *mech patker aſtoudzoj*. (Moſ. Chor. pag. 1). Enfin dans le perſan moderne, au lieu de *patker*, on prononce *païker*, qui ſignifie pareillement figure, image.

La différence la plus conſidérable qui ſe remarque entre ces mots des langues chaldéenne, ſyriaque, arménienne & perſane, & le mot *patkeli* des inſcriptions ſaſſanides, c'eſt qu'ici il y a un *lamed* ל, au lieu du *reſch* ר; mais cette différence ne doit pas empêcher que l'on n'y reconnoiſſe le même mot. J'ai fait voir, dans mon Mémoire ſur les inſcriptions de Kirmanſchah (page 243), que dans les anciennes langues de la Perſe le ſon de l'*l* & celui de l'*r* ſe confondoient fréquemment; & les inſcriptions mêmes de Kirmanſchah en fourniſſent la preuve, puiſqu'au lieu des mots רו *rou* viſage, גתר *tchetr* germe, איראן *iran*, & אניראן *aniran*, noms de pays, on y lit לו *lou*, גתל *tchetl*, אילאן *ilan*, & אנילאן *anilan* (pl. IX, A & B).

Quant au perſan moderne *païker*, il eſt formé de *patker* par le changement

du ת *thau* en un י *iod*, qu'il faut prononcer comme le *j* dans le mot latin *Grajus*, ou comme l'*y* dans les mots *yacht* & *yeux*. Ce changement se retrouve dans plusieurs autres mots où l'*ï* prend la place du *t* ou du *d*: ainsi le mot persan *peïgam* (nouvelle) se reconnoît dans l'arménien *patgam*, & dans le chaldéen פתגמא *pitgama*, ou פתגם *pitgam*, ou, comme le prononcent les Syriens, *petgama* & *petgam*, qui signifient tous la même chose. Ce mot en pehlvi se prononce *pedam* (Zend. Av. tome II, page 488).

Païmoudan, qui en persan signifie mesurer, se retrouve dans le pehlvi *padmounatan* (*ibid.* page 489): *natan* en pehlvi, & *dan* en persan, ne sont que la terminaison de l'infinitif.

Paï, qui en persan signifie pied, vient du zend *padé* (*ibid.* page 471).

Le second mot זכנ *zakedj* est, comme je l'ai dit, un pronom pehlvi qui signifie ce, ceci, & qui répond au mot ΤΟΥΤΟ des inscriptions grecques. Dans les inscriptions originales la figure du *caf* diffère peu de celle du *noun*, & on trouve le *caf* formé absolument comme ici dans le mot מלכאן *malcan* à la fin de la troisième ligne de l'inscription A n°. 1.

On ne doit pas être surpris de trouver dans des monumens de l'ancienne langue des Persans des mots empruntés de la langue chaldéenne & syriaque, ou plutôt communs à ces différentes langues. Sans parler du mot *malca* roi, qui se retrouve si souvent dans les monumens des Sassanides, le vocabulaire pehlvi inséré dans le tome II du Zend-Avesta en fournit beaucoup d'exemples, tels que *anschota* homme, *amra* vin, *baseria* chair, *bita* maison, *tina* boue, *tora* bœuf, *daba*, *taba* & *zaba*, or, *diba* loup, *dakia* pur, *remona* grenade, *raba* grand, *zozan* monnoie, *sobra* espérance, *sosia* cheval, *kokba* astre, &c.

J'ajouterai que le célèbre professeur de Rostock, M. Ol. Ger. Tychsen, qui a si heureusement déchiffré plusieurs anciennes inscriptions arabes, & dont le suffrage est d'un grand poids dans ce genre de littérature, avoit adopté ma conjecture sur le mot פתכלי *patkeli*, & reconnu son analogie avec le mot syriaque פתכרא *ptakra* avant que je lui eusse communiqué mes idées à ce sujet, ainsi que je l'ai appris de lui-même. L'assentiment de ce savant n'auroit pas peu contribué à me confirmer dans ma conjecture, quand d'ailleurs elle ne seroit pas aussi fortement établie par les preuves dont elle se trouve appuyée, & qui la rendent, ce me semble, incontestable.

Les inscriptions A n°. 4, B n°. 4, & C n°. 4, qui ne sont qu'une traduction des inscriptions A n°. 1, B n°. 1, & C n°. 1, en un autre dialecte, com-

mencent aussi par les mêmes mots, avec cette seule différence que le mot qui signifie *figure* ΠΡΟΣΩΠΟΝ, y est écrit comme dans le chaldéen, le syriaque, l'arménien & le persan moderne par un *resch.* Les deux premiers mots de ces inscriptions doivent donc être lus ainsi, פתכרי זכג *patkeri zakedj.*

Le second Mémoire contenu dans ce recueil offre l'explication de quelques inscriptions arabes des premiers siècles de l'hégire ; parmi ces inscriptions il y en a deux qui font mention de deux faits historiques sur lesquels les historiens orientaux, imprimés ou manuscrits, que j'avois consultés lors de la publication de ce Mémoire, ne donnent aucune lumière. Ayant eu occasion depuis cette époque de faire des recherches dans un historien dont l'ouvrage précieux par les détails dans lesquels il entre n'a jamais été traduit ni publié, j'y ai trouvé des renseignemens précis sur ces deux points d'histoire qui acquièrent quelque intérêt par leur liaison avec d'anciens monumens.

L'inscription B (pl. II & III) nous apprend que les monumens de Persépolis ou Tchéhel-minar ont été visités en l'année 392 de l'hégire par Abou-nasr Bohaëddoula, prince de la dynastie des Bouïdes, dont le nom est très-célèbre dans l'histoire de l'empire des khalifes. Suivant cette même inscription, ce prince étoit accompagné de son fils Abou-mansour, qui y est qualifié Emir-alomara.

J'ai observé (pag. 150 & suiv.) que des trois fils de Bohaëddoula, que les historiens nous font connoître, & qui ont exercé successivement après leur père l'autorité souveraine à Bagdad, siége de l'empire des khalifes, il n'en est aucun qui ait porté le nom d'Abou-mansour, & que Sultaneddoula, l'aîné de ces trois princes, étant né au plutôt en l'année 383, n'auroit eu que neuf ans à l'époque de cette inscription, ce qui ne permet guère de croire qu'il eût pu être déja décoré du titre d'Emir-alomara : son nom d'ailleurs est Abou-schodja, & non Abou-mansour. « Il est donc plus vraisemblable, ai-je ajouté, » que cet Abou-mansour est un prince différent des trois fils de Bohaëddoula » dont l'histoire fait mention, & qu'il mourut du vivant de son père & dans » un âge peu avancé. Bohaëddoula étoit âgé de 32 ou 33 ans en l'année 392, » époque de l'inscription ; il pouvoit avoir alors un fils âgé de 18 ou 19 ans, » & capable de lui servir de lieutenant à Bagdad. »

C'est dans Aboulmahassen (1), historien plus connu sous le nom

(1) Bibl. Or., au mot *Joussouf.*

d'Ebn-Tagri-bardi, que j'ai retrouvé le nom de ce prince, dont les autres historiens que j'ai consultés ne font pas mention. Voici ce qu'il en dit sous la date des années 387 & 398 :

« En l'année 387 mourut le sultan Fakhreddoula-Aboulhassan-Ali, fils du » sultan Rocneddoula. . . . Il mourut à Reï : son neveu Bohaëddoula, qui étoit » alors à Vasset, y reçut les complimens à l'occasion de sa mort. Abou- » mansour, fils de Bohaëddoula, les reçut pareillement à Bagdad.

» En l'année 398 mourut Abou-mansour, fils de Bohaëddoula. Son nom » étoit, à ce que l'on dit, Bouïa. Bohaëddoula, son père, le craignoit; il avoit » défendu à ses gens de lui parler, & il le tenoit à l'étroit. Lorsqu'il fut mort, » Bohaëddoula en eut un chagrin extrême; il prit des habits noirs, & ne » cessa de pleurer & de s'affliger, jusqu'à ce que les seigneurs du Dilem » vinrent le trouver, & le prièrent de reprendre son train de vie ordi- » naire. »

Suivant l'inscription C (mêmes planches), Adhadeddoula, autre prince Bouïde, père de Bohaëddoula, visita les mêmes monumens en l'année 344, lorsqu'il revenoit à la tête d'une armée victorieuse, après la conquête d'Ispahan.

Je n'ai pu offrir que des conjectures sur les circonstances qui avoient donné lieu à la guerre à laquelle Adhadeddoula prit part, & qui fut terminée en l'année 344 par la conquête d'Ispahan. Voici ce que nous en apprend le même historien :

« En l'année 342 Ebn-mohtadj, souverain du Khorassan, s'avança vers » Reï pour faire la guerre au fils de Bouïa ; mais après plusieurs combats il » retourna dans le Khorassan. L'année suivante 343, Abou-ali-ebn-mohtadj » fit faire la khotba (1) dans le Khorassan, au nom du khalife Almoti, ce » qui n'avoit point encore eu lieu, & le khalife lui envoya la khalat (2) & » le drapeau (3). En l'année 344 Ebn-mohtadj, souverain du Khorassan, » prit les armes contre Rocneddoula-Alhassan, fils de Bouïa. Moëzzeddoula, » frère de Rocneddoula, sortit de l'Irak avec une armée & marcha à son

(1) Prône ou prière publique du vendredi. C'étoit un hommage qu'il rendoit au khalife comme à son souverain.

(2) C'est ce que les Turcs nomment caftan, & que nous appelons pelisse.

(3) C'étoit une sorte d'investiture que le khalife lui accordoit.

» ſecours. Ebn-macan, Dilémite, l'un des généraux du ſouverain du Khoraſſan, » étant entré dans Iſpahan, Abou-manſour (Mouïadeddoula), fils de Rocned-» doula, fut contraint d'abandonner cette ville. Ebn-macan le pourſuivit & » enleva ſes tréſors; mais Aboulfadhl-ebn-alamid, vizir de Rocneddoula, » s'étant mis à la tête des Carmates, marcha à la rencontre d'Ebn-macan, » & fondit ſur ſon armée. Ebn-macan fut bleſſé grièvement, & les principaux » officiers de ſon armée furent faits priſonniers. Ebn-alamid entra enſuite dans » Iſpahan, & fit main-baſſe ſur les gens d'Ebn-macan qui étoient dans cette » ville; alors Abou-manſour rentra dans Iſpahan. »

Ces textes d'Aboulmahaſſen ne laiſſent rien à deſirer ſur le fait atteſté par l'inſcription, & n'ont beſoin d'aucun commentaire.

(*SILVESTRE* de Sacy.)

THE BORROWER WILL BE CHARGED AN OVERDUE FEE IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW. NON-RECEIPT OF OVERDUE NOTICES DOES NOT EXEMPT THE BORROWER FROM OVERDUE FEES.

STALL-STUDY
CHARGE
CANCELLED